



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

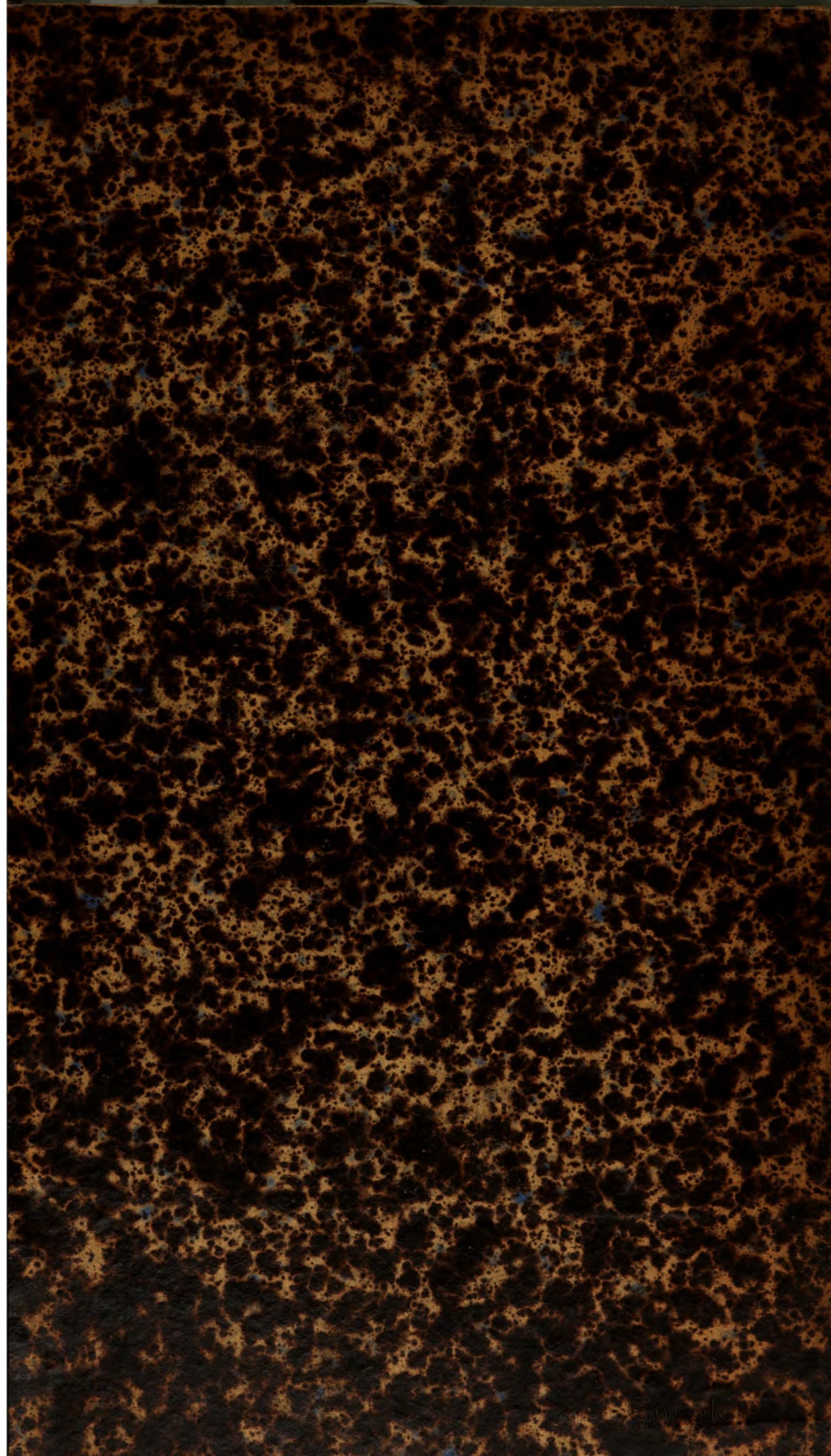
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

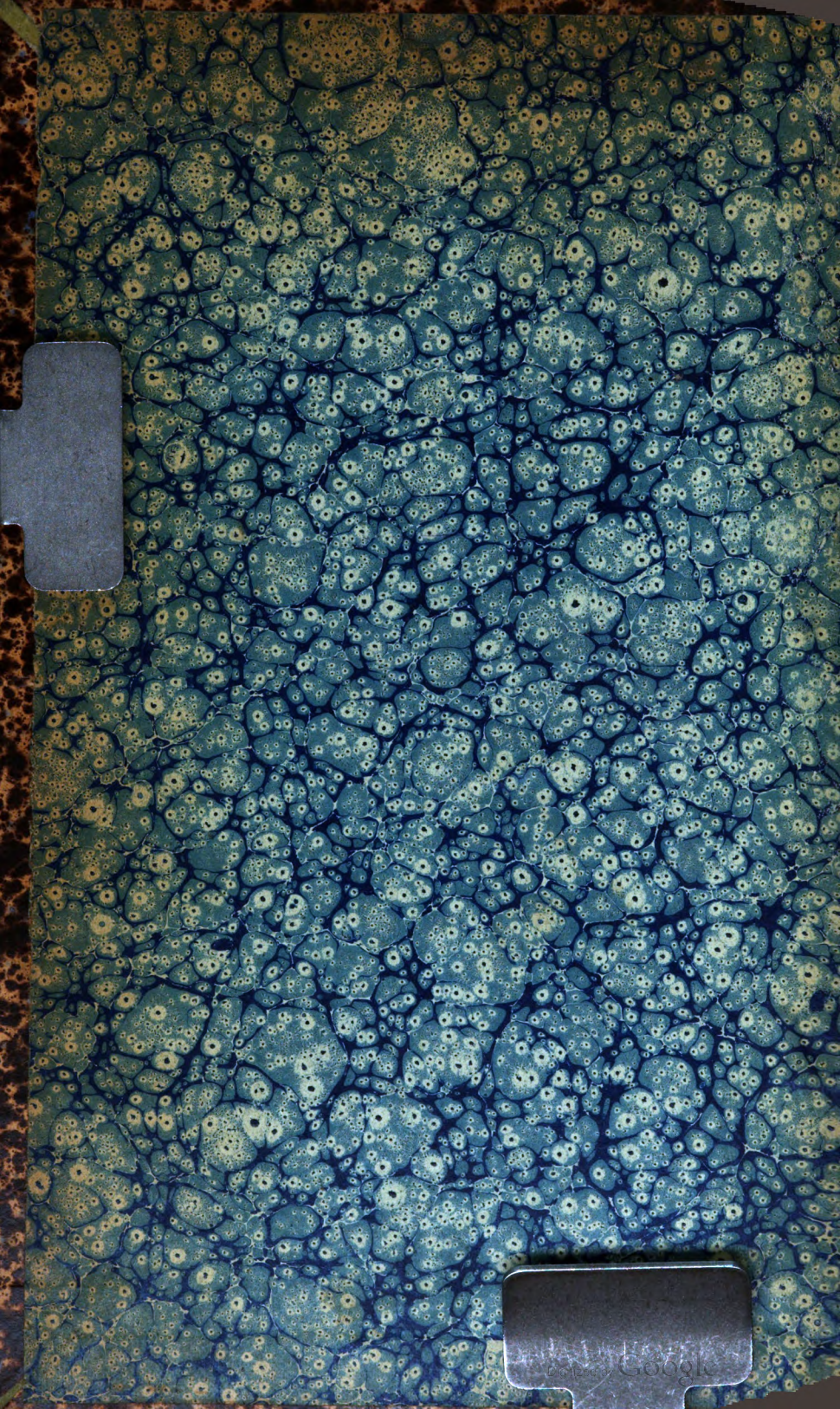
Nous vous demandons également de:

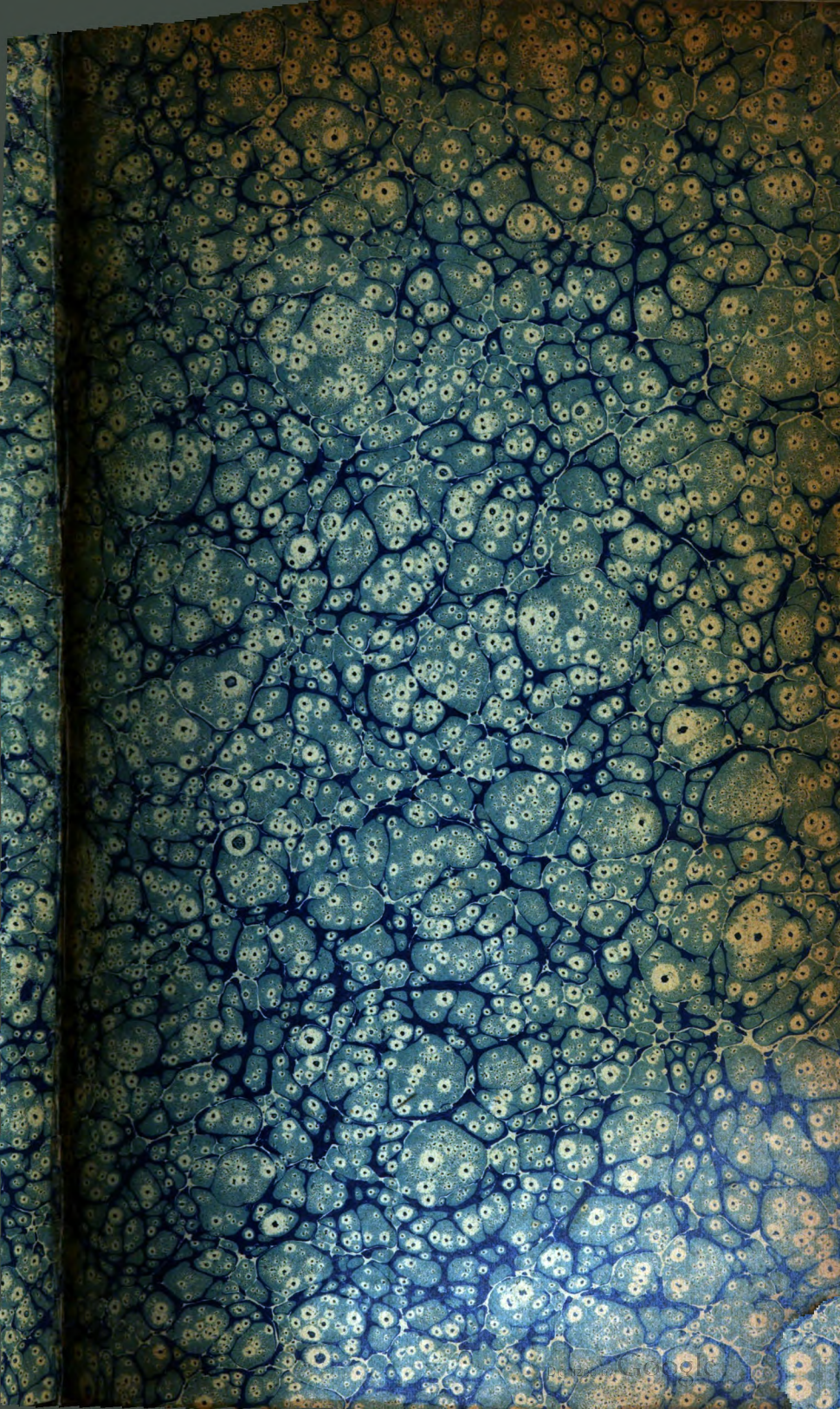
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







6h-1-388

93
1787

**CHEFS-D'ŒUVRE
DES PÈRES DE L'ÉGLISE.**



PARIS. — IMPRIMERIE DE V. DONDEY-DUPRÉ,
RUE SAINT-LOUIS, 46, AU MARAIS.

1757
15 vol

✱

CHEFS-D'OEUVRE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

OU

CHOIX D'OUVRAGES COMPLETS

DES

DOCTEURS DE L'ÉGLISE GRECQUE ET LATINE,

TRADUCTION AVEC LE TEXTE LATIN EN REGARD.

TOME SECOND.



PARIS.

A LA BIBLIOTHÈQUE ECCLÉSIASTIQUE,

RUE DE VAUGIRARD, 58.

—
1837

1017

ORIGENES.

DE ORATIONE LIBER ET EXHORTATIO AD MARTYRIUM.

ORIGÈNE.

TRAITÉ DE LA PRIÈRE, EXHORTATION AU MARTYRE.

TRADUCTION

DE M. P. LABESSE.

(Les traductions ayant été faites sur le texte grec, on ne devra point s'étonner de trouver entre elles et les version latine, de notables différences.)

ORIGÈNE.

(ENVIRON L'AN 185 DE JÉSUS-CHRIST.)

Origène naquit à Alexandrie, vers l'an 185, de Léonide, chrétien fervent, qui éleva son fils avec le plus grand soin. Outre les arts libéraux et les belles-lettres, il l'instruisit dans les saintes Écritures, dont il lui faisait réciter chaque jour quelques sentences, avant de commencer la leçon des lettres profanes. Origène, avide d'apprendre, tourmentait son père par des questions sur le sens des Écritures. Léonide, prenant un ton sévère, arrêta la curiosité du jeune Origène, l'avertissant de ne point dépasser la portée de son âge; mais en effet, ravi de trouver en lui ces heureuses dispositions, il rendait grâce à Dieu de ce qu'il lui avait donné un tel fils. Souvent même, lorsqu'Origène dormait, le père, s'approchant du lit, baisait le sein de son enfant avec respect, comme étant le temple du Seigneur. Origène avait dix-sept ans quand la persécution s'éleva contre les chrétiens, en 202, par suite d'une loi de l'empereur Sévère. Léonide ayant été arrêté, Origène, touché par un ardent désir du martyre, voulut aller se présenter à Sextus, gouverneur de la province. Sa mère, ne pouvant le retenir ni par ses prières, ni par ses larmes, cacha ses habits, afin de l'empêcher de sortir de la maison. Origène, forcé de demeurer, écrivit à son père une lettre très-forte pour l'encourager au martyre; il lui disait entre autres: « Tenez bon, soyez ferme » et sans inquiétude pour nous. » Léonide eut la tête tranchée, et ses biens furent confisqués. Il laissa sa veuve dans le besoin avec sept enfans, dont Origène, âgé de dix-sept ans, était l'aîné. Pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, il se mit à enseigner la grammaire. L'année suivante, Origène, malgré sa jeunesse, fut chargé du soin d'instruire les fidèles d'Alexandrie, à la place de saint Clément, que la persécution avait forcé de s'enfuir. Il menait une vie très-dure, ne buvant point de vin, mangeant peu, marchant pieds nus, même en hiver: se contentant d'un seul habit, et prenant sur la terre le peu de repos qu'il ne pouvait refuser à la nature. Les savans, les philosophes, les païens mêmes accouraient pour l'écouter. Il fut plusieurs fois arrêté et mis à la question. Un jour les païens le rasèrent comme les prêtres des idoles, et l'ayant placé sur les degrés du temple de Sérapis, le forcèrent de distribuer au peuple qui se rendait au temple des branches de palmier. Origène les ayant prises, disait à haute voix à ceux qui se présentaient: « Venez, recevez ces palmes, non comme celles de votre idole, mais » comme celles de Jésus-Christ. » Comme Origène était jeune, et que ses fonctions de catéchiste le mettaient en rapport avec des personnes dont la vue pouvait jeter de l'agitation dans son cœur, il résolut de se mettre en sûreté contre la tentation et contre les discours de la méchanceté; prenant à la lettre les paroles de l'Évangile, il ne craignit pas de se mutiler. Mais dans la suite, il condamna lui-même la conduite qu'il avait tenue dans cette circonstance. En 215, une émeute survenue à Alexandrie le força d'interrompre le cours de ses leçons et de ses travaux pour se retirer à Césarée en Palestine, où les évêques de cette contrée l'engagèrent, à force d'instances, à expliquer en public les divines Écritures. L'évêque d'Alexandrie, Démétrius, ne tarda pas à le rappeler; et Origène continua d'étonner les fidèles par ses lumières, par ses vertus, par ses veilles, ses jeûnes et son zèle. Obligé d'aller à Athènes pour combattre les hérétiques qui désolaient par leurs doctrines pernicieuses les églises de l'Achaïe, il passa de nouveau par Césarée, où l'évêque de cette ville et celui de Jérusalem l'ordonnèrent (230)

prêtre. Depuis cette époque, Origène fut souvent forcé de fuir, poursuivi, condamné par des évêques, des conciles, et le pape même, à cause de ses erreurs. Les unes, comme il s'en plaint lui-même, lui étaient faussement attribuées par les hérétiques, qui les intercalaient dans ses ouvrages pour s'autoriser de son nom : il en a désavoué plusieurs. D'autres ne sont que de simples opinions qu'il émet avec modestie ; mais il en reste encore que rien ne saurait excuser. Déjà étant monté sur le trône, en 249, une nouvelle persécution s'alluma : Origène, regardé comme la principale colonne de l'Eglise, fut mis en prison. On le chargea de chaînes, on lui mit au cou un carcan de fer et des entraves aux pieds ; on lui fit souffrir plusieurs autres tourmens, et on le menaça souvent du feu. Mais on ne le fit pas mourir dans l'espérance d'en abattre plusieurs par sa chute. Origène, épuisé par les tourmens et les austérités, mourut à Tyr quelques années après, l'an 254, dans sa soixante-neuvième année.

Les ouvrages d'Origène sont :

1° Une *Exhortation au martyre*, composée pour animer ceux qui étaient dans les fers au courage et à la persévérance. Elle est adressée à Ambroise, son disciple et son ami, et à la sœur de ce dernier, Tatiana.

2° Des *Commentaires sur l'Écriture sainte*. Il est peut-être le premier qui l'ait expliquée tout entière. Ses explications sont de trois sortes. Des *notes* abrégées sur les endroits difficiles ; des *commentaires* étendus où il donnait l'essor à son génie, et des *homélies* au peuple, où il se bornait aux explications morales, pour s'accommoder à la portée de ses auditeurs. Il travailla à une édition de l'Écriture à six colonnes et en plusieurs langues, qu'il intitula *Héxaples*, et qui a été le modèle des polyglottes.

3° On avait recueilli de lui plus de mille *sermons*, dont il nous reste une grande partie. Ce sont des discours familiers qu'il prononçait sur-le-champ, et que des notaires écrivaient pendant qu'il parlait, par l'art des abréviations.

4° Son livre *des Principes*, il l'intitula ainsi parce qu'il prétendait y établir des principes auxquels il faut s'en tenir sur les matières de la religion, et qui devaient servir d'introduction à la théologie. Il renferme beaucoup de choses hétérodoxes.

5° Le *Traité contre Celse*. Cet ennemi de la religion chrétienne avait publié contre elle son *Discours de vérité*, qui était rempli de calomnies. Origène, à la prière de son ami Ambroise, se chargea d'y répondre ; il ne se contenta point de réfuter les objections particulières de Celse, il établit en général la vérité de la religion chrétienne par les faits, par les prophéties, par les miracles de Jésus-Christ, par la propagation miraculeuse de la religion, par la constance des martyrs au milieu des tourmens, par les changemens que la religion avait produits, par la vie sainte des chrétiens. Origène n'a fait paraître dans aucun de ses écrits autant de science chrétienne et profane que dans celui-ci, ni employé tant de preuves fortes et solides. On le regarde comme l'apologie du christianisme la plus achevée et la mieux écrite que nous ayons dans l'antiquité. Le style en est beau, vif et pressant ; les raisonnemens bien suivis, et s'il y répète plusieurs fois les mêmes choses, c'est que les objections de Celse l'y obligeaient, et qu'il n'en voulait laisser aucune sans la combattre. On est étonné de voir toutes ces objections copiées par nos prétendus philosophes modernes ; souvent même affaiblies par eux, réfutées victorieusement par un des plus beaux génies de l'antiquité, deux siècles après Jésus-Christ, et seize cents ans avant nous.

6° Origène nous a encore laissé une *Lettre à Julien Africanus*, sur différens points de l'Écriture, et en particulier sur l'histoire de Suzanne, que ce dernier regardait comme apocryphe ; enfin, un *Traité sur la prière*, qui renferme de très-grandes beautés, et, malheureusement, quelques erreurs.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots des principales erreurs reprochées à Origène. Sa doctrine sur la Trinité a été différemment jugée par les Pères et les écrivains ecclésiastiques en général : saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, le défendirent comme ayant parlé d'une manière orthodoxe sur la divinité du fils. Saint Hilaire, Tite de Bosta, Didyme d'Alexandrie, saint Ambroise, Eusèbe de Verceil et saint Grégoire de Nysse, ont cité ses ouvrages avec éloge; mais Théodore de Mopsueste, Apollinaire et Césaire ne lui furent pas favorables; et saint Basile dit expressément « qu'il n'a pas pensé sainement sur la divinité du Saint-Esprit. » Dans le temps où s'éleva la dispute sur l'orthodoxie d'Origène, Jean de Jérusalem et Rufin firent son apologie, et saint Chrysostôme se joignit à eux. Saint Épiphane et saint Jérôme, au contraire, l'attaquèrent vivement. Les moines de Nitrie furent accusés d'origénisme, et condamnés dans un concile convoqué à Alexandrie par Théophile : son jugement fut approuvé par le pape Anastase I^{er}.

Cependant il est incontestable qu'il émet souvent des opinions qu'on ne peut interpréter d'une manière orthodoxe, qu'en faisant, pour ainsi dire, violence aux expressions. 1^o Ses opinions sur la Trinité sembleraient tendre à détruire l'égalité des personnes; 2^o sur les créatures, il professe une doctrine erronée, et de tout point inexcusable; il enseigne que Dieu avait créé dès le commencement de purs esprits, qui, s'étant rendus coupables de différens péchés, furent condamnés à habiter différens corps, selon la gravité de leurs crimes. Tels sont, selon lui, les anges auxquels il attribue des corps très-subtils, les astres, et même les hommes; que l'âme, restée dès l'origine fidèle et unie au Créateur par une charité parfaite, est l'âme de Jésus-Christ; que les anges de bienheureux peuvent perdre l'innocence et la félicité dont ils jouissent dans le ciel, et les damnés obtenir enfin miséricorde, ainsi que le démon lui-même; 3^o Sur le libre arbitre, on l'accuse d'avoir porté atteinte au pouvoir de la grâce; et, d'un autre côté, d'avoir supposé que l'homme pouvait arriver à un état de perfection qui le rendait en quelque sorte impeccable; d'avoir émis des doutes sur l'éternité des peines de l'enfer, et sur plusieurs autres points non moins essentiels de la doctrine catholique.

Voici maintenant ce qu'on peut dire de plus favorable, non pour excuser entièrement, mais du moins pour atténuer les erreurs d'Origène.

Il est certain que les hérétiques, et surtout les ariens, ont intercalé des erreurs dans ses ouvrages pour s'autoriser de son nom, comme il s'en est plaint lui-même, dès le temps où il vivait. Quelques-uns aussi ont peut-être profité avec mauvaise foi de quelques expressions hasardées, échappées soit à la rapidité de son improvisation, soit à l'inexactitude de ses secrétaires. Origène en a hautement désavoué plusieurs; d'ailleurs, Origène, quand il émet des opinions qui lui sont particulières, le fait avec tant de modestie, d'hésitation et de doute, qu'il semble dans ses écrits en avoir épuisé les formules. Aussi Athanase distingue-t-il, à propos des décrets du concile de Nicée, qui le condamnent entre ce qu'il appelle d'un côté ses *questions* et ses *exercices*, et de l'autre ses *pensées* et ses *sentimens propres*. Enfin saint Jérôme, qui, comme nous l'avons dit, lui était entièrement opposé, n'a pas craint d'avancer que s'il avait été poursuivi par son évêque Démétrius et quelques autres, ce n'était ni pour ses hérésies, ni pour la nouveauté de sa doctrine, mais par jalousie contre sa science et son éloquence, qui les forçait à garder le silence et à se taire devant lui lorsqu'il parlait. Il ajoute : « Après les apôtres, je regarde Origène comme le grand maître des Eglises : » l'ignorance seule pourrait contester cette vérité. Je me chargerais volontiers des calomnies qui ont été dirigées contre son nom, pourvu qu'à ce prix je pusse avoir sa science profonde des Écritures. »

ORIGENIS

DE ORATIONE.

1. Quæ, quod maxima sint et supra hominem posita, longoque intervallo caducam naturam nostram superent, impossibilia comprehensu rationali et mortali generi sunt: ea multa et immensa gratia Dei quæ in homines a Deo effunditur per infinitæ in nos gratiæ ministrum Jesum Christum et ei cooperantem Spiritum, fiunt Dei voluntate possible. Cum igitur impossibile sit humanæ naturæ sapientiam acquirere qua omnia condita sunt (*Omnia enim juxta Davidem in sapientia fecit Deus*¹), id possibile fit ex impossibili per Dominum nostrum Jesum Christum « qui factus est nobis sapientia a Deo et justitia et sanctificatio et redemptio². Quis enim hominum poterit scire » consilium Dei? aut quis poterit cogitare quid velit Deus? Cogitationes enim mortalium timidæ et incertæ providentiæ nostræ. Corpus enim » quod corrumpitur, aggravat animam, et terrena inhabitatio depri- » mit sensum multa cogitantem. Et difficile æstimamus quæ in terra » sunt. Quæ autem in cœlis sunt quis investigavit³? » Quis neget impossibile homini esse investigare quæ sunt in cœlis? Impossibile tamen istud immensa Dei gratia possibile fit: qui enim ad tertium cœlum raptus est, is forte quæ in tribus cœlis essent investigavit, cum audisset « arcana verba quæ non licebat homini loqui⁴. » Quis dicat posse hominem cognoscere sensum Domini⁵? Sed et hoc Deus per Christum largitur... voluntate Domini sui. Non etiam cum eos docet voluntatem ejus qui Dominus esse velit, sed qui se in amicum converterit eorum quorum ante Dominus erat. Quin etiam ut nemo « hominum scit quæ » sunt hominis, nisi spiritus hominis qui in ipso est: ita et quæ Dei » sunt nemo cognovit, nisi spiritus Dei⁶. » Quod si nemo cognovit quæ Dei sunt nisi spiritus Dei, impossibile est hominem cognoscere quæ Dei sunt. Id tamen quomodo possibile fiat, attende. « Nos autem,

¹ Psal. civ, 24. — ² 1 Cor. I, 30. — ³ Sap. ix, 13, 14, 15, 16. — ⁴ 2 Cor. xii, 4. — ⁵ 1 Cor. ii, 16. — ⁶ *Ibid.* 11, 12.

ORIGÈNE.

DE LA PRIÈRE.

1. Il est des choses qui, par leur grandeur et leur élévation au-dessus de la nature humaine, par l'immense intervalle qui les sépare de notre faible intelligence, paraissent impossibles aux yeux de la raison, et qui cependant deviennent possibles par la volonté de Dieu; par la vertu de cette grâce toute-puissante et infinie que la bonté divine ne cesse de répandre sur nous, de cette grâce dont Jésus-Christ est le ministre, et l'Esprit saint le dispensateur. En effet, bien qu'il soit impossible à notre nature mortelle de s'élever jusqu'à cette sagesse qui a créé le monde, et par laquelle « Dieu a tout fait, » selon l'expression de David, elle peut y atteindre par notre Seigneur Jésus-Christ « qui nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption; car quel est l'homme » qui peut connaître les conseils de Dieu, ou pénétrer ses desseins? » Les pensées des mortels sont timides, et leur prévoyance est incertaine. Le corps, qui se corrompt, appesantit l'âme; et cette prison terrestre étouffe l'intelligence sous la multitude des soins qui l'occupent. A peine pouvons-nous juger sainement ce qui se passe sur la terre; comment pourrions-nous pénétrer les secrets du ciel? » Oui, on ne saurait le nier, pénétrer les secrets du ciel est impossible à l'homme; mais ce qui est impossible à sa nature devient possible par la grâce infinie de Dieu. Celui qui a été ravi jusqu'au troisième ciel a sans doute pénétré les secrets de ces trois régions célestes, puisqu'il a entendu « des paroles mystérieuses qu'il n'est pas permis à l'homme » de répéter. » Qui oserait dire que l'homme peut connaître les pensées de Dieu? Et cependant, ce pouvoir, Dieu nous l'accorde par Jésus-Christ, puisque le Sauveur, selon l'Évangéliste, lorsqu'il enseigne ses volontés aux hommes, ne veut plus être seulement leur maître, mais devenir l'ami de ceux dont il n'était que le maître auparavant. Remarquons encore que « l'esprit de l'homme peut seul connaître ce qui est dans l'homme, et que personne ne connaît ce qui est en Dieu, » sinon l'esprit de Dieu. » Or, si personne ne connaît ce qui est en Dieu, sinon l'esprit de Dieu, il est donc impossible à l'homme de connaître ce qui est en Dieu. Toutefois ce pouvoir nous est donné, et

» *inquit*, non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum qui ex
 » Deo est, ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis: quæ et loqui-
 » mur, non in doctis humanæ sapientiæ verbis, sed in doctrina
 » Spiritus ¹. »

2. Dubitatis fortasse, Ambrosi piissime et laboriosissime, tuque ornatissima et fortissima Tatiana, cui, ut olim Saræ², desiisse fieri muliebria jam gaudeo, cur tandem, cum nobis propositum sit de oratione dicere, hæc præfatus sim de iis quæ, cum sint impossibilia hominibus, gratia Dei fiunt possible. Mihi videtur unum esse ex his impossibilibus, quantum ad nostram attinet infirmitatem, omnem de oratione sermonem accurate et digne Deo tractare, ac perspicuum facere et docere quid et quomodo orandum sit, quæ sint in oratione dicenda Deo, quæ sint temporibus tempora orationi opportuniora... eum qui propter magnitudinem revelationum verebatur ne quis ipsum existimaret supra id quod videret aut audiret ex ipso, confiteri se quomodo orandum esset ignorare³. « Nam quid oremus, *inquit*, sicut » oportet nescimus⁴. » Necesse est autem non orare solum, sed et orare sicut oportet, et orare quod oportet. Nam etsi quid oporteat orare comprehendere potuerimus, mancum id erit, nisi illud *sicut oportet* adjunxerimus. Quid vero nobis proderit sicut oportet orare, ignorantibus quid orare oporteat? Horum alterum, nempe orare quod oportet, ipse est orationis sermo: alterum, orare sicut oportet, status ipsius orantis est. Exempli gratia, hæc sunt quæ orare oportet: « Petite » magna, et parva adjicientur vobis⁵. » Et: « Petite cœlestia, et ter- » restria vobis adjicientur. » Et: « Orate pro calumniantibus vos⁶. » Et: « Rogate Dominam messis ut mittat operarios in messem suam⁷. » Et: « Orate ne intretis in tentationem⁸. » Et: « Orate ut non fiat » fuga vestra in hieme vel sabbato⁹. » Et: « Orantes autem nolite » multum loqui¹⁰; » et si quid his affine est. Quomodo autem orandum sit: « Volo autem viros orare in omni loco levantes puras manus » sine ira et disceptatione. Similiter et mulieres in habitu ornato cum » verecundia et sobrietate ornantes se, et non in tortis crinibus, aut

¹ 1 Cor. I, 12, 13. — ² Gen. XVIII, 11. — ³ 2 Cor. XII, 6. — ⁴ Rom. VIII, 26. — ⁵ Matth. VI, 33. — ⁶ *Ibid.* V, 44. — ⁷ *Ibid.* IX, 38. — ⁸ Luc. XXII, 40. — ⁹ Matth. XXIV, 20. — ¹⁰ *Ibid.* VI, 7.

voici comment : « Nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'esprit de Dieu, afin de pouvoir connaître les dons que Dieu nous a faits ; et nous les publions, non avec les discours éloquentes de la sagesse humaine, mais avec ceux que l'esprit nous a enseignés. »

2. Vous ne devinez peut-être pas, sage et pieux Ambroise, et vous, courageuse et vertueuse Tatiana, que je félicite d'avoir heureusement, comme Sara, passé l'âge de la maternité, pourquoi, lorsque je me propose de parler de la prière, je commence par vous entretenir de l'impuissance de l'homme et du pouvoir de la grâce de Dieu : c'est qu'il me semble, à ne considérer que ma propre faiblesse, que je me trouve moi-même dans une impuissance absolue de parler de la prière d'une manière digne de Dieu ; d'exposer, de façon à porter la lumière et la conviction dans les esprits, la nature, les qualités, l'objet de la prière, et quelles sont les circonstances les plus favorables pour prier. L'apôtre lui-même, craignant que la grandeur de ses révélations ne le fit estimer au-dessus de ce qu'on voyait et de ce qu'on entendait de lui, n'hésitait pas à déclarer qu'il ignorait comment il fallait prier. « Nous ne savons rien demander comme il faut dans la prière, » disait-il ; car il ne suffit pas de demander, mais il est encore nécessaire de demander comme il faut, et ce qu'il faut. En effet, quand même nous saurions ce que nous devons demander dans la prière, il nous manquera toujours une condition essentielle, si nous ne prions pas comme il faut. D'un autre côté, à quoi nous servirait de savoir comment il faut prier, si nous ignorons ce qui doit être l'objet de la prière ? Or, de ces deux points, demander ce qu'il faut, et le demander comme il faut, le premier se rapporte à la prière considérée en elle-même, et le second à la disposition de celui qui prie ; par exemple, voici ce qu'il faut demander : « Demandez les choses importantes, et les moindres vous seront données par surcroît. Demandez les biens du ciel, et vous recevrez encore ceux de la terre. Priez pour ceux qui vous calomnient ; priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson ; priez afin de n'être point exposés à la tentation ; priez pour que votre fuite n'arrive point pendant l'hiver, ou le jour du sabbat. Quand vous priez, ne multipliez point les paroles, » et autres choses semblables. Écoutez maintenant comment il faut prier. « Je veux que les hommes prient en tout lieu, levant vers le ciel des mains pures, sans colère, sans contention. Que les femmes prient aussi, parées d'une manière décente et modeste, et non avec des cheveux frisés, des ornemens d'or, des perles et des

» auro, aut margaritis, aut veste pretiosa; sed quod decet mulieres
 » promittentes pietatem per opera bona ¹. » Modum etiam orandi nos
 illud docet: « Si ergo offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus
 » fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te: relinque ibi mu-
 » nus tuum ante altare, et vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc
 » veniens offeres munus tuum ². » Nam quod majus Deo donum a ra-
 tionali natura mitti potest quam suaveolens sermo orationis ab ea
 mente oblatae quæ nullius sibi maleolentis peccati conscia sit? Est et
 illud de modo quo oportet orare: « Nolite fraudare invicem, nisi forte
 » ex consensu ad tempus, ut vacetis orationi; et iterum revertimini in
 » idipsum, ne tentet vos Satanas propter incontinentiam vestram ³. »
 His enim modus orationis debitus impeditur, nisi etiam ille actus nup-
 tialis secreti de quo maxime silere decet, et rarius, sedatioreque animo
 ac minus impotenti fiat: cum his qui hic dicitur consensus discordiam
 animi affectuum evanidam reddat, consumat incontinentiam, gau-
 dentemque malis nostris Satanam prohibeat. Præterea quomodo sit
 orandum, et illud docet: « Cum stabitis ad orandum, dimittite si quid
 » habetis adversus aliquem ⁴. » Et quod habet Paulus: « Omnis vir
 » orans aut prophetans velato capite, deturpat caput suum; omnis
 » autem mulier orans aut prophetans non velato capite, deturpat ca-
 » put suum ⁵, » id modum orandi præbet. Quæ cum omnia sciret Pau-
 lus, hisque multo plura et a lege et a prophetis et ab evangelica ple-
 nitudine depromere posset, et varie singula ac copiose exponere; non
 modesta tantum mente sed veraci, videns post hæc omnia quantum
 absit quin sciat quid orandum sit sicut oportet, ait: « Quid oremus
 » sicut oportet nescimus ⁶. » Id autem huic sermoni subjungit unde
 defectus ille suppleri possit ei qui nescit quidem, se tamen exhibere
 conatur dignum cujus defectus suppleatur. Ait enim: « Ipse spiritus
 » postulat apud Deum gemitibus inenarrabilibus. Qui autem scrutatur
 » corda, scit quid desideret spiritus, quia secundum Deum postulat
 » pro sanctis ⁷. » Qui autem in beatorum cordibus clamat: « Abba
 » pater ⁸, » spiritus, sciens apprime eos qui ceciderunt aut transgressi
 sunt, editis in hoc tabernaculo gemitibus aggravari magis quam le-

¹ 1 Tim. II, 8, 9, 10. — ² Matth. V, 23. — ³ 1 Cor. VII, 5. — ⁴ Marc. XI, 25. —

⁵ 1 Cor. XI, 4, 5. — ⁶ Rom. VIII, 26. — ⁷ Ibid. — ⁸ Gal. IV, 6.

» habits somptueux , mais vêtues comme il convient à des femmes qui
 » montrent par leurs bonnes œuvres la piété dont elles font profes-
 » sion. » Le passage qui suit nous enseigne encore la manière de
 prier. « Si vous présentez votre offrande à l'autel, et qu'alors vous
 » vous souveniez que votre frère a quelque ressentiment contre vous,
 » laissez là votre offrande au pied de l'autel, allez d'abord vous ré-
 » concilier avec votre frère, et vous reviendrez ensuite présenter votre
 » offrande. » En effet, une créature raisonnable peut-elle offrir au
 Seigneur un don plus précieux que la prière, qui, comme un doux
 parfum, s'élève d'un cœur pur, d'une conscience qui n'est infectée
 par aucun péché? Voici un autre précepte sur le même sujet : « Ne
 » vous refusez point ce que vous vous devez l'un à l'autre, si ce n'est
 » d'un consentement mutuel, et pour un temps, afin de vaquer à la
 » prière; puis habitez ensemble comme auparavant, dans la crainte
 » que votre incontinence ne donne lieu à Satan de vous tenter. » Car
 on ne peut s'appliquer convenablement à la prière, à moins que l'acte
 secret du mariage, que la pudeur nous défend de nommer, ne soit
 accompli plus rarement, avec plus de calme et de modération : or ce
 consentement dont nous parlons apaise la révolte des sens, détruit
 l'incontinence, et écarte le démon, toujours prêt à triompher de nos
 chutes. Écoutez encore ce précepte sur la manière de prier : « Lors-
 » que vous vous préparez à prier, si vous avez quelque ressentiment
 » contre quelqu'un, pardonnez-lui. » Et cet autre de Paul : « Tout
 » homme qui prie ou qui prophétise avec un voile sur la tête désho-
 » nore sa tête; et toute femme qui prie ou qui prophétise sans avoir
 » un voile sur la tête, déshonore sa tête. » Quoique Paul connût toutes
 ces règles et bien d'autres encore qu'il avait pu puiser dans la loi,
 dans les prophètes et dans l'Évangile qui en est rempli; quoiqu'il lui
 fût facile de les développer avec autant de variété que d'abondance,
 il s'est exprimé non seulement avec modestie, mais avec sincérité,
 lorsqu'il considérait combien il était encore, malgré toute sa science,
 éloigné de savoir ce que c'était que de prier comme il faut, il disait :
 « Nous ne savons rien demander comme il faut dans la prière. » Mais
 il se hâte de nous apprendre, dans le même endroit, comment ce dé-
 faut peut être suppléé quand il ne provient que d'ignorance, et que
 d'ailleurs nous méritons par nos efforts d'obtenir ce bienfait de Dieu;
 car il ajoute : « L'esprit lui-même intercède pour nous devant Dieu
 » avec des gémissements ineffables. Or celui qui sonde les cœurs sait
 » ce que veut l'esprit, parce qu'il ne demande pour les saints que ce

vari, gemitibus inenarrabilibus postulat apud Deum, nostros ipse gemitus pro sua humanitate ac misericordia suscipiens. Videns autem pro sua sapientia « humiliatam in terra animam nostram ¹ et corpore » humilitatis ² » conclusam, gemitibus apud Deum postulat non quibuslibet, sed inenarrabilibus quibusdam, affinibus scilicet « arcanorum verborum quæ non licet homini loqui ³. » Hic autem spiritus non contentus postulare, intensiore oratione utitur et superpostulat, pro iis, mea quidem sententia, qui superant, qualis erat Paulus cum diceret : « Sed in his omnibus superamus ⁴. » Probabile est autem pro his tantum eum orare qui nec tales sunt ut superent, nec tales etiam ut vincantur, sed qui vincunt. Porro huic loco : « Quid oremus sicut » oportet nescimus; sed ipse spiritus postulat pro nobis gemitibus » inenarrabilibus ⁵, » affinis ille est : « Orabo spiritu, orabo et mente; » psallam spiritu, psallam et mente ⁶. » Neque enim orare mens nostra potest nisi ante ipsam, eaque quasi audiente, oret Spiritus : ut neque psallere et modulato ac numeroso carmine consonantique voce laudare Patrem in Christo, nisi « spiritus qui omnia scrutatur, etiam » profunda Dei ⁷, » prius laudet et celebret eum cujus profunda scrutatus est, et, ut valuit, comprehendit. Equidem existimo quempiam e Jesu discipulis, cum sibi conscius esset quantum humana imbecillitas abesset a recto orandi modo; idque maxime cognovisset auditis doctis et magnis sermonibus quos Salvator habuerat in sua ad Patrem oratione, Domino oratione completa dixisse : « Domine, doce nos » orare, sicut et Joannes docuit discipulos suos ⁸. » Omnis autem loci series sic habet : « Et factum est, cum esset in quodam loco orans, » ut cessavit, dixit unus ex ejus discipulis ad eum : Domine, doce » nos orare sicut docuit et Joannes discipulos suos..... » Anne igitur homo legali innutritus disciplinæ, propheticorum frequens auditor sermonum et in synagogis assiduus, utcumque orare nesciebat, donec orantem quodam in loco Dominum vidisset? At hoc absurdum dictu est : orabat enim judaico more; majore vero scientia indigere se in illum de oratione locum videbat. Quid autem ipse Joannes discipulos suos de oratione docebat cum ab Jerosofymis et omni Judæa et omni

¹ Psal. XLIII, 25. — ² Philipp. III, 21. — ³ 2 Cor. XII, 4. — ⁴ Rom. VIII, 37. — ⁵ *Ibid.* 26. — ⁶ 1 Cor. XIV, 15. — ⁷ *Ibid.* III, 10. — ⁸ Luc. XI, 1.

» qui est selon Dieu. » Mais l'esprit, qui, dans le cœur des bienheureux, crie sans cesse : « Mon Père ! mon Père ! » sachant bien que les gémissemens de ceux qui sont tombés dans le péché sont plutôt, durant cette vie passagère, un surcroît d'affliction qu'un soulagement à leurs maux, prie lui-même devant Dieu avec des gémissemens ineffables, et se charge ainsi de nos propres gémissemens, par un effet de sa bonté et de sa miséricorde. Il voit, dans sa divine sagesse, « notre ame humiliée dans la poussière, et renfermée dans ce corps » de boue, » et il intercède pour nous avec des gémissemens non semblables aux nôtres, mais tels que le langage humain ne peut les exprimer. C'est dans le même sens que Paul nous parle « de paroles » mystérieuses qu'il n'est pas permis à l'homme de répéter. » Cet esprit, non content d'intercéder, prie avec plus d'ardeur, et redouble ses supplications pour ceux, selon moi, qui font plus que de vaincre : tel était Paul, lorsqu'il disait : « Nous sommes plus que victorieux au » milieu de tous ces maux, » tandis qu'il est probable que l'esprit se contente de prier pour ceux qui se bornent à vaincre, sans compromettre leur victoire par aucune défaite, mais aussi sans aller au delà. Quant à ces paroles : « Nous ne savons rien demander comme il faut » dans la prière ; mais l'esprit lui-même intercède pour nous avec des gémissemens ineffables, » en voici d'autres qui s'y rapportent : « Je » prierai avec l'esprit, je prierai de cœur ; je chanterai des cantiques » avec l'esprit, je chanterai de cœur. » En effet, notre cœur ne saurait prier, à moins qu'il ne soit, pour ainsi dire, comme l'écho de la prière que fait d'abord l'Esprit saint ; il ne peut chanter et célébrer dans ses concerts les louanges du Père en Jésus-Christ, à moins que « l'esprit qui pénètre tout, même les profondeurs de Dieu, » ne loue et ne célèbre le premier celui dont il a sondé les profondeurs et embrassé l'immensité par sa puissance. Pour moi, je pense que ce disciple de Jésus, qui sentait combien la faiblesse humaine était loin de prier comme il faut, et qui avait pu suffisamment s'en convaincre par les paroles pleines d'une si haute sagesse que le Sauveur avait prononcées dans la prière qu'il adressait à son Père, fit lui-même à Dieu une prière parfaite en disant : « Seigneur, apprenez-nous à prier, » comme Jean l'a appris à ses disciples. » Mais je citerai le passage en entier : « Il arriva que Jésus étant à prier dans un lieu écarté ; dès » qu'il eut achevé sa prière, un de ses disciples lui dit : Seigneur, » apprenez-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples. » Or est-il à supposer qu'un homme nourri des préceptes de la loi, assidu

regione circa Jordanem venirent, ut baptizarentur ab eo? Nisi credamus eum, quod plus esset quam propheta, vidisse circa orationem nonnulla, quæ probabile sit non iis qui baptizabantur omnibus, sed qui se ante baptismum erudiendos præbuisent, secreto tradidisse. Hujusmodi orationes vere spirituales, orante in cordibus sanctorum spiritu, plenæ recondita mirabilique doctrina descriptæ sunt. In primo Regum oratio Annæ ex parte. Huic enim, « cum multiplicaret preces » coram Domino et loqueretur in corde suo ¹, » non opus fuit Scriptura. In Psalmis autem psalmus decimus sextus *Oratio David* inscriptus est; octogesimus nonus, *Oratio Moysi homini Dei*; et centesimus primus, *Oratio pauperi, cum anxius fuerit et in conspectu Domini effuderit precem suam*. Quæ orationes cum vere spiritu factæ et recitatæ orationes fuerint, etiam divinæ sapientiæ præceptis plenæ sunt, ut de iis quæ in ipsis promittuntur dici possit: « Quis sapiens, et in- » telliget ista? intelligens, et sciet hæc ²? » Cum igitur tam difficile sit de oratione disserere, ut opus sit et illuminante Patre et primogenito Verbo docente et cooperante Spiritu, ut dignum aliquid tanto argumento intelligi ac dici possit, precor ut homo (neque enim mihi tantum tribuo ut orare in me spiritum putem antequam oratio quid sit assecutus sim); precor, inquam, uberrimam ac spirituales nobis ejus cognitionem dari, et aperiri descriptas in Evangeliiis orationes. Itaque jam de oratione dicere instituamus...

3. Primum *εὐχῆς* nomen, quod equidem observarim, ibi positum invenio, cum Jacob fratris Esaü iram fugiens in Mesopotamiam pergeret juxta Isaac ac Rebeccæ monita. Sic autem habet locus ipse:

¹ 1 Reg. 1, 12. — ² Ose. xiv, 10.

aux assemblées de la synagogue, qui avait si souvent entendu les leçons des prophètes, ne sût prier en aucune manière jusq^{u'}à ce qu'il eût vu un jour prier le Seigneur? Il serait absurde de le dire : il priaït selon la coutume des Juifs, mais, dans cette circonstance, il comprit qu'il avait besoin d'une connaissance plus approfondie de la prière. Quels étaient donc, sur ce sujet, les enseignemens de Jean à ses disciples, lorsqu'ils accouraient de Jérusalem, de toute la Judée, de tous les pays qui avoisinent le Jourdain, pour recevoir de lui le baptême? Peut-être devons-nous penser que Jean, qui était plus qu'un prophète, avait appris, touchant la prière, des choses qu'il communiquait en secret, non sans doute à tous ceux qu'il baptisait, mais à ceux-là seulement qui s'étaient fait instruire par lui avant son baptême. Nous avons des exemples de semblables prières qui sont vraiment spirituelles, puisque l'esprit lui-même prie dans le cœur des saints, et qui recèlent une science cachée et admirable : telle est, du moins en partie, la prière d'Anne, dans le premier livre des Rois ; car, « comme » elle redoublait ses prières en présence du Seigneur, et qu'elle lui » parlait du fond du cœur, » elle n'avait pas besoin du secours de l'Écriture. Le psaume seizième est intitulé : *Prière de David* ; le quatre-vingt-neuvième, *Prière pour Moïse le serviteur de Dieu*, et le cent-unième : *Prière du pauvre dans l'affliction, et répandant sa prière en présence du Seigneur*. Toutes ces prières faites en réalité, et dictées par l'Esprit saint, sont encore pleines des préceptes de la divine sagesse, de sorte qu'on peut dire au sujet des promesses qu'elles nous présentent : « Où est le sage qui puisse les comprendre? l'homme intelligent capable de les pénétrer? » Ainsi, puisqu'il est si difficile de traiter de la prière, et que, pour comprendre et développer dignement un aussi grand sujet, il faut que le Père daigne nous éclairer, le Verbe, son fils unique, nous instruire, et l'Esprit saint nous aider par sa coopération, je prie comme homme ; car je ne suis pas assez présomptueux pour croire que l'esprit vienne prier en moi, avant que je sache ce que c'est que la prière ; je prie, dis-je, le Seigneur, de nous en donner une connaissance spirituelle et parfaite, et de nous faire pénétrer le sens des prières citées dans les Évangiles. Maintenant je commence.

3. Des deux mots employés par l'Écriture pour signifier *prière*, *αἴτη* et *προσευχή*, le premier est souvent pris dans un autre sens, et signifie *vœu*, quand nous promettons à Dieu de faire telle ou telle chose, s'il nous accorde ce que nous lui demandons. Je le trouve pour

« Et vovit Jacob votum : (εὐχὴν) dicens : Si fuerit Dominus Deus me-
 » cum et custodierit me in via hac per quam ambulo, et dederit mihi
 » panem ad vescendum, et vestimentum ad induendum, reversusque
 » fuero prospere ad domum patris mei : erit mihi Dominus in Deum,
 » et lapis iste quem erexi in titulum vocabitur domus Dei, cuncto-
 » rumque quæ dederis mihi decimas offeram tibi ¹... » Ubi etiam no-
 tandum est nomen εὐχῆς sæpe alio sensu accipi quam προσευχῆς, de
 eo nempe qui cum voto (εὐχῆ) talia se facturum promittit, si talia a
 Deo sit consecutus. Ponitur tamen illud vocabulum et consueto lo-
 quendi modo (pro oratione), ut in Exodo hæc invenimus post rana-
 rum plagam quæ inter decem est ordine secunda... « Vocavit autem
 » Pharao Moysen et Aaron, et dixit eis : Orate Dominum ut auferat
 » ranas a me et a populo meo : et dimittam populum ut sacrificet
 » Domino ². » Si quis autem, eo quod Pharaonis sit illa vox *orate*
 (εὐξασθε), difficile sibi persuaserit eam præter priorem voti significa-
 tionem, etiam consuetam orationis habere, observandum est quod
 sequitur et sic habet : « Dixitque Moyses ad Pharaonem : Constitu-
 » mihi quando deprecer pro te et pro servis tuis et pro populo tuo,
 » ut abigantur ranæ a te et a populo tuo et a domibus vestris et tan-
 » tum in flumine remaneant ³. » Observavimus autem de sciniphibus,
 quæ tertia plaga fuit, neque Pharaonem orationem fieri postulare,
 neque Moysen orare ⁴. At de muscis, quæ quarta fuit, ait : « Rogate
 » pro me ⁵. » Quando et ait Moyses : « Egressus a te orabo (εὐξομαι)
 » Dominum, et redcet musca a Pharaone et a servis ejus et a populo
 » ejus cras. » Et paulopost : « Egressusque Moyses a Pharaone oravit
 » Deum ⁶. » Rursus cum ad quintam et sextam plagam neque Pharao
 postulaverit orationem fieri, neque Moyses oraverit, ad septimam
 « misit Pharao et vocavit Moysen et Aaron dicens ad eos : Peccavi
 » etiam nunc, Dominus justus : ego et populus meus impii. Orate igi-
 » tur Dominum : et desineant fieri tonitrua et grando et ignis ⁷. » Et
 post pauca : « Egressusque Moyses a Pharaone ex urbe, tetendit ma-
 » nus ad Dominum ; et cessaverunt tonitrua ⁸. » Quare autem non di-
 catur « oravit, ut in superioribus, sed tetendit manus ad Dominum, »

¹ Gen. xxviii, 20, 21, 22. — ² Exod. viii, 8. — ³ Ibid. 9. — ⁴ Ibid. 17. — ⁵ Ibid.
 28, 29. — ⁶ Ibid. 30. — ⁷ Ibid. ix, 27. — ⁸ Ibid. 29.

la première fois, si je ne me trompe, avec cette acception, au moment où Jacob, fuyant la colère de son frère Esau, se retirait dans la Mésopotamie, d'après les avis d'Isaac et de Rebecca. Il faut donc entendre ainsi ce passage : « Jacob fit ce vœu : Si le Seigneur Dieu est » avec moi et qu'il me défende dans cette voie où je marche ; s'il me » donne du pain pour me nourrir et des vêtements pour me couvrir, » et que je retourne heureusement dans la maison de mon père, le » Seigneur sera mon Dieu ; et cette pierre que j'ai élevée comme un » monument sera appelée la maison de Dieu ; et je vous offrirai, Sei- » gneur, la dîme de tous les biens que vous m'avez donnés. » Mais ce mot est pris également dans le sens ordinaire, comme dans l'Exode, à l'occasion de la seconde plaie dont Dieu frappa l'Égypte, en répandant une multitude innombrable de grenouilles sur ce pays. « Pha- » raon fit venir Moïse et Aaron, et leur dit : Priez le Seigneur de nous » délivrer de ces grenouilles, moi et mon peuple, et je laisserai partir » votre peuple, afin qu'il sacrifie au Seigneur. » Si l'on avait de la peine à se persuader que ce mot *priez*, parce qu'il sort de la bouche de Pharaon, pût avoir, outre la première signification dont nous avons parlé, celle de *vœu*, le sens ordinaire de *prière*, on n'a qu'à remarquer ce qui suit : « Moïse répondit à Pharaon : Marque-moi le » jour où je prierai pour toi, pour tes serviteurs et pour ton peuple, » afin que j'éloigne les grenouilles de toi et de ta maison, de tes ser- » viteurs et de ton peuple, et qu'elles demeurent dans le fleuve. » Nous avons déjà remarqué, au sujet des moucheron qui furent la troisième plaie, que Pharaon ne demande point à Moïse de prier, et que Moïse ne prie point. Mais à la quatrième plaie, celle des mouches, Pharaon dit : « Priez pour moi. » Moïse dit aussi : « Je vais prier pour » toi le Seigneur, et les mouches s'éloigneront de Pharaon et de ses » serviteurs, et de son peuple dès demain. » Et un moment après, « Moïse s'éloigna de Pharaon et pria Dieu. » A la cinquième et à la sixième plaie, Pharaon ne demande point de prière, et Moïse ne prie pas. Mais à la septième, « Pharaon envoya chercher Moïse et Aaron, » et leur dit : J'ai péché encore cette fois : le Seigneur est juste ; mais » moi et mon peuple, nous sommes impies. Priez donc le Seigneur de » faire cesser le tonnerre, la grêle et la foudre. » Et ensuite : « Moïse » quitta Pharaon, sortit de la ville, leva les mains vers le Seigneur, et » le tonnerre cessa. » Nous verrons plus tard pourquoi il n'est pas dit, comme plus haut : « Il pria, » mais « il leva les mains vers le Sei- » gneur. » A la huitième plaie, Pharaon dit : « Priez le Seigneur votre

expēditur alibi opportunius. Ad octavam plagam ait Pharaō : « Et » rogate Dominum Deum vestrum, ut auferat a me mortem istam. » Egressusque Moyses de conspectu Pharaonis oravit Dominum ¹. » Diximus nomen εὐχῆς sæpe non vulgari sensu accipi, ut de Jacob vidimus. Sed et in Levitico : « Locutus est Dominus ad Moysen dicens ; » Loquere filiis Israël et dices ad eos : Qui votum fecerit et spon- » derit Domino animam suam, si fuerit masculus a vicesimo anno » usque ad sexagesimum annum, dabit quinquaginta siclos argenti ad » mensuram sanctuarii ². » Et in Numeris : « Locutusque est Dominus » ad Moysen, dicens : Loquere ad filios Israël, et dices ad eos : Vir » sive mulier cum fecerint votum (εὐχῆν) ut sanctificentur, et se vo- » luerint Domino consecrare, a vino et omni quod inebriare potest » abstinebunt ³; » et reliqua de eo qui Nazaræus dicebatur. Deinde post pauca : « Et sanctificabit caput suum in die illa qua sanctificatus » est Domino, dies voti ⁴. » Iterum post pauca : « Et hæc est lex ejus » qui vovit; quacumque die impleverit dies voti sui ⁵. » Et paulopost : « Et post hæc bibit, qui vovit, vinum. Hæc est lex ejus qui vovit, » quicumque voverit munus suum Domino pro voto, absque iis quæ » invenerit manus ejus, secundum potentiam voti sui, quod utique » voverit juxta legem puritatis ⁶. » Et ad finem Numerorum : « Et lo- » cutus est Moyses ad principes tribuum filiorum Israël, dicens : Hoc » est verbum quod præcepit Dominus : Homo, quicumque voverit » votum Domino, aut juraverit juramentum, aut definierit definitione » de anima sua, non profanabit verbum suum : omnia quæcumque » exierint de ore ejus, faciet. Si autem voverit mulier votum Domino, » aut definierit definitionem in domo patris sui in juventute sua, et » audierit pater ejus vota ejus et definitiones ejus quas definivit ad- » versus animam suam, et tacuerit pater ejus : et stabunt omnia vota » ejus; et omnes definitiones quas definivit adversus animam suam, » manebunt ei ⁷. » Et consequenter nonnulla de ejusmodi fœmina Lex præscribit. Eadem significatione in Proverbiis scriptum est : « La- » queus viro cito quid ex propriis sanctificare : postea enim quam » voverit, evenerit pœnitere ⁸. » Et in Ecclesiaste : « Bonum est non

¹ Exod. x, 17. — ² Lev. xxvii, 1. — ³ Num. vi, 1. — ⁴ Ibid. 11. — ⁵ Ibid. 13. —

⁶ Ibid. 21. — ⁷ Ibid. xxx, 2. — ⁸ Prov. xx, 25.

» Dieu, afin qu'il éloigne de moi ce fléau. Et Moïse s'étant éloigné de la présence de Pharaon, pria le Seigneur. » Nous avons dit que le mot *וַיַּחַן* était souvent pris dans une autre acception que celle de prière, qui est la plus commune, et qu'il signifiait *vœu*, comme nous l'avons vu au sujet de Jacob. Il en est de même dans le Lévitique : « Le Seigneur adressa la parole à Moïse et lui dit : Parle aux enfans d'Israël, et dis-leur : Celui qui aura fait un vœu et engagé son ame au Seigneur donnera, si c'est un homme de l'âge de vingt ans à soixante, cinquante sicles d'argent, selon le poids du sanctuaire. » Et dans les Nombres : « Le Seigneur adressa la parole à Moïse et lui dit : Parle aux enfans d'Israël et dis-leur : L'homme ou la femme qui auront fait un vœu dans le but de se sanctifier, et qui auront voulu se consacrer au Seigneur, s'abstiendront de vin et de tout ce qui peut enivrer, » et fera du reste tout ce qui était imposé au *Nazaréen*. Puis, plus bas : « Et il sanctifiera sa tête le jour même où son vœu aura été sanctifié devant le Seigneur. » Et ensuite : « Telle est la loi de celui qui a fait un vœu, quel que soit le jour de l'accomplissement de son vœu. » Et encore : « Après cela, celui qui a fait un vœu pourra boire du vin. Telle est la loi de celui qui a fait un vœu et qui a voué au Seigneur une oblation pour accomplir son vœu, outre les sacrifices qu'il pourra faire de lui-même. Tout ce qu'il aura voué dans son cœur, il l'accomplira selon la loi de la purification. » Et à la fin des Nombres : « Moïse s'adressant aux chefs des tribus des enfans d'Israël, leur dit : Voici le précepte que vous a donné le Seigneur : Si un homme a fait un vœu au Seigneur, qu'il se soit lié par un serment, ou qu'il ait engagé son ame à Dieu, il ne violera pas sa parole ; mais il accomplira tout ce qu'il a promis. Et si une femme a fait un vœu au Seigneur, et qu'elle se soit liée par un serment, étant dans la maison de son père et jeune encore, et que le père, connaissant ce vœu qu'elle a fait et le serment par lequel elle a lié son ame, garde le silence, elle sera obligée par son vœu, et elle accomplira tout ce qu'elle a promis et juré. » Ensuite la loi prescrit plusieurs dispositions touchant cette femme. Les Proverbes parlent dans le même sens : « C'est un danger pour l'homme de faire témérairement un vœu ; car il lui arrivera ensuite de se repentir du vœu qu'il a fait. » Et aussi l'Ecclésiaste : « Il vaut mieux ne pas faire de vœu que de faire un vœu et ne pas l'accomplir. » Et enfin les Actes des Apôtres : « Il en est quatre d'entre nous qui se sont engagés par un vœu. »

» *vovere, quam vovere, et non reddere* ¹. » Et in Actibus Apostolorum : « Sunt nobis viri quatuor votum habentes super se. »

4. Alienum igitur a ratione mihi visum non est primum e duobus quæ *εὐχή* nomine significantur e Scripturis distinguere. Idem et de *προσευχή* faciendum. Nam et hoc nomen præter communem et consuetam acceptionem qua sæpe sumitur, ponitur etiam eo sensu quo solet *εὐχή* usurpari in iis quæ de Anna dicuntur in primo Regum. « Et Heli sacerdote sedente super sellam ante postes templi Domini, » cum esset Anna amaro animo, oravit (*προσηύξατο*) ad Dominum flens » largiter, et votum vovit : (*εὐξάτο εὐχὴν*) dicens : Domine exercituum, » si respiciens videris afflictionem famulæ tuæ, et recordatus mei » fueris, nec oblitus ancillæ tuæ, dederisque servæ tuæ sexum viri- » lem, dabo eum Domino omnibus diebus vitæ ejus, et novacula non » ascendet super caput ejus ². » Posset tamen aliquis non improbabili ratione insistens his verbis : « Oravit ad Dominum et votum vovit, » dicere, si utrumque illa fecit, hoc est, oravit ad Dominum et votum vovit, vocem hanc *προσηύξατο* forte pro oratione accipi quam *εὐχὴν* nominare consuevimus; hæc autem verba *ἤξατο εὐχὴν*, eodem sensu quo in Levitico et in Numeris. Illud enim : « Dabo cum Domino omnibus » diebus vitæ ejus, et novacula non ascendet super caput ejus, » proprie non est *προσευχή*, sed ejusmodi (*εὐχὴ*) votum, cujusmodi Jephthe vovit, ubi dicitur : « Votum vovit Domino dicens : Si tradideris filios » Ammon in manus meas, quicumque primus fuerit egressus de fori- » bus domus meæ, mihique occurrerit revertenti cum pace a filiis » Ammon, eum holocaustum offeram Domino ³. »

5. Post hæc si, ut jussistis, exponenda sunt eorum argumenta qui nihil precibus effici putant, ideoque superfluum esse dicunt orare; hoc quoque non recusabimus pro viribus præstare, communius jam et simplicius accepto (*εὐχῆς*) orationis nomine.... Est illa tam ignobilis opinio, illustribusque destituta propugnatoribus, ut vix inter eos qui providentiam admittunt, Deumque rebus præficiunt universis, reperiatur aliquis qui orationem repudiet. Est enim hæc sententia aut eorum qui omnino sine Deo sint, Deumque esse negent, aut qui nomine tenus Deum ponant, ipsi vero providentiam adimant. Jam

¹ Eccl. v, 4. — ² 1 Reg. i, 9, 10, 11. — ³ Judic. xi, 30.

4. Il n'était pas hors de propos, selon moi, de distinguer les deux significations que l'Écriture donne au mot εὐχῆ. Il en sera de même de προσευχή; car ce mot, outre son acception commune et ordinaire, a souvent le même sens qu'εὐχῆ. Par exemple, dans le premier livre des Rois, au sujet d'Anne : « Le grand-prêtre Héli était assis à l'entrée du temple du Seigneur; et comme Anne était dans une grande amertume, elle pria le Seigneur en répandant une grande abondance de larmes, et elle fit un vœu en disant : Seigneur, Dieu des armées, si vous daignez jeter les yeux sur votre servante, et ne pas m'oublier dans mon affliction; si vous vous souvenez de moi et que vous accordiez à votre servante un enfant mâle, je le consacrerai au Seigneur pour tous les jours de sa vie, et le rasoir ne passera jamais sur sa tête. » On pourrait cependant avec raison, je l'avoue, en s'appuyant sur ces paroles : « Elle pria le Seigneur et fit un vœu, » soutenir que si elle fit l'un et l'autre, une prière et un vœu, ce mot *elle pria* peut être pris dans le sens que nous lui donnons ordinairement, et ces paroles, *elle fit un vœu*, conserver la même signification que dans le Lévitique et les Nombres. En effet, ces mots : « Je le consacrerai au Seigneur pour tous les jours de sa vie, et le rasoir ne passera jamais sur sa tête, » ne sont pas, à proprement parler, une prière, mais un vœu dans le genre de celui de Jephté, lorsque l'Écriture dit de lui : « Il fit un vœu au Seigneur en disant : « Seigneur, si vous livrez entre mes mains les enfans d'Ammon, le premier qui sortira de ma maison et s'avancera à ma rencontre, lorsque je reviendrai vainqueur des enfans d'Ammon, je vous l'offrirai. »

5. Maintenant, je vais reproduire comme vous me l'avez demandé, les argumens de ceux qui pensent que la prière est sans efficacité, et par conséquent inutile; puis, je tâcherai de les réfuter. Vous remarquerez que le mot *prière* sera pris désormais dans son acception la plus simple et la plus commune. Cette opinion est si peu répandue, ses défenseurs sont si obscurs que, parmi ceux qui reconnaissent une providence, et qui avouent que Dieu préside au gouvernement de l'univers, à peine pourrait-on trouver un seul homme qui rejette la prière. Un pareil sentiment ne peut convenir qu'à ceux qui sont absolument athées et nient l'existence de Dieu, ou, si l'on veut, à ceux qui, en l'admettant seulement de nom, ne veulent pas reconnaître sa

tamen adversaria potestas cum velit impiissima quæque dogmata Christi nomini prætexere doctrinæque Filii Dei, etiam non esse orandum suadere quosdam potuit. Cujus sententiæ duces ii sunt qui res sensibiles tollunt omnino, qui nec baptismo utuntur nec Eucharistia, Scripturasque cavillationibus suis detorquent, quasi non ejusmodi orationem velint, sed aliud sensu longe diverso doceant. Hæ autem possunt eorum esse rationes qui preces repudiant, et tamen Deum universis præesse dicunt et providentiam asserunt: neque enim nunc propositum est eorum dicta excutere qui Deum omnino aut providentiam tollunt. Deus omnia novit antequam fiant, nec quidquam cum existit ideo primum innotescit ipsi quod existat quasi non ante cognitum. Quid igitur opus est preces ad eum mittere qui antequam oremus scit quibus indigeamus? « Scit enim Pater cœlestis quid opus sit » nobis, antequam petamus eum ¹. » Æquum est autem eum qui et pater omnium et opifex est, « diligitque omnia quæ sunt, et nihil odit » eorum quæ fecit ², » salubriter quæ ad singulos attinent, etiamsi non orent, dispensare, patris more qui cum infantes regit, non eorum preces expectat qui vel omnino petere non possunt, vel præ incitia sæpe res utilibus opportunisque contrarias capere volunt. Plus autem nos homines a Dei mente distamus quam ulla puerorum infantia a mente parentum. Credibile est Deum non prævidere tantum quæ futura sunt, sed et præordinare, nec quidquam accidere præter ea quæ ab ipso prius ordinata sunt. Ut igitur si quis oriri solem precaretur, stultus haberetur, cum id suis effici precibus peteret, quod etiam sine precibus futurum erat: sic amens ille foret qui propter orationem suam fieri putaret quod, etsi non orasset, omnino futurum erat. Rursus ut omnem ille insaniam excederet qui, quod sol in æstivo solstitio molestus sit et adurat, precibus suis putaret solem ad verna signa transferendum, ut ipse commoda fruatur aëris temperie: sic quæ humano generi incommoda necessario accidunt si quis precibus fieri putat posse ne patiat, omnem ille superaverit insaniam. Quod si « alienati sunt peccatores a vulva, » et segregatus est justus « ex » utero matris ³; » et: « Cum nondum nati fuissent, aut aliquid boni » egissent aut mali, ut secundum electionem propositum Dei mane-

¹ Matth. vi, 8. — ² Sap. xi, 25. — ³ Psal. LVII, 4. Gal. i, 15.

providence. Déjà cependant l'ennemi de notre foi, en prétendant rattacher les dogmes les plus impies à la doctrine du fils de Dieu, et les autoriser du nom de Jésus-Christ, est parvenu à persuader à quelques-uns que la prière était sans aucune utilité. Les chefs de cette opinion sont ceux qui réprovent absolument toutes les choses sensibles, ne reçoivent ni le baptême, ni l'eucharistie, font violence par leurs interprétations captieuses au sens des Écritures, et soutiennent qu'elles n'entendent pas donner au mot *prière* le sens que nous lui donnons communément, mais un autre entièrement différent. Voici quels peuvent être les raisonnemens de ceux qui rejettent la prière, et qui cependant avouent que Dieu préside au gouvernement de l'univers, et reconnaissent sa providence : car pour ceux qui nient la providence et l'existence de Dieu, ce n'est pas notre dessein de réfuter maintenant leurs opinions. Ils disent donc : Dieu connaît toutes choses avant qu'elles existent, et il ne commence pas à connaître une chose au moment de son existence, comme si elle lui eût été inconnue avant qu'elle existât. A quoi sert-il donc d'adresser des prières à celui qui sait, avant que nous l'implorions, quels sont nos besoins ? « Car le père céleste connaît ce qui nous est nécessaire avant que nous le lui demandions. » D'ailleurs il est juste que celui qui est le père et le créateur de toutes choses, « qui aime tout ce qui existe, et qui ne hait rien de ce qu'il a fait, » accorde à chacun de nous ce qui peut lui être salutaire, quand même il ne le demanderait pas ; comme un père qui prévient les besoins de ses enfans, sans attendre leurs prières, soit parce qu'ils ne peuvent encore rien demander, soit parce que leur inexpérience exigerait souvent ce qui est nuisible ou inopportun. Or, la distance est plus grande entre la faiblesse humaine et la sagesse de Dieu, qu'entre la première enfance et l'expérience d'un père. Nous devons croire que Dieu a non seulement prévu, mais prédisposé les événemens futurs, et qu'il n'arrive rien qui n'ait été dès le commencement réglé par lui. Celui qui demanderait à Dieu que le soleil se levât, ne passerait-il pas pour un fou, de prétendre obtenir par ses prières ce qui devait arriver même sans ses prières ? Ce serait donc une égale folie que d'attribuer à la prière, ce qui sans elle ne devait pas moins arriver. Ne serait-ce pas encore pousser la démence à son dernier excès, que de croire, parce que le soleil dans le solstice d'été est brûlant et insupportable, qu'on pourra le faire rétrograder par la prière au signe du printemps, afin de jouir d'une température plus douce ? Mais alors s'imaginer qu'on peut, par ses

» ret, non ex operibus, sed ex vocante dicitur, quia major serviet
 » minori¹: » frustra pro remissione peccatorum oramus, aut ut spi-
 ritum fortitudinis accipiamus, et omnia possimus confortante nos
 Christo². Si enim peccatores sumus, alienati sumus a vulva: si ex
 utero matris nostræ sumus segregati, optima quæque nobis etiam
 non orantibus occurrent. Quas enim preces obtulerat Jacob, de quo,
 antequam nasceretur, prædictum est fore ut superaret Esaü, ipsi
 quoque serviret frater³? Quid impie gesserat Esaü ut odio haberetur
 nondum natus? Cur orat Moyses, ut in octogesimo septimo psalmo
 habetur, si « refugium ejus est Deus antequam montes fierent aut
 » formaretur terra et orbis⁴... » Sed et de salvandis omnibus in Epis-
 tola ad Ephesios scriptum est, elegisse eos patrem *in ipso*, nempe in
 Christo, « ante mundi constitutionem, ut *essent* sancti et immaculati
 » in conspectu ejus in charitate. Qui prædestinavit eos in adoptionem
 » filiorum per Jesum Christum in ipsum⁵. » Aut igitur ex iis aliquis
 est qui electi sunt ante mundi constitutionem, nec fieri potest ut ex-
 cidat ab illa electione; adeoque oratione hic non indiget: aut electus
 non est, neque prædestinatus; isque frustra orat, cum ejus oratio vel
 millies repetita exaudienda non sit: « Nam quos præscivit Deus et
 » prædestinavit conformes fieri imaginis gloriæ Filii sui. Quos autem
 » prædestinavit, hos et vocavit, et quos vocavit, hos et justificavit;
 » quos autem justificavit, illos et glorificavit⁶. » Quid laborat Josias,
 quid orando anxius est an ejus orationes exaudiendæ sint, necne,
 multis ante generationibus a Propheta nominatim designatus, de quo
 quid facturus esset non prævisum modo, sed et multis audientibus
 prædictum est? Quare autem Judas orat, ut etiam oratio ejus fiat in
 peccatum, cum a Davidis temporibus prædictum sit amittendum ab
 eo episcopatum et ab altero accipiendum ejus loco⁷? Unde non con-
 venit Deum, cum sit immutabilis et prævideat omnia, et suis firmiter
 decretis inhæreat, orare quasi aut voluntas ejus oratione posse mu-
 tari putaretur, aut quasi non ante disposuerit omnia, sed singulorum
 expectet preces, obsecrare, ut propter preces ita quæque disponat
 prout oranti convenit, tuncque ordinet quod rectum probaverit nec

¹ Rom. ix, 11. — ² Phil. iv, 13. — ³ Genes. xv, 23. — ⁴ Psalm. xc, 1. — ⁵ Ephes.
 i, 5. — ⁶ Rom. viii, 29. — ⁷ Psal. cviii, 7.

prières, se soustraire aux maux qui sont le partage nécessaire de l'humanité, n'est-ce pas également le comble de la démence? Que si « les pécheurs sont ses ennemis dès le sein de leur mère, » si le juste aussi, « dès le sein de sa mère, » a été choisi de Dieu; si « avant » de naître, avant d'avoir fait ni bien ni mal, afin que le dessein de » Dieu s'accomplît selon son élection, et non à cause de leurs œuvres, » il fut dit que l'aîné serait assujetti au plus jeune, » c'est vainement que nous prions pour la rémission de nos péchés, ou pour obtenir cet esprit de force avec lequel nous puissions dire : Je puis tout en Jésus-Christ qui me fortifie. Si nous sommes pécheurs, nous sommes réprouvés dès le sein de notre mère; mais si, dès le sein de notre mère, Dieu nous a choisis, tous les biens viendront au-devant de nous, même sans que nous les demandions. Quelles prières Jacob avait-il donc adressées à Dieu, pour que Dieu annonçât avant sa naissance qu'il dominerait son frère, et que son frère lui serait soumis? De quel crime Esau s'était-il rendu coupable pour être haï de Dieu avant que de naître? Pourquoi Moïse prie-t-il, comme il est dit dans le quatre-vingt-septième psaume, si « le Seigneur est son refuge avant » que les montagnes fussent formées, avant la création du ciel et de la » terre? » Quant à ceux qui doivent être sauvés, il est écrit dans l'épître aux Éphésiens, que le Père les a tous choisis en Jésus-Christ, « avant la formation du monde, afin qu'ils fussent saints et sans tache » à ses yeux par la charité, et qu'il les a prédestinés pour en faire ses » enfans adoptifs par Jésus-Christ. » Ainsi donc, tout homme est nécessairement placé dans cette alternative : ou il est du nombre de ceux qui ont été élus avant la formation du monde, et il ne peut perdre le privilège de son élection, par conséquent il n'a nul besoin de prier; ou bien il n'est ni élu ni prédestiné, et ses prières sont inutiles, puisque, quand même il les réitérerait mille fois, elles ne doivent point être exaucées; « car ceux que Dieu a connus par sa prescience, il les a » aussi prédestinés pour être conformes à la glorieuse image de son » fils. Or, ceux qu'il a prédestinés, il les a appelés; ceux qu'il a appe- » lés, il les a justifiés; ceux qu'il a justifiés, il les a glorifiés. » D'où viennent l'inquiétude et l'anxiété de Josias lorsqu'il prie? Pourquoi craint-il que ses prières ne soient pas exaucées, lui que depuis tant de générations le prophète avait désigné par son nom, lui dont les actions avaient été non-seulement prévues, mais même annoncées à tout le peuple? D'un autre côté, dans quel but Judas a-t-il recours à la prière, puisque cette prière même doit lui être imputée à péché, et

ante præviderit. Ponam autem hic ipsis verbis quæ tuis ad me litteris inseruisti. Ea sic habent : 1° Si Deus futurorum præsciis est, et ipsa oportet fieri, vana est oratio ; 2° Si omnia juxta voluntatem Dei fiunt, et stabilia sunt ipsius decreta, nec quidquam eorum quæ vult mutari potest, vana est oratio. Hæc vero sunt quæ ad objecta dissolvenda quæ hominem reddunt ad orandum segniorem, utiliter puto præmitti posse.

6. Eorum quæ moventur quædam motorem habent extra, ut quæ anima carent, et habitu solo continentur, ut etiam ea quæ a natura vel ab anima moventur, cum non qua talia sunt moventur, sed eodem modo ac illa quæ habitu solo continentur : lapides enim a lapidibus excisi aut a radice ligna, habitu solo continentur, et moventur ab extero. Imo et ipsa animalium corpora, et plantæ quæ ferri possunt, cum ab aliquo transferuntur, non qua plantæ aut animalia transferuntur, sed perinde ac lapides aut ligna quæ excisa crescere jam ac nutrirî non possunt : ac si moveantur, cum fluxa sint omnia corpora, corrumpuntur, sequiturque is motus qui in corruptione fit. Secundus est eorum ordo quæ moventur ab inexistente natura aut anima : quæ etiam ex se moveri dicunt ii qui magis proprie vocabulis utuntur. Tertius est motus animalium : qui motus a se ipsis dicitur. Eorum autem quæ ratione utuntur motum puto per se ipsa esse motum. Quod si ab animali motum illum a se ipso abstulerimus, jam ne animal quidem esse intelligi potest, sed simile erit aut plantæ quæ a natura sola movetur, aut lapidi qui ab extero impellitur. Quod si quid proprium sequatur motum, cum id dixerimus per se ipsum moveri, rationale id esse necesse est. Igitur qui nihil esse volunt in nostra potestate, eos ineptissimum illud admittere necesse est : primum nos

que dès le temps de David il avait été prédit qu'il perdrait l'épiscopat, et qu'un autre en serait revêtu à sa place? C'est donc faire injure à Dieu que de le prier, puisqu'il prévoit tout, qu'il est immuable de sa nature, et inébranlable dans ses desseins; car c'est supposer, ou qu'il peut changer le cours de ses volontés au gré de nos prières, ou que n'ayant pas tout réglé dès le commencement, il attend que nos prières le déterminent, et que notre convenance particulière lui serve de règle pour établir ce qu'il trouvera juste sans l'avoir auparavant prévu. Enfin, pour résumer toutes ces difficultés en quelques mots, je vais citer ici littéralement ce que vous m'avez écrit dans votre lettre. Vous dites : 1° Si Dieu prévoit les événemens futurs, et qu'ils s'accomplissent nécessairement, la prière est inutile; 2° Si tous arrivent par la volonté de Dieu, que cette volonté soit immuable, et qu'aucun de ses desseins ne puisse être changé, la prière est encore inutile. Avant de réfuter ces objections contre la prière, dont s'autorise notre lâcheté, je crois utile d'entrer dans quelques éclaircissemens préliminaires.

6. Parmi les corps qui se meuvent, les uns ont un moteur externe comme les corps inanimés, et qui ne subsistent que par la force de cohésion, comme aussi ceux qui ont un mouvement propre ou une ame; toutes les fois qu'ils sont mus, non en vertu de leur nature, mais de la même manière que les premiers, qui ne subsistent que par la force de cohésion. Par exemple, les pierres tirées d'une carrière, l'arbre séparé de sa racine, ne subsistent plus que par la force de cohésion, et reçoivent le mouvement des corps externes; les corps mêmes des êtres animés et les plantes qu'on peut transporter d'un lieu à un autre, lorsqu'on les transporte en effet, n'éprouvent pas ce mouvement en tant qu'animaux ou plantes, mais ils le reçoivent comme les pierres ou les arbres, qui, séparés, les unes de la carrière, les autres de leurs racines, ne peuvent plus prendre ni nourriture ni accroissement : et quoique ces corps soient mus accidentellement, ils ne tardent pas, selon la destinée de leur nature, à se corrompre, et n'offrent plus que ce mouvement qui résulte de la corruption. La seconde classe est celle des corps qui ont un mouvement, une vie qui leur est propre, ou, pour parler plus exactement, un mouvement inhérent à leur nature (*ex se*). La troisième comprend les êtres animés : leur mouvement est appelé spontané (*a se*). Quant aux êtres doués de raison, je pense que leur mouvement doit s'appeler volontaire (*per se*). Mais si nous ôtons à l'animal le mouvement qu'il a par lui-même, nous ne pourrions plus le

animantes non esse, deinde neque rationales, sed quasi ab extero-
 motos, neque nosmetipsos ullatenus moventes, ita ut ab illo fieri di-
 cenda sint quæ facere credimur. Præterea attendat aliquis iis quæ in
 se sentit, et videat an sine impudentia negare possit se ipsum velle,
 se ipsum comedere, se ipsum ambulare, se ipsum assentiri et quasli-
 bet opiniones accipere, se ipsum alia abnuere ut falsa. Ut igitur quæ-
 dam sententiæ sunt quibus nunquam adduci poterit homo ut assen-
 tiatur, quantumvis multis probationibus utatur, et quantumvis multa
 dicat ad persuadendum conquisita : sic fieri non potest ut ita quis-
 quam de rebus humanis sentiat, quasi nihil maneat in nostra potes-
 tate. Quis enim credit nihil mente comprehendere posse, aut ita vivit ut
 de rebus omnibus, quæcumque tandem illæ sint, dubitet? Quis non
 increpat famulum cum peccantis servi speciem animo perceperit?
 Quis filium non accusat debita parentibus obsequia non reddentem?
 aut non queritur et vituperat quasi turpiter agentem mulierem adul-
 teram? Vim enim facit ipsa veritas et cogit, quantumvis cavillari
 libeat, impetu quodam in laudes et in vituperia ferri, quod vere sit
 aliquid in nostra potestate, idque vel laude vel contumelia dignum.
 Igitur si nostrum servatur liberum arbitrium quo innumeris modis vel
 ad virtutes vel ad vitia, vel ad ea quæ decent, vel ad ea quæ ab
 officio aberrant, propendemus, vel ab iisdem declinamus : necesse
 est hoc cum reliquis antequam sit, Deo notum esse a creatione et
 constitutione mundi quale futurum sit; et in omnibus quæ præordi-
 navit Deus, consequenter ut unumquodque vidit in nostra futurum
 potestate, præordinasse etiam prout exigit quilibet nostri arbitrii
 motus, quid ipsi debeat ex providentiæ parte respondere, quid juxta
 connexionem rerum futurarum accidere : non quod præscientia Dei
 causa sit eorum omnium quæ futura sunt et quæ proprio motu arbi-
 trioque nostro effecturi sumus. Etsi enim (id modo supponere liceat)
 futura Deus non cognosceret, non eo minus hæc sumus effecturi, hæc
 volituri : rebus tamen id accidit ex præscientia divina, ut ordine ad
 universi gubernationem orbisque statum utilissimo disponantur sin-
 gula quæ in nostra sunt potestate. Si ergo quodvis eorum quæ nostri
 sunt arbitrii cognitum est ipsi, ordinari a providentia quid cuique
 pro dignitate conveniat, rationi congruit, et quid ille aliquis oret,

concevoir comme animal ; et il sera dès lors semblable à une plante qui n'est mue que par la nature, ou à une pierre qui reçoit le mouvement d'un agent externe. Quant à l'être qui obéit à un mouvement qui lui est propre, puisque nous avons nommé ce mouvement volontaire, cet être est nécessairement raisonnable. Ainsi ceux qui prétendent que rien ne dépend de notre volonté, sont forcés d'admettre cette conséquence absurde : d'abord que nous ne sommes point animés, puis que nous ne sommes point raisonnables, mais que nous recevons en quelque sorte le mouvement d'un pouvoir externe, sans y contribuer en rien ; de sorte qu'il faudrait dire que c'est lui qui agit quand nous croyons agir nous-mêmes. D'ailleurs, pour peu qu'un homme veuille réfléchir sur ce qu'il éprouve au dedans de lui, il reconnaîtra qu'il ne peut nier sans impudence que c'est lui qui veut, lui qui mange, lui qui marche, lui qui approuve telle opinion comme vraie, lui qui rejette telle autre comme erronée. Si donc il est certaines opinions qu'on ne pourra jamais nous faire adopter, malgré tous les efforts de la plus habile dialectique et de l'éloquence la plus persuasive, il est également impossible que personne soit convaincu dans sa conscience que notre nature ne peut rien par elle-même. Est-il un seul homme qui croie que l'intelligence ne peut rien comprendre, ou qui vive comme s'il doutait de l'existence réelle de tous les êtres sans exception ; qui ne réprimande son serviteur quand il le trouve en faute, quoiqu'il ne voit en lui qu'une apparence ; qui ne condamne un fils qui refuse à ses parens l'obéissance qu'il leur doit ; qui ne blâme et n'accuse hautement une femme adultère comme coupable d'un crime honteux ? En effet, la vérité elle-même nous fait violence, et nous contraint, malgré tous nos sophismes, et par un penchant naturel vers la louange ou le blâme, à reconnaître que nous sommes vraiment libres, et que telle action mérite la désapprobation ou des éloges. Mais si nous admettons ce libre arbitre, qui nous porte de mille manières à rechercher ou à fuir le vice ou la vertu, le bien ou le mal, il faut nécessairement admettre aussi que Dieu a dû connaître, avant que ce libre arbitre existât, avant même que le monde fût créé, quelles seraient ses déterminations futures ; et que, lorsqu'il a prédisposé tous les évènements, en raison de cette connaissance anticipée de nos actions, il a dû régler aussi d'avance, selon que l'exige chaque acte particulier de notre libre arbitre, ce qui devait être l'effet soit de l'intervention de sa providence, soit de la liaison des évènements, sans que cette prescience de Dieu puisse être regardée comme la cause ni des évènements ni des

quomodo affectus sit, quid credat, quid sibi fieri velit, præcognosci; quo præcognito, tale aliquid consequenter providentiæ ordine comprehendere: Hunc orantem assidue, propter illam ipsam quam fundet orationem, exaudiam: hunc vero non exaudiam, aut quod indignus sit qui exaudiatur, aut quod ea petiturus sit quæ nec ipsi capere expedit, nec me dare decet: item propter hanc istius, verbi gratia, orationem ipsum non exaudiam, propter illam exaudiam. Quod si quis eo turbetur quod, cum Dei de rebus futuris præscientia falli non possit, quasi necessitas rebus afferatur; huic respondendum hoc ipsum a Deo necessario cognosci, nempe illum hominem non necessario nec firmiter velle meliora, aut sic pejora volituram, ut mutationis in melius incapax futurus sit. Rursus hæc, ait Deus, illo orante faciam; decet enim me, cum nec oraturus sit indigne, neque negligenter circa orationem versaturus. Huic cum aliquantulum oraverit, « superabundanter quam petit aut intelligit ¹, » illa largiar: decet enim me beneficiis illum vincere et plura tribuere quam petere sit capax. Huic, cum talis futurus sit, Angelum illum mittam ministrum qui ab hoc tempore saluti ejus collaborare incipiat, et huc usque adsit: illi istum, verbi gratia, illo digniorem, cum ille hoc melior futurus sit. Ab hoc alio qui, postquam se excellentiori tradiderit doctrinæ, fractus erit et recurret ad terrena, optimum illum adiutorem avertam; quo recedente, ut meruerit, pessima quædam hæcce potestas, nacta occasionem ut ipsius insidietur ignaviæ, prompta adærit, et ad illa peccata provocabit, cum se ipse paratum ad peccandum præbuerit. Sic itaque dicturus ille putandus est qui præordinat omnia. Amos gignet Josiam qui non æmulabitur patris peccata, sed hancce viam ad virtutem ducentem illorum ope qui ipsi aderunt nactus vir bonus erit; qui et altare subvertet a Jeroboam male ædificatum. Judam novi, cum inter homines Filius meus versabitur, bonum initio futurum, at perversum iri deinde et in humana decisurum peccata, quem propterea æquum erit talia quædam pati. Hanc præscientiam forte de omnibus, certe de Juda et mysteriis aliis etiam Dei Filius habet, qui rerum futurarum evolutionem perspicuus, videt Judam et quæ admissurus est peccata; ita ut hæc animo comprehen-

¹ Ephes. III, 20.

actions qui dépendent de notre propre mouvement et de notre liberté. Car, qu'on me permette cette hypothèse : quand même Dieu n'eût pas connu l'avenir, nous n'en aurions pas moins voulu et fait certaines actions ; mais il est arrivé, par la prescience de Dieu, que chacune d'elles, quoique libre, a été disposée dans l'ordre le plus utile pour la conservation du monde et le gouvernement de l'univers. Si donc tous les actes de notre libre arbitre, sans exception, lui ont été connus, la raison doit avouer qu'il était digne de sa providence de régler ce qui convenait au mérite de chacun ; qu'il a dû connaître d'avance ce que chacun de nous demande dans ses prières, les sentimens qu'il éprouve, ce qu'il croit, ce qu'il désire ; et que, d'après cette prescience, il a réglé, dans l'ordre établi par sa providence, ce qui suit : Celui-ci sera assidu à me prier ; j'exaucerai sa prière. Je n'exaucerai pas celui-là, ou parce qu'il ne méritera pas d'être exaucé, ou parce qu'il me demandera des choses qui tourneraient à son détriment, et qu'il serait indigne de moi de lui accorder ; ou bien encore, je l'exaucerai à cause de telle prière, je ne l'exaucerai pas en raison de telle autre. Que si l'on s'effiaie de ce que, la prescience de Dieu étant infaillible, les événemens futurs sont en quelque sorte sous l'empire de la nécessité, je répondrai que cela même est connu de Dieu nécessairement, savoir que tel homme ne voudra pas le bien nécessairement ni avec persévérance, ou qu'il recherchera le mal avec tant d'opiniâtreté qu'il deviendra incapable de conversion. J'accorderai encore cette grâce, dit Dieu, à la prière de celui-ci ; ma justice l'exige, puisqu'il ne m'a prié ni avec indignité ni avec négligence ; lorsque celui-là m'aura prié pendant quelque temps, je lui accorderai « bien au-delà de ce qu'il » demande ou de ce qu'il espère ; » il est digne de moi de le vaincre en bienfaits, et de lui donner plus même qu'il ne peut demander. J'enverrai à celui-ci, qui doit avoir telle disposition, un de mes anges pour travailler avec lui à l'œuvre de son salut, depuis telle époque jusqu'à telle autre ; j'enverrai à celui-là un plus vertueux que lui, parce qu'il doit un jour le surpasser en vertu. J'éloignerai de cet autre, qui, après avoir suivi une excellente doctrine, finira par se décourager et par retourner aux choses de la terre, ce guide, cet ami fidèle : son éloignement qu'il aura mérité sera cause que la puissance de l'ennemi, trouvant enfin l'occasion de tendre un piège à sa lâcheté, se hâtera de la saisir, et le provoquera à ces crimes pour lesquels il avait montré d'avance une funeste disposition. Nous pouvons supposer encore que tel a dû être le langage de celui qui a tout réglé

dens, etiam ante natum Judam per Davidem dixerit : « Deus, laudem meam ne tacueris ¹, » et reliqua. Sciens itaque futura Deus et qualem contentionem habiturus sit ad pietatem Paulus : Apud me ipsum, inquit, ante initium rerum carni mundi opificium aggrediar, ipsum seligam, et istis hominum salutis adjutricibus simul ac natus erit potestatibus commendabo, segregans illum ex utero matris : permittamque initio in juventute zelo cum ignorantia conjuncto agitatam, pietatis prætextu eos persequi qui in Christum meum crediderint, et custodire vestimenta lapidantium servum meum et testem Stephanum ²; ut post juvenilem petulantiam, deinceps occasione capta in meliora mutatus non gloriatur coram me, sed dicat : « Non sum dignus vocari Apostolus, quoniam persecutus sum Ecclesiam Dei ³; » sentiensque futura in eum beneficia mea post suos in juventute pietatis specie lapsus, addat : « Gratia autem Dei sum in quod sum ⁴; » prohibitusque conscientia eorum quæ, cum adhuc juvenis esset, adversus Christum patravit, non extollatur magnitudine revelationum quas meo beneficio accepturus est ⁵.

7. Ad ea autem quæ objecta sunt de oratione ut sol oriatur, hæc dicenda. Est suum et soli arbitrium, quando quidem ipse Deum cum luna laudat. Ait enim : « Laudate eum, sol et luna ⁶. » Sic et arbitrium lunam et consequenter stellas omnes habere manifestum est : « Lau-

¹ Psal. cviii, — ² Act. xxii, 20. — ³ 1 Cor. xv, 9. — ⁴ *Ibid.* 10. — ⁵ 2 Cor. xii, 7. — ⁶ Psal. cxlviii, 3.

dès le commencement : Amos donnera le jour à Josias, qui n'imitera pas les fautes de son père ; mais qui, pour avoir préféré, par les conseils de ses amis, le chemin qui mène à la vertu, deviendra un bon prince, et renversera l'autel élevé par les mains impies de Jéroboam. Je sais que Judas, lorsque mon Fils vivra parmi les hommes, sera d'abord bon et fidèle ; mais qu'ensuite il se pervertira, en suivant le penchant de la nature corrompue, et tombera dans des crimes qui lui mériteront une juste punition. Cette prescience, le fils de Dieu lui-même la possède, peut-être à l'égard de toutes choses (1), mais du moins, sans aucun doute, à l'égard de Judas et des autres mystères ; puisqu'il voit, dans l'avenir qui se déroule à ses yeux, Judas et les forfaits qu'il doit commettre, et que long-temps même avant la naissance de Judas, il s'écrie, à cette vue, par la bouche de David : « O Dieu, ne taisez pas ma louange ! » et le reste. Ainsi Dieu, lisant dans l'avenir, et voyant le zèle ardent que Paul devait avoir pour son amour, s'est dit à lui-même : Avant la naissance du monde, lorsque j'entreprendrai l'œuvre de la création, ma sagesse le choisira et l'ornera dès sa naissance de toutes les qualités qui contribuent le plus efficacement au salut : il sera mon élu dès le sein de sa mère. Je permettrai que d'abord, dans sa jeunesse, il soit emporté par un faux zèle, fruit de l'ignorance, et que, sous prétexte de piété, il persécute ceux qui croiront en mon Christ ; qu'il garde même les vêtemens de ceux qui lapideront mon serviteur et mon martyr Étienne : afin que, lorsque la fougue de l'âge se sera modérée en lui, et qu'il aura profité de l'occasion de devenir meilleur, il ne se glorifie pas devant moi, mais qu'il dise : « Je ne suis pas digne du nom d'apôtre, puisque j'ai persécuté l'Église de Dieu ; » et que reconnaissant les bienfaits que ma munificence doit répandre sur lui après les fautes qu'il aura commises dès sa jeunesse sous le voile de la piété, il ajoute : « C'est la grâce de Dieu qui m'a fait ce que je suis. » Et qu'enfin, retenu par la honte de ce qu'il aura fait auparavant contre Jésus-Christ, il ne s'enorgueillisse pas de la grandeur des révélations dont je dois le favoriser.

7. Quant à cette prière qui aurait pour objet de faire lever le soleil, voici ce qu'on peut répondre : Le soleil a aussi une sorte de volonté, (2) puisque, de concert avec la lune, il rend gloire à Dieu, car il est écrit : « Soleil, et toi, lune, louez le Seigneur. » Il est donc évident que la lune, et par conséquent toutes les étoiles, ont une volonté. « Louez le Seigneur, étoiles et lumière. » Mais comme nous avons dit que Dieu par sa sagesse combine et dirige les actions libres de chacun des

» date enim eum, stellæ et lumen. » Ut igitur diximus nostro singularum qui in terra versamur arbitrio uti Deum, et in aliquam terrenarum rerum utilitatem convenienter illa ordinasse; sic etiam existimandum est arbitrio solis et lunæ et siderum necessario illo et firmo et stabili et sapiente usu ordinasse ornatum omnem cœli congruentesque universo siderum conversiones. Quod si de iis quæ a nostro arbitrio pendent, non frustra oro, multo minus de iis que in arbitrio sunt cœlestium illorum siderum quorum ordinatus cursus rebus utilis est universis: quanquam de terrenis quidem rebus dici potest, certas quasdam a circumstantibus species immitti quæ provocent id quod in nobis infirmum est, aut primum ad deteriora, ut hæc vel illa dicamus aut faciamus. In cœlestibus vero quænam potest immissa species ab eo cursu qui mundo utilis est avertere ac dimovere? cum singula etiam citra harum species eorum causam ejusmodi animam habeant ratione compositam, et ejusmodi corpore æthereo purissimoque utantur.

8. Præterea non absurdum erit uti hujusmodi quodam exemplo ut homines ad orandum impellamus, et avertamus ab oratione negligenda. Ut liberi procreari non possunt nisi adhibita muliere coque actu qui ad eam rem utilis est; sic ille aliquis hæc vel illa non accipiet nisi sic oraverit hoc affectus modo, hac fide, et nisi hanc ante orationem vitam duxerit. Itaque non est multum loquendum, non exigua petenda, nec de terrenis rogandum: nec cum ira aut animo perturbato ad orationem accedendum. Sed neque sine puritate intelligere licet quomodo quis orationi vacare possit, nec remissionem peccatorum potest orans consequi nisi ex corde remiserit fratri illatæ veniam injuriæ postulanti. Jam quod orantem eo quo oportet modo vel ad id pro viribus properantem adjuvet, multis arbitror modis evenire posse. Ac primum quidem omnino utile erit si quis ad orandum mente intentus, per ipsum quem inter orandum habebit statum ita se composuerit quasi qui Deo astet et cum ipso loquatur tanquam inspiciente ac præsentem. Sicut enim certæ quædam imagines rerum memoria repetitæ eas inquinant cogitationes quæ oboriuntur cum illæ species animo obversantur: eodem modo credibile est utilem esse recordationem Dei qui præsens est, quique motus animæ omnes etiam peni-

hommes qui vivent sur la terre vers un but d'utilité commune aux choses de la terre, de même aussi devons-nous penser qu'il se sert de la volonté du soleil, de la lune et des astres, volonté qui est nécessaire, stable, permanente et sage, afin de régler par elle la magnificence des cieux, et toutes ces révolutions qui maintiennent l'harmonie de l'univers. Or, si je ne prie pas en vain quand il s'agit de choses soumises à mon libre arbitre, à plus forte raison ma prière ne sera-t-elle pas inutile quand il s'agira de choses qui dépendent des corps célestes dont la marche et le cours ont été réglés dans l'intérêt général de tout ce qui existe. D'ailleurs on peut dire que, sur la terre, tous les objets qui nous entourent nous envoient certaines sensations qui sollicitent notre fragilité et notre penchant au mal, en nous portant à dire ou à faire telle ou telle chose. Mais dans le ciel, quelle sorte d'impression pourrait changer ou déranger le cours des astres si utile au monde, puisque ces corps ont tous une ame raisonnable placée hors des conditions où ces sensations pourraient les impressionner, et qu'ils sont formés d'une substance éthérée et très-pure?

8. Voici encore une comparaison qui ne manque pas de justesse, et qui me paraît propre à engager les hommes à la prière et à les empêcher de la négliger; de même que les enfans ne peuvent être procréés sans le concours de la femme, et autrement que par l'acte nécessaire à la génération; ainsi, on ne peut obtenir de Dieu telle ou telle grâce, à moins qu'on ne la lui demande avec telle disposition, telle confiance, après avoir mené auparavant telle ou telle vie. C'est pourquoi nous ne devons pas prier avec beaucoup de paroles, ni pour obtenir des choses de peu d'importance, ou des avantages terrestres, ni avec un cœur troublé par la colère ou par quelque autre passion; mais on ne saurait comprendre, sans la pureté du cœur, comment il faut prier, ni obtenir par la prière le pardon de ses péchés, si l'on ne pardonne soi-même sincèrement à son frère l'injure qu'on en a reçue quand il nous en supplie. Parlons maintenant des moyens qui peuvent nous aider à prier comme il faut, ou faciliter nos efforts pour arriver à ce but. Il en est plusieurs: d'abord il est très-important, pour celui qui veut appliquer son esprit à la prière, de se mettre en priant dans la disposition d'un homme qui se présente devant Dieu, qui lui parle, que Dieu voit et qu'il écoute; car s'il est des objets dont l'image, réveillée en nous par la mémoire, souille l'imagination quand elle se les représente, on doit croire aussi qu'il est utile

tissimos deprehendit; dum se illa composit, ut tanquam presenti, insipienti, et ad omnem mentem pervenienti placeat ei qui examinat corda et scrutatur renes. Ut enim supponamus nullam aliam utilitatem accessuram ei qui sic mentem ad orationem composuerit, non modicum fructum capere intelligendus est qui ipso orationis tempore ita se pie composuerit. Hoc vero si frequenter fiat, quot a peccatis avertat, quot ad virtutes impellat, experientia norunt ii qui orationi se assidue dederunt. Si enim cordati sapientisque viri recordari ejusque speciem mente revolvere, æmulatione nos provocat, nostrosque in deteriora impetus sæpe retardat: quanto magis Dei omnium parentis orationi conjuncta recordatio eos adjuvat qui sibi persuaserint presenti se ac audienti Deo et astare et loqui.

9. Verum ea quæ dicta sunt, divinis Scripturis probanda sunt hoc modo: oportet orantem levare puras manus, acceptas omnibus injuriis remittendo, omnemque ex animo ita perturbationem ejiciendo, ut nemini sit iratus. Item ne alienis cogitationibus mens offuscetur, oportet orationis tempore eorum omnium oblivisci quæ ab oratione aliena sunt. Quem animi statim quis dubitet felicissimum esse, ut docet Paulus in prima ad Timotheum Epistola dicens: « Volo ergo » viros orare in omni loco, levantes puras manus sine ira et disceptatione ¹. » Mulierem præterea, maximè cum orat, oportet compositam et ornatam esse animo et corpore, atque, imprimis cum orat, Deum revereri, ac omnem intemperantem muliebremque recordationem ex animæ præcipua parte expellere: ornari vero non in tortis crinibus et auro et margaritis aut veste pretiosa, sed quibus decet mulierem pietatem promittentem ornari. Miror autem si quis dubitet beatam vel ex illa sola mentis habitudine prædicare mulierem quæ se talem ad orationem exhibuerit: quod in eadem Epistola docuit Paulus his verbis: « Similiter et mulieres in habitu ornato cum verecundia » et sobrietate ornantes se, non in tortis crinibus aut auro et margaritis et veste pretiosa: sed quod decet mulieres promittentes pietatem per bona opera ². » Quin et David propheta multa alia dicit habere sanctum virum orantem: quæ non importune apponemus,

¹ 1 Tim. II, 8. — ² Ibid. 9.

à l'ame de se rappeler que Dieu est présent, et qu'il découvre ses pensées même les plus secrètes, quand elle se dispose à paraître devant lui et sous ses yeux, si elle désire plaire à ce Dieu qui descend au fond des consciences, pénètre les cœurs et sonde les reins. Car, en supposant que celui qui prépare ainsi son ame à la prière n'en retirât pas d'autre fruit, ce n'est pas un médiocre avantage que cette pieuse préparation elle-même. S'il y persévère, que de péchés il évitera ! que de vertus il est sûr d'acquérir par ce moyen ! c'est ce que savent tout ceux qui en ont fait l'expérience. En effet, si le souvenir d'un homme sage et vertueux, si son image présente à notre esprit nous engage à l'imiter et nous arrête souvent sur le penchant du vice, la pensée de Dieu notre Père commun, jointe à la prière, n'est-elle pas encore un plus puissant secours pour ceux qui croient fermement qu'ils sont en présence de Dieu, qu'ils lui parlent, et que Dieu les voit et les écoute ?

9. Mais toutes ces règles, on peut les confirmer de cette manière par l'autorité des divines Écritures : il faut que celui qui prie lève vers le ciel des mains pures, en pardonnant à tous ceux qui l'ont offensé, en bannissant entièrement de son cœur toute émotion de ressentiment ou de colère ; il faut encore que son esprit ne soit point préoccupé de pensées étrangères, et qu'il oublie, au moment de la prière ; tout ce qui ne s'y rapporte pas. Qui pourrait douter que cet état de l'ame ne soit parfaitement heureux ? Voici comment Paul s'exprime à ce sujet dans sa première Épître à Timothée : « Je veux, » dit-il, que les hommes prient en tout lieu, levant des mains pures, » sans colère, sans animosité. » Les femmes doivent encore, surtout lorsqu'elles prient, recueillir leur ame, composer leur extérieur et montrer particulièrement en ce moment leur respect pour Dieu, en chassant de leur esprit toute pensée dérégée ou même futile : qu'elles soient parées d'une manière décente et non avec des cheveux bouclés, de l'or, des perles, ou de riches étoffes, mais comme il convient à une femme qui fait profession de piété. Je m'étonnerais qu'on hésitât d'appeler heureuse une femme qui se dispose ainsi à la prière, ne fût-ce qu'à cause de cette seule disposition ; aussi Paul la recommande-t-il dans la même Épître en ces termes : « Que les femmes prient aussi, » parées d'une manière décente et modeste, et non avec des cheveux » frisés, des ornemens d'or, des perles, des habits somptueux, mais » vêtues comme il convient à des femmes qui montrent par leurs bonnes » œuvres la piété dont elles font profession. » Le prophète David

quo magis appareat utilissimus esse, vel si solus adesse intelligatur, habitus et ad orandum apparatus illius qui se totum Deo commiserit. Ait ergo : « At te levavi oculos meos, qui habitas in cœlis ¹; et : Ad » te levavi animam meam, Deus ². » Cum enim mentis oculi sic elevati sunt ut jam terrenis non immoerentur, nec eorum quæ materia constant speciebus impleantur, suntque adeo sublimes, ut corruptibilia quæque despiciant, eique uni vacent ut Deum cogitent, audientemque reverenter ac modeste alloquantur : quidni plurimum jam profecerint illi oculi, « revelata facie gloriam Domini speculantes, et in eandem » imaginem transformati a claritate in claritatem ³? » Tunc enim diviniore cujusdam effluxum intelligentiæ participant, ut ex his liquet : « Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine ⁴. » Jam vero anima elevata, spiritum secuta, a corpore segregata, nec secuta tantum spiritum, sed et in ipsum mutata (quod illa docent : « Ad te levavi animam meam ») quidni deposita animæ natura spiritualis efficiatur? Quod si præclara res est injuriarum oblivio, adeo ut omnis in ea Lex quasi compendio contineatur juxta Jeremiam prophetam, cum ait : « Non hæc mandavi patribus vestris exeuntibus de Ægypto, » sed hoc mandavi : Unusquisque proximo suo in corde injuriam non » recordetur ⁵ : » ad orationem vero cum injuriarum oblivione accedentes custodimus Servatoris præceptum dicentis : « Cum stabitis ad » orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem ⁶ : » perspicuum est nos quando sic affecti stamus ad orandum, optima jam esse consecutos.

10. Atque hæc ex illa dicta sunt hypothesi etsi nihil aliud ex oratione nostra sequeretur, optima tamen nos lucrati si quomodo oporteat orare intellexerimus, et re adimpleverimus. Manifestum est eum qui sic orat, dum adhuc loquitur, exaudientis virtuti attendentem, auditurum esse illud : *Ecce adsum*, deposita ante orationem omni de

¹ Psal. cxxii, 1. — ² *Ibid.* xxiv, 1. — ³ 2 Cor. iii, ult. — ⁴ Psal. iv, 7. — ⁵ Jerem. vii, 22, 23. Zach. vii, 9. — ⁶ Marc. xi, 25.

déclare que le juste apporte encore beaucoup d'autres dispositions dans la prière, et nous ne craignons point de les faire connaître, afin de mettre dans tout son jour l'utilité de cette disposition, de cette préparation à la prière pour celui qui place toute sa confiance en Dieu, quand il ne devrait y trouver aucun autre avantage. Il dit donc : « J'ai » élevé les yeux vers vous, Seigneur, qui habitez dans les cieux ; » et « j'ai élevé mon ame vers vous, ô Dieu ! » Lorsque en effet les yeux de notre esprit s'élèvent ainsi au-dessus des choses de la terre, qu'ils ne s'arrêtent plus sur les objets matériels, qu'ils ne s'en laissent plus éblouir ; lorsque cette élévation de l'ame devient telle, qu'elle méprise tout ce qui est corruptible, qu'elle ne pense plus qu'à Dieu, qu'à lui parler humblement et avec respect, ces yeux n'ont-ils pas déjà obtenu un grand avantage, puisqu'ils « contemplent sans voile la gloire de » Dieu, qu'ils se trouvent transformés en sa ressemblance, et qu'ils » avancent de clarté en clarté ? » En effet, ils participent alors en quelque sorte à l'intelligence divine, selon ces paroles : « Seigneur, vous » avez fait descendre sur nous un rayon de votre gloire. » Mais l'ame qui s'élève vers Dieu, comme s'exprime David lorsqu'il dit : « J'ai » élevé mon âme vers vous, Seigneur, » l'ame qui se sépare du corps pour suivre l'esprit, que dis-je, pour se transformer en lui, cette ame ne quitte-t-elle pas sa nature pour devenir purement spirituelle ? Si l'oubli des injures est déjà une grande vertu, et qu'il renferme comme en abrégé toute la loi, puisque Dieu dit, par la bouche de Jérémie : « Ce n'est pas là ce que j'ai ordonné à vos pères, à leur sortie d'É- » gypte ; ce que j'ai ordonné, c'est que chacun oublie, du fond du cœur, » l'injure qu'il a reçue de son prochain ; » si nous nous disposons ainsi à la prière par l'oubli des injures, et que nous gardions le précepte du Sauveur qui nous dit : « Lorsque vous vous préparez à prier, si » vous avez quelque ressentiment contre quelqu'un, pardonnez-lui, » il est évident que, par cette disposition, nous avons déjà fait de grands progrès dans la perfection.

10. Or, je parle toujours dans cette hypothèse, que, quand même nous ne retirerions pas d'autre fruit de la prière que de savoir comment il faut prier, et de prier comme il faut, ce serait déjà un grand avantage ; il est clair que celui qui prie ainsi, qui se confie à la puissance de Dieu, qui l'écoute, entendra, pendant qu'il parle encore, cette parole : « Me voici, » s'il bannit avant la prière toute espèce d'incertitude sur la Providence ; car c'est le sens de ces paroles : « Si tu re- » nonces à tout lien, aux menaces, aux murmures. » Car celui qui se

providentia anxietate. Hoc enim illa sibi volunt : « Si abstuleris a te colligationem, et manuum extensionem, et verbum murmurationis¹ : » nam qui omnibus acquiescit quæ fiunt, is ab omni vinculo liber est, nec unquam extendit manus in Deum omnia quæ vult ad nostram exercitationem ordinantem : sed nec occultis quidem cogitationibus murmurat, neque voce quæ ab hominibus audiri possit : quemadmodum more nequam servorum imperata dominorum non palam incusantium, murmurant ii qui voce et tota anima de his quæ accidunt maledicere providentiæ non audent quidem, sed videntur ipsum etiam omnium Dominum id celare velle quod impatienter ferunt. Et hoc esse puto quod in Job dicitur : « In omnibus his quæ acciderunt ei, nihil peccavit Job labiis coram Domino² : » cum de tentatione quæ præcesserat scriptum sit : « In omnibus his quæ acciderunt ei, nihil peccavit Job coram Domino. » Præceptum autem quo id fieri vetatur, in Deuteronomio sic ait : « Attende ne fiat verbum occultum in corde tuo iniquitas, dicens : Appropriat annus septimus³, » et reliqua. Igitur qui sic oraverit, cum tot jam comoda perceperit, magis idoneus fit commisceri « Spiritui Domini qui replevit orbem terrarum⁴ ; » eique qui terram totam ac cælum implet et per Prophetam sic ait : « Numquid non cælum et terram ego impleo, dicit Dominus⁵ ? » Præterea per prædictam puritatem etiam particeps erit orationis Verbi Dei quod etiam stat in medio eorum qui ipsum non agnoscunt, nec cujusquam precibus deest, et cum eo cuius mediator est una Patrem orat. Pontifex enim oblationum nostrarum et apud Patrem advocatus est Filius Dei ; orat pro orantibus, exhortatur cum exhortantibus. Non tamen pro his oraverit, quasi pro familiaribus, qui per ipsum assidue non orant ; neque eorum, quasi jam suorum, patronus erit apud Deum qui non obediunt præceptis ab ipso traditis, oportere semper orare et non deficere. Scriptum est enim : « Dicebat autem et parabolam ad illos, quoniam oportet semper orare et non deficere : Judex quidam erat in quadam civitate⁶, » et reliqua. Item in iis quæ præcedunt : « Et ait ad illos : Quis vestrum habebit amicum, et ibit ad illum media nocte, et dicet illi :

¹ Isai. LVIII, 9. — ² Job. I, 22, et II, 10. — ³ Deut. XV, 9. — ⁴ Sap. I, 7. — ⁵ Jer. XIII, 24. — ⁶ Luc. XVIII, 1.

soumet à tous les événemens est libre de tout lien ; jamais il ne lève une main menaçante contre Dieu , qui règle toute chose selon sa volonté, pour exercer notre vertu ; il ne murmure pas même dans le secret de son cœur, encore moins dans ses discours, qui pourraient être entendus des hommes. Il ne ressemble pas à ces hommes qui, à l'exemple de ces méchans serviteurs qui n'osent blâmer ouvertement les ordres de leur maître, ne maudissent pas, il est vrai, à haute voix et avec emportement la Providence, des maux qu'elle leur envoie, mais qui murmurent en secret, et semblent vouloir cacher leur impatience au souverain maître du monde. Tel est, je crois, le sens de ce passage : « Dans tous les événemens qui l'ont frappé, Job n'a point péché en paroles contre le Seigneur, » puisque, au sujet de la tentation précédente, il est écrit : « Dans tous les événemens qui l'ont frappé, Job n'a pas péché en présence du Seigneur. » Nous trouvons dans le Deutéronome un précepte qui nous commande d'éviter ce défaut : « Gardez-vous de vous laisser surprendre à cette pensée impie, et de dire dans votre cœur : Voici la septième année qui approche, » et le reste. Ainsi donc, outre tous ces avantages, celui qui prie avec de semblables dispositions devient plus digne d'être uni « à l'esprit du Seigneur, qui remplit toute la terre, » à cet esprit que les cieux et l'univers entier ne peuvent contenir, et qui dit par son prophète : « N'est-ce pas moi qui remplis le ciel et la terre, dit le Seigneur ? » Cette pureté dont nous avons parlé, le fait encore participer à la prière du verbe de Dieu ; car le Fils de Dieu demeure au milieu même de ceux qui ne le connaissent pas, ne ferme l'oreille à aucune prière, et prie son Père conjointement avec celui dont il est le médiateur ; il est le pontife qui présente nos offrandes au Père, et notre avocat auprès de lui ; il prie pour ceux qui prient ; il joint son intercession à notre intercession ; mais il n'intercède pas pour ceux qui négligent de prier assidument en son nom, comme pour ses amis. Ceux qui n'obéissent pas au précepte qu'il leur a donné de prier toujours sans se lasser jamais, ne trouvent pas en lui un avocat zélé auprès de Dieu, comme ceux qui sont déjà ses serviteurs. En effet, il est écrit : « Il leur racontait aussi cette parabole pour leur montrer qu'il faut toujours prier sans se lasser jamais. Il y avait dans une ville un juge, » et le reste. Déjà il leur avait dit précédemment : « Si quelqu'un de vous a un ami et qu'il aille le trouver au milieu de la nuit en lui disant : Mon ami, prête-moi trois pains, car un de mes amis arrive d'un voyage, et je n'ai rien à lui donner à manger ; quand même il ne se lèverait pas pour les lui

« Amice, commoda mihi tres panes, quoniam amicus meus venit de
 » via ad me, et non habeo quod ponam ante illum ¹. » Et paulopost :
 « Dico vobis, etsi non dabit illi surgens eo quod amicus ejus sit,
 » propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot ha-
 » bet necessarios. » Ecquis eorum qui ori Christi veracissimo cre-
 » dunt, ad impigre orandum non accendatur his verbis : « Petite, et
 » dabitur vobis; omnis enim qui petit accipit ²? » Bonus enim Pater
 panem vivum petentibus nobis, non autem lapidem, quem adversa-
 rius vult et Jesu et discipulis ejus cibum fieri, dat iis qui spiritum
 adoptionis ab ipso acceperunt. « Dat etiam Pater bonum datum
 » pluens e cœlo petentibus se ³. »

11. Neque vero pontifex solus orat cum rite orantibus, sed et an-
 geli, qui magis gaudent, « in cœlo super uno peccatore pœnitentiam
 » agente quam super nonaginta novem justis qui non indigent pœni-
 » tentia ⁴ : » sanctorum item qui jam dormierunt animæ. Quæ inde
 patent quod Raphael obtulerit Deo rationabile obsequium Tobix et
 Sarræ. (Nam post utriusque orationem « exaudita est, *inquit Scrip-*
 » *tura*, deprecatio utrorumque coram gloria magni Raphael, et mis-
 » sus est ad sanandum ambos ⁵. » Quin et ipse Raphael cum aperit
 quid ex mandato Dei erga utrumque tanquam angelus præstiterit,
 ait : « Et nunc quando orasti tu et nurus tua Sarra, ego obtuli me-
 » moriale orationis vestræ coram sancto ⁶. » Et post pauca : « Ego
 » sum Raphael unus ex septem angelis qui offerunt orationes sancto-
 » rum et ingrediuntur in conspectu gloriæ sancti. » Itaque juxta Ra-
 phaelis sermonem : « Bonum oratio cum jejuniis et eleemosyna et
 » justitia ⁷. » Item quod Jeremias, ut in Macchabæorum libris habe-
 » tur, « apparuerit canitie et gloria eximius, ita ut mirabilis quædam et
 » maximi decoris fuerit præstantia circa illum, extenderitque dexte-
 » ram et dederit Judæ gladium aureum ⁸ : » de quo testatus est alius
 sanctus qui ante obierat : « Hic est qui multum orat pro populo et
 » sancta civitate, Jeremias propheta Dei. » Etenim absurdum est cum
 in hac vita per speculum tantum et in ænigmate sancti videant, in
 futura autem facie ad faciem sint visuri, non idem proportionem qua-

¹ Luc. xi, 5. — ² *Ibid.* 9. — ³ *Ibid.* 13. — ⁴ *Ibid.* xv, 7. — ⁵ Tob. iii, 24. —

⁶ *Ibid.* xii, 12. — ⁷ *Ibid.* 8. — ⁸ 2 Mac. xv, 13.

» donner, parce qu'il est son ami; il se lèvera à cause de son impo-
 » tunité, et lui donnera tous les pains dont il aura besoin. » Celui qui
 croit à la véracité de Jésus-Christ peut-il ne pas être porté par ces
 paroles à prier avec courage et persévérance? « Demandez, et l'on
 » vous donnera, car tous ceux qui demandent reçoivent. » Ce bon
 Père accorde à nos supplications le pain vivant; il ne donne pas à ceux
 qui ont reçu de lui l'esprit d'adoption, ces pierres dont le démon
 voulait faire la nourriture de Jésus et de ses disciples; mais « il fait
 » pleuvoir du ciel, sur ceux qui l'invoquent, ses salutaires bienfaits. »

11. Ce divin pontife n'est pas le seul qui unisse ses prières à nos
 prières, quand nous prions comme il faut. Ce sont encore les anges
 qui éprouvent plus de joie dans le ciel « de la conversion d'un pé-
 » cheur que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes qui
 » n'ont pas besoin de conversion. » Ce sont aussi les âmes des saints
 qui se sont endormis de leur dernier sommeil. On en trouve la preuve,
 d'abord dans l'exemple de Raphaël, qui offrit à Dieu la sage obéis-
 sance de Tobie et de Sara. « Car, après qu'ils eurent prié tous
 » deux, dit l'Écriture, leur prière fut exaucée en présence du glorieux
 » Raphaël, et il fut envoyé pour les guérir. » Lorsque Raphaël leur
 découvre ce qu'il a fait pour eux, comme envoyé de Dieu et par ses
 ordres, il leur dit : « Au moment où tu priaï, toi et Sara ta belle-
 » fille, je présentais votre prière devant le sanctuaire de Dieu. » Et
 un peu plus loin : « Je suis Raphaël, un des sept anges qui offrent à
 » Dieu les prières des saints et qui pénètrent dans le sanctuaire de sa
 » gloire. » Ainsi, d'après les paroles de Raphaël, « la prière est utile
 » quand elle est jointe au jeûne, à l'aumône et à la justice. » Ce qui
 prouve encore que les saints unissent leurs prières aux nôtres, c'est ce
 qui est rapporté de Jérémie dans les livres des Machabées : « Il ap-
 » parut un vieillard plein de gloire, d'un aspect vénérable et d'une
 » grande beauté; il étendit la main vers Judas, et lui donna un glaive
 » d'or. » Un autre saint, mort quelque temps auparavant, lui rend
 alors ce témoignage : « Celui-ci est le prophète de Dieu, Jérémie, qui
 » prie sans cesse pour le peuple et pour la cité sainte. » En effet,
 puisqu'il est écrit que les saints, qui ne voient dans cette vie la gloire
 de Dieu que comme à travers un voile et en énigme, doivent un jour
 la contempler face à face, comment ne pas croire que toutes leurs

dam de reliquis existimare virtutibus, maxime cum ibi perficiantur quæ comparantur in hac vita. Una autem e præcipuis virtutibus juxta divinum sermonem est charitas in proximum, quam ii qui jam dormierunt sancti multo magis in eos qui in vita militant, habere putandi sunt, quam ii qui etiam num in humana sunt infirmitate imbecilliorumque pugnam adjuvant; neque enim hic tantum illud per fraternam charitatem impletur: « Si quid patitur unum membrum, » compatiuntur omnia membra: sive gloriatur unum membrum, con- » gaudent omnia membra ¹; » nam et eorum decet charitatem qui ex hac vita excesserunt dicere: « Sollicitudo omnium ecclesiarum. Quis » infirmatur, et ego non infirmor? quis scandalizatur, et ego non » uror ²? » maxime cum Christus professus sit in quolibet se sanctorum infirmo infirmum esse; pariterque et in carcere esse, et nudum et hospitem, et esurire et sitirè. Quis enim ignorat, qui modo Evangelium legerit, ad se referre Christum quæ credentibus accidunt, et propria reputare? Si « angeli Dei accesserunt ad Jesum, et ministrabant ei ³, » nec hoc ministerium ad breve tempus corporeæ Christi iater homines conversationis, et cum adhuc erat in medio credentium, non ut recumbens, sed ut ministrans ⁴, angelos præstitisse putandum est: quot angelos verisimile est ipsi colligere filios Israel singillatim volenti, et eos congregare qui ex dispersione sunt, servantique timentes atque invocantes, ministrare et amplius etiam quam apostolos collaborare augendæ Ecclesiæ et multiplicandæ; adeo ut angelos ecclesiis quosdam præesse Joannes in Apocalypsi dicat ⁵? Neque enim frustra angeli Dei ascendunt et descendunt super Filium hominis ⁶, illustratis scientiæ luce oculis perspicui. Illi igitur ipso orationis tempore, ab eo qui orat quibus ipse indigeat admoniti, quæ possunt, veluti generali accepto mandato, perficiunt. Utendum etiam ejusmodi similitudine quo demonstratur magis quid intelligamus. Fingamus ægroto pro salute deprecanti medicum adesse justitiæ studiosum, scientem etiam quo pacto mederi oporteat morbo cujus causa ille fundit preces: perspicuum est eum ad illum qui orat sanandum impulsum iri, suspicantem forte non vane, hoc ipsum Deo in animo

¹ 1 Cor. XII, 26. — ² 2 Cor. XI, 28. — ³ Matth. IV, 11. — ⁴ Luc. XII, 27. — ⁵ Apocal. I, 20, et II, 1. — ⁶ Joan. I, 52.

vertus suivent la même progression et se perfectionnent dans la vie future, après avoir été, pour ainsi dire, ébauchées dans celle-ci. Or, une des principales vertus, selon la parole divine, est la charité pour le prochain, et nous devons penser que les saints, dans le séjour de la paix, la ressentent plus vivement pour ceux qui combattent sur la terre, que ceux-là même qui, partageant encore la faiblesse humaine, secourent les plus faibles dans leurs combats. Ce n'est pas seulement ici-bas que s'accomplit ce précepte de la charité fraternelle : « Lors-
 » qu'un membre souffre, tous les autres membres souffrent avec lui ; » il convient encore à la charité de ceux qui ont quitté cette vie de dire : « Ma sollicitudé s'étend sur toutes les Églises ; quel est le faible dont
 » je ne partage pas la faiblesse, le scandale qui ne réveille pas mon
 » zèle ? » Surtout lorsque Jésus-Christ déclare lui-même qu'il est aussi, dans chacun des saints, faible, captif, nu, étranger, qu'avec eux il a faim et soif. Personne n'ignore en effet, pour peu qu'il ait lu les Évangiles, que Jésus-Christ s'applique personnellement à lui-même tout ce qui arrive à ceux qui croient en lui. Si « les anges de Dieu
 » s'approchèrent de Jésus et le servirent, » pouvons-nous croire qu'ils ne lui aient prêté que pour un temps leur ministère, et seulement lorsqu'il habitait corporellement parmi les hommes, au milieu de ceux qui croyaient en lui, non pour être servi par eux, mais pour les servir ? N'est-il pas plus vraisemblable que ces mêmes anges le servent encore, l'aident à rassembler tous les enfans d'Israël, à réunir ceux qui sont dispersés, à garder ceux qui le craignent et l'invoquent, et qu'ils coopèrent avec lui, plus efficacement que les apôtres eux-mêmes, à l'accroissement de l'Église et à l'augmentation du nombre des fidèles ? Cela est si certain, que Jean, dans l'Apocalypse, assure qu'il est des anges préposés au gouvernement des Églises ; car ce n'est pas sans raison que les anges de Dieu montent et descendent sur le fils de l'homme, visibles aux yeux éclairés par la lumière de la science divine. Ainsi, au moment de la prière, ils apprennent de la bouche même de celui qui prie quels sont ses besoins, et exécutent, selon l'ordre général qu'ils en ont reçu, ce qui dépend de leur ministère (3). Prenons une comparaison pour mieux faire entendre cette pensée. Supposons qu'à l'instant où un malade prie pour sa guérison, un médecin ami de la justice se présente à lui ; il connaît quels sont les remèdes qui conviennent au mal dont il implore la délivrance ; dans ce cas, ne sera-t-il pas naturellement porté à le guérir, en supposant avec raison que tel est aussi le dessein de Dieu lorsqu'il entend la prière de cet homme

esse, cum illius preces exaudierit qui a morbo liberari postulat. Aut eorum aliquis qui rebus ad vitam necessariis abundant, isque liberalis pauperis orationem audiat Deum pro iis quibus indiget deprecantis : hunc etiam manifestum est votum pauperis impleturum, quasi paternæ divinæ voluntatis ministrum. Deus enim est qui orationis tempore utrumque in eundem adduxit locum et qui orat, et qui præbere potest nec præ animi liberalitate valet harum rerum indigentem contemnere. Ut igitur hæc cum fiunt, non casu fieri putanda sunt, cum is cui sanctorum « capilli capitis omnes numerati sunt ¹, » ad ipsum orationis tempus apte conjungat attentumque præbeat egenti fideliterque deprecanti eum qui sui minister beneficii futurus sit : sic existimandum est conjungi aliquando inspectores Deique ministros angelos et præsentés effici huic alicui oranti, ut in ea conspirent quæ qui orat postulaverit. Sed et uniuscujusque angelus, etiam eorum qui in Ecclesia pusilli sunt, « semper videns faciem Patris qui in cælis est ², » Deique conditoris nostri divinitatem inspiciens, orat nobiscum et iis quæ petimus quantum potest fieri collaborat.

12. Præter hæc quæ virtute plena sunt, arbitror ipsis verbis orationis sanctorum, maxime cum orantes orant spiritu et mente, inesse divinam virtutem quæ luce ab orantis cogitatione exorta ex ipsiusque ore emissa, spirituale extinguat virus quod adversariæ potestates eorum instillant animis qui orare negligunt, nec id observant quod Paulus consequenter ad Christi monita dicit : « Sine intermissione » orate ³. » Scientia enim, ratio aut fides emittit ab orantis sancti anima quoddam veluti telum, quod ad perniciem usque et interitum vulneret inimicos Deo spiritus, qui nos peccati laqueis irretire cupiunt. Porro cum virtutis actus præceptaque adimpleta in orationis partem veniant, ille sine intermissione orat, qui debitis operibus orationem jungit, orationique convenientes actiones : istud enim, *Sine intermissione orate*, hoc uno modo ut præceptum possibile possumus accipere, nempe si dixerimus totam viri sancti vitam unam aliquam magnam esse continuam orationem, cujus etiam pars sit quæ solet oratio vocari, et quæ non minus quam ter quaque die fieri debet :

¹ Matth. x, 31. — ² *Ibid.* xviii, 10. — ³ 1^a Thess. v, 17.

qui demande d'être délivré de son mal. Ou bien supposons encore qu'un riche, dans l'abondance de tous les biens, et en même temps généreux, entende la prière qu'un pauvre adresse à Dieu pour obtenir le nécessaire qui lui manque, il est certain qu'il accordera à ce pauvre ce qu'il demande, se regardant comme le ministre de la volonté paternelle de Dieu ; car c'est Dieu qui, au moment de la prière, a réuni dans le même lieu celui qui demande et celui qui a le pouvoir de donner, et dont la générosité ne dédaignera pas de soulager les besoins de cet indigent. Mais si de semblables événemens ne doivent pas être regardés comme l'effet du hasard, puisque celui « qui a compté tous » les cheveux de la tête » des justes, fait arriver précisément au moment de la prière de ce pauvre celui qui doit être le ministre de ses bienfaits, et le rend attentif à sa demande, on doit également penser que les anges, ministres et serviteurs de Dieu, se réunissent quelquefois autour de celui qui prie, et s'empressent à l'envi de lui accorder ce qu'il désire ; tandis que l'ange attaché à chacun des membres qui composent l'Église, même les plus petits, « et qui contemple sans » cesse la face du Père céleste » et la divinité de notre Créateur, prie avec nous, et contribue de tout son pouvoir à nous obtenir les grâces que nous demandons.

12. Outre ces moyens efficaces, les paroles mêmes des saints, surtout lorsqu'ils prient d'esprit et de cœur, ont selon moi une vertu divine dont l'effet est de dissiper, par la lumière qui jaillit de leur pensée et de leurs lèvres, les ténèbres spirituelles que les puissances ennemies répandent dans les âmes, lorsqu'elles négligent la prière et n'observent pas ce précepte de l'apôtre, ou plutôt de Jésus-Christ : « Priez » sans cesse, » car la science, la raison ou la foi, sont, dans l'âme du saint en prière, comme des armes puissantes qui blessent, qui renversent, qui tuent les esprits ennemis de Dieu, ces esprits qui cherchent à nous envelopper dans les filets du péché. Mais puisque les actes de vertu et l'obéissance aux préceptes sont des parties intégrantes de la prière, c'est prier sans cesse que de joindre la prière à l'accomplissement de ses devoirs, et de faire succéder l'un à l'autre ; car ce précepte : « Priez sans cesse, » n'est possible que dans le sens où nous dirions que toute la vie d'un saint n'est, en quelque sorte, qu'une longue prière non interrompue, dont une partie est consacrée à ce que nous appelons proprement la prière, et qui doit se renouveler au moins trois fois par jour. C'est ce que prouve la conduite de Daniel, qui, malgré la grandeur du péril dont il était menacé, priait dans le

quod ex Daniele manifestum est, qui tanto sibi periculo impendente tribus temporibus per diem orabat¹. Et Petrus « ascendens in superiora ut oraret circa horam sextam, cum vidit ex cœlo descendens » vas quatuor initiis submitti², » mediam e tribus orationem exhibet quam et ante illum David commemoraverat: « Mane exaudies vocem » meam: mane adstabo tibi et videbo³. » Ultima quoque ostenditur his verbis: « Elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum⁴. » Sed neque noctis tempus sine hoc orationis genere recte transigemus, cum David dicat: « Media nocte surgebam ad confitendum tibi super » judicia justitiæ tuæ⁵; » et Paulus in Actibus Apostolorum dicatur Philippis media nocte cum Sila orasse et laudasse Deum, ita ut audirent eos, qui in custodia erant⁶.

13. Quod si Jesus orat nec orat frustra, sed per orationem petita consequitur, sine oratione forte non accepturus: quis nostrum orare negligat? Ait enim Marcus: « Et diluculo valde surgens, egressus » abiit in desertum locum, ibique orabat⁷. » Lucas autem: « Et factum est cum esset in quodam loco orans, ut cessavit, dixit unus ex » discipulis ejus ad eum⁸; » et alibi: « Et erat pernoctans in oratione » Dei⁹. » Joannes vero orationem ejus describit cum ait: « Hæc locutus est Jesus, et sublevatis oculis in cœlum dixit: Pater, venit » hora, clarifica Filium tuum, ut Filius tuus clarificet te¹⁰. » Et illud: « Sciebam quia semper me audis¹¹, » a Domino dictum, et ab eodem evangelista conscriptum, ostendit eum qui semper orat, semper exaudiri. Quid est autem necesse eos recensere qui quod ut oportet orarent, maxima a Deo beneficia consecuti sunt; cum facile cuique sit plura sibi e Scripturis seligere? Anna enim Samuelis illius qui Moysi connumeratus est, generationi ministravit, quia cum non pareret, credidit et oravit ad Dominum¹². Ezechias autem cum liberis adhuc careret accepissetque ab Isaia se moriturum, oravit et in Servatoris genealogiam admissus est¹³. Jam uno edicto insidiisque Aman periturus erat populus, cum Mardochei et Esther oratio jejunio conjuncta exaudita est, et præter festa a Moyse constituta, Mardochei-

¹ Dan. vi, 13. — ² Act. x, 9. — ³ Psal. v, 4. — ⁴ *Ibid.* cxl, 2. — ⁵ *Ibid.* cxviii, 62. — ⁶ Act. xvi, 25. — ⁷ Marc. i, 35. — ⁸ Luc. xi, 1. — ⁹ *Ibid.* vi, 12. — ¹⁰ Joan. xvii, 1. — ¹¹ *Ibid.* xi, 42. — ¹² Jerem. xv, 1. — ¹³ 4 Reg. xx, 2.

jour à trois époques différentes. Pierre « montant dans un lieu élevé » pour prier vers la sixième heure, et voyant descendre du ciel comme » une grande nappe suspendue par les quatre coins, » nous offre un exemple de la prière au milieu du jour, dont d'ailleurs David avait déjà parlé avant lui, en disant : « Dès le matin vous entendrez ma voix; » dès le matin je me présenterai devant vous et je vous verrai. » Il désigne aussi la dernière dans ce passage : « J'élèverai mes mains » vers vous comme pour le sacrifice du soir. » Mais nous ne devons pas même passer le temps de la nuit sans prier, puisque David nous dit : « Au milieu de la nuit je me levais pour rendre gloire à l'équité » de vos jugemens. » Il est aussi rapporté dans les Actes des Apôtres que Paul, étant à Philippes, priait et chantait les louanges de Dieu avec Silas, au milieu de la nuit, et que ceux qui étaient en prison les entendaient.

13. Si Jésus lui-même prie et ne prie pas en vain, s'il obtient par ses prières ce qu'il n'obtiendrait peut-être pas sans prière, qui de nous négligera de prier? Saint Marc nous apprend que « s'étant levé de » très-grand matin, il sortit, et s'en alla dans un lieu désert; et que » là il priait. » Saint Luc nous dit aussi « qu'un jour il était en prière » dans un lieu écarté, et que lorsqu'il eut fini de prier, un de ses disciples lui dit..... » et le reste. Il rapporte encore « qu'il passait la » nuit à prier Dieu. » Saint Jean nous représente sa prière en ces termes : « Ainsi parla Jésus, et levant les yeux vers le ciel : Mon Père, » dit-il, l'heure est venue; glorifiez votre Fils, et votre Fils vous glorifiera. » Et ces paroles : « Je savais que vous m'exaucez toujours, » prononcées par le Seigneur et conservées par le même évangéliste, montrent que celui qui prie toujours est toujours exaucé. Qu'est-il besoin de passer en revue tous ceux qui, pour avoir prié comme il faut, ont obtenu de Dieu les faveurs les plus signalées, lorsque chacun peut facilement en trouver dans l'Écriture un grand nombre d'exemples? Anne mérita de devenir la mère de Samuel, qui fut comparé à Moïse, parce que, n'ayant pas d'enfants, elle crut et pria le Seigneur. Ézéchias, qui n'avait pas non plus de postérité, ayant appris d'Isaïe qu'il allait mourir, pria, et fut compté dans la généalogie du Sauveur. Un seul édit provoqué par la perfidie d'Aman allait anéantir tout le peuple juif, lorsque la prière d'Esther et de Mardochée, jointe au jeûne, fut exaucée, et depuis ce jour, outre les solennités établies par Moïse, le peuple célébra encore une fête en l'honneur de Mardochée. Judith ayant adressé à Dieu de saintes prières, triomphe

cum populo peperit lætitiæ diem. Judith sanctis oblati precibus Holophernem Deo adjuvante superavit, et una Hebræorum femina labem domui Nabuchodonosoris inussit ¹. Ananias, Azarias et Misaël exauditi sunt, merueruntque *ventum roris flantem* ignisque vires cohibentem accipere ². In Babylonico lacco leonum ora Danielis precibus obturantur ³. Jonas, cum e ventre ceti a quo deglutitus erat, exaudiri non desperasset, egressus inde, propheticam ad Ninivitas legationem prius inchoatam feliciter absolvit. Quanta vero sunt quæ unusquisque nostrum, si modo grato animo memor acceptorum beneficiorum laudes Deo pro his referre velit, poterit enarrare? Animæ enim quæ diu sine prole manserunt, deprehensa ejus partis sterilitate quæ princeps in ipsis esse debet, mentisque orbitate, a Spiritu sancto per assiduam orationem veluti gravidatæ, salutares sermones veritatisque cognitione plenos generarunt. Quot etiam oppugnantibus nos sæpe multis adversæ potestatis millibus, divinaque nos dejicere spe volentibus, hostes prostrati sunt! Confidimus enim quia « hi in » curribus et hi in equis, nos autem in nomine Domini Dei nostri ⁴ » invocantes videmus illud verum: « Fallax equus ad salutem. » Sed et principem militiæ adversarii, fallacem et probabilem sermonem qui multis etiam eorum qui credidisse putantur terrorem injicit, ille jugulat sæpe qui Dei laudibus confidit; Judith enim laudem interpretantur. Quot sunt qui cum in tentationes incidissent superatu difficiles et flamma qualibet ardentiores, nihil ab ipsis passi sunt, sed illæsi evaserunt omnino, ne minimo quidem ab odore inimici ignis accepto damno? Quid necesse est et alia commemorare, quotque belluis in nos efferatis, malignis inquam spiritibus, hominibusque sævis occurrentes, eorum sæpe precibus suis ora obstruxerunt, cum ne admoveere quidem dentes potuerint his (membris) nostris Christi membris effectis. Sæpe enim pro quolibet sanctorum « molas leonum confregit » Dominus, et ad nihilum devenerunt tanquam aqua decurrens ⁵. » Sæpe etiam novimus divinatorum mandatorum fugitivos, a morte principio devictos et deglutitos, per pœnitentiam a tanto servatos esse malo, cum etsi jam eos ventre mors contineret, salvari tamen posse

¹ Judith. XIII, 9. — ² Dan. III, 50. — ³ *Ibid.* VI, 22. — ⁴ Psal. XIX, 8. — ⁵ *Ibid.* LVII, 7.

d'Holopherne par son secours, et une seule femme de la nation des Hébreux imprime une tache honteuse à la maison de Nabuchodonosor. Annaïas, Azarias et Misaël sont exaucés, et méritent que Dieu leur envoie « une brise rafraîchissante » qui les préserve de la violence du feu. La prière de Daniel brise la dent des lions dans les fossés de Babylone. Jonas, dans le sein même d'un monstre marin, ne perd pas l'espoir d'être exaucé; Dieu le délivre de son tombeau, et il termine heureusement auprès des Ninivites la mission prophétique qu'il avait déjà commencée. Mais combien de grâces chacun de nous pourrait-il raconter, si sa mémoire fidèle et son cœur reconnaissant voulaient rendre gloire à Dieu pour tous les bienfaits qu'il en a reçus ! Des âmes restées long-temps infécondes ayant enfin reconnu l'impuissance de leur esprit et la stérilité de leur intelligence, ont mérité, par une prière assidue, d'être en quelque sorte fécondées par l'Esprit saint, et ont enfanté des paroles de salut pleines de science et de vérité. De tant de milliers d'ennemis qui nous assiègent, suscités par la puissance du mal, et qui s'efforcent de nous déposséder de l'héritage des divines promesses, combien n'en avons-nous pas déjà terrassés ? Notre confiance ne peut être ébranlée; car, tandis que « les uns mettent leur espoir dans leurs chars, les autres dans leurs coursiers, » nous n'invoquons que le nom du Seigneur, » et nous reconnaissons la vérité de cette parole, « que le coursier ne peut rien pour le salut. » Quant au chef de l'armée ennemie, dont les discours trompeurs et séduisants jettent l'effroi même dans les âmes qui passent pour fidèles, on le terrasse souvent quand on place sa confiance dans la prière et les louanges de Dieu (car le nom de Judith signifie *louange*). Combien n'en voit-on pas qui, après être tombés dans des tentations difficiles à vaincre, et plus dévorantes que la flamme, n'en ont cependant rien souffert, mais sont sortis de là sans blessure, sans le moindre dommage, sans avoir même senti la fumée du feu ennemi ? Qu'est-il besoin de rapporter d'autres exemples, de citer ces hommes qui, s'élançant au-devant des bêtes féroces, je veux dire de ces esprits malins, de ces tyrans acharnés contre nous, leur ont souvent brisé les dents par la prière, et les ont empêchés même de toucher ces membres devenus les membres de Jésus-Christ ! Oui, souvent en faveur de ses saints « le Seigneur a brisé la dent des lions, et leur rage s'est évanouie comme l'eau du torrent. » Souvent aussi nous avons vu des transfuges de la loi divine, d'abord vaincus et dévorés par la mort, puis sauvés d'un si redoutable danger par la pénitence, parce que, au sein même de

non desperaverint : « Devoravit enim mors prævalens : et rursum abs- » tulit Deus omnem lacrymam ab omni facie ¹. » Hæc post eorum enumerationem quibus profecit oratio, mihi dicenda necessario visa sunt, avertenti eos qui spirituales in Christo vitam desiderant ab exiguis et terrenis rebus oratione petendis, et ad mystica quorum hæc quæ prædixi imagines erant, scriptionis istius lectores adhortanti. Omnis enim de prædictis spiritualibus mysticisque rebus oratio semper ab eo perficitur qui *non secundum carnem* ² militat, sed *spiritu facta carnis* ³ mortificat, plurisque facit ea quæ anagogicus sensus inquirentibus exhibet, quam quod juxta litteram orantibus contigisse beneficium videtur. Nam et in nobis curandum est ne sit anima sterilis, sed spiritualem legem spiritualibus auribus audiamus, quo desinamus esse steriles, et ut Anna atque Ezechias exaudiamur; item ut ab insidiantibus inimicis spiritualibus nequitiae liberemur, ut Mardocheus et Esther et Judith. Item quoniam fornax ferrea Ægyptus est, terreni omnis loci figura, quicumque humanæ vitæ malitiam effugit, nec a peccato inflammatus est, nec cor habet clibani instar igne plenum, non minores gratias referat quam qui rorem in igne experti sunt. Item qui, cum oraret ac diceret : « Ne tradas bestiis » animam confitentem tibi ⁴, » exauditus est, et ab aspide et basilisco nihil læsus est, eo quod « super illa Christi virtute ambulaverit, con- » culcaveritque leonem et draconem ⁵; » ususque egregia a Christo data « potestate calcandi supra serpentes et scorpiones, et super » omnem virtutem inimici ⁶, » nulla ab eis injuria affectus est, ampliores Daniele gratias agat, nempe, terribilioribus nocentioribusque belluis liberatus. Præterea qui scit cujus ceti imago sit ille qui Jonam deglutiit, intelligitque illius esse de quo Job ait : « Maledicat » ei, qui maledicit diem illam; qui habet magnum cetum opprimere ⁷: » is si quo infidelitatis lapsu in ventrem ceti pervenerit, pœnitens oret, et inde egredietur; egressusque, si Dei mandatis parere perseveret, poterit editis favente Spiritu prophetiis etiam nunc pereuntibus Nini- vitis occasio salutis esse : neque tamen bonitatem Dei moleste feret, nec illum optabit excindendi voluntatem in pœnitentes retinere. Quod

¹ Psal. xxv, 8. — ² 2 Cor. x, 3. — ³ Rom. viii, 13. — ⁴ Psal. lxxiii, 19. — ⁵ *Ibid.*, xc, 13. — ⁶ Luc. x, 19. — ⁷ Job. iii, 8.

la mort, ils n'ont point désespéré de leur salut. « La mort victorieuse » les avait dévorés, mais Dieu a ensuite séché leurs larmes. » Après avoir rapporté tous ces exemples qui prouvent l'utilité de la prière, voici ce que j'ai cru devoir ajouter, pour préserver ceux qui désirent vivre spirituellement en Jésus-Christ, de demander des biens vils et terrestres, et pour inspirer aux lecteurs de ce traité l'amour de ces grâces mystiques dont celles que j'ai citées n'étaient que la figure, car *celui qui ne combat pas selon la chair, mais qui mortifie les actions de la chair par l'esprit*, demande toujours dans sa prière les choses mystérieuses et spirituelles dont nous venons de parler, et il estime bien plus les grâces que le sens mystique offre à ceux qui le cherchent, que tous les avantages que la lettre paraît promettre à ceux qui prient. Nous devons craindre que notre ame ne reste stérile, et écouter une loi toute spirituelle avec les oreilles de l'esprit, afin d'être exaucés et délivrés de notre stérilité, comme Anne et Ézéchias, et sauvés des pièges et de la perfidie de nos ennemis spirituels, comme Mardochée, Esther et Judith. De même, puisque la fournaise ardente n'est autre chose que l'Égypte, image de cette terre, celui qui évite le mal dans cette vie, qui n'est point dévoré par les ardeurs du péché, dont le cœur n'est point semblable à un brasier enflammé, doit autant de reconnaissance à Dieu que ceux qui, au milieu des flammes, ont senti le rafraîchissement de la brise céleste. Celui aussi qui s'écriait dans sa prière : « Ne livrez pas aux bêtes l'ame de celui qui confesse votre » nom, » et que Dieu a exaucé en le préservant des atteintes de l'aspic et du basilic, dont il écrasait la tête par la vertu toute puissante de Jésus-Christ; celui qui « foulait aux pieds le lion et le dragon, » par ce pouvoir divin que le Sauveur lui avait donné « de marcher hardi- » ment sur les serpens, sur les scorpions, sur toute puissance en- » nemie, » sans en recevoir aucun mal, celui-là, dis-je, doit rendre à Dieu de plus grandes actions de grâces que Daniel, parce qu'il a été délivré de fléaux plus terribles et plus dangereux. En outre, celui qui sait de quel léviathan le monstre qui engloutit Jonas était l'image, et qui comprend que c'est le même dont parle Job lorsqu'il dit : « Qu'il » maudisse ce jour, oui, qu'il le maudisse, celui qui veut terrasser le » terrible lévathan ! » s'il vient à tomber par quelque infidélité dans les entrailles de ce monstre, qu'il se repente, qu'il prie, il sera délivré; et après sa délivrance, s'il obéit fidèlement aux lois du Seigneur, il pourra encore, avec la grâce de l'Esprit saint, prophétiser et devenir une occasion de salut pour tous ces Ninivites qui périssent; il ne s'af-

autem maximum per orationem fecisse Samuel dicitur, hoc nunc etiam potest quilibet eorum qui Deo vere addicti sunt, spiritualiter perficere, quippe dignus effectus qui exaudiatur : scriptum est enim : « Sed et nunc state et videte verbum magnum hoc, quod Dominus » facit in oculis vestris. Nonne messis frumentorum hodie? Invocabo » Dominum, et dabit voces, et pluviam ¹. » Et paulopost : « Et invocavit, *inquit*, Samuel Dominum : et dedit Dominus voces et pluviam in die illa. » Omnibus enim sanctis legitimisque Christi discipulis a Domino dicitur : « Levate oculos vestros et videte regiones » quia albæ sunt jam ad messem. Et qui metit mercedem accipit, et » congregat fructum in vitam æternam ². » Hoc igitur messis tempore rem grandem facit Dominus in conspectu eorum qui prophetas audiunt : clamante enim ad Dominum illo qui Spiritui sancto adhæret, dat Deus de cælo voces pluviasque animam irrigantes : ut qui prius erat in peccato, timeat valde Dominum, divinique ministrum beneficii quem venerabilem et augustum exaudiatæ ejus preces ostendunt. Elias quoque tribus annis et sex mensibus clausum impiis cælum, divino posthæc aperit imperio : quod quilibet semper facit qui per orationem accipit animæ pluviam quæ prius hominibus propter peccata negabatur.

14. Quæ cum nobis exposita sint de beneficiis quæ sancti per orationes acceperunt, intelligemus illud : « Petite magna, et parva adjicientur vobis; et petite cœlestia, et terrena addentur vobis. » Signa omnia et imagines, eorum quæ vera sunt et spiritualia comparatione parva sunt et terrena : unde convenienter Dei Verbum cum nos ad imitandas sanctorum orationes adhortatur, ut petamus in rei veritate quæ illi in figuris tantum consequabantur, cœlestia dicit et magna adumbrata per terrenas res et exiguas, quasi diceret : Vos qui spirituales esse vultis, cœlestia per orationes petite, ut ea consecuti, veluti cœlestes, regni cælorum hæredes sitis, et ut magni, bonis frua-

¹ 1 Reg. xii, 16. — ² Joan. iv, 35, 36.

figera pas de la bonté de Dieu ; il ne souhaitera pas qu'il persévère, malgré leur repentir, dans le dessein de les exterminer. Ce que Samuel a fait de plus grand par la prière, au jugement de l'Écriture, chacun des vrais serviteurs de Dieu peut le faire aussi d'une manière spirituelle, si toutefois il se rend digne d'être exaucé. Écoutez ce qui est écrit : « Maintenant soyez attentifs, et considérez le prodige éclatant » que Dieu opère sous vos yeux. Ne sommes-nous pas au temps de la » moisson du froment ? J'invoquerai le Seigneur, et il fera entendre » la voix de son tonnerre et tomber la pluie. » Et ensuite : « Samuel » invoqua le Seigneur, et dans ce même jour le Seigneur fit entendre » la voix de son tonnerre et tomber la pluie. » En effet, le Seigneur dit à tous les saints, à tous les vrais disciples de Jésus-Christ : « Levez » les yeux et voyez ces campagnes qui blanchissent et qui sont prêtes » pour la moisson : or celui qui moissonne reçoit un salaire et amasse » des fruits pour la vie éternelle. » Dans ce temps, qui est celui de la moisson, Dieu fait un grand miracle en présence de ceux qui écoutent les prophètes ; car à la voix de celui qui est uni à l'Esprit saint, et qui cris vers le Seigneur, Dieu fait entendre sa voix céleste et répand dans son ame une pluie qui la féconde ; en sorte que celui qui était auparavant dans le péché tremble devant le Seigneur et devant le ministre de ses grâces divines, que ses prières exaucées lui montrent sous un aspect vénérable et auguste. Nous voyons aussi le prophète Élie, après que le ciel eut été fermé par l'impiété pendant trois ans et six mois, l'ouvrir ensuite par l'ordre de Dieu. Le même prodige se renouvelle en faveur de tous ceux qui obtiennent par la prière cette pluie de l'ame, auparavant refusée aux hommes à cause de leurs péchés.

14. Après ce dénombrement des biens que les saints ont reçus par la prière, nous comprendrons ces paroles : « Demandez des choses » importantes, et les moindres vous seront données par surcroît ; de- » mandez les biens du ciel, et vous recevrez encore ceux de la terre. » Toutes ces choses terrestres et de peu de valeur ne sont que les symboles, les images des biens véritables et spirituels. C'est donc avec raison que le Verbe de Dieu, en proposant à notre imitation les prières des saints, pour nous engager à demander en réalité ce qu'ils n'obtenaient qu'en figure, appelle grands et célestes ces biens figurés par des choses terrestres et viles ; comme pour nous dire : Vous voulez devenir spirituels, demandez donc dans vos prières les biens célestes ; en les obtenant, vous deviendrez, pour ainsi parler, des hommes cé-

mini maximis; terrena autem et parva quibus ad necessaria corporis opus habetis, pro indigentia modo præbeat vobis Pater. Cum autem apud Apostolum quatuor nomina de quatuor rebus quæ huic de oratione sermoni sunt affines, in prima ad Timotheum Epistola scripta sint: utile erit ipsius textu proposito quodlibet ex illis quatuor videre, an recte percipere possimus quomodo proprie intelligatur. Sic autem ait: «Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, » postulationes, gratiarum actiones pro omnibus hominibus¹; » et reliqua. Arbitror itaque obsecrationem esse emissas ab aliquo suppliciter preces, ut id quo indiget consequatur; orationem, esse quam quis de maioribus rebus elatiore animo Deum glorificando emittit; postulationem, petitionem esse ad Deum ab eo factam qui majore quadam confidentia utitur; gratiarum actionem esse de bonis a Deo impetratis conjunctam orationibus confessionem: cum beneficii magnitudo per confessionem agnita, aut ei qui accepit apparens, ipsius accepti beneficii loco sumitur. Exempla sunt, primi quidem, Gabrielis ad Zachariam, qui, ut probabile est, oraverat de Joannis nativitate, sermo: sic autem habet: « Ne timeas, Zacharia, quoniam exaudita est » deprecatio tua, et uxor tua Elisabeth pariet tibi filium, et vocabis » nomen ejus Joannem². » Et quæ in Exodo post vitulum aureum in hunc modum scripta sunt: « Et oravit Moyses coram Domino Deo, et » dixit: Utquid, Domine, indignaris ira in populum tuum, quem » eduxisti de terra Ægypti in fortitudine magna³? » Et in Deuteronomio: « Et oravi ante Dominum secundo, sicut et antea quadraginta » diebus et quadraginta noctibus, panem non manducavi et aquam » non bibi, pro omnibus peccatis vestris quæ peccastis⁴. » Et in Esther: « Mardochæus deprecatus est Dominum, memor omnium operum Domini, et dixit: Domine, Domine rex omnipotens⁵. Ipsa » quoque Esther deprecabatur Dominum Deum Israel dicens: Domine miue rex noster⁶. » Secundi (nominis) exempla in Daniele: « Et stans Azarias oravit sic: et aperiens os suum in medio ignis, dixit⁷. » Et in Tobia: « Et oravi cum dolore dicens: Justus es, Domine, et » omnis opera tua; omnes viæ tuæ misericordia et veritas, et iudicium

¹ 1 Tim. II, 1. — ² Luc. I, 13. — ³ Exod. XXXII, 11. — ⁴ Deut. IX, 18. — ⁵ Esth. XIII, 8. — ⁶ *Ibid.* XIV, 3. — ⁷ Dan. III, 25.

lestes, des héritiers du royaume des cieux, grands vous-mêmes au milieu des plus grands biens. Quant aux soins vils et terrestres qu'exige votre corps, reposez-vous-en sur votre Père, qui connaît vos besoins. Mais comme dans la première épître de Paul à Timothée il se trouve quatre mots qui ont rapport à ce traité de la prière, il sera bon de citer le texte même, et de voir si nous pourrions en saisir le véritable sens. L'Apôtre s'exprime ainsi : « Je vous conjure donc avant tout » d'adresser à Dieu des supplications, des prières, des demandes et » des actions de grâces pour tous les hommes. » Or, je pense que les supplications sont des prières faites avec instance et humilité pour obtenir ce qui nous manque. La prière proprement dite part d'un sentiment plus noble ; elle glorifie Dieu, et son objet est plus élevé. La demande ou intercession suppose une plus grande confiance dans celui qui l'adresse à Dieu. L'action de grâces est une reconnaissance des biens qu'on a obtenus de Dieu, jointe à la prière, lorsque la grandeur du bienfait, reconnue ou apparente aux yeux de celui qui l'a reçu, est prise pour le bienfait lui-même. Parmi les exemples de la première sorte, on peut citer le discours de Gabriel à Zacharie, qui probablement avait demandé à Dieu la naissance de Jean-Baptiste. Le voici : « Ne crains rien, Zacharie, tes supplications ont été exaucées ; » ton épouse Élisabeth te donnera un fils, et tu l'appelleras Jean. » Ensuite ce qu'on lit dans l'Exode après l'érection du veau d'or : « Moïse » suppliait le Seigneur son Dieu en disant : Seigneur, pourquoi votre » colère s'allumerait-elle contre votre peuple, que vous avez tiré de » la terre d'Égypte par la puissance de votre bras ? » Et dans le Deutéronome : « J'ai supplié de nouveau le Seigneur comme auparavant, » durant quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain, sans » boire d'eau, pour tous les péchés que vous aviez commis. » Dans le livre d'Esther : « Mardochée supplia le Seigneur, se souvenant de toutes » ses œuvres, et dit : Seigneur, Seigneur, roi tout-puissant ! Esther » elle-même suppliait aussi le Seigneur, le Dieu d'Israël, en disant : » Seigneur, notre roi ! » On trouve des exemples de la prière proprement dite, d'abord dans Daniel : « Azarias se tenant debout, et ouvrant » la bouche au milieu du feu, pria ainsi... » Dans Tobie : « J'ai prié » avec douleur en disant : Vous êtes juste, Seigneur, et toutes vos » œuvres sont remplies d'équité ; toutes vos voies sont miséricorde » et vérité ; tous vos jugemens sont toujours la droiture et la justice » même. » Mais comme le passage de Daniel est marqué d'une *obèle*, parce qu'il ne se trouve pas dans l'hébreu, et que le livre de Tobie

» verum et justum tu judicas in sæculum. ¹ » Quoniam vero locus ex Daniele citatus obelo notatus est, quod in Hæbreo non exstet, librumque Tobie rejiciunt Judæi quasi non canonicam : adducam ex primo Regum illud Annæ : « Oravit ad Dominum flens largiter, et » votum vovit dicens : Domine exercituum, si respiciens videris afflictionem famulæ tuæ ²; » et reliqua. Item in Habacuc : « Oratio » Habacuc prophetæ, cum cantico. Domine, audivi vocem tuam, et » timui. Domine, consideravi opera tua, et obstupui. In medio duorum animalium cognosceris : cum appropinquaverint anni, cognosceris ³. » Hæc autem definitionem orationis valide probat, quod cum Dei laudibus conjuncta sit oratio. Sed et in Jona : « Oravit Jonas » ad Dominum Deum suum de ventre ceti, et dixit : Clamavi in tribulatione mea ad Dominum Deum meum, et exaudivit me; de ventre inferi clamoris mei audisti vocem meam; projecisti me in profundum cordis maris, et flumina me circumdederunt ⁴. » Tertii nominis exemplum est apud Apostolum qui rectissime nobis orationem tribuit, postulationem Spiritui, ut qui præstantior sit, et fiduciam habeat apud eum a quo postulat : « Nam quid oremus, inquit, sicut » oportet nescimus, sed ipse Spiritus postulat gemitibus inenarrabilibus. Qui autem scrutatur corda, scit quid desideret Spiritus : quia » secundum Deum postulat pro sanctis ⁵. » Nam superpostulat et postulat Spiritus, nos autem oramus. Postulatio etiam fuisse mihi videtur quod dixit Josue ut sol staret contra Gabaoth : « Tunc locutus est Jesus ad Dominum, qua die tradidit Deus Amorrhæum » subjugatum Israel; quando contrivit eos in Gabaoth, et contriti » sunt a facie filiorum Israel. Et dixit Jesus : Stet sol super Gabaoth, » et luna super vallem Elom ⁶. » Samsonem quoque in libro Judicum arbitror postulante dixisse : « Morietur anima mea cum alienigenis, » quando concussis fortiter columnis cecidit domus super principes » et omnem multitudinem quæ ibi erat ⁷. » Etsi vero scriptum non sit postulasse Josue et Samsonem, sed tantum locutos esse, postulatio tamen fuisse videtur ipsorum sermo, quam ab oratione diversam esse putamus, si quidem proprie accipiuntur vocabula. Gratiarum vero

¹ Tob. III, 1. — ² 1 Reg. I, 10. — ³ Habac. III, 1. — ⁴ Jon. II, 2. — ⁵ Rom. VII, 26. — ⁶ Jos. X, 12. — ⁷ Jud. XVI, 30.

est rejeté par les Juifs comme non canonique, je citerai cette parole d'Anne, au premier livre des Rois : « Elle pria le Seigneur avec une » grande abondance de larmes, et prononça ce vœu : Seigneur, Dieu » des armées, si vous daignez jeter les yeux sur votre servante, et » considérer son affliction, » et le reste. De même dans Habacuc : « Prière du prophète Habacuc, avec un cantique de louange : Sei- » gneur, j'ai entendu ta voix, et j'ai tremblé ; j'ai considéré tes œuvres, » et je suis resté frappé d'étonnement. On te reconnaîtra au milieu » des deux animaux ; on te reconnaîtra quand le temps sera venu. » Ces paroles prouvent clairement que la prière s'unit aux louanges de Dieu. On lit encore dans Jonas : « Jonas, dans le sein du monstre » marin, pria le Seigneur son Dieu, et dit : Dans mon infortune, j'ai » crié vers le Seigneur mon Dieu, et il m'a exaucé ; j'ai crié de l'abîme » du tombeau, et vous avez entendu ma voix ; vous m'avez jeté dans » les profondeurs des gouffres de la mer, et les eaux m'ont environné. » Je remarque un exemple de la troisième sorte de prière dans l'Apôtre, qui attribue avec raison la prière aux hommes, et la demande ou intercession à l'Esprit saint, comme élevé au-dessus de nous, et possédant la confiance de Dieu, auquel il s'adresse. « Car nous ne savons » rien demander comme il faut dans la prière, dit-il, mais l'Esprit in- » tercède pour nous avec des gémissemens ineffables. Or celui qui » sonde les cœurs sait ce que veut l'Esprit, parce qu'il intercède pour » les saints selon la volonté de Dieu. » En effet, l'Esprit intercède et demande, mais nous, nous prions. Il me semble qu'on doit appeler une demande les paroles de Josué pour faire arrêter le soleil devant Gabaoth : « Alors Josué s'adressa au Seigneur, le jour où Dieu courba » les Amorrhéens sous le joug d'Israël, quand il les terrassa dans Ga- » baoth, et qu'ils furent écrasés sous les yeux des enfans d'Israël, et » il dit : Que le soleil s'arrête sur Gabaoth, et la lune sur la vallée » d'Élom. » Samson aussi, selon moi, faisait une demande quand il disait : « Que je meure avec ces étrangers ! et que secouant fortement » les colonnes, il fit tomber l'édifice sur les princes et sur toute la mul- » titude réunie dans son enceinte. » Quoique l'Écriture ne marque pas que Josué et Samson aient adressé une demande à Dieu, et qu'elle dise seulement qu'ils parlèrent à Dieu en ces termes, on voit néanmoins que leur discours fut réellement une demande, que nous distinguons de la prière, pour parler exactement. Enfin cette parole de Notre Seigneur est un exemple de l'action de grâces : « Je vous rends » gloire, ô mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous

actionis exemplum est illa Domini nostri vox : « Confiteor tibi Pater » Domine cœli et terræ, quod abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus et revelasti ea parvulis ¹. » Illud enim, *confiteor*, idem est ac *gratias ago*. Obsecratio et postulatio et gratiarum actio non absurde potest et sanctis offerri; harumque duæ, postulatio inquam et gratiarum actio, non sanctis modo, sed et hominibus; obsecratio vero sanctis tantum, si quis Paulus aut Petrus inveniatur, ut adjuvent nos, dignosque efficiant qui fruamur concessa ipsis remittendorum peccatorum potestate : nisi forte si cui qui sanctus non sit fecerimus injuriam, concessum etiam nobis est cum nostrum in illum peccatum senserimus, obsecrare etiam illum, ut injuriæ nobis veniam tribuat. Quod si hominibus sanctis illæ preces offerendæ sunt : quanto magis Christo gratiæ sunt agendæ, a quo tot tantaque beneficia voluntate Patris accepimus ! Sed et ab ipso postulandum ut Stephanus cum diceret : « Domine, ne statuas illis hoc peccatum ²; » patremque lunatici imitati dicemus : « Obsecro, Domine, miserere *vel* filio ³, » aut mihi ipsi, aut cuilibet.

15. At si intellexerimus quid sit oratio, forte nullus unquam genitus erit orandus, ac ne Christus quidem ipse, sed solus Deus omnium et Pater, quem ipse etiam Salvator noster orabat, ut supra diximus, et quem nos orare docet. Cum enim audisset : « Doce nos orare ⁴, » non seipsum docet orare, sed Patrem, dicentes : « Pater noster, qui es in » cœlis, » et reliqua. Si enim, ut alibi probatur, alius a Patre Filius est secundum substantiam et suppositum, aut orandus est Filius, et non Pater, aut uterque, aut Pater solus. Atenim Filium orandum esse sine Patre, nemo non fatebitur absurdissime et præter evidentiam dictum iri. Si uterque orandus est, planum est plurali numero nos precaturos, et *Præbete, benefacite, largimini servate*, vel quid simile orando dicturos. Quod cum per se ipsum non conveniat, nec in Scripturis ostendi potest positum esse ut ab aliquo dictum : restat ergo ut oretur solus Deus universorum Pater, at non sine pontifice qui ab

¹ Luc. x, 21. — ² Act. vii, ult. — ³ Matth. xvii, 14. Luc. ix, 38. — ⁴ *Ibid.* xi, 1.

» avez caché ces choses aux sages et aux savans, et les avez révélées » aux humbles, » car ces mots, *je vous rends gloire*, ont la même signification que ceux-ci : *je vous rends grâces*. On peut légitimement adresser même aux saints des supplications, des demandes et des actions de grâces, et les deux dernières non seulement aux saints, mais encore aux hommes. Quant aux supplications, nous ne devons les employer qu'à l'égard des saints, et quand nous trouvons quelque nouveau Paul, quelque autre Pierre, pour obtenir leur secours, afin qu'ils nous rendent dignes d'éprouver les effets du pouvoir qui leur a été donné de remettre les péchés; à moins toutefois que nous n'ayons offensé quelqu'un; alors il nous est permis, dès que nous aurons reconnu notre faute, de le supplier, quoiqu'il ne soit pas un saint, afin qu'il nous pardonne l'injure que nous lui avons faite. Mais si nous pouvons adresser aux saints ces différentes sortes de prières, quelles actions de grâces ne devons-nous pas, et à plus juste titre, à Jésus-Christ lui-même, dont nous avons reçu tant de bienfaits par la volonté du Père? Il faut encore lui adresser des demandes à l'exemple d'Étienne, lorsqu'il disait : « Seigneur, ne leur imputez pas ce péché! » et imiter le père du lunatique, en disant comme lui : « Je vous en supplie, Seigneur, ayez pitié de mon fils, » ou de moi, ou de tel autre.

15. Mais si nous comprenons bien ce que c'est que la prière, peut-être ne l'adresserions-nous jamais à un homme, pas même à Jésus-Christ comme tel (4), mais à Dieu seul, notre Père commun, que notre Sauveur lui-même a prié, et qu'il nous apprend à prier à notre tour; car lorsqu'on lui demande : « Enseignez-nous à prier, » ce n'est pas à lui-même, mais à son Père qu'il veut que nous adressions notre prière, en disant : « Notre Père qui êtes dans les cieux, » et le reste. En effet, si, comme je le prouve ailleurs, le Fils est distinct du Père quant à la personne (5), ou il faut prier le Fils et non le Père, ou l'un et l'autre, ou le Père seul. Or, prétendre qu'il faut prier le Fils et non le Père, ce serait une absurdité que personne n'oserait avouer, tant elle est contraire à l'évidence. S'il faut prier l'un et l'autre, il est clair que nous devons employer dans nos prières le nombre pluriel, et dire, *donnez-nous, accordez-nous, faites-nous la grâce, sauvez-nous*, et ainsi du reste. Et outre que cette formule répugne en elle-même, on n'en saurait citer aucun exemple tiré de l'Écriture. Il ne nous reste donc qu'à prier Dieu seul notre Père commun, mais non sans le pontife que le Père a établi avec serment, selon cette parole : « Le Seigneur l'a juré,

ipso Patre cum iurejurando constitutus est, juxta illud : « *Juravit, et*
 » non pœnitebit eum ; tu es sacerdos in æternum secundum ordinem
 » Melchisedech ¹. » Cum igitur sancti in suis orationibus gratias Deo
 agunt, eas per Christum Jesum ipsi referunt. Sicut autem eum qui
 proprie orare vult, non decet eum orare qui orat, sed eum quem ora-
 tionibus invocandum docuit Jesus noster Dominus, nempe Patrem :
 sic non est ulla oratio Patri sine ipso offerenda. Quod ostendit ipse
 perspicue cum sic ait : « Amen, amen dico vobis, si quid petieritis
 » Patrem, dabit vobis in nomine meo. Usque modo non petistis quid-
 » quam in nomine meo ; petite, et accipietis, ut gaudium vestrum sit
 » plenum ². » Non enim dixit : Petite me, neque : Petite Patrem sim-
 pliciter, sed : « Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vo-
 » bis. » Nam donec ista Jesus doceret, nemo a Patre petierat in no-
 mine Filii, eratque verum quod Jesus dicebat : « Usque modo non
 » petistis quidquam in nomine meo ; » verum et illud : « Petite et ac-
 » cipietis, ut gaudium vestrum sit plenum. » Si quis autem Christum
 ipsum orandum putet, verbique adorare significatione turbatus ad-
 ducat illud : « Adorent eum omnes angeli Dei ³, » quod in Deuterono-
 mio de Christo dici in confesso est : respondendum ipsi Ecclesiam
 quoque quæ Jerusalem a Propheta vocatur, a regibus et reginis qui
 nutritii ejus nutricesque futuri sunt, adorandam dici his verbis : « Ecce
 » elevo ad gentes manum meam, et ad insulas levabo signum meum :
 » et adducent filios tuos in sinu, et filias tuas super humeros porta-
 » bunt. Et erunt reges nutritii tui, et principes feminae eorum, nu-
 » trices tuæ. Super faciem terræ adorabunt te, et pulverem pedum
 » tuorum lingent. Et scies quia ego Dominus, et non confunderis ⁴. »
 Ecquid ex ejus mente qui dixit : « Quid me dicis bonum ? nemo bonus
 » nisi unus Deus, Pater ⁵, » aliud dici potest nisi hæc : Quid me oras ?
 Solum Patrem orare oportet quem et ego oro, quod per sacras discitis
 Scripturas. Nec enim eum orare debetis qui pontifex pro vobis con-
 stitutus est a Patre, et advocati a Patre munus accepit, sed per pon-
 tificem et advocatum « qui possit compati infirmitatibus vestris, tenta-
 » tum per omnia per similitudinem vestri ⁶, » sed Patris dono tentatum

¹ Psal. CIX, 4. — ² Joan. XVI, 23. — ³ Deut. XXXII, 43. — ⁴ Isai. XLIX, 22. —

⁵ Marc. X, 18. — ⁶ Heb. IV, 15.

» et il ne révoquera jamais son serment ; vous êtes le pontife éternel » selon l'ordre de Melchisédech. » Lors donc que les saints, dans leurs prières, rendent à Dieu des actions de grâces, c'est au Père qu'ils les rapportent par Jésus-Christ. Mais si, d'un côté, celui qui veut prier, selon la signification précise de ce mot, ne doit pas prier celui qui prie lui-même, mais bien celui que notre Seigneur Jésus nous enseigne à invoquer dans nos prières, c'est-à-dire le Père ; de l'autre, aucune prière ne doit, sans lui, être offerte au Père, comme il nous l'apprend clairement lorsqu'il dit : « En vérité, en vérité, si vous demandez » quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Jus- » qu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez, et vous » recevrez, afin que votre joie soit parfaite. » Remarquez qu'il ne dit pas « demandez-moi, » ni seulement « demandez au Père ; » mais « si » vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'ac- » cordera ; » car, jusqu'à ce que Jésus donnât ce précepte, personne n'avait rien demandé au Père au nom du Fils, et ce que Jésus ajoute était vrai : « Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom. » Mais ce qui ne l'est pas moins, c'est cette parole : « Demandez, et vous re- » cevrez, afin que votre joie soit parfaite. » Que si quelqu'un, trompé par une fausse interprétation d'un passage qu'on trouve, il est vrai, dans le Deutéronome, et où il est dit « que tous les anges de Dieu » doivent se prosterner devant lui, » en concluait qu'on peut prier Jésus-Christ, je lui répondrais que l'Église même, désignée par le prophète sous le nom de Jérusalem, doit aussi voir un jour les rois et les reines la nourrir et se prosterner devant elle, d'après ces paroles : « J'étendrai ma main sur les nations, j'élèverai mon étendard devant » les peuples. Ils apporteront tes fils entre leurs bras et t'amèneront » tes filles : les rois et les reines s'empresseront de te nourrir ; ils se » prosterneront devant toi et baiseront la poussière de tes pieds : tu » connaîtras alors que je suis le Seigneur, et tu ne seras pas con- » fondue. » Quelle est la pensée de Jésus-Christ lorsqu'il dit : « Pour- » quoi m'appellez-vous bon ? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon, Dieu » le Père. » Cette parole peut-elle avoir une autre signification que celle-ci : Pourquoi me priez-vous ? Il ne faut prier que le Père seul que je prie moi-même, comme vous l'apprenez par les saintes Écritures, et non celui que le Père a établi pour être votre pontife et votre avocat ; mais vous devez prier par ce pontife, par cet avocat « qui » peut compatir à vos faiblesses, ayant été lui-même exposé à toutes » les tentations ; » mais par la grâce du Père, et « sans péché. »

absque peccato. Discite ergo quantum a Patre meo donum acceperitis cum per regenerationem in me factam accepistis Spiritum adoptionis ut vocemini filii Dei et fratres mei. Legistis enim quid ego ore Davidis ad Patrem de vobis dixerim : « Narrabo nomen tuum fratribus meis, » in medio Ecclesiæ laudabo te¹. » Fratrem autem orari ab eis qui eodem quo ille Patre gloriantur, ratio non patitur. Ad solum Patrem mecum et per me dirigenda a vobis oratio est.

16. Hæc dicentem audientes Jesum, Deum per ipsum oremus, idemque dicamus omnes, nec de orationis modo dividamur. An non enim divisi sumus, si alii Patrem, alii oremus Filium? Incidunt enim per nimiam simplicitatem in stultum peccati genus, qui rebus non expensis et examinatis Filium orant sive cum Patre, sive sine Patre. Oremus igitur ut Deum; postulemus ut a Patre; obsecremus ut Dominum : gratias agamus ut Deo et Patri et Domino, non omnino tamen servorum Domino. Recte enim Pater existimari potest filii Dominus, Dominusque eorum qui per ipsum filii facti sunt. At sicut « non » est Deus mortuorum, sed viventium²; » sic non est Dominus ignobilium servorum, sed eorum qui primum timore propter infantiam mancipati, postea per charitatem, feliciorum servitutum serviunt quam per timorem. Sunt enim in anima servorum Dei filiorumque characteres ei soli manifesti qui corda intuetur. Igitur quicumque terrena et parva a Deo petit, ipsi non obtemperat, qui, cum nihil terrenum et parvum sciat largiri, coelestia et magna petere jussit. Quod si quis objiciat corporea quæ sanctis propter orationem donata sunt, imo evangelicam ipsam vocem docentem terrena nobis et parva adjicienda esse : sic ei respondendum. Sicut cum quis nobis quodlibet corpus donat, non erit dicendus ille nobis umbram corporis donasse, cum non ita corpus dederit ut duo quædam largiri propositum haberet, corpus et umbram, sed corpus solum dare sibi proposuerit; corpore autem dato sequitur ut umbram quoque accipiamus; ita si mente paulo generosiore cogitemus quæ præcipue a Deo in nos collata sunt dona, proprie admodum dicemus magnorum et coelestium spiritualiumque donorum sequelas esse res corporeas sanctorum utilitatibus

¹ Psal. xxi, 23. — ² Matth. xxii, 32.

Apprenez donc la grandeur du bienfait que vous avez obtenu de mon Père, lorsque, par la régénération qui s'est accomplie en moi, vous avez reçu cet esprit d'adoption qui vous fait appeler les enfans de Dieu et mes frères; car vous avez lu ce que j'ai dit moi-même de vous à mon Père par la bouche de David: « Je ferai connaître votre » nom à mes frères; je publierai vos louanges au milieu de leur » assemblée. » Or, la raison ne permet pas qu'un frère soit prié par ceux qui se glorifient d'avoir le même Père que lui; c'est au Père seul, avec moi et par moi, que doivent se rapporter vos prières.

16. Écoutons la voix de Jésus-Christ, prions le Père en son nom; accordons-nous dans notre langage; ne nous divisons pas dans notre manière de prier; mais ne serait-ce pas nous diviser que de prier, l'un le Fils, l'autre le Père? Trop de simplicité fait tomber dans une erreur insensée ceux qui, par défaut de réflexion et d'examen, prient le Fils avec le Père, ou sans le Père. Prions-le donc comme Dieu, demandons-lui comme au Père, supplions-le comme Seigneur, rendons-lui grâces comme à Dieu, Père et Seigneur. Je ne veux pas dire seulement comme Seigneur d'un troupeau d'esclaves; car le Père peut à juste titre être regardé comme le Seigneur du Fils et de ceux qui, par le Fils, sont devenus ses enfans. Mais de même « qu'il n'est pas le Dieu » des morts, mais le Dieu des vivans, » il n'est pas non plus le Seigneur de vils esclaves; il est le Seigneur de ceux qui, assujettis d'abord à la crainte à cause de leur enfance, se sont ensuite soumis par amour à une servitude plus heureuse que celle de la crainte; car l'ame des serviteurs et des enfans de Dieu est marquée d'un caractère visible seulement aux yeux de celui qui voit le fond des cœurs; et demander à Dieu des choses terrestres et futiles, c'est désobéir à celui qui dédaigne de nous accorder rien de terrestre et de futile, et qui nous ordonne de demander les biens célestes, les biens importants. Si l'on m'objecte les biens matériels accordés aux saints en raison de leurs prières, et même cette parole de l'Évangile qui nous promet que les biens terrestres et de peu d'importance nous seront donnés par surcroît, on peut répondre: Lorsque quelqu'un nous donne un objet matériel, on ne saurait dire qu'il nous ait aussi donné l'ombre de cet objet, puisqu'il n'avait pas dessein de nous donner deux choses, l'objet et son ombre, mais l'objet seul. Cependant, en recevant l'objet, nous recevons nécessairement l'ombre: de même, si nous considérons avec des sentimens tant soit peu élevés les principales grâces que Dieu nous a faites, nous pourrions dire avec raison que comparés à ces biens

datas vel pro fidei ratione vel prout vult qui largitur. Vult autem sapienter, etsi non possimus unicuique donorum causam et rationem donante dignam assignare. Fœcundior igitur fuisse putanda est a sterilitate quadam sanata Annæ anima, quam corpus Samuele gravidum. Divinam potius Ezechias mente sobolem, quam corporeo semine prolem genuit. A spiritualibus magis insidiis liberati sunt Esther, Mardocheus, populusque, quam ab Aman iisque qui (in eorum perniciem) conspiraverant. (Judith validius) quærentis animam ipsius corrumpere principis vires excidit, quam illius Holophernis. Quis vero non fateatur spiritualementem benedictionem in omnes sanctos ab Isaaco prolatam cum Jacobo ait: « Det tibi Deus de rore cœli¹, » Ananiæ et sociis ejus amplius affuisse quam corporeum rorem quo victa Nabuchodonosoris flamma est? Invisibilibus magis leonibus Daniel os obturavit ne quid, in ejus animam possent efficere, quam sensibilibus de quibus omnes qui legimus Scripturam, accepimus. Quis adeo effugit ventrem ceti illius a Christo Servatore nostro domiti fugitivosque Dei omnes absorbentis, ut Jonas, cum sancti Spiritus capax, quippe sanctus ipse, effectus est?

17. Cæterum mirum non est si omnibus qui corpora, ut ita dicam, umbrarum illarum efficientia accipiunt, similis umbra non detur; quibusdam vero omnino umbra non detur: hoc enim iis qui gnomonicas quæstiones umbrarumque ad corpus illuminans rationem meditantur, manifeste apparet etiam in corporibus accidere. Etenim quibusdam umbra caret stylus certo quodam tempore; aliis umbram habet brevem, et in aliis quam in aliis longiorem. Nec illud igitur magnum erit si ejus consilio qui præcipua nobis largitur rationibus quibusdam occultis atque secretis pro accipientis et temporis modo, fiat ut cum præcipua dantur, nullæ aliquando omnino sequantur umbræ; aliquando non omnium sint, sed aliquorum; aliquando minores aliarum comparatione majorum quæ alia sequuntur. Ut igitur ei qui solares quærit radios, postquam eos assecutus est, sive

¹ Gen. xxvii, 23.

immenses, célestes, spirituels, les avantages matériels n'en sont que l'ombre, et qu'ils sont accordés aux besoins des saints, soit à cause de leur foi, soit dans un but connu de celui-là seul qui les dispense. Mais ses volontés sont toujours sages, quand même nous ne pourrions assigner à chacun de ses dons une cause et un motif digne de lui. Nous devons donc croire que l'ame de la mère de Samuël, après avoir été guérie d'une sorte de stérilité, devint plus féconde encore que le sein qui porta le prophète. Si le sang d'Ézéchias fut transmis à une nombreuse postérité, son ame produisit des fruits bien plus précieux pour le ciel. Esther, Mardochée et tout le peuple, furent délivrés des pièges spirituels, en même temps que de la perfidie d'Aman et de tous ceux qui avaient conspiré leur perte. Il fallut à Judith plus de force et de courage pour vaincre l'ennemi qui cherchait à corrompre son cœur que pour triompher d'Holopherne. Qui hésiterait à reconnaître que la bénédiction spirituelle répandue sur tous les saints par Isaac, disant à Jacob : « Que Dieu te donne la rosée de la terre, » fut prodiguée avec plus d'abondance à Ananias et à ses compagnons que cette rosée matérielle qui éteignit la flamme allumée par Nabuchodonosor ? Daniel brisa les dents des lions invisibles, pour les empêcher de rien tenter contre son ame, avant de briser celles des lions visibles dont parle l'Écriture. Qui de nous a su se soustraire à la rage de ce Léviathan, dompté par notre Sauveur Jésus-Christ, et qui dévore tous les transfuges de la loi de Dieu, comme le prophète Jonas lorsqu'il fut rempli de l'Esprit-Saint et devenu saint lui-même ?

17. Du reste, il n'est pas étonnant que lorsqu'on reçoit la réalité de ces biens qui produisent, pour ainsi parler, de telles ombres, on n'obtient pas toujours une ombre pareille, et que quelques-uns n'en obtiennent même aucune. Car aux yeux de ceux qui étudient la gnomonique et la théorie de la lumière et des ombres, le même phénomène se reproduit aussi dans les corps ; car tantôt le style, pendant un certain temps, ne projette aucune ombre, tantôt cette ombre se raccourcit, tantôt elle s'allonge. Nous ne devons donc pas être surpris si la suprême sagesse, en nous accordant les biens les plus précieux, décide par des raisons mystérieuses que nous ignorons, et selon les circonstances et les dispositions de celui qui les reçoit, tantôt que ces biens ne seront accompagnés d'aucune ombre, tantôt que les uns en auront et que les autres n'en auront point ; d'autrefois, que ces ombres seront moindres comparativement aux plus grandes qui suivent et l'autre corps ; car celui qui cherche les rayons vivifiants du soleil,

adsit umbra corporis, sive absit, neque jucunda illa est neque molesta, cum nempe habeat id quod maxime necessarium est, sive privetur umbra, sive plus ejus habeat, sive minus: ita si res nobis adsint spirituales, et a Deo illuminemur ad omnimodam verorum bonorum comparationem, non, rem tenuem, umbram pusillo animo requiremus. Res enim omnes materiales et corporeæ, quæcumque tandem illæ sint, umbræ levis et fragilis rationem habent, nec sunt ullo modo cum salutaribus sanctisque Dei universorum donis conferendæ. Quæ enim comparatio corporearum esse divitiarum potest cum iis quibus « divites *finis* in omni verbo et in omni sapientia¹? » Quis, nisi amens, carni ossiumque sanitatem conferat cum sanitate mentis, animæ firmitate, cogitationumque apta compositione? Hæc enim omnia, si Dei verbo temperata sint, faciunt ut punctio tenuis, et si quid punctione levius putamus, corporeæ omnes ærumnæ existimentur. Qui autem mente conceperit quæ sit illius sponsæ pulchritudo quam sponsus qui est Dei verbum amat, animæ inquam ex pulchritudine florentis quæ et cælum et mundum ipsum excedit, eum pudebit eodem pulchritudinis nomine corpoream ornare pulchritudinem sive mulieris sive pueri seu viri; cum veræ pulchritudinis caro non sit capax, sed tota sit turpitude. Omnis enim caro fœni instar est, ejusque gloria quam oculis exhibet illa quæ mulierum aut puerorum dicitur pulchritudo, flori comparatur juxta prophetæ sermonem dicentis: « Omnis » caro fœnum, et omnis gloria ejus, quasi flos fœni. Aruit fœnum, et » flos cecidit: Verbum autem Domini manet in sempiternum². » Quis etiam nobilitatem proprie vocabit eam quæ solet apud homines nobilitas dici, si modo filiorum Dei nobilitatem cognoverit? Regnum autem Christi inconcussum cum contemplata mens fuerit, quomodo terrenum omne regnum quasi nullius pretii non contempserit? Item cum angelorum militiam et in eis duces exercituum Domini angelos, et thronos, et dominationes, et principatus, ac potestates supercælestes, quantum capit adhuc vineta corpore humana mens, quantumque fieri potest, penitus inspexerit, intellexeritque æquo se atque illi honore apud Deum esse posse: quomodo, licet umbra infirmior sit, comparatione cum illis instituta, non etiam hæc quæ apud stultos in

¹ 1 Cor. 1, 5. — ² Isai. xl, 6.

s'inquiète peu, une fois qu'il les a trouvés, que son corps projette une ombre ou non : cette circonstance ne lui cause ni plaisir ni peine. Il a obtenu l'essentiel ; qu'il soit privé d'ombre, qu'il en ait plus, qu'il en ait moins, peu lui importe. De même, si nous possédons les biens spirituels, et que Dieu daigne nous éclairer sur les moyens d'acquérir les vraies richesses, nous ne rechercherons pas puérilement une chose aussi vaine que l'ombre. Tous les biens de la terre, tous les avantages du corps, quels qu'ils soient, sont comme une ombre légère et fugitive, et ne méritent en aucune manière d'être comparés avec les grâces saintes et salutaires du Dieu de l'univers. Quel rapport, en effet, peut-il exister entre les biens matériels et ceux qui nous « enrichissent de » tous les dons de la parole et de la science ? Est-il un seul homme, à moins qu'il n'ait perdu la raison, qui ose mettre en balance la santé du corps, des os et des chairs, avec la santé de l'esprit, la force de l'ame, la liberté du jugement ? Toutes ces considérations, appuyées sur la parole de Dieu, nous font regarder tous les maux du corps comme une piqûre légère, comme moins encore, s'il est possible. Celui qui comprend toute la beauté de l'épouse bien-aimée du Verbe de Dieu, de cette ame dont l'éclat et les charmes surpassent tout ce que peut offrir le ciel et la terre, rougira de donner le nom de beauté à la beauté corporelle d'une femme, d'un homme ou d'un enfant ; car la chair n'est point susceptible d'une vraie beauté, puisqu'elle n'est que pourriture. Oui, toute chair ressemble à l'herbe des champs, et cet éclat qu'étale aux yeux ce qu'on appelle la beauté des femmes ou des enfans, est comparé par le prophète à une fleur passagère : « Toute » chair, dit-il, est comme l'herbe, et la beauté ressemble à la fleur des » champs. L'herbe se dessèche et la fleur tombe ; mais la parole de » Dieu demeure éternellement. » Qui donnera le nom de noblesse à ce que les hommes appellent communément de ce nom, s'il connaît la vraie noblesse des enfans de Dieu ? Quand nous nous serons élevés par la pensée à la contemplation du royaume inébranlable de Jésus-Christ, ne regarderons-nous pas comme vains et méprisables tous les royaumes de la terre ? Quand nous aurons vu clairement des yeux de l'esprit, autant du moins que l'ame humaine emprisonnée par ce corps en est capable, la milice des anges, et parmi eux les archanges, chefs des armées du Seigneur, et les trônes, et les dominations, et les principautés, et les puissances qui règnent dans les hauteurs des cieux ; quand nous aurons compris que nous pouvons un jour les élever en gloire auprès de Dieu, comment pourrons-nous, quoique ces images

admiratione sunt, ceu obscurissima et nullius pretii, ita contemnet ut, etsi dentur illa omnia, negligat, ne veros principatus divinasque potestates non adipiscatur? Orandum igitur, orandum est pro iis quæ præcipua et vere magna sunt et cœlestia; quod autem ad umbras attingit quæ præcipua illa consequentur, Dei arbitrio relinquendum. « Scit enim ille quid propter mortale corpus opus sit nobis antequam » petamus eum¹. »

18. Jam vero cum in iis quæ diximus, juxta datam gratiam quantum capere potuimus a Deo per Christum ejus (utinam et in Spiritu sancto: quod an ita se habeat, his perlectis judicabitur), sufficienter orationis argumentum expenderimus, nunc ad sequentem accingemur laborem, descriptamque a Domino orationem quanta virtute plena sit considerabimus. Atque illud ante omnia observandum est, Matthæum et Lucam plerisque visum iri eandem orationis formam descripsisse a nobis sequendam. Verba autem sunt, Matthæi quidem hujusmodi: « Pater noster, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum, » adveniat regnum tuum, fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra. » Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie. Et dimitte nobis » debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris; et ne nos » inducas in tentationem, sed libera nos a malo²; » Lucæ autem ista: « Pater, sanctificetur nomen tuum: adveniat regnum tuum; panem » nostrum supersubstantialem da nobis hodie, et dimitte nobis peccata » nostra, si quidem et ipsi dimittimus omni debenti nobis; et ne nos » inducas in tentationem³. » Id qui suspicantur, iis dicendum, primum verba, licet quædam inter se similia habeant, in multis diversa apparere, ut ea perscrutari ostendemus; deinde fieri non posse ut eadem oratio dicta sit « in monte, quo videns turbas ascendit, quando cum » sedisset accesserunt ad eum discipuli ejus, et aperiens os suum do- » cebat⁴; » (In ea enim sermonis serie qua beatitudines annuntiantur et sequentia dantur præcepta, scripta apud Matthæum illa reperitur.) et « cum esset in quodam loco orans, ut cessavit⁵, » dicta sit ad unum ex discipulis ejus, qui orare doceri petierat « sicut et Joannes docebat » discipulos suos⁶. » Qui enim fieri potest, ut iidem sermones nulla

¹ Matth. 9, 8. — ² Ibid. 9. — ³ Luc. xi, 2. — ⁴ Matth. 7, 1, 2. — ⁵ Luc. xi, 1. — *Ibid.*

soient encore moins qu'une ombre en comparaison de la réalité, ne pas mépriser tout ce qu'admirent les insensés, au point de refuser tous ces prétendus biens sans valeur et sans éclat, dans la crainte de perdre les vraies principautés et les divines puissances? Il faut donc prier, il faut prier pour obtenir ces biens essentiels et vraiment grands, ces biens célestes : quant aux ombres qui les accompagnent, que la volonté de Dieu en décide ; « car il sait ce qui nous est nécessaire, » à cause de ce corps mortel, « avant que nous le lui demandions. »

18. Maintenant que nous avons suffisamment expliqué, par tout ce qui précède, le sujet de la prière, selon le degré d'intelligence que nous avons reçu de la grâce de Dieu par Jésus-Christ (puissions-nous dire aussi dans l'Esprit saint ; mais vous jugerez par cette lecture s'il en est ainsi) ; maintenant, dis-je, nous avons une autre tâche à remplir, et nous allons considérer la vertu toute-puissante de la prière dictée par le Seigneur. Arrêtons-nous auparavant à une remarque essentielle. Les évangélistes saint Luc et saint Matthieu paraîtront généralement avoir rapporté la même formule de prière. Saint Matthieu s'exprime ainsi : « Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; donnez-nous aujourd'hui notre pain substantiel ; remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à nos débiteurs ce qu'ils nous doivent ; et ne nous faites point tomber dans la tentation, mais délivrez-nous du mal. » Et voici les paroles de saint Luc : « Notre Père, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive ; donnez-nous chaque jour notre pain substantiel ; pardonnez-nous nos péchés, car nous pardonnons aussi à tous ceux qui nous ont offensés ; et ne nous faites point tomber dans la tentation ! » Mais ceux qui seraient portés à confondre ces deux prières observeront d'abord que les termes, quoique semblables en général, diffèrent cependant en plusieurs endroits, comme nous le montrerons en détail ; en second lieu, qu'il n'est pas possible d'admettre que Jésus-Christ ait enseigné la même prière, « sur la montagne où il se retira à la vue de la foule, » et où, après s'être assis et avoir réuni ses disciples autour de lui, il les instruisait ; » car cette prière se trouve citée, par l'évangéliste saint Matthieu, dans la suite du discours qui comprend les béatitudes et différens autres préceptes ; puis, au moment où, « venant de terminer sa prière dans un lieu écarté, » un de ses disciples lui demanda de lui apprendre à prier « comme Jean l'enseignait à ses disciples. » Comment peut-il se faire que le même discours soit répété en entier

prævia interrogatione continuata serie dicantur, et ad unius petitionem discipuli proferantur? Sed dixerit forte quispiam idem significare preces illas, dictasque esse ut unam tum in prolixiori sermone, tum ad unum e discipulis id requirentem, puta quod non affuisset cum dicta unt quæ retulit Matthæus, aut quæ dudum dicta essent memoria non eneret. Sed forte melius erit diversas orationes putare, quæ partes abeant quasdam communes. Cum autem quæsierimus apud Marcum esset ne aliqua ejusmodi oratio posita eodem sensu, né vestigium quidem illius reperimus.

19. Et quoniam, ut supra diximus, primum oportet certo quodam modo constitutum ac dispositum esse eum qui orat, et sic demum orare, videamus quid ante orationem apud Matthæum positam Salvator noster de illa dixerit. Id sic habet: « Et cum oratis, non eritis sicut hypocritæ, qui amant in synagogis et in angulis platearum stantes orare, » ut videantur ab hominibus: amen dico vobis, receperunt mercedem » suam. Tu autem cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso » ostio ora Patrem tuum in abscondito; et Pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi. Orantes autem nolite multum loqui, sicut » ethnici: putant enim quod in multiloquio suo exaudiantur. Nolite » ergo assimilari eis: scit enim Pater vester quid opus sit vobis antequam petatis eum. Sic ergo vos orabitis¹. » Videtur itaque Servator noster multis in locis gloriæ cupiditatem ut morbum perniciosum insectatus: quod et hic fecit, prohibens orationis tempore hypocritarum facta sectari. Est enim hypocritarum proprium apud homines pietatis aut liberalitatis velle nomine gloriari. Memores autem hujus sententiæ: « Quomodo vos potestis credere, qui gloriam ab invicem » accipitis, et gloriam quæ a solo Deo est non quæritis² » debemus gloriam omnem ab hominibus profectam, etsi ob pulchrum aliquid contingere videatur, contemnere, et eam quærere quæ proprie ac vere gloria est, quæ ab eo datur qui solus gloria dignum ornat modo se digno et longe supra meritum illius qui ornatur. Illud igitur ipsum quod pulchrum existimari potuisset et dignum laude, tunc inquinatur, cum ideo fit a nobis ut videamur ab hominibus et gloriam ab homini-

¹ Matth. vi, 5. — ² Joan. v, 44.

ici, sans avoir été précédé d'aucune question, là, à la demande d'un seul disciple? Peut-être dira-t-on que ces deux prières ont le même sens, et qu'elles n'en font réellement qu'une seule, adressée, tantôt, avec plus de développemens, à la multitude, tantôt à un seul disciple qui l'interrogeait, et qui peut-être se trouvait absent lors du discours rapporté par saint Matthieu, ou bien qui avait oublié ce qu'il avait entendu dire long-temps auparavant. Mais je crois qu'il vaut mieux considérer ces deux prières comme des prières différentes, ayant cependant des rapports communs. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons trouvé dans saint Marc aucune prière de ce genre, ni qui offrit le même sens.

19. Mais, comme nous avons dit plus haut que la prière devait être précédée et accompagnée de certaines dispositions, voyons d'abord ce que notre Sauveur dit de la prière en général, avant celle qui est rapportée par saint Matthieu. Le voici : « Lorsque vous priez, ne soyez » pas comme les hypocrites, qui aiment à prier debout dans les synagogues et aux angles des places publiques, afin de paraître aux yeux » des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense ; » mais vous, quand vous priez, entrez dans votre chambre, et, après » avoir fermé la porte, priez votre Père dans le secret ; et votre Père, » qui voit dans le secret, vous en tiendra compte. Dans vos prières, » ne multipliez point les paroles, comme les païens, qui s'imaginent » qu'en parlant beaucoup ils seront exaucés. Ne les imitez donc pas ; » car votre Père sait ce dont vous avez besoin avant que vous le lui » demandiez : vous prierez donc ainsi. » On voit souvent notre Sauveur poursuivre le désir de la vaine gloire comme un funeste fléau. C'est ce qu'il fait encore ici, en défendant d'imiter, lorsqu'on prie, la conduite des hypocrites ; car c'est le caractère propre de l'hypocrisie de vouloir tirer vanité aux yeux des hommes des apparences de la piété ou de la libéralité. Nous devons donc nous rappeler ces paroles : « Comment pouvez-vous croire, vous qui cherchez la gloire qui vient » des hommes et ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul ? » et mépriser en conséquence toute gloire humaine, quand même elle semblerait être la récompense d'une belle action, pour ne chercher que celle qui mérite véritablement le nom de gloire ; gloire que Dieu seul dispense à ceux qui en sont dignes, d'une manière digne de lui, et avec une munificence qui surpasse tous leurs mérites. Ainsi une action qui par elle-même aurait pu passer pour belle et digne d'éloge, est souillée dès que nous la faisons dans le dessein d'être vus des hom-

bus accipiamus. Quamobrem nulla hujus a Deo merces sequitur. Cum enim verax sit omnis Christi sermo, tum ille, si fas est dicere, veracior est quem cum jurejurando sibi consueto protulit. De iis autem qui propter humanam gloriam proximo videnter benefacere, aut qui in synagogis et angulis platearum orant ut videantur ab hominibus, hoc ipsum ait: « Amen dico vobis: receperunt mercedem suam. » Ut enim dives ille apud Lucam bona receperat in vita¹ sua mortali, ideoque non poterat amplius ea consequi post præsentem vitam: sic qui mercedem suam recipit seu quid alicui donando, seu orando; is cum non seminaverit in spiritu, sed in carne, corruptionem metet, non autem vitam æternam². Seminat autem in carne qui in synagogis, et vicis, ut gloriam ab hominibus accipiat, eleemosynam facit tuba ante se canente, vel qui amat in synagogis et angulis platearum stans orare, ut videatur ab hominibus, et pius aliquis et sanctus ab iis qui viderint existimetur. Verum enim vero quicumque lata et spatiosa ingreditur via quæ ducit ad perditionem³, quæ nihil habet recti, sed tota obliqua est et angulis deformata (recta enim linea in ipsa plerumque fracta est); is in illa stat non bene, in angulis platearum orans, et voluptatis amore non in una, sed in multis consistens plateis, in quibus ii qui « moriuntur ut homines⁴ » eo quod a divinitate exciderint, celebrant beatosque illos prædicant quos in plateis pie agere existimant. Sunt autem multi qui inter orandum « voluptatum amatores magis quam Dei⁵ » videntur, utpote qui mediis in conviviis et poculis ebrii orant. Hi vere in angulis platearum stant et orant. Quicumque enim voluptati deditus vivit, latamque ditigit viam, is excidit ab angusta et arcta Jesu Christi via quæ ne minimam quidem flexuram, nullum omnino angulum habet.

20. Quod si qua est Ecclesiæ differentia et synagogæ, cum ecclesia proprie dicta nec maculam habeat neque rugam aut quid simile, sed sancta sit et inculpabilis, in quam non ingreditur de scorto natus, neque eunuchus attritis vel amputatis testiculis, neque Ægyptius aut Idumæus, ex quibus qui nati fuerint vix tertia generatione poterunt

¹ Luc. xvi, 25. — ² Galat. vi, 8. — ³ Matth. vii, 13. — ⁴ Psal. lxxxii, 7. — ⁵ 2 Tim. iii, 4.

mes et glorifiés par eux. Aussi n'est-elle suivie d'aucune récompense de la part de Dieu ; car si toute parole sortie de la bouche de Jésus-Christ est vraie, celle qu'il prononce avec son serment ordinaire est plus vraie encore, s'il est permis de parler ainsi. Or, voici ce qu'il dit de ceux qui paraissent faire le bien pour la gloire humaine, ou qui aiment à prier dans les synagogues et aux angles des places publiques pour paraître aux yeux des hommes : « En vérité, je vous le dis, ils » ont reçu leur récompense. » En effet, si le riche de l'Évangile, qui avait reçu des biens pendant sa vie mortelle, ne pouvait par cela même en espérer au-delà du temps présent, celui aussi qui reçoit sa récompense, soit lorsqu'il fait l'aumône, soit lorsqu'il prie, n'ayant pas semé dans l'esprit, mais dans la chair, moissonnera la corruption et non la vie éternelle. C'est semer dans la chair que de faire l'aumône au son de la trompette au milieu des synagogues et dans les rues pour être glorifié par les hommes, ou d'aimer à prier debout dans les synagogues et aux angles des places publiques, afin de paraître aux yeux des hommes, et de se faire une réputation de piété et de sainteté. Mais ceux qui marchent dans la voie large et spacieuse qui mène à la perdition, dans cette voie partout oblique et tortueuse, qui suit mille détours et jamais la ligne droite, malheur à eux s'ils s'y arrêtent, tantôt pour prier aux angles des places publiques, tantôt retenus par l'amour de la volupté, non dans une seule place, mais dans mille ; tandis que ceux « qui meurent comme des hommes, » parce qu'ils sont déchus de leur privilège divin, vantent et préconisent leur bonheur, persuadés qu'ils sont de leur piété. Combien n'en voit-on pas qui montrent, même pendant la prière, « plus d'amour pour les plaisirs » que pour Dieu, » en priant au milieu des festins et dans l'ivresse ! C'est là vraiment ce qu'on appelle prier debout aux angles des places publiques ; car celui qui se livre à la volupté et qui aime la voie large est exclu de la voie de Jésus-Christ, voie étroite, difficile, qui n'a ni angles ni détours.

20. Mais s'il existe quelque différence entre l'Église et la synagogue, entre cette église véritable, qui n'a ni tache, ni ride, ni rien de semblable, qui est sainte et sans reproche, dans le sein de laquelle ne peuvent entrer ni le fils d'une courtisane, ni l'eunuque, quel qu'il soit, ni l'Égyptien, ni l'Iduméen, ni leurs en'ans, si ce n'est à la troisième génération, ni les Moabites, ni les Ammonites, avant la dixième génération et un siècle révolu ; et la synagogue, édifiée par un centurion qui agissait ainsi antérieurement à la venue de Jésus-Christ, avant

ecclesiæ coaptari, neque Moabites aut Ammonites nisi decima generatio impleta sit et sæculum exactum ¹; synagoga vero ædificata sit a centurione qui ante Christi adventum hoc faciebat, cum tamen nondum testimonium accepisset fidei ejusmodi, quantam nec in Israel invenit filius Dei : qui amat in synagogis orare, non longe abest ab angulis platearum ². Sed vir sanctus non est ejusmodi. Non enim amat orare, sed diligit; nec in synagogis, sed in ecclesiis; nec in angulis platearum, sed in rectitudine angustæ et arctæ viæ; neque ut videatur ab hominibus, sed ut appareat in conspectu Domini Dei. Masculus enim est acceptabilem Domini annum cogitans, illudque servans mandatum : « Tribus temporibus anni apparebit omne masculinum » ante Dominum Deum ³. » Est autem diligenter intelligenda illa vox, *videantur*. Quod enim tantum videtur, pulchrum non est, quippe quod opinione solum sit non vere, animumque falsa et inani imagine decipiat. Quemadmodum autem ii qui fabulas in theatris agunt, non id sunt quod dicunt neque quod propter impositam personam esse videntur : sic quicumque honesti specie tantum ornantur, non justi sunt, sed justitiæ histriones qui suo et ipsi theatro agunt, in synagogis scilicet et angulis platearum. Qui vero hypocrita non est, sed alieno omni ornatu deposito sibi ipsi placere studet in illo theatro quod prædictis illis longe præstantius est, is intrat in cubiculum suum, ubi præter congestas divitias cum sapientiæ et scientiæ sibi thesaurum incluserit, nec foras respicit, nec inhiat ad exteriora, oclclisique omnibus sensuum ostiis ne ab illis distrahatur aut eorum imagines in animum intromittantur, orat Patrem, qui absconditum ejusmodi nec fugit nec deserit, sed ipsum inhabitat, unigenito etiam comitatus. « Ego enim et Pater, *ait*, ad eum veniemus et mansionem » apud eum faciemus ⁴. » I lanum est nos, si sic oremus, postulatueros justum non Deum solum, sed et patrem qui nos utpote filios non derelinquit, sed in abscondito nostro adest illudque inspicit, augetque bona in cubiculo nostro recondita, si modo ejus ostium occluserimus.

21. Cæterum orantes non inania, sed digne Deo loquamur. Loquimur autem vana, cum neque nosmetipsos neque emissos a nobis

¹ Deut. xxiii. — ² Matth. viii, 10. — ³ Deut. xvi, 16. — ⁴ Joan. xiv, 23.

que sa foi eût reçu publiquement le témoignage que le fils de Dieu n'en avait pu trouver une semblable dans tout Israël ; il faut en conclure que celui qui aime à prier dans les synagogues n'est pas éloigné des angles des places publiques. Tel n'est pas l'homme vraiment saint ; car il n'aime pas seulement à prier, il n'aime que la prière, non dans les synagogues, mais dans les églises ; non aux angles des places publiques, mais dans la voie droite, étroite et difficile ; non pour paraître aux yeux des hommes, mais pour se trouver en présence du Seigneur son Dieu. Semblable à cet enfant mâle dont parle l'Écriture, il pense à l'année favorable aux yeux du Seigneur, et obéit à ce précepte : « Trois fois dans l'année, tout enfant mâle se présentera » devant le Seigneur son Dieu. » Mais tâchons de bien pénétrer le sens de cette parole, *pour paraître*. Une chose qui n'a que l'apparence ne peut être appelée belle, puisqu'elle n'a qu'une existence idéale, sans réalité, et qu'elle trompe notre esprit par une illusion vaine et mensongère ; et comme, dans les drames, les acteurs ne sont pas tels qu'ils le disent, ni tels que leur rôle les fait paraître sur la scène, de même ceux qui se parent seulement des apparences de la vertu ne sont pas justes en effet, mais des histrions de justice qui remplissent un rôle sur leur propre théâtre, les synagogues, et les angles des places publiques ; mais celui qui n'est point un comédien, qui rejette tout costume étranger, et qui ne recherche que le témoignage de sa conscience sur cet autre théâtre bien préférable au précédent, celui-là, dis-je, entre dans sa chambre, où il s'enferme avec toutes les richesses qu'il a amassées, surtout avec son trésor de science et de sagesse, et là, sans regarder au dehors, sans promener des yeux oisifs sur les objets extérieurs, il ferme toutes les portes de ses sens dans la crainte d'être distrait par eux ou par les images qu'ils pourraient laisser pénétrer jusqu'à son esprit ; puis il prie son Père, qui ne fuit pas, qui ne quitte pas même une semblable retraite, mais qui l'habite avec son fils unique. « Moi et mon Père, dit Jésus-Christ, nous irons vers cet » homme et nous habiterons avec lui. » Il est évident que prier de cette manière, c'est intercéder, non seulement auprès d'un Dieu juste, mais d'un père qui nous regarde comme ses enfans, ne nous abandonne pas, habite notre retraite, veille sur elle, et augmente les biens cachés dans cet asile secret, si nous en fermons la porte avec soin.

21. Enfin, quand nous prions, ne proférons point de paroles futiles ni indignes de Dieu. C'est tomber dans ce défaut que de ne point examiner sévèrement et ses dispositions et les discours qu'on prononce

in oratione sermones severe examinamus, sed de rebus corruptis loquimur, aut sermones et cogitationes proferimus abjectas ac reprehensione dignas, alienasque a Domini puritate. Jam qui in oratione vana loquitur, pejori habitu est, quam quos supra diximus addictos esse synagogæ, viaque incedit difficiliori angulis platearum; cum ne vestigium quidem boni servet vel fingendo. Soli enim ethnici juxta Evangelicum textum vana loquuntur, cum magnarum ac cœlestium petitionum ne habeant quidem notionem, sed orationem omnem de corporeis externisque rebus faciant: ita ut ethnico vana loquenti similis sit qui inferiora petit a Domino cœlos et quæ excelsa cœlorum superant inhabitante. Porro idem videtur esse inania loqui ac multa loqui: nihil enim est unum in materia et corporibus, sed quodcumque unum putatur, scissum est et divisum atque discretum in plura quæ unitatem amiserunt. Unum enim est bonum, turpia multa: unum quid veritas, multa falsa: unum quid vera justitia, hanc simulant habitus multi: unum quid Dei sapientia, multæ autem sapientiæ « hujus sæculi et principum hujus sæculi quæ destruantur¹ »: et unum verbum Dei, multa autem a Deo aliena.» Quare « in multiloquio *nullus* » effugiet peccatum², *non exaudiri quisquam potest* qui putat quod in multiloquio suo exaudiatur³. » Caveamus igitur ne precando similes simus ethnicis qui vana aut multa loquuntur, aut quodlibet faciunt « secundum similitudinem serpentis. »⁴ Novit enim universorum Deus et pater quibus indigeant filii sui, quoniam ea digna sunt paterna cognitione. Quod si quis ignorat Deum et ea quæ Dei sunt ignorat, ignorat quoque quibus habeat opus. Vitiosa enim sunt quibus indigere se putat. Qui vero contemplatus fuerit meliora et diviniora quibus indiget, hæc quæ perspexerit, a Deo et patre accipiet, cui cognita sunt etiam antequam petat. Quæ cum dicta sint de his quæ orationem apud Matthæum præcedunt, jam quæ ipsa declarantur oratione consideremus.

22. *Pater noster qui es in cælis.* Observatu dignum est in veteri,

¹ 1 Cor. II, 6. — ² Prov. X, 19. — ³ Matth. VI, 7. — ⁴ Psal. LVII, 5.

dans la prière, mais de parler de choses honteuses, d'avoir des pensées ou de proférer des paroles viles et répréhensibles, indignes, en un mot, de la pureté de Dieu. Or, celui dont les prières sont ainsi pleines de vanité, se trouve dans une disposition plus fâcheuse que le disciple de la synagogue, et marche dans une voie plus funeste que les places publiques, puisqu'il ne conserve même plus les apparences de la vertu. Il n'appartient qu'aux païens seuls, selon le texte de l'Évangile, de demander des choses vaines; pourquoi? parce qu'ils n'ont pas même l'idée des grands biens, des biens célestes qu'ils pourraient demander, et que leurs prières n'ont pour objet que les choses extérieures et sensibles. C'est donc ressembler aux païens que de demander les choses futiles et terrestres au Seigneur qui habite les cieux et les régions élevées au-dessus des hauteurs des cieux. Or, il me semble qu'il n'y a point de différence entre des paroles vaines et la multiplicité des paroles; car il n'est point d'unité dans les corps et dans la matière, et ce qui paraît un se partage, se divise et se subdivise en une infinité de parties qui ont perdu le caractère de l'unité. Ainsi le bien est un, le mal a mille formes; la vérité est une, le mensonge est diversifié à l'infini; il n'existe qu'une vraie justice, mais que de fausses vertus en revêtent les apparences! qu'une sagesse divine, mais que de vaines sagesse « de ce monde et des princes de ce monde qui passent! » La parole de Dieu est une, mais que de paroles contre Dieu! C'est pourquoi, « dans la multiplicité des paroles, nul n'évitera le péché; » et celui-là ne sera pas exaucé, « qui croit être exaucé par la multiplicité même de ses paroles. » Prenons donc garde de ressembler aux païens, qui apportent dans leurs prières la vanité ou la multiplicité des paroles, et qui agissent en tout « à l'exemple du serpent. » Car Dieu est le père commun de tous les hommes, il connaît les besoins de ses enfans, parce que ces besoins méritent d'être connus d'un père; tandis que celui qui ne connaît ni Dieu, ni les choses de Dieu, ignore aussi ses vrais besoins; et ce qu'il regarde comme tel n'est que l'exigence du vice. Celui au contraire qui portera de préférence ses regards vers les biens excellens et vivins qui lui manquent, les obtiendra de celui qui est tout à la fois Dieu et père, puisqu'il connaît ce qui lui est nécessaire même avant qu'il le demande. Après ces explications sur les paroles qui précèdent la prière citée dans saint Matthieu, considérons maintenant les préceptes contenus dans la prière elle-même.

22. *Notre Père qui êtes dans les cieux.* Il ne serait pas indigne de notre examen de rechercher si, dans ce qu'on appelle l'Antienne, l'esta-

ut vocant, Testamento inveniaturne alicujus oratio qui Deum patrem appellet : nam nos quidem nunc cum pro viribus investigaverimus, non invenimus. Atque illud non dicimus Deum patrem non vocari, aut eos qui credidisse Deo putantur filios Dei non esse nominatos ; sed in oratione prædicatam illam a Servatore confidentiam Deum patrem nominandi, nusquam nos invenisse. Porro Deum patrem vocari, eosque filios qui ad Verbum Dei accesserunt, multis in locis videre est, ut in Deuteronomio : « Deum qui te genuit dereliquisti, et oblitus » es Dei nutrientis te¹. » Et iterum : « Nonne hic ipse Pater tuus » possedit te, et fecit te, et creavit te²? » Et iterum : « Filii quibus non est fides in eis³. » Et in Isaia : « Filios genui et exaltavi : » ipsi autem spreverunt me⁴. » Et in Malachia : « Filius glorificabit » patrem, et servus dominum suum ; et : Si Pater ego sum, ubi est gloria mea? et : Si Dominus sum ego, ubi est timor meus⁵? » Quamvis autem Pater dicatur Deus, iique filii qui verbo fidei qua in ipsum creditur geniti sunt, firma tamen et stabilis apud antiquos filiatio non reperitur. Ipsa igitur loca quæ adducta sunt, subditos ostendunt fuisse qui dicebantur filii : quandoquidem secundum Apostolum « quanto » tempore hæres parvulus est, nihil differt a servo, cum sit dominus » omnium ; sed sub tutoribus et actoribus est usque ad præfinitum » tempus a patre⁶; » plenitudo autem temporis est in adventu Domini nostri Jesu Christi, cum adoptionem accipiunt qui volunt, ut Paulus docet his verbis : « Non enim accepistis spiritum servitutis in » timore, sed accepistis spiritum adoptionis filiorum in quo clamamus : Abba, Pater⁷. » Et in evangelio secundum Joannem : « Quot » quot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri his » qui credunt in nomine ejus⁸. » Et propter spiritum hunc adoptionis filiorum in catholica Joannis epistola de iis qui de Deo nati sunt, didicimus omnem « qui natus est ex Deo peccatum non *facere*, quoniam » semen ipsius in eo manet ; et non *posse* peccare, quoniam ex Deo » natus est⁹. » Igitur si intelligamus quid illud sit quod apud Lucam scriptum est, « Cum oratis, dicite : Pater¹⁰; » verebimur si filii legitimi non simus hac illum voce compellere, ne ad alia peccata nostra

¹ Deut. xxxii, 18. — ² *Ibid.* 6. — ³ *Ibid.* 20. — ⁴ Isai. i, 2. — ⁵ Malach. i, 6. — ⁶ Gal. iv, 1. — ⁷ Rom. viii, 15. — ⁸ Joan. i, 12. — ⁹ 1 Joan. iii, 9. — ¹⁰ Luc. xi, 2.

ment, on trouverait une prière qui donnât à Dieu le nom de Père. Quant à nous, toutes nos recherches sur ce point ont été jusqu'à présent sans résultat. Remarquez bien cependant que nous ne prétendons nullement que Dieu ne soit pas appelé Père dans l'Écriture, ni que ceux qui croyaient en lui n'aient pas été nommés ses enfans; mais nous disons que nous n'avons trouvé nulle part cette confiance recommandée par le Sauveur, qui nous fait donner à Dieu, en le priant, le nom de Père. Mais que Dieu soit appelé Père, et que ceux qui se sont unis au Verbe de Dieu soient appelés ses enfans, c'est ce qu'on peut voir dans un grand nombre de passages, par exemple, dans le Deutéronome: « J'ai » donné le jour à des enfans, je les ai élevés, et ils n'ont eu pour moi » que des mépris. » Et dans Malachie: « Le fils honore son père et le » serviteur son maître; si je suis votre père, où est l'honneur que vous » me rendez? si je suis votre maître, où est la crainte que j'inspire? » Mais quoique dans tous ces passages on donne à Dieu le nom de Père, et qu'on appelle ses enfans ceux qui ont été engendrés en lui par la parole de vérité, cependant on ne trouve pas chez les anciens cette filiation établie d'une manière claire et suivie. Le sens même des paroles citées plus haut prouverait plutôt que ceux qu'on appelle des enfans n'étaient que des serviteurs, puisque, suivant l'apôtre, « tant que l'héritier n'est qu'un enfant, il ne diffère en rien des serviteurs, quoiqu'il soit le maître de tout. Mais il reste sous la puissance des tuteurs » et des curateurs jusqu'au temps marqué par son père. » Or, le temps est accompli à la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, alors que tous ceux qui le veulent reçoivent la grâce de l'adoption, comme Paul nous l'enseigne par les paroles suivantes: « Vous n'avez pas reçu cet esprit » de servitude qui réside dans la crainte; mais vous avez reçu l'esprit » d'adoption des enfans qui nous fait crier: Mon Père, mon Père! » Et l'évangile de Jean: « A tous ceux qui l'ont reçu et qui croient en » son nom, il a donné le droit d'être faits enfans de Dieu. » Et quant à la vertu de cet esprit d'adoption dans ceux qui sont nés de Dieu, l'épître catholique de Jean nous apprend que « celui qui est né de Dieu » ne commet point de péché, parce que la semence de Dieu demeure en » lui, et qu'il ne peut pécher parce qu'il est né de Dieu. » C'est pourquoi, si nous comprenons bien le sens de ce passage de saint Luc: « Lorsque vous priez, dites: Mon Père, » nous craignons, si nous sommes des enfans illégitimes, de lui donner ce nom, pour ne pas ajouter l'impiété à tous nos autres crimes. Tel est mon sentiment. Paul nous dit dans la première épître aux Corinthiens: « Personne ne peut dire:

etiam impietatis crimen accedat. Id autem est quod dico. Ait Paulus in prima ad Corinthios epistola : « Nemo potest dicere, Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto; et nemo in Spiritu Dei loquens dicit » anathema Jesu¹. » Idem enim vocat Spiritum sanctum et Spiritum Dei. Quid sit autem dicere in Spiritu sancto Dominum Jesum, non admodum perspicuum est; cum proferatur hæc vox et ab hypocritis innumeris, et ab hæreticis quamplurimis nonnunquam et a dæmonibus hujus nominis virtute superatis. Horum ergo aliquem in Spiritu sancto dicere Dominum Jesum nemo affirmative audeat. Quare ne velent quidem dicere Dominum Jesum, cum illi soli dicant Dominum Jesum qui ex animo serviunt Verbo Dei, nullumque alium in qualibet agenda re Dominum prædicant. Quod si tales sunt qui dicunt : *Dominus Jesus*, forsitan quicumque peccat, prævaricatione sua anathematizans Verbum divinum, operibus ipsis clamat anathema Jesu. Ut igitur qui talis est dicit Dominum Jesum, et qui contrario se modo habet dicit anathema Jesu : sic « omnis qui natus est ex Deo et peccatum non facit², » eo quod seminis divini sit pariticeps quod ab omni peccato avertit, per ea quæ agit, dicit : « Pater noster qui es in » cœlis; ipso Spiritu testimonium reddente spiritui eorum quod sint » filii Dei, *ipsiusque* hæredes, cohæredes autem Christi, *quandoquidem* » compatiuntur, *ideoque* conglorificari recte sperant³. » Ne autem *Pater noster* dimidiate dicant illi, cum operibus etiam cor bonorum operum fons et principium credit ad justitiam; quibus consentiens « os confitetur ad salutem⁴. » Itaque omne eorum opus et sermo et » cogitatio ab unigenito Verbo ipsi conformata imitantur imaginem invisibilis Dei et fiunt ad imaginem Creatoris, « qui solem suum oriri » facit super malos et bonos, et pluit super justos et injustos⁵, » ut sit in ipsis « imago (Verbi) cœlestis⁶, » quod et ipsum est imago Dei. Cum igitur imaginis imago sint sancti, et imago Filius sit, filiationem expriment, non corpori tantum gloriæ Christi conformes facti, sed et ei qui est in corpore. Fiunt autem similes ei qui est in corpore gloriæ, transformati renovatione mentis. Si autem qui omnino tales sunt dicunt : « Pater noster qui es in cœlis, » manifestum est eum « qui fa-

¹ 1 Cor. XII, 3. — ² 1 Joan. III, 9. — ³ Rom. VIII, 16. — ⁴ *Ibid.* x, 10. — ⁵ Matth. v, 45. — ⁶ 1 Cor. xv, 49.

» Jésus est le Seigneur, que par le Saint-Esprit, et nul homme, parlant » par l'Esprit de Dieu, ne dit anathème à Jésus. » Il appelle, comme on le voit, l'Esprit saint : l'Esprit de Dieu. Mais que signifient ces paroles : Dire par l'Esprit saint : Jésus est le Seigneur ? C'est ce qu'on ne voit pas clairement, parce que cette parole se trouve dans la bouche d'un grand nombre d'hypocrites et d'hérétiques, souvent même dans celle des démons vaincus par la vertu toute-puissante de ce nom. Or, personne n'oserait affirmer qu'un seul de ces derniers pût dire, par l'Esprit saint, Jésus est le Seigneur ; ils ne sauraient même consentir à donner à Jésus le nom de Seigneur, puisque ceux-là seuls lui donnent ce nom qui sont les vrais et fidèles serviteurs du Verbe de Dieu, et qui, dans toutes les circonstances, proclament hautement qu'ils ne veulent servir aucun autre Seigneur que lui. Mais si tels sont ceux qui disent : *Jésus est le Seigneur*, il est probable aussi que tous ceux qui pèchent maudissent par leur prévarication le Verbe divin, et crient par leurs œuvres anathème à Jésus. Et comme il faut ressembler aux premiers pour dire : Jésus est le Seigneur ; et que ceux qui partagent les dispositions des seconds prononcent anathème contre Jésus ; de même aussi, « celui qui » est né de Dieu et ne commet point de péché, » parce qu'il participe en quelque sorte à la semence divine, qui l'éloigne de tout péché, dit par ses actions : « Notre Père qui êtes dans les cieux ; l'Esprit saint rendant lui-même ce témoignage à leur esprit, qu'ils sont les enfans de » Dieu, ses héritiers, et les cohéritiers de Jésus-Christ, parce qu'ils » souffrent avec lui, et qu'ainsi ils espèrent avec raison d'être glori- » fiés avec lui. » Mais, pour ne pas dire à Dieu « notre Père, » leur cœur, la source et le principe de toutes les bonnes œuvres, montre par ses œuvres « qu'il croit pour obtenir la justice, » et leur bouche, d'accord avec lui, « confesse Dieu pour obtenir le salut. » C'est pourquoi toutes leurs actions, toutes leurs paroles, toutes leurs pensées étant ainsi conformes à Dieu par le Verbe son fils unique, retracent l'image du Dieu invisible, du Dieu créateur, « qui fait lever son soleil sur les bons » comme sur les méchants ; et tomber la pluie sur les justes comme sur » les pécheurs ; » de sorte qu'ils portent en eux « l'image du Verbe » céleste, » qui est lui-même l'image de Dieu. Mais puisque les saints sont l'image de l'image de Dieu, et que le Fils est lui-même cette image de Dieu, ils prouvent ainsi leur filiation, par leur conformité, non seulement au corps glorieux de Jésus-Christ, mais à ce même Jésus-Christ revêtu d'un corps, et ils deviennent semblables à Jésus-Christ dans son corps glorieux, lorsqu'ils sont transformés par le renouvellement

» cū peccatum, » ut ait in epistola catholica Joannes, « ex diabolo » esse, quoniam ab initio diabolus peccat ¹. » Et sicut semen Dei in eo qui natus est ex Deo manens, causa est cur peccare non possit qui unigenito Verbo conformatus est : sic omni qui facit peccatum semen diaboli inest, quod, quamdiu in anima est, nihil eam recti sinit agere posse. At quoniam « in hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera » diaboli ², fieri potest inadveniente in animam nostram Verbo Dei, ut dissolutis diaboli operibus immissum in nos malum semen evanescat, fiamusque filii Dei. Ne voces igitur tantum putemus didicisse nos dicere certo quodam orationis tempore ; sed si intelligimus quæ supra diximus in illud : « Sine intermissione orate, » tota vita nostra qui indesinenter oramus, dicat : « Pater noster qui es in cœlis ; » sitque « conversatio nostra ³ » nullo modo super terram, sed omnino *in cœlis*, qui throni sunt Dei : cum stabilitum sit regnum Dei in iis omnibus qui portant « imaginem cœlestis ⁴, » adeoque cœlestes effecti sunt.

23. Cum dicitur saactorum Pater esse in cœlis, non ille figura corporea circumscribi putandus est, et in cœlis habitare ; nam comprehensus cœlis Deus continentibus ipsum cœlis inveniretur minor ; cum e contrario credere necesse sit ineffabili eam divinaque sua virtute comprehendere omnia ac continere. Atque in universum quæ verba ad litteram sumpta videntur simplicioribus Deum in loco esse dicere, sic accipienda sunt ut magnis et spiritualibus de Deo notionibus conveniant : cujusmodi sunt in Joannis Evangelio hæc verba : « Ante diem festum Paschæ sciens Jesus quia venit hora ut transeat » ex hoc mundo ad Patrem, cum dilexisset suos qui erant in mundo, » in finem dilexit eos ⁵. » Et paulopost : « Sciens quia omnia dedit ei » Pater in manus, et quia a Deo exivit et ad Deum vadit ⁶. » Et post alia : « Audistis quia ego dixi vobis : Vado et venio ad vos. Si dilige-

¹ 1 Joan. III, 8. — ² *Ibid.* — ³ Philip. III, 20. — ⁴ 1 Cor. XV, 49. — ⁵ Joan. XIII, 1. — ⁶ *Ibid.* 3.

de leur esprit. D'un autre côté, si ceux qui sont parvenus à ce point de perfection disent : « Notre Père qui êtes dans les cieux, » il est également évident que « celui qui commet le péché, » comme le dit saint Jean dans son épître catholique, « est né du démon, puisque le démon » pèche dès le commencement ; » et comme la semence de Dieu qui demeure dans celui qui est né de Dieu, et conforme au Verbe son fils unique, est cause qu'il ne peut pécher ; de même la semence du démon est dans celui qui commet le péché, et, tant qu'elle reste dans son ame, elle lui ôte le pouvoir de rien faire de bien. Mais parce que « le » Fils de Dieu est venu pour détruire les œuvres du démon, » il peut arriver que par la venue du Verbe de Dieu dans notre ame et la destruction des œuvres du démon, la funeste semence introduite en nous se dissipe, et que nous devenions enfans de Dieu. Ne croyons donc pas que Jésus-Christ ait voulu seulement nous apprendre à répéter certaines paroles au temps de la prière ; mais si nous comprenons ce qui a été dit plus haut à l'occasion de ce précepte : « Priez sans cesse, » toute notre vie à nous qui ne cessons de prier, doit dire : « Notre Père » qui êtes dans les cieux ; » afin que « notre vie » ne soit réellement plus sur la terre, mais toute dans *les cieux*, qui sont le trône de Dieu ; puisqu'en effet le royaume de Dieu est établi dans tous ceux qui portent « l'image de l'homme céleste » et qui sont devenus des hommes célestes eux-mêmes.

23. Lorsqu'on dit que le Père des saints est dans les cieux, il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il soit borné par une forme matérielle, et qu'il habite réellement dans les cieux ; car si Dieu pouvait être compris dans les cieux, et que les cieux pussent le contenir, il serait inférieur aux cieux. Tandis qu'au contraire nous devons croire que Dieu, par sa divine et ineffable puissance, comprend et renferme tout ce qui existe. Et, en général, toutes les paroles qui, prises à la lettre, paraissent aux simples signifier que Dieu habite dans tel ou tel lieu, doivent être entendues conformément aux idées élevées et spirituelles que nous avons de Dieu. Telles sont ces paroles de Jean dans son évangile : « Avant la fête de Pâque, Jésus sachant que l'heure était venue de passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient » dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. » Et celles-ci : « Il savait » que son Père lui avait remis toutes choses entre les mains, qu'il était » sorti de Dieu, et qu'il retournait à Dieu. » Et ces autres qui suivent : « Vous avez entendu que je vous ai dit : Je m'en vais, et je re- » viens à vous ; si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais

» retis me, gauderetis utique quia vado ad Patrem ¹. » Et iterum post alia : « Et nunc vado ad eum qui misit me, et nemo ex vobis interrogat me : Quo vadis ²? » Si enim hæc de loco accipienda sunt, scilicet eodem sensu accipienda erunt et ista : « Respondit Jesus et dixit eis : « Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diligit » eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus ³. » At non hæc fiunt de loco ad locum, intellecto transitu Patris et Filii ad eum qui sermonem Jesu diligit : ergo neque illa de loco accipienda sunt; sed nobis se attemperans Verbum Dei, et pro dignitate sua quamdiu apud homines est humiliatum, transire dicitur de hoc mundo ad Patrem, ut et nos illic perfectum ipsum contemplemur, a vacuitate qua se apud nos evacuavit, ad propriam plenitudinem reversum : ubi et ipsi eo duce utentes replebimur et omni vacuitate liberabimur. Abeat igitur relicto mundo Verbum Dei ad eum qui ipsum misit, et ad Patrem vadat. Illud quoque quod in fine evangelii secundum Joannem scriptum est : « Noli me tangere, nondum enim ascendi ad » Patrem meum ⁴, » mystice magis intelligere quæramus, ascensumque Filii ad Patrem diviniore quodam modo cum sancta perspicuitate ita concipiamus ut eo ascensu mens potius ascendat quam corpus. Hæc de illis verbis : « Pater noster qui es in cœlis, » accuratius disputanda credidi, ad tollendam humilem de Deo opinionem eorum qui in cœlo ipsum ut in loco esse putant, et ne quis Deum in corporeo esse loco arbitretur. Consequenter enim dicendum esset corpus ipsum esse, unde sequuntur impiissima dogmata, divisibilem ipsum et materiale et corruptibilem esse credere : corpus enim omne divisibile est et materiale et corruptibile. Aut dicant nobis non vanis ducti affectibus, sed clare se comprehendere asserentes, qui fieri possit ut alterius sit naturæ quam materialis. At quoniam multa eorum quæ ante corporeum Christi adventum scripta sunt, corporeo Deum in loco esse videntur dicere, non mihi videtur a proposito alienum ex h's quoque pauca proponere, ut omnis iis dubitatio eripiat qui propter imperitiam quantum in ipsis est exiguo et brevi loco concludunt Deum omnia superantem. Ac primum quidem in Genesi dicitur : « Adam et » Eva audierunt vocem Domini Dei deambulantis in Paradiso ad ves-

¹ Joan. xiv, 28. — ² *Ibid.* xvi, 5. — ³ *Ibid.* xiv, 23. — ⁴ *Ibid.* xx, 17.

» à mon Père. » Et enfin : « Maintenant je retourne vers celui qui m'a » envoyé, et personne ne me demande : Où allez-vous ? » S'il fallait entendre ces divers passages d'un lieu déterminé, il faudrait donner le même sens au suivant : « Celui qui m'aime gardera mes préceptes ; » et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous établirons chez » lui notre demeure. » Or, il ne s'agit pas ici du passage d'un lieu à un autre, dans ce sens que le Père et le Fils viendraient en réalité vers celui qui aime la parole de Jésus-Christ ; ce que nous avons dit plus haut ne doit donc pas s'entendre non plus d'une transition locale ; mais le Verbe de Dieu s'abaissant jusqu'à nous, et demeurant, si l'on considère sa grandeur, dans un état d'humiliation, tant qu'il reste parmi les hommes, passe, selon son expression, de ce monde à son Père, afin que nous puissions nous-mêmes le contempler dans sa perfection, délivré du néant où il s'était abaissé parmi nous, et revenu à sa propre plénitude, lorsque, sous sa conduite, nous arriverons enfin à cette même plénitude, et que nous serons à notre tour délivrés de notre néant. Que le Verbe de Dieu abandonne donc ce monde pour retourner vers celui qui l'a envoyé : qu'il remonte vers son Père ! Quant à ce qui est écrit vers la fin de l'évangile de saint Jean : « Ne me touchez » pas ; car je ne suis pas encore remonté vers mon Père, » tâchons de le comprendre dans un sens plus mystique ; et qu'une sainte pénétration nous fasse concevoir d'une manière plus digne de Dieu cette ascension du Fils vers son Père, où l'esprit s'élève encore plus que le corps. Telles sont les explications que j'ai cru devoir donner sur ces paroles : « Notre Père qui êtes aux cieux, » dans le dessein de détruire les idées basses que quelques personnes se forment de Dieu, en pensant qu'il est dans le ciel comme dans un espace déterminé, et pour les empêcher de croire qu'il puisse habiter un lieu matériel. Car, pour être conséquent dans cette opinion, il faudrait dire aussi que Dieu est corporel, et soutenir, de toutes les erreurs, la plus impie, qu'il est divisible, matériel et corruptible ; puisque en effet tout corps est matière, composé de parties, et sujet à la corruption : sinon qu'ils nous apprennent sans vains sophismes comment ils peuvent comprendre clairement que Dieu, dans ce cas, soit d'une autre nature que d'une nature matérielle. Mais comme on rencontre, dans les saints livres, un grand nombre de passages écrits avant l'avènement corporel de Jésus-Christ, qui semblent signifier que Dieu habite dans un lieu matériel, il ne sera pas, je crois, hors de propos de donner quelques explications à ce sujet, afin de dissiper tous les doutes de ceux qui, par igno-

» peram : et absconderunt se Adam et mulier ejus a facie Domini Dei » in medio ligni Paradisi ¹. » Interrogabimus ergo eos qui Scripturæ thesauros ingredi nolunt, et januam ne pulsant quidem, possintne probare Dominum Deum qui cœlum et terram implet, cui, ut ipsi existimant, cœlum corporalis thronus est et terra scabellum pedum ejus, tam brevi, si cum universo cœlo et terra conferatur, loco contineri, ita ut quem sibi fingunt corporeum Paradisum Deus non impleat, sed is tantum magnitudine excedat, ut etiam deambulanti contineat, sonusque plantæ pedum ejus audiatur. Illud iæsuper in eorum sententia absurdius est Adamum et Evam, Deum propter peccatum suum formidantes, abscondere se a facie Dei in medio ligni Paradisi : non enim dicuntur voluisse se sic abscondere, sed revera abscondisse se. Item quomodo juxta illos interrogat Adamum Deus dicens : *Ubi es?* Hæc tractavimus copiosius cum enarraremus Genesim : nunc ne tantam silentio quæstionem omnino prætereamus, sufficet si meminerimus hujus sententiæ : « Habitabo in ipsis et in ambulo in » ipsis ², » quæ a Deo in Deuteronomio profertur. Qualis enim ejus deambulatio in sanctis est, talis et in Paradiso : cum a Deo abscondat se ejusque inspectionem fugiat et ab ejus præsentia recedat quicumque peccat. Sic enim et « Cain egressus est a facie Dei, et habitavit in » terra Næd contra Edem ³. » Ut igitur in sanctis habitat, sic et in cœlo, sive illud sit quilibet sanctus et portans *imaginem cœlestis*, sive Christus in quo luminaria et astra cœli sunt omnes qui salvantur : seu quod sancti in cœlo habitent. Quod autem dicitur : « Ad te levavi » oculos meos, qui habitas in cœlo ⁴; » et quod in Ecclesiaste habetur : « Noli festinare ad proferendum verbum in conspectu Dei; quia Deus » in cœlo sursum, et tu super terram deorsum ⁵, » indicare vult quanta sit ab iis qui sunt « in corpore humilitatis ⁶ » distantia ad illum qui est apud angelos qui et ipsi Verbi auxilio exaltantur, et apud sanctas potestates, vel apud ipsum Christum. Neque enim absurdum est illum esse proprie thronum Patris, allegoriamque majori cœlum dici; Ecclesiam vero terram vocari et scabellum esse pedum ipsius. Hæc pauca ex veteri Testamento adjecimus loca, quæ putantur Deum in loco

¹ Genes. III, 8. — ² Deut. XXIII, 14. 2 Cor. VI, 16. — ³ Gen. IV, 16. — ⁴ Psal. CXXII, 1. — ⁵ Eccl. V, 1. — ⁶ Philip. III, 21.

rance, renferment, autant qu'il est en eux, dans un espace étroit et borné, le Dieu qui embrasse tout l'univers. D'abord, on lit dans la Genèse : « Adam et Ève entendirent le Seigneur qui s'avancait dans le » Paradis vers le soir : et ils se cachèrent tous deux parmi les arbres » pour éviter la présence de Dieu. » Nous demanderons donc à ceux qui ne veulent pas pénétrer dans les trésors de l'Écriture, qui craignent même de toucher à la superficie, de nous apprendre comment Dieu, notre Seigneur, qui remplit la terre et les cieus, dont, suivant eux, le ciel matériel est le trône, et la terre le marche-pied, peut être circonscrit dans un espace assez restreint, comparativement à l'immense étendue du ciel et de la terre, pour ne pas même remplir ce Paradis matériel tel qu'ils se le figurent, et que ce lieu le surpasse assez en grandeur pour qu'il y marche, et qu'on y entende le bruit de ses pas. Mais ce qui est encore plus absurde dans le sens de leur opinion, c'est qu'Adam et Ève, redoutant la présence de Dieu, à cause de leur péché, se cachent, pour se dérober à ses regards, au milieu des arbres du Paradis ; car remarquez bien qu'il n'est pas dit qu'ils cherchent à se cacher, mais qu'ils se cachent en effet. Et comment se fait-il encore, selon eux, que Dieu demande à Adam : Où es-tu ? Nous avons suffisamment éclairci cette question en expliquant la Genèse. Maintenant, pour ne point passer entièrement sous silence un point aussi important, nous nous contenterons de rappeler cette parole que Dieu prononce dans le Deutéronome : « J'habiterai au milieu d'eux, » et je marcherai avec eux. » Or, Dieu marche dans le Paradis comme il marche avec les saints ; et fuir ses regards, se dérober à sa présence, c'est commettre le péché. C'est ainsi que « Caïn s'éloigna de la présence de Dieu, et alla fixer sa demeure dans le pays qui est à l'orient » d'Éden. » De même aussi Dieu habite dans le ciel comme il habite au milieu des saints, soit qu'on doive entendre par le ciel chaque saint qui porte en lui l'image de l'homme céleste, ou le Christ lui-même, dont les élus sont comme les astres et les étoiles ; soit que l'Écriture s'exprime ainsi parce que les saints habitent eux-mêmes dans le ciel. Quant à ces paroles : « J'ai levé les yeux vers vous, ô Dieu, qui habitez le ciel ! » et à ce passage de l'Éclésiaste : « Ne te hâte pas de » parler en présence de Dieu ; car Dieu habite le ciel qui s'étend au » dessus de ta tête, et toi tu habites la terre que tu foules aux pieds. » L'Écriture veut nous indiquer par là quelle est la distance immense qui sépare ceux qui habitent « ce corps de boue » d'avec le Dieu qui règne au sein des anges, exaltés eux-mêmes par la vertu du Verbe,

constituere, ut lectori omni modo pro concessa nobis facultate persuadeamus altiori et spirituali magis sensu sacram accipere Scripturam, cum videbitur in loco Deum esse docere. Hæc me decuit disputare ad illa verba : « Pater noster, qui es in cœlis, » ut Dei essentiam a rebus omnibus genitis secernerem. Quibus enim non communicat, in eos gloria quædam Dei et virtus ejus, et, ut ita dicam, effluxus divinitatis derivatur.

24. *Sanctificetur nomen tuum.* Sive declaret nondum obtigisse sibi id pro quo orat, sive voti compos, id quod non permanet petat conservari, manifestum est, quantum ad voces attinet, nos quasi nondum sanctificatum sit nomen Patris, juberi secundum Matthæum et Lucam dicere : « Sanctificetur nomen tuum. » At inquires, quomodo petit homo sanctificari nomen Dei, quasi sanctificatum non sit? Quid sit nomen patris, et quid sit ipsum sanctificari, perspiciamus. Nomen igitur est compendiosa denominatio, quæ propriam rei nominatæ qualitatem exhibeat. Verbi gratia, est quædam propria qualitas Pauli apostoli; alia animæ, secundum quam talis est; alia mentis, qua talia valet contemplari; alia corporis ipsius, qua tale est. Quod igitur harum qualitatum proprium est, nec ulli alii convenire potest (alius enim homo non est in rerum natura qui a Paulo nullatenus differat), hoc nomine, Paulus, exprimitur. Cum autem in hominibus qualitates illæ propriæ quodam modo mutantur, recte juxta Scripturam mutantur etiam nomina. Abrami enim immutata qualitate, vocatus est Abraham : et Simonis conversa qualitate, Petrus nominatus est : item persequentis Christum Saulis immutata qualitate, appellatus est Paulus. In Deo vero, qui invariabilis immutabilisque semper est, unum idemque semper est veluti nomen, *Qui est*, quod in Exodo dicitur, aut si quid simile dici possit. Quandoquidem igitur, quoties de Deo aliquid cogitamus, aliquam de eo notionem nobis fingimus, sed non omnès quid ille revera sit scimus (pauci enim, et, ut ita dicam, pauciores paucis sunt qui possint ejus in omnibus proprietatem comprehendere); merito docemur Dei notionem in nobis sanam esse si viderimus pro-

des célestes puissances, et du Christ lui-même. Car on peut l'appeler, sans irrévérence, le trône du Père, et, par une allégorie plus sublime, le ciel; tandis que l'Église est la terre qui lui sert de marche-pied. Nous avons cité ces passages de l'Ancien-Testament pour convaincre le lecteur par tous les moyens en notre pouvoir que, lorsque l'Écriture paraît assigner à Dieu un lieu particulier, il faut l'entendre dans un sens plus élevé et tout spirituel. J'ai dû entrer dans cette discussion à propos de ces paroles: « Notre Père, qui êtes dans les cieux, » afin de distinguer l'essence divine de toutes les choses créées. Dieu n'a rien de commun avec elles; mais il fait descendre sur elles un rayon de sa gloire et de sa vertu, et comme un écoulement de sa divinité.

24. *Que votre nom soit sanctifié.* Soit que ces paroles expriment un vœu non encore accompli, ou qu'elles demandent le maintien d'une chose établie, mais non immuable, il est certain, si l'on s'en tient à la lettre, que nous sommes obligés de dire dans la prière, selon saint Matthieu et saint Luc, « que votre nom soit sanctifié, » comme si le nom de Dieu n'était pas encore sanctifié. Mais, direz-vous, comment demander que le nom de Dieu soit sanctifié, en ce sens qu'on supposerait qu'il ne l'est pas? Voyons donc ce qu'il faut entendre par le nom du Père et par sa sanctification. D'abord, le nom en général est une définition abrégée qui exprime la qualité particulière et distinctive de la chose nommée. Par exemple, l'apôtre Paul se distingue de tout autre par une qualité particulière; son ame a une qualité particulière qui la fait être telle; son esprit en a une autre par laquelle il peut contempler telle ou telle chose; son corps une autre qui le constitue de telle façon. Or, ce qu'il y a de particulier dans chacune de ces qualités et dans leur réunion, et qui ne peut convenir à nul autre individu, car il serait impossible de trouver un seul homme au monde qui ne différât en rien de cet apôtre, est exprimé par le nom de Paul: Mais comme ces qualités distinctives peuvent changer dans les hommes jusqu'à un certain point, l'Écriture change aussi avec raison les noms par lesquels elle les désigne. Ainsi, après avoir changé de qualité, Abram fut nommé Abraham, Simon fut appelé Pierre, et Saül, le persécuteur de Jésus-Christ, prit le nom de Paul; mais Dieu, qui est invariable de sa nature, et ne peut jamais changer, n'a par lui-même qu'un seul nom, toujours le même, *celui qui est*, comme l'appelle l'Exode, ou tout autre semblable. Cependant, toutes les fois que nous pensons à Dieu, nous nous en formons une idée; et quoique nous ne sachions pas tout ce qu'il est en lui-même, et que le nombre de ceux qui peuvent com-

prietatem illius creatantis, providentis, judicantis, eligentis, derelinquentis, amplectentis, rejicientis, præmia retribuents aut poenas unicuique pro meritis. In his enim et similibus exprimitur, ut ita dicam, propria Dei qualitas quam Dei nomen juxta Scripturas dici puto: in Exodo quidem: « Non assumes nomen Domini Dei tui in » vanum ¹: » in Deuteronomio autem: « Expectetur, ut pluvia, elo- » quium meum: descendant sicut ros verba mea: tanquam imber » super herbam, et tanquam stilla super gramen: quoniam nomen » Domini vocavi ²: » in Psalmis vero: « Memores erunt nominis tui » in omni generatione et generatione ³. » Nam et ille qui Dei conceptum iis aptat quibus non convenit, assumit nomen Domini Dei in vanum. Qui vero ea eloqui potest, quæ ceu pluvia auditoribus ad animarum fertilitatem conducant, et consolatoria verba roris instar ad- movet, ac soliditati ædificationis sermonum imbrem auditoribus utilissimum stillasque efficacissimas infundit, per illud nomen hæc potest. Hæc ille reputans, Deo se scilicet iudicare qui perficiat, illius auxilium invocat a quo prædicta illa omnia tanquam a fonte manant. Porro omnis qui res divinas penitus intelligit, recordatur potius quam discit, licet ab aliquo religionis mysteria doceri videatur, aut ipse invenire se putet. Sicut autem quæ hic dicta sunt oportet orantem considerare, petere se ut sanctificetur nomen Dei; sic illud in psalmis dicitur: « Exaltemus nomen ejus in idipsum ⁴: » jubente Patre ut summa cum concordia, eadem mente, eademque sententia ad veram et sublimem divinæ proprietatis notionem perveniamus. Hoc enim est exaltare nomen Dei in idipsum, quando is qui divinitatis effluxum participavit eo quod susceptus a Deo sit, hostibusque ita prævalerit ut delectari ipsius casu non potuerint, eam ipsam Dei virtutem exaltat cujus factus est particeps: quod vigesimus nonus psalmus declarat his verbis: « Exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me, nec delectasti inimi- » cos meos super me ⁵. » Exaltat autem Deum qui domum ei in seipso dedicat: nam et inscriptio psalmi sic habet: *Psalmus cantici dedicationis domus ipsius David*. Præterea de illo « sanctificetur nomen » tuum, » et de reliquis quæ deinceps imperativo dicuntur modo, di-

¹ Exod. xx, 7. — ² Deut. xxxii, 2. — ³ Psal. xlv, 18. — ⁴ *Ibid.* xxxiii, 4. —

⁵ *Ibid.* xxix, 1.

prendre chacune de ses perfections soit infiniment petit, cette idée que nous avons de Dieu n'en est pas moins juste par rapport à nous, soit que nous considérons en lui son pouvoir créateur, sa providence, sa souveraine justice, soit que notre esprit nous le représente comme choisissant ou abandonnant, recevant ou rejetant, récompensant ou punissant chacun selon qu'il le mérite; car, dans tous ces cas et dans d'autres semblables, nous exprimons, pour ainsi parler, la qualité propre de Dieu, ce que l'Écriture entend, selon moi, par le nom de Dieu. En effet, on lit dans l'Exode: « Tu ne prendras pas le nom du Seigneur ton Dieu en vain. » Dans le Deutéronome: « Que ma parole » soit attendue comme la pluie; que mes discours descendent comme » la rosée, comme l'eau du ciel sur l'herbe, comme l'humidité du soir » sur le gazon, parce que j'ai invoqué le nom du Seigneur. » Et dans les psaumes: « Ils se souviendront éternellement de votre nom. » Or, quand on applique l'idée de Dieu à des choses auxquelles cette idée ne convient pas, on prend le nom du Seigneur en vain; mais celui qui a reçu le don de ces discours féconds, de ces paroles consolantes, qui, semblables à la pluie, contribuent à fertiliser les âmes de ceux qui les écoutent, soit qu'elles s'y répandent comme une inondation subite et salutaire, soit qu'elles s'y insinuent goutte à goutte comme une rosée bienfaisante, pour consolider l'édifice de leur sanctification, c'est le nom de Dieu qui lui donne ce pouvoir. Plein de cette pensée, qu'il a besoin du secours de Dieu, qui seul mène à la perfection, il invoque ce Dieu de qui découlent, comme de leur source, tous ces avantages. Mais, si l'on comprend parfaitement les choses divines, on se rappelle plutôt qu'on n'apprend les mystères de la religion, quoiqu'on puisse s'imaginer en avoir reçu d'ailleurs l'intelligence ou les avoir soi-même découverts; et comme il faut que celui qui prie considère tout ce que nous venons de dire pour demander la sanctification du nom de Dieu, il est écrit dans les psaumes: « Exaltons son nom en lui-même. » Le Père nous ordonnant par là de nous élever, avec une parfaite harmonie, dans le même esprit et les mêmes sentimens, jusqu'à la véritable et sublime notion de la propriété divine. Mais qui pourra exalter en lui-même le nom de Dieu? Celui qui après avoir reçu par son adoption comme un écoulement de la Divinité, et tellement assujetti ses ennemis qu'ils ne puissent plus désormais se réjouir de sa chute, exalte cette même puissance de Dieu à laquelle il participe. C'est ce que le vingt-neuvième psaume nous déclare en ces termes. « Je vous exal- » terai, Seigneur, parce que vous m'avez adopté, et que vous n'avez

endum imperativis pro optativis crebro usos esse etiam interpretes, ut in psalmis : « Muta fiant labia dolosa quæ loquuntur adversus » justum iniquitatem⁴ : » ubi *fiant* pro *utinam fiant* ponitur. Et : « Scrutetur fœnerator omnem substantiam ejus. Non sit illi adjutor², in psalmo centesimo octavo de Juda; est enim totus ille psalmus oratio de Juda, ut hujusmodi quædam illi contingant. Tatianus autem cum non intellexerit vocem *fiat* non ubique optativam esse, sed interdum imperativam, impiissima de Deo commentus est qui dixit : « Fiat » lux³, » quasi optaverit potius quam imperaverit lumen fieri : propterea quod, inquit ille nefarie sentiens, in tenebris erat Deus. A quo quærendum est quomodo sit accepturus illud : « Germinet terra herbam pabuli⁴; et : Congregetur aqua sub cælo⁵; et : Producant aquæ reptilia animarum viventium⁷; et : producat terra » animam viventem⁷. » Itane, ut firmo stare vestigio possit, optat congregari aquas quæ sub cælo erant in locum unum? aut ut iis fruatur quæ germinat terra, optat ut terra germinet? an sicut lumine indigebat, ita indigentia compulsus est ut aquatiles, aut volatiles, aut terrestres animantes optaret? Quod si, juxta ipsum, absurdum est hæc Deum orasse quæ imperativis vocibus expressa sunt : quidni et de hoc, *fiat lux*, idem dicatur, non optative, sed imperative dictum esse? Necessarium mihi visum est, cum hic imperativis verbis oratio enuntiata sit, pravarum illius interpretationum meminisse, eorum gratia quos decepit, quique impiam illius doctrinam admiserunt, in quos et nos aliquando incidimus.

25. *Adveniat regnum tuum.* Si « regnum Dei, juxta verbum Do-

⁴ Psal. xxx, 19. — ² *Ibid.* cviii, 11. — ³ Gen. 1, 3. — ⁴ *Ibid.* 11. — ⁵ *Ibid.* 9. — ⁶ *Ibid.* 20. — ⁷ *Ibid.* 24.

» pas réjoui mes ennemis de ma ruine. » C'est encore exalter Dieu que de lui consacrer en soi-même une demeure, car voici le titre du psaume précédent : *Psaume pour célébrer la dédicace de la maison de David.* Nous devons avertir, en outre, au sujet de ces paroles : « Que » votre nom soit sanctifié, » et des suivantes, qui ont la forme impérative, que souvent on emploie l'impératif pour l'optatif, et que les interprètes eux-mêmes ont usé de cette licence ; par exemple dans les psaumes : « Qu'elles deviennent muettes, les lèvres trompeuses qui calomnient le juste, » où l'on voit que ces mots, *qu'elles deviennent*, ne signifient pas autre chose que *puissent-elles devenir*. De même, dans le psaume cent huitième sur Judas : « Que l'usure dévore sa substance, » et que personne ne vienne à son secours. » Tout ce psaume n'est qu'une prière qui invoque contre Judas une suite de calamités. Tatien n'ayant pas compris que, d'un autre côté, l'optatif a aussi le sens de l'impératif, interprète d'une manière fautive et impie cette parole de Dieu : « Que la lumière soit, » en lui donnant la signification d'un souhait plutôt que d'un ordre de Dieu pour la création de la lumière ; et il ose en apporter cette raison, que Dieu était dans les ténèbres ! Alors qu'il daigne me dire comment il faut entendre ces autres passages : « Que la terre produise de l'herbe pour le pâturage ; que les eaux qui » sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu ; qu'elles produisent » des reptiles vivans ; que la terre produise aussi toutes sortes d'animaux vivans. » Quoi donc, est-ce afin de pouvoir marcher d'un pas ferme qu'il désire que toutes les eaux qui sont sous le ciel se réunissent dans un même lieu ? désire-t-il que la terre produise des plantes pour s'en nourrir ? et de même qu'il avait besoin de lumière, est-ce aussi le besoin qui le pousse à désirer des poissons, des oiseaux ou des animaux terrestres ? Mais si, d'après son propre aveu, il serait absurde de penser que Dieu pût souhaiter les choses exprimées par ces paroles impératives, pourquoi n'en pas dire autant de ces mots : *que la lumière soit*, et ne pas les entendre aussi dans le sens d'un ordre et non d'un souhait ? La prière étant ici énoncée en termes impératifs, il m'a paru nécessaire de rappeler les explications impies de Tatien, pour l'instruction de ceux qu'il a entraînés dans ses erreurs et qui ont adopté sa pernicieuse doctrine, comme nous en avons rencontré quelques-uns.

25. *Que votre règne arrive.* Si, selon les paroles de notre Sauveur Jésus-Christ, « le royaume de Dieu ne doit pas s'établir d'une manière apparente, et qu'on ne puisse dire : Il est ici ou il est là ; si ce

» *mini et Servatoris nostri*¹, cum observatione non venit, neque dicent : Ecce hic, aut ecce illic; sed regnum Dei intra nos est, nam prope est verbum valde in ore *nostro* et in corde *nostro*² : » procul dubio is qui regnum Dei advenire precatur, de eo quod in se habet regno Dei recte orat, ut oriatur, et fructus ferat, et perficiatur. Nam in quolibet sanctorum Deus regnat, et quilibet sanctus spiritualibus obsequitur legibus Dei qui in ipso habitat, ut in recte administrata civitate. Præsens ei Pater adest, et conregnat Patri Christus in illa anima perfecta, juxta illud cujus paulo ante mentio facta est : « Ad eum veniemus; et mansionem apud eum faciemus³. » Ac Dei quidem regnum dici puto felicem superioris partis animæ statum, compositionesque et sapientes cogitationes; regnum vero Christi tum sermones qui in audientium salutem proferuntur, tum qui perficiuntur actus justitiæ et cæterarum virtutum : verbum enim et justitia est, Filius Dei. Contra in omnes peccatores tyrannidem exercet princeps sæculi hujus; quivis enim peccator præsentis sæculo nequam mancipatus est, cum se non tradat ei « qui dedit semetipsum pro nobis peccatoribus » ut eriperet nos de præsentis sæculo nequam et eriperet secundum voluntatem Dei et Patris nostri³, » juxta ea quæ dicuntur in epistola ad Galatas. Qui vero principis hujus sæculi tyrannidem patitur libero peccati arbitrio, in eum et peccatum regnat. Quare jubet Paulus ut non amplius subjiciamur peccato regnare in nobis volenti : præcipit autem his verbis : « Non ergo regnet peccatum in nostro mortali corpore, ut obediat concupiscentiis ejus⁵. » Verum dicit aliquis ad utrumque illorum : « Sanctificetur nomen tuum, *et*, adveniat regnum tuum : » si is qui orat ideo orat ut exaudiatur, et exauditur aliquando; planum est futurum aliquando ut sanctificetur alicui, juxta ea quæ dicta sunt, nomen Dei, regnumque Dei ei adveniat. Quæ si habuerit, quomodo convenienter adhuc orabit pro his quæ adsunt, quasi non adsint, dicens : « Sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum? » Si res ita se habet, officii utique aliquando fuerit non dicere : « Sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum. » Ad hæc dicendum : Sicut qui « sermonem scientiæ sermonemve sapientiæ

¹ Luc. xvii, 20. — ² Deut. xxx, 14. — ³ Joan. xiv, 23. — ⁴ Gal. i, 4. — ⁵ Rom. vi, 12.

» royaume de Dieu est au dedans de nous, et que son avènement soit
 » près de nous, dans notre bouche et dans notre cœur; » il est hors de
 doute que celui qui demande à Dieu l'arrivée de son royaume, prie
 pour ce même royaume de Dieu qui est au dedans de lui, afin qu'il
 s'élève, qu'il prospère et qu'il se perfectionne; car Dieu règne dans
 chacun des saints, et chacun des saints obéit aux lois spirituelles de
 Dieu qui habite en lui, comme il arrive dans un état sagement gou-
 verné : Dieu le Père y a fixé sa demeure ; Jésus-Christ règne conjointement
 avec son Père dans cette ame parfaite, selon les paroles citées
 plus haut : « Nous viendrons à lui, et nous établirons en lui notre de-
 » meure. » Or, je crois qu'on peut donner le nom de règne de Dieu à
 l'état heureux d'une intelligence gouvernée par des pensées d'ordre et
 de sagesse, et appeler règne de Jésus-Christ les discours qui ont pour
 but le salut de ceux qui les écoutent, et l'accomplissement des actes
 de justice ainsi que de toute autre vertu ; car le Fils de Dieu est la pa-
 role et la justice. Au contraire, le prince de ce siècle exerce sa tyran-
 nie sur tous les pécheurs ; puisque tout pécheur est l'esclave de ce
 monde pervers, et qu'il ne se soumet pas à celui « qui s'est livré lui-
 » même pour nos péchés, afin de nous retirer de la corruption de ce
 » monde, selon la volonté de Dieu, notre Père. » Telles sont les pa-
 roles de l'apôtre dans l'épître aux Galates. Et celui qui supporte la
 tyrannie du prince de ce siècle par le libre choix du péché, le péché
 règne sur lui : c'est pourquoi saint Paul nous défend de rester plus
 long-temps soumis au péché qui veut régner en nous, par ces paroles :
 « Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel et ne vous
 » fasse pas obéir à ses désirs déréglés. » Mais, me dira-t-on, celui qui
 adresse à Dieu cette prière : « Que votre nom soit sanctifié, que votre
 » règne arrive, » prie dans le but d'être exaucé. Or, s'il lui arrive une
 fois d'être exaucé, il faut alors nécessairement que pour lui, dans le
 sens que nous avons adopté, le nom de Dieu soit sanctifié, et que son
 règne arrive. Dans ce cas, comment pourra-t-il continuer à prier pour
 des faits accomplis, comme s'ils ne l'étaient pas, en répétant toujours :
 « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive ? » Il me semble
 qu'au contraire il viendra un moment où il ne devra plus dire : « Que
 » votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive. » À cela je réponds :
 Celui qui prie pour obtenir de Dieu « le don de science et celui de sa-
 » gesse, » pourra toujours avec raison lui adresser la même prière ;
 car, quoiqu'il puisse être exaucé, et recevoir chaque jour de nouvelles
 notions de sagesse et de science, il doit comprendre cependant que

postulat oratione, recte semper pro his orabit, cum etsi plures semper sapientiæ scientiæque notiones exaudiis capiat, *ex parte*¹ tamen cognoscat quæcumque in præsentī capere potuerit : quod enim *perfectum est* et evacuans *quod ex parte est*, tunc revelabitur, cum *facie ad faciem* absque sensibus rebus mens spiritualibus intendet : sic neque sanctifica: i cuilibet nostrum regnum Dei, neque adesse Dei regnum potest perfecte, nisi « venerit quod perfectum est² » etiam in scientia, et sapientia, forsan et in reliquis virtutibus. Iter autem ad perfectionem facimus, si « ad ea quæ sunt priora *attenti*, eorum quæ » sunt retro³ » obliviscamur : tunc ergo id quod in nobis est regnum Dei perpetuo procedentibus nobis ad summum perveniet, cum illud impletum fuerit quod Apostolus ait, Christum subjectis sibi omnibus inimicis traditurum « regnum Deo et Patri ut sit Deus omnia in omnibus⁴. » Propter hoc indesinenter orantes ea animi affectione quæ Verbo divina fiat, dicamus Patri nostro qui in cælis est : « Sanctifi- » cetur nomen tuum, adveniat regnum tuum. » Id quoque de regno Dei percipiendum est, sicut non est « participatio justitiæ cum ini- » quitate, *neque* societas luci ad tenebras, *neque* conventio Christi ad » Belial⁵; » sic regnum Dei cum regno peccati stare non posse. Er o si Deum in nobis regnare volumus, nullo modo « regnet peccatum in » nostro mortali corpore⁶ » neque obediamus præceptis ejus quod ad opera carnis et a Deo aliena animam nostram provocat; sed mortificemus « membra *nostra* quæ sunt super terram⁷, » et fructificemus spiritu : ut in nobis quasi in spirituali paradiso Deus obambulet, regnetque solus in nobis cum Christo suo qui sedeat in nobis a dextris virtutis illius spiritualis quam optamus accipere; sedeatque donec inimici ejus omnes qui in nobis sunt, fiant « scabellum pedum⁸ » ejus, et evacuetur in nobis omnis principatus et potestas et virtus. Possunt enim hæc in uno quoque nostrum fieri, et « novissima ini- » mica *destrui* mors⁹; » ut et in nobis Christus dicat : « Ubi est, » mors, stimulus tuus? Ubi est, inferne, victoria tua¹⁰? » Jam nunc igitur *corruptibile* nostrum induatur eam quæ est in castitate et in

¹ 1 Cor. xiii, 7, 10. — ² *Ibid.* 10. — ³ Phil. iii, 13. — ⁴ 1 Cor. xv, 24, 28. —
⁵ 2 Cor. vi, 14. — ⁶ Rom. vi, 12. — ⁷ Col. iii, 5. — ⁸ Ps. cix. — ⁹ 1 Cor. xv, 26. —
¹⁰ *Ibid.* 55.

tout ce qu'il a reçu dans le temps présent est *imparfait*; que cet *état parfait*, qui doit *abolir tout ce qui est imparfait*, ne nous sera révélé que lorsque notre esprit contempera les choses spirituelles *face à face* et sans le secours des sens. De même, le nom de Dieu ne peut être sanctifié, comme nous l'entendons, ni son règne arriver parfaitement pour aucun de nous, avant que nous soyons parvenus à cet *état de perfection*, même dans la science, dans la sagesse, et peut-être dans toutes les autres vertus. Or, nous marchons vers la perfection, si, les regards fixés sur « ce qui est devant nous, nous oublions ce qui est » derrière; » alors ce royaume de Dieu qui est en nous, à mesure que nous avancerons, approchera lui-même de sa perfection, et y parviendra enfin lorsque s'accomplira ce qu'a dit l'Apôtre : Que le Christ, après avoir soumis tous ses ennemis, livrerait « son royaume à Dieu » son Père, afin que Dieu soit tout en tout. » Prions donc sans cesse avec cette disposition du cœur que le Verbe sanctifiera, et disons à notre Père qui est dans les cieux : « Que votre nom soit sanctifié, que » votre règne arrive. » Mais il faut bien comprendre aussi, si nous voulons avoir une idée juste de ce royaume de Dieu, que, comme il ne peut exister « d'alliance entre la justice et l'iniquité, d'union de la lumière avec les ténèbres, ni d'accord entre Jésus-Christ et Bélial, » le règne de Dieu ne peut non plus subsister conjointement avec le règne du péché. Si donc nous voulons que Dieu règne en nous, nous ne devons pas souffrir « que le péché règne dans notre corps mortel, » ni obéir à ses lois qui sollicitent notre âme aux œuvres de la chair opposée à l'esprit de Dieu; mais nous devons, au contraire, mortifier nos « membres qui sont sur la terre, » et porter des fruits spirituels, afin que Dieu puisse habiter en nous comme dans un paradis spirituel, y régner seul avec son Christ assis à la droite de cette vertu divine que nous désirons recevoir, y rester enfin jusqu'à ce qu'il ait forcé tous ses ennemis qui sont en nous à lui servir « de marche-pied, » et anéanti en nous toute principauté, toute puissance, toute force opposée à la sienne. Tous ces progrès peuvent s'opérer en nous; « la mort, notre » dernière ennemie, » peut être vaincue, et le Christ dire en nous : « O » mort, où sont tes traits? ô enfer, où est ta victoire? » Que dès ce moment notre corps corruptible revête la sainteté, l'incorruptibilité que donnent la chasteté et une pureté parfaite; que ce qui est mortel en nous se délivre de la mort et revête aussi l'immortalité paternelle; afin que, Dieu régnaant en nous, nous jouissions dès à présent des biens de la régénération et de la résurrection.



omni puritate, sanctitatem et *in corruptionem*; et *mortale evacuata* morte paternam induatur *immortalitatem*, ut in nobis regnante Deo in regenerationis jam resurrectionisque bonis versemur.

26. *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.* Lucas, his omissis, post illud: « Adveniat regnum tuum, posuit: « Panem nostrum super substantialiorem da nobis hodie. » Prædicta igitur verba cum apud solum Matthæum habeantur, consequenter ad ea quæ præcedunt expendamus. Cum adhuc versemur in terra nos qui oramus, intelligamusque in cœlo fieri Dei voluntatem ab omnibus cœlorum domesticis; oremus a nobis etiam qui in terra sumus, in omnibus fieri voluntatem Dei: quod accidet, si nihil præter ipsius agamus voluntatem. Cum autem sicut in cœlo Dei voluntas est, sic etiam a nobis adimpleta fuerit in terra; tunc similes cœlestibus, nempe portantes æque ac illi imaginem Cœlestis, hæredes erimus regni cœlorum, orabuntque deinde ii qui nobis in terra succedent, cœlo jam receptis nobis assimilari. Potest etiam secundum Matthæum duntaxat illud: « sicut in cœlo et in terra, » ut omnibus commune accipi; ut ejusmodi sit quod nobis præcipitur in oratione dicendum: « Sanctificetur nomen tuum, sicut in cœlo et in terra; adveniat regnum tuum, sicut in cœlo et in terra. Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terra. » Nam et nomen Dei sanctificatum est ab iis qui sunt in cœlo, et advenit eis regnum Dei, et in illis facta est Dei voluntas. Ea desunt omnia nobis qui in terra sumus, adesse tamen possunt, si nos exhibeamus dignos qui de his omnibus a Deo exaudiamur. Quæret aliquis propter illud, « Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra, » quomodo voluntas Dei fiat in cœlo, ubi sunt « spiritualia nequitie per quæ inebriabitur gladius Dei etiam in cœlo¹. » Si voluntatem Dei sic oramus in terra fieri ut in cœlo fit, nihilne periculi est ne imprudentes oremus in terra manere etiam ea quæ nobis contraria sunt, cum illa quoque e cœlo veniant, plurimis in terra in vitia prolapsis vi spiritualium nequitie quæ sunt in cœlestibus? Sed qui allegorice cœlum accipiens dixerit ipsum esse Christum, terram vero Ecclesiam (quis enim ita dignus Patre thronus ut Christus? quod scabellum pedum Dei quale Ecclesia?) is quætionem facile solvet, dicens orandum esse unicuique

¹Isai. xxxiv 5.

26. *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.* Saint Luc omet ces paroles, et immédiatement après ces mots : « Que votre règne arrive ; » il ajoute : « donnez-nous chaque jour notre pain substantiel. » Or, comme les paroles citées plus haut ne se trouvent que dans saint Matthieu, expliquons-les dans le sens de celles qui précèdent. Nous comprenons, nous, habitans de la terre, que dans le ciel la volonté de Dieu est faite par tous les habitans des cieux. Prions donc afin d'accomplir nous-mêmes en tout sur la terre cette volonté de Dieu. Nous y parviendrons en ne faisant rien que ce qu'il nous ordonne ; et lorsque la volonté de Dieu sera accomplie par nous sur la terre comme elle l'est dans le ciel, semblables aux célestes habitans, portant comme eux l'image du Verbe céleste, nous deviendrons les héritiers du royaume des cieux, et ceux qui nous succéderont sur la terre prieront à leur tour pour devenir semblables à nous et partager un jour le même héritage. Ces mots de l'évangile de saint Matthieu : « Sur la terre » comme au ciel, » pourraient aussi se rapporter en général à ceux qui précèdent, de sorte que nous serions obligés de dire : « Que votre nom soit sanctifié sur la terre comme au ciel ; que votre règne arrive sur la terre comme au ciel ; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; » car le nom de Dieu est sanctifié par les habitans du ciel ; son règne est arrivé pour eux ; en eux s'accomplit sa volonté sainte. Tous ces avantages nous manquent, à nous qui sommes sur la terre ; nous pouvons cependant les obtenir, si nous nous rendons dignes d'être exaucés quand nous les demandons à Dieu. On me demandera peut-être, à l'occasion de ces paroles : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, » comment la volonté de Dieu peut s'accomplir dans le ciel, où sont « ces esprits pervers » (6) par lesquels « le glaive de Dieu s'enivrera de sang dans le ciel » même ? En demandant que la volonté de Dieu s'accomplisse sur la terre comme elle s'accomplit dans le ciel, n'avons-nous pas à craindre de demander imprudemment le maintien sur la terre des puissances ennemies de notre salut, puisqu'elles-mêmes viennent du ciel, et que plusieurs sur la terre sont tombés dans le vice par le pouvoir de ces esprits pervers qui sont dans le ciel ? Mais si l'on prend le ciel dans un sens allégorique, et qu'on entende par le ciel Jésus-Christ lui-même, et par la terre son Église (et quel trône plus digne du Père que Jésus-Christ ? qui peut

eorum qui ex Ecclesia sunt, ut sic paternam capiat voluntatem quemadmodum Christus capiebat qui venit facere voluntatem Patris sui, et omnem perficit. Possumus enim ei adhærendo unus cum ipso spiritus fieri, et ita ejus capere voluntatem, ut quomodo perfecta est in cœlo, sic perficiatur et in terra: nam: qui « adhæret Domino, *secundum Paulum*, unus spiritus est¹. » Nec puto contemnendam hanc interpretationem fore ei qui mente illam studiosius revolverit. Si quis tamen ei contradixerit, afferet quod in fine hujus evangelii post resurrectionem a Domino dicitur undecim discipulis: « Data est mihi » omnis potestas sicut in cœlo et in terra². » Cum enim haberet potestatem eorum quæ sunt in cœlo, accepisse se præterea ait potestatem eorum quæ sunt in terra: cum ea quæ sunt in cœlis, jam antea sint a Verbo illuminata; in consummatione autem sæculi etiam quæ in terra sunt per datam Filio potestatem imitentur quæ in cœlo perfecta sunt, et quorum potestatem accepit Salvator. Vult ergo per orationem cœu coadjutores sibi sumere ad Patrem discipulos, ut cum ea quæ in terra sunt ad similitudinem directa fuerint eorum quæ in cœlis subjecta sunt veritati et Verbo, potestate quam accepit sicut in cœlo et in terra, illa ad felicissimum finem perducatur eorum qui in ejus potestate sunt. At qui Servatorem ipsum cœlum esse vult, terram autem Ecclesiam, primogenitum omnis creaturæ in quo veluti solio requiescit Pater, dicens esse cœlum, asseret hominem quem induerat ornatum ejus potentia, eo quod humiliarit semetipsum et factus sit obediens usque ad mortem, post resurrectionem dicere: « Data est » mihi omnis potestas sicut in cœlo et in terra³: » cum acceperit qui in Salvatore est homo potestatem cœlestium quæ unigenitus habet, ut ei communicet, ejus divinitati admixtus, eique unitus. Porro in secunda opinione cum nondum soluta sit quæstio, quomodo voluntas Dei fit in cœlo, cum spiritualia nequitiae quæ sunt in cœlestibus, iis qui sunt in terra colluctentur: hinc illa sic poterit resolvi: Sicut non propter locum, sed propter affectum is qui adhuc est in terra, sed conversationem habet in cœlis et thesaurizat in cœlo cor habens in cœlo, imaginemque portat cœlestis, non amplius de terra est neque de mundo inferiori, sed de cœlo et meliore quam iste est, cœlesti

¹ 1 Cor. vi, 17. — ² Matth. xxviii, 18. — ³ *Ibid.*

supporter plus noblement les pieds de Dieu que l'Église?), on résoudra facilement la question, en disant qu'il faut prier pour que chacun de ceux qui composent l'Église reçoive sa volonté paternelle, et y obéisse comme Jésus-Christ même, qui n'est venu que pour faire la volonté de son Père, et qui l'a accomplie en tout. Car nous pouvons, en nous attachant à lui, devenir un même esprit avec lui, et recevoir sa volonté de manière à l'accomplir sur la terre comme elle est accomplie dans le ciel. En effet, selon saint Paul, « celui qui s'attache au » Seigneur ne fait qu'un même esprit avec lui. » Je ne crois pas que cette explication soit à dédaigner si l'on veut bien y réfléchir; mais si cependant on la rejette, on peut citer à la place ce que dit le Seigneur aux onze disciples après sa résurrection, à la fin de ce même évangile : « Toute puissance m'a été donnée sur la terre comme au ciel. » Son pouvoir s'étendait sur tout ce qui est dans le ciel; il nous assure qu'il a reçu le même pouvoir sur les choses de la terre; et comme tout ce qui est dans le ciel a déjà été d'avance éclairé par la lumière du Verbe, et qu'à la consommation des siècles, les choses même qui sont sur la terre imiteront, par la puissance donnée au Fils, la perfection des choses du ciel, sur lesquelles le Sauveur a reçu tout pouvoir; il veut donc se faire de ses disciples, par la prière, comme des coadjuteurs auprès de son Père, afin de conduire, par la puissance qui lui a été donnée sur la terre comme au ciel, les choses de la terre à l'heureuse destinée des choses du ciel, puisque les premières ont été prédisposées à ressembler aux secondes, et à être soumises comme elles à la vérité et au Verbe. Mais si l'on entend par le ciel le Sauveur lui-même, et par la terre l'Église; si l'on dit que le ciel est ce premier né de toutes les créatures dans le sein duquel le Père repose comme sur un trône, il faudra soutenir aussi que c'est l'humanité du Sauveur qu'il avait revêtue de sa puissance, qui, parce qu'il s'est fait humble et obéissant jusqu'à la mort, dit après la résurrection : « Toute puissance m'a été » donnée sur la terre comme au ciel; » car le Sauveur a reçu comme homme la puissance céleste que possède le fils unique de Dieu, afin qu'elle fût commune aux deux natures, l'humanité étant intimement unie en lui à la divinité. Quant à la seconde opinion, la question n'est pas encore résolue, nous n'avons pas expliqué comment la volonté de Dieu s'accomplit dans le ciel, où les esprits pervers qui l'habitent luttent contre ceux qui sont sur la terre; voici donc de quelle manière on peut la résoudre : S'il est vrai de dire que celui qui vit en esprit dans le ciel, qui amasse des trésors dans le ciel où est son cœur; et

mundo : sic illa quæ in cœlis adhuc versantur spiritualia nequitiae , cum in terra conversationem habeant, colluctando insidentur hominibus, thesaurizent in terra , portentque imaginem terreni qui « est » principium formationis Domini , factæ ut illudatur ab angelis¹, » non sunt cœlestia, neque propter affectum pravum in cœlis habitant. Cum ergo dicitur : « Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra, » ne esse quidem illi in cœlo putandi sunt qui animi propensione cum illo qui cecidit de cœlo sicut fulgur ceciderunt. Forte etiam cum orandum ait Servator noster ut Patris voluntas fiat sicut in cœlo sic et in terra, non omnino de his qui in terreno loco sunt fieri jubet preces , ut eis similes fiant qui in cœlesti sunt loco ; sed ea mente orationem illam præcipit, ut omnia quæ in terra sunt, hoc est quæ deteriora et magis terrenis affinia, melioribus assimilentur quæ habent conversationem in cœlis, et omnia cœlum fiant. Peccator enim ubicumque tandem sit, terra est, in cognatam terram, nisi pœniteat, aliquando dissolvendus : qui vero Dei voluntatem facit, nec salutes ejus spirituales leges negligit, cœlum est. Sive igitur adhuc terra per peccatum sumus, oremus in nos etiam sic ad emendationem nostram extendi voluntatem divinam, sicut ad illos jam pertigit qui ante nos cœlum facti sunt, aut sunt cœlum : sive non terra, sed cœlum jam a Deo reputati sumus, precemur sicut in cœlo sic et in terra, hoc est in deterioribus hominibus impleri voluntatem Dei, ut terra illa cœlum, ut ita dicam, fiat ; ita ut non sit amplius usquam terra, sed omnia cœlum fiant. Si enim sicut in cœlo, juxta hanc interpretationem, sic et in terra fiat voluntas Dei, terra non manebit terra : ut si alio usus exemplo apertius dicerem : Si ut voluntas Dei facta est in hominibus pudicis, sic fiat et in impudicis, intemperantes pudici erunt ; aut si sicut facta est voluntas Dei in justis, sic fiat in injustis, injusti justi erunt. Ideo si, sicut in cœlo facta est voluntas Dei, fiat et in terra, erimus omnes cœlum : « Caro enim quæ non prodest quidquam, cognatusque ei san- » guis regnum Dei possidere non possunt²; » poterunt tamen possidere, si a carne et terra, pulvere, et sanguine, in cœlestem fuerint mutata substantiam,

¹ 1 Job. xl, 14. — ² 1 Cor. xv, 50. Jean. vi, 64.

qui porte l'image du Verbe céleste, n'est déjà plus de la terre ni de ce monde, quoiqu'il l'habite encore, mais du ciel et d'un monde meilleur, le monde céleste, parce qu'on n'a pas égard au lieu qu'il habite, mais à ses dispositions; de même les esprits pervers qui sont encore dans le ciel, vivant sur la terre par leurs affections, luttant contre les hommes, leur tendant des pièges, amassant des trésors sur la terre, et portant en eux l'image de l'homme-terrestre, qui « est le modèle de celui que Dieu a formé pour l'exposer à la risée des anges, » ces esprits, dis-je, n'ont rien de céleste, et leur dépravation ne permet pas qu'on les compte parmi les habitans du ciel. Ainsi, lorsque nous disons : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, » nous ne devons pas même penser que ces esprits qui ont été entraînés par le penchant de leur cœur dans la chute de celui qui est tombé du ciel « comme un éclair » puissent habiter dans les cieus. Sans doute que le Sauveur, en nous recommandant de prier pour que la volonté du Père s'accomplisse sur la terre comme dans le ciel, ne nous ordonne pas de demander à Dieu que toutes les choses terrestres deviennent absolument semblables aux choses du ciel; mais il veut que nous priions pour que les choses de la terre, c'est-à-dire les choses mauvaises, qui, par leur nature, ont avec la terre quelque affinité, deviennent semblables aux choses meilleures qui ont en quelque sorte une nature céleste, et que toutes ensemble forment le ciel. Car, quelque part que soit le pécheur, il est terre, et il doit un jour, à moins qu'il ne change, retourner à la terre dont il partage la nature; mais celui qui fait la volonté de Dieu et ne néglige pas ses lois spirituelles et salutaires est ciel. Si donc nous sommes encore terre par le péché, prions afin que la volonté divine s'étende jusqu'à nous pour nous purifier, comme elle est déjà parvenue à ceux qui ont été faits ciel avant nous, ou qui sont ciel. Si nous ne sommes pas terre, et que Dieu nous regarde déjà comme ciel, prions encore pour que la volonté de Dieu s'accomplisse sur la terre, c'est-à-dire dans les méchants, comme elle s'accomplit dans le ciel, et que cette terre, pour ainsi parler, devienne ciel; en sorte que la terre ne soit plus nulle part, et que le ciel soit partout. En effet, que dans ce sens la volonté divine se fasse sur la terre comme au ciel; et la terre ne sera plus terre; en me servant d'un autre exemple, je pourrais dire plus clairement : Si les impudiques accomplissent la volonté de Dieu comme les hommes chastes, les impudiques seront chastes; et si les pécheurs accomplissent la volonté de Dieu comme les justes, les pécheurs seront justes. C'est pourquoy, que la volonté

27. *Panem nostrum substantialem da nobis hodie*, aut ut Lucas : *Panem nostrum substantialem da nobis in diem*. Quoniam existimant aliqui de corporeo pane juberi nos orare, æquum est, falsa eorum opinione sublata, veram de substantiali pane sententiam proponere. Igitur ab eis querendum est quomodo qui dicit petenda esse cœlestia et magna, tamen cum neque cœlestis sit is panis qui in carnem nostram absumitur, neque magna petitio sit de illo precari, is quasi eorum quæ docuit secundum ipsos oblitus, de terreno et parvo preces Patri offerri jubeat. Nos vero magistrum ipsum secuti docentem quæ ad panem pertinent, ea pluribus exponemus. Ait in evangelio secundum Joannem ad eos qui Capharnaum venerant ut ipsum quærent : « Amen, amen dico vobis : queritis me, non quia vidistis signa, sed » quia manducastis ex panibus, et saturati estis ¹. » Qui enim ex his manducavit panibus quibus Jesus benedixit, iisque impletus est, magis querit Filium Dei perfectius comprehendere, et ad ipsum properat. Quare recte præcipit : « Operamini non cibum qui perit, sed cibum » qui permanet in vitam æternam, quem Filius hominis dabit vobis ². ». Ad hæc cum interrogarent qui audierant, et dicerent : « Quid faciemus » ut operemur opera Dei? respondit Jesus, et dixit eis : Hoc est opus » Dei ut credatis in eum quem misit ille ³. Misit autem Deus Verbum suum, et sanavit eos ⁴, » ut in psalmis scriptum est, eos scilicet qui infirmi fuerant. Illo Verbo operantur credentes opera Dei quæ sunt cibus qui permanet in vitam æternam. Et : « Pater meus, inquit, dat » vobis panem de cœlo verum. Panis enim Dei est qui de cœlo descendit et dat vitam mundo ⁵. » Verus autem panis est qui verum nutrit hominem, eum qui ad imaginem Dei factus est : quo qui alitur, etiam ad similitudinem Creatoris efficitur. Quid autem alendæ animæ aptius est quam Verbum? quid sapientia Dei pretiosius menti ejus qui

¹ Joan. vi, 26. — ² *Ibid.* 27. — ³ *Ibid.* 28, 29. — ⁴ Psalm. cvi, 20. — ⁵ Joan. vi, 32.

de Dieu s'accomplisse sur la terre comme elle s'accomplit dans le ciel, et tous nous serons ciel ; car « la chair qui ne sert de rien, et le sang » qui a la même origine, ne peuvent posséder le royaume de Dieu. » Ils y parviendront cependant, si de chair, de terre, de poussière et de sang qu'ils étaient, ils se changent en une substance céleste.

27. *Donnez-nous aujourd'hui notre pain substantiel*, ou, selon saint Luc : *Donnez-nous chaque jour notre pain substantiel*. Quelques-uns s'imaginent qu'il nous est ordonné de prier pour obtenir notre pain matériel ; nous allons donc commencer par détruire cette fausse opinion, et nous ferons connaître ensuite le véritable sens qu'il faut donner à ce pain substantiel. D'abord nous leur demanderons comment celui qui nous recommande de prier pour les biens célestes et importants, paraissant oublier, du moins selon eux, ce qu'il a enseigné lui-même, nous ordonne ensuite de demander à son Père une chose terrestre et vile ; car on ne saurait appeler céleste ce pain qui se change en notre chair, et ce n'est point là une de ces choses importantes qui doivent être l'objet de la prière. Pour nous, fidèles aux leçons du divin maître, qui nous apprend lui-même ce que nous devons entendre par ce pain, nous allons expliquer tout ce qui s'y rapporte. Il dit, dans l'évangile de Jean, à ceux qui étaient venus à Capharnaüm pour le chercher : « En vérité, en vérité, je vous le dis ; vous me cherchez, » non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé de ces pains, et que vous vous en êtes rassasiés. » En effet, celui qui a mangé de ces pains bénis par Jésus, et qui s'en est rassasié, cherche de plus en plus à comprendre parfaitement le Fils de Dieu, et s'empresse de venir vers lui. Aussi ajoute-t-il avec raison : « Travaillez, non pour une nourriture périssable, mais pour celle qui demeure dans la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera. » Ceux qui l'écoutaient lui ayant demandé à cette occasion : « Que devons-nous faire pour accomplir les œuvres de Dieu ? » Jésus leur répondit en disant : « Voici l'œuvre de Dieu, c'est de croire en celui » qu'il a envoyé. » Or, Dieu « a envoyé son Verbe, et il les a guéris, » c'est-à-dire ceux qui étaient infirmes, selon ce qui est écrit dans les psaumes. Ceux qui croient au Verbe font par lui les œuvres de Dieu, et les œuvres de Dieu sont cette nourriture qui demeure dans la vie éternelle : « Mon Père, dit-il encore, vous donnera le véritable pain du » ciel ; car le pain de Dieu, c'est celui qui est descendu du ciel et qui » donne la vie au monde. » Or ce vrai pain est celui qui nourrit l'homme véritable, l'homme fait à l'image de Dieu : par cette nourri-

ipsam capiat? quid rationabili naturæ veritate convenientius? Ad hæc si quis objiciat, si hæc ita se haberent, futurum non fuisse ut Christus petendum doceret substantialem panem quasi aliquid a se diversum: audiat ille etiam in evangelio secundum Joannem aliquando ut de alio a se diverso loqui; aliquando ita, quasi ipse panis sit. Ac ut de alio quidem loquitur ibi: « Moïses dedit vobis panem de cœlo non » verum, sed Pater meus dat vobis panem de cœlo verum¹; » iis vero qui dixerant ad eum: « Semper da nobis panem hunc², » ut de se ipso loquitur: « Ego sum panis vitæ: qui venit ad me non esuriet, et » qui credit in me non sitiet unquam³. » Et paulopost: « Ego sum » panis qui de cœlo descendi. Si quis manducaverit ex hoc pane, » vivet in æternum; et panis quem ego dabo, caro mea est quam ego » dabo pro mundi vita⁴. » Et quoniam cibus omnis panis dicitur juxta Scripturam, ut patet ex eo quod de Moïse scriptum est: « Panem non » comedit quadraginta diebus et aquam non bibit⁵; » varium est autem et diversum verbum quod alere potest, cum non omnes possint soliditate ac firmitate nutriri divinarum disciplinarum: ideo cum robustiorem vellet perfectioribus cibum proponere, ait: « Et panis quem ego dabo caro mea est quam ego dabo pro mundi vita⁶. » Et paulopost: « Nisi manducaveritis carnem Filii hominis et hiberitis » ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. Qui manducat meam » carnem et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam, et ego re- » suscitabo eum in novissimo die. Caro enim mea vere est cibus, et » sanguis meus vere est potus: qui manducat meam carnem et bibit » meum sanguinem, in me manet et ego in eo. Sicut misit me vivens » Pater, et ego vivo propter Patrem; et qui manducat me, et ipse » vivet propter me⁷. » Hic est verus cibus caro Christi; qui cibus, cum esset Verbum, factus est caro, juxta illud: « Et verbum caro » factum est⁸. » Quando a nobis manducatur, tunc « habitavit in » nobis. » Cum autem distribuitur, impletur illud: « Et vidimus glo- » riam ejus. Hic est panis qui de cœlo descendit. Non sicut mandu- » caverunt patres et mortui sunt: qui manducat hunc panem, vivet » in æternum⁹. » At Paulus Corinthiis loquens parvulis et secundum

¹ Joan. vi, 32 — ² *Ibid.* 34. — ³ *Ibid.* 35. — ⁴ *Ibid.* 51. — ⁵ Deut. ix, 9. — ⁶ Joann. vi, 52. — ⁷ *Ibid.* 54 et seqq. — ⁸ *Ibid.* i, 14. — ⁹ *Ibid.* vi, 59.

ture il est créé de nouveau à la ressemblance du Créateur. Eh ! quoi de plus propre à nourrir l'âme que le Verbe de Dieu ? quoi de plus précieux pour l'esprit qui la reçoit que la sagesse divine ? quoi de plus conforme à notre nature raisonnable que la vérité ? Mais, m'objectera-t-on, s'il en était ainsi, Jésus-Christ ne nous aurait pas appris à demander notre pain substantiel comme une chose distincte de lui-même. Je réponds : Qu'on lise l'évangile de saint Jean, on y verra que Jésus-Christ parle tantôt de ce pain comme d'une chose différente de lui-même, tantôt comme ne faisant qu'un avec lui. Dans le premier sens il dit : « Moïse vous a donné un pain qui » n'était pas le véritable pain du ciel ; » dans le second, il répond à ceux qui lui demandaient : « Donnez-nous toujours de ce pain, » comme parlant de lui-même : « Je suis le pain de vie ; celui qui vient » à moi n'aura plus faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif ; » et peu après : « Je suis le pain descendu du ciel ; celui qui mangera de » ce pain vivra éternellement, et le pain que je donnerai est ma chair, » qui sera livrée pour la vie du monde. » Mais comme toute nourriture est appelée pain dans les Écritures, selon ces paroles qui nous apprennent que Moïse « ne mangea pas de pain et ne but pas d'eau » pendant quarante jours, » et que la parole peut nourrir l'âme sous des formes diverses et variées, tous les hommes n'étant pas capables de supporter ce qu'il y a de fort et de solide dans les préceptes divins, Jésus-Christ, qui voulait présenter un aliment plus solide aux plus parfaits, ajoute : « Le pain que je donnerai est ma chair, qui sera li- » vrée pour la vie du monde. » Et ensuite : « A moins que vous ne man- » giez la chair du Fils de l'homme et que vous ne buviez son sang, vous » n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et qui boit » mon sang possède la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier » jour ; car ma chair est vraiment un aliment, et mon sang vraiment un » breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure » en moi, et moi je demeure en lui. Comme le Père qui est vivant m'a » envoyé, je vis par le Père ; ainsi celui qui me mangera vivra par » moi. » Voilà le véritable aliment, la chair de Jésus-Christ ; et cet aliment, qui est le Verbe, a été fait chair, selon cette parole : « Le Verbe » a été fait chair ; » quand il a été mangé par nous, alors « il a habité » en nous ; » orsqu'il est distribué, cette parole s'accomplit : « Nous » avons vu sa gloire. » Oui, « c'est le pain descendu du ciel ; non par » celui qui ont mangé nos pères, car ils sont morts ; et celui qui mange » ce pain vivra éternellement. » Mais saint Paul, s'adressant aux Co-

hominem ambulatibus ait: « Lac vobis potum dedi, non escam: » nondum enim poteratis, sed nec nunc quidem potestis, adhuc enim » carnales estis¹. » Et in epistola ad Hebræos: « Et facti estis quibus » lacte opus sit, non solido cibo: omnis enim qui lactis est particeps, » expers est sermonis justitiæ, parvulus enim est. Perfectorum autem » est solidus cibus, eorum qui pro consuetudine exercitatos habent » sensus ad discretionem boni et mali². » Equidem et illud: « Alius » credit se manducare omnia; qui autem infirmus est, olus mandu- » cat³, » puto ipsum non de corporeis cibis præcipue dixisse, sed de verbis Dei quibus anima nutritur, cum possit fidelissimus quisque et perfectissimus omnia percipere, quem his verbis ostendit: « Alius » credit se manducare omnia; » infirmiori autem et imperfectiori simpliciora sufficiant documenta, quæque non omnino firmum efficiant. Eum ut designet, ait: « Qui vero infirmus est, olus manducat. » Illud etiam quod a Salomone in Proverbiis dicitur existimo id docere, eum qui præ simplicitate firmiora non capit et majora dogmata, non errat tamen in iis quæ sentit, meliorem esse solertiore alio et acutiore resque acrius capessente, sed pacis et universorum concordiam rationem non perspicue intelligente. Sic autem habent ipsa verba: « Melior » hospitalitas cum oleribus ad amicitiam et gratiam, quam vitulus sa- » ginatus cum inimicitia⁴. » Itaque sæpe vulgare simplexque convivium cum bona conscientia accepimus ab iis qui amplius nobis præbere non poterant, potius quam sermonum in Dei scientiam insurgentium sublimitatem probabilitati magnæ conjunctam et quæ doctrinam a Domini nostri Jesu Patre qui legem prophetasque dedit, alienam prædicaret. Igitur ne aut ciborum indigentia ægrotet anima nostra, aut fame verbi Domini Deo moriamur, vivum panem qui idem est ac substantialis, magistro Servatori nostro obsequentes, credentes rectiusque viventes a Patre postulemus. Jam vero intelligendum est quid significet vox *ὑπόστασις*, *substantialis*. Ac primum quidem sciendum est vocem illam, *ὑπόστασις*, *substantialem*, a nullo Græcorum aut sapientium usurpari, neque vulgi esse consuetudine tritam: sed ab Evangelistis fictam videri. In ea et Mattheus et Lucas conveniunt eamque nullo discrimine efferunt. Simile et in aliis fecerunt qui sunt hebraica

¹ 1 Cor. III, 2. — ² Heb. V, 12. — ³ Rom. XIV, 2. — ⁴ Prov. XV, 17.

riathiens, dit à ceux qui sont encore comme des petits enfans, et qui marchent dans la voie de l'homme : « Je vous ai donné du lait à boire, » et point de nourriture solide ; vous ne pouviez pas encore la supporter ; maintenant même vous ne le pourriez pas, car vous êtes des hommes charnels ; » et dans l'épître aux Hébreux : « Vous êtes devenus tels, qu'il faut vous donner du lait et non des alimens solides ; » or, celui qui se nourrit de lait ne peut goûter la doctrine de la justice, car il n'est encore qu'un enfant ; tandis que la nourriture solide est pour les parfaits, pour ceux dont l'esprit, par un long exercice, s'est accoutumé à discerner le bien et le mal. » Il dit encore : « L'un croit qu'il peut manger de toutes sortes d'alimens ; mais l'autre, qui est faible, ne mange que des légumes. » Je pense que l'apôtre avait principalement en vue, dans ce passage, non les alimens matériels, mais les paroles de Dieu, qui sont la nourriture de l'ame, et qu'il a voulu dire que celui qui est fidèle et parfait peut tout entendre ; il le désigne par ces mots : « L'un croit qu'il peut manger de toutes sortes d'alimens ; » tandis que celui qui est faible et imparfait doit se contenter de règles plus simples et proportionnées à sa faiblesse. C'est ce que signifient ces paroles : « Mais celui qui est faible ne mange que des légumes. » Je crois même que tel est aussi le sens des paroles de Salomon, lorsqu'il dit, dans les Proverbes, que celui dont la simplicité ne peut s'élever jusqu'à l'intelligence des vérités les plus sublimes et les plus parfaites, mais qui cependant ne s'écarte pas de celles qu'il saisit, mérite la préférence sur un autre, qui, avec plus d'esprit, d'habileté et de pénétration, ne comprend pas clairement néanmoins la règle de la paix et de la concorde universelle. Voici le texte : « Un repas hospitalier avec quelques légumes vaut mieux pour concilier l'amitié et la reconnaissance, qu'un veau gras avec la haine. » Aussi avons-nous souvent accepté un repas vulgaire et sans apprêt, quand ceux qui nous l'offraient dans la simplicité de leur cœur ne pouvaient nous donner davantage, préférablement à la sublimité de ces discours qui s'élèvent contre la science de Dieu, et qui, quoique revêtus des apparences de la vérité, annonceraient une doctrine opposée à celle du Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de qui nous avons reçu la loi et les prophètes. C'est pourquoi, dans la crainte que notre ame ne vienne à défaillir par défaut d'alimens, et que la faim de la parole du Seigneur ne nous fasse mourir à Dieu, obéissons au Sauveur notre maître, croyons en lui, vivons saintement, et demandons au Père ce pain vivant qui est le même que le pain substantiel dont parle l'Évan-

interpretati. Quis enim Græcorum unquam voce *ἰσχυροῦ* usus est aut *ἀκούσαντι*, pro, *auribus percipe aut audire fac?* Simile *ἐπινοία* vocabulum a Moyse scriptum est a Deo dictum : « Vos eritis mihi populus » *περιόριστος*, peculiaris ¹. » Ac videtur utraque vox ab *οὐσία*, substantia, efformata esse : illa ut panem ostendat qui in substantiam nostram convertatur ; hæc, ut populum significet qui circa substantiam versetur, eique communicet. Ac ea quidem quæ proprie dicitur substantia ab iis qui præcipuam esse dicunt rerum incorporearum subsistentiam, penes incorporea esse putatur quæ suum esse fixum habent, nec adjectionem capiunt, diminutionemve patiuntur : hoc enim corporum proprium est in quibus et incrementum est et corruptio, cum fluxa sint, utpote alterius indigna quod ingrediens suffulciat et alat : quod quidem, si quando amplius eo quod effluxit accedat, incrementum fit ; sin minus, diminutio. Forte etiam aliqua immissum nihil accipiunt, et in mero, ut ita dicam, sunt decremento. Alii, cum rerum incorporearum substantiam consequentem tantum esse putent, præcipuam vero rerum corporearum, sic illam definiunt : Substantia est prima rerum materia et ex qua res sunt ; corporum materia et ex qua corpora sunt ; eorum (materia) quæ nominantur et ex qua sunt quæ nominantur ; aut primum subsistens, qualitate carens ; aut quod præexistit rebus ; vel quod omnes recipit mutationes et alterationes, cum sit ipsum invariable juxta propriam rationem ; aut quod omni alterationi et mutationi subjacet. Secundum hos substantia est sine qualitate, sine figura juxta propriam suam rationem ; sed neque determinatam habet magnitudinem : omni autem qualitati veluti locus præparatus subjacet. Vocant autem qualitates extensiori sensu actus et actiones in universum quibus et motus et habitus contineri contigit. Negant enim cujusquam horum juxta propriam suam rationem participem esse substantiam ; semper tamen hancce ita affectam esse ut ab horum aliquo separari non possit ; ac nihilominus aptam esse quæ omnes efficientis causæ actus recipiat. Adest enim eî vis quædam universa pervadens, quæ et qualitatibus omnis et cujuslibet circa eam dispensationis causa sit. Esse autem per omnia mutabilem et per omnia dividuam affirmant, et quamlibet substantiam cum quolibet esse posse,

¹ Exod. xix, 5.

gile. Maintenant il faut comprendre ce que signifie ce mot *substantiel*; nous remarquerons d'abord que le mot grec *ἐπιούσιος* n'a jamais été employé par les savans, et qu'il n'est point non plus d'un usage vulgaire; mais que ce sont les évangélistes, à ce qu'il paraît, qui l'ont formé. Saint Matthieu et saint Luc s'en servent également sans aucune différence. Les traducteurs du texte hébreu ont fait de même dans plusieurs autres cas. Par exemple, quel est le Grec qui ait jamais employé le mot *ἐνωτιζου*, ou bien *ἀκουτίσθητι*, pour signifier *écoute de toutes tes oreilles*, ou *fais entendre*? Moïse cite un mot qui ressemble à *ἐπιούσιος* et que Dieu prononça lui-même: « Vous serez mon peuple *particulier*, *περιούσιος*. » Or, ces deux expressions paraissent formées de *οὐσία*, *substance*, pour désigner, l'une, le pain, qui doit devenir notre substance; l'autre, le peuple, qui a quelque rapport, quelque chose de commun avec la substance. Mais qu'appelle-t-on proprement substance? Ceux qui disent qu'elle est, comme l'essence, le principal soutien des choses incorporelles, la rangent elle-même parmi les choses incorporelles qui existent d'une manière fixe et invariable, sans prendre d'augmentation, ni souffrir de diminution. Tandis que le propre des corps, qui croissent et se corrompent puisqu'ils sont périssables et qu'ils ont besoin d'un secours étranger pour les soutenir ou les alimenter, est de croître s'ils viennent à recevoir plus qu'ils ne perdent, et de diminuer s'ils reçoivent moins: quelques-uns même peuvent ne rien recevoir, et sont, pour ainsi dire, dans un état de pure décroissance. Les autres, ne regardant la substance que comme une propriété des choses incorporelles, et comme ce qu'il y a d'essentiel dans les corps, la définissent ainsi: La substance est la matière première des êtres, ce par quoi ils existent; la matière première des corps ce par quoi ils sont corps; la matière première des noms ce par quoi ils sont noms; ou le premier soutien, l'essence première, abstraction faite de toute qualité; ou bien ce qui dans les êtres est antérieur à toute qualité; ou encore ce qui reçoit tous les changemens, toutes les modifications, en demeurant soi-même invariable de sa propre nature; ou enfin le sujet de tout changement, de toute modification. Selon eux, la substance est, de sa nature, sans qualité, sans figure, sans grandeur déterminée; mais le soutien et comme le fonds préparé à recevoir toute qualité. Ils appellent qualité, dans le sens le plus étendu, toute manière d'être ou d'agir en général qui constitue un mouvement ou un état particulier. Ils prétendent que la substance, de sa nature, n'a aucune de ces qualités; que cependant elle ne peut jamais exister absolument

scilicet unitam. Quoniam autem de substantia inquirentes, propter panem ἐπιούσιον, substantialem, et populum περιούσιον, peculiarem, ad distinguendas substantiæ varias significationes, hæc diximus; panis vero in superioribus intellectualis erat quem nos petere oporteret: necessario substantia pani cognata intelligenda est, ut sicut corporeus panis in ejus qui nutritur corpus immissus cedit in ipsius substantiam, sic panis vivus qui de cælo descendit in mentem et animam immissus suam ei communicet virtutem qui se nutriendum ipsi præbuerit. Atque ita erit ille quem petimus, panis substantialis. Rursus: quemadmodum juxta alimenti qualitatem, quod aut solidum sit athleticque conveniens, aut lacteum oleribusve simile, diversæ sunt ejus vires qui nutritur; ita etiam consequens est, cum verbum Dei velut lac pueris conveniens præbeatur, vel ut olus infirmis aptum, vel ut caro certantibus utilis, unumquemque eorum qui nutriuntur proportionem quadam prout se Verbo exhibuit, hoc vel illud efficere, talemque vel talem fieri. Porro alimenta putantur esse quædam mortifera, quædam morbos generant, quædam ne sumi quidem possunt: quæ omnia per analogiam transferenda sunt ad disciplinarum quæ alere posse putantur, varietatem. Substantialis ergo panis est, qui rationali naturæ convenientissimus, ipsiusque substantiæ affinis, sanitatem simul et bonam habitudinem et vires in anima efficit, immortalitatemque suam (est enim immortale verbum Dei) comedenti se communicat. Hic substantialis panis alio mihi nomine videtur in Scripturis vocatus esse lignum vitæ in quod « qui miserit manum suam et sumpserit de eo, vivet in æternum ¹. » Tertio etiam nomine lignum hoc sapientia Dei dicitur apud Salomonem his verbis: « Lignum vitæ est omnibus qui complecuntur eam, et qui incumbunt in eam tanquam in Dominum, securi ². » Jam vero cum angeli quoque divina alantur sapientia, et a contemplatione sapientiæ et veritati conjuncta vires capiant ad opera sua propria perficienda, dicuntur in psalmis etiam angeli nutriri, hominesque Dei, qui Hebræi vocantur, communicare angelis et quasi convictores fieri. Tale illud est: « Panem angelorum manducavit » homo ³. » Neque enim adeo mentis inopes esse debemus ut arbitremur corporeo quodam pane, qui cœlitus ad eos qui Ægypto egressi

¹ Gen. III 22. — ² Prov. III, 18. — ³ Psal. LXXVII, 25.

sans quelque qualité ; et qu'elle est néanmoins toujours disposée à recevoir tous les changemens et les modifications de la cause efficiente, c'est-à-dire d'une force qui circule partout, et qui est en elle la cause de toutes les manières d'être, de toutes les qualités qui l'affectent. Ils affirment qu'elle est en tout variable et divisible, et qu'une substance, quelle qu'elle soit, peut exister simultanément avec une autre et n'en former qu'une seule. Mais puisque nous n'avons eu d'autre but, en nous occupant de la substance, que d'en déterminer les différens sens, à propos de ce pain substantiel, *ἐπιουσιος*, et de ce peuple particulier, *καραούσιος*, que le pain dont nous avons parlé plus haut, et que nous devons demander, était un pain spirituel, nous devons comprendre quelle est cette substance nécessairement unie au pain ; car de même que le pain matériel, reçu dans le corps de celui qui s'en nourrit, se change en sa propre substance, ainsi le pain vivant qui est descendu du ciel, lorsqu'il pénètre dans l'esprit et dans l'ame, communique sa vertu à celui qui veut s'en nourrir : il en sera de même de ce pain substantiel que nous demandons. Un autre exemple. Selon la qualité des alimens dont on se nourrit, et qui sont, ou solides, tels qu'ils conviennent à des athlètes, ou légers, comme le lait et les légumes, on a plus ou moins de force ; conséquemment, quand la parole de Dieu est présentée comme une sorte de lait propre à nourrir des enfans, ou comme des légumes à des malades, ou enfin comme une viande fortifiante pour des combattans, chacun y puise un degré de force différent, selon ses dispositions, devient capable de telle ou telle chose, et acquiert plus ou moins de vertu. Mais, parmi les alimens, il en est de mortels, d'autres qui engendrent des maladies, d'autres enfin qui répugnent à la nature. On peut en dire autant par analogie des différentes doctrines qui peuvent nourrir notre ame. Le pain substantiel est donc celui qui est le plus convenable à une nature raisonnable, qui a le plus de rapport avec sa substance, qui procure à l'ame la santé, le bien-être et la force, et qui communique sa propre immortalité (car la parole de Dieu est immortelle) à celui qui s'en nourrit. Ce pain substantiel me semble désigné sous un autre nom dans l'Écriture, quand elle l'appelle l'arbre de vie, dont « celui qui aura cueilli et mangé le fruit vivra » éternellement. » Salomon lui donne un troisième nom, et nous présente cet arbre de vie comme la sagesse de Dieu même, dans ce passage : « Elle est un arbre de vie pour tous ceux qui l'embrassent ; heureux ceux qui s'y attachent comme au Seigneur. » D'un autre côté, parce que les anges eux-mêmes se nourrissent de la divine sagesse,

erant cecidisse narratur, angelos uti semperque eo nutriri, ejusdemque simul participes fuisse Hebræos cum angelis administratoriis Dei spiritibus. Cum autem quæramus quis sit substantialis panis, et lignum vitæ, et sapientia Dei, et commune sanctorum, hominum, angelorumque alimentum, non erit alienum a proposito ad ea attendere quæ sunt in Genesi scripta : tres viros ad Abraham delatos esse et comedisse ex commistis tribus satis similæ factos subcineritios panes¹; ne forte hæc non nude sed figurate dicta sint, quod sancti possint spirituales rationalemque cibum communicare non hominibus solis, sed et divinis virtutibus, aut ad ipsorum utilitatem, aut ut ostendant quæ sibi comparare potuerunt ad nutriendum aptissima. Lætantur scilicet et aluntur angeli ejusmodi ostensione, paratioresque fiunt ut omnimodo deinceps collaborent et conspirent quo plura et majora comprehendat is qui prioribus sibi comparatis altricibus disciplinis lætificat, et, ut ita dicam, nutrit illos. Neque vero mirum est angelos ab homine nutriri, cum etiam Christus fateatur² se stare ad ostium et pulsare ut intret ad illum qui sibi aperuerit, et cœnet cum illo ex his quæ ille habet, daturus ipse postea de propriis bonis ei qui prior filium Dei pro facultatibus convivio exceperit. Igitur qui substantialis panis participatione confirmat cor suum, filius Dei efficitur : at qui de dracone comedit, non alius est quam spiritualis Æthiops, per draconis laqueos mutatus et ipse in serpentem : ut a Verbo sibi exprobrante, etsi baptizari se velle dicat, auditurus sit : « Serpentes, progenies viperarum, quis demonstravit vobis fugere a ventura ira³? » Porro de draconis corpore ab Æthiopibus manducato hæc ait David : « Contrivisti capita draconum in aqua. Tu contrivisti capita draconis : dedisti eum escam populis Æthiopibus⁴. » Quod si non repugnat, cum Filius Dei substantialiter subsistat, subsistat et adversarius, illorum utrumque esse alimentum illius aut illius, quid admittere veremur in omnibus potestatibus, sive meliores illæ sint sive deteriores, et in hominibus etiam, posse unumquemque nostrum his omnibus nutriri? Petrus cum centurioni Cornelio iisque qui simul erant Cæsareæ congregati, communicaturus esset, gentesque postea verborum Dei parti-

¹ Gen. XVIII. — ² Apoc. III, 20. — ³ Matth. III, 7. — ⁴ Psalm. LXXIII, 18.

et puisent, dans la contemplation de cette sagesse et de la vérité qui en est inséparable, des forces pour remplir leur ministère, il est dit dans les psaumes que ces esprits célestes mangent, et que les hommes de Dieu, appelés Hébreux, mangent avec eux, et sont en quelque sorte leurs convives. Voici le passage : « L'homme a mangé le pain des anges. » Nous ne saurions être assez dépourvus d'intelligence pour croire que les anges puissent faire usage et se nourrir constamment de ce pain matériel qui tomba du ciel dans le désert après la sortie d'Égypte, et que les Hébreux l'aient partagé avec les anges, ces esprits ministres de Dieu. Mais puisque nous cherchons à comprendre ce que c'est que le pain substantiel, cet arbre de vie, cette sagesse de Dieu, cette nourriture commune aux saints, aux hommes et aux anges, il ne sera pas inutile de remarquer ce passage de la Genèse, où il est dit que trois hommes furent envoyés vers Abraham, et mangèrent des pains cuits sous la cendre et faits avec trois mesures de fleur de farine. Car peut-être ces paroles ne doivent-elles pas être prises à la lettre, mais dans le sens figuré, pour nous montrer que les saints peuvent quelquefois partager une nourriture spirituelle et intellectuelle, non seulement avec les hommes, mais avec les puissances divines, soit pour leur utilité, soit afin d'exposer à leurs yeux les alimens choisis qu'ils ont préparés pour leur nourriture. Cette vue réjouit les anges ; elle est pour eux un aliment : aussi deviennent-ils plus disposés à réunir dans la suite tous leurs efforts, à employer tous les moyens, afin d'augmenter les richesses de celui qui les remplit de joie et les nourrit, pour ainsi dire, du trésor des doctrines vivifiantes qu'il a déjà amassées. Il ne faut pas s'étonner que les anges puissent être nourris par l'homme, puisque le Christ avoue lui-même qu'il se tient à la porte et qu'il frappe pour entrer chez celui qui lui ouvrira, manger avec lui ce qu'il aura préparé, et partager ensuite son opulence avec lui, afin de le récompenser d'avoir le premier reçu à sa table et traité le Fils de Dieu selon ses moyens. Ainsi, celui qui fortifie son cœur par la participation au pain substantiel, devient enfant de Dieu ; mais celui qui se nourrit de la substance du serpent, n'est qu'un Éthiopien spirituel, changé lui-même en reptile par les ruses du serpent ; de sorte que lors même qu'il affirmerait qu'il veut être baptisé, il entendrait le Verbe lui faire ce reproche : « Serpens, race de vipères, qui vous a enseigné à fuir la vengeance future ? » Or, voici ce que dit David sur le corps du serpent que mangèrent les Éthiopiens : « Vous avez brisé la tête du dragon dans les eaux ; oui, vous avez brisé la tête du dra-

cipes facturus, « vas *illud* videt quatuor initiis submissum de cœlo in » quo erant omnia quadrupedia et serpentina et bestię terræ¹; » quando et jubetur surgere et occidere et manducare; cumque abnuisset et dixisset: « Tu scis quia commune aut immundum nunquam introivit » in os meum², » præceptum est ei neminem communem aut immundum dicere hominem³: eo quod quæ purificasset Deus, communia dicere Petrus non deberet. Ait enim textus: « Quod Deus purificavit, » tu commune ne dixeris⁴. » Cibi igitur mundi et immundi qui juxta Legem Moysis plurimorum nominibus animalium distinguuntur, et ad varios referuntur rationalium animalium mores, docent alios utiles esse nobis cibos, alios contra, donec omnes aut saltem aliquos ex omni genere purificaverit Deus, utilesque fecerit. Quæ cum ita se habeant, tantaque sit ciborum varietas, unus est præter enumeratos omnes substantialis panis, de quo orandum est ut eo digni efficiamur, Verboque illo nutriti quod in principio apud Deum erat Deus, in Deum transformemur. Dicit aliquis *ἐπιούσιον* ab *ἐπίναι*, *accedere*, formatum esse, ita ut petere jubeamur proprium futuri sæculi panem, ut per anticipationem nobis illum Deus jam largiatur; deturque hodie quod veluti cras dandum erat: hodie enim pro sæculo præsentis accipi, cras pro futuro. Sed cum prior acceptio me quidem iudice melior sit, expendamus illud *hodie* quod apud Matthæum his adjicitur, aut quod apud Lucam scriptum est, *in diem*. Mos est Scripturæ multis in locis *ævum* omne *hodie* vocare, ut in illo: « Iste est pater Moabitarum » usque in hodiernum diem. *Et*: Hic est pater Ammonitarum usque » in hodiernum diem⁵. » Item: Divulgatum est verbum istud apud Judæos, usque in hodiernum diem⁶. » Item in Psalmis: « Hodie si » vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra⁷. » In Josue autem id apertissime dicitur hoc modo: « Ne recedatis a Domino hodiernis diebus⁸. » Quod si *hodie* totum hoc sæculum est, forsán *heri* sæculum est præteritum: hoc autem et in psalmis et apud Paulum in epistola ad Hebræos dici suspicamur: in psalmis, sic: « Mille anni » in oculis tuis, tanquam dies hesternæ, quæ præteriiit⁹: » quod est illud celebre annorum milliare, comparaturque diei hesternæ ab ho-

¹ Act. x, 11. — ² *Ibid.* xi, 8. — ³ *Ibid.* x, 28. — ⁴ *Ibid.* 15. — ⁵ Gen. xix, 37, 38. — ⁶ Matth. ult. 15. — ⁷ Psal. xciv, 8. — ⁸ Jos. xxii. — ⁹ Psal. lxxxix, 4.

» gon, et vous l'avez donné aux peuples d'Éthiopie pour en faire leur
 » nourriture.» Mais s'il ne répugne pas, puisque le Fils de Dieu subsiste substantiellement, et que son ennemi subsiste de même, que l'un et l'autre soit l'aliment de celui-ci ou de celui-là ; pourquoi craindrions-nous d'admettre dans toutes les puissances, soit bonnes, soit mauvaises, et même dans les hommes, le pouvoir de se nourrir de tous ces alimens ? Pierre, sur le point de communiquer avec Corneille le centurion, et avec ceux qui étaient rassemblés chez lui à Césarée, Pierre, qui devait bientôt faire participer les nations à la parole de Dieu, « voit descendre du ciel cette nappe suspendue par les quatre
 » coins, et sur laquelle étaient toutes sortes de quadrupèdes, de reptiles et d'oiseaux du ciel ; » et quand une voix lui commande de se lever, de tuer et de manger, il s'y refuse en disant : « Vous savez, Seigneur, que jamais rien d'impur ni de souillé n'est entré dans ma
 » bouche.» Mais alors on lui défend d'appeler aucun homme impur ou immonde ; parce que Pierre ne devait pas nommer impur ce que Dieu avait purifié. Voici le texte : « Ce que Dieu a purifié, tu ne dois pas
 » l'appeler impur. » Ainsi les alimens purs ou impurs distingués dans la loi de Moïse par les noms de plusieurs animaux qui ont quelques rapports avec les différens caractères des êtres raisonnables, nous apprennent qu'il est pour nous des alimens salutaires et d'autres nuisibles, jusqu'à ce que Dieu, en les purifiant tous, ou du moins quelques-uns de chaque espèce, les ait rendus salutaires. Mais de tous ces alimens si variés dont nous venons de faire l'énumération, le pain substantiel est le seul que nous devons demander dans la prière, afin de nous rendre dignes de le recevoir, d'être nourris de ce Verbe, qui, dès le commencement, était Dieu avec Dieu, et transformés nous-mêmes en Dieu. Quelqu'un me dira peut-être que *ἐπινοσιος* est formé de *ἐπινοσιος*, *approcher*, ce qui signifierait qu'on nous ordonne de demander le pain de la vie future ; pour que Dieu nous l'accorde dans le présent par anticipation, et que nous recevions aujourd'hui ce qui devait nous être donné ; pour ainsi dire, demain : ainsi *aujourd'hui* serait pris pour le siècle présent, et *demain* pour le siècle futur. Mais comme je crois que la première étymologie est la mieux fondée, expliquons ce mot *aujourd'hui* qui se trouve dans saint Matthieu, et que saint Luc remplace par *chaque jour*. L'Écriture se sert souvent de ce terme *aujourd'hui* pour désigner tout le siècle présent, comme dans ce passage : « Il est encore aujourd'hui le père des Moabites, » ou « il est encore aujourd'hui le père des Ammonites. » De même dans celui-ci :

dierna distinctæ. Apud apostolum autem scriptum est : « Jesus Christus heri et hodie; ipse et in sæcula¹. » Nec mirum Deo sæculum integrum unius nostrarum dierum spatio computari, equidem et minori arbitror. Examinandum etiam est an ad sæcula referantur quæ de festis et cœtibus dicuntur per dies et menses et tempora et annos descriptis. Si enim umbram habet Lex futurorum, necesse est multa illa sabbata multorum esse dierum umbram, et novilunia certis temporum intervallis recurrere, lunæ nescio qualis cum quodam sole conjunctione. Si vero et primus mensis et decima ejus dies usque ad decimam quartam, et azymorum festum a decima quarta ad vigesimam primam, umbram continet futurorum : quis ita sapiens et Deo amicus est ut plurimorum mensium primum videat, et ejus decimam diem, et quæ sequuntur? Quid vero me dicere necesse est de festo septem hebdomadarum dierum, et de mense septimo, cujus novilunium dies est tubarum; dies autem decima, dies est propitiationis : quæ soli nota sunt illi qui ea sanxit Deo? Quis eo usque Dei mentem cepit, ut septem annos libertatis Hebræorum servorum, remissionis æris alieni, vacationisque a terræ Sanctæ cultura percipiat? Est etiam supra septem annorum festum, is qui dicitur jubilæus : de quo etiam utcumque speciem sibi effingere perspicuam, aut ejus leges quomodo vere implendæ sint intelligere, nullius est præter eum qui Patris voluntatem de omnium dispositione sæculorum juxta inscrutabilia ejus judicia et investigabiles vias contemplatus sit. Sæpe mihi oborta dubitatio est duos apostoli textus conferenti, quomodo consummatio sæculorum sit in qua semel ad destitutionem peccati Jesus apparuit, si futura sunt sæcula post hoc ventura. Hæc vero sunt ipsius verba, in epistola quidem ad Hebræos : « Nunc autem semel in consummatione sæculorum ad destitutionem peccati, per hostiam suam apparuit²; » in epistola autem ad Ephesios : « Ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ in bonitate super nos³. » De tantis itaque rebus sic conjicio : ut anni consummatio mensis ultimus est post quem instat initium alterius mensis; sic fortasse cum plurima sæcula veluti annum sæculorum impleverint, consummatio est præsens sæculum, post quod futura quædam instabunt sæcula, quorum

¹ Heb. XIII, 8. — ² *Ibid.* IX, 26. — ³ Eph. II, 7.

« Ce bruit qu'ils répandirent dure encore aujourd'hui parmi les Juifs ; » et dans les psaumes : « Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'en durcissez pas vos cœurs. » Ces paroles de Josué sont encore plus explicites : « Ne vous éloignez pas aujourd'hui du Seigneur. » Or, si *aujourd'hui* signifie tout le siècle présent, *hier* pourra signifier le siècle passé. C'est, selon moi, le sens d'un passage des psaumes, et d'un autre de l'épître de saint Paul aux Hébreux. Nous lisons dans les psaumes : « A vos yeux, mille années sont comme le jour d'hier qui n'est plus. » A moins qu'il ne soit ici question de cette période milliaire si célèbre, qui est comparée au jour d'hier pour la distinguer d'aujourd'hui. L'apôtre s'exprime ainsi : « Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera éternellement. » Il ne doit pas paraître étonnant que Dieu compte un siècle entier pour aussi peu de chose, pour moins même qu'un seul de nos jours. Il nous reste à examiner si l'on peut rapporter aux siècles ce que l'Écriture dit des fêtes et des assemblées périodiques qui avaient lieu tel jour, tel mois, telle année, ou après tel espace de temps. Car si la loi est la figure des événemens futurs, il faut nécessairement que toutes ces fêtes soient figuratives et nous représentent d'autres jours ; que les néoménies reviennent à des époques fixes, par la conjonction d'une autre lune avec un autre soleil ; mais si le premier mois et le dixième jour de ce mois jusqu'au quatorzième, si la fête des azymes, célébrée depuis le quatorzième jusqu'au vingt-unième jour, sont des figures de l'avenir, quel est l'homme assez intelligent, assez ami de Dieu pour mériter de contempler le premier jour d'un plus grand nombre de mois, et le dixième, et les suivans ? Qu'est-il nécessaire de parler de la solennité des sept semaines de jours, de celle du septième mois, dont le premier jour est la fête des trompettes, et le dixième celle de propitiation, puisqu'elles ne sont comprises que de celui qui les a consacrées à Dieu ? Qui peut pénétrer assez avant dans les desseins de Dieu pour comprendre cette septième année, où la terre doit rester en repos sans être cultivée, et surtout ce jubilé qui doit rendre la liberté aux esclaves hébreux et abolir toutes les dettes ? Personne ne peut s'en former une idée claire, ni savoir comment en accomplir véritablement les lois, excepté celui qui aura contemplé la volonté du Père dans la disposition de tous les siècles, selon ses impénétrables jugemens et ses voies mystérieuses. Je me suis souvent demandé, en comparant deux textes de l'apôtre, comment on appelait le temps où Jésus est venu pour détruire le péché, la fin ou la consommation des siècles, puisque d'autres siècles

principium sit futurum sæculum ; et in futuris illis ostendet Deus divitias gratiæ suæ in bonitate : ita ut summus ille peccator et in Spiritum sanctum blasphemus per totum hoc præsens sæculum a peccato detineatur, et post hæc in futuro ab initio ad finem sit nescio quomodo tractandus. Hæc qui viderit, et hebdomadam sæculorum mente conceperit, ut sanctum quoddam sabbatum contemplantur ; et sæculorum mensem, ut sanctum Dei novilunium videat ; et sæculorum annum, ut etiam anni festa perspiciat, quibus oportet « omne masculinum » *apparere* in conspectu Domini Dei⁴ ; » et talibus sæculis proportionales annos, ut septimum sanctum annum percipiat ; denique cum septenarios septem annos sæculorum exquisierit quo magis eum colaudet qui tam mirabiles posuit leges : quomodo potest turpiter circa minimam horæ particulam unius diei ejusmodi sæculi occupari, et non quidvis faciet ut, cum hic recte præparatus, et dignus factus erit qui substantialem panem hodierna die consequatur, accipiat et *in diem* ? Jam enim ex prædictis apertum est quid sit *in diem*. Qui enim hodierna die Deum, qui ex infinitis in infinitum existit, non tantum precatur ut hodie, sed et « *in diem accipiat, is ab eo qui potens est dare* » superabundanter quam petimus aut intelligimus², » accipere poterit, ut sic hyperbolice dicam, etiam superiora iis quæ « *oculus non* » vidit, et superiora iis quæ auris non audivit, et superiora iis quæ in cor hominis non ascenderunt³. » Hæc mihi necessario excutienda visa sunt, ut intelligeretur quid sit *hodie* et quid sit *in diem*, quando substantialem nobis panem oramus ab ipsius patre dari. Quanquam autem juxta posterius evangelium antea expenderit vocem *nostrum*, ubi dicitur non « panem nostrum substantialem da nobis hodie, sed

⁴ Deut. xvi, 16. — ² Eph. iii, 20. — ³ 1 Cor. ii, 9.

devaient suivre cette époque. Voici ses propres paroles dans l'épître aux Hébreux : « Mais il n'a paru qu'une fois vers la fin des siècles, » pour abolir le péché, en s'offrant lui-même comme victime ; » et dans l'épître aux Éphésiens : « Afin de faire connaître aux siècles à venir » les richesses abondantes de sa grâce par la bonté qu'il a eue pour nous. » Sur un point aussi important, voici mes conjectures : de même que le dernier mois peut être considéré comme la fin de l'année, et qu'après lui commence immédiatement le premier mois de la suivante ; ainsi je pense que lorsque plusieurs siècles auront accompli ce que j'appellerai une année de siècles, la fin de cette année sera le siècle présent, après lequel viendra une autre période de siècles, dont le commencement sera le siècle futur ; et dans ces siècles à venir, Dieu fera éclater les richesses de sa grâce par sa bonté pour nous ; en sorte que le plus grand de tous les pécheurs, le blasphémateur contre l'Esprit saint, sera durant tout le siècle présent dans les liens du péché, et dans le siècle futur, du commencement à la fin, traité d'une toute autre manière que j'ignore (7). Celui qui saura pénétrer ce mystère, et comprendre la semaine des siècles, afin de contempler le sabbat solennel du Seigneur ; le mois des siècles, afin d'admirer la sainte néoménie de Dieu ; l'année des siècles, afin de voir ces fêtes de l'année, où « chaque enfant mâle doit paraître en présence du Seigneur son Dieu ; » et les sept années ainsi composées des siècles, afin de jouir du spectacle de l'année sainte ; celui enfin qui aura cherché le sens des sept semaines de siècles, afin de louer plus dignement l'auteur de ces lois si admirables, comment pourra-t-il, pendant un jour, une heure, une seule minute d'un tel siècle, s'occuper de pensées honteuses, et ne pas faire tous ses efforts pour obtenir, après une préparation convenable, et s'en être rendu digne, ce pain substantiel, non seulement aujourd'hui, mais *chaque jour*. Maintenant, d'après ce que nous venons de dire, il est facile de comprendre ce que signifie ce mot *chaque jour*. En effet, celui qui dans ce jour demande à Dieu, dont les années sont éternelles, d'exaucer sa prière, non seulement aujourd'hui, mais chaque jour, pourra recevoir de celui « qui est assez » puissant pour nous donner infiniment plus que tout ce que nous demandons et que tout ce que nous pouvons imaginer, » des biens, si l'on me permet cette hyperbole, infiniment au-dessus de ceux « que » l'œil n'a point vus, que l'oreille n'a point entendus, que le cœur de l'homme n'a pu comprendre. » J'ai cru nécessaire d'entrer dans ces explications, pour qu'on pût distinguer le sens de ces deux mots au-

» panem nostrum substantialem da nobis in diem, » tamen inquirendum etiam est quomodo noster sit hic panis. Docet autem Apostolus, « sive vitam sive mortem, sive præsentia sive futura, omnia ¹ » sanctorum esse. De quo non est necesse nunc dicere.

28. *Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.* Aut ut Lucas: *Et dimitte nobis peccata nostra, si quidem et ipsi dimittimus omni debenti nobis.* De debitis Apostolus etiam ait: « Reddite omnibus debita: cui tributum, tributum; cui vectigal, » vectigal; cui timorem, timorem; cui honorem, honorem. Nemini » quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis². » Debemus igitur, habemusque implenda officia quædam, non dando solum, sed et benigne loquendo, ac certis quibusdam agendis. Quin et certo quodammodo affecti in alios esse debemus: quæ debita aut reddimus, implentes quæ divina Lege præscripta sunt, aut contempta sana ratione non reddimus, manemusque debitores. Simili modo æstimanda sunt quæ fratribus debemus, et iis qui per religionis verba nobiscum sunt in Christo regenerati, ac iis qui eadem ac nos matre vel eodem patre geniti. Est aliquod etiam erga cives debitum, item aliud erga homines omnes commune; proprium item in hospites; proprium in eos qui parentum ætatem habent; aliud in quosdam quos æquum est ut filios aut ut fratres honore prosequi. Igitur qui ea non facit quæ in fratres implenda sunt, debitor manet eorum quæ prætermisit: similiter si desimus hominibus in iis quæ per humanissimum sapientiæ spiritum a nobis obvenire illis decet, majus fit debitum. Quin et in iis quæ ad nos pertinent debemus corpore quidem sic uti, nec carnes ejus voluptatis studio conterere: debemus vero animæ certam curam impendere, et mentis acrimoniæ attendere; nec non sermoni, ut aculeo careat, et utilis sit, et nullatenus otiosus: quæ a nobis ipsis nobis debita si non agimus, gravius fit debitum. Præterea, cum omnium longe maximum Dei opus simus et figmentum, certum in illum affectum servare,

¹ 1 Cor. III, 22. — ² Rom. XIII, 7.

jourd'hui et chaque jour, quand on demande à Dieu le pain substantiel dont il est le père. Nous avons, il est vrai, examiné le mot *notre* dans le sens du second évangile, qui ne dit pas : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain substantiel ; mais donnez-nous chaque jour notre pain substantiel. » Cependant il est bon de chercher encore pourquoi ce pain est appelé nôtre. L'Apôtre nous l'apprend par ces paroles : « La vie et la mort, le présent et l'avenir, tout » appartient aux saints. Il n'est pas besoin d'en dire davantage pour le moment.

28. *Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons à nos débiteurs ce qu'ils nous doivent*, ou bien, selon saint Luc : « Pardonnez-nous nos péchés, puisque nous pardonnons nous-mêmes à tous ceux qui nous ont offensés. L'Apôtre s'exprime ainsi en parlant des dettes en général : « Rendez à chacun ce que vous lui devez : le tribut à qui vous devez le tribut ; l'impôt à qui vous devez l'impôt ; le respect à qui vous devez le respect ; l'honneur à qui vous devez l'honneur : ne devez rien à personne, si ce n'est la charité mutuelle. » Nous avons donc des dettes à acquitter, des devoirs à remplir, non seulement en donnant, mais en parlant avec bonté, et en faisant certaines actions déterminées. Dieu exige encore de nous des dispositions particulières à l'égard des autres. Ces dettes, ou nous les acquittons en nous conformant aux règles de la loi divine, ou bien nous refusons de les acquitter, au mépris de la saine raison, et nous en restons débiteurs. Nous avons également des devoirs à remplir envers ceux qui sont nos frères, soit parce qu'ils ont été régénérés avec nous en Jésus-Christ par les paroles de la religion, soit parce qu'ils ont reçu le jour du même père ou de la même mère que nous. Il existe des obligations de citoyen à citoyen ; d'autres plus générales, qui lient tous les hommes entre eux ; il en est de particulières envers les étrangers, envers ceux qui ont l'âge de nos pères ; d'autres encore envers ceux qu'il est juste d'honorer comme des fils ou des frères. Ainsi celui qui ne s'acquitte pas des devoirs qu'il a à remplir envers ses frères, reste débiteur de tous les devoirs qu'il a négligés ; de même, si nous refusons nos services aux hommes dans les circonstances où l'esprit d'humanité et de sagesse nous impose l'obligation de les secourir, notre dette devient plus grande. Bien plus, pour ce qui nous est personnel, nous devons user de notre corps de manière à ne pas lui nuire par l'amour de la volupté. Notre ame exige aussi des soins, une attention toute spéciale, pour réprimer les saillies de notre humeur, veiller sur tous nos discours, afin qu'ils n'aient rien de blessant pour

charitatemque ex toto corde, et ex totis viribus, et ex tota mente debemus : quæ in præstiterimus, debitores Dei manemus peccantes in Dominum. Et quis de his orabit pro nobis? « Si enim peccans peccaverit vir in virum; et orabit pro eo. Si in Dominum peccaverit, quis orabit pro eo ¹? » ut in primo Regum ait Heli. Christi etiam qui proprio nos redemit sanguine, debitores sumus, quemadmodum servus quilibet debitor est emptoris, qui tantum pro ipso pecuniæ dedit. Est et in Spiritum sanctum debitum aliquod nostrum quod tunc reddimus, cum eum « non contristamus in quo signati sumus in diem redemptionis ², » eumque non contristantes, ferimus requisitos a nobis fructus, ipso adjuvante et animam nostram vivificante. Porro etsi accurate non scimus quis uniuscujusque nostrum angelus sit semper videns faciem Patris qui in cælis est, illud tamen consideranti cuique manifestum est, illi quoque debitores nos esse. Item si spectaculum sumus mundo et angelis et hominibus ³, sciendum est, sicut qui spectandus prodit tenetur hæc et illa dicere aut facere in spectatorum oculis, quæ ni fecerit pœnas dat velut in omne theatrum contumeliosus : sic et nos universo mundo, omnibus angelis, hominum generi ea debere quæ sapientia nos, si voluerimus, docebit. Præter hæc omnia quæ magis ad universos pertinent, est aliquod debitum viduæ, cujus Ecclesia curam gerit; item aliud diaconi, aliud presbyteri : episcopi denique debitum gravissimum est, quod ni reddatur, iudicio repetet totius Ecclesiæ Salvator. Jam vero apostolus commune quoddam viri mulierisque debitum nominavit, cum ait : « Uxori vir » debitum reddat : similiter autem et uxor viro. *Et addit* : Nolite fraudare invicem ⁴. » Quid autem me opus est dicere, quot oneremur debitis quibus aut non reddentes tenebimur, aut reddentes liberabimur, cum sua quisque lector debita ex his quæ dicta sunt colligere possit? Fieri certe non potest ut qui in hac vita est, omni diei noctisque hora non debeat. Sed cum quis debet, aut reddit debitum, aut eo fraudat; idque in hac vita accidere potest, ut reddatur aut non reddatur. Ac sunt qui nemini quidquam debeant; sunt qui plurima solvunt, pauca debent; alii qui pauca reddant, plura debeant; est et aliquis fortasse qui reddiderit nihil, omnia debeat. Atque is quidem qui

¹ 1 Reg. II, 25. — ² Eph. IV, 30. — ³ 1 Cor. IV, 9. — ⁴ *Ibid.* VII, 3.

personne, qu'ils soient utiles et nullement oiseux. Si nous ne remplissons pas les obligations qui nous sont imposées envers nous-mêmes, notre dette augmente encore. Mais ce n'est pas tout. Comme nous sommes, sans contredit, l'ouvrage le plus parfait, le chef-d'œuvre de Dieu, nous devons lui payer le tribut de notre reconnaissance, et l'aimer de tout notre cœur, de toutes nos forces, de toute notre ame, sinon, nous péchons contre le Seigneur, et nous sommes les débiteurs de Dieu. Et alors qui priera pour nous, afin qu'il nous pardonne? « **Lorsqu'un homme offense un autre homme, on peut prier pour lui; mais s'il offense le Seigneur, qui priera pour lui?** » Ainsi parle Héli dans le premier livre des Rois. Quant à Jésus-Christ, qui nous a rachetés de son propre sang, nous sommes ses débiteurs au même titre qu'un esclave est le débiteur de celui qui l'achète, et qui donne telle somme d'argent pour prix de sa liberté. Nous avons aussi contracté envers l'Esprit saint une dette que nous acquittons lorsque nous ne contristons pas « celui par lequel nous avons été marqués d'un sceau pour le jour de la rédemption; » et que par cette attention à ne pas le contrister, nous portons ces fruits qu'il nous demande, et qu'il fait lui-même produire à notre ame par son secours vivifiant. Quoique l'ange qui contemple la face du Père céleste, et qui a été donné à chacun de nous, ne nous soit pas parfaitement connu, la réflexion suffit pour nous faire comprendre clairement que nous sommes également ses débiteurs. De même, puisque nous sommes en spectacle au monde, aux anges et aux hommes, nous devons savoir que l'acteur qui paraît en public est tenu de faire et de dire telle ou telle chose en présence des spectateurs, et que s'il y manque, il en est puni comme d'un outrage envers toute l'assemblée. Nous aussi nous sommes obligés de dire et de faire devant le monde entier, devant tous les anges, devant tous les hommes, ce que nous enseignera la sagesse, si nous voulons écouter sa voix. Outre ces devoirs plus généraux, il en est de particuliers qui regardent les veuves dont l'Église prend soin, les diacres, les prêtres, les évêques enfin. Les devoirs de ces derniers sont les plus importants, et le Sauveur, lorsqu'il jugera toute l'Église, demandera compte de leur omission. L'apôtre nous a indiqué des devoirs communs entre époux, lorsqu'il a dit : « Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et la femme ce qu'elle doit à son mari. » Et il ajoute : « Ne vous en exemptez ni l'un ni l'autre. » Qu'ai-je besoin de faire l'énumération de tous les devoirs qui nous sont imposés comme autant de dettes que nous acquittons ou dont nous restons chargés, selon

omnia reddidit ita ut nihil debeat, tempore id præstat, indigetque remissione eorum quæ prius debuit: quam remissionem merito potest consequi, qui ab aliquo tempore talis esse studuerit, ut nihil eorum debeat quibus obnoxius erat tanquam non redditis. Porro nefariæ illæ operationes in superiori animæ nostræ parte impressæ, fiunt « quod adversus nos est chirographum ¹ » ex quo, velut ex libris ab omnibus nobis propria, ut ita dicam, manuscriptis judicabimur, quodque tunc proferetur, cum « omnes stabimus ante tribunal » Christi, ut referat unusquisque propria corporis prout gessit, sive » bonum, sive malum ². » De his debitis dicitur, quod est in Proverbiis: « Ne dederis te in fidejussionem, reveritus faciem: si enim non » habueris unde solvas, tollent stratum quod sub costis tuis ³. » Quod si tot sunt quibus debeamus, profecto sunt aliqui quoque qui nobis debeant. Alii enim debent nobis ut hominibus, alii ut civibus, alii ut patribus, quidam ut filiis; deinde ut viris mulieres, ut amicis amici. Si qui ergo ex tot debitoribus nostris in iis quæ nobis debent officiiis reddendis remissius se gesserint, humaniter cum illis agemus, nec erimus injuriarum memores, sed debita propria recordabimur, quæ sæpe omisimus solvere non hominibus tantum, sed et ipsi Deo. Memores enim eorum quæ cum deberemus non reddidimus, sed fraudem fecimus præterito tempore, quo hæc vel illa proximo præstare debuimus, mitiores erimus in eos qui debent nobis nec debitum reddunt: maxime si non obliviscamur eorum quæ in Deum peccavimus, et iniquitatis quam in excelsum locuti sumus, sive ignoratione veritatis, sive impatientia eorum quæ nobis acciderunt adversa. Quod si nolumus in debitores nostros esse benigni, eadem patiemur ac ille qui centum denarios conservo non condonavit. Cum ei remissum fuisset debitum juxta positam in Evangelio parabolam, eum deinde vinciri jubet Dominus, ab eoque exigit quæ antea remiserat, aitque: « Serve » nequam et piger, nonne oportuit et te misereri conservi tui, sicut et » ego tui misertus sum? Mittite eum in carcerem, donec reddat omne » debitum ⁴. » His autem subjungit Dominus: « Sic et Pater cœlestis » faciet vobis, si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus

¹ Coloss. II, 14. — ² Rom, XIV, 10. 2 Cor. V, 10. — ³ Prov. XXII, 27. — ⁴ Matth. XVII, 32.

que nous les remplissons ou non. Chaque lecteur pourra facilement connaître les siens d'après ce que nous venons de dire ; car il est impossible que dans cette vie, à toute heure du jour et de la nuit, nous n'ayons pas quelques dettes à payer. Mais ces dettes, nous les payons ou nous ne les payons pas ; et dans cette vie, il dépend de nous de nous acquitter ou non. Il en est qui ne doivent jamais rien à personne : d'autres qui doivent peu, et qui paient la plus grande partie de leurs dettes ; d'autres, au contraire, qui n'en acquittent que quelques-unes, et restent débiteurs du plus grand nombre : il peut aussi s'en trouver qui ne paient rien et qui doivent tout. Or, celui-là même qui acquitte toutes ses dettes de manière à ne rien devoir ne peut le faire que pour le temps présent, et il a besoin qu'on lui remette celles qu'il a contractées antérieurement : cette grâce, il mérite de l'obtenir quand il s'est appliqué pendant un certain temps à se libérer successivement de toutes ses anciennes obligations. Mais les traces que le crime a imprimées dans nos âmes sont la conséquence « de cette obligation écrite » qui existe contre nous, » sur laquelle nous serons tous jugés comme sur un écrit tracé de notre propre main, et qui nous sera représenté lorsque « nous paraîtrons tous au pied du tribunal de Jésus-Christ, » pour être récompensés ou punis selon les actions bonnes ou mauvaises que nous aurons faites, étant revêtus de ce corps. » Il est dit dans les Proverbes, à propos de ces dettes : « Ne t'engage à cautionner personne, dans la crainte du créancier ; car si tu n'as pas de quoi payer, il t'enlèvera ton lit sous toi. » Nous ne pouvons avoir un aussi grand nombre de créanciers, sans compter aussi des débiteurs qui ont des obligations à remplir envers nous à divers titres, et dont nous sommes à notre tour les créanciers comme hommes, comme citoyens, comme pères, comme fils, comme époux, comme amis. Si donc, parmi tant de débiteurs, quelques-uns se montrent peu empressés à s'acquitter de leurs dettes, traitons-les avec humanité, oublions leurs offenses ; mais n'oublions pas ce que nous devons nous-mêmes, et ce que nous avons souvent négligé de payer, non seulement aux hommes, mais encore à Dieu. Car le souvenir des dettes légitimes que nous n'avons pas acquittées, des obligations auxquelles nous nous sommes montrés infidèles dans telle ou telle circonstance, nous rendra plus indulgens envers ceux qui ne nous paient pas ce qu'ils nous doivent, surtout si nous nous rappelons les péchés que nous avons commis contre Dieu, et les discours injustes que nous avons tenus contre le Très-Haut, soit par ignorance de la vérité, soit par

» vestris ¹. » Etenim pœnitere se dicentibus iis qui in nos peccaverunt, condonandum, etsi sæpius id faciat debitor : « Si enim, *inquit*, » septies in die peccaverit in te *frater tuus*, et septies in die conversus » fuerit ad te, dicens : Pœnitet me, dimittes illi ². » Quos autem non pœnitet, in eos duri nos non sumus, sed sibi ipsis illi mali sunt; « qui » enim expellit disciplinam, odit se ipsum ³. » Quin et cum id accidit, danda est opera ut omni modo curatio adhibeatur ei qui ita ad omnia perversus est, ut ne sentiat quidem propria mala, ebriusque sit longe perniciosius quam a vino, scilicet malitiæ tenebris obcæcatus. Porro quod Lucas ait : « Dimitte nobis peccata nostra » (cum peccata inde oriantur quod non reddimus quæ debemus), idem ac Matthæus dicit, qui non videtur locum ei dare qui solis pœnitentibus debitoribus remittere velit, cum dicat a Servatore præscriptum esse ut orationi addamus : « Si quidem et ipsi dimittimus omni debenti nobis. » Habemus igitur omnes potestatem remittendi peccata in nos admissa, ut manifestum est ex his : « sicut et nos dimittimus debitoribus nostris, » et ex istis : « si quidem et ipsi dimittimus omni debenti nobis. » Sed is in quem Jesus insufflavit, quemadmodum in apostolos, quique a fructibus cognosci potest accepisse Spiritum sanctum et factus esse spiritualis, eo quod Spiritu Dei, more Filii Dei, agatur ad ea omnia quæ ratione gerenda sunt : is dimittit quæ dimitteret Deus, et insaniabilia peccata retinet, ministrans (ut prophetæ Deo ministrabant loquentes non sua, sed quæ divinæ erant voluntatis) sic et ipse soli dimittendi potestatem habenti Deo. Sic autem habent in Evangelio secundum Joannem quæ de remissione ab apostolis concedenda scripta sunt : « Accipite Spiritum sanctum : quorum remiseritis peccata, remittuntur eis; et quorum retinueritis, retenta sunt ⁴. » Quæ si absque examine accipiantur, accusandi videbuntur apostoli, quod non omnibus remittant, ut omnibus remittatur, sed quorundam retineant peccata ita ut per eos etiam apud Deum retineantur. Utile autem erit exemplum e lege desumere, ut intelligatur ea quæ per homines a Deo fit hominibus peccatorum remissio. Prohibentur legis sacerdotes pro quibusdam delictis offerre sacrificium, ut iis pro quibus sacrificia offeruntur remittantur delicta. Nec unquam sacerdos qui involuntaria

¹ Matth. xviii, 35. — ² Luc. xvii, 4. — ³ Prov. xv, 32. — ⁴ Joan. xx, 23.

impatience des maux qui nous sont arrivés. Mais si, au contraire, nous manquons d'indulgence envers nos débiteurs, nous subissons le sort de ce méchant serviteur qui ne voulut pas remettre à son compagnon une dette de cent deniers. Quoique Dieu, selon la parabole, lui eût remis à lui-même sa dette, il le fit mettre ensuite en prison, et exigea le paiement intégral de la somme dont il l'avait tenu quitte, en lui disant : « Serviteur méchant et paresseux, ne devais-tu pas avoir » pitié de ton compagnon, comme j'ai eu moi-même pitié de toi ? qu'on » le jette en prison jusqu'à ce qu'il m'ait tout payé. » Et le seigneur ajoute : « C'est ainsi que vous traitera mon Père céleste, si chacun de » vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. » En effet, nous devons pardonner à ceux qui nous ont offensés, dès qu'ils en témoignent quelques regrets, et aussi souvent que le repentir suit leur faute. « Car, dit Jésus-Christ, si ton frère a péché contre toi sept fois dans » un jour, et que sept fois dans ce jour il revienne à toi en disant : Je » me repens, pardonne-lui. » Quant à ceux qui n'éprouvent aucun repentir, nous ne sommes pas coupables de dureté envers eux en refusant de leur pardonner, ce sont eux qui sont cruels pour eux-mêmes ; « celui qui rejette la règle, est l'ennemi de son âme. » Mais dans une pareille conjoncture, il faut employer tous les moyens pour guérir ce malade tombé dans une insensibilité si funeste, qu'il ne sent même plus son propre mal, plongé dans une ivresse plus pernicieuse que celle qui est causée par le vin ; en un mot, aveuglé par les ténèbres de sa perversité. Saint Luc n'emploie pas les mêmes paroles que saint Matthieu. Il dit : « Pardonnez-nous nos péchés. » Mais le sens est absolument le même, puisque les péchés ne sont autre chose que des dettes que nous n'acquittons pas. Cependant saint Luc ne paraît pas nous laisser le choix d'accorder ou de refuser le pardon à ceux de nos débiteurs qui ne montrent pas de repentir ; car, selon lui, le Sauveur nous ordonne d'ajouter à notre prière : « Puisque nous pardon- » nous nous-mêmes à tous ceux qui nous ont offensés. » Nous avons donc tous le pouvoir de pardonner les péchés commis contre nous, comme le prouvent évidemment ces mots : « comme nous remettons » nous-mêmes à nos débiteurs ce qu'ils nous doivent ; » et ceux-ci : « puisque nous pardonnons nous-mêmes à tous ceux qui nous ont of- » fensés. » Mais celui-là seul, que Jésus a consacré de son souffle, comme les apôtres, qui peut montrer par ses œuvres qu'il a reçu l'Esprit saint, et qu'il est devenu lui-même spirituel, parce qu'à l'exemple du Fils de Dieu, il agit surtout par l'inspiration de l'Esprit de Dieu,

quædam remittendi potestatem habet aut pro delictis offerendi, jam etiam pro adulterio aut voluntaria cæde, aut quovis alio graviore scelere holocaustum offeret, aut pro peccato. Sic itaque apostoli et qui similes apostolis sunt sacerdotes juxta magnum pontificem, disciplina divini cultus instructi et a Spiritu edocti, sciunt pro quibus peccatis et quando et quomodo offerre sacrificium oporteat, et pro quibus non oporteat etiam norunt. Quamobrem sacerdos Heli cum peccantes nosset filios Ophni et Phinees, nec quam posset eis opem in remissionem peccatorum afferre, etiam id posse fieri se desperare fatetur his verbis: « Si peccans peccaverit vir in virum; et orabunt pro eo. Si autem » in Dominum peccaverit, quis orabit pro eo¹? » Sunt nonnulli qui nescio quomodo sibi arrogat ea quæ sacerdotalem superant dignitatem, forte etiam rudes sacerdotalis disciplinæ, glorianturque quasi possint etiam idololatriam condonare, adulteriaque et fornicationes remittere: quasi, modo pro iis oraverint qui ejusmodi facinora perpetrarunt, solvendum sit etiam, quod ad mortem est, peccatum. Non enim illud legunt: « Est peccatum ad mortem, non pro illo dico ut » roget quis². » Prætereundus non est fortissimus Job, qui pro filiis offerebat sacrificia, dicebatque: « Ne forte filii mei in mente sua mala » cogitaverint adversus Deum³. » Nam pro iis peccatis offert sacrificium quæ an admissa sint dubitat, quæque ad labia usque non processerunt.

¹ 1 Reg. II, 25. — ² 1 Joan. V, 16. — ³ Job. I, 5.

celui-là, dis-je, remet tous les péchés que Dieu remettait lui-même, et retient ceux qui sont incurables; et comme les prophètes ont été les ministres de Dieu, en annonçant, non leurs propres paroles, mais celles qui leur étaient dictées par la volonté divine, il est aussi le ministre de Dieu, à qui seul appartient le pouvoir de remettre les péchés. Voici quelles sont les paroles de l'évangile de saint Jean, touchant le pouvoir qu'avaient les apôtres de remettre les péchés : « Re- » cevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les » remettrez; et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » N'est-on pas tenté, au premier abord, de faire un reproche aux apôtres de ne pas remettre tous les péchés, mais d'en retenir plusieurs, et d'être ainsi cause que Dieu les retient lui-même? Nous allons emprunter à la loi un exemple qui fera mieux comprendre comment Dieu accorde aux hommes la rémission de leurs péchés, par le ministère des hommes. Il est défendu aux prêtres de la loi d'offrir le sacrifice pour certains crimes, dans le but d'obtenir le pardon de ces crimes à ceux pour qui le sacrifice est offert, et jamais le prêtre qui a le pouvoir de remettre des fautes involontaires, et de présenter des offrandes pour les crimes, ne doit offrir d'holocauste pour l'adultère, pour le meurtre volontaire, pour tout autre crime grave, ni pour le péché. De même les apôtres et les prêtres qui sont semblables aux apôtres auprès du grand pontife, formés aux règles de la divine loi, instruits par l'Esprit saint, savent pour quels péchés, quand et comment ils doivent ou ne doivent pas offrir le sacrifice. C'est pourquoi le prêtre Héli, ayant appris les péchés de ses deux fils Ophni et Phinéas, et sachant qu'il ne pouvait leur être d'aucun secours pour la rémission de ces péchés, n'espère même pas qu'ils puissent jamais l'obtenir, comme il le déclare par ces paroles : « Si un homme pèche con- » tre un autre homme, on peut prier pour lui; -mais s'il pèche contre » le Seigneur, qui priera pour lui? » Il se rencontre cependant des hommes qui s'arrogent je ne sais quelle puissance au-dessus de la dignité du sacerdoce, peut-être par ignorance de la discipline sacerdotale, et qui se glorifient de pouvoir, à ce qu'ils prétendent, pardonner même l'idolâtrie, et remettre les adultères et les fornications, comme si leurs prières en faveur de ceux qui ont commis de pareils crimes, suffisaient pour abolir même ce péché qui conduit à la mort(8). Ils n'ont donc pas lu ces paroles : « Il est un péché qui conduit à la » mort; et ce n'est pas pour ce péché que je recommande de prier. » Nous ne devons pas non plus oublier de citer Job, cet homme si cou-

29. *Et ne nos inducas in tentationem. Sed libera nos a malo.* Illud, *sed libera nos a malo*, apud Lucam omissum est. Si non impossibilia nos Servator orare præcipit, quæsitum mihi dignum videtur quomodo jubeamur orare non intrare in tentationem, cum vita omnis hominis super terram tentatio sit. Quamdiu enim super terram sumus carne circumdati quæ militat adversus spiritum, « cujus sapientia inimica » est Deo, quæ legi Dei nullo modo potest esse subjecta⁴, » in tentatione sumus. Porro tentationem esse humanam omnem in terra vitam docuit nos Job in his verbis: « Numquid non tentatio est vita hominis » super terram²? » Idem patet ex psalmo decimo septimo: « In te » eripiar a tentatione³. » Sed et Paulus ad Corinthios scribens non ut non tentemur, sed ut non supra vires tentemur ait largiri Deum, cum ait: « Tentatio vos non apprehendit nisi humana: fidelis autem Deus » est qui non patetur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet » etiam cum tentatione proventum ut possitis sustinere⁴. » Sive enim colluctatio nobis est cum carne, quæ concupiscit et militat adversus spiritum, sive cum anima omnis carnis, quæ nomine corpori quod inhabitat consentaneo vocatur principatus qui et dicitur cor (qualis est eorum lucta qui tentationibus exercentur humanis); sive ut provectoribus et perfectioribus athleticis, qui non jam cum carne luctentur et sanguine, sed neque humanis examinentur tentationibus quas conculcarunt, jam « adversus principes et potestates, adversus mundi » rectores tenebrarum harum, et spiritualia nequitiae⁵ » nostra sint certamina, non sumus a tentationibus immunes. Quomodo igitur nos Servator orare jubet ne intremus in tentationem, cum Deus omnes tentet quodam modo? « Recordamini » enim, ait Judith non ad sui tantum temporis presbyteros, sed ad omnes qui librum ejus lecturi essent, « quæcumque fecit cum Abraham, et quæcumque tentavit » Isaac, et quæcumque evenerunt Jacob in Mesopotamia Syriæ pas-

⁴ Röm. VIII, 7. — ² Job. VII, 1. — ³ Psal. XVII, 30. — ⁴ 1 Cor. I, 13. — ⁵ Ephes. VI, 12.

rageux, qui offrait des sacrifices pour ses enfans; et qui disait : « Peut-être mes enfans ont-ils commis quelques péchés et offensé Dieu » dans le fond de leurs cœurs. » Ainsi il offre des sacrifices pour des péchés qu'il ignore, qui n'ont peut-être pas été commis, ou qui du moins ne sont pas arrivés jusqu'aux lèvres.

29. *Et ne nous faites point tomber dans la tentation, mais délivrez-nous du mal.* Ces derniers mots, *mais délivrez-nous du mal*, sont omis par saint Luc. Puisque le Sauveur ne nous ordonne pas de demander des choses impossibles, comment nous fait-il une loi de prier pour ne point tomber dans la tentation? car toute la vie de l'homme sur la terre n'est qu'une tentation continuelle. Oui, tant que nous sommes sur cette terre, revêtus de cette chair qui lutte contre l'esprit, « dont la sagesse est ennemie de Dieu, et qui ne peut en aucune manière être soumise à la loi de Dieu, » nous sommes dans la tentation. C'est pour cette raison que Job nous apprend que toute la vie humaine sur la terre est une tentation : « La vie de l'homme sur la terre, dit-il, n'est-elle pas une tentation? » Le psaume dix-septième présente le même sens : « En vous je serai délivré de la tentation. » Saint Paul écrivant aux Corinthiens, leur dit que Dieu nous accorde, non de n'être pas tentés, mais de ne l'être pas au-dessus de nos forces : « Vous n'avez pas d'autre tentation que la faiblesse humaine; Dieu est fidèle; il ne souffrira pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces; mais il vous fera profiter de la tentation, afin que vous puissiez persévérer. » Soit en effet que nous ayons à lutter contre la chair qui se révolte et combat contre l'esprit, ou contre l'ame de toute chair, qui, parce qu'elle habite un corps, en est justement appelée le guide, et aussi le cœur; et telle est la lutte de ceux qui sont éprouvés par des tentations humaines; soit enfin que comme des athlètes plus exercés et plus parfaits, qui n'ont plus à lutter contre la chair et le sang, ni rien à démêler avec les tentations humaines qu'ils ont foulées aux pieds, nous combattons « contre les principautés et les puissances, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits pervers, » nous ne pouvons nous soustraire aux tentations. Comment donc, encore une fois, le Sauveur nous ordonne-t-il de prier pour ne point tomber dans la tentation, puisque c'est une épreuve à laquelle Dieu soumet tous les hommes? « Souvenez-vous, » dit Judith non seulement aux prêtres de son temps, mais à tous ceux qui devaient lire son livre, « souvenez-vous de tout ce qu'il a fait éprouver à Abraham, de toutes les

» centi pecora Laban fratris matris suæ : quoniam non sicut illos
 » examinavit in certamen cordis eorum, etiam nos ulciscitur qui ad
 » emendationem flagellat Dominus appropinquantes sibi ¹. » Id etiam
 in universum de justis omnibus affirmat David cum ait : « Multæ tribu-
 » lationes justorum ². » Et Apostolus in Actibus : « Quoniam per mul-
 » tas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei ³. » Quod si nihil
 supra vulgum intelligamus de oratione, ne intremus in tentationem,
 dicendi erunt apostoli, cum orarent, exauditi non esse, qui innumera
 per omnem vitam mala perpessi sunt « in laboribus plurimis, in carceri-
 » bus abundantius, in plagis supra modum, in mortibus frequenter ⁴. »
 Et Paulus singillatim « a Judæis quinquies quadragenas una minus ac-
 » cepit. Ter virgis cæsus est, semel lapidatus est, ter naufragium fecit,
 » nocte et die in profundo maris fuit : » homo « in omnibus tribulatio-
 » nem passus, aporiatus, persecutionem passus dejectus ⁵; » qui illud
 fatetur : « Usque in hanc horam et esurimus, et sitimus, et nudi sumus,
 » et colaphis cædimur, et instabiles sumus, et laboramus operantes ma-
 » nibus nostris : maledicimur, et benedicimus : persecutionem patimur,
 » et sustinemus : blasphemamur, et obsecramus ⁶. » Cum autem ea con-
 secuti non sint apostoli pro quibus orabant, quis eorum qui inferiores
 ipsis sunt sperare potest orationes suas exauditurum Deum? Illud vero
 quod in psalmo scriptum est vigesimo quinto : « Proba me, Domine,
 » et tenta me : ure renes meos et cor meum ⁷, » iis quæ Dominus
 noster de oratione docuit contrarium esse facile suspicabitur eorum
 aliquis qui non expenderit accuratius quid sibi velit Servatoris præ-
 ceptum. Ecquando aliquis putavit homines extra tentationes esse quas
 novit inita ratione? ecquod tempus est in quo securus fuerit quasi
 pugnandum non esset ne peccaret? Eget aliquis? timeat « ne furatus
 » juret nomen Dei ⁸. » Dives est? ne securus sit, potest enim *abun-*
dans mendax fieri, et elatus dicere : « Quis me videt? » ac ne Paulus
 quidem, « dives in omni verbo et omni scientia ⁹, » a periculo immu-
 nis est extollendi se de his et peccandi; sed indiget stimulo Satanæ
 qui se colaphizet ne extollatur ¹⁰. Et si quis bene sibi conscius sit, effu-

¹ Judith. viii, 22. — ² Psal. xxxiii, 20. — ³ Act. xiv, 21. — ⁴ 2 Cor. xi, 23. —
⁵ *Ibid.* iv, 8. — ⁶ 1 Cor. iv, 11. — ⁷ Psal. xxv, 2. — ⁸ Prov. xxx, 9. — ⁹ 1 Cor.
 xii, 5. — ¹⁰ 2 Cor. xii, 7.

» tentations qu'il a envoyées à Isaac, de tout ce qui est arrivé à Jacob
 » dans la Mésopotamie, en Syrie, lorsqu'il gardait les troupeaux de
 » Laban, le frère de sa mère. Dieu ne nous éprouve pas, comme eux,
 » par ces combats qu'ils avaient à livrer contre leur propre cœur; il
 » ne nous châtie que pour nous corriger, comme des serviteurs qu'il
 » aime. » David dit aussi de tous les justes en général : « De grandes
 » tribulations sont réservées aux justes. » Et l'Apôtre dans les Actes.
 » Ce n'est qu'à travers de nombreuses tribulations que nous pouvons
 » entrer dans le royaume de Dieu. » Si nous ne pénétrons pas plus
 avant que le vulgaire dans le sens de cette prière que nous adressons
 à Dieu pour ne point tomber dans la tentation, il nous faudra dire
 que les apôtres n'ont pas été exaucés, puisqu'ils ont souffert pendant
 toute leur vie des maux innombrables, et qu'ils ont été « tourmentés
 » de mille manières, souvent emprisonnés, accablés de coups, et fré-
 » quemment exposés à la mort. » Paul en particulier « a reçu des
 » Juifs cinq fois trente-neuf coups de fouet; trois fois il a été battu
 » de verges; il a été lapidé une fois; il a fait trois fois naufrage; il a
 » passé un jour et une nuit au fond de la mer; toujours au milieu des
 » tribulations, des anxiétés, des persécutions et des tourmens de tout
 » genre. » Il l'avoue lui-même : « Jusqu'à ce moment nous avons eu
 » faim et soif, nous sommes nus, en butte aux outrages, sans de-
 » meure stable; nous travaillons avec beaucoup de peine de nos pro-
 » pres mains; on nous maudit et nous bénissons; on nous persécute
 » et nous le souffrons; aux blasphèmes nous n'opposons que des
 » prières. » Mais si les apôtres n'ont point obtenu ce qu'ils deman-
 daient par leurs prières, comment pourrions-nous espérer, nous qui
 ne sommes pas des apôtres, que Dieu nous exaucera? Ces paroles du
 psaume vingt-cinquième : « Éprouvez-moi, Seigneur, tentez-moi;
 » brûlez mes reins et mon cœur, » paraîtront certainement contraires
 à ce que Notre-Seigneur nous enseigne sur la prière, aux yeux de ceux
 qui n'auront pas médité attentivement le sens du précepte. Et quand
 donc a-t-on pu croire que l'homme fût délivré de ces tentations, qu'il
 a commencé à connaître dès l'âge de raison? A quelle époque ac-
 quiert-il une sécurité si parfaite, qu'il n'ait plus besoin de combattre
 pour ne point pécher? Est-il dans l'indigence? qu'il tremble « dans
 » la crainte de voler et de prendre ensuite le nom de Dieu à té-
 » moin » de son innocence. Est-il riche? qu'il ne soit pas sans appré-
 hension; l'abondance peut le faire tomber dans l'hypocrisie. Il peut
 dire dans son orgueil : « Qui me voit? » Paul lui-même, « comblé de

geritque mala, legat quod in secundo Paralipomenon dicitur de Ezechia, qui elatione cordis cecidisse narratur¹. Si quis quod multa de paupere non dixerimus, parvipendit, quasi non cadat in paupertatem tentatio, sciat insidiatorem insidiari « ut dejiciat pauperem et inopem², » maxime cum juxta Salomonem « inops non sustineat comminationem³. » Quid vero attinet dicere quòt sint quos non recte administratæ corporeæ divitiæ in eundem tormentorum locum cum evangelico divite conjecerint? quot sint aliunde qui paupertatem ignaviter ferentes, servilique et humili more viventes, contra quam sanctos deceret, cœlestium spe bonorum exciderint? Neque qui medium inter utrumque, divitias inquam et paupertatem, tenent, immunes sunt a peccato in bonis mediocribus admittendo. At enim sanus et bene corpore valens extra omnem se tentationem propter ipsam sanitatem bonamque valetudinem esse putat? Et quorum est aliorum quam bene valentium sanorumque peccatum quo « violatur templum Dei⁴? » Non audebit quispiam quæ ad hunc locum pertinent aperte dicere, cum omnibus obvia sint. Quis ægrotus omnia ad violandum Dei templum incitamenta effugit, cum otietur id temporis, facileque admittat obortas de rebus impuris cogitationes? Quot vero sint, præter eas, quæ ipsum perturbent, nisi omni studio conservet, quid dictu opus est? multi enim ærumnis victi et morbos viriliter ferre nescientes, animo magis ægrotare deprehensi sunt quam corpore. Multi etiam ut infamiam vitarent, Christi nomen generose ferre erubuerunt, et in opprobrium sempiternum inciderunt. At credit aliquis futuram sibi a tentationibus requiem, cum in honore fuerit apud homines; et qui non durum illud: « Receperunt mercedem ab hominibus, » iis pronuntiatum qui vulgi existimatione quasi aliquo bono efferuntur? quam illud stupendum: « Quomodo vos potestis credere, qui gloriam ab invicem accipitis, et gloriam quæ a solo Deo est non quæritis⁵? » Ecquid me attinet enumerare eorum qui nobiles putantur varios in superbia lapsus; eorum item qui dicuntur ignobiles, submissionem adulatoriam ortam ex imperitia, avertentemque a Deo, qua ante illos procidunt qui superiores esse videntur, qui

¹ Paralip. xxxii, 25. — ² Psalm. xxxvi, 14. — ³ Proy. xiii, 8. — ⁴ 1 Cor. iii, 17. — ⁵ Joan. v, 44.

» toutes les richesses de la parole et de la science, » n'est pas exempt du danger de se glorifier de ces avantages et de pécher. Il faut que Satan l'aiguillonne et le tourmente pour l'empêcher de s'élever. Notre conscience nous rend-elle ce témoignage, que nous avons évité le mal : lisons ce que l'Écriture, dans le second livre des Paralipomènes, raconte d'Ézéchias, qui est tombé par l'orgueil de son cœur. Mais parce que nous n'avons dit qu'un mot sur le pauvre, on aurait tort de se rassurer et de croire que la tentation n'attaque pas la pauvreté : qu'on sache que le démon tend ses pièges « pour renverser le pauvre » et l'indigent, » surtout lorsque, selon Salomon, « l'indigent est sourd » aux avertissemens. » Est-il besoin de dire qu'un grand nombre de riches ont été précipités par le mauvais usage de leurs biens matériels dans le même lieu de torture que le riche de l'Évangile? Que de pauvres aussi, qui, supportant leur pauvreté, non comme il convient à des saints, mais lâchement et avec bassesse comme de vils esclaves, ont perdu l'espérance des biens célestes ! Ceux qui tiennent le milieu entre ces deux états, la richesse et la pauvreté, ne sont pas exempts des péchés que la médiocrité fait commettre : celui dont le corps est sain et plein de vigueur, se croit-il placé par sa santé et sa force hors des atteintes de la tentation? Mais de quelle autre source que de la force et de la santé provient ce péché « qui profane le temple de Dieu? » Tout le monde comprendra sans peine ce que je veux dire, quoique je n'ose m'exprimer plus clairement. D'un autre côté, quel malade est entièrement délivré de ces mouvemens désordonnés qui le portent à profaner le temple de Dieu, puisque la maladie, a toujours pour compagne l'oisiveté, et qu'elle rend par conséquent plus accessible à toutes les pensées impures. Faut-il dire tout ce qui peut encore l'agiter et le troubler, s'il ne garde son cœur avec le plus grand soin? Les uns, en grand nombre, vaincus par la souffrance et ne sachant pas supporter leurs maux en hommes, ont montré que leur ame était en réalité plus malade que leurs corps. D'autres, aussi nombreux, pour éviter l'infamie, ont rougi de porter avec courage le nom de chrétiens, et sont tombés dans un opprobre éternel. On s'imagine quelquefois trouver un abri contre la tentation dans la gloire humaine, et l'on ne pense pas que cette parole sévère : « Ils ont reçu » leur récompense, » est la condamnation de ceux qui s'enorgueillissent de l'estime publique, comme d'un avantage réel. Quel étrange aveuglement ! « Comment pouvez-vous avoir la foi, vous qui cherchez » la gloire qui vient des hommes, et non celle qui vient de Dieu seul? »

sinceram quidem amicitiam non habent, et quod in hominibus pulcherrimum est, charitatem simulant? Ergo, ut supra dictum est, « omnis hominis vita super terram tentatio est¹: » quare oremus a tentatione liberari, non ita, ne tentemur (fieri enim id non potest, maxime cum super terram simus), sed ne tentati succumbamus. Qui vero tentationi succumbit, eum ingredi in tentationem arbitror, ejus veluti retibus captum: in quæ retia propter eos qui jam iis irretiti erant, ingressus Servator, perque ea quasi « per cancellos prospiciens², » ut dicitur in Cantico canticorum, respondet eis qui jam irretiti sunt et tentationem ingressi, aitque eis ceu sponsæ suæ: « Surge, » veni proxima mea, formosa mea, columba mea³. » Addam et hæc ut ostendam nullum esse hominibus tempus tentatione vacuum. Ne ille quidem qui legem Domini meditatur die ac nocte, et efficere conatur quod dictum est: « Os justi meditabitur sapientiam⁴, » a tentatione immunis est. Quam multi enim sacrorum librorum studio addicti, quæ in lege prophetisque promissa sunt acceperint perperam, seque impiis dogmatibus stultisque et ridiculis implicarint, quid necesse est dicere, cum innumeri quibus negligens lectio non videtur exprobrari posse, in eisdem tamen errores impeggerint? Idem et in apostolicis evangelicisque Scripturis multis accidit, qui sua sibi vesania alium finxerunt Filium aut Patrem quam qui à sanctis et prædicatur et juxta veritatem intelligitur. Qui enim de Deo et Christo ejus vera non sentit, is a vero Deo excidit ejusque Unigenito, et quem sua⁵ sibi vesania finxit Patrem et Filium, non revera adorat: id passus, quod tentationem qua sacrorum librorum lectio non vacat non adverterit, nec steterit armatus velut ad imminens certamen. Orandum igitur est, non ne tentemur, fieri enim id non potest, sed ne a tentatione circumveniamur: quod iis accidit qui illa detinentur et vincuntur. Cum igitur extra orationem scriptum sit: « Ut non intretis in » tentationem⁵, » quod ex dictis planum esse poterit; in ipsa autem oratione dicere Deo patri debeamus: « Ne nos inducas in tentationem: » operæ pretium est videre quomodo intelligendus sit Deus illum qui non orat, aut eum qui non exauditur, in tentationem inducere. Repugnat enim, cum is qui vincitur intret in tentationem, Deum

¹ Job. vii, 1. — ² Cant. ii, 9. — ³ *Ibid.* 10. — ⁴ Prov. x, 31. — ⁵ Matth. xxvi, 41.

Je ne saurais faire le dénombrement de toutes les chutes où l'orgueil a entraîné ceux qu'on appelle grands. Que dire aussi de ces hommes que l'obscurité de leur condition jette dans une adulation servile, fille de l'ignorance et ennemie de Dieu, qui se prosternent devant tout ce qui paraît s'élever au-dessus d'eux, qui sont étrangers à toute affection sincère, et qui simulent ce qu'il y a de plus beau parmi les hommes, la charité ! Oui, je le répète, « toute la vie de l'homme sur la » terre est une tentation. » Prions donc afin d'être délivrés de la tentation ; ne demandons pas de n'être point tentés, ce privilège n'appartient pas à l'homme tant qu'il vit sur la terre, mais de ne pas succomber à la tentation. Or, succomber à la tentation, c'est selon moi entrer ou tomber dans la tentation et se laisser prendre dans ses filets : ce fut dans ces filets que le Sauveur voulut entrer lui-même, pour délivrer ceux qui s'y trouvaient enveloppés, et de là, « regardant comme à travers un treillis, » selon l'expression du Cantique des cantiques, il s'adresse à ceux qui sont tombés dans les pièges de la tentation et y sont restés captifs, pour leur dire, comme l'époux à son épouse : « Lève-toi, viens, ma bien-aimée, ma belle, ma » colombe. » Je veux cependant ajouter encore quelques mots pour montrer qu'à aucun instant nous ne sommes à l'abri de la tentation. Celui-là même qui médite jour et nuit la loi du Seigneur et fait tous ses efforts pour accomplir ce précepte : « La bouche du juste enfantera la sagesse, » n'est pas exempt d'être tenté. Combien n'en voit-on pas, en effet, qui, pour s'être livrés avec ardeur à l'étude des livres saints, n'en ont pas mieux compris les promesses de la loi et des prophètes, et se sont perdus dans un labyrinthe de dogmes impies, insensés et ridicules ; tandis que d'autres, avec plus d'intelligence, sont cependant tombés dans les mêmes erreurs ! La lecture même des évangélistes et des apôtres a souvent été une occasion de chute pour ceux qui, dans leur démente, se sont formé du Fils ou du Père une idée fautive aussi opposée à la raison qu'aux notions que nous en ont données les saints. Car celui qui n'a pas de Dieu et de son Christ des idées conformes à la vérité, est infidèle au vrai Dieu et à son Fils unique ; il adore, non le Père et le Fils, mais les vains fantômes de son imagination, juste châtement de son défaut de vigilance ; il a méprisé les périls qu'offre l'étude des saints livres, et ne s'est point présenté tout armé pour les combattre. Il faut donc prier, non pour ne pas être tenté, la chose est impossible, mais pour ne point être enveloppé par la tentation, comme ceux qui se laissent vaincre et enchaîner par

putare in tentationem inducere quemquam, quasi ut vincatur illum tradat: eademque repugnantia occurrit ei qui quovis modo exposuerit illud: « Orate, ut non intretis in tentationem. » Si enim in tentationem incidere malum est, quod nobis ne contingat oramus, quomodo non absurdum est putare bonum Deum qui malos ferre fructus non potest, malis aliquem objicere? Ad hæc igitur utile erit apponere quæ in Epistola ad Romanos a Paulo dicta sunt in hunc modum: « Di- » centes se esse sapientes, stulti facti sunt, et mutaverunt gloriam in- » corruptibilis Dei in similitudinem imaginis corruptibilis hominis et » volucrum et quadrupedum et serpentium: propter quod tradidit » illos Deus in desideria cordis eorum, in immunditiam; ut contume- » liis afficiant corpora sua in semetipsis¹. » Et paulopost: « Propterea » tradidit illos Deus in passiones ignominie: nam femine eorum » immutaverunt naturalem usum in eum usum qui est contra naturam. » Similiter autem et masculi, relicto naturali usu femine, exarse- » runt², » et reliqua. Et iterum post pauca: « Et sicut non probave- » runt Deum habere in notitia, tradidit illos Deus in reprobum sensum, » ut faciant ea quæ non conveniunt³. » Hæc iis omnia adducenda sunt qui divinam secant naturam, quærendumque ab eis alium esse putantibus bonum Domini nostri Patrem a Deo legis, an bonus Deus eum qui oratione petita non consequitur, inducat in tentationem; an Pater Domini tradat eos qui aliquid antea peccaverunt, in desideria cordis eorum in immunditiam, ut contumeliis afficiant corpora sua in semetipsis; an, ut ipsi dicunt, iudicio supplicioque omissis tradat in passiones ignominie et in reprobum sensum, ut faciant ea quæ non conveniunt: quasi in desideriis cordium suorum non essent nisi ipsis a Deo traditi, neque passionibus ignominie succubuissent nisi traditi a Deo, neque in sensum reprobum incidissent nisi Deus illos sic damnatos ei tradidisset. Hic illos probe novi turbatum iri vehementer. Idcirco alium finxerunt Deum præter creatorem cæli et terræ, quia cum ejusmodi multa in lege ac prophetis invenirent, in hoc impegerunt ut bonum non putarent qui voces ejusmodi protulisset. Nobis vero propter dubia quæ movimus de his verbis: « Ne nos inducas in tentationem, » ob quæ etiam apostoli voces in medium adduximus, consi-

¹ Rom. 1, 22. — ² *Ibid.* 26. — ³ *Ibid.* 23.

elle. Or, comme nous lisons dans un autre endroit : « Priez pour ne » point tomber dans la tentation, » ce que l'on comprendra facilement d'après les explications précédentes, et que dans la prière même nous sommes obligés de dire à Dieu notre Père : « Ne nous faites » point tomber dans la tentation, » il est important de savoir comment on doit comprendre que Dieu fait tomber dans la tentation celui qui ne prie pas, ou qui n'est pas exaucé dans sa prière. Car, puisque tomber dans la tentation, c'est se laisser vaincre par elle, il répugne de croire que Dieu fasse tomber personne dans la tentation, comme pour le livrer à une défaite certaine. La même difficulté se représente de quelque manière qu'on explique ces paroles : « Priez pour ne point » tomber dans la tentation. » Car si tomber dans la tentation est un mal que nous demandons à Dieu d'éloigner de nous, n'est-il pas absurde de penser qu'un Dieu bon, qui ne peut porter de mauvais fruits, puisse nous exposer au mal? Avant de répondre, il me semble utile de citer ces paroles de saint Paul dans son épître aux Romains : « Ces » hommes, qui se disaient sages, sont devenus fous. Ils ont transporté » à l'image d'un homme corruptible, à des figures d'oiseaux, de quadrupèdes et de serpents, l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu immortel. C'est pourquoi Dieu les a livrés aux désirs de leurs cœurs et à » l'impureté; en sorte qu'ils ont déshonoré eux-mêmes leurs propres » corps. » Et plus loin : « Aussi Dieu les a livrés aux passions de l'ignominie; car les femmes parmi eux ont changé l'usage qui est » selon la nature en un autre qui est contre la nature. Les hommes de » même, rejetant l'union des deux sexes qui est selon la nature, ont » brûlé de désirs infâmes; » et le reste. Il ajoute encore : « Et comme » ils n'ont point fait usage de la connaissance de Dieu, Dieu aussi les » a livrés à un sens dépravé, en sorte qu'ils ont fait des actions indignes de l'homme. » Il était nécessaire de rapporter ces passages à ceux qui partagent la nature divine, et qui regardent le Père plein de bonté de Notre-Seigneur comme un autre Dieu que le Dieu de la loi. Je leur demanderai donc si le Dieu bon fait tomber dans la tentation celui dont il n'exauce pas la prière? si le Père du Seigneur livre ceux qui ont commis quelque péché aux désirs de leur cœur et à l'impureté, en sorte qu'ils déshonorent eux-mêmes leur propre corps; si, comme ils le prétendent, avant de les juger et de les condamner, il les abandonne aux passions de l'ignominie et à leur sens dépravé, en sorte qu'ils commettent des actions indignes de l'homme; comme s'ils ne pouvaient s'abandonner aux désirs de leurs cœurs sans y être li-

deraudum est an inveniamus dignas eorum quæ repugnare videntur solutiones. Arbitror Deum singulas rationales animas ita dispensare, ut ad sempiternam earum vitam respiciat: habent enim illæ semper liberum arbitrium, et sponte vel in melioribus sunt et ascendunt usquequo ad bonorum apicem pervenerint, vel ob negligentiam variis descendunt modis in tantum vel tantum malorum cumulum. At quoniam celerior et compendiosior curatio contemptum quibusdam suorum ingenerat morborum, ut curatu facilius, quo fit ut sanati iterum in eosdem incidant: non a ratione alienum erit si malitiam in istis neglexerit et contempserit crescere et ita diffundi ut insanabilis fiat, quo diutius immorati malo, et peccato concupito ad nauseam usque satiati, damnum tandem suum sentiant, quodque prius amplexi sunt oderint, ac curati possint redditam animarum sanitatem firmiter retinere. Sic « Promiscuus qui erat in filiis Israel, concupivit concupiscentiam: et sedentes flebant et filii Israel, et dicebant: Quis nos cibabit carnibus? Recordati sumus piscium quos edebamus in Ægypto gratis, et cucumerum, et peponum, et porrorum, et ceparum, et alliorum. Nunc autem anima nostra arida. Nihil præter manna vident oculi nostri¹. » Deinde paulopost dicitur: « Et audit Moyses plorantes illos secundum populos suos: unusquisque erat ad ostium suum². » Iterumque post pauca dicit Dominus ad Moysen: « Et populo dices: Purificamini in crastinum, et comedetis carnes: quoniam plorastis ante Dominum, dicentes: Quis nos cibabit carnibus? quia bonum est nobis in Ægypto. Et dabit vobis carnes ad edendum; et edetis carnes: non diem unum edetis, neque duos, neque quinque dies, neque decem dies, neque viginti dies: usque ad mensem dierum edetis, donec exeat e naribus vestris: et erit vobis in choleram; quoniam increduli fuistis Domino, qui est in vobis, et plorastis ante eum, dicentes: Quare egressi sumus de Ægypto³? » Hanc igitur historiam videamus an utiliter vobis adduxerimus ad eorum solutionem quæ repugnare videntur in hoc: « Ne nos inducas in tentationem, » et in verbis Apostoli. Concupiscens concupiscentiam promiscuus qui erat in filiis Israel, flebant et filii Israel cum eis. Perspicuum est quamdiu concupitis carebant, non

¹ Num. xi, 4. — ² Ibid. 10. — ³ Ibid. 18.

vrés par Dieu; succomber aux passions de l'ignominie sans y être livrés par Dieu; tomber dans un sens dépravé sans y être livrés et condamnés par Dieu. Je n'ignore pas que ces réflexions doivent les jeter dans un trouble, dans une irrésolution terribles. Aussi se sont-ils fait un autre Dieu que le créateur du ciel et de la terre, parce que, trouvant beaucoup de passages semblables dans la loi et les prophètes, ils se sont faussement imaginé que la bonté ne pouvait se concilier avec de semblables paroles. Mais, puisque nous avons nous-mêmes soulevé des doutes sur le sens de ces mots : « Ne nous faites pas tomber dans » la tentation, » à l'occasion desquels nous avons cité le passage de l'Apôtre, nous devons chercher à les résoudre et à faire disparaître cette apparente contradiction (9). Voici ma pensée sur ce point: Dieu, dans sa conduite envers l'ame raisonnable, a sans cesse en vue son immortalité; elle possède toujours son libre arbitre: c'est par son choix qu'elle suit une voie plus parfaite, qui la porte et l'élève jusqu'au comble de tous les biens, ou, au contraire, sa négligence la précipite, par mille sentiers différens, dans tel ou tel abîme de maux. Mais, comme la promptitude de la guérison produit souvent l'indifférence pour des maladies qu'on regarde comme faciles à guérir, et occasionne ainsi des rechutes, ne pouvons-nous pas supposer, avec raison, que Dieu, dans ce cas, se montre à son tour indifférent à notre perversité, la laissant croître et se développer au point de devenir incurable, afin qu'après avoir été long-temps plongés dans le mal, et nous être rassasiés du péché, objet de notre convoitise, jusqu'au dégoût, nous sentions enfin le danger de notre état, que nous détestions ce que nous avons auparavant recherché avec ardeur, et qu'après notre guérison nous puissions plus sûrement conserver la santé rendue à notre ame. Ainsi « cette foule d'hommes venus d'Égypte avec le peuple de Dieu » s'abandonna à un désir sensuel; les enfans d'Israël aussi s'assirent » et pleurèrent en disant: Qui nous donnera des viandes à manger? » Il nous souvient des poissons que nous mangions gratuitement en » Égypte; nous n'avons pas oublié les concombres et les melons, et » les poireaux, et les oignons, et l'ail. Maintenant notre ame est dessé- » chée; nos yeux ne voient plus que la manne.» Et plus loin: « Moïse » entendit le peuple pleurer dans chaque famille, chacun à la porte de » sa tente.» Puis enfin le Seigneur dit à Moïse: « Va dire au peuple: » Purifiez-vous, et demain vous mangerez de la viande; car je vous » ai entendu dire au Seigneur en pleurant: Qui nous donnera des » viandes à manger? Nous étions bien mieux en Égypte. Le Seigneur

potuisse eorum fastidium capere, nec a morbo liberari : sed bonus ac benignus Deus ipsis desiderata concedens, non ita largiri voluit ut desiderium in ipsis relinqueret. Quare non uno die ait comesturos eos carnes : morbus enim in eorum anima incensa et inflammata remansisset, si participes carniū ad modicum tempus fuissent. Neque ad duos dies ipsis optatum largitur ; sed quo fastidiosum id eis efficeret, non tam promittere videtur, quam, ei qui intelligere valeat, minari se concessurum, cum ait : Nec quinque tantum dies agetis comedentes carnes, neque etiam duplo tantum, neque duplo adhuc plures ; sed tantum comedetis, ut mense integro carnibus vescamini, donec per nares exeat ex cholera morbo, et id quod vobis bonum visum est, et vituperandum ejus ac turpe desiderium. Ita vos a vita removebo nihil amplius cupientes, ut tales egressi, puri scilicet a cupidine et memores per quot labores ab ea liberati sitis, possitis aut in eam posthac non incidere, aut, si aliquando id accadat post longa temporum intervalla, oblitī quæ propter cupiditatem estis perpassi, si vobis non satis attendatis nec suscipiatis Verbum quod perfecte ab omni morbo liberat, in mala incidatis ; postea vero cum vos nascendi capido incesserit, oretis desiderata iterum consequi, eaque exosi, sic rursus ad meliora cœlestesque cibos recurrere, quibus contemptis deteriora quærebatis. Eadem ac illi patientur qui « mutaverunt gloriam Dei incorruptibilis in similitudinem imaginis corruptibilis hominis et volucrum et quadrupedum et serpentium ¹, » eo quod derelicti traditi sint « in desideria cordium suorum in immunditiam, ut ignominia afficiant corpora ipsi sua ², » qui corpori anima sensuque carenti tribuerunt ejus nomen qui sensitivis omnibus et rationalibus, non ipsum modo sentire et cum ratione sentire, sed quibusdam etiam perfecte et cum virtute sentire largitur. Ac jure quidem illi ab eo quem dereliquerunt Deo vicissim derelinquuntur, et traduntur *in passiones ignominia* æqua erroris mercede recepta, quo voluptatem immundam dilexerunt. Justior enim eis erroris retributio fit cum traduntur *in passiones ignominia*, quam si igne spirituali purgarentur, et in carcere exigerentur ab eis omnia debita ad novissimum usque quadrantem ³. Cum enim traditi sunt passionibus ignominia, non iis

¹ Rom. I, 22. — ² *Ibid.* 24. — ³ Matth. v, 26.

» vous donnera des viandes, et vous en mangerez, non pas un jour,
 » ni deux, ni cinq, ni dix, ni vingt, mais durant un mois, jusqu'à ce
 » qu'elles vous causent des nausées et vous rendent malades ; car vous
 » avez été incrédules au Seigneur qui est au milieu de vous, et vous
 » avez pleuré devant lui en disant : Pourquoi sommes-nous sortis de
 » l'Égypte ? » Voyons si cette histoire peut servir à détruire ce qui
 vous paraît répugner à l'idée que vous avez de Dieu dans ces paroles :
 « Ne nous faites point tomber dans la tentation, » et dans celles de
 l'Apôtre. Ce peuple mêlé aux enfans d'Israël s'abandonna à un désir
 sensuel, et les enfans d'Israël se mirent à pleurer avec lui. Il est clair
 que tant qu'ils n'obtinrent pas l'objet de leur désir, ils ne pouvaient
 s'en dégoûter, ni être délivrés de cette sorte de maladie. Mais Dieu,
 dans sa clémence et sa bonté, ne voulut pas, en leur accordant ce
 qu'ils désiraient, restreindre ses dons de manière à laisser subsister
 en eux ce désir. C'est pourquoi il leur dit qu'ils mangeront de la viande,
 non pas seulement un jour, car dans leur ame brûlante d'un désir in-
 satiable, le mal eût persévéré s'ils n'en eussent mangé que pendant
 un court espace de temps ; ni même deux, mais, pour leur en donner
 le dégoût, il leur promet, ou plutôt, si l'on sait le comprendre, il les
 menace de leur accorder ce qu'ils demandent, en disant : Vous ne man-
 gerez pas seulement de la viande pendant cinq jours, ni pendant dix,
 ni pendant vingt ; mais vous en mangerez pendant un mois, et tant
 qu'elle vous causera des nausées et vous rendra malades ; de sorte que
 vous aurez horreur de ce qui vous paraissait auparavant si délicieux,
 et que vous serez délivrés de ce honteux et coupable désir. Ainsi, je
 veux que vous quittiez la vie affranchis de tout désir, purs de toute
 passion, afin que, dans cet état, le souvenir des maux que vous a coûtés
 votre délivrance puisse vous garantir d'une nouvelle rechute, ou que
 si un jour, après un long espace de temps, ce malheur vous arrive, soit
 par oubli des souffrances que vous a causées ce désir, soit par défaut de
 vigilance sur vous-mêmes, et pour n'avoir pas reçu le Verbe, qui gué-
 rit parfaitement toute maladie, vous retombiez dans les mêmes maux ;
 et qu'ensuite, lorsque vous sentirez le désir de renaître, vous intercéd-
 diez pour obtenir de nouveau l'objet de vos vœux, y puiser le dégoût,
 et revenir ainsi à une nourriture meilleure, au pain céleste, que vous
 aviez dédaigné pour un vil aliment. Tel sera le sort de ceux qui « ont
 » transporté à l'image d'un homme corruptible, à des figures d'oi-
 » seaux, de quadrupèdes et de serpens, l'honneur qui n'est dû qu'au
 » Dieu immortel ; » parce qu'étant abandonnés de Dieu, ils ont été li-

modo quæ naturæ consentiunt, sed contrariis etiam naturæ plurimis, inquinantur et carne incrassantur quasi animam amplius aut mentem tunc non habeant, sed toti carnes sint; in igne vero et carcere non retributionem erroris accipiunt, sed beneficium, cum salutaribus ærumnis purgantur et iis liberantur malis quæ voluptatis amatores sequuntur, sordibus scilicet et sanguine, quibus inquinati et infecti ne cogitare quidem poterant quomodo ab interitu suo salvarentur. « Abluet itaque Deus sordem filiorum et filiarum Sion : et sanguinem » emundabit de medio eorum in spiritu iudicii et spiritu combustio- nis¹. Ingreditur enim, quasi ignis conflatorii, et quasi herba lavan- tium². » lavans et purgans eos qui ejusmodi medicamentis indigent, ideo quod probati « Deum habere in notitia³ » noluerint : quibus se- ultro tradentes, reprobum sensum odio habebunt. (Neque enim cui- quam Deus bonum vult quasi necessitate fieri, sed voluntate,) cum sint fortasse quidam qui pro longa vitiorum consuetudine vix eorum turpitudinem comprehendant avertanturque ab eis ut falsa boni specie decipientibus. Vide autem an hæc causa sit cur Deus Pharaonis cor induret, ut quod dixit non induratus, dicere possit : « Dominus justus : » ego et populus meus impii⁴. » At majori indiget induratione, et amplius aliquid pati, ne cessante citius induratione, eam veluti malam contemnat, atque ita dignus fiat qui amplius induretur. Ergo si « non » inique tenduntur retia avibus⁵, » ut in Proverbiis dicitur, sed recte nos Deus in laqueum inducit, juxta illum qui dixit : « Induxisti nos in » laqueum⁶; » et sine voluntate Patris ne vilissimus quidem volucrum passer in laqueum incidit (cum is qui in eum incidit ideo incidat quod non recte usus est concessa sibi ad pergendum sursum volandi facultate) : oremus ne admittamus quidquam quo in tentationem justo Dei iudicio induci mereamur. Inducitur autem quicumque tra- ditur a Deo in desideria cordis sui in immunditiam, et quicumque traditur in passiones ignominia, et quicumque sicut Deum non pro- bavit habere in se ipso, traditus est in reprobum sensum, ut faciat ea quæ non conveniunt⁷. Porro hæc tentationis est utilitas. Quæ in anima nostra recepta omnes præter Deum latent, nosque etiam ipsos, ea per

¹ Isai. iv, 4. — ² Malach. iii, 2. — ³ Rom. i, 28. — ⁴ Exod. ix, 27. — ⁵ Prov. i, 17. — ⁶ Psal. lxxv, 11. — ⁷ Rom. i.

vrés « aux désirs corrompus de leurs cœurs et à l'impureté, au point » de déshonorer eux-mêmes leurs propres corps ; » pour avoir attribué à des corps privés d'ame et de sentiment le nom de celui qui donne à tous les êtres sensibles et raisonnables, non seulement le sentiment uni à la raison, mais quelquefois à la vertu la plus parfaite. C'est avec justice que ceux qui ont ainsi abandonné Dieu en sont abandonnés à leur tour, et livrés à des passions honteuses, à *des passions d'ignominie*, en punition de l'égarement coupable qui leur a fait aimer un plaisir impur ; et ils sont plus justement punis de leur égarement par cet esclavage sous des passions d'ignominie, que s'ils étaient purifiés par un feu spirituel ou jetés en prison jusqu'à ce qu'ils eussent payé la dernière obole de leur dette ; car, en se livrant à des passions d'ignominie, non seulement selon la nature, mais souvent même en outrageant la nature, ils se souillent, ils s'enfoncent dans la chair, comme s'ils n'avaient plus ni ame, ni intelligence, et qu'ils fussent tout charnels, tandis que par le feu et la prison ils reçoivent moins le châtiment de leur égarement qu'une grâce, puisqu'ils sont purifiés par des souffrances salutaires qui les délivrent des maux que traîne à sa suite l'amour de la volupté, ainsi que de l'ordure et du sang dont la souillure et la puanteur ne leur permettaient pas même de penser au moyen de se sauver de leur perte. C'est pourquoi Dieu « lavera les souillures » des fils et des filles de Sion, et enlèvera les taches de sang répandu » parmi eux par un souffle d'équité, par un vent brûlant ; car il s'avance semblable à un feu qui dévore, à une plante corrosive, » pour purifier et renouveler ceux qui ont besoin de ces violens remèdes, parce qu'ils n'ont point voulu faire usage « de la connaissance qu'ils » avaient de Dieu, » et eux, s'abandonnant d'eux-mêmes à ces remèdes, détesteront leur sens dépravé. Car, quoiqu'il puisse se rencontrer des hommes qui, par une longue habitude du vice, en sentent à peine la turpitude, et rejettent ces remèdes comme de trompeuses apparences d'un bien sans réalité ; Dieu ne veut imposer ses bienfaits à personne par nécessité ; il faut les accepter volontairement. Peut-être est-ce dans ce sens que Dieu endurecit le cœur de Pharaon, afin de l'amener à dire ce qu'il dit en effet dans un moment où cet endurecissement avait cessé : « Le Seigneur est juste : moi et mon peuple nous sommes impies. » Mais il faut qu'il s'endurcisse et qu'il souffre encore davantage ; une trop prompte guérison lui eût fait regarder avec indifférence cet endurecissement, et il eût mérité par là de s'endurcir de plus en plus. Si donc « ce n'est pas une injustice de tendre des filets aux oiseaux, »

tentationes manifesta fiunt, ne nos amplius lateat quales simus, sed qui simus cognoscentes, sentiamus si velimus propria mala, et agamus etiam gratias pro bonis quæ nobis per tentationes ostensa sunt. Quod autem ideo tentationes obveniant ut quinam simus appareat, aut cognoscantur quæ in corde nostro recondita sunt, declarat quod a Domino in libro Job dicitur, et quod in Deuteronomio scriptum est, quæ sic habent : « Putas autem me aliter tibi respondisse, quam » ut appareas justus ¹? » Et in Deuteronomio : « Afflixit te, et esurire » te fecit, et cibavit te manna ²; et deduxit te in deserto, ubi serpens » mordens, et scorpio, et dipsas ³ : ut cognita fierent quæ in corde tuo » sunt ⁴. » Quod si et historiæ velimus recordari, dubitandum non est corruptam Evæ rationem deceptuque facilem non tunc tantum fuisse cum spreto Dei edicto serpentem audivit : sed quæ prius inerant, tunc palam facta sunt cum ad eam ideo accesserit serpens, quod infirmitatem ejus pro sua calliditate deprehendisset. At neque Cain tunc malus esse cœpit cum occidit fratrem, quippe jam antea « ad Cain et » ad sacrificia ejus non respexerat ⁵ » cordium inspector Deus : tantum in lucem processit ejus malitia, cum Abel interemit. Nisi vinum quod plantaverat bibisset Noë, inebriatusque et nudatus esset ⁶, non apparuisset neque Chami procacia et in patrem impietas, neque fratrum gravitas et in genitorem reverentia ⁷. Esaü in Jacob insidiæ benedictionis surreptæ obtentu fieri poterant videri ⁸ : at priusquam id accideret, erat in anima ejus radix cujus vitio *fornicator* esset et *profanus* ⁹. Josephi continentiam illustrem qua sic erat comparatus ne ulla cupiditate caperetur, non cognoscemus, si amatus a domina non esset ¹⁰. Propterea in succedentium sibi tentationum intervallis stemus et ad futura nos comparemus, quæcumque tandem possint accidere, ut

¹ Job. xl, 3. — ² Deut. viii, 5. — ³ *Ibid.* 15. — ⁴ *Ibid.* 2. — ⁵ Gen. iv, 5. — ⁶ *Ibid.* ix, 21. — ⁷ *Ibid.* 22. — ⁸ *Ibid.* xxvii, 4. — ⁹ Heb. xii, 16. — ¹⁰ Gen. xxxix, 7.

comme s'exprime le livre des Proverbes, si Dieu nous fait tomber dans ses filets, selon ces paroles : « Vous nous avez conduits dans vos pièges, » si le plus vil de tous les oiseaux, le passereau, ne peut être pris dans des filets sans la volonté du Père céleste, puisqu'il n'y tombe que pour n'avoir pas su faire usage des ailes que Dieu lui a données, afin de s'élever plus haut. Demandons au Seigneur de ne commettre aucune faute qui puisse nous mériter de tomber dans la tentation par un juste jugement de Dieu. C'est tomber dans la tentation que d'être livré par Dieu aux désirs corrompus de son cœur, à l'impureté, aux passions d'ignominie, et, pour n'avoir pas voulu régler sa conduite sur la connaissance qu'on avait de Dieu, à un sens dépravé, au point de commettre des actions indignes de l'homme. Or, voici l'utilité de cette tentation. Les penchans secrets de notre ame, que nul ne connaît, excepté Dieu, que nous ignorons nous-mêmes, se révèlent par la tentation ; et cette connaissance de nous-mêmes a cet avantage qu'elle nous fait tout à la fois, et sentir, si nous le voulons, notre propre misère, et remercier Dieu des biens que la tentation nous découvre en nous. Mais les tentations ont-elles réellement pour objet cette connaissance, cette manifestation des mouvemens les plus cachés de notre cœur ? Le Seigneur nous le déclare lui-même dans le livre de Job : « Crois-tu » que je t'aie répondu pour un autre motif que pour faire éclater ta » justice ? » Et dans le Deutéronome : « Le Seigneur t'a affligé, il t'a » fait souffrir la faim, il t'a nourri de la manne ; il a été ton guide dans » le désert rempli de serpens dangereux, de scorpions et de vipères, » afin de faire connaître le fond de ton cœur. » Si nous voulons nous rappeler l'histoire, il nous paraîtra hors de doute que le cœur d'Ève était déjà dépravé et disposé à la séduction, lorsque, au mépris de la défense de Dieu, elle écouta le serpent ; mais ses dispositions secrètes ne se manifestèrent qu'au moment où le serpent, dont la pénétration avait découvert sa faiblesse, s'approcha d'elle. Caïn ne commença pas non plus à être méchant lorsqu'il tua son frère, car depuis long-temps Dieu, qui sonde les cœurs, « n'avait pas daigné regarder Caïn ni ses » sacrifices. » Seulement sa perversité ne se montra au grand jour que lorsqu'il donna la mort à Abel. Si Noé n'eût pas exprimé du fruit de la vigne qu'il avait plantée une liqueur qui l'enivra, et qu'il n'eût pas découvert sa nudité, le monde aurait ignoré l'impudence de Cham et son impiété envers son père, et aussi la sagesse de ses frères et leur respect pour l'auteur de leurs jours. Les pièges qu'Èsaü tendit à Jacob auraient pu paraître des représailles pour la bénédiction paternelle qui

quidquid contigerit, non imparatos nos arguat, sed studiosissime compositos ostendat. Quod enim per humanam deerit imbecillitatem, cum perfecimus quæ in nobis sunt omnia, id adimplebit Deus, qui « dili- » gentibus se omnia cooperatur in bonum ¹, » iis quos secundum veracissimam suam præscientiam quidquid futuri sunt prævidit.

30. Videtur mihi Lucas his verbis : « Ne nos inducas in tentatio- » nem, » etiam reipsa docuisse illud : *Libera nos a malo*. Et ad discipulum quidem, quippe qui jam profecerat, verisimile est Dominum per compendium fuisse locutum; ad populum autem, cui perspicua magis doctrina opus esset, apertius. Liberat autem nos a malo Deus, non cum nullo nos certamine inimicus aggreditur quibusvis artibus suis et ministris voluntatis suæ, sed cum vincimus, adversus ea quæ accidunt fortiter stando. Sic accipimus et illud : « Multæ tribulationes » justorum; et de omnibus his liberat eos². » Liberat enim tribulationibus Deus non ita ut tribulationes amplius non ingruant, si quidem et Paulus ait : « In omnibus tribulationem patimur³, » quasi nunquam sine tribulatione simus; sed cum tribulationem passi auxiliante Deo non angustiamur : tribulatio enim hebræo quodam more id significat quod contra voluntatem adversum obvenit; angustia autem dicitur de eo qui sponte tribulationi cedit et ab ea vincitur. Unde recte Paulus ait : « In omnibus tribulationem patimur, sed non angustiamur; » cui simile puto esse quod in Psalmis dicitur : « In tribulatione dilatasti » mihi⁴. » Auxilio enim et præsentia consolatoris Servatorisque nostri Verbi Dei alacritas animæ nostræ et tranquillitas calamitatum tempore a Deo obveniens, dilatatio vocatur. Similiter igitur aliquis a malo liberari intelligendus est. Job liberavit Deus, non quod Satan licentiam non acceperit in has aut illas eum tentationes injiciendi (accepit

¹ Rom. VIII, 28. — ² Psal. XXXIII, 20. — ³ 2 Cor. IV, 8. — ⁴ Psal. IV, 1.

lui avait été ravie; mais, long-temps avant cette époque, son cœur nourrissait le germe des vices qui lui méritèrent le nom de *fornicateur* et de *profane*. La continence si célèbre de Joseph, cette vertu qui le rendait inaccessible à tout désir impur, ne serait pas connue de nous, s'il n'eût été aimé de la femme de son maître. C'est pourquoi, dans les intervalles des tentations qui nous assiègent tour à tour, préparons-nous, fortifions-nous contre toutes celles qui peuvent nous menacer un jour. Alors l'épreuve, quelle qu'elle soit, ne trahira pas notre imprévoyance, et nous montrera, au contraire, soigneusement préparés. Quand nous aurons fait tout ce qui dépend de nous, Dieu, ayant égard à notre faiblesse, suppléera à ce qui nous manque, Dieu « qui n'a pour but en tout que le bien de ceux qui l'aiment, » de ceux que sa prescience infaillible a vus tels qu'ils devaient être.

30. Il me semble que ces paroles de saint Luc : « Ne nous faites pas » tomber dans la tentation, » renferment implicitement celles-ci : « Dé- » livrez-nous du mal. » Il est probable que le Seigneur a parlé d'une manière plus abrégée à un disciple déjà avancé dans la perfection, et avec plus de développement à la foule, qui avait besoin d'un enseignement plus clair et plus détaillé. Ainsi Dieu nous délivre du mal, non quand l'ennemi ne nous livre aucun combat, non quand il cesse d'employer contre nous tous ses artifices, de déchaîner tous les ministres de sa haine; mais lorsque, par une courageuse résistance, nous triomphons de tous ses efforts. C'est le sens de ce passage : « De grandes tribulations » sont réservées aux justes, mais le Seigneur les délivrera de tous leurs » maux. » Car Dieu ne nous délivre pas des tribulations de manière à nous garantir à jamais de leurs atteintes, puisque saint Paul dit encore : « Nous souffrons en tout des tribulations, » pour nous apprendre que nous n'en sommes jamais exempts, mais que, dans le sein même des tribulations, le secours de Dieu nous préserve de l'abattement. La tribulation, selon l'acception hébraïque, signifie un malheur qui nous arrive contre notre volonté. L'abattement, au contraire, s'applique à celui qui cède volontairement à la tribulation et se laisse vaincre par elle. Aussi est-ce avec raison que saint Paul dit : « Nous » souffrons en tout la tribulation, mais nous n'en sommes pas abat- » tus. » Je pense que ce passage a quelque rapport avec celui-ci des Psaumes : « Vous avez dilaté mon cœur dans la tribulation. » Car cette joie de l'ame, ce calme qui nous vient de Dieu au temps des calamités, par le secours et la présence du Verbe, notre Sauveur et notre consolateur, s'appelle, dans l'Écriture, *dilatation*. C'est en ce sens qu'on

enim); sed quod in omnibus quæ illi adversa contigerunt nihil peccaverit coram Deo, sed justus apparuerit. Qui enim dixerat: « Num » gratis Job colit Dominum? nonne tu munisti ea quæ extra ipsum, » et quæ intra domum ejus, et quæ extra ex omnibus quæ sunt in circuitu ejus; opera ejus benedixisti, et pecora ejus multa fecisti super » terram? sed mitte manum tuam, et tange omnia quæ habet: certe » in faciem te benedicet¹! » pudore opertus est, ut qui tunc quoque falsa in Job dixisset: ille enim tot tantaque passus, non, ut aiebat adversarius, in faciem benedixit Deo, sed etiam traditus tentatori Deum benedicere perseveravit, increpavitque uxorem dicentem: « Dicito alii » quod verbum in Dominum et morere²; » et reprehendit his verbis: « Tanquam una insipientum mulierum locuta es. Si bona suscepimus » de manu Domini, mala cur non sustinebimus³? » Secundo quoque de Jobe diabolus ait Domino: « Pellem pro pelle, quæcumque sunt » homini, pro anima sua pendet. Alioquin autem mitte manum tuam, » et tange ossa ejus et carnes ejus: certe in faciem te benedicet⁴! » At victus a virtutis athleta mendax ostensus est. Quanquam enim atrocissima quæque perpressus, perseveravit nihil adversus Deum peccare labiis suis. Porro Job duobus certaminibus functus et utroque victor, tertium ejusmodi certamen non subiit; oportebat enim trinam illam pugnam Christo reservari, quæ in tribus Evangeliiis descripta est: tribus enim vicit inimicum Servator quem secundum hominem intelligimus. Postquam igitur ut scientes petamus a Deo ne intremus in tentationem, sed liberemur a malo, diligentius hæc examinavimus et apud nosmetipsos scrutati sumus, digni facti qui Deum audientes ab ipso exaudiamur, obsecremus ut tentati non mortificemur, et « telis nequissimi igneis⁵ » appetiti non accendamus. Accenduntur autem iis omnes quorum « corda, juxta quemdam ex duodecim prophetis, quasi » clibanus facta sunt⁶; » non accenduntur vero qui « scuto fidei » omnia extinguunt in se jacta ignea a nequissimo tela⁷: » habentes scilicet in se ipsis « flumina aquæ salientis in vitam æternam⁸, » quæ ignem nequissimi invalescere non sinunt, sed facile dissolvunt divi-

¹ Job. 1, 9. — ² *Ibid.* 11, 9. — ³ *Ibid.* 10. — ⁴ *Ibid.* 4. — ⁵ Ephes. vi, 16. — ⁶ Osee. vii, 6. — ⁷ Ephes. vi, 16. — ⁸ Joan. iv, 14.

est délivré du mal. Dieu a délivré Job, non que Satan n'ait pas reçu le pouvoir de le jeter dans telle ou telle tentation ; car ce pouvoir, il l'a reçu ; mais parce que, au milieu de tous les maux qui vinrent fondre sur lui, il ne commit aucun péché contre Dieu, et qu'il se montra toujours juste. Celui qui avait dit : « Job honore-t-il gratuitement le Seigneur ? Ne l'avez-vous pas entouré comme d'un rempart, lui, toute sa maison et tous ses biens ? Vous avez béni tous ses travaux, vous avez multiplié ses troupeaux, qui couvrent au loin la terre ; mais étendez la main, touchez tout ce qui est à lui, et vous verrez s'il vous bénira dans son cœur ; » celui-là, dis-je, fut couvert de confusion parce qu'il avait faussement accusé Job. Car, après des malheurs aussi grands et aussi nombreux, Job ne cessa pas de bénir Dieu dans son cœur ; mais même lorsqu'il fut livré au tentateur, il le bénit encore, et comme sa femme lui disait : « Bénissez donc Dieu et mourez, » il lui adressa ces reproches : « Vous parlez comme une femme insensée ; si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en recevriions-nous pas aussi les maux ? » Le démon dit une seconde fois au Seigneur en parlant de Job : « L'homme donnera toujours tout ce qu'il possède pour sa propre vie, et même la vie des autres ; mais étendez la main, frappez-le dans ses os et dans sa chair, et certes alors, il vous bénira dans son cœur ! » Mais, vaincu par ce courageux athlète, le calomniateur fut hautement confondu. Job, quoiqu'il eût souffert les maux les plus cruels, ne laissa encore échapper de ses lèvres aucune parole coupable contre le Seigneur. Mais après ces deux épreuves, dont il sortit victorieux, il n'eut pas à en subir une troisième. Ce triple combat, décrit par trois évangélistes, devait être réservé à Jésus-Christ, et trois fois l'ennemi fut vaincu par le Sauveur, considéré comme homme. Pour nous, après avoir examiné avec soin et approfondi ces paroles, afin de demander à Dieu, avec connaissance de cause, de ne pas tomber dans la tentation, et d'être délivrés du mal, puisque nous sommes devenus dignes, en écoutant Dieu, d'être écoutés par lui, conjurons-le de ne pas permettre, lorsque nous serons tentés, que nous le soyons jusqu'à la mort, et que, si nous sommes en butte « aux traits enflammés du démon, » nous en soyons dévorés. Or, ces flèches dévorent, selon l'un des douze prophètes, ceux « dont les cœurs sont semblables au bois amoncelé dans un four, » et ils ne portent aucune atteinte à ceux qui, « avec le bouclier de la foi, éteignent tous les traits enflammés que le démon lance contre eux ; » parce que cette source d'eau vive, qui jaillit jusqu'à la vie éternelle,

narum salutariumque diluvio cogitationum quæ ejus in animo qui studet spiritualis fieri, per veritatis contemplationem informantur.

31. Post hæc absurdum mihi non videtur, ut hoc de oratione argumentum impleamus, tractare accuratius de affectu et statu quo esse oportet eum qui orat; item de loco ubi orandum sit, et parte mundi ad quam sit respiciendum, nulla obstante circumstantia; item de tempore ad orationem apto et eligendo, et si quid his est simile. Affectus ad animam referendus est, status ad corpus. Ait itaque Paulus, ut in superioribus diximus, affectum describens, orandum esse « sine » ira et disceptatione¹; » statum vero, « levantes puras manus, » quod e Psalmis sumpsisse mihi videtur, ubi sic habet: « Elevatio manuum » mearum sacrificium vespertinum²: » item de loco: « Volo ergo » viros orare in omni loco³. » Et de parte mundi in Sapientia Salomonis dicitur: « Ut notum esset quoniam oportet prævenire solem ad » benedictionem tuam, et ante ortum lucis te adorare⁴. » Arbitror igitur eum qui ad orationem accessurus est, si paululum substiterit seque ipsum composuerit, promptiorem et attentiores per totam orationem fieri; item si omnes animi anxietates cogitationumque perturbationes abjecerit, sibi pro viribus in memoriam reducerit ejus ad quem accedit majestatem, et quam impium sit illi se laxum et remissum et quasi contemnentem offerre; si denique aliena deposuerit, sic venire ad orandum: animam ante manus, ut ita loquar, extendere; ante oculos mentem ad Deum dirigere; antequam stet, erigere humo superiorem animæ partem et coram universorum Domino statuere; omnem denique earum quas ab aliquo sibi passus videtur, injuriarum memoriam in tantum deponere, quantum et Deum quispiam vult immemorem esse eorum quæ inique gessit ipse et in multos e proximis peccavit, aut quæ præter rectam rationem quovis egisse modo sibi conscius est. Nam cum innumeri sint corporis habitus, ille procul dubio quo extenduntur manus et sursum oculi tolluntur præponendus omnibus est ab eo qui etiam fert in corpore velut imaginem

¹ 1 Tim. II, 8. — ² Psal. CXL, 2. — ³ 1 Tim. II, 8. — ⁴ Sap. XVI, 28.

et qu'ils portent dans leur cœur, ne permet pas aux traits du démon de faire des ravages ; mais elle les éteint sans peine par un déluge de pensées secrètes et salutaires, formées par la contemplation de la vérité dans l'esprit de celui qui s'applique à devenir un homme spirituel.

31. Enfin, pour compléter ce traité sur la prière, il ne sera pas inutile de faire connaître avec quelques détails quelles sont les dispositions dans lesquelles on doit prier, quel est le lieu qu'il faut choisir, vers quelle partie du monde il est convenable de se tourner, quand nulle circonstance ne s'y oppose ; quel est le temps le plus propre à la prière, et en un mot tout ce qui peut s'y rapporter. Il est des dispositions qui regardent l'ame, d'autres le corps. Paul indique les unes et les autres dans le passage cité plus haut. D'abord, les sentimens dont nous devons être animés, lorsqu'il dit qu'il faut prier « sans colère, sans animosité, » le maintien du corps, par ces paroles « en levant des mains pures, » ce qui me paraît emprunté aux Psaumes, où nous lisons : « Que l'élévation de mes mains soit comme le sacrifice du soir, » et enfin le lieu, par celles-ci : « Je veux donc que les hommes prient en tout lieu. » Quant au point vers lequel on doit se tourner, Salomon nous le désigne ainsi dans le livre de la Sagesse : « Afin qu'il soit connu de tous qu'il faut prévenir le soleil pour vous bénir et vous adorer avant le lever de la lumière. » Je crois donc que si celui qui se prépare à prier s'arrête d'abord un moment pour se recueillir, il sera mieux disposé et plus attentif pendant toute la prière. S'il écarte également de son esprit toutes les pensées qui pourraient l'agiter ou le troubler, qu'il cherche, autant qu'il est en lui, à se rappeler la majesté du Dieu devant lequel il va paraître, et combien il serait impie de se présenter devant lui avec tiédeur, avec lâcheté, et pour ainsi dire avec mépris ; si en un mot il se dépouille de tout ce qui est étranger à la prière, voici quelles seront ses dispositions : Élever à Dieu son ame et sa pensée, avant de lever vers lui les mains et les yeux ; avant de paraître debout devant lui, relever son esprit abaissé vers la terre, et le placer en présence du maître de l'univers : enfin, oublier entièrement toutes les injures qu'il croit avoir reçues, comme il veut que Dieu oublie lui-même toutes ses injustices, toutes ses offenses envers le prochain, tout ce que sa conscience lui reproche d'avoir fait, de quelque manière que ce soit, contre la droite raison. De toutes les positions du corps, il faut sans contredit préférer pendant la prière celle où l'on peut lever les mains et les yeux vers le ciel,

eorum quæ animam per orationem decent. Hoc tamen dicimus nulla obstante circumstantia præcipue servandum. Ob circumstantiam enim licet aliquando sedentem orare, puta propter ægritudinem pedum non contemnendam; aut etiam jacentem, propter febres aut ejusmodi morbos. Eademque de causa si verbi gratia navigemus, aut negotia non sinant secedere ad debitam orationem persolvendam, orare licet nihil tale præ se ferentem. Genuum etiam flexionem necessariam esse sciendum est, cum sua quis apud Deum peccata supplex accusaturus est, ut remittantur et ab eis sanetur: est enim figura Pauli coram Deo procidentis eique sese subjicientis cum ait: «Hujus rei gratia» flecto genua mea ad Patrem, ex quo paternitas omnis in cælo et in terra nominatur¹. Spiritualem autem genuflexionem, sic dictam eo quod omnia quæ sunt Deum adorent in nomine Jesu, ipsique se humiliter subjiciant ostendere mihi videtur Apostolus in his: «Ut in nomine Jesu omne genu flectatur cælestium, terrestrium et infernorum².» Neque enim ullo modo putandum est ita conformata esse cælestium corpora ut genua etiam corporea habeant, cum rotunda esse eorum corpora demonstratum sit ab iis qui accurate ista tractarunt. Id qui admittere nolit, is nisi rationi impudenter resistat, etiam singulorum usum membrorum ne quid in his a summo artifice Deo frustra factum sit, admittere cogetur; utrinque offendens, sive dicat partes corporis frustra nec ad proprium singularum opus eis a Deo datas esse, sive dicat viscera et rectum intestinum proprios usus in cælestibus obtinere corporibus: stultissime autem aget qui putabit ea statuarum more humanam speciem in sola superficie, non etiam in penitioribus habere. Hæc dixi dum genuflexionem expendo et illud video: «In nomine Jesu omne genu flectatur cælestium, terrestrium et infernorum.» Idem est etiam quod in propheta scriptum est: «Mihî incurvabitur omne genu³.» Porro de loco sciendum est locum omnem aptum ad orationem effici ab eo qui recte orat: nam «In omni loco incensum offerte mihi, dicit Dominus⁴;» item: «Volo igitur viros orare in omni loco⁵.» Potest etiam quo suas quisque preces quietior ac minus distractus absolvat, certum ac definitum in

¹ Eph. iii, 14. — ² Philip. ii, 10. — ³ Isai. xlv, 24. — ⁴ Mal. i, 11. — ⁵ 1 Tim. ii, 8.

parce que le corps doit pour ainsi dire en ce moment être l'image de l'ame. Nous avons dit cependant qu'il fallait avoir égard aux circonstances où l'on est placé. Ainsi il est quelquefois permis de prier assis, à cause d'un mal de pieds qu'il serait imprudent de négliger; ou même couché, si l'on est retenu dans son lit par la fièvre ou par quelque autre grave maladie. Par la même raison, si nous sommes sur un vaisseau, ou que nos affaires ne nous permettent pas de nous retirer à l'écart pour nous acquitter du devoir de la prière, nous pouvons prier sans aucune de ces dispositions extérieures. Nous ne devons pas ignorer non plus qu'il est nécessaire de fléchir les genoux, quand on s'accuse humblement devant Dieu de ses péchés pour en obtenir le pardon et la guérison. Cette position est comme la figure de l'humilité profonde avec laquelle Paul se prosternait en esprit devant le Seigneur, lorsqu'il disait : « C'est pourquoi je fléchis les genoux » devant le Père d'où découle toute paternité au ciel et sur la terre. » Quant à cette genuflexion que j'appellerai spirituelle parce que toutes les créatures adorent Dieu au nom de Jésus-Christ et se prosternent humblement devant lui, l'Apôtre me semble l'avoir indiquée par ces paroles : « Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur la » terre et dans les enfers. » Car on ne doit pas croire que les corps des habitans célestes soient conformés de manière à avoir des genoux comme les nôtres, puisqu'il est démontré par ceux qui ont sagement traité cette question, que leurs corps ont la forme sphérique (10). C'est un point qu'on ne peut contester sans admettre en même temps, au mépris le plus audacieux de la raison, l'usage de chacun des membres dans les corps célestes, puisque Dieu, ce parfait ouvrier, ne saurait rien faire inutilement et sans but. On est également dans l'erreur, soit qu'on prétende que ces différentes parties du corps ne leur ont pas été données de Dieu pour remplir les fonctions qui leur sont propres, soit qu'on soutienne que dans les corps célestes les entrailles et les intestins remplissent leurs fonctions naturelles. Ne serait-il pas absurde de penser que, comme des statues, ils n'ont la figure de l'homme qu'au dehors et au dedans rien qui lui ressemble ? Telles sont les pensées et les réflexions que m'ont suggérées ces paroles : « Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur la terre » et dans les enfers, » et celles-ci du prophète ont le même sens : « Tout genou fléchira devant moi ». Il n'est point de lieu qui ne puisse convenir à la prière lorsqu'on y apporte de saintes dispositions, car, « Vous devez m'offrir de l'encens en tout lieu, dit le Seigneur. » Et

privatis ædibus, si spatium sit, eligere locum, ut ita dicam, sanctiorem, ibique orare; cum prius tamen præter generale de illo examen inspexerit nihilne ibi nefarium, nihilne rectæ contrarium rationi admissum unquam sit: qui enim id fecit, non se tantum, sed et ipsum orationis locum talem effecit ut in eum Deus respicere fugiat. Mihi autem plenius inspicienti dicendum de illo loco subit quod odiosum esse videatur, at forte accuratius examinanti non contemnendum. Inquirendum est scilicet an in coitus loco non illiciti quidem, sed qui apostolicis verbis secundum indulgentiam, non secundum præceptum conceditur, sanctum sit et purum Deum precari. Si enim orationi ut oportet vacare non potest, nisi qui ex consensu ad tempus¹ ei se dedat, forte de loco an deceat considerandum est. Habet aliquid cum utilitate jucundi locus orationis, ille scilicet quo fideles in unum conveniunt: credibile est enim angelicas potestates credentium cœtibus adesse, ipsiusque Domini et Servatoris nostri virtutem, imo et sanctorum spiritus, opinor etiam defunctorum; nam de superstitibus manifestum est, licet quomodo adsint facile non sit dicere. Ac de angelis quidem sic colligi potest: Si « immittet angelus Domini in » circuitu timentium eum, et eripiet eos²; » et vera loquitur Jacob cum non de se solo, sed et de omnibus qui Deo devoti sunt, intelligenti dicit: « Angelus qui eruit me ex omnibus malis³: » probabile est, multis in Christi gloriam legitime congregatis, uniuscujusque angelum in circuitu singulorum timentium immittere, cum illo scilicet viro cuius ipsi cura et custodia tradita est; ut duplex congregatis sanctis Ecclesia sit, altera hominum altera angelorum. Quod si vel Tobie solius ait Raphael « se obtulisse in memoriale orationem⁴, » deinde Sarre quæ nurus ejus facta est Tobie filio nupta; quid dicendum multis eadem mente et sententia concurrentibus, et unum corpus in Christo constituentibus? Porro de Christi virtute Ecclesie assistente Paulus ait: « Congregatis vobis et meo spiritu cum virtute Domini » Jesu⁵; » ut virtute Domini Jesu non solis Ephesiis, sed et Corinthiis conjuncta. Quod si corpore adhuc indutus Paulus in commune consulere spiritu suo Corinthi posse putavit, non est desperandum eos etiam

¹ 1 Cor. vii, 5. — ² Ps. xxxiii, 8. — ³ Gen. xlviii, 16. — ⁴ Tob. xii, 12. — ⁵ 1 Cor. v, 4.

saint Paul dit aussi : « Je veux que les hommes prient en tout lieu. » Chacun peut cependant, pour être plus calme et moins distrait, choisir un lieu fixe et déterminé dans sa maison, si l'étendue le lui permet, un lieu, pour ainsi dire, plus saint, pour y prier. Mais il doit auparavant examiner encore avec soin s'il n'a jamais rien renfermé de criminel ou de contraire à l'usage auquel on le destine. Autrement nous mériterions que Dieu détournât ses regards et de nous-mêmes et du lieu de nos prières. A mesure que j'approfondis ce sujet, il me vient des pensées qui pourront paraître d'une sévérité outrée, mais que cependant un plus sérieux examen fera peut-être approuver. Je demande si la prière faite dans la chambre nuptiale où se consomme un acte licite, il est vrai, mais qui selon l'Apôtre est accordé par indulgence, et non commandé par la loi, doit être pure et sainte aux yeux de Dieu? En effet, puisque, selon l'Apôtre, on ne peut s'appliquer comme il faut à la prière, à moins d'une continence convenue pour un temps déterminé, peut-être faudrait-il aussi considérer si le lieu où l'on prie est décent. Mais le lieu surtout où les fidèles ont coutume de se rassembler pour prier, nous offre je ne sais quel charme et un avantage réel, car sans doute la puissance angélique, la vertu de notre Sauveur et Seigneur, les esprits des saints et même des morts, selon moi, sont présents au milieu des assemblées des fidèles; car il est certain que leurs âmes peuvent revenir parmi nous, quoiqu'il ne soit pas facile d'expliquer comment. Mais voici ce qu'on peut dire sur les anges. Si « l'ange du Seigneur campe autour de ceux qui le craignent pour les arracher au danger; » et que Jacob ait dit la vérité pour ceux qui savent la comprendre; lorsqu'en parlant non de lui seul, mais de tous ceux qui sont fidèles à Dieu, il s'écrie : « L'ange qui m'a délivré de tous mes maux; » il est probable que Dieu envoie auprès de chacun de ceux qui le craignent dans les assemblées légitimes formées pour glorifier Jésus-Christ, un ange, l'ange à qui le soin et la garde de cette âme a été confiée, de sorte que par la réunion des saints il se forme deux assemblées, l'une de fidèles, l'autre d'anges. L'Écriture nous apprend que l'ange Raphaël « offrait au Seigneur d'abord la prière » de Tobie seul, puis celle de Sara, qui avait épousé le fils de Tobie. Que devons-nous donc penser de ceux qui se réunissent en grand nombre dans le même esprit, dans le même sentiment, pour ne former qu'un même corps en Jésus-Christ? Saint Paul dit en parlant de la vertu de Jésus-Christ qui anime son Église : « Dans votre assemblée où je me trouverai en esprit avec la vertu de Notre-

qui e vita excesserunt, beatos ad ecclesias spiritu occurrere, et forte potius quam is qui est in corpore. Quapropter quæ in illis fiunt preces contemnendæ non sunt, quippe quæ eximium aliquid afferunt legitime convenienti. At quemadmodum virtus Jesu et spiritus Pauli ejusque similium, et in circuitu singulorum sanctorum excubantes angeli Domini cum illis concurrunt et conveniunt qui legitime congregantur : sic etiam attendendum est ne si quis angelo sancto indignus sit, is seipsum angelo diabolo tradat peccando et iniqua agendo. Qui enim talis erit, si quidem paucos habeat sui similes, non diu angelorum effugiet providentiam qua divinæ voluntati Ecclesiæ invigilanti ministrantes, istius errores in communem efferent notitiam. At si plurimi ejusmodi convenerint more humanarum societatum, corporeisque magis de rebus tractantes coëant, non respicientur a Deo. Quod in Isaia declaratur dicente Domino : « Neque si veniatis ut appareatis » mihi ; avertam enim, *inquit*, oculos meos a vobis : et si multiplicetis » orationem, non exaudiam vos ¹. » Forsan enim pro illo duplici quod diximus agmine hominum sanctorum et beatorum angelorum, iterum duplex fit in unum conventus impiorum hominum et malorum angelorum ; de quo conventu a sanctis angelis et piis hominibus dici possit : « Non sedi cum consilio vanitatis, et cum iniqua gerentibus non » introibo. Odio habui ecclesiam malignantium, et cum impiis non » sedebo ². » Hac de causa puto populos illos qui in Jerusalem et in omni Judæa legem reliquerant, multis oneratos peccatis sub inimicorum manum missos esse, quod a Deo derelicti essent et a protegentibus angelis, et destituti sanctorum hominum auxilio. Sic enim integræ nonnunquam congregationes in tentationes incidere permittuntur, ut « etiam quod videntur habere auferatur ab eis ³, » et ad instar ficus maledictæ et a radicibus evulsæ, quod esurienti Christo fructum non dederit ⁴, arefiant, et si paululum quid vivificæ per fidem virtutis habuerint, ea priventur. Hæc mihi necessario dixisse videor locum orationis excutiens, præcipuumque statuens esse locum sanctorum conventum pie simul in ecclesiam coëuntium.

¹ Isai. i, 12, 15. — ² Psal. xxv, 4. — ³ Luc. viii, 18. — ⁴ Marc. xi, 20.

» Seigneur Jésus, » pour faire entendre que la vertu du Seigneur Jésus n'était pas seulement avec les Éphésiens, mais en même temps avec les Corinthiens. Or, si Paul, quoique revêtu d'un corps, a cru pouvoir en esprit veiller et prier avec les Corinthiens, nous pouvons penser que les saints même qui ont quitté la vie assistent en esprit aux assemblées, plus encore peut-être que celui qui s'y trouve présent de corps. C'est pourquoi il ne faut pas dédaigner le lieu consacré à la prière commune, parce qu'il procure de grands avantages à celui qui s'y présente avec les dispositions convenables. Mais si la vertu du seigneur Jésus, si l'esprit de Paul et des autres saints, si les anges du Seigneur qui veillent auprès de chacun des fidèles, se réunissent et prient avec ceux qui sont légitimement assemblés, d'un autre côté, on doit prendre garde de se rendre indigne de son saint ange, et de se livrer à l'ange de ténèbres par une conduite injuste et criminelle. Ceux qui seraient dans cet état n'échapperaient pas long-temps, à cause de leur petit nombre, au discernement des anges, qui, secondant la vigilance et les desseins de la sainte Église, feraient connaître à tous leurs égaremens. Mais si plusieurs hommes semblables se rassemblent comme pour former une société humaine, et que leur principal but, dans cette réunion, soit de traiter d'affaires terrestres, Dieu n'arrêtera pas sur eux ses regards ; c'est ce que déclare Isaïe, quand le Seigneur dit par sa bouche : « Non, si vous venez vous présenter de-
 » vant moi, je ne vous regarderai pas ; et quand vous redoublez vos
 » prières je ne vous écouterai pas ; » et peut-être qu'au lieu de cette réunion de saints anges et de fidèles dont nous avons parlé, il se forme alors un affreux assemblage d'hommes impies et de mauvais anges. On peut dire d'une assemblée d'hommes pieux et de saints anges, « je ne
 » me suis point assis dans le conseil de la vanité ; je ne me mêlerai
 » point à ceux qui commettent l'injustice. Je hais l'assemblée des mé-
 » chans, et je ne prendrai point place parmi les impies. » Aussi, selon moi, tous ces peuples qui, dans Jérusalem et dans toute la Judée, avaient abandonné la loi, furent-ils tous chargés du fardeau de leurs péchés, et livrés entre les mains de leurs ennemis, parce qu'ils avaient été dé-
 laissés de Dieu et de leurs anges gardiens, et privés des secours des saints. C'est ainsi que Dieu permet quelquefois que de grandes réunions d'hommes tombent tout entières dans la tentation, de sorte que « même
 » ce qu'elles croyaient avoir leur est enlevé, » et qu'elles deviennent sèches et arides comme le figuier maudit qui fut déraciné, pour n'avoir point donné de fruit à Jésus-Christ qui avait faim ; et si la foi leur

32. Jam de parte mundi in quam respiciendo orandum sit, pauca dicenda sunt. Cum autem quatuor sint partes ad septentrionem, ad meridiem, ad occasum, et ad ortum, quis non statim fateatur ortum perspicue indicare illuc nos symbolice conversos, anima veri luminis ortum veluti respiciente, orare debere. Quod si quis in quamvis partem obversis domus ostiis, illac malit qua ædes patent preces offerre, dicatque cœli prospectum habere nescio quid quod magis ad se provocet quam objectum parietem; respondendum, hominum instituto, in hanc vel in illam mundi partem ædificia patere; natura autem orientem reliquis præstare cœli partibus: quare quod natura est, ei quod est ex instituto præponendum. Alioqui qui in campo vult orare, quid est juxta illam rationem cur ad orientem potius quam ad occidentem oret? Sin ibi orientem præponi ratio postulat, cur non id ubique faciendum? ac de his hactenus.

33. De partibus orationis cum adhuc tractavero, finem arbitror dicendi faciendum. Videntur autem mihi quatuor describendæ partes quas dispersas in Scripturis reperi, et ad illarum exemplum oratio unicuique in unum corpus redigenda. Sunt autem hæ partes ejusmodi. Pro viribus in principio atque exordio orationis gloria reddenda est Deo per Christum conglorificatum in sancto Spiritu collaudato. Postea collocare quis debet gratiarum actiones communes pro pertinentibus ad omnes beneficiis, tum pro eis quæ privatim a Deo consecutus est. Post gratiarum actionem debere videtur suorum peccatorum amarus apud Deum accusator fieri, ac petere primum medelam qua habitu ad peccandum impellente liberetur, deinde præteritorum remissionem. Post confessionem quarto mihi loco videtur adjungenda petitio magnarum et cœlestium rerum et pro se et pro omnibus, et pro familiaribus et amicis. Ac super his omnibus oratio debet in glorificationem Dei per Christum in Spiritu sancto desinere. Hæc quas dixi partes dispersas in Scripturis invenimus: glorificationem his verbis in

laisse encore quelque séve vivifiante, elle se tarit entièrement. Telles sont les explications que j'ai cru nécessaire de donner sur le lieu de la prière, afin de montrer que le lieu le plus convenable est l'assemblée des saints que la piété réunit pour former une église.

32. Il me reste à dire en quelques mots quelle est la partie du monde vers laquelle il faut se tourner pour prier. Des quatre points du ciel, le nord, le midi, l'orient et le couchant, on n'aura pas de peine à reconnaître que nous devons choisir le côté où le soleil se lève, comme un symbole de la véritable lumière vers laquelle l'ame porte alors ses regards. Si l'entrée d'un édifice se trouvait placée d'un autre côté, et qu'on préférât se tourner pour faire sa prière vers le point où il s'ouvre à la vue du ciel, en disant que ce spectacle a plus de charme que l'aspect d'un mur, je répondrais que ce sont les hommes qui décident si une maison doit s'ouvrir d'un côté ou de l'autre, mais que c'est la nature qui donne à l'orient la prééminence sur les autres points de l'horizon. Il faut donc préférer ce qui vient de la nature à ce qui vient des hommes; d'ailleurs celui qui prie au milieu d'une plaine n'aurait donc, d'après ce prétexte, aucun motif pour se tourner vers l'orient plutôt que vers l'occident. Si cependant il doit alors préférer l'orient, pourquoi, par la même raison, ne le préférerait-il pas dans toute autre circonstance? Mais nous nous sommes assez étendus sur ce point.

33. Je terminerai cette dissertation lorsque j'aurai encore traité des différentes parties de la prière. Je crois devoir en compter quatre que j'ai trouvées indiquées dans divers endroits de l'Écriture, et qu'il faut réunir pour n'en former qu'un seul corps de prière. Ces parties, les voici : Il faut d'abord, autant qu'il est possible, au commencement de la prière, rendre gloire à Dieu, par Jésus-Christ dans l'Esprit saint, ensuite le remercier en général de tous les bienfaits qu'il répand sur les hommes, et en particulier des faveurs spéciales que nous avons obtenues. Après l'action de grâces, il me semble qu'on doit s'accuser devant Dieu avec un amer regret de ses péchés, lui demander un remède contre cette disposition funeste qui nous entraîne au mal, et le pardon de nos fautes passées. Puis il faut, selon moi, en quatrième lieu, le supplier de nous accorder les biens célestes, à nous, à nos parens, à nos amis, à tous les hommes. Enfin la prière doit se terminer par glorifier Dieu par Jésus-Christ dans le Saint-Esprit. L'Écriture nous offre ces différentes parties dans divers passages. La glorification dans le psaume cent troisième : « Seigneur, ô mon Dieu, » que vous êtes grand dans votre magnificence! vous vous êtes revêtu

psalmo centesimo tertio : « Domine Deus meus, magnificatus es vehementer. Confessionem et decorem induisti, amictus lumine sicut vestimento, extendens cœlum sicut pellem. Qui tegit in aquis superiora ejus; qui ponit nubes ascensum suum; qui ambulat super pennas ventorum; qui facit angelos suos spiritus, et ministros suos ignem flagrantem; qui fundat terram super stabilitatem ejus : non inclinabitur in sæculum sæculi. Abyssus, sicut vestimentum, amictus ejus : super montes stabunt aquæ. Ab increpatione tua fugient : a voce tonitruui tui formidabunt¹. » Et maxima pars hujus psalmi glorificationem continet Patris. Licet cuivis plura sibi colligere, et videre quam multis in locis pars illa quæ ad glorificationem pertinet diffusa sit. Gratiarum actionis hoc sit exemplum in secundo Regum positum, a Davide post factas ei per Nathan promissiones pronuntiatum, cum ad Dei dona stuperet, gratiasque pro eis referret his verbis : « Quis usque ad hæc ? Et factus sum parvus parum coram te, Domine mi : et locutus es pro domo servi tui in longinquum. Hæc autem lex hominis, Domine mi Domine. Et quid adjiciet ultra David loqui ad te ? Et nunc nosti servum tuum, Domine : propter servum tuum fecisti : et secundum cor tuum fecisti omnem magnificentiam hanc ad notum faciendum servo tuo ; ideo ut magnificares te, Domine mi Domine². » Confessionis exemplum : « Ab omnibus iniquitatibus meis erue me³; » et alibi : « Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ a facie insipientiæ meæ. Miser factus sum et curvatus sum usque in finem : tota die contristatus ingrediebar⁴. » Petitionum, in vigesimo septimo psalmo : « Ne simul trahas me cum peccatoribus; et cum operantibus iniquitatem ne perdas me⁵; » et si quid his est simile. Equum est autem inceptam a glorificatione orationem in glorificationem desinendo terminare, laudando et glorificando Patrem universorum, per Jesum Christum in sancto Spiritu, cui gloria in sæcula.

Hæc pro viribus meis in orationis argumentum, et in eam quæ Evangeliiis continetur orationem, et in ea quæ illam apud Matthæum præcedunt, a me tractata sunt, studiosissimi et vere germani in pie-

¹ Psal. ciii, 1. — ² 2 Reg. vii, 18. — ³ Psal. xxxviii, 9. — ⁴ Ibid. xxxvi, 6. — ⁵ Ibid. xxvii, 3.

» de gloire et de beauté; la lumière vous entoure comme un vêtement; vous déroulez les cieux comme une tente; les eaux demeurent suspendues autour de votre sanctuaire; les nuées sont votre char, vous marchez sur l'aile des vents. Les orages sont vos messagers, et les flammes vos ministres; vous avez affermi la terre sur ses fondemens, et les siècles ne l'ébranleront pas; que l'abîme des eaux l'enveloppe comme un vêtement; que les mers couvrent les montagnes, elles s'écouleront à votre voix, elles fuiront épouvantées au bruit de votre tonnerre. » Presque tout ce psaume est consacré à glorifier le Père. Chacun pourra du reste choisir et rassembler un plus grand nombre de passages sur ce sujet. Nous choisirons comme exemple d'actions de grâces, les paroles de David au second livre des Rois. Après les promesses qui lui sont faites par Nathan, David, étonné à la vue des bienfaits de Dieu, lui témoigne sa reconnaissance en ces termes : « Qui suis-je, Seigneur, ô mon Dieu, quelle est ma maison, pour que votre amour m'élève ainsi? mais ce n'était pas encore assez pour vous, ô mon Dieu, si vous n'assuriez la maison de votre serviteur pour les siècles à venir. Ne suis-je pas sous la loi d'Adam, Seigneur, ô mon Dieu? Comment donc David oserait-il vous parler davantage? Mais vous connaissez votre serviteur, et tout ce que vous avez fait pour lui dans votre amour, vous l'avez fait pour faire éclater à ses yeux votre magnificence, et vous glorifier vous-même, Seigneur, ô mon Dieu. » Voici maintenant un exemple de la confession : « Délivrez-moi de toutes mes iniquités, Seigneur. » Et ailleurs : « Mes plaies se sont corrompues et envenimées par mes égaremens, triste, courbé vers la terre, je marche dans la douleur durant tout le jour. » La demande est indiquée par ce passage, au vingt-septième psaume : « Ne me confondez pas avec les pécheurs; ne me perdez pas avec les artisans d'iniquités, » et par d'autres semblables. Il est juste enfin que la prière, qui a commencé par glorifier Dieu, se termine de même en louant et glorifiant le Père de l'univers, par Jésus-Christ, dans l'Esprit saint. Gloire à lui dans tous les siècles des siècles.

Voici, cher Ambroise et chère Tatiana, vous qui méritez par votre zèle et votre piété d'être frère et sœur, voici comment j'ai cru devoir traiter, d'après mes lumières, le sujet de la prière en général, la prière citée dans les Évangiles, et les paroles qui la précèdent dans saint Matthieu, et je ne désespère pas, si vous continuez à marcher avec ardeur

tate fratres Ambrosi et Tatiana. Nec despero quin vobis semper ad anteriora contendentibus, et eorum quæ retro sunt obliscentibus, orantibusque interea pro nobis, plura et diviniora ad hæc omnia pertractanda accipere possim a largitore Deo, et cum accepero, iterum de iisdem disserere magnificentius, et altius, ac dilucidius. In præsentia autem hæc in partem bonam accipietis.

vers les biens qui sont devant vous, à oublier ceux que vous laissez en arrière, enfin à prier quelquefois pour nous, de recevoir du Dieu de grâce et de bonté des inspirations plus nombreuses et plus saintes pour traiter ces matières. Je pourrai alors discuter de nouveau le même sujet avec plus de clarté, d'élévation et de magnificence. Pour le présent, daignez agréer mon ouvrage tel qu'il est.



NOTES

SUR LE TRAITÉ DE LA PRIÈRE.

(1) Origène semble douter que le Fils de Dieu ait la même prescience que le Père ; ce qui serait une erreur grave. Mais comme les hérétiques, même de son temps, falsifiaient ses ouvrages pour s'autoriser de son nom, il est possible qu'ils aient intercalé ici un mot (*peut-être*) dont la suppression ferait disparaître l'erreur.

(2) Origène croyait que les astres étaient des êtres libres et animés, comme on le voit par tout ce qui est dit dans ce passage ; et pour appuyer cette opinion erronée, il fait violence au sens des saintes Ecritures. Lorsque le psalmiste invite toutes les créatures inanimées à louer le Seigneur, il n'exprime pas une opinion, mais un sentiment de reconnaissance si passionné, qu'il voudrait faire partager ses transports à toute la nature. David n'ignorait pas que les astres ne peuvent louer Dieu qu'en suivant nécessairement et irrésistiblement le cours que sa providence leur a marqué. Prétendre qu'ils ont un libre arbitre parce que David leur dit de louer le Seigneur, c'est une erreur non moins ridicule que de penser que les fleuves ont un corps semblable au nôtre parce qu'il les invite à *battre des mains*.

(3) Cette opinion, qui semble accorder aux anges l'initiation des grâces divines, peut être justifiée, tant par ce qu'Origène a dit précédemment, savoir que les anges présentent à Dieu nos prières que par ce qu'il vient d'ajouter, qu'ils ne font qu'exécuter l'ordre général que Dieu leur a donné. Par conséquent, ils ne nous accordent rien d'eux-mêmes : seulement les comparaisons d'Origène ne sont pas justes.

(4) Quel que soit le sens qu'Origène attache à ces paroles, il est inexcusable du moins de ne pas s'être mieux expliqué ; car les termes de sa proposition présentent une erreur condamnable. Voici cependant l'interprétation la plus favorable de ce passage : Origène ayant eu à combattre plusieurs sectes d'hérétiques, cherche sans cesse à établir contre eux l'unité de la nature divine et la distinction des personnes ; il ne veut donc pas qu'on prie le Fils seul comme *Dieu différent* du Père, ni le Fils avec le Père *comme confondus* quant à la personne ; mais il prétend que la prière proprement dite peut être adressée particulièrement au Père par Jésus-Christ avec la coopération du Saint-Esprit. Du reste, il recommande ailleurs à ses disciples (Hom. XII in Ezech.) de prier avec recueillement le Seigneur Jésus Christ avec son Père, *ut attentius Christum Dominum cum patre suo precentur*. Il est d'autant plus difficile de croire qu'Origène ait voulu dire qu'il ne fallait pas *prier* Jésus-Christ, qu'il recommande de prier les saints.

(5) Origène dit que le Fils est distinct du Père quant à la *substance* ; mais ses autres ouvrages ne permettent pas de douter qu'il n'ait pris ce mot dans le sens de *personne*. Peut-être ce mot a-t-il encore été intercalé par les hérétiques, car il n'est nullement nécessaire au contexte.

(6) Le ciel matériel habité par les esprits pervers, dont parle Origène, n'est autre chose que l'air.

(7) Origène semble croire que le démon lui-même doit un jour être sauvé. Cette erreur lui est reprochée par saint Athanase.

(8) La connaissance des péchés qu'on doit remettre ou retenir suppose nécessairement la confession. Origène ne veut rien dire autre chose ici, si ce n'est que les prêtres ne doivent pas s'arroger témérairement le pouvoir de remettre indistinctement tous les péchés selon leur caprice, puisqu'il en est, comme l'idolâtrie, l'adultère et la fornication, qui ne pouvaient être remis autrefois qu'après une longue et sévère pénitence.

(9) Tout ce qu'Origène vient de dire sur ces paroles : « *Ne nos inducas in tentationem*, » n'a rien que de parfaitement orthodoxe et de très-propre à confondre les jansénistes. Mais ce qui suit renferme beaucoup d'erreurs qu'il sera facile de reconnaître. On remarquera particulièrement la suivante : Il prétend que les âmes conserveront, même dans l'autre vie, la liberté de faire le bien ou le mal ; que toutes les peines, même le péché, ont pour but de nous purifier, etc.

(10) Cette erreur a été condamnée par Théodore et les quatre patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, sous l'empereur Justinien.



ORIGENIS

EXHORTATIO AD MARTYRIUM.

1. « Ablactati a lacte, avulsi ab ubere. Tribulationem super tribulationem exspecta : exspecta spem super spem : adhuc parum : adhuc parum, propter irrisionem labiorum, propter linguam alteram ¹. » Et vos igitur secundum Isaiam, ut qui non amplius carnales, neque in Christo infantes estis, sed spirituali ætate adeo proveci ut non amplius « lacte *sed* cibo solido ² » opus habeatis, Ambrosi Deo dignissime, et Protocete piissime, audite, ut ablactati a lacte, et avulsi ab ubere, quonam modo iis qui ablactati sunt, veluti athletic non simplex tribulatio, sed quædam super tribulationem tribulatio prædicatur. Qui vero tribulationem super tribulationem non recusaverit, sed eam strenui instar athletæ susceperit, is illico etiam spem super spem accipit, qua, post exiguam super spe tribulationem, perfruetur. Hoc enim sibi vult illud : « Adhuc parum, adhuc parum. »

2. Sed etsi alieni nos subsannaverint et nihili fecerint, sive impios sive stultos vocantes, divinarum meminerimus Scripturarum qui sit loquendi modus, spem scilicet super spem quæ adhuc parum nobis concessa est, « propter irrisionem labiorum, propter linguam alteram » esse reddendam. Quis vero non susceperit tribulationem super tribulationem, ut statim et spem super spem accipiat? reputans cum Paulo non esse « condignas passiones hujus temporis ³, » quibus beatitudinem veluti mercamur, « ad futuram gloriam que revelabitur in nobis, » maxime cum « momentaneum et leve tribulationis nostræ ⁴ » (quod quidem iis leve et est et dicitur qui a circumstantibus non gravantur) quanto amplius excedit, tanto majus et amplius « æternæ gloriæ pon-

¹ Isai. xxviii, 9, 10, 11, ex versione LXX. — ² Heb. v, 12, 13. — ³ Rom. viii, 18.
— ⁴ 2 Cor. iv, 17 et 18.

ORIGÈNE.

EXHORTATION AU MARTYRE.

1. « Vous ne vous nourrissez plus de lait, comme des enfans à la mamelle. Voici donc votre partage : une tribulation au-dessus de toute tribulation, mais aussi une espérance au-dessus de toute espérance : » encore un moment, souffrez encore un moment les mépris et la » calomnie. » Vous aussi, puisque vous n'êtes plus des hommes charnels ni des enfans en Jésus-Christ, mais que vous avez fait assez de progrès dans la vie spirituelle pour préférer au lait « un aliment solide ; » voici, vertueux Ambroise et pieux Prococtète, en quels termes Isaïe annonce à ceux qui, comme vous, dédaignent le lait des enfans à la mamelle pour la nourriture des athlètes, non pas simplement une tribulation, mais un genre de tribulation au-dessus de toute tribulation. Toutefois celui qui ne recule pas devant cette épreuve, mais qui l'accepte comme un athlète courageux, est aussitôt récompensé par une espérance au-dessus de toute espérance ; et après une tribulation dont la brièveté surpassera aussi son espérance, il jouira de la réalité. C'est le sens de ces paroles : « Encore un moment, encore un moment. »

2. Mais quand même nous serions un objet de dérision et de mépris pour les ennemis de notre foi ; quand ils nous appelleraient impies ou insensés, souvenons-nous de cette promesse des divines Écritures qui nous assure dans un moment cette espérance qui surpasse toute espérance, pour nous dédommager « du mépris et de » la calomnie. » Qui pourrait donc hésiter à accepter cette tribulation au-dessus de toute tribulation, puisqu'elle doit être suivie d'une espérance qui surpasse toute espérance, s'il considère avec saint Paul que « les souffrances de la vie présente n'ont aucune proportion avec » cette gloire qui doit un jour éclater en nous, » et qu'à mesure que nous voyons s'accroître « cette légère tribulation d'un moment, » légère en effet et qui mérite vraiment ce nom pour ceux qui ne se laissent pas appesantir par ce qui les entoure, elle augmente aussi proportionnellement en nous « le poids immense de l'éternelle gloire, » à cette condition toutefois que lorsque nous serons en présence des auteurs de

» dus operetur in nobis, » si cum instabunt ii qui tribulant et quasi premere animas nostras volunt, a laboribus avertamus animi principatum, et spectemus non quæ adsunt laboriosa, sed quæ propter præstitam in illis patientiam iis qui « legitime in Christo certaverint ¹ » gratia Dei reposita sunt, Dei, inquam, qui beneficia multiplicat, et supra laborum in certamine toleratorum dignitatem tanta largitur, quanta non parcum, sed magnificum illum Deum donare decet qui gratias suas scienter magnificat in eos qui spreto hoc testaceo vase pro viribus ostenderint se tota anima ipsum diligere.

3. Tota vero anima Deum ab iis diligi puto qui eam præ maximo cum Deo communicandi desiderio, non a terreno tantum corpore, sed et ab omni corpore abstrahunt ac divellunt, et quibus nec invitis nec reluctantibus accidit ut « corpus humilitatis » deponant, cum se tempus dederit ut per eam quæ mors esse putatur « corpus mortis ² » exuant, et exaudiatur is qui ad instar Apostoli precatus fuerit in hæc verba : « Infelix ego homo ! quis me liberabit de corpore mortis humani ³ ? » Quis enim eorum qui in hoc tabernaculo ingemiscunt, quod corruptibili corpore graventur, non etiam gratias aget cum prius dixerit : « Quis me liberabit de corpore mortis huius ? » cernens se his prolatis de corpore mortis liberatum, sancte illud exclamaturum : « Gratia Deo per Christum Jesum Dominum nostrum ⁴. » Si cui vero arduum id videtur, non « sitivit ad Deum fortem vivum, neque desideravit ad Deum, quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum ⁵ ; » neque dixit : « Quando veniam, et apparebo ante faciem Dei ? » Nec secum ea reputavit quæ reputans propheta, cum diceretur ei : « Ubi est Deus tuus ? » effundebat per singulos dies in se animam suam, increpans eam adhuc præ infirmitate tristem et perturbatam, ac dicens : « Quoniam transibo in locum tabernaculi admirabilis usque ad domum Dei, in voce exultationis et confessionis soni festum celebrantis ⁶. »

4. Velim igitur vos per omne quod instat certamen memores multæ illius mercedis quæ in cælis reposita est iis « qui persecutionem et

¹ 2 Tim. II, 5. — ² Phil. III, 21. — ³ Rom. VII, 24. — ⁴ *Ibid.* 25. — ⁵ Psal. XLI, 1, 2. — ⁶ *Ibid.* 4.

cette tribulation, de ceux qui voudraient, pour ainsi dire, anéantir nos âmes, nous écarterons de notre esprit la pensée de toutes nos souffrances, pour considérer, non ces tortures présentes, mais les biens qui doivent récompenser le courage de ceux « qui auront légitimement combattu en Jésus-Christ, » et que leur tient en réserve la grâce de Dieu; ce Dieu qui dédaigne de répandre ses bienfaits avec parcimonie, mais qui les multiplie, les prodigue au-delà du mérite des souffrances endurées dans le combat, et avec une munificence digne de lui. Car il sait glorifier ses dons sur ceux qui ont méprisé ce vase d'argile, et manifesté de tout leur pouvoir qu'ils l'aiment de toute leur âme.

3. Ceux-là, selon moi, aiment Dieu de toute leur âme, qui, pressés d'un ardent désir de se réunir à lui, la séparent, la dégagent entièrement non seulement de ce corps terrestre, mais encore de tous les objets sensibles, et qui abandonnent sans regret comme sans résistance « ce corps vil, » lorsque le terme arrive où ce qu'on appelle la mort nous dépouille de « ce corps mortel, » et que Dieu exauce enfin la prière de celui qui a dit avec l'Apôtre : « Malheureux que je suis ! » qui me délivrera de ce corps de mort ? » Parmi ceux qui gémissent dans ce monde d'un jour sous le fardeau de ce corps corruptible, quel est celui qui, après s'être écrié : « Qui me délivrera de ce corps de mort ? » ne rendra pas grâce à Dieu en se voyant délivré par ces paroles et ne poussera pas ce cri d'une sainte allégresse : « Grâce à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur ! » Celui qui trouverait cet effort trop difficile, n'a pas été « altéré du Dieu fort et vivant » ; il n'a pas soupire après lui, « comme le cerf soupire après l'eau d'une source. » Il n'a pas dit : « Quand donc pourrai-je paraître en présence de mon Dieu ? » Son cœur n'a pas éprouvé les sentimens du prophète lorsqu'on lui demandait : « Où est-il ton Dieu ? » Pour lui, chaque jour, quand il sentait son âme défaillir en lui-même, il lui reprochait sa tristesse et son trouble, en disant : « Oui, j'entrerai dans ce tabernacle admirable : je pénétrerai dans le sanctuaire de Dieu, au milieu des chants d'allégresse, des cantiques de joie qui retentissent dans nos solennités. »

4. Je voudrais donc vous voir, au milieu du combat qui s'apprête, à la pensée de cette récompense immense réservée dans le ciel à ceux « qui souffrent la persécution et les opprobres pour la justice et pour le Fils de l'homme, » je voudrais vous voir tressaillir, bondir, danser de joie, comme autrefois les apôtres, qui s'applaudissaient « d'avoir

» *opprobria* patiuntur propter justitiam, et propter Filium hominis ¹, » gaudere, exultare, et tripudiare, sicut apostoli olim gavisi sunt; « quoniam digni habiti sunt pro nomine ejus contumeliam pati ². » Quod si quam in anima vestra sentiatis aliquando angustiam, dicat ei qui in vobis est spiritus Christi, quem etiam illa quantum in se est vult confundere: « Quare tristis es anima mea et quare conturbas » me? spera in Deo quoniam adhuc confitebor illi ³. » Et rursus..... Utinam nequaquam turbetur anima, sed ante ipsa tribunalia, ante nudos enses jugulo admotos custodiatur a pace Dei « quæ exsuperat » omnem sensum ⁴; » et tranquilla sit, reputans eos qui « peregrinantur a corpore, præsentés esse ad universorum Dominum ⁵. » Sed si tales non sumus ut possimus semper animæ tranquillitatem servare, saltem non effundatur, nec extraneis appareat ejus commotio, ut defensionis locus nobis apud Deum supersit, dicentibus: « Deus meus, » ad meipsum anima mea turbata est ⁶. » Meminisse autem nos ratio admonet et illius dicti quod apud Isaiam sic habet: « Nolite timere » opprobrium hominum, et despectu eorum ne frangamini ⁷. » Cum enim Deus cæli siderumque motibus acriter sit intentus, iisque omnibus quæ et in terra et in mari divina ejus arte perficiuntur, ut omnis generis animantia plantæque et generentur, et consistant, et alantur, et augeantur; absurdum fuerit nos connivere, nec Deum respicere, sed oculos convertere ad homines brevi morituros et tradendos meritis supplicii, hosque timere.

5. Abrahamo dixit olim Deus: « Egredere de terra tua ⁸; » nobis forte ab eo brevi dicetur: Exite de universa terra: cui obedire bonum est, ut nobis cito cælos ostendat in quibus est id quod dicitur regnum cælorum. Multarum virtutum causa vitam certaminibus plenam esse, opus est eos qui certant videre. Enim vero pro temperantia videbuntur multi etiam a Dei partibus alieni decertasse, nonnullique mortem fortiter obire maluisse quam communem Dominum deserere; item prudentiæ operam dedisse, qui rebus ratione tractandis examinandisque præstiterunt; ac justitiæ se tradidisse, qui juste vivere sibi proposuerunt: ita adversus singulas virtutes militat aut carnis pru-

¹ Math. x, 11, 12. — ² Act. v, 41. — ³ Ps. xli, 6. — ⁴ Phil. iv, 7. — ⁵ 2 Cor. v, 3. — ⁶ Ps. vi, 2. — ⁷ Isai. li, 7. — ⁸ Gen. xii, 1.

» été jugés dignes de souffrir tous les outrages pour son nom. » Si votre ame éprouve parfois quelque trouble, que l'esprit de Jésus-Christ qui est en vous, et que ce trouble tente vainement d'étouffer, s'écrie : « O mon ame, d'où vient cette tristesse et pourquoi cet abattement ? » Espère en Dieu, car je veux le louer encore. » Mais puisse votre ame ne pas ressentir ce trouble ; puisse-t-elle, en face des tribunaux, quand vous sentirez la pointe du glaive appuyée sur votre poitrine, conserver cette paix de Dieu « qui surpasse tout sentiment, » et rester calme en pensant « que nous ne sortons de ce corps que pour paraître » en présence du Dieu de l'univers. » Si cependant nous ne sommes pas assez maîtres de nous-mêmes pour conserver toujours cette tranquillité, que notre ame du moins ne se laisse pas abattre par le découragement ; que son émotion ne paraisse pas aux yeux des hommes, afin qu'il nous reste cette excuse devant Dieu, et que nous puissions lui dire : « Seigneur, j'ai renfermé mon trouble au-dedans de moi-même. » La raison exige encore que nous nous souvenions de cette parole du prophète Isaïe : « Ne craignez point l'opprobre qui vient des hommes, et ne vous laissez pas abattre par leurs mépris. » Car puisque la providence de Dieu veille sur tout ce qui se passe dans le monde, et sur les révolutions des astres, et sur les œuvres de ses divines mains qui remplissent la terre et la mer, afin que toutes les espèces d'animaux et de plantes se reproduisent, se conservent, se nourrissent et s'accroissent, ne devrions-nous pas rougir de notre pusillanimité, lorsqu'au lieu de tourner avec confiance nos regards vers Dieu, nous les portons avec crainte vers des hommes qui demain doivent mourir et être livrés aux supplices qu'ils ont mérités !

5. Dieu dit autrefois à Abraham : « Sors de ta patrie. » Bientôt il nous dira peut-être à nous-mêmes : Sortez de toute la terre : notre bonheur est de lui obéir, afin qu'il se hâte de nous ouvrir les cieus où s'élève ce qu'on appelle son royaume. Il faut que ceux qui combattent considèrent que la vie est une arène où les hommes luttent sans cesse pour la renommée d'une foule de vertus. En effet, les uns paraîtront avoir combattu pour la tempérance, même dans un camp opposé à Dieu ; les autres, avoir préféré une mort généreuse à la honte d'abandonner le Dieu de l'univers : ceux-ci, qui se sont distingués par leurs connaissances, seront regardés comme des disciples de la sagesse ; ceux-là, en se proposant une vie juste, ont acquis le titre d'amis de la justice. Ainsi la prudence de la chair et la plupart des choses extérieures combattent contre toutes les vertus. Mais c'est pour l'amour

dentia, aut pleraque extranea : at pro pietate solum pugnat « genus » electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis ¹, » cæteris hominibus ne specie quidem ostendentibus se, etsi sunt quæ piis adversentur, pro pietate mori propositum habere, pietati conjunctam mortem vitæ impietati conjunctæ præponentes. Quare hi sunt quibus Deus « corde creditur ad justitiam, ore autem confessio » fit ad salutem ², » cum percipiant neque se justificari posse nisi sic Deo credant et ita corde affecti sint, neque salvos futuros, nisi qualis affectus talis et sermo sit. Se enim ipsos decipiunt qui ad consequendum in Christo finem sufficere putant illud : « Corde creditur ad justitiam, non *adjecto altero* : ore autem confessio fit ad salutem. » Ac dici potest magis posse labiis honorari Deum ab illo qui longe cor ab eo habuerit, quam corde honorari, cum ore confessio non fit ad salutem.

6. Atque dixerim eos qui pro tribunali, aut etiam antequam ducantur ad tribunal, christianismum ejurant, non colere quidem idola, adorare tamen, assumentes nomen Domini Dei in vanam et inanimatam materiam. Sic adoravit idola, non coluit populus cum filiabus Moab contaminatus, de quo scriptum est his ipsis verbis : « Vocaverunt eos ad sacrificia idolorum suorum, et comedit populus ex illis » sacrificiis, et adoraverunt deos earum, initiatusque est Israel Beelphegor ³. » Observa non dictum esse : Et coluerunt deos earum; neque enim fieri poterat ut post tot signa totque prodigia, unico temporis momento eo adducerentur a mulieribus cum quibus scortabantur, ut idola deos esse putarent. Forsitan et vitulum quem in Exodo fecisse narrantur ⁴, sic adorarunt, non colentes ex animo quem fieri viderant. Probatio igitur et examen nostræ erga Deum charitatis instans esse tentatio putanda est; « *tentat enim vos Deus, ut in Deuteronomio scriptum est, ut sciat utrum diligatis Dominum Deum vestrum ex toto corde vestro et ex tota anima vestra* ⁵. » Sed vos tentati « Dominum Deum vestrum sequemini, et ipsum timebitis, et mandata ejus custodietis (*maxime illud* : Non erunt tibi dii alii præter me); et audietis vocem ejus, et ipsi adhærebitis ⁶, » qui vos

¹ 1 Pet. II, 9. — ² Rom. X, 10. — ³ Num. XXXV, 2. — ⁴ Exod. XXXII, 8. — ⁵ Deut. XLI, 3. — ⁶ Exod. XX, 3.

de Dieu seul que combat « cette race choisie, ce sacerdoce royal, » cette nation sainte, ce peuple racheté, » tandis que le reste des hommes ne daigne pas même feindre, au temps des persécutions qui s'élèvent contre la piété, le moindre désir de mourir pour elle, en préférant la mort avec la piété, à l'impiété avec la vie. Tels sont cependant ceux « qui croient en Dieu du fond du cœur pour la justice, » et qui le confessent de bouche pour le salut. » Ils comprennent qu'ils ne peuvent être justifiés que par cette foi et ces dispositions du cœur, et qu'ils ne seront sauvés qu'autant que leur bouche sera l'interprète de leurs sentimens. C'est se tromper soi-même que d'imaginer qu'il suffît, pour obtenir la couronne en Jésus-Christ, « de » croire de cœur pour la justice, » sans y joindre « la confession de » bouche pour le salut, » et j'ose dire que Dieu pourrait plutôt être honoré des lèvres par celui dont le cœur est éloigné de lui, que d'être honoré de cœur, quand la bouche refuse de le confesser pour obtenir le salut.

6. Quant à ceux qui, devant le tribunal, ou même avant que d'y être conduits, abjurent le christianisme, ils ne rendent pas un culte aux idoles, il est vrai, mais ils les adorent en donnant le nom de Dieu à une matière vile et inanimée. Ainsi le peuple adora les idoles, sans leur rendre un culte, lorsqu'il se souilla avec les filles des Moabites. Voici ce qu'en dit l'Écriture : « Elles les invitèrent aux sacrifices de leurs » idoles, et le peuple mangea de ces sacrifices, et il adora leurs dieux, » et Israël fut initié au culte de Be'phégor. » Remarquez qu'on ne dit pas qu'ils rendirent un culte aux dieux des Moabites; car il était impossible qu'après tant de prodiges éclatans, ils fussent amenés en un seul instant par ces femmes impudiques à regarder des idoles comme des dieux. Peut-être aussi quand ils se firent un veau d'or, comme le rapporte l'Exode, qu'ils l'adorèrent sans rendre un culte de cœur à cet ouvrage de leurs mains. Ainsi, le combat qui s'apprête est une épreuve décisive, qui donnera la mesure de notre amour pour Dieu; car il est écrit dans le Deutéronome : « Dieu vous éprouve pour » savoir si vous aimez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de « toute votre ame. » Mais quand vous êtes tentés, « suivez le Seigneur » votre Dieu, craignez-le, et gardez ses commandemens; » surtout celui-ci : « Vous n'aurez point d'autre Dieu que moi. » Écoutez sa voix, attachez-vous à celui qui, au sortir de ce monde, vous recevra dans son sein et vous donnera, selon le langage de l'Apôtre, « cette » grandeur divine que vous devez avoir en lui. »

ex his locis acceptos sibi adjungat « in augmentum Dei ¹, » ut loquitur Apostolus.

7. Quod si omne verbum malum « abominatio est Domino ² » Deo tuo, quanta abominatio putanda est malum negationis verbum, malus quo Deus alter renuntiatur sermo, et malum jusjurandum per fortunam hominis, rem omnium minime subsistentem? Hoc cum nobis proponetur, illius meminisse oportet qui docuit: « Ego autem dico » vobis non jurare omnino ³. » Si enim qui *per cælum* jurat, in thronum Dei injuriam facit; et qui *per terram* jurat, impius est Deum faciens id quod dicitur *scabellum pedum Dei*; et qui jurat *per Jerusalem*, peccat, *quia civitas est magni Regis*; et qui *per suum* ipsius *caput* jurat; delinquit: quantum esse peccatum putandum est per fortunam alicujus jurare? Tunc etiam in memoriam revocandum est illud: « De omni verbo otioso rationem reddetis in die judicii ⁴. » Quis enim alius sermo tam otiosus est, quam conjunctum negationi jusjurandum? Neque enim ullo modo sunt adorandæ creaturæ Creatore præsentem, et ad omnium preces sufficiente, imo eas præveniente. Ac ne ipse quidem, ipse vellet adorari sol ab his qui ex Dei parte sunt; nec ab ullo alio adorari velle probabile est, sed illum imitatus qui dixit: « Quid me dicis bonum? nemo bonus nisi solus Deus Pater ⁵, » quasi dicet ei qui se voluerit adorare: Quid me dicis Deum? Unus est Deus verus; et quid me adoras? « Dominum enim Deum tuum adorabis » et ipsi soli servies ⁶: » factus et ipse sum; quid eum vis adorare qui adorat? Nam ego quoque adoro et servio Deo et Patri, et ipsius præceptis obediens « vanitati *subjectus sum* propter eum qui subjecit in » spe, et *vinctus ipse corruptibili corpore liberabor* a servitute corruptionis in libertatem gloriæ filiorum Dei ⁷. »

8. Expectandus etiam est aliquis impietatis propheta: forte nec unus, sed plures. Loquentur nobis « tanquam verbum Domini quod non » præcepit Dominus ⁸, » aut tanquam sermonem sapientiæ, sermonem a sapientia alienum, ut nos interficiat sermone oris sui. Sed nos, cum

¹ Coloss. II, 19. — ² Prov. XV, 26. — ³ Math. V, 34 et seqq. — ⁴ *Ibid.* XII, 36. — ⁵ Luc. XVIII, 19. — ⁶ Deut. VI, 13. — ⁷ Rom. VIII, 20, 21. — ⁸ Deut. XVIII, 22.

7. Que si toute parole criminelle est « en abomination aux yeux » du Seigneur votre Dieu, » que penser du crime de celui qui le renie; du crime de celui qui proclame un autre Dieu; du crime de celui qui jure par la chose du monde la plus vaine, la fortune d'un homme? Quand on nous proposera le serment, souvenons-nous de ces paroles : « Et moi je vous défends de jurer absolument. » Si, en effet, celui qui jure par le ciel profane le trône de Dieu; si celui qui jure par la terre commet une impiété en attribuant la divinité à ce qu'on appelle le marche-pied de Dieu; si celui qui jure par Jérusalem pèche, parce que Jérusalem est la cité du grand Roi; si celui qui jure par sa propre tête se rend également coupable, n'est-ce pas un plus grand crime encore de jurer par la fortune d'un autre? C'est alors qu'il faut se rappeler cet avertissement : « Vous rendrez compte au jour du jugement » de toute parole inutile. » Or, peut-il être une parole plus inutile et plus vaine que ce serment qui de plus renferme une apostasie? Car on ne doit jamais, en aucune manière, adorer les créatures en présence du Créateur, qui est assez puissant pour exaucer, que dis-je, pour prévenir toutes nos prières. Le soleil, le soleil lui-même repousse les adorations des serviteurs de Dieu, et sans doute aussi de tous les autres mortels, mais imitant celui qui disait : « Pourquoi m'appelez-vous bon? nul n'est bon que Dieu le Père, » il semble dire à son tour à celui qui voudrait l'adorer : Pourquoi m'appeler Dieu? il n'est qu'un seul vrai Dieu. Pourquoi m'adorer? « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu et vous ne servirez que lui seul. » Je ne suis moi-même qu'une créature : pourquoi voulez-vous adorer celui qui adore? car moi aussi j'adore et je sers Dieu le Père, et obéissant à ses lois, « je suis assujéti à la vanité à cause de celui qui a voulu m'y assujéti, dans l'espérance que je serai délivré de la prison de ce corps » corruptible et affranchi de la corruption, pour participer à la glorieuse liberté des enfans de Dieu. »

8. Il faut s'attendre au sophisme de quelque prophète d'impieété, de plusieurs peut-être. Ils nous citeront « comme un commandement » du Seigneur ce que le Seigneur n'a pas commandé, » comme des discours de la sagesse, des discours que la sagesse réprouve, afin de nous donner la mort par les paroles qui sortent de leur bouche. Mais nous, quand le pécheur se présentera devant nous, crions-lui : « Je suis comme un sourd dont l'oreille est fermée, comme un muet dont

constiterit peccator adversum nos, dicamus : « Ego autem tanquam sur-
 » dus non audiebam et sicut mutus non aperiens os suum ; et factus sum
 » sicut homo non audiens ¹. » Pulchrum est enim ad impios sermones
 obsurdescere, cum eos qui perverse loquuntur corrigere desperamus.

9. Proderit etiam nobis tunc temporis, cum ad ea quæ Deo con-
 traria sunt provocabimur, cogitare quid nos docere velit Deus cum
 ait : « Ego sum Dominus Deus tuus zelotes ². » Equidem arbitror, quem-
 admodum sponsus qui sponsam velit ad caste vivendum adducere
 ut se totam sponso adjungat omnique studio caveat ad ullum se alie-
 num effundere ; is, licet sapiens sit, zelum tamen præ se feret, ut ea
 ficta specie veluti medicamento quodam infirmum sponsæ animum
 confirmet : sic Legislatorem, maxime si « primogenitus *appareat* omnis
 creaturæ ³, » ad animam sponsam suam Deum se zelotem esse dicere,
 ut qui id audierint eos ab omni cum dæmoniis cumque iis qui dicuntur
 esse dii, fornicatione deterreat. Atque ut Deus ita zelotes ait de iis qui
 quolibet modo post deos alienos abierint : « Ipsi me ad zelum provo-
 » caverunt in eo qui non erat deus, et ego provocabo eos in eo qui non
 » est populus : et in gente stulta irritabo illos, quoniam ignis succen-
 » sus est ex furore meo, ardebit usque ad infernum infimum ⁴. »

10. Quod si non sua ipsius causa sponsus, utpote sapiens et nulli
 perturbationi obnoxius, ab omni labe sibi desponsatam averterit : at
 certe ipsius gratia cujus sordes abominationemque videat nihil non
 faciet quod ipsam sanare possit et convertere, adhibebitque ut liberæ
 ac sui arbitrii naturæ rationes quæ a stupro deterreant. Quam igitur
 labem putaveris deteriorem inuri posse animæ quæ alium quomodo-
 cumque renuntiaverit deum, nec eum confessa fuerit qui vere unus et
 solus est Dominus? Equidem ut qui « adhæret meretrici, unum cor-
 » pus ⁵ » efficitur, sic arbitror eum qui aliquem confitetur, eo maxime
 tempore quo de fide inquiritur adhibenturque tormenta, commisceri
 et uniri ei quem confitetur ; qui vero negat, ipsa negatione sua quasi
 acuto quodam gladio, ab illo quem negat dividi ac separari. Qua prop-
 ter vide num, quod consequenter accadat ac necessario ut eum confi-

¹ Ps. xxxvii, 14. — ² Exod. xx, 5. — ³ Col. i, 15. — ⁴ Deut. xxxii, 21. — ⁵ 2 Cor.
 vi, 16.

» la langue est captive, comme un homme enfin qui n'entend rien. » Il est beau d'être sourd aux discours impies, quand nous désespérons de corriger la perversité de ceux qui les tiennent.

9. Il nous sera encore utile, quand nous serons sollicités à violer la loi de Dieu, de penser au sens mystérieux que renferme cette parole : « Je suis le Seigneur ton Dieu, mais un Dieu jaloux. » Ainsi un amant, quelque modéré qu'il soit, pour inspirer à sa fiancée l'amour de la chasteté, posséder seul toute sa tendresse, et l'empêcher de se jeter dans les bras d'un autre, feint une jalousie qu'il ne ressent pas, afin de fortifier par cette feinte, comme par un puissant remède, le cœur trop faible de son amante. Il me semble qu'à cet exemple, le législateur suprême, surtout en présence du « premier-né de toutes les créatures, » dit à l'ame, son épouse, qu'il est un Dieu jaloux, afin d'éloigner ceux qui l'écoutent de tout commerce avec les démons et avec ceux qu'on appelle des dieux. Comme Dieu jaloux, il parle en ces termes de tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, suivent des dieux étrangers : « Ils ont provoqué ma jalousie par leur amour pour ce qui n'était pas dieu : et moi, je les rendrai jaloux à mon tour d'un peuple qui n'est pas mon peuple ; un peuple insensé excitera leur envie ; car la colère vient d'allumer en moi un feu qui brûlera jusqu'au fond des enfers. »

10. Si ce n'est pas pour lui-même que le divin époux, qui est sage et inaccessible au trouble des passions, cherche à préserver sa fiancée de tout ce qui pourrait la flétrir, il mettra du moins tout en œuvre, dans l'intérêt de celle dont il voit les souillures et les impuretés, pour la guérir et la ramener à lui : il emploiera tous les moyens capables de toucher une créature libre et maîtresse de sa volonté pour la sauver du déshonneur. Et quelle tache plus flétrissante pour l'ame que de proclamer, de quelque manière que ce soit, un autre dieu, et de ne pas confesser le seul et unique Seigneur. S'il est vrai de dire que « celui qui s'attache à une courtisane ne fait plus qu'un » même corps avec elle ; » je pense aussi que celui qui confesse un autre Dieu, surtout quand il est interrogé sur sa foi et mis à la question, s'unit, se confond avec ce Dieu qu'il confesse. Quant à celui qui désavoue le Seigneur, son désaveu est comme un glaive qui le divise, qui le sépare du Seigneur qu'il désavoue. Mais, puisqu'il doit arriver nécessairement que le Christ confesse celui qui l'aura confessé, et renie celui qui l'aura renié, selon cette parole : « Celui qui m'aura con-

teatur Christus qui se confessus sit, eum vero qui negaverit neget, dictumsit illud : « Qui me confessus fuerit coram hominibus confitebor, » et ego eum coram Patre meo qui in cœlis est¹, » dicere etiam possit ipsum Verbum et ipsa veritas tum confitenti cum neganti : « In qua » mensura mensi fueritis remetietur vobis² : » tu igitur qui mensura tuæ de me confessionis mensus es, « mensuram *accipies meæ de te confessionis* bonam et confertam et coagitatam et supereffluentem in sinum tuum : » tu vero qui negationis mensura mensus es et negasti me, recipies negationis mensuræ respondentem mensuram meæ de te negationis.

11. Qua autem ratione impleatur confessionis mensura aut non impleatur, sed contra deficiat, sic inspiciemus. Si per totum inquisitionis et tentationis tempus locum diabolo non demus in cordibus nostris qui nos inquinare vult cogitationibus malis aut negationis aut dubitationis, aut cujusvis quod probabile videatur, et ad ea quæ martyrio et perfectioni sunt inimica sollicitet; si nos ipsos præterea nullo verbo maculemus quod a confessione alienum sit; si cuncta feramus et adversariorum contumelias et ludibria et risus et infamiam et misericordiam qua nostri misereri videntur, quos nempe errantes et stultos arbitrantur et deceptos vocant : ad hæc, si neque nos divellat atque distrahat liberorum uxorisve amor, aut alicujus eorum quæ charissima in vita putantur esse, ut aut possessionibus aut huic ipsi vitæ hæreamus; sed ab his omnibus aversi, toti Dei simus ejusque vitæ quæ cum ipso et apud ipsum est, ut communionem habituri cum unigenito ejus Filio et his qui ejus participes sunt : tunc nos confessionis mensuram implevisse dicere poterimus. Si vero vel uno istorum aliquo defecerimus, non implevimus, sed inquinavimus confessionis mensuram. Quapropter indigebimus iis quibus indigent qui superædificaverunt « su- » per fundamentum ligna, aut fœnum aut stipulam³. »

12. Sciendum et illud est nos id quod dicitur testamentum Dei certis

¹ Matth. x, 32. — ² *Ibid.* vii, 2. — ³ 1 Cor. iii, 12.

» fessé devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père céleste ; » considérez si le Verbe, qui est la vérité même, ne pourra pas dire encore, tant à celui qui le confesse qu'à celui qui le renie : « On se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi le premier. » Ainsi, vous, vous n'avez pas rougi de me reconnaître, je vous reconnaitrai à mon tour, et vous recevrez mesure pour mesure, « une mesure pleine, pressée, surabondante, qui débordera dans votre sein. » Vous, au contraire, vous m'avez désavoué, vous recevrez aussi mesure pour mesure, et à mon tour je vous désavouerai.

11. Mais, en confessant Jésus-Christ, comment peut-on remplir ou ne pas remplir la mesure, et quand cette mesure est-elle insuffisante ? C'est ce que nous allons voir. Si durant tout le temps des enquêtes et des épreuves, nous fermons l'entrée de notre cœur au démon, qui cherche à nous souiller par de criminelles pensées d'apostasie, d'hésitation, ou de toute autre transaction honteuse, et qui nous sollicite à tout ce qui peut mettre obstacle à l'accomplissement du martyre ; si nous n'avons nous-mêmes à nous reprocher aucune parole opposée à notre profession de foi ; si nous savons tout supporter de la part de nos ennemis, et les outrages, et les insultes, et les dérisions, et l'infamie, et la fausse compassion, qu'ils semblent nous témoigner quand ils nous regardent comme des insensés qui s'égarent, et qu'ils nous appellent des victimes de la séduction ; si l'amour de nos enfans, de notre épouse, de tout ce que nous avons de plus cher au monde, n'est capable, ni de nous retenir, ni de nous entraîner ; si nous renonçons à nos biens et à la vie même, et que, détournant les yeux de tout ce que nous aimons sur la terre, nous soyons tout à Dieu, uniquement occupés de cette vie céleste, que nous devons trouver en lui et avec lui, dans une union intime avec son Fils unique et tous ceux qui participent à son héritage ; alors nous pourrons dire que nous avons comblé la mesure d'une véritable profession de foi. Mais si, au contraire, nous manquons à un seul de ces devoirs, notre mesure n'est pas remplie, et nous déshonorons notre foi. Aussi, nous trouverons-nous dans le même dénuement que ceux qui ont élevé sur « un fondement solide des édifices de bois, de joncs ou de paille. »

12. Il faut que nous sachions que Dieu ne nous a institués ses légataires par son testament qu'à certaines conditions que nous avons acceptées, quand nous avons promis de vivre conformément aux lois

conventionibus suscepisse, quas tum fecimus cum nos juxta christianam religionem victuros recepimus. His autem nostris cum Deo conventionibus evangelica omnis disciplina continebatur. Sic porro dicit Evangelium : « Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et » tollat crucem suam, et sequatur me. Qui enim voluerit animam suam » salvam facere, perdet eam. Qui autem perdiderit animam suam » propter me, salvam faciet eam. Quid enim prodest homini si mundum » universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? aut » quam dabit homo commutationem pro anima sua? Filius enim hominis » venturus est in gloria Patris sui cum angelis suis, et tunc » reddet unicuique secundum opera ejus¹. » Quod autem seipsum abnegare necesse sit, et crucem suam tollere, et Jesum sequi, non solus cujus apposuimus verba Matthæus, scripsit, sed et Lucas et Marcus. Audi enim Lucam dicentem : « Si quis vult post me venire, abneget » semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. Qui enim voluerit » animam suam salvam facere, perdet illam. Qui autem perdiderit » animam suam propter me, salvam faciet illam. Quid enim proficit » homini si universum mundum lucretur, se autem perdat et detrimentum » sui faciat²? » Marcum autem : « Et convocata turba cum » discipulis suis, dixit eis : Si quis vult me sequi, deneget semetipsum, » et tollat crucem suam, et sequatur me. Qui enim voluerit animam » suam salvam facere, perdet eam : qui autem perdiderit propter » Evangelium, salvam faciet eam. Quid enim proderit homini si lucretur mundum totum, et detrimentum animæ suæ faciat? Quid » enim dabit homo commutationis pro anima sua³? » Dudum igitur nosmetipsos abnegare debuimus et dicere : « Vivo jam non ego⁴; » nunc vero appareat an sustulerimus crucem nostram et Jesum secuti simus : quod factum est, si vivit in nobis Christus. Si nostram volumus animam salvam facere, ut ipsam animam meliorem recipiamus, martyrio perdamus eam. Si enim eam perdiderimus propter Christum, eamque illi profuderimus propter ipsum moriendo, veram salutem ei comparabimus. Sin minus, audiemus nihil illi prodesse qui universum mundum sensibilem sua ipsius jactura lucratus fuerit; quique propriam semel animam perdiderit, ejusve detrimentum fecerit,

¹ Matth. XVI, 24. — ² Luc. IX, 23. — ³ Marc. VIII, 34. — ⁴ Galat. II, 20.

de la religion chrétienne. Or, ces conventions établies entre Dieu et nous renferment toute la loi évangélique ; et voici ce que dit l'Évangile : « Celui qui veut me suivre doit se renoncer lui-même, porter sa » croix, et marcher sur mes traces ; celui qui voudra sauver sa vie, la » perdra ; et celui qui aura perdu sa vie pour moi, la sauvera. Que » servirait à l'homme, en effet, de gagner tout l'univers en perdant » son ame ? et que pourra-t-il donner en échange de son ame ? Car » le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père avec ses » anges, et alors il récompensera chacun selon ses œuvres. » Quant à la nécessité de renoncer à soi-même, de porter la croix et de suivre les traces de Jésus, ce n'est pas saint Matthieu seul qui nous l'enseigne dans le passage que nous venons de citer, mais encore saint Luc et saint Marc. Écoutez ce que dit saint Luc : « Celui qui veut me » suivre doit se renoncer lui-même, porter sa croix, et marcher sur » mes traces. Celui qui aura voulu sauver sa vie, la perdra ; et celui » qui aura perdu sa vie pour moi, la sauvera. Que sert à l'homme, en » effet, de gagner l'univers entier, et de se perdre lui-même ? » Voici maintenant les paroles de saint Marc : « La multitude s'étant rassem- » blée, ainsi que ses disciples, il leur dit : Celui qui veut me suivre » doit se renoncer lui-même, porter sa croix, et marcher sur mes tra- » ces. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra ; et celui qui l'aura » perdue pour l'Évangile, la sauvera. Que servirait à l'homme de ga- » gner le monde entier et de perdre son ame ? car, que pourrait-il » donner en échange de son ame ? » Ainsi nous avons dû depuis long-temps renoncer à nous-mêmes, et dire : « Non, je ne vis plus. » Voici le moment de montrer si nous avons porté notre croix et suivi Jésus-Christ. Il en est ainsi si Jésus-Christ vit en nous. Voulons-nous sauver notre vie pour en retrouver une meilleure, sachons la perdre par le martyre. Oui, en la perdant pour Jésus-Christ, en lui faisant ce sacrifice, en mourant pour lui, nous sommes certains de la sauver. Autrement, nous apprendrons qu'il ne sert de rien de gagner tout le monde visible au détriment de son ame ; et que celui qui l'aura une fois perdue, ne pourra, quand même il aurait conquis le monde entier, la racheter à ce prix. Car cette ame, faite à l'image de Dieu, est plus précieuse que l'ensemble de toutes les autres créatures ; et celui-là seul a pu payer la rançon de notre ame qui nous a rachetés par son « précieux sang. »

eum nec mundum universum, si lucratus illum sit, posse pro amissa anima commutationem dare. Est enim illa rebus omnibus pretiosior quæ ad Dei imaginem condita est. Unus ille potuit pro amissa prius anima nostra commutationem dare, qui « pretioso nos sanguine¹ » suo redemit.

13. Itaque si studiosi in Christo, et jam cognitionem illam quæ « per speculum est et in ænigmate², » excedere cupidi, properetis ad eum qui vocavit vos, cognoscetis quantum non cognostis unquam, « facie nempe ad faciem, » ut Patris cœlestis amici. Amici enim videndo et non per ænigmata discunt aut nuda vocam, vel dictionum, vel signorum, vel figurarum sapientia; sed intelligibilium rerum naturam aut veritatis pulchritudinem attingunt. Si creditur Paulus « ad » tertium cœlum *raptus esse, et audisse* arcana verba quæ non licet » homini loqui³, » consequenter intelligetis iis quæ tunc Paulo revelata sunt, arcanis verbis post quæ e tertio cœlo descendit, plura vos et majora statim esse cognituros, nec descensuros post illam cognitionem, si Jesum sublata cruce sequamini, quem « habemus pontificem magnum qui penetravit cœlos⁴. » Et vos itaque si ab ejus comitatu non recesseritis, penetrabitis cœlos, non terrestria tantum mysteria, sed cœlos etiam et cœlestia quæque superantes. Sunt enim in Deo velut in thesauro recondita multo his majora spectacula, quæ nulla inhærens corpori natura capere potest, nisi prius a corpore secreta sit. Nec enim dubito his quæ sol videt, quæ luna, quæ siderum chorus, imo quæ chorus sanctorum angelorum quos fecit Deus « spiritum et flammam ignis⁵, » multo majora recondere apud se et reservare Deum, quæ tunc exhibeat cum « omnis creatura liberata » fuerit a servitute corruptionis in libertatem gloriæ filiorum Dei⁶. »

14. Tu vero, sacer Ambrosi, si evangelicas voces accuratius in-

¹ 1 Pet. 1, 9. — ² 1 Cor. XIII, 12. — ³ 2 Cor. XII, 2, 4. — ⁴ Heb. IV, 14. — ⁵ Psal. CIV, 4. — ⁶ Rom. VIII, 21.

13. Si donc vous êtes animés d'un ardent désir de connaître Jésus-Christ, si, dans votre impatience à vous élever au-dessus de cette condition, où vous ne l'apercevez que comme « dans un miroir et sous des » images obscures, » vous vous hâtez de suivre celui qui vous a appelés, vous le connaîtrez alors mieux que vous ne l'avez jamais connu, c'est-à-dire que vous le verrez « face à face, » comme des amis du Père céleste. Car c'est par la vue qu'il se fait connaître à ses amis, et ce n'est pas seulement par des symboles énigmatiques, ni par l'intelligence des mots, des paroles, des signes ou des figures qu'ils pénètrent la nature des choses intelligibles, ou qu'ils découvrent la splendeur de la vérité. S'il est vrai que Paul ait été ravi « jusqu'au troisième ciel, » et qu'il ait entendu des paroles mystérieuses qu'il n'est pas permis » à l'homme de répéter, » vous devez comprendre que vous connaîtrez alors de plus nombreux, de plus grands mystères que ceux qui furent révélés à l'Apôtre ; et qu'une fois cette connaissance acquise, vous ne redescendrez plus comme lui du ciel sur la terre, si vous portez votre croix pour suivre Jésus-Christ, « notre grand pontife, qui a » pénétré dans les cieux. » Et vous aussi, si vous ne vous éloignez point de lui, vous pénétrerez dans les cieux ; vous vous élèverez au-dessus, non seulement des mystères terrestres, mais encore des cieux et de toutes les vertus célestes ; car Dieu renferme en lui, comme dans un riche trésor, de plus magnifiques spectacles que n'en peut contempler aucune créature tant qu'elle reste attachée à un corps. Non, je n'en doute point, tout ce que peuvent découvrir et le soleil, et l'astre des nuits, et l'armée des étoiles, et le chœur même des saints anges, que Dieu a faits « esprit et flamme » ne saurait être comparé à la grandeur, à la magnificence que Dieu recèle en lui, et qu'il nous manifestera « lorsque toutes les créatures seront affranchies de cet asservissement à la corruption, pour participer à la liberté et à la gloire des » enfans de Dieu. »

14. Examinez avec soin les paroles de l'Évangile, et il vous sera facile de comprendre, pieux Ambroise, que parmi ceux qui ont vécu, il n'en est point, ou il n'en est qu'un petit nombre, qui doivent attei-

spexeris, facile videbis aut neminem eorum qui fuerunt, aut paucos admodum eximium et magnum aliquem beatitudinis cumulum consecuturos, qualem tu assequeris si certamen indubitanter pertransieris. Verba autem ipsa sic habent. Petrus aliquando dixit Servatori : « Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te : quid ergo erit nobis? » Jesus autem dixit eis, » apostolis scilicet : « Amen dico vobis, quod » vos qui secuti estis me, in regeneratione cum sederit Deus in sede » gloriæ suæ, sedebitis et ipsi super thronos duodecim iudicantes » duodecim tribus Israel. Et omnis qui reliquerit fratres aut sorores, » aut parentes aut liberos, aut agros aut domos propter nomen meum, » multo plurima accipiet et vitam æternam possidebit ¹. » Horum ego verborum causa, optarim tot bonis affluere quot tu, aut etiam pluribus, et sic martyr esse Deo in Christo, quo multoties plura accipiam, aut, ut Marcus ait, « centuplicia ². » Longe plurima sunt, paucis illis quæ relinquemus si ad martyrium erimus vocati, centies multi pccatis. Quapropter si martyr fuero, velim et liberos relinquere et agros et domos, ut, apud Deum et Patrem Domini nostri Jesu Christi « a » quo omnis paternitas in cœlo et in terris nominatur ³, » multo plurimorum et sanctorum liberorum pater dicar, aut, ut definite dicam, centuplorum.

15. Si quis autem quasi æmulatus charismata meliora, et beatos putans divites martyres et patres martyres qui centies tot liberos generaturi et centies tot agros ac domos accepturi sunt, quærat æquumne sit illos ampliorem in spiritualibus possessionem habere quam ii martyres qui hac in vita pauperes sunt : sic ei respondendum est : Quem admodum qui tormenta sunt ærumnasque perpessi, illustriorem exhibuerunt in martyrio virtutem iis qui eo modo probati non sunt : sic qui præter corporis amorem et vitæ, illa etiam tanta vincula inciderrunt et diruperunt magna in Deum usi charitate, susceperuntque vere vivum Dei sermonem et efficacem et penetrabiliorem omni gladio ancipiti ⁴, potuerunt ii, tot ruptis vinculis, paratisque sibi pennis, sicut aquila reverti ad domum principis sui. Ut igitur æquum est eos qui

¹ Matth. xix, 27, 28, 29. — ² Marc. x, 30. — ³ Eph. iii, 15. — ⁴ Heb. iv, 12.

dre un aussi haut degré de bonheur et de gloire que celui qui vous est réservé, si vous soutenez cette épreuve sans faiblesse. Voici les paroles dont je parle : « Pierre dit un jour au Sauveur : Vous le voyez, » nous avons tout quitté pour vous suivre ; mais quelle sera notre récompense ? Jésus leur répondit (il s'adresse à tous les apôtres) : En vérité, je vous le dis ; au jour de la régénération, lorsque Dieu sera assis sur le trône de sa gloire, vous qui m'avez suivi, vous serez assis vous-mêmes sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël ; et celui qui aura quitté pour mon nom ses frères, ou ses sœurs, ou ses parens, ou ses enfans, ou ses terres, ou ses maisons, recevra en échange de plus grands biens, et possédera la vie éternelle. » Pleins de confiance dans cette parole, je voudrais, comme vous, nager au sein de l'opulence, être plus riche encore, puis devenir martyr pour Dieu en Jésus-Christ, afin de recevoir une plus grande récompense, ou, selon l'expression de saint Marc, « le centuple » de tout ce que j'aurais perdu. Oui, nous recevrons bien davantage, puisque le peu que nous laisserons, si nous sommes appelés au martyre, doit être cent fois multiplié. C'est pourquoi, si Dieu me destine à ce noble sacrifice, je voudrais pouvoir abandonner des enfans, des maisons, des terres, afin que Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, « de qui » découle toute paternité au ciel et sur la terre, » me reçoive dans son sein, et que je sois appelé le Père d'enfans plus nombreux et plus saints, ou, pour parler exactement, d'un nombre cent fois plus grand.

15. Si cette surabondance de biens excite la jalousie, si l'on envie le bonheur des riches, des pères, qui par le martyre doivent engendrer cent fois autant d'enfans, recevoir cent fois autant de terres et de maisons qu'ils en auront perdu, et qu'on me demande : Est-il donc juste que ceux-ci aient une plus grande part dans les biens spirituels que les martyrs qui sont pauvres dans cette vie ? je répondrai : Ceux qui ont souffert les tortures et les supplices n'ont-ils pas montré dans le martyre une plus haute vertu que ceux qui n'ont pas eu de semblables épreuves à subir ? Ceux aussi qui, non seulement ont renoncé au corps et à la vie, mais qui, par la grandeur de leur amour pour Dieu, ont brisé des liens si nombreux et si puissans, qui ont véritablement reçu cette parole de Dieu, vive, efficace, plus pénétrante qu'une épée à deux tranchans, ceux-là, dis-je, ont reçu le pouvoir, après la rupture de tant de liens, de revoler comme l'aigle, sur les ailes qu'ils se sont préparées eux-mêmes, vers le palais de leur maître.

tormentis et laboribus probati non sunt, primas iis cedere qui in equuleis et variis tormentorum generibus et igne patientiam exhibuerunt : sic et nos pauperes, etsi martyres erimus, ratio suadet primas vobis relinquere qui propter Dei in Christo charitatem, fallacem et quæsitam a plerisque gloriam et possessiones tantas et naturalem in liberos amorem conculcatis.

16. Simul autem Scripturæ gravitatem observa quæ multo plures ac centuplos promittit fratres, liberos, parentes, agros quoque et domos; in his tamen uxor non numeratur. Nec enim dictum est : Quicumque reliquerit fratres aut sorores, aut parentes aut liberos, aut agros aut domos, aut uxorem propter nomen meum, multoties plura accipiet : « In resurrectione enim mortuorum neque nubent neque nubentur, » sed erunt sicut angeli qui in cœlis sunt ¹. »

17. Quod igitur Josue populo dixit in terræ sanctæ possessionem inducto, id et nobis nunc dicere possit Scriptura. Sic autem ait : « Nunc timete Dominum et servite ei in æquitate et justitia ² : » cumque ad idolorum cultum impellemur, addet ea quæ sequuntur : « Au- » ferte deos alienos quibus servierunt patres vestri trans fluvium et in » Ægypto, ac servite Domino. » Principio enim cum prima vobis essent fidei rudimenta tradenda, jure dici vobis potuit : « Sin autem vo- » bis non placet servire Domino, eligite vobis cui servituri sitis, an » diis quibus servierunt patres vestri trans fluvium, an diis Amor- » rhæorum in quorum terra habitatis ³; » isque qui vos erudiebat dixisset : « Ego autem et domus mea serviemus Domino quia sanctus » est ⁴. » Nunc autem id vobis dicendi locus non est : tunc enim dixistis : « Absit a nobis ut relinquamus Dominum et serviamus diis alie- » nis ! Dominus Deus noster ipse est Deus ⁵. » Sed et in religionis fœdere olim doctoribus vestris spondistis in hæc verba : « Servie- » mus igitur Domino, quia ipse est Deus noster. » Si ergo qui pacta cum hominibus conventa transgreditur, instabilis quidam et a sa-

¹ Matth. xxii, 30. Marc. xvi, 25 — ² Jcs. xxiiv, 14. — ³ *Ibid.* 15. — ⁴ *Ibid.* 16. — ⁵ *Ibid.* 16, 17.

Or, comme il est juste que ceux qui n'ont pas été éprouvés par les tortures et les souffrances cèdent les premières places à ceux qui ont fait éclater leur courage sur les chevalets, sur les bûchers, dans les différens genres de supplices, nous devons aussi, nous qui sommes pauvres, quand même nous serions martyrs, vous laisser les premiers rangs, à vous, qui, pour l'amour de Dieu en Jésus-Christ, foulez aux pieds cette gloire trompeuse, et cependant si recherchée de la plupart des hommes, et d'immenses richesses, et cette tendresse si naturelle d'un père pour ses enfans.

16. Mais remarquons en même temps la gravité de l'Écriture, qui promet beaucoup plus, cent fois plus même, de frères, d'enfans, de parens, de terres et de maisons, mais qui ne fait nulle mention de l'épouse; car il n'est pas dit: Quiconque aura abandonné ses frères, ou ses sœurs, ou ses parens, ou ses enfans, ou ses terres, ou ses maisons, ou son épouse pour mon nom, en recevra un plus grand nombre; parce que, « au jour de la résurrection, les hommes n'auront plus de » femmes, ni les femmes de maris, mais tous seront comme les anges » dans le ciel. »

17. Ce que Josué disait au peuple que Dieu avait mis en possession de la terre sainte, l'Écriture pourrait aussi nous le dire aujourd'hui: « Maintenant craignez le Seigneur, et servez-le dans l'équité et dans » la justice. » Et lorsqu'on voudra nous entraîner au culte des idoles, elle ajoutera: « Otez du milieu de vous ces dieux étrangers qu'ont » servi vos pères de l'autre côté du Jourdain et dans l'Égypte, et servez le Seigneur. » Autrefois, avant de vous transmettre les premiers élémens de la foi, elle a pu vous adresser ces paroles: « Si vous ne » voulez pas servir le Seigneur, choisissez qui vous voulez servir, ou » les dieux qu'ont servis vos pères au-delà du Jourdain, ou les dieux » des Amorrhéens dont vous habitez le pays. » Celui qui vous instruisait alors aurait ajouté: « Quant à moi et à ma famille, nous servirons » le Seigneur parce qu'il est saint. » Mais aujourd'hui ce n'est plus le moment de vous tenir un pareil langage, car vous avez répondu alors: « Loin de nous la pensée d'abandonner le Seigneur et de servir des » dieux étrangers! Le Seigneur est notre Dieu. » Or, dans cette alliance que vous avez faite avec lui en présence de vos maîtres dans la foi, vous vous êtes engagés par ces mots: « Nous servirons donc le » Seigneur, parce qu'il est notre Dieu. » Mais si celui qui viole un engagement sacré envers les hommes perd tout droit à leur confiance et s'expose à leurs mépris, que penser de l'apostasie qui rompt le traité

lute alienus est, quid de iis dicendum qui per abnegationem irrita faciunt pacta cum Deo inīta, et ad Satanam recurrunt cui, cum baptizarentur, renuntiarunt? Dicenda enim illis sunt quæ dicebat Heli filiis suis: « Si peccando peccaverit vir in virum, etiam orabunt pro eo: si autem in Dominum peccaverit, quis orabit pro eo¹? »

18. Ingens convocatur corona ad spectandum certamen vestrum, cum ad martyrium vocamini, ut si millia hominum multa ad spectandos athletas illustres confluere diceremus. Nec minus quam Paulus dicere poteritis cum certabitis: « Spectaculum facti sumus mundo et » angelis et hominibus². » Mundus igitur universus et omnes angeli dextri sinistrique, et omnes homines, et qui a Dei partibus et qui a reliquis stant, vestrum audient pro christiana religione certamen; et vel in cœlis angeli super vobis gaudebunt, et « flumina plaudent » manu³ *in idipsum*, et montes exultabunt, et omnia ligna campi ramis » suis applaudent⁴; » vel, quod absit, infernæ, quæ malis delectantur, potestates lætabuntur. Nec abs re erit quo magis negationis impietatem horreamus, ex iis quæ scripsit Isaias videre quænam apud inferos dicenda sint victis et a cœlesti martyrio lapsis. Puto enim hæc ei qui negaverit dictum iri: « Infernus subter exacerbatus est occurrens tibi: consurrexerunt tibi omnes gigantes qui principabantur » terræ, qui excitabant de solis eorum omnes reges gentium. Universi » respondebunt, et dicent tibi⁵. » Quid autem dicent victis victæ potestates, et a diabolo capti his qui in negatione capti erunt? « Et tu » captus es, sicut et nos⁶. » Etsi vero quis magnæ et gloriosæ in Deo spei fuerit, tamen si postea seu timiditate seu objectis laboribus victus erit, hæc a Deo audiet: « Descendit ad inferos gloria tua, subter te » sternetur putredo, et operimentum tuum erit vermis⁷. » Si quis etiam fulgens in ecclesiis sæpe ut Lucifer apparuit, lucentibus operibus ejus bonis coram hominibus, deinde magno certamini commissus a tanta corona tantoque solio exciderit, audiet: « Quomodo cecidit de cœlo » Lucifer qui mane oriebatur? contritus est in terram⁸. » Hæc etiam ad eum dicentur cum diabolo per negationem similis factus erit: « Projicietur in montibus, sicut mortuus abominatus, cum multis

¹ 1 Reg. II, 25. — ² 1 Cor. IV, 9. — ³ Psal. xcvi, 9. — ⁴ Isai. LV, 12. — ⁵ *Ibid.* XIV, 9. — ⁶ *Ibid.* 10. — ⁷ Isai. XIV, 11. — ⁸ *Ibid.* 12.

conclu avec Dieu, et ramène le parjure sous les lois de Satan, auquel il avait renoncé par son baptême? Il faut lui dire ce que disait Héli à ses fils : « Quand un homme offense un autre homme, on peut prier » pour lui ; mais s'il offense Dieu, qui priera pour lui? »

16. Lorsque Dieu vous destine au martyre, une multitude immense est appelée à être témoin de votre combat : ce sont comme des milliers de spectateurs qui accourent de toutes parts pour admirer d'illustres athlètes. Vous pouvez donc dire aussi bien que Paul, au milieu de la lutte : « Nous sommes donnés en spectacle au monde, aux anges » et aux hommes. » Oui, le monde entier, tous les anges p'acés soit à la droite, soit à la gauche de Dieu, tous les hommes, aussi bien ses serviteurs que ses ennemis, entendront proclamer votre combat pour la foi chrétienne, et les esprits célestes partageront la joie de votre victoire ; « les fleuves battront des mains ; les montagnes tressailliront d'allégresse ; tous les arbres des campagnes vous applaudiront » en agitant leurs branches ; » ou bien, ce qu'à Dieu ne plaise, les puissances infernales, qui se plaisent au mal, triompheront de votre chute. Afin de nous inspirer plus d'horreur pour le crime de l'apostasie, écoutons le langage qu'Isaïe prête aux enfers à l'arrivée des vaincus, de ceux qui seront déchus du céleste martyre. Voici, selon moi, ce qu'on doit dire à l'apostat : « Tout l'enfer s'est ému dans ses » abîmes profonds pour venir au-devant de toi. Ils se sont levés en ta » présence, ces géans qui gouvernaient la terre et qui renversaient » de leurs trônes les rois des nations. Tous prendront la parole et te » diront : » Mais que pourront dire aux vaincus ces puissances vaincues, et ces captifs du démon aux esclaves de l'apostasie? « Te voilà » donc aussi captif comme nous? » Celui-là même qui aura donné d'abord de grandes et glorieuses espérances en Dieu, si plus tard il se laisse vaincre par la peur ou par la vue des tortures, entendra ces paroles sortir de la bouche de Dieu : « Ta gloire est descendue dans les » enfers, la corruption sera ta couche, et les vers te couvriront. » Il s'est peut-être aussi quelquefois rencontré dans les églises un de ces hommes brillans de gloire comme autrefois Lucifer, dont les bonnes œuvres jetaient un grand éclat, mais qui ensuite, engagé dans cette grande lutte, a perdu par sa lâcheté cette belle couronne et ce trône resp'endissant : eh bien, voici quelle sera sa sentence : « Comment » est-il tombé du ciel, cet astre brillant, la splendeur du matin? Le

» mortuis : quemadmodum vestimentum sanguine conspersum non
 » erit mundum, ita neque tu eris mundus¹. » Quomodo enim mundus
 esse, abominando negationis scelere, ceu cæde et sanguine pollutus,
 et tanto magis inquinatus? Caveamus ne vel dubitatio unquam nobis
 oboriatur an negandum sit, an confitendum; ne et ad nos dicatur hic
 Eliæ sermo : « Usquequo claudicatis in duas partes? si Dominus est
 » Deus, sequimini eum². »

19. Verisimile est autem nos et subsannandos a quibusdam et opprobrio habendos a vicinis nostris qui sunt in circuitu nostro, quique super nos ut super dementes caput movebunt : quæ cum acciderint, dicamus Deo : « Posuisti nos opprobrium vicinis nostris, subsannationem et derisum his qui sunt in circuitu nostro. Posuisti nos in » similitudinem gentibus, commotionem capitis in populis. Tota die » verecundia mea contra me est, et confusio faciei meæ cooperuit » me, a voce exprobrantis et obloquentis, a facie inimici et persequentis³. » Sed ad hæc utendum est liberis illis prophetæ verbis : « Hæc omnia venerunt super nos nec oblitus sumus te, et inique non » egimus in testamento tuo, et non recessit retro cor nostrum⁴. »

20. Meminerimus nos in hac vita constitutos et cogitantes vias quæ extra vitam sunt, dicere Deo : « Declinasti semitas nostras a via tua⁵. » Meminisse oportet locum afflictionis animæ esse locum istum in quo humiliati sumus, ut in precibus nostris dicamus : « Humiliasti nos in » loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis⁶. » Confidenter autem et illud dicamus : « Si oblitus sumus nomen Dei nostri, et si expandimus manus nostras ad Deum alienum, nonne Deus requiret » ista?? »

21. Non apertum modo martyrium, sed et occultum perfecte suscipere contendamus, ut et ipsi apostolico more dicamus : « Nam

¹ Isai. xiv, 19. — ² 1 Reg. xviii, 21. — ³ Psal. xliii, 14, 15, 16. — ⁴ *Ibid.* 18. — ⁵ *Ibid.* — ⁶ *Ibid.* 19. — ⁷ *Ibid.* 20.

» voici brisé sur la terre. » Et quand, par son apostasie, il sera devenu semblable au démon : « Il sera jeté sur les montagnes, confondu avec la foule des morts, comme un cadavre hideux. Son vêtement souillé de sang est considéré comme impur : tu seras toi-même considéré comme impur. » Et comment pourrait-il être pur, celui qui s'est comme souillé de sang et de fange par le crime abominable de l'apostasie et qui s'est dé-honoré par un si honteux forfait ? Gardons-nous de laisser même pénétrer dans notre cœur ce doute coupable : Faut-il nier, faut-il confesser Jésus-Christ ? dans la crainte qu'on ne puisse nous appliquer cette parole du prophète Élie : « Jusques à quand hésitez-vous d'un côté et de l'autre ? Si le Seigneur est votre Dieu, suivez-le. »

19. Sans doute nous serons un objet de dérision pour les uns, d'opprobre pour les autres : en nous voyant, ceux qui nous entourent, secoueront la tête comme à l'aspect d'un insensé. Dans cette conjoncture, disons à Dieu : Seigneur, « vous nous avez exposés aux mépris de nos voisins, aux railleries de ceux qui nous entourent. Vous avez fait de nous la fable des nations ; les peuples nous insultent en secouant la tête ; chaque jour me rappelle mon ignominie ; la confusion couvre mon visage à la vue de celui qui me charge d'opprobres et m'a capable d'injures, à la vue de mon persécuteur. » Puis ajoutons ces paroles du même prophète, pleines d'une sainte liberté : « Tous ces maux sont venus fondre sur nous, et cependant nous ne vous avons point oublié ; nous n'avons pas répudié votre alliance, et notre cœur ne s'est pas éloigné de vous. »

20. N'oublions pas, tant que nous sommes sur la terre, de dire à Dieu, en songeant à cette autre vie vers laquelle nous marchons : Seigneur, « vous avez détourné nos pas de votre voie. » Rappelons-nous que ce séjour d'humiliation doit être aussi un séjour d'affliction pour l'âme, afin de dire dans nos prières : « Vous nous avez humiliés dans ce lieu d'affliction, et l'ombre de la mort nous a enveloppés. » Ajoutons encore avec confiance : « Si nous oublions le nom de notre Dieu, et si nous tendons les bras à un Dieu étranger, Dieu ne nous en démandera-t-il pas compte ! »

21. Tâchons, par un double martyre, non seulement de rendre hautement témoignage à Dieu, mais encore de nous rendre secrètement témoignage à nous-mêmes, afin de pouvoir dire comme l'Apôtre : « Notre gloire est ce témoignage de notre conscience, que nous avons vécu sur cette terre dans la sainteté et la vérité de Dieu. » Aux pa-

» gloria nostra hæc est testimonium conscientiæ, quod in sanctitate et
 » sinceritate Dei conversati sumus in hoc mundo¹. » Apostolicis autem
 verbis prophetica illa connectamus : « Ipse novit abscondita cordis²; »
 et maxime cum ad mortem ducemur, quando dicemus quæ a solis
 martyribus Deo dicuntur : « Quoniam propter te mortificamur tota die,
 » æstimati sumus sicut oves occisionis³. » Quod si nobis unquam pru-
 dentia carnis injiciat metum minantium mortem judicam, tunc illud e
 Proverbiis dicamus : « Fili, honora Dominum, et valebis : præter eum
 » vero, ne timeas alium⁴. »

. 22. Et illud proposito utile est. Ait in Ecclesiaste Salomon : « Lau-
 » davi ego magis cunctos mortuos quam viventes quicumque vivunt
 » usque nunc⁵. » Quem autem æquius est mortuum laudari quam qui
 mortem sponte ac libere pro re'igione appetiit? Qualis fuit Eleazarus
 qui « gloriosissimam mortem magis quam odibilem vitam complectens
 » voluntarie præibat ad supplicium, *quique* strenuam assumens ra-
 » tiocinationem, dignam ætate sua nonagenaria, et senectutis suæ
 » eminentia, illustri'que canitiæ, atque optima a pueritia educatione,
 » maxime vero sancta et a Deo condita lege, dixit: Non est ætate hæc
 » nostra dignum fingere, ut multi a'olescentes arbitrantes Eleazarum
 » nonaginta annorum transisse ad vitam alienigenarum, et ipsi propter
 » meam simulationem et propter medicum corruptibilis vitæ tempus
 » decipiantur propter me, et execrationem atque maculam senectuti
 » acquiram : nam etsi in præsentī tempore supplicii hominum eri-
 » piar, sed manus Omnipotentis nec vivus nec defunctus e'ugiam.
 » Quamobrem fortiter excedendo senectute quidem dignus appareo;
 » adolescentibus autem exemplum forte relinquam, ut prompto animo
 » ac fortiter pro gravissimis ac sanctissimis legibus honesta morte
 » perfungantur⁶. » Oro autem vos cum ad portas mortis, imò liber-
 tatis constituti eritis, maxime si tormenta objicientur, dicere Domino
 qui *sanctam* habet *scientiam* : « Manifestum est quia cum a morte pos-
 » sem liberari, duros corporis sustineo dolores; secundum animam
 » vero propter timorem ejus libenter hæc patior⁷. » Talis ergo fuit
 Eleazari mors, qui « non solum juvenibus, sed et plerisque suæ gentis

¹ 2 Cor. I, 12. — ² Psal. XLIII, 21. — ³ *Ibid.* 22. — ⁴ Prov. VII, 2. — ⁵ Eccl. IV,
 2: — ⁶ 2 Mach. VI, 19. — ⁷ *Ibid.* 30, 31.

roles de l'Apôtre joignons ces paroles du prophète : « Dieu connaît » les sentimens les plus secrets du cœur ; » et surtout quand nous serons conduits à la mort, répétons ces autres paroles qui ne conviennent qu'aux martyrs de Dieu : « Parce que nous nous essayons tous » les jours pour vous à la mort, nous avons été traités comme des » brebis destinées au sacrifice. » Mais si jamais la prudence de la chair nous inspirait la crainte des juges qui nous menacent des supplices, rappelons-nous ce passage des Proverbes : « Mon fils, honore » le Seigneur, et tu seras fort ; ne crains nul autre que lui. »

22. Il est encore utile de se souvenir de ces paroles de Salomon dans l'Ecclésiaste : « J'ai jugé les morts plus dignes de louange que » tous ceux qui vivent encore aujourd'hui. » Mais, parmi les morts, en est-il un seul qui mérite plus d'éloges que celui qui s'est précipité au-devant du trépas librement et volontairement pour la foi ? tel fut Éléazar, qui, « préférant une mort glorieuse à une vie désonorée, » marchait volontairement au supplice. Il considérait avec calme et » fermeté ce qu'exigeaient de lui l'autorité de sa longue vieillesse, » l'honneur dû à ses cheveux blancs, quatre-vingt-dix années d'une » vie innocente et sans tache depuis son enfance, et surtout la loi » sainte établie de Dieu. A mon âge, disait-il, feindre serait indigne » de moi : je ferais croire à une multitude de jeunes gens qu'Éléazar, » à quatre-vingt-dix ans, a embrassé la vie des Gentils : ils seraient » trompés par cette ruse, et pour un faible reste de cette vie corrup- » tible j'attirerais sur ma vieillesse la honte et l'exécration. Et quand » j'échapperais maintenant aux supplices des hommes, ni durant ma » vie, ni après ma mort, je ne pourrais fuir la main du Tout-puissant : » mais en mourant avec courage je me montrerais digne de ma vieil- » lesse ; je laisserais aux jeunes gens un exemple de fermeté qui leur » apprendra à subir comme un devoir, avec ardeur, avec intrépidité, » une mort glorieuse pour nos justes et saintes lois. » Je vous en conjure, quand vous toucherez aux portes de la mort, ou plutôt de la liberté, surtout si l'on vous prépare des tortures, dites au Seigneur, qui possède « la science infallible. » Vous savez que j'aurais pu éviter le supplice, et que je souffre dans mon corps de cruelles douleurs ; mais mon ame les endure avec joie pour votre crainte. Telle fut la mort d'Éléazar, « qui laissa non seulement aux jeunes gens, mais à » toute la nation, un grand exemple de vertu et de fermeté dans le » souvenir de sa mort. »

» mortem suam in exemplum fortitudinis et memoriale virtutis re-
» liquit. »

23. Septem etiam illi fratres quos, ut libri Macchabæorum referunt¹, in religione perseverantes flagris et taureis cruciavit Antiochus, pulcherrimum fortissimi martyrii exemplum poterunt cuilibet esse, cum reputaverit an inferior velit esse pueris, qui non singuli sua tantum tormenta sustinuerint, sed fratrum etiam cruciatus spectando, acerrimum et intensissimum in religione animum exhibuerint. Quorum unus, ut quidem Scriptura nominavit, primus, ait ad tyrannum : « Quid » vis querere et discere? parati enim sumus mori magis quam patrias » leges transgredi². » Quid autem opus est dicere qualia sustinuerint, sartaginibus et ollis æneis quibus cruciarentur, succensis, cum varia jam singuli tormenta sustinuisent? Quem enim primum nominat, ei principio amputata lingua est, deinde cutis capitis abstracta : quam decalvationem sic ille tulit ut alii divina lege jussam circumcisionem, in hoc etiam se credens divini fœderis verbum implere. His non contentus Antiochus, summas quoque manus et pedes ei præscindi jussit, cæteris ejus fratribus et matre inspicentibus, hoc aspectu puniens fratres et matrem, ac putans se a proposito per hæc quæ creduntur adeo terribilia, illos amoturum. Sic igitur Antiochus his non contentus, illum jam inutilem quantum ad corporis structuram per ea quæ prius passus erat, factum, jussit igni qui in sartaginibus et ollis erat, spirantem admoveri et torreri. Ut nidor exhalabat, cum ab immani tyranno generosissimi religionis athletæ carnes assarentur, « cæteri » una cum matre invicem se hortabantur mori fortiter³, » hacque se cogitatione solabantur Deum hæc videre : eis enim ad patientiam satis erat hæc persuasio, divinum patientibus adesse oculum. Et sane consolatur eos præses certantium pro pietate, dum ipse consolationem accipit et, ut ita dicam, gaudet super his qui tantos labores superant. Opportunum autem erit et nos, cum eodem erimus loco, illorum sermones ad nosmetipsums dicere qui sic habent : « Dominus Deus aspicit, et veritatibus suis consolatur in nobis⁴. »

24. Cum primus hoc modo probatus esset « tanquam aurum in for-

¹ 2 Mach. vii, 1. — ² Ibid. 2. — ³ Ibid. 6. — ⁴ Ibid.

23. Ces frères, au nombre de sept, dont les livres des Machabées nous ont conservé la mémoire, et qui persévérèrent dans la religion malgré tous les genres de tortures que leur fit subir Antiochus, pourront nous offrir un illustre exemple du plus courageux martyr, si nous voulons nous demander à nous-mêmes : Montrerai-je plus de faiblesse que ces enfans, dont chacun, non seulement dans ses propres tourmens, mais encore à la vue des supplices de ses frères, fit preuve de tant de courage et d'intrépidité? L'un d'eux, ou plutôt le premier, pour parler comme l'Écriture, dit au tyran : « Que veux-tu savoir? à » quoi bon ces questions? nous sommes prêts à mourir plutôt que de » transgresser les lois de nos pères. » Est-il besoin de rappeler ces chaudières d'airain placées sur des brasiers ardents où se terminaient leurs supplices, après qu'ils avaient souffert chacun des tortures différentes. Le premier donc eut d'abord la langue coupée, ensuite la peau de la tête arrachée : il supporta cette cruelle épreuve avec autant de courage que les autres endurent la circoncision ordonnée par la loi de Dieu, croyant lui-même accomplir une des conditions de l'alliance du Seigneur. Ce n'était pas assez pour Antiochus : il lui fit encore couper les extrémités des pieds et des mains, sous les yeux de ses frères et de sa mère, afin de les torturer eux-mêmes par la vue de ces tourmens qui paraissent si cruels, et dans le dessein de les faire renoncer à leur résolution. Antiochus poussa encore plus loin la barbarie : il ordonna que ce corps, qui déjà ne méritait plus ce nom après tant de souffrances, fût jeté dans les chaudières ardentes pour y être brûlé. Mais tandis que les chairs de ce généreux athlète de la religion, ainsi brûlées par les ordres du tyran, exhalaient une odeur affreuse, » ses autres frères et leur mère s'encourageaient mutuellement à mourir » avec fermeté, » consolés par cette pensée que Dieu était témoin de leur combat; et cette conviction suffisait pour leur inspirer une constance inébranlable. Oui certes, le chef de ces guerriers combattant pour l'amour de Dieu les console, tandis qu'il est consolé lui-même et qu'il se réjouit, pour ainsi dire, à la vue de ceux qui sortent vainqueurs comme lui d'une lutte aussi cruelle. Nous devons donc, dans les mêmes circonstances, nous rappeler leurs discours et nous dire à » nous-mêmes : « Le Seigneur Dieu considérera la vérité, et sera con- » solé en nous. »

24. Le premier ayant été ainsi éprouvé « comme l'or dans la four- » naise, » le second « fut amené pour être livré aux outrages ; on lui

» nace, *secundus* deducebatur ad illudendum, et cute ejus cum capillis » abstracta » ad pœnitentiam vocabant tyrannicæ crudelitatis ministri, « interrogantes si manducaret idolothyta priusquam toto corpore per » membra singula puniretur¹. » Ut autem pœnitere se negavit, « ad » sequentia ductus est tormenta, » intensum usque ad extremum spiritum animum servans. Nequaquam enim fractus neque tormentis cedens hæc ad impium illum ait : « Tu quidem, scelestissime, præsentem vitam nobis eripis; Rex autem mundi defunctos nos pro suis » legibus in æternæ vitæ resurrectione suscitabit². »

25. Tertius, dolores nihili faciens et præ magna in Deum charitate proculcans, « linguam postulat cito protulit et manus constanter extendit et ait : Propter leges Dei hæc relinquens, ab ipso me ea recepturum spero » talia qualia Deus suæ religionis athleticis redditurus est. Similiter et quartus torquebatur, cruciatusque ferendo dicebat : « Potius est ab hominibus discedens spem exspectare a Deo, iterum ab ipso resuscitandos³ » resurrectione qua non suscitabitur tyrannus; non enim ad vitam, sed ad contumeliam resurget infamiamque sempiternam. Deinde *quintum* vocabant. Is, respiciens Antiochum, exprobrabat quod homo corruptioni obnoxius nihilominus superbiret, et dierum paucorum tyrannidem magnam putaret esse potentiam. Ait etiam cum in his esset angustiis, gentem suam non esse derelictam a Deo, qui insolito more et Antiochum et semen ejus erat cruciaturus. Post hunc sextus mori incipiens sic ait : « Noli errare; nos peccatorum nostrorum » pœnas damus, utque in suppliciiis purgemur, libenter hæc ferimus⁴ : » aitque ad ipsum, non existimandum ipsi impune futurum quod contra Deum pugnare tentasset; Dei enim impugnator est qui quos Verbum deos effecit, impugnat.

26. Denique adolescentiorem Antiochus in manus sumens, eumque cognoscens illorum vere fratrem esse qui dolores ejusmodi nihili facerent, idemque ac illos propositum servare, alia via aggressus est, putans eum et verbis hortando persuadere posse et cum juramento affirmando « se divitem et beatum facturum, et translatum a patris le-

¹ 2 Mach. vii, 7. — ² Ibid. 9. — ³ Ibid. 14. — ⁴ Ibid. 18.

» arracha aussi la peau de la tête avec les cheveux, » et les ministres de la cruauté du tyran l'engageaient à se repentir, « en lui demandant s'il ne valait pas mieux manger des viandes offertes aux idoles, » que d'avoir tout le corps, tous les membres déchirés ? » Et comme il répondit qu'il ne voulait point céder, il fut livré aux mêmes supplices que le premier, et conserva son courage jusqu'au dernier soupir. Sans se laisser abattre par les tortures, il disait à ce prince impie : « Oui, » méchant, tu nous arraches cette vie ; mais le roi du monde, au jour de la résurrection, nous rendra une vie immortelle, parce que nous serons morts pour ses lois. »

25. Le troisième, méprisant la douleur et la foulant aux pieds dans l'ardeur de son amour pour Dieu, n'hésita pas, « quand on lui demanda sa langue, à l'offrir aussitôt : il étendit aussi les mains avec courage, en disant : C'est pour la loi de Dieu » que je livre ces membres ; « j'espère qu'il me les rendra » tels qu'il a promis de les rendre à ceux qui combattent pour sa religion. Le quatrième fut également livré aux tortures, et, au milieu des tourmens, il dit : « C'est un bonheur de quitter la vie, avec l'espoir que Dieu nous la rendra » au jour de cette résurrection glorieuse où ne sera point appelé ce tyran ; car il ne ressuscitera pas à la vie, mais à une honte, à une infamie éternelle. On tourmenta ensuite le cinquième ; il regardait le roi, et lui reprochait de considérer dans son orgueil, quoiqu'il ne fût qu'un homme sujet à la corruption, une tyrannie de quelques jours comme une grande puissance. Au milieu des tortures, il ajouta : que Dieu n'avait pas abandonné sa nation, et qu'il venge ait un jour ces cruautés sur Antiochus et sur sa race. Le sixième, à son tour, sur le point de mourir, lui dit : « Ne te fais pas illusion, c'est à cause de nos » péchés que nous sommes punis ; et afin que ces supplices soient pour nous une expiation, nous les supportons avec joie. » Il ajouta : qu'il ne devait pas espérer l'impunité après avoir tenté de combattre contre Dieu ; car c'est attaquer Dieu lui-même que de persécuter ceux que le Verbe a faits Dieux.

26. En fin Antiochus, prenant le plus jeune entre ses bras et reconnaissant qu'il était vraiment le frère de ceux qui avaient méprisé toutes ces tortures, prévoyant d'ailleurs qu'il monterait la même fermeté, eut recours, pour l'ébranler, à un autre moyen. Il s'imaginait qu'il pourrait le séduire par des discours flatteurs ; il lui fit le serment « que, s'il abandonnait les lois de son pays, il le rendrait riche et » heureux, le traiterait en ami, et lui confierait le gouvernement de

» gibus amicum habiturum, et negotia regia ei crediturum¹. » Cum autem nihil proficeret, ac ne ab initio quidem attenderet adolescens, quippe sermonibus a proposito suo plane alienis, vocavit matrem, et suadebat ei ut adolescenti consilium daret ad salutem. Quæ cum promississet suasuram se filio suo quæ vellet, *irridens tyrannum*², multa filio de patientia verba fecit, adeo ut juvenis intenta supplicia non expectaret, sed præverteret, et tortores provocaret, dicens: Quid cunctamini, quid cessatis? obedimus legi a Deo datæ; divinis sermonibus contraria edicta admitti non debent. Quin etiam veluti rex aliquis qui de subditis imperio suo ediceret, iudicium in tyrannum illum proposuit iudex potius quam reus, et dixit fore ut quoniam cœlestibus pueris manus intulerat, « omnipotentis Dei et omnia inspicientis iudicium non effugeret³. »

27. Illorum etiam matrem videre erat filiorum cruciatus et necesse bono animo ferentem propter divinas spes: ros enim pietatis et aura sanctitatis non sinebat in visceribus ejus accendi ignem illum materni amoris quo matres mutæ velut in gravissimis malis deflagrassent. Arbitror me uti'issime ad propositum hæc breviter e Scriptura proposuisse, ut videamus quid adversus cruciatus acerbissimos et gravissima tormenta possit pietas et amor Dei quovis amore longe potentior.

28. Quale vero sit martyrium et quantam cum Deo agendi libertatem tribuat, et hinc cognosci potest. Cum vinci nolit qui sanctus est, velitque beneficia rependere quibus eum Deus prævenit, quærit quid Domino faciat pro universis quæ ab illo accepit; nec aliud quidquam invenit quod possit homo gratus Deo reddere ceu æquale beneficiis, quam in martyrio mori. Scriptum est enim: « Quid retribuam Domino » pro omnibus quæ retribuit mihi? » Et addit: « Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo⁴. » Solet autem martyrium *calix salutaris* vocari, ut in Evangelio reperimus. Cum enim majorem appetere honorem qui a dextris et a sinistris Jesu in ipsius regno sedere volebant, ait illis Dominus: « Potestis bibere calicem quem ego bibo⁵? »

¹ 2 Mach. vii, 24. — ² *Ibid.* 25. — ³ *Ibid.* 35. — ⁴ Ps. cxv, 12. — ⁵ Matth. xx, 21, 22.

» son royaume. » Mais voyant qu'il ne gagnait rien, et que, dès le premier mot, l'enfant, s'apercevant que ses discours avaient pour but de combattre sa résolution, refusait de l'écouter, il fit appeler sa mère, et l'engagea à donner à son fils un conseil qui pût le sauver. Elle le lui promit ; mais « elle se moquait du tyran, » car elle employa tous les moyens pour encourager son fils à la mort, au point que cet enfant n'attendit pas qu'on le menaçât du supplice ; il alla lui-même au-devant des bourreaux, et il les provoquait en leur disant : Qu'attendez-vous ? pourquoi ces délais ? nous obéissons à la loi que Dieu nous a donnée. On doit résister à des édits contraires aux commandemens de Dieu. Bien plus, semblable à un roi qui lance un arrêt contre un sujet rebelle, comme un juge plutôt que comme un accusé, il prononça cette sentence contre le tyran, et lui déclara, que parce qu'il avait osé porter la main sur des enfans dévoués à Dieu, « il n'éviterait pas le jugement » de ce Dieu qui peut tout et qui voit tout. »

27. Il fallait voir aussi cette mère supporter avec courage, en vue des divines espérances, les tortures et la mort de ses enfans. Car la piété, comme une rosée, la sainteté, comme le vent du matin, ne laissaient pas s'allumer dans son sein le feu de cet amour maternel qui aurait consumé le cœur de tant de mères dans les douleurs les plus cruelles. J'ai cru qu'il était utile à mon sujet de rapporter brièvement ces passages de l'Écriture, afin de nous rappeler, par ces exemples, ce que peuvent contre les tourmens les plus affreux, contre les supplices les plus inouis, la piété et l'amour de Dieu, plus puissant que tout autre amour.

28. Ces exemples peuvent encore nous apprendre que le est la dignité du martyr et la sainte liberté qu'il nous donne avec Dieu. Le juste ne veut pas se laisser vaincre en générosité : il veut au contraire le payer en quelque sorte de toutes les grâces dont il l'a prévenu, et cherche tous les moyens de lui prouver dignement sa reconnaissance. Mais quelle reconnaissance peut égaler les bienfaits de Dieu, si ce n'est le martyr, puisque l'homme ne peut rien au-delà ? En effet, le prophète se demandant à lui-même : « Que rendrai-je au Seigneur pour tous ses bienfaits ? » répond : « Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur. » Or le calice du salut désigne le martyr dans les Évangiles ; car Jésus, pour exprimer l'ambition de ceux qui lui demandaient d'être assis à sa droite et à sa gauche dans son royaume, leur dit : « Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? » Il appelait donc le martyr un calice, ce qui du reste est évident par

calicem vocans martyrium : quod et ex illo manifestum est : « Pater, » si possibile est, transfer calicem istum a me; verumtamen non quod » ego volo, sed quod tu¹. » Discimus itaque simul cum Rege regum sessurum et regnaturum et judicaturum illum esse qui hunc calicem biberit quem bibit Jesus. Hic igitur est calix salutaris, quem qui acceperit invocabit nomen Domini : « Omnis autem quicumque invocaverit » nomen Domini, salvus erit². »

29. Sed aliquis forte propter hæc verba : « Pater, si possibile est, » transeat a me calix iste, » non perpenso Scripturæ sensu, Servatorem sub passionis tempus minus fortiter se habuisse putaverit : illo autem timente, dicet aliquis : Quis semper fortis erit? Primum autem interrogabimus eos qui de Salvatore hæc suspicantur, an minor fuerit eo qui dicebat : « Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo? » Dominus protector vitæ meæ, a quo trepidabo? Dum appropiansu- » per me nocentes ut edant carnes meas, qui tribulant me inimici mei, » ipsi infirmati sunt et ceciderunt : si consistent adversum me castra, » non timebit cor meum³; » et reliqua. Forte autem non aliter sunt a propheta relata verba, quam Servatoris ipsius, qui propter illuminationem et salutem quam a Patre accepit, nihil timet; quique propter protectionem qua protegit eum Deus, a nullo trepidat. Hujus et cor nequaquam timuit, cum adversus eum tota Satanæ castra consistent : sperabat etiam in Deo cor ejus sacra doctrina plenum, cum bellum adversus eum insurgeret. Ejusdem igitur non est timide dicere : « Pater, si possibile est, transeat a me calix iste, » et fortiter pronuntiare : « Si consistent adversum me castra, non timebit cor » meum. » Ne quid igitur nos lateat hoc loco, demonstrativum calicis pronomen quod a tribus evangelistis expressum iste, observabis. Matthæus enim scripsit dicentem Dominum : « Pater mi, si possibile est, » transeat a me calix iste⁴; » Lucas vero : « Pater, si vis, transfer calicem istum a me⁵; » Marcus autem : « Abba Pater, omnia tibi possibilia sunt : transfer calicem hunc a me⁶. » Vide igitur, an cum omne martyrium vocetur ab illo martyrium, quacumque ex causa hinc discederet, dicere possis, non genus martyrii eum recusasse, cum di-

¹ Matth. xxvi, 39. — ² Joël. ii, 32, et Rom. x, 13. — ³ Ps. xxvi, 1. — ⁴ Matth. xxvi, 39. — ⁵ Luc. xxii, 42. — ⁶ Marc. xiv, 36.

cette autre parole : « Mon Père, s'il est possible, éloignez de moi » ce calice ; cependant que votre volonté s'accomplisse, et non la » mienne. » Nous apprenons en même temps que celui qui boira le même calice que Jésus-Christ partagera le trône du Roi des rois pour régner et juger avec lui. Voilà quel est ce calice du salut ; et celui qui l'acceptera invoquera le nom du Seigneur : « or, quiconque aura » invoqué le nom du Seigneur, sera sauvé. »

29. Mais peut-être que ces paroles : « Mon Père, s'il est possible, » éloignez de moi ce calice ; » pourraient faire croire à ceux qui n'approfondiraient pas le sens de l'Écriture que le Sauveur, à l'approche de sa passion, a montré peu de courage ; or, s'il a été accessible à la crainte, qui pourra se flatter d'être toujours courageux ? Je demanderai d'abord à ceux qui osent soupçonner le Sauveur, s'ils prétendent le placer au-dessous du prophète qui disait : « Le Seigneur est ma lumière et mon salut, qui pourrais-je craindre ? le » Seigneur est le protecteur de ma vie, qui me fera trembler ? lorsque les méchants, mes ennemis, mes persécuteurs, s'approchent de » moi pour me dévorer, ils chancellent, ils sont tombés. Quand des » armées camperaient autour de moi, mon cœur serait sans crainte ; » et le reste. Il est probable que les paroles du prophète ne s'appliquent pas à d'autres qu'au Seigneur lui-même, qui, ayant reçu du Père la lumière et le salut, ne redoute rien, et qui, sous la protection de Dieu, ne tremble devant aucun mortel. Son cœur ne fut-il pas inaccessible à la crainte quand toutes les légions de Satan camperaient autour de lui ? Rempli de la science divine, il espérait encore en Dieu, alors que la guerre s'allumait de toutes parts contre lui. Ce n'est donc pas de la même bouche que sont sorties ces paroles timides : « Mon Père, s'il est possible, éloignez de moi ce calice, » et ces autres si pleines de courage : « Quand même des armées camperaient autour de moi, mon cœur serait sans crainte. » Si nous voulons qu'il ne nous reste aucun doute sur le sens de ce passage, remarquons le pronom démonstratif qui, dans chaque évangéliste, précède le mot calice. Et effet, saint Matthieu rapporte ainsi ces paroles du Sauveur : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi. » Saint Luc : « Mon Père, si telle est votre volonté, éloignez de moi ce calice. » Et saint Marc : « Mon Père, mon Père, tout vous est » possible ; éloignez de moi ce calice. » Ne pourrait-on pas dire que, puisqu'il donne le nom de martyr à tout martyr sans distinction, ce n'est pas le martyr qu'il refuse en disant : « Que ce calice

ceret: « Transeat a me calix iste » (dixisset enim: Transeat a me calix); sed forte speciem illam refugisse. Et attende an dici possit Salvatorem varias, ut ita dicam, calicum inspicientem species, et quæ ex unoquoque sequerentur, eorumque differentias altissima quadam sapientia deprehendentem, hanc per martyrium exitus speciem recusasse, et aliam fortasse graviores tacite postulasse, ut per alium calicem universalius aliquod et ad plures pertingens beneficium perficeret. Quod ut fieret nondum concedebat sapientior voluntate Filii voluntas Patris, aliter ac videbat Salvator via et ordine res administrantis. Aperte autem in Psalmis Salvatoris calix martyrum mors est. Quare his verbis: « Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo, » subduntur ista: « Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus¹. » Pretiosa igitur nobis advenit mors, ut sanctis Dei, nec illo indignis, cum non communi, ut ita dicam, et pietate vacua morte, sed eximia illa defungimur quæ propter christianam religionem pietatemque infertur.

30. Meminerimus etiam nos peccasse, nec posse remissionem peccatorum sine baptisate accipi; nos autem juxta evangelicas leges iterum non posse baptizari aqua et spiritu in remissionem peccatorum, sed datum nobis esse martyrii baptisma: sic enim vocatur, ut ex eo patet quod his verbis: « Potestis bibere calicem quem ego bibo? » subjungitur: « aut baptismo quo ego baptizor, baptizari? » Alibi etiam dictum est: « Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor » usque dum perficiatur³? » Attende etiam num martyrii nostri baptisma, ut illud Christi mundi purgatio fuit, multorum sit etiam qui per id lustrentur, purgatio. Ut enim qui secundum Moysis legem assistebant altari per sanguinem taurorum et hircorum remissionem ministrare peccatorum videbantur, sic eorum animæ qui propter testimonium Jesu securi percussi sunt, cœlesti altari non adstant frustra, sed precantibus remissionem peccatorum ministrant. Simul etiam novimus, ut summus Pontifex Jesus Christus seipsum hostiam obtulit, sic sacerdotes, inter quos ille summus est, seipsos hostiam offerre, ac

¹ Ps. cxv, 13. — ² Marc. x, 38. — ³ Luc. xii, 50.

« s'éloigne de moi ; » car il aurait dit : Que le calice s'éloigne de moi, mais qu'il voulait éviter telle ou telle espèce de martyre : n'est-il pas encore permis de supposer que le Sauveur, considérant, pour ainsi parler, les différentes sortes de calice et toutes leurs conséquences futures, balançant ensuite dans sa profonde sagesse leurs divers avantages, a repoussé telle espèce de mort par le martyre, pour en demander peut-être au fond du cœur une autre plus cruelle, dans le dessein d'accomplir par un autre calice quelque bienfait plus universel, plus généralement applicable au genre humain. Or la volonté du Père, plus sage que celle du Fils, cette volonté qui règle et gouverne le monde par des moyens que le Fils ne connaissait pas, différerait de lui accorder l'objet de sa prière. Au reste, nous voyons dans les Psaumes que le calice du Sauveur est la mort des martyrs. Car, après ces paroles : « Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur, » le prophète ajoute : « La mort de ses élus est précieuse aux yeux du Seigneur. » La mort, en effet, est un bien pour nous, nous les élus de Dieu, nous qui ne sommes point sans quelque mérite à ses yeux, puisque nous nous livrons non à une mort vulgaire et vide de piété, mais à une mort glorieuse qui nous est infligée pour la religion chrétienne et l'amour de Dieu.

30. Souvenons-nous aussi que nous avons péché, et qu'on ne peut recevoir la rémission des péchés sans le baptême; que, selon la loi évangélique, le baptême dans l'eau et dans l'esprit pour la rémission des péchés ne peut être réitéré, mais que Dieu nous a donné pour y suppléer le baptême du martyre, car c'est ainsi qu'on l'appelle, puisque après ces paroles : « Pouvez-vous boire le calice que je boirai moi-même ? » Jésus-Christ ajoute aussitôt : « ou recevoir le baptême que je dois recevoir ? » Il dit encore dans un autre endroit : « Je dois recevoir un baptême, et combien je suis impatient qu'il soit accompli ! » Or, si le baptême sanglant de Jésus-Christ fut le remède qui sauva le monde, pourquoi le baptême du martyre ne serait-il pas aussi un remède de salut pour plusieurs ? Nous voyons que sous la loi de Moïse ceux qui servent à l'autel semblent accorder au peuple, par le sang des boucs et des taureaux, la rémission de ses péchés : ainsi les âmes des martyrs de Jésus-Christ qui ont été frappés de la hache pour lui avoir rendu hautement témoignage, ne se présentent pas vainement à l'autel céleste ; mais elles obtiennent pour ceux qui la demandent la rémission de leurs péchés. Nous apprenons encore que, si Jésus-Christ, notre souverain pontife, s'est offert

propterea juxta altare ut in proprio loco conspici. At e sacerdotibus alii Deo ministrabant qui et immaculati erant et immaculatas hostias offerebant : infesti vero iis maculis quas in Levitico descripsit Moyses, arcebantur ab altari. Quis autem immaculatus ille sacerdos est qui hostiam immaculatam offerat, nisi qui constanter confitetur, et martyrium perficit suis omnibus numeris absolutum, quale supra retulimus?

31. Ne miremur autem tantam illam beatitudinem martyrum quæ in altissima pace et tranquillitate ac serenitate summa futura est, ab asperiori, ut videtur, et hiberna, ut ita dicam, tempestate incipiendam esse. Prius enim « angusta et arcta via¹ » hieme obeunda est, ut cum hic beatorum quisque ostenderit quo pacto in sua se administratione gerat, illud eveniat deinde quod in Cantico Canticorum ad sponsam quæ hiemem evaserat dicitur : « En dilectus meus loquitur mihi : » Surge, veni, vicina mea, formosa mea, columba mea : jam enim » hiems transiit, imber abiit et recessit². » Et vos adhuc meministis non aliter audire vos posse illud : *Hiems transiit*, nisi præsentem hanc tempestatem fortiter constanterque sustinueritis. Cum autem transierit hiems et imber recesserit, flores apparebunt. « Plantati enim in domo » Domini, in atriis domus Dei nostri florebut³. »

32. Illud etiam novimus, cum nobis Jesus persuaserit idola et impium multorum deorum cultum relinquere, suadere nobis idololatriam inimicum non posse, sed cogere velle. Ea causa est cur talia in eos exerceat in quos potestas ipsi datur, et vel martyres eos qui tentantur efficiat, vel idololatras. Sæpe etiam nunc dicit : « Hæc omnia tibi » dabo, si cadens adoraveris me⁴. » Caveamus igitur ne idola colamus unquam, et nos dæmoniis subjiciamus : idola enim sunt gentium dæmonia. Quale est autem relinquere suave Christi jugum et leve onus ejus, ut nos iterum dæmonum jugo supponamus et gravissimi

¹ Matth. vii, 14. — ² Cant. ii, 10. — ³ Psal. xcii, 1, 4. — ⁴ Matth. iv, 9.

lui-même pour victime, les prêtres, dont il est le chef, s'offrent pour victime à leur tour, et que c'est pour cette raison qu'on les voit se tenir près de l'autel comme à une place qui leur appartient. Autrefois, parmi les prêtres, ceux-là seuls devaient servir Dieu qui étaient sans tache et qui offraient des victimes sans tache. Quant à ceux qui avaient contracté de ces souillures que Moïse énumère dans le Lévitique, ils étaient éloignés de l'autel. Mais quel est ce *pontife* sans tache qui offre une victime sans tache, sinon celui qui confesse Jésus-Christ avec courage et qui couronne le sacrifice de son martyre avec les dispositions parfaites que nous avons indiquées plus haut ?

31. Mais ne nous étonnons pas que cette suprême félicité que Dieu réserve aux martyrs dans le sein d'une paix profonde, d'un calme et d'une sérénité inaltérable, doive être précédée par des temps plus sombres et plus orageux. D'abord il faut traverser « la voie étroite » et difficile » pendant la saison des orages; et lorsque les saints auront montré leur fidélité dans l'administration des biens qui leur sont confiés sur la terre, Jésus-Christ leur adressera les mêmes paroles qu'à l'épouse du Cantique : « Voici mon bien-aimé qui me dit : Lève-toi, » viens, ma bien-aimée, ma belle, ma colombe; déjà l'hiver a disparu : la saison des orages est passée, elle est loin de nous. » Et vous, souvenez-vous encore que vous ne mériterez d'entendre cette parole, « L'hiver a disparu, » qu'autant que vous aurez supporté dans le temps présent cette saison orageuse avec courage et persévérance. Mais lorsque l'hiver aura en effet disparu, que la saison des orages sera passée, on verra paraître les fleurs; car les élus sont comme des palmiers « qui fleuriront dans les parvis de la maison du Seigneur où » ils ont été plantés. »

32. Depuis que Jésus nous a persuadé d'abandonner les idoles et le culte athée du polythéisme, l'ennemi, nous le savons, conserve encore la volonté, mais non le pouvoir, de nous entraîner à l'idolâtrie, et le moyen qu'il emploie est la contrainte et non la persuasion. Voilà pourquoi il exerce tant de cruautés sur ceux que Dieu a livrés à son pouvoir, et il tente d'en faire ou des martyrs ou des idolâtres. Souvent même il leur dit, comme autrefois à Jésus-Christ : « Je te donnerai tous ces biens, si tu veux te prosterner devant moi et m'adorer. » Gardons-nous donc de rendre jamais un culte aux idoles et de nous soumettre aux démons, car les idoles des nations sont des démons. Quel crime d'abandonner le joug si doux de Jésus-Christ, son fardeau si léger, pour courber de nouveau la tête sous le joug du d -

peccati portemus onus, idque postquam cognovimus cinerem esse cor
 idolis servientium vitamque luto turpiorem¹, diximusque patres nos-
 tros falsa habuisse sculptilia et « non esse in eis qui pluant²! »

33. Non olim tantum statuam auream Nabuchodonosor erexit, ne-
 que tunc solum Ananiæ, Azariæ et Misaëli minatus est eos, ni adora-
 rent, in caminum ignis injiciendos : sed et nunc alius Nabuchodo-
 nosor idem dicit nobis qui transimus et vere Hebræi sumus. Nos au-
 tem ut cœlestem rorem experiamur qui omnem a nobis ignem ex-
 stinguat, et præcipuam animæ nostræ partem recreet, sacros illos imi-
 temur juvenes. Forte et nunc vos alteros Mardocheos Aman adorare
 se volet; sed dicite : « Non ponam gloriam hominum supra gloriam
 » Dei Israël. » Evertamus Bel verbo Dei, draconemque cum Daniele
 occidamus, ut ad ora leonum accedentes nihil ab eis pati possimus,
 sed ii tantum qui hujus nobis certaminis causæ sunt, ab iisdem de-
 glutiantur leonibus qui devorare nos non possunt.

34. Observemus hoc etiam, quæ ad martyrium pertinent, ea non
 iis sermonibus prædixisse Salvatorem quos ad vulgum habebat, sed
 quos ad apostolos. Postquam enim dictum est : « Hos duodecim mi-
 » sit Jesus, præcipiens et dicens : In viam gentium ne abieritis³, » et
 reliqua, hoc additur : « Cavete autem ab hominibus : tradent enim
 » vos in conciliis, et in synagogis suis flagellabunt vos ; et ad præsides
 » et ad reges ducemini propter me, in testimonium illis, et gentibus.
 » Cum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo aut quid loqua-
 » mini : dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini. Non enim vos
 » estis qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis.
 » Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium ; et insurgent
 » filii in parentes, et morte eos afficient : et eritis odio omnibus propter
 » nomen meum. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus
 » erit. Cum autem persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam :
 » et si ex hac vos persecuti fuerint, fugite in alteram. Amen dico vo-

¹ Sap. xv, 10. — ² Jerem. xiv, 22. — ³ Matth. x, 5.

mon, pour porter le pesant fardeau du péché, surtout après avoir appris que le cœur de ceux qui servent les idoles n'est que poussière, et leur vie qu'une fange honteuse; après avoir répété nous-mêmes que de toutes les fausses divinités fabriquées par les mains de nos pères, « pas une seule n'avait le pouvoir de faire tomber la pluie du ciel. »

33. Autrefois Nabuchodonosor éleva une statue d'or, et menaça Ananias, Azarias et Misaël de les précipiter dans une fournaise ardente, s'ils ne l'adoraient. La même persécution se renouvelle de nos jours. Un autre Nabuchodonosor nous adresse les mêmes menaces, à nous qui avons passé le Jourdain, et qui sommes de véritables Hébreux. Eh bien! nous aussi, si nous voulons que la rosée céleste éteigne ces feux qui nous enveloppent de toutes parts, et rafraîchisse notre ame, imitons la sainte intrépidité de ces jeunes héros. Peut-être, nouveaux Mardochées, verriez-vous un impie Aman vous commander de l'adorer; mais répondez: « Je ne mettrai point la gloire » des hommes au-dessus de la gloire du Dieu d'Israël. » Renversons Baal au nom du Seigneur: tuons le serpent, comme Daniel, et nous pourrons approcher des lions sans avoir rien à redouter de leur rage; tandis que ceux qui les déchaînent contre nous deviendront seuls la proie de ces mêmes lions qui ne peuvent nous dévorer.

34. Il est à remarquer que toutes les fois que le Sauveur parle du martyr, ce n'est pas à la foule qu'il s'adresse, mais à ses apôtres. En effet, après avoir dit que « Jésus envoya les douze apôtres, en leur » défendant d'aller vers les nations; » l'évangéliste rapporte qu'il ajouta: « Soyez en garde contre les hommes, car ils vous feront com- » paraître dans leurs assemblées, ils vous flagelleront dans leurs syna- » gogues; vous serez conduits devant les magistrats et devant les » rois, pour me rendre témoignage en leur présence, et devant toutes » les nations. Mais lorsqu'ils vous feront comparaître, ne cherchez » pas à savoir comment vous parlerez, ni ce que vous direz: ce que » vous devez dire vous sera inspiré à l'heure même; car alors ce n'est » pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous. » Le frère livrera son frère à la mort; le père livrera son fils; les enfans » s'élèveront contre leurs parens et les feront mourir. Et vous, vous se- » rez pour tous un objet de haine à cause de mon nom. Mais celui qui » persévéra jusqu'à la fin sera sauvé. Lorsqu'on vous persécutera » dans une ville, fuyez dans une autre. En vérité, je vous le dis, vous » n'aurez pas parcouru toutes les villes d'Israël, que le Fils de » l'homme viendra. » Saint Luc écrit dans le même sens: « Quand

» b's, non consummabitis civitates Israël, donec veniat Filius homi-
 nis¹. » Lucas etiam similia scribit : « Cum autem inducent vos in
 » synagogas et magistratus et potestates, nolite solliciti esse quale vel
 » quid respondeatis aut quid dicatis : Spiritus enim sanctus docebit
 » vos quid oporteat vos dicere². » Et post alia : « Ponite ergo in cor-
 » dibus vestris non præmeditari quemadmodum respondeatis. Ego
 » enim dabo vobis os et sapientia n cui non poterunt resistere et con-
 » tradicere omnes adversarii vestri. Trademini autem a parentibus,
 » et fratribus, et cognatis, et amicis ; et morte afficient ex vobis : et
 » eritis odio omnibus propter nomen meum : et capillus de capite
 » vestro non peribit. In patientia vestra possidebitis animas vestras³. »
 Similia et Marcus habet : « Et cum duxerint vos tradentes, nolite
 » præcogitare quid loquamini : sed quod datum vobis fuerit in illa
 » hora, id loquimini ; non enim vos estis loquentes, sed Spiritus
 » sanctus. Tradet autem frater fratrem in mortem, et pater filium :
 » et consurgent filii in parentes, et morte afficient eos. Et eritis odio
 » omnibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem, hic
 » salvus erit. » Hæ quoque ad martyrium adhortationes quæ apud
 Matthæum habentur, non ad alios quam ad duodecim apostolos factæ
 sunt : quas audire nos oportebit ; erimus enim, si eas audierimus,
 apostolorum qui audierunt fratres, et apostolis connumerabimur.
 Ipsa autem verba sic habent : « Nolite timere eos qui occidunt cor-
 » pus, animam autem non possunt occidere, sed potius timete eum
 » qui potest et animam et corpus perdere in gehennam⁴. » Post hæc
 nos docet Dominus neminem absque providentia divina ad martyrii
 certamen pervenire. Dicitur enim : « Nonne duo passeressæ væ-
 » neunt, et unus ex illis non cadet super terram sine Patre qui in cœ-
 » lis est ? Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt. Nolite
 » ergo timere : multis passeribus meliores estis vos. Omnis ergo qui
 » confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Pa-
 » tre meo qui in cœlis est : qui autem negaverit me coram hominibus,
 » negabo et ego eum coram Patre meo qui in cœlis est⁵. » Eundem
 habent sensum et quæ apud Lucam sunt : « Dico autem vobis amicis

¹ Matth. x, 17 ad 24. — ² Luc. xii, 11. — ³ *Ibid.* xxi, 14 ad 20. — ⁴ Matth. x, 28.
 — ⁵ *Ibid.* 29 ad 34.

» on vous conduira dans les synagogues, ou devant les magistrats et
 » les puissances, ne vous inquiétez pas de savoir comment vous ré-
 » pondrez, ni ce que vous direz ; car le Saint-Esprit vous enseignera
 » au moment même ce qu'il faudra dire. » Et plus loin : « Prenez
 » donc dans vos cœurs la résolution de ne point méditer d'avance
 » ce que vous répondrez ; car je vous donnerai moi-même des paroles
 » et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister,
 » et qu'ils ne pourront réfuter. Vous serez livrés par vos pères
 » mêmes, par vos mères, par vos frères, par vos parens, par vos
 » amis ; et plusieurs d'entre vous seront mis à mort, et vous serez
 » haïs de tous à cause de mon nom ; mais vous ne perdrez pas un
 » seul cheveu de votre tête. Vos souffrances seront le salut de
 » vos âmes. » Saint Marc tient le même langage : « Quand ils vous
 » emmèneront pour vous livrer, ne pensez pas d'avance à ce que
 » vous direz, mais dites ce qui vous sera inspiré à l'heure même. Car
 » ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est le Saint-Esprit qui parle en
 » vous. Le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils, et les
 » enfans s'élèveront contre leur père et leur mère et les mettront à
 » mort. Et vous, vous serez haïs de tous à cause de mon nom. Mais
 » celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé. » Les autres exhor-
 » tations au martyre qui se trouvent dans saint Matthieu n'ont pas été
 » adressées à d'autres qu'aux douze apôtres. Il faut les écouter ; car en
 » les écoutant nous serons les frères des apôtres et comptés parmi les
 » apôtres. Les voici : « Ne craignez point ceux qui tuent le corps et ne
 » peuvent tuer l'ame, mais craignez plutôt celui qui peut précipiter
 » l'ame et le corps dans l'enfer. » Ensuite le Seigneur nous apprend
 » que, sans la volonté de la divine Providence, personne ne peut arriver
 » au combat du martyre. « Deux passereaux, dit-il, ne se vendent-ils pas
 » une obole ? Or un seul ne peut tomber sur la terre sans la volonté
 » de votre Père céleste. Tous les cheveux de votre tête sont comptés.
 » Ne craignez donc point : vous valez plus qu'une multitude de passe-
 » reaux. Ainsi quiconque m'avouera devant les hommes, je l'avoueraï
 » aussi devant mon Père qui est dans les cieux ; et celui qui me désa-
 » vouera devant les hommes, je le désavoueraï à mon tour devant mon
 » Père qui est dans les cieux. » Ces paroles de saint Luc ont le même
 » sens : « Je vous le dis à vous qui êtes mes amis ; ne vous laissez pas
 » épouvanter par ceux qui tuent le corps, et ne peuvent rien de plus ;
 » mais je vais vous apprendre qui vous devez craindre. Craignez
 » celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de précipiter dans l'enfer :

» meis : ne terreamini ab his qui occidunt corpus , et post hæc non
 » habent amplius quid faciant. Ostendam autem vobis quem timeatis :
 » timete eum qui , postquam occiderit , habet potestatem mittendi in
 » gehennam : ita, dico vobis, hunc timete. Nonne quinque passeress
 » vaneunt dipondio , et unus ex illis non est in oblivione coram Deo ?
 » sed et capilli capitis vestri omnes numerati sunt. Nolite ergo ti-
 » mere : multis passeribus pluris estis vos. Dico autem vobis : omnis
 » quicumque confessus fuerit me coram hominibus , et Filius hominis
 » confitebitur illum coram angelis Dei ; qui autem negaverit me co-
 » ram hominibus , negabitur coram angelis Dei¹. » Et alio in loco :
 « Nam qui me erubuerit et meos sermones , hunc Filius hominis eru-
 » bescet cum venerit in majestate sua , et Patris , et sanctorum ange-
 » lorum². » Qui nos interficiunt , vitam corporis occidunt (tale est enim
 illud : « Nolite timere eos qui occidunt corpus , » quod iisdem verbis a
 Matthæo et a Luca dictum est) ; et postquam corpus occiderint ,
 « animam , *etsi velint* , occidere non possunt ; *sed nec habent amplius*
 » quid faciant. » Quomodo enim occidi posset anima quam ipsa con-
 fessio vivere facit ? cum mutuum ei testimonium det qui nos ad mar-
 tyrium apud Isaiam hortatur , et ipse et Filius ejus , ubi scriptum est :
 « Estote mihi testes , et ego testis Dominus Deus , et Puer meus quem
 » elegi³. » Et hoc observa , non servis Jesu , sed amicis ejus datum
 esse præceptum : « Nolite timere eos qui occidunt corpus , et post
 » hæc non habent amplius quid faciant⁴. » Timendus est igitur « qui
 » potest et animam et corpus perdere in gehennam. » Hic enim solus ,
 « postquam occiderit , potestatem habet mittendi in gehennam. » Et
 quidem immittet eos qui corporum occisores timuerint , nec timuerint
 eum « qui potest corpus et animam perdere in gehennam , et qui , post-
 » quam occiderit , potestatem habet mittendi in gehennam. » Quod si
 cujusvis alterius capitis capilli numerati sunt , et eorum videlicet qui
 propter Jesum excinduntur , confitebimur Filium Dei coram Deo , et
 hominibus , et non diis , ut vices nobis retribuatur ille quem confessi eri-
 mus , cum confitebitur nos coram Deo et Patre suo , et confitebitur in
 cœlis eum qui se in terra confessus fuerit.

35. Quis autem , hæc reputans , illud Apostoli non exclamabit :

¹ Luc. III, 4. — ² *Ibid.* II, 26. — ³ Isai. XLIII, 10. — ⁴ Matth. x, 28.

» oui, je vous le dis, craignez celui-là. Ne donne-t-on pas cinq pas-
 » seraux pour deux pièces de la plus petite monnaie? Cependant il
 » n'en est pas un seul que Dieu oublie. Tous les cheveux de votre tête
 » sont également comptés. Ne craignez donc point : vous valez mieux
 » qu'un grand nombre de passereaux. Or, je vous le dis : Quiconque
 » m'aura confessé devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera
 » aussi devant les anges de Dieu. Mais celui qui me désavouera de-
 » vant les hommes, sera désavoué à son tour devant les anges de Dieu. »
 Et dans un autre endroit : « Celui qui aura rougi de moi et de mes
 » paroles, le Fils de l'homme rougira aussi de lui quand il viendra dans
 » sa majesté, dans celle de son Père et des saints anges. » Ceux qui
 nous tuent ne nous ôtent que la vie du corps, c'est le sens de ces pa-
 roles de saint Luc et de saint Matthieu : « Ne craignez point ceux qui
 » tuent le corps ; mais après avoir tué le corps, ils ne peuvent, quand
 » ils le voudraient, tuer aussi l'ame : ils n'ont plus aucun pouvoir sur
 » nous. » Car comment pourrait-on tuer notre ame, puisqu'au con-
 traire le martyr lui donne la vie, et qu'en récompense de ce san-
 glant témoignage, auquel il nous exhorte par la bouche d'Isaïe, Dieu
 nous rend à son tour un glorieux témoignage, et non seulement lui,
 mais encore son Fils : « Soyez mes témoins, nous dit-il, et je serai
 » aussi votre témoin, moi et mon Fils que j'ai choisi. » Remarquez que
 ce commandement s'adresse non pas aux serviteurs de Jésus, mais à
 ses amis : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et n'ont plus en-
 » suite aucun pouvoir sur vous. » Il faut donc craindre « celui qui
 » peut précipiter l'ame et le corps dans l'enfer. » Car celui-là seul,
 « après avoir donné la mort, conserve encore le pouvoir de précipiter
 » dans l'enfer. » Et certes il y précipitera ceux qui auront craint les
 meurtriers du corps, plutôt que « celui qui peut précipiter le corps et
 » l'ame dans l'enfer, et qui, après avoir donné la mort, conserve encore
 » le pouvoir de précipiter dans l'enfer. » Mais puisque Dieu a compté les
 cheveux de la tête de tous les hommes, surtout de ceux qui périssent
 d'une mort violente pour Jésus-Christ, nous confesserons le Fils de
 Dieu devant Dieu, devant les hommes, devant leurs fausses divinités,
 afin que celui que nous aurons confessé nous confesse à son tour devant
 Dieu son Père, lorsqu'il reconnaîtra dans le ciel ceux qui l'auront re-
 connu sur la terre.

35. A cette pensée, qui ne s'écrierait avec l'Apôtre : « Non, les
 » souffrances de la vie présente n'ont aucune proportion avec cette

« Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam » quæ revelabitur in nobis¹? » Quo pacto enim non longe major sit confessione quæ coram hominibus fit, illa quæ coram Patre fiet? Quomodo confessionem qua martyres in terra Filium Dei confitentur, longo intervallo non separaverit confessio quam is quem confessi sunt in cœlis reddet? Si quis autem negare coram hominibus cogitat, meminerit ejus qui vere dixit : « Negabo et ego coram Patre meo qui » in cœlis est. » Illud etiam spectandum est. Qui Filium coram hominibus confitetur, christianam, quantum in se est, religionem commendat, et ejus religionis parentem quam confitetur. Quem vero confitetur Primogenitus omnis creaturæ et Filius hominis, commendatur per Filium Dei et Filium hominis apud cœlestem Patrem et angelos Dei. Si autem « non qui seipsum commendat ille probatus est, sed quem Deus » commendat² : » quis illum probatum non censeat qui dignus iudicatus est commendari apud cœlestem Patrem et apud angelos Dei? Quod si probatus est et ille, et qui similes illi sunt, quos « tanquam » aurum in fornace tormentis et quæstionibus probavit Dominus, et » quasi holocausti hostiam accepit³ : » quid de illis dicendum est qui in tentationis fornace examinati negaverunt, quos ut reprobos coram Patre cœlesti et coram angelis Dei negat ille qui negatione dignum negat?

36. Nec eo tantum certandum est ne negemus, sed ne omnino erubescamus, cum Dei hostes turpia pati nos existimant; et maxime si, cum tu, sacer Ambrosi, plurimis civitatibus honorifice habitus et exceptus sis, nunc in pompa ceu victima ducaris portans crucem Jesu eumque sequens qui te ad præsides et reges præcedat, ut tecum ipse incedens ipse os tibi det et sapientiam : tibi quoque certaminis ejusdem socio Prothetete, et vester in martyrio consors « qui adimpletis » ea quæ desunt passionum Christi⁴, » vobiscum sit ad paradysum Dei, ostendens quomodo pertranseat « cherubim et flammeum gladium atque versatilem et custodientem viam ligni vitæ⁵. » Hæc enim ambo, etsi viam ligni vitæ custodiunt, ideo custodiunt ne quis indignus illam pertranseat et ad lignum vitæ audeat accedere. Flammeus

¹ Rom. VIII, 18. — ² 2 Cor. X, 18. — ³ Sap. III, 6. — ⁴ Coloss. I, 24. — ⁵ Gen. III, 24.

» gloire qui doit un jour éclater en nous. » Car une déclaration qui aura lieu en présence du Père ne sera-t-elle pas bien plus éclatante que celle qui n'aura eu que les hommes pour témoins? et le témoignage que les martyrs auront rendu au Fils de Dieu sur la terre ne sera-t-il pas glorieusement récompensé par le témoignage qu'il leur rendra à son tour dans le ciel? Que celui donc qui penserait à le renoncer devant les hommes se souvienne de celui qui a dit avec serment : « Je le renoncerai moi-même devant mon Père qui est dans les » cieux ; » car voilà ce qu'il faut encore considérer : celui qui confesse le Fils de Dieu devant les hommes honore autant qu'il est en lui, par ce témoignage, la religion chrétienne et son auteur ; et celui qui confesse à son tour le premier-né de toutes les créatures, le Fils de l'homme, est honoré par le Fils de l'homme, par le Fils de Dieu, en présence du Père céleste et des anges de Dieu. Mais si « ce n'est » pas celui qui se rend témoignage à lui-même qui est éprouvé, mais » celui à qui Dieu rend témoignage, » ne doit-on pas regarder comme éprouvé celui qui a été jugé digne de recevoir ce glorieux témoignage devant le Père céleste et les anges de Dieu? Or, s'il est éprouvé, lui et tous ses imitateurs, « que Dieu a éprouvés comme l'or dans la » fournaise, » par la question, par les tortures, « et qu'il a reçus. » comme un holocauste agréable » à ses yeux, que dire de ceux qui, après avoir été mis à l'épreuve dans le creuset de la tentation, ont renié Jésus-Christ, et que Jésus-Christ renie à son tour comme des réprouvés, en présence de son Père céleste et des anges de Dieu?

36. Réunissons donc tous nos efforts, non seulement pour nous préserver de l'apostasie, mais aussi pour ne pas rougir, quand les ennemis de Dieu croient nous abattre sous le poids de la honte. Surtout, pieux Ambroise, si, après avoir été reçu avec honneur par tant de villes, vous vous voyez maintenant conduit en grande pompe comme une victime, portant la croix de Jésus-Christ, et marchant sur ses traces, gardez-vous d'en rougir ; car Dieu vous précédera devant les magistrats et les rois, vous et votre rival dans la gloire céleste, Protocète ; il mettra dans votre bouche des paroles de sagesse ; il sera martyr avec vous, « vous qui accomplissez ce qui reste à souffrir à » Jésus-Christ ; » enfin il vous conduira vers ce paradis, séjour de la gloire de Dieu, en vous apprenant à éviter « le chérubin et le glaive » de feu qui s'agite sans cesse pour garder la voie qui conduit à » l'arbre de vie. » Cette voie, ils ne la gardent que pour en défendre l'approche à tous ceux qui sont indignes d'y pénétrer et d'arriver

enim gladius eos prohibebit qui «super fundamentum quod positum » est Jesum Christum superædificaverint ligna, fœnum, aut stipulam¹, » et quod maxime omnium et ad accendendum et ad comburendum idoneum est, lignum, ut ita loquar, negationis; cherubim vero eos qui ita comparati non sunt ut a flammeo gladio cœrceantur, cum nihil ædificaverint quod ipsi affine sit, suscipient et perducent ad lignum vitæ ad ea omnia quæ plantavit Deus in oriente produxitque de humo². Jesu autem iter vobiscum ad paradisum faciente, contemnetis serpentem qui victus est et contritus sub pedibus Jesu, et per ipsum etiam sub pedibus vestris: «Cum dederit nobis potestatem calcandi super serpentes et scorpiones et super omnem virtutem inimici, ut nihil vobis eorum noceat³. »

37. Neque igitur negandus est Filius Dei, nec erubescendus ipse, aut sermones ejus; sed illud audiendum est: «Qui negaverit » me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo qui in » cœlis est⁴; » et illud: «Nam qui me erubuerit et meos sermones, » hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in gloria sua, et Patris » et sanctorum angelorum⁵; et: Jesus sustinuit crucem confusione » contempta, atque ideo in dextera Dei sedet⁶: » et imitatores ejus confusione contempta assidebunt ei, et cum eo regnabunt in cœlis; cum eo, inquam, qui «venit non pacem mittere in terram, sed gladium⁷. » Cum enim «vividus sit sermo Dei et efficax, et penetrabilior » omni gladio ancipiti, et pertingens usque ad divisionem animæ et » spiritus, compagum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis⁸: » hic nunc maxime pacem quæ exsuperat omnem sensum quam suis apostolis reliquit, præmium animabus nostris proponit; gladium autem misit inter imaginem terreni et imaginem cœlestis, ut cum hoc tempore cœlestem nostrum hominem susceperit, nos deinde dignos jam non dividi, faciat omnino cœlestes. Nec gladium tantum venit mittere in terram, sed et ignem de quo dixit: «Quid volo, nisi ut accendatur⁹? » Accendatur igitur hic ignis et in vobis, deletque terrenas omnes et corporis amicas cogitationes; et baptismo quo, usque dum perliceretur, coarctabatur Jesus,

¹ 1 Cor. III, 12. — ² Gen. II, 8, 9. — ³ Luc. X, 19. — ⁴ Matth. X, 33. — ⁵ Luc. IX, 26. — ⁶ Heb. XII, 2. — ⁷ Matth. X, 34. — ⁸ Heb. IV, 12. — ⁹ Luc. XII, 49.

jusqu'à l'arbre de vie. Le glaive de feu écartera ceux « qui, sur le » fondement inébranlable, Jésus-Christ, auront élevé des édifices de » bois, de joncs ou de paille, » et surtout, de tous les édifices, le plus prompt à s'enflammer, à réduire en cendres, l'édifice de l'apostasie. Quant à ceux que le glaive de feu ne saurait éloigner, parce qu'ils n'ont élevé aucun édifice qui ait pour le feu quelque affinité, le chérubin les recevra et les conduira vers l'arbre de vie, dans ce jardin de délices que Dieu a planté dans la terre d'Orient. Jésus accompagnera vos pas; vous braverez le serpent qu'il a vaincu et foulé aux pieds, le serpent que, par Jésus, vous avez foulé aux pieds vous-mêmes, « puisqu'il nous a donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, et de fouler aux pieds toute la puissance de » l'ennemi sans en recevoir aucune atteinte. »

37. Il ne faut donc pas renier le Fils de Dieu, il ne faut pas rougir de lui ni de ses paroles, mais écouter cette sentence : « Celui qui » m'aura renié devant les hommes, je le renierai moi-même devant » mon Père qui est dans les cieux. » Et celle-ci : « Celui qui aura » rougi de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui, » lorsqu'il viendra dans sa gloire, dans celle de son Père et des saints » anges. » Et cette autre : « Jésus a souffert le supplice de la croix, » méprisant l'ignominie : c'est pour cela qu'il est assis à la droite de » Dieu. Ceux qui sauront, à son exemple, mépriser l'ignominie, seront » assis à ses côtés et régneront avec lui dans les cieux, avec lui, dis- » je, qui est venu apporter à la terre, non la paix, mais le glaive. » Puisqu'en effet « la parole de Dieu est vivante et efficace, plus per- » çante qu'une épée à deux tranchans; elle entre et pénètre jusque » dans les replis de l'ame et de l'esprit, jusque dans les jointures et » dans la moelle des os; et elle démêle les pensées et les mouvemens » du cœur. » C'est surtout maintenant qu'il propose pour prix à nos ames cette paix qui surpasse tout sentiment, et qu'il a laissée à ses apôtres; mais en même temps il a placé le glaive entre l'image de l'homme terrestre et celle de l'homme céleste, jusqu'au moment où, après avoir reçu l'homme céleste qui est en nous, il nous rendra dignes de ne plus être divisés, et nous serons alors des hommes tout célestes. J'ajouterai qu'il est venu apporter sur la terre non pas seulement un glaive, mais encore ce feu dont il dit : « Quel est mon désir, » sinon de l'allumer? » Puisse donc ce feu s'allumer aussi en vous, et détruire toutes les pensées terrestres et amies du corps! Puissez-vous recevoir avec joie ce baptême que Jésus désirait si ardemment,

libentissime baptizemini. Ac tu quidem qui et uxorem habes et liberos, et fratres et sorores, memento hujus sermonis : « Si quis venit ad me, et non odit patrem et matrem, et uxorem et liberos, et fratres » et sorores, non potest meus esse discipulus ¹; » ambo autem illius mementote : « Si quis venit ad me, et non odit, *præter supra relatos*, » adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus. » Sed animam vestram sic odio habete, ut eam per odium in vitam æternam custodiatis : « Qui enim odit animam suam, *inquit*, in vitam æternam custodit eam ². » Animam ergo propter vitam æternam odio habete, bonum et utile odium esse persuasi quod Jesus docet. Sicut autem, ut in vitam æternam custodiatur anima, odio nobis habenda est, sic uxorem et liberos, et fratres et sorores odio habeto tu qui hæc habes, ut iis quos oderis utilis sis, eo ipso quod odio eos habueris, accepta bene eis faciendi potestate, Dei scilicet amicus factus.

38. Simul ejus memento qui orabat in spiritu pro martyrum filiis quos illi pro suo in Deum amore reliquissent, et dicebat : « Posside » filios mortificatorum ³. » Unum autem hoc scito, « non qui filii sunt » carnis, hos esse filios Dei ⁴; » et sicut tunc dicitur ad eos qui de semine Abraham sunt : « Scio quia semen Abrahæ estis; et : Si filii » Abrahæ essetis, opera Abrahæ faceretis ⁵ : » sic et filiis tuis dictum iri : Scio quia semen Ambrosii estis; et si filii Ambrosii estis, opera Ambrosii facite : et fortasse facient, plus a te ejusmodi discessum adjuvati quam si cum illis remansisses. Scies enim tunc melius quomodo diligendi sint, et prudentius pro illis orabis, si cognoveris filios tuos esse, non semen tantum. Illud nunc in ore habeto : « Qui amat filium » aut filiam plus quam me, non est me dignus; et : Qui invenit animam » suam, perdet eam; et qui perdiderit animam suam, inveniet eam ⁶. »

39. Vestra ad martyrium alacritate locum date spiritui Patris vestri qui loquitur iis qui propter religionem traduntur. Si videritis vos odio

¹ Luc. XIV, 26. — ² Joan. XII, 25. — ³ Psalm. LXXVIII, 11. — ⁴ Rom. IX, 8. — ⁵ Joan. VIII, 37, 39. — ⁶ Matth. X, 37 et 39.

qu'il en était, pour ainsi dire, dans un état d'angoisse ! Pour vous, Ambroise, qui avez une épouse et des enfans, et des frères et des sœurs, souvenez-vous de ces paroles : « Si celui qui vient à moi ne » hait point son père et sa mère, son épouse et ses enfans, ses frères » et ses sœurs, il ne peut être mon disciple. » Que Prococtète se rappelle, ainsi que vous, cette autre parole : « Si celui qui vient à moi » ne hait point (outre ce que je viens de dire) même sa vie, il ne peut » être mon disciple. » Mais haïssez votre vie de manière que cette haine la conserve pour l'éternité ; « car, dit le Sauveur, celui qui hait » sa vie la conserve pour la vie éternelle. » Haïssez donc votre vie pour la vie éternelle, persuadés que cette haine, que vous commande Jésus, ne peut être que bonne et utile. Mais si nous devons haïr notre vie afin de la conserver pour l'éternité, vous qui avez une épouse et des enfans, des frères et des sœurs, vous devez les haïr afin de les servir par votre haine, puisque cette haine, en vous conciliant l'amitié de Dieu, vous donnera le pouvoir de les combler de biens.

38. Souvenez-vous en même temps de celui qui pria en esprit pour les enfans que les martyrs lui avaient laissés à cause de son amour pour Dieu, et qui disait : « Adoptez les enfans de ceux qui sont morts » pour vous ; » mais sachez bien « que ceux qui sont les enfans *des* » martyrs selon la chair, ne sont pas *pour cela* les enfans de Dieu. » Et de même que Dieu dit alors à ceux qui descendaient d'Abraham : « Je sais que vous êtes du sang d'Abraham ; mais si vous étiez les en- » fans d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham, » il dira aussi à vos enfans : Je sais que vous êtes du sang d'Ambroise ; mais si vous êtes les enfans d'Ambroise, faites les œuvres d'Ambroise : or, s'ils obéissent à la voix de Dieu, s'ils marchent sur vos pas, votre absence vous donnera plus de moyens de les aider que n'aurait pu faire votre présence ; car vous saurez mieux alors comment il faut les aimer ; vous prierez pour eux avec plus de sagesse, si vous reconnaissez qu'ils sont vos enfans, et non pas seulement des rejetons de votre race. Répétez maintenant cette parole : « Celui qui aime son fils ou » sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. » Et cette autre : « Ce- » lui qui veut conserver sa vie la perdra, et celui qui l'aura perdue » la sauvera. »

39. Rendez-vous dignes, par votre ardeur pour le martyre, d'entendre la voix de l'esprit de votre Père, qui parle à ceux qui sont livrés pour la foi. Si vous voyez que vous êtes un objet de haine et d'horreur, et regardés comme des impies, écoutez cette parole : « Le

et abominationi esse, et impios reputari, tunc illud suscipite : « Prop-
 » terea odit vos mundus quia de mundo non estis : si enim de mundo
 » essetis, mundus quod suum est diligeret¹. » Multis jam contumeliis
 propter Christum, multis periculis toleratis, ex quo credidistis, usque
 ad finem perseverantes in patientia proficite : « Qui enim persevera-
 » verit in finem, hic salvus erit². » Scitis quod Petrus ait : « Exsulta-
 » bitis modicum nunc, si oportet, contristari in variis tentationibus,
 » ut probatio vestræ fidei multo pretiosior auro quod perit, et per
 » ignem probatur, inveniatur in laudem et gloriam et honorem in re-
 » velatione Jesu Christi³. » Sed *contristari pro laborare* accipite, ut
 etiam ex illo manifestum est : « In dolore paries filios⁴. » Non enim
 omnino in tristi doloris affectu parit mulier, sed in labore. « Nolite,
 » *inquit*, diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit
 » mundum, non est charitas Patris in eo : quoniam omne quod est in
 » mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et
 » superbia vitæ, quæ non est ex Patre, sed ex mundo est. Et mundus
 » transit, et concupiscentia ejus⁵. » Nolite igitur ea diligere quæ trans-
 eunt, sed facite voluntatem Dei, ut digni sitis unum fieri cum Filio
 et Patre et Spiritu sancto juxta Salvatoris precem dicentis : « Sicut
 » ego et tu unum sumus, ut et ipsi in nobis unum sint⁶. » Quot vero
 dies lucrabitur is qui dilexerit mundum et ea quæ in mundo sunt, ani-
 mamque propriam damno affecerit et perdiderit, conscientiamque
 circumtulit negationis scelere, quod quovis onere gravius est, op-
 pressam? Meminerimus singuli quoties morte vulgari interire periculi-
 tati simus; cogitemusque num forte simus ideo servati ut proprio
 sanguine abluti et omni peccato mundati apud cœleste altare cum
 iis qui similiter certaverint, conversemur.

40. Quod si quis magno vitæ amore victus aut laborum impatientia
 aut sermonibus qui apte ad persuadendum videantur ab iis dici qui
 nos ad deteriora conantur inducere, unum Deum ejusque Christum ne-
 gaverit, confessus autem fuerit dæmonia aut fortunas, scito illum, qui

¹ Joan. xv, 19. — ² Matth. x, 22. — ³ 1 Pet. i, 6. — ⁴ Gen. iii, 16. — ⁵ 1 Joan.
 ii, 15. — ⁶ Joan. xvii, 21, 22.

» monde vous hait parce que vous n'êtes pas du monde; car, si vous
 » étiez du monde, le monde vous aimerait comme étant à lui. » Après
 avoir déjà supporté tant d'épreuves, tant d'outrages depuis que vous
 avez embrassé la foi, conservez jusqu'à la fin le même courage, « car
 » celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé. » Vous savez ce
 que dit saint Pierre : « Vous devez être transportés de joie de vous
 » voir maintenant, pendant un temps si court, affligés de différentes
 » tentations, afin de manifester votre foi, et que cette foi, plus-pré-
 » cieuse que l'or éprouvée par le feu, soit trouvée digne de louange,
 » d'honneur et de gloire au jour de la révélation de Jésus-Christ. »
 Mais ici il faut entendre ce mot, *être affligé*, dans le sens de *souffrir*,
 comme on le voit clairement par cet autre passage : « Tu enfanteras
 » avec douleur; » car la douleur d'une mère n'est pas un sentiment
 d'affliction, mais une souffrance physique. Jésus-Christ ajoute : « N'ai-
 » mez point le monde, ni ce qui est dans le monde; si quelqu'un aime
 » le monde, l'amour de mon père n'est pas en lui; car tout ce qui est
 » dans le monde n'est que concupiscence de la chair, concupiscence
 » des yeux et orgueil de la vie : or tout cela vient, non de mon père,
 » mais du monde, et le monde passe, et sa concupiscence avec lui. »
 N'aimez donc point ce qui passe, mais faites la volonté de Dieu, afin
 d'être jugés dignes de ne faire qu'un avec le Fils, le Père et l'Esprit
 saint, selon la prière du Sauveur à son Père : « De même que vous et
 » moi ne sommes qu'un, faites que ceux-ci ne soient aussi qu'un avec
 » nous. » Combien de jours pourra gagner sur la terre celui qui aura
 aimé le monde et ce qui est dans le monde au détriment de son âme,
 qu'il aura perdue sans ressource, et qui sera condamné à traîner par-
 tout avec lui une conscience chargée du pesant fardeau de son apo-
 stasie ? Rappelons-nous combien de fois nous avons tous été exposés
 à périr d'une mort vulgaire; demandons-nous si nous n'avons pas
 été sauvés, afin de paraître un jour, purifiés de tout péché par notre
 propre sang, au pied du céleste autel, avec ceux qui auront combattu
 comme nous.

40. Celui qui, cédant à un amour excessif de la vie, vaincu par les
 tourmens, ou séduit par les discours si persuasifs en apparence de
 ceux qui cherchent à nous entraîner au mal, renie le seul Dieu vérita-
 ble et son Christ, sachez-le bien, celui-là, en préparant le banquet
 du démon, en remplissant la coupe de la fortune, a délaissé le Seigneur
 et oublié sa montagne sainte. Aussi est-ce à lui que s'adressent ces
 reproches d'Isaïe : « Et vous qui avez abandonné votre Dieu et ou-

parat dæmoni mensam et fortunæ vinum miscet, reliquias Dominum, et cum montis sancti ejus oblitus sit, reprehensioni illi subjectum iri quam Isaias scripsit in mundum: « Vos autem qui dereliquistis me et » oblitus estis montis sancti mei, et paratis dæmoni mensam, et imple- » tis fortunæ potionem, ego tradam vos in gladium: omnes in mac- » tatione cadetis; quia vocavi vos, et non obedistis; locutus sum, et » contempsistis, et fecistis malum in conspectu meo, et quæ volebam » elegistis. Propterea hæc dicit Dominus: Ecce qui serviunt mihi » manducabunt; vos autem esurietis: ecce qui serviunt mihi læta- » buntur; vos autem confundemini: ecce qui serviunt mihi exulta- » bunt in lætitia; vos autem clamabitis propter dolorem cordis, et » propter contritionem spiritus ululabitis. Relinquetis enim nomen » meum in saturitatem electis meis; vos autem interficiet Dominus ¹.» Sed si, intelligentes quæ sit mensa Domini, participes ejus esse velimus, illud quoque noverimus: « Non potestis mensæ Domini partici- » pes esse et mensæ dæmoniorum ². « Quis autem filium tonitruum Joannem audiens dicentem: « Omnis qui negat Filium, nec Patrem » habet; qui confitetur Filium, et Patrem habet ³, » non formidet se christianum non esse dicere et negare Filium, ut illum negando nec Patrem habeat? Quis potius non quærat et operibus et verbis se christianum esse confiteri, ut et Patrem habeat? qui enim confitentur, Patrem habent.

41. Si a morte transivimus ad vitam⁴ eo quod ab infidelitate ad fidem transierimus, ne miremur si nos odit mundus. Nemo enim qui a morte ad vitam non transierit, sed remanserit in morte, eos amare potest qui transierunt a tenebrosa mortis, ut ita dicam, domo ad ædificia lucis vitæ vivis ex lapidibus completa. « Pro nobis posuit » animam suam ⁵ » Jesus, et nos igitur ponamus eam, non dicam pro ipso, sed pro nobis; opinor autem pro iis qui martyrio nostro ædificandi sunt. Adest nobis tempus christiane gloriandi. Ait enim: « Non solum autem, sed et gloriamur in tribulationibus, scientes quia » tribulatio patientiam operatur; patientia autem probationem: pro- » batio autem spem: spes vero non confundit. *Tantum* charitas Dei

¹ Isai. LXV, 11 ad 15. — ² 1 Cor. x, 21. — ³ 1 Joan, II, 23. — ⁴ Joan. v, 24. — ⁵ 1 Joan. III, 16.

» blié sa montagne sainte, qui préparez un banquet au démon, et
 » qui remplissez la coupe de la fortune, je vous livrerai au glaive,
 » vous périrez tous immolés par le fer; car je vous ai appelés et vous
 » ne m'avez pas répondu; j'ai parlé, et vous avez méprisé ma voix;
 » vous avez fait le mal en ma présence et préféré ce que je réprou-
 » vais. Voici donc ce que dit le Seigneur: « Mes serviteurs seront ras-
 » sasiés, et vous, vous serez dévorés par la faim; mes serviteurs se-
 » ront dans la joie, et vous dans la confusion; mes serviteurs chante-
 » ront des cantiques d'allégresse, et vous, la douleur de votre cœur
 » vous arrachera des cris, et l'abattement de votre esprit vous fera
 » pousser des hurlemens; votre nom sera pour mes élus un nom d'exé-
 » cration, et le Seigneur vous livrera à la mort. » Mais si nous compren-
 » ons bien ce que c'est que la table du Seigneur, et que nous désirions
 » d'y participer, sachons aussi pénétrer le sens de cette parole: « Vous
 » ne pouvez vous asseoir à la table du Seigneur et à celle du démon. »
 Qui pourrait entendre Jean, le fils du tonnerre, nous dire: « Celui qui
 » renie le Fils renie le Père; et celui qui confesse le Fils confesse aussi
 » le Père; » sans trembler de renier son nom de chrétien, et en dés-
 » avouant le Fils d'être à son tour désavoué du Père? Qui ne cherche-
 » rait, au contraire, à prouver par ses paroles et par ses actions qu'il est
 » chrétien, afin d'être regardé comme un fils par le Père céleste! car
 » ceux-là sont ses enfans qui le reconnaissent pour leur Père. »

41. Si nous avons passé de la mort à la vie en passant de l'infidélité à la foi, ne soyons pas étonnés que le monde nous haïsse. Ceux qui sont demeurés dans la mort et qui ne sont point ressuscités à la vie ne peuvent aimer ceux qui ont passé, pour ainsi dire, du séjour ténébreux de la mort dans le palais de la lumière de vie, palais construit de pierres vivantes. Puisque Jésus « a donné sa vie pour nous, » c'est à nous de donner aussi la nôtre, je ne dis pas pour lui, mais pour nous-mêmes et pour tous ceux que notre martyre doit affermir dans la foi. Voici le temps de nous glorifier d'être chrétiens: « Glorifions-nous, » dit l'Apôtre, dans nos afflictions, sachant que l'affliction produit la patience, la patience l'épreuve, et l'épreuve l'espérance: or cette espérance ne sera pas confondue, pourvu que l'amour de Dieu soit répandu dans nos cœurs par l'Esprit saint; » Si Paul ajoute: « Pourvu que j'aie combattu comme homme contre les bêtes à Éphèse, »

» diffusa *sit* in cordibus nostris per Spiritum sanctum ¹. » Paulus quidem dicat: « Si secundum hominem ad bestias pugnavi Ephesi ²; » nos autem: Si secundum hominem occisus sum in Germania.

42. Si « sicut abundant passiones Christi, ita per Christum abundat » consolatio ³, » summa alacritate passiones Christi suscipiamus, et abundant illæ in nobis, si abundantem consolationem appetimus quam consequentur omnes qui lugent: forte non ex æquo; si enim æqualis consolatio esset, non esset scriptum: « Sicut abundant passiones » Christi in nobis, sic abundat et consolatio nostra. » Qui socii passionum sunt, proportionem passionum quas cum Christo partiuntur, socii erunt et consolationis. Hæc ab illo discitis qui confidenter dixit: « Scimus quod sicut socii passionum estis, sic eritis et consolationis ⁴. » Ait autem per Prophetam Deus: « Tempore accepto exaudivi » te, et in die salutis adjuvi te ⁵. » Quodnam igitur aliud tempus acceptius quam cum propter nostram erga Deum in Christo pietatem sub custodiam in pompa incedentes in mundo, sed triumphantes potius quam triumphati, abducimur? Matyres enim Christi cum ipso exspoliant principatus et potestates, cum ipso triumphant illos, ut cum socii fuerint passionum ejus, sic et in iis quæ patiendo fortiter gessit partem habeant: inter quæ facinora et illud est triumphasse principatus et potestates, quos brevi victos et debellatos videbitis. Quæ autem alia perinde dies salutis est ac illa qua hinc tali modo exceditis? Sed obsecro, « nemini date ullam offensionem, ut non vitupe- » retur ministerium; sed in omnibus exhibeatis vosmetipsos sicut Dei » ministros in multa patientia ⁶, » dicentes: « Et nunc quæ est expectatio mea? nonne Dominus ⁷? » scientes « multas esse tribulationes » justorum ⁸: in necessitatibus, » ut quasi necessariam nobis beatitudinem repetamus; « in angustiis ⁹, » ut angusta arctaque via indesinenter incedentes, ad vitam perveniamus. Si opus sit, exhibeamus nos « in laboribus, in vigiliis et in jejuniis ¹⁰: ecce enim Dominus, et » merces in manu ejus, ut reddat unicuique secundum opera sua ¹¹.»

¹ Rom. v, 3, 4, 5. — ² 1 Cor. xv, 32. — ³ 2 Cor. i, 5. — ⁴ *Ibid.* 7. — ⁵ *Ibid.* vi, 2. Isai. XLIX, 8. — ⁶ *Ibid.* vi, 3. — ⁷ Psal. XXXVIII, 8. — ⁸ *Ibid.* XXXII, 20. — ⁹ 2 Cor. vi, 4. — ¹⁰ *Ibid.* 5. — ¹¹ Isai. XL, 10. Apoc. XXII, 12.

Ajoutons aussi : Pourvu que j'aie été immolé comme homme en Germanie.

42. Si, « à mesure que les souffrances de Jésus-Christ augmentent » en nous, les consolations augmentent aussi par Jésus-Christ, » embrassons avec l'ardeur la plus vive les souffrances de Jésus-Christ ; qu'elles augmentent en nous, si nous désirons que les consolations réservées à ceux qui pleurent augmentent aussi, quoique inégalement réparties ; car, si la consolation était égale pour tous, il ne serait pas écrit qu'« à mesure que les souffrances de Jésus-Christ augmentent en nous notre consolation augmente dans la même proportion. » Ceux qui partagent les souffrances de Jésus-Christ partageront donc sa consolation dans la même proportion qu'ils auront partagé ses souffrances. C'est ce que nous apprend l'Apôtre, quand il dit avec tant de confiance : « Nous savons que dans la même proportion que vous » partagez ses souffrances vous partagerez aussi ses consolations. » Dieu dit encore par son prophète : « je t'ai exaucé au temps favorable, je t'ai secouru au jour du salut. » Or peut-il être un temps plus favorable que celui où, grâce à notre amour pour Dieu en Jésus-Christ, nous marchons en grande pompe au milieu du monde, gardés par des soldats, mais en triomphateurs plutôt qu'en vaincus ? car les martyrs de Jésus-Christ dépouillent avec lui les principautés et les puissances après les avoir subjuguées ; et comme ils ont partagé ses souffrances, ils partagent aussi la gloire qu'il s'est acquise par son courage et sa patience. Or un de ses plus beaux titres de gloire est d'avoir triomphé des principautés et des puissances que vous verrez bientôt vaincues et terrassées. Quel autre jour de salut peut être comparé à celui où vous sortirez ainsi de ce monde ? Mais, je vous en conjure, « ne donnez à personne un sujet de scandale, dans la crainte de » déshonorer votre glorieux ministère, mais montrez-vous en tout, par » une grande patience, tels que doivent être des ministres de Dieu. » Dites : « Quel est maintenant mon espoir ? n'est-ce pas le Seigneur ? » rappelez-vous que « de nombreuses tribulations sont réservées aux jus- » tes ; qu'ils sont sans cesse dans la pauvreté ; » afin de rechercher avec empressement les richesses de la béatitude céleste : « dans les dif- » ficultés ; » car ce n'est qu'en marchant dans la voie étroite et difficile, sans nous en écarter jamais, que nous pouvons parvenir à la vie. Si Dieu le veut, « signalons-nous dans les souffrances, dans les veilles, » dans les jeûnes ; car voici le Seigneur portant dans ses mains es

43. Nunc ostendamus nos scientiam per opera scientiæ convenientia concupivisse. Omnis castitas manifestetur in nobis : ut longanimis Dei filii , et longanimis Christi fratres , longanimitatem in omnibus quæ nobis accidunt exhibeamus : « Longanimis enim vir multus in » prudentia , pusillanimis autem valde imprudens ¹. » Si oportet se commendare « per arma justitiæ a dextris et a sinistris ² : » qui commendavimus nosmetipsos *per gloriam* qua nunquam elati sumus, nunc *infamiam* patienter feramus , ac licet *bonam famam* moribus nostris meriti simus et consecuti , irrogatam ab impiis *infamiam* ³ sustineamus. Præterea si ut *veraces* nos mirati sunt ii qui veritatem amant : nunc cum dicimur *seducti*, rideamus. Ob multa quibus liberati sumus pericula multi nos Deo *cognitos* esse dixerunt ; nunc qui volet dicat nos *ignotos*, cum forte magis cognoscimur. Ferentes igitur quæ contingunt, « castigamur, sed non mortificamur, et tristibus *assimilamur qui gaudemus.* »

44. Ait alicubi Paulus ad eos qui ab initio passi erant , cohortans eos ut in prima illa patientia perseverarent, et secunda pericula propter verbum Dei illata ferrent : « Rememoramini pristinos dies in » quibus illuminati magnum certamen sustinuistis passionum ; et in » altero quidem opprobriis et tribulationibus spectaculum facti , in » altero autem socii taliter conversantium effecti. Nam et vinculis » compassi estis , et rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis, cognoscentes vos habere meliorem et manentem substantiam in cœlis. Nolite itaque amittere confidentiam vestram , quæ » magnam habet remunerationem. Patientia enim vobis necessaria » est ⁴. » Magnum igitur et nos certamen nunc sustineamus passionum, opprobriis et tribulationibus spectaculum facti, et cum gaudio suscipientes rapinam bonorum nostrorum. Credimus enim meliorem nos habere substantiam non terrenam, ac ne corpoream quidem, sed

¹ Prov. xiv, 29. — ² 2 Cor. vi, 7. — ³ *Ibid.* 8, 9, 16. — ⁴ Heb. x, 32 ad 36.

» récompenses qu'il doit distribuer à chacun selon ses œuvres. »

43. C'est le moment de montrer notre amour pour la sagesse par des œuvres que la sagesse puisse avouer. Que l'on remarque en nous une parfaite chasteté. Comme fils d'un Dieu patient, comme frères de Jésus-Christ, si patient lui-même, armons-nous d'une patience invincible dans tous les maux qui nous arrivent ; « car l'homme patient » est riche en prudence ; le pusillanime, au contraire, est un insensé. » S'il faut nous honorer « par les armes de la justice en combattant à » droite et à gauche, » après avoir acquis *une gloire* qui ne nous a jamais enorgueillis, souffrons maintenant *l'infamie* avec patience ; et, quoique nos vertus nous aient mérité et obtenu *une réputation honorable*, supportons la honte que les impies font peser sur nous. Puisque les amis de la *vérité* ont admiré en nous ses fidèles disciples, moquons-nous de ceux qui nous regardent comme *des victimes de la séduction*. A la vue des dangers sans nombre dont nous avons été délivrés, plusieurs ont avoué que nous étions *connus* de Dieu ; maintenant nous appelle qui voudra des hommes *inconnus*, au moment peut-être où nous nous faisons le mieux connaître. Ainsi, en supportant les maux qui nous arrivent, « nous sommes châtiés, mais non jusqu'à la mort ; » et si nous paraissions *tristes* aux yeux des hommes, en réalité nous » nous réjouissons. »

44. Saint Paul s'adressant à ceux qui avaient souffert dès le commencement, pour les exhorter à persévérer dans la patience et à supporter encore les nouveaux périls auxquels ils étaient exposés pour la parole de Dieu, leur dit quelque part : « Rappelez-vous ces premiers » temps, où, après avoir été éclairés, vous avez eu à lutter contre les » plus grandes afflictions ; d'un côté, livrés à la risée du monde, par » les injures et les mauvais traitemens que vous en avez reçus ; de » l'autre, partageant les souffrances de ceux qui enduraient de sem- » blables indignités ; car vous avez souffert avec ceux qui étaient » dans les chaînes, et vous vous êtes vus avec joie dépouillés de tous » vos biens, sachant que vous avez dans le ciel des biens plus précieux » et que nul ne pourra vous ravir. Ne perdez donc pas cette confiance » à laquelle une grande récompense est réservée, car la patience vous » est nécessaire. » Livrés, nous aussi, à la risée du monde, par les outrages et les mauvais traitemens que nous en recevons, luttons avec courage contre toutes ces tribulations, et réjouissons-nous de nous voir dépouillés de nos biens, puisque nous savons que Dieu nous tient en réserve, non des biens matériels et terrestres, mais des biens

invisibilem et incorpoream : « Contemplamur enim non quæ videntur ; hæc enim temporalia sunt, illa vero æterna¹. »

45. Sed quoniam nonnulli, non perspecta dæmonum natura, ignorantesque eos ut in denso hoc aëre qui terram ambit commorentur, suffituum indigere alimento, et observare ubi nidor aut vapor sanguinis aut thuris sit, iis sacrificare quasi rem indifferentem putant et parvi pendunt ; his responderi sic potest : Si ii qui alimenta latronibus, sicariis et barbaris magni regis hostibus præbent, ut rempublicam violantes puniuntur ; quanto magis qui nequitiae ministris sacrificando dant alimenta quibus in loco terræ vicino detineantur, illi, ac maxime qui sciunt : « Qui sacrificat diis alienis exterminabitur², » merito accusabuntur quod non soli Domino, sed omnium quæ in terris accidunt malorum auctoribus sacrificent. Puto etiam de iis quæ a dæmonibus peccantur cum homines vexant, non minus ipsis mala perpetrantibus dæmonibus accusatum iri eos qui sacrificiis ipsos alunt : communi enim ope mala videntur hominibus inferre et dæmones, et qui eos in terra detinent, cum absque suffitibus et nutrimentis quæ eorum corporibus congrua putantur, subsistere non possent.

46. Rursum aliqui existimantes nomina ex hominum instituto esse, nec ullam natura connexionem habere cum iis quorum nomina sunt, nihil putant interesse an dicat aliquis : Colo primum Deum, aut Dia, aut Jovem ; an etiam dicat : Suscipio et veneror solem aut Apollinem, et lunam aut Dianam, et spiritum qui terra continetur aut Cererem, et quæcumque alia dicunt Græcorum sapientes. Quibus dicendum est abstrusam esse ac reconditam de nominibus disputationem, quam qui intellexerit, videbit, si ex instituto essent nomina, nunquam futurum fuisse ut qui vocantur dæmones aliæque nobis invisibiles virtutes obedirent, cum invocantur ab iis qui, licet illos non cognoscant, nominant tamen, ut ex instituto positis nominibus. Nunc autem soni

¹ 2 Cor, IV, 18. — ² Exod. XXII, 20.

invisibles et spirituels, « car nous n'estimons pas les biens visibles, » mais les biens invisibles : les premiers n'ont qu'un temps, les seconds sont éternels. »

45. Mais comme il est des hommes qui, ignorant la nature des démons, ne savent pas qu'ils habitent cette atmosphère épaisse qui enveloppe la terre, et qu'ils ont besoin, pour se nourrir, d'émanations parmi lesquelles ils recherchent de préférence l'odeur du sang des victimes et les vapeurs de l'encens, ils regardent en conséquence comme une action indifférente, ou du moins de peu d'importance, de leur offrir des sacrifices. Qu'ils apprennent donc que, si l'on punit, comme ayant violé les lois de l'état, ceux qui fournissent des vivres aux brigands, aux assassins, aux peuples barbares ennemis d'un grand roi, à plus forte raison ceux qui, par des sacrifices, procurent aux ministres de la perversité des alimens qui les retiennent dans les lieux voisins de la terre, quoiqu'ils sachent « que celui qui sacrifie » aux dieux étrangers sera exterminé ; » ceux-là, dis-je, seront justement m's en cause pour avoir sacrifié, non au seul Seigneur, mais aux auteurs de tous les maux qui arrivent dans le monde ; et quant à ces maux que commettent les démons en tourmentant les hommes, ceux qui en nourrissent les auteurs n'en seront pas moins responsables, se'lon moi, que les démons eux-mêmes. Ne semble-t-il pas en effet que les démons et ceux qui les retiennent sur la terre agissent d'un commun accord pour persécuter le genre humain, puisque ces esprits pervers ne pourraient subsister sans ces émanations, qu'on regarde comme une nourriture convenable pour leurs corps.

46. D'autres, pensant que les noms sont d'institution humaine, et qu'ils n'ont, par leur nature, aucune connexion avec ceux qui les portent, croient qu'il est indifférent de dire : J'adore le Dieu suprême, ou Zeus, ou Jupiter ; ou bien encore : Je reconnais et je vénère le soleil ou Apollon, la lune ou Diane, l'esprit qui habite la terre ou Cérés, ou enfin tous ceux qui sont cités par les sages de la Grèce. Il faut leur répondre que la question des noms est abstraite et fort obscure : c'est à ceux qui la comprennent à voir si, même dans le cas où les noms seraient d'institution humaine, il ne pourrait pas arriver que ce que nous appelons les démons et les autres puissances invisibles répondissent à l'appel de ceux qui les invoquent, quoique sans les connaître, mais en les appelant par les noms supposés convenus. D'un autre côté, n'est-il pas possible que les sons, que les syllabes, que les noms prononcés avec ou sans aspiration, avec ou sans contraction,

quidam et syllabæ, et cum aspiratione, vel tenuiter, vel cum extensione vel contractione prolata nomina, eos qui vocantur, aliquo fortasse nobis ignoto naturæ vinculo ducunt. Quod si ita se habet, et non sunt ex instituto nomina, nullo alio nomine summus Deus vocandus est, quam quibus famulus et prophetæ, et ipse Servator ac Dominus noster ipsum nominant, veluti Sabaoth, Adonai, Saddai; et rursus: Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob. Ait enim: « Hoc nomen mihi » est in æternum, et hoc memoriale meum in omnes generationes ¹. » Mirandum vero non est dæmonia proprias denominationes ad summum Deum referre, ut pro summo Deo adorentur: quod longe alienum est a moribus famuli quem nos agnoscimus, et prophetarum, et Christi, qui « legis complementum ² » est, et apostolorum ejus. Hæc necessario adduximus ne quis nos decipiat, falsive rationibus intellectum nostrum vel minimum inquinet. His diligenter attendendum est, nec ullus adversariorum conatibus dandus est locus.

47. Et adhuc homo vitam amat, cui persuasum est animæ rationalis substantiam aliquam habere cum Deo cognitionem: intelligibilia enim utraque sunt et invisibilia, et, ut invicta ratione demonstratur, incorporea. Cur etiam qui nos condidit desiderium illud indidisset pie ipsum colendi, et cum eo communicandi, quod vel in iis qui errant nonnulla servat divinæ voluntatis vestigia, si fieri non posset ut quæ ratione prædita sunt id assequerentur quod natura appetunt? Est etiam manifestum sicut unaquæque corporis pars natura habet cum aliqua re cognitionem, oculi cum visibilibus, aures cum iis quæ audiri possunt: sic mentem cognitionem habere cum intelligibilibus et cum eo qui intelligibilia superat, Deo. Quid ergo refugimus et dubitamus, abjecto quod nos impedit corruptibili corpore et terreno tabernaculo quod animam gravat et onerat mentem sollicitam, vinculis absolvi et carnis ac sanguinis fluctus evadere, ut cum Christo Jesu propria beatitudinis requie perfruamur, ipsum omnino per omnia Verbum vivum spectantes, ab ipso enutriti, mire variam in ipso sapientiam comprehendentes, ab ipsa veritate informati, et a vero et indeficienti scientiæ lumine mente illustrati ad illa spectanda quæ per

¹ Exod. iii, 15. — ² Rom. x, 4.

attirent les êtres qu'ils désignent par je ne sais quel lien naturel que nous ignorons? S'il en est ainsi, et que les noms ne soient pas de pure convention, le Dieu suprême ne doit pas être appelé d'un autre nom que ceux par lesquels le désignent son serviteur, les prophètes et notre Sauveur lui-même, comme Dieu des armées, Dieu fort, Dieu puissant (Sabaoth, Adonai, Saddai), ou bien, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob; car il dit lui-même: «Voilà mon nom pour » l'éternité, le nom sous lequel je serai connu dans les siècles des » siècles. » Il n'est certes pas étonnant que les démons veuillent attribuer leurs noms au Dieu suprême, afin d'être adorés à la place du Dieu suprême. Or telle n'est pas l'intention du véritable serviteur de Dieu dont nous parlons, ni des prophètes, ni du Christ, «qui est » l'accomplissement de la loi, » ni de ses apôtres. Nous avons dû nécessairement traiter ce point, dans la crainte qu'on ne vienne à nous tromper, et à obscurcir notre intelligence par des sophismes. Il faut donc méditer avec soin ces considérations, et ne point donner prise aux efforts de nos ennemis.

47. J'ajouterai que l'homme aime la vie, persuadé que la substance de l'ame raisonnable a quelque sorte de relation avec Dieu. L'ame en effet est, ainsi que Dieu, intelligente, invisible, et, comme la raison le démontre invinciblement, immatérielle. Pourquoi celui qui nous a créés aurait-il mis au fond de notre cœur ce désir de l'honneur par la piété, de communiquer avec lui, qui, même dans ceux qui s'égarerent, offre encore des traces de ses desseins providentiels, s'il était impossible à des êtres doués de raison d'arriver au but vers lequel les porte leur nature? Et comme chaque partie de notre corps a un rapport naturel avec telle ou telle chose, les yeux avec les objets visibles, les oreilles avec les sons, il est également évident qu'il existe un rapport nécessaire de notre esprit avec les choses intelligibles, et même avec celui qui est au-dessus des choses intelligibles, Dieu. D'où vient donc notre crainte, et pourquoi hésitons-nous à nous délivrer de nos chaînes, à sortir de ce mélange de chair et de sang, en rejetant avec mépris ce corps périssable qui nous entrave, cette enveloppe d'argile qui appesantit l'ame et accable l'esprit sous mille soins divers, afin de nous réunir à Jésus-Christ, de partager son repos et sa félicité, de contempler ce Verbe vivant, de vivre nous-mêmes en lui, de comprendre cette sagesse d'une variété si admirable, d'être instruits par la vérité même, éclairés par cette vraie lumière de la science, qui ne s'obscurcit jamais, d'admirer enfin toutes les mer-

illud lumen conspicabilia sunt, iis oculis quos Domini præceptum illuminaverit?

48. Dudum Jesu sermones audivimus et multo jam tempore ex Evangelii præscripto viximus, ædificavimusque nobis omnes domum. Ubi vero ædificaverimus, an *supra petram*, et foderimus in altum; an super arenam *sine fundamento*¹, præsens ostendet certamen. Instat enim tempestas « ferens pluviam et flumina et ventos², » vel, ut Lucas vocat, *inundationem*³; et hæc illisa domui, vel non poterunt eam movere, et propterea non cadet domus, quippe « supra petram Christum » fundata; » vel ædificii debilitatem arguent quod instante occasione corruet: quod a nostris absit ædificiis. Est enim admodum *magna* in negatione *ruina*; vel, ut Lucas ait, *fractio magna* ædificii quod fundamento caret. Quamobrem nos precemur ut assimilemur « viro sapienti qui ædificavit domum suam supra petram⁴. » Veniat enim ad tale ædificium immissa « a spiritualibus nequitiae in cœlestibus⁵ » pluvia, aut flumina inimicorum nostrorum « principatum et potestatum, » aut a mundi rectoribus tenebrarum harum » venti asperi, aut inundatio subterraneorum spirituum, seque illidant ædificio nostro supra petram fundato: ut non modo non lapsa domo nostra, sed ne ab initio quidem concussa, vim potius nostram experiantur quam suam inferant. Dicat etiam unusquisque nostrum adversarios percutiens: « Sic pugno, non quasi aërem verberans⁶. »

49. Præterea quandoquidem « exiit qui seminat seminare⁷, » demonstremus animam nostram semen ejus suscepisse, non ut qui secus viam sunt, neque ut petrosa, neque ut spinæ, sed ut terra bona. Si igitur neque secus viam, neque super spinas venit sermo Jesu, quantum in nobis est in Domino gloriabimur. Intelleximus enim verbum⁸. Quare malus non rapuit quod seminatum est in cordibus nostris. Quod autem super spinas seminatum non sit, multi nobis testes erunt quotquot vident neque sæculi istius sollicitudinem, neque fallaciam divitiarum, neque voluptates vitæ potuisse obsistere verbo Dei nostris in animabus suscepto. Reliquum est ut dubitent homines an super petrosa, an in ter-

¹ Luc. vi, 48, 49. — ² Matth. vii, 25. — ³ Luc. vi, 48. — ⁴ Matth. vii, 24. — ⁵ Eph. vi, 12. — ⁶ 1 Cor. ix, 26. — ⁷ Matth. xiii, 3. — ⁸ *Ibid.* 19.

veilles qu'elle découvre aux yeux que la loi du Seigneur a éclairés.

48. Depuis long-temps nous entendons la parole de Jésus : de longues années se sont écoulées depuis que nous vivons conformément aux préceptes de l'Évangile, et que tous nous travaillons à nous bâtir une demeure ; mais avons-nous « bâti sur la pierre, » en creusant profondément pour asseoir les fondations, ou « sur le sable » et sans aucun fondement ? C'est ce que démontrera la lutte qui se prépare ; car la tempête approche, « portant dans son sein les vents et des torrens de pluie, » ou, selon l'expression de saint Luc, « l'inondation. » Elle attaquera notre maison ; si elle ne peut l'ébranler, c'est qu'elle a été « bâtie sur la pierre fondamentale, qui est Jésus-Christ. » Rien ne saurait la renverser. Si elle s'écroule, c'est que la construction en était fragile : puisse Dieu éloigner de nous ce malheur ! car l'apostasie est une chute terrible : c'est la ruine d'un édifice qui s'écroule avec fracas, selon saint Luc, parce qu'il manque de fondement. Prions donc afin de ressembler « à cet homme sage qui a bâti sa maison sur » la pierre. » Vainement l'orage déchainé « par les esprits pervers » qui habitent les cieux, » vainement les torrens de nos ennemis, « les » principautés et les puissances, » vainement les vents furieux « des » princes de ce monde de ténèbres » et l'inondation des esprits souterrains viendraient-ils se briser contre un semblable édifice fondé sur la pierre, tous leurs efforts impuissans à le renverser, à l'ébranler même, n'auraient d'autre effet que de prouver notre force et leur faiblesse. Que chacun de nous s'écrie en frappant ses ennemis : « Com- » battre ainsi, ce n'est pas frapper l'air en vain. »

49. Puisque « le semeur est sorti pour semer, » montrons que notre ame a recueilli cette semence, et qu'elle n'est pas tombée sur le bord d'un chemin, ni dans un champ pierreux ou couvert de ronces, mais dans une bonne terre. Si donc la parole de Jésus n'est tombée ni le long d'une route ni parmi les épines, nous pourrons, autant qu'il est en nous, nous glorifier dans le Seigneur ; car cette parole, nous l'avons comprise ; aussi l'esprit pervers n'a-t-il pas enlevé ce qui avait été semé dans nos cœurs. Que la semence n'ait pas été jetée en nous parmi des ronces, c'est ce qu'attestera la multitude de ceux qui voient que ni les sollicitudes de ce siècle, ni l'illusion des richesses, ni les plaisirs de la vie n'ont pu étouffer la parole de Dieu dans nos ames. Il reste encore à savoir si cette parole est tombée sur un terrain pierreux, ou si elle a été jetée dans une bonne terre, autant du moins que

ram bonam pervenerit, quantum in nobis fuit, verbum Dei. Orta est enim tribulatio et persecutio propter verbum, et tempus magnæ tentationis instat, quo arguitur qui super petrosa seminatus est, et qui profundas non egerunt radices, nec usque ad mentis intima Jesum susceperunt. Qui autem intelligit verbum, fructum affert, et retinet verbum usque ad finem in patientia, faciens centesimum. Audimus enim quomodo Scriptura nobis exhibeat illos qui in tempore tribulationis et persecutionis scandalizantur, postquam cum gaudio sanctam disciplinam suscepisse visi sunt; et ideo scandalizantur quod radicem non habeant, sed ad tempus credant. Ait enim secundum Matthæum : « Qui autem super petrosa seminatus est, hic est qui verbum audit, » et continuo cum gaudio accipit illud : non habet autem in se radicem, sed est temporalis : facta autem tribulatione et persecutione » propter verbum, continuo scandalizatur ¹ » secundum Marcum : « Hi » sunt qui super petrosa seminantur, qui, cum audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud, et non habent radicem in se, sed » temporales sunt : deinde orta tribulatione et persecutione propter » verbum, confestim scandalizantur ². » Secundum Lucam : « Nam qui » supra petram, qui cum audierint cum gaudio suscipiunt verbum : » et hi radices non habent : qui ad tempus credunt, et in tempore » tentationis recedunt ³. » De iis qui bene fructum afferunt docens ait Scriptura : « Qui vero in terram bonam seminatus est, hic est qui audit verbum, et intelligit, et fructum affert, et facit alius quidem » centesimum, alius autem sexagesimum, alius vero trigesimum ⁴. » Vel : « Et hi sunt qui super terram bonam seminati sunt, qui audiunt » verbum, et suscipiunt, et fructificant, unum triginta, unum sexaginta, et unum centum ⁵. » Vel : « Quod autem in terram bonam, hi » sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et » fructum afferunt in patientia ⁶. » Quando igitur, juxta Apostolum, « Dei agricultura, Dei ædificatio estis, » agricultura in terra bona ædificatio super petram : ut ædificatio Dei, stemus inconcussi ad tempestatem; ut Dei agricultura, neque de maligno curemus, neque de tribulatione aut persecutione quæ propter verbum oriatur, neque de

¹ Matth. XIII, 20, 21. — ² Marc. IV, 16, 17. — ³ Luc. VIII, 13. — ⁴ Matth. XIII, 23 — ⁵ Marc. IV, 20. — ⁶ Luc. VIII, 15.

nous pouvons l'affirmer. Eh bien ! voici une persécution terrible qui s'élève contre la parole de Dieu ; une grande épreuve se prépare, qui va montrer quel est celui qui a reçu la semence sur un terrain pier-
reux, et quels sont ceux en qui elle n'a pu jeter de profondes racines, parce qu'ils n'avaient pas reçu Jésus-Christ au fond de leurs cœurs ; car celui qui comprend sa parole ne reste pas stérile, il la conserve jusqu'à la fin, il la féconde par la patience, et la fait fructifier au centuple. Nous savons comment l'Écriture représente ceux qui, au jour de la tribulation et de la persécution, se scandalisent, après avoir paru d'abord recevoir avec joie la loi sainte, et qui ne tombent que parce qu'ils n'ont point de racines, et qu'ils ne croient que pour un temps. Voici ce qu'en dit saint Matthieu : « Celui qui a reçu la semence » dans un terrain pierreux est celui qui écoute la parole et la reçoit » d'abord avec joie ; mais elle n'a pas de racine : elle ne subsiste que » pour un temps. Quand la tribulation et la persécution contre la pa- » role surviennent, aussitôt il se scandalise. » Saint Marc les désigne ainsi : « Ceux qui reçoivent la semence dans un terrain pierreux sont » ceux qui écoutent la parole et la reçoivent aussitôt avec joie ; mais » comme elle n'a pas en eux de racine, elle ne subsiste que pour un » temps ; et quand la tribulation et la persécution contre la parole sur- » viennent, ils se scandalisent aussitôt. » Écoutons maintenant saint Luc. « Ceux qui reçoivent la semence dans un terrain pierreux » sont ceux qui entendent et reçoivent la parole avec joie ; mais elle » ne peut jeter en eux de racines, parce qu'ils ne croient que pour un » temps, et au moment de la tentation ils s'éloignent. » D'un autre côté, l'Écriture, en parlant de ceux qui produisent d'heureux fruits, dit : « Celui qui reçoit la semence dans une bonne terre est celui qui » écoute la parole, la comprend et porte des fruits ; et chaque grain » rend, l'un cent, l'autre soixante, l'autre trente pour un. » Ailleurs : « Ceux qui ont reçu la semence dans une bonne terre sont ceux » qui entendent la parole, la reçoivent, la fécondent, et rapportent » tantôt trente, tantôt soixante, tantôt cent grains pour un. » Elle dit encore : « Ce qui est tombé dans une bonne terre désigne ceux qui » écoutent la parole avec un cœur droit et bon, la conservent et la » fécondent par la patience. » Ainsi, puisque selon l'Apôtre, « vous » êtes le champ de Dieu, la maison de Dieu, » mais un champ fertile, mais un édifice bâti sur la pierre, comme élevés et affermis par la main de Dieu, demeurons inébranlables contre la tempête, comme fertilisés par Dieu ; ne nous inquiétons ni de l'esprit pervers, ni de la

sollicitudine hujus sæculi, neque de fallacia divitiarum, aut de vitæ voluptatibus : sed his omnibus contemptis, spiritum sapientiæ sollicitudine carentem suscipiamus; festinemus ad eas divitias quæ fallaciam non habent, et ad voluptates, ut ita dicam, paradisi deliciarum properemus. Reputemus in singulis ærumnis istud : « Quod in præ- » senti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum » in sublimitate æternæ gloriæ pondus operatur in nobis : non con- » templantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur ¹. »

50. Istud etiam noverimus quod dictum est de Abel ab homicida et injusto Caïn occiso, iis omnibus convenire quorum injuste sanguis effusus est. Illud enim : « Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de » terra ², » de singulis quoque dici martyribus arbitremur, quorum sanguinis vox ad Deum e terra clamat. Forte etiam ut pretioso Jesu sanguine empti sumus, postquam Jesus accepit « nomen quod est su- » per omne nomen ³, » sic et pretioso martyrum sanguine quidam ementur : cum martyres magis exaltandi sint quam exaltati fuissent si justis tantum, non etiam martyres fuissent. Æquum est enim exaltationem proprie dici mortem quæ in martyrio obitur; ut ex illo apparet : « Si exaltatus fuero a terra, omnes traham ad me ipsum ⁴. » Clarificemus igitur et nos Deum, morte nostra illum exaltantes : quandoquidem qui martyr est, Deum sua morte clarificat. Quod et ipsum a Joanne discimus cum ait : « Hoc autem dixit signifi- » cans qua morte esset clarificaturus Deum ⁵. » Hæc pro facultate mea ut licuit ad vos scripsi : quæ vobis precor ad præsens certamen utilia sint. Quod si vos maxime nunc, utpote digni qui plura e divinis mysteriis perspiciatis, majora et pretiosiora atque ad propositum efficaciora assecuti, hæc ut puerilia et tenuia spreveritis : id accidet quod ego quoque vobis optarim. Propositum enim nobis est non ut per nos quod in vobis est perficiatur, sed ut quomodocumque perficiatur atque utinam per illa perficiatur quæ diviniore et prudentiora sunt, et omnem hominum superantia naturam, verba et sapientiam Dei.

¹ 2 Cor. iv, 17. — ² Gen. iv, 10. — ³ Phil. ii, 9. — ⁴ Joan. xii, 32. — ⁵ *Ibid.* xxi, 19.



tribulation, ni de la persécution qui doit s'élever contre la parole, ni des sollicitudes de ce siècle, ni de l'illusion des richesses, ni des plaisirs de la vie. Méprisons tous ces soins futiles, et recevons l'esprit de sagesse qui bannit toute sollicitude; volons vers ces richesses qui n'ont rien de vain ni de trompeur, vers ces plaisirs, comme je puis les nommer, du paradis de délices. Rappelons-nous, dans chacune de nos afflictions, cette parole : « Les maux si légers et si rapides de la » vie présente produiront pour nous le poids éternel d'une sublime » et incomparable gloire, si nous considérons non les choses visibles, » mais les invisibles. »

50. Sachons aussi que ce que l'Écriture dit d'Abel tué par l'homicide et injuste Caïn peut s'appliquer à tous ceux dont le sang a été injustement répandu : « La voix du sang de ton frère crie de la terre » vers moi. » Elles conviennent également, selon moi, à tous les martyrs : oui, la voix de leur sang crie de la terre vers Dieu; et, comme nous avons été rachetés par le sang précieux de Jésus-Christ, après qu'il eut reçu « un nom au-dessus de tout nom, » peut-être aussi le précieux sang des martyrs pourra-t-il en racheter plusieurs, puisque les martyrs doivent être plus élevés en gloire comme martyrs que s'ils n'eussent été que justes; car c'est avec raison qu'on appelle une exaltation glorieuse la mort soufferte par le martyr : c'est le sens de ces paroles : « Lorsque j'aurai été exalté sur la terre, j'attirerai tout » à moi. » Glorifions donc le Seigneur à notre tour, en l'exaltant par notre mort; car par sa mort le martyr glorifie Dieu. Saint Jean nous l'apprend lorsqu'il dit : « Jésus, en parlant ainsi, voulait faire com- » prendre par quelle mort il devait glorifier Dieu. » J'ai mis à traiter ce sujet tous les soins dont je suis capable; puissent ces considérations vous être de quelque utilité dans la lutte qui se prépare. Si dans ce moment où vous êtes plus dignes que jamais de pénétrer les divins mystères, où vous avez reçu de Dieu des grâces plus grandes, plus précieuses, plus efficaces, pour fortifier votre généreuse résolution; si, dis-je, vous dédaignez cet ouvrage comme sans force et sans solidité, les vœux que je forme pour vous n'en seront pas moins exaucés; car, pourvu que votre courageux dessein s'accomplisse, que ce soit par moi, ou par tout autre moyen, peu m'importe. Puisse-t-il donc s'accomplir par les voies plus sûres, plus saintes, et que tout le génie de l'homme n'atteindra jamais, la parole et la sagesse de Dieu.

SANCTUS CYPRIANUS.

**DE OBTRACTATORIBUS, DE LAPSIIS, DE UNITATE ECCLESIE, DE
IDOLORUM VANITATE, DE OPERE ET ELEEMOSYNIS, DE ZELO
ET LIVORE, DE EXHORTATIONE MARTYRII.**



SAINTE CYPRIEN.

**SUR LES CALOMNIATEURS, SUR CEUX QUI SONT TOMBÉS, SUR
L'UNITÉ DE L'ÉGLISE, SUR LA VANITÉ DES IDOLES, SUR L'AU-
MONE, SUR LA JALOUSIE ET L'ENVIE, EXHORTATION AU
MARTYRE.**

TRADUCTION

DE M. LE MARQUIS DE FORTIA D'URBAN.

SAINT CYPRIEN,

MARTYR ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

(AU COMMENCEMENT DU TROISIÈME SIÈCLE).

Thascius Cæcilius Cyprianus, que nous appelons Cyprien, naquit à Carthage, d'une famille riche et illustre. Il fut d'abord païen et professa l'éloquence dans sa ville natale ; mais il se convertit en l'an 246, grâce aux instructions du prêtre Cécile. Il vendit alors ses biens, en distribua le prix aux pauvres, et embrassa la continence. Son mérite le fit élever à la prêtrise, et, malgré son opposition, il devint en l'an 248 évêque de Carthage.

Ses travaux pour son église furent immenses ; il était la lumière du clergé, le consolateur du peuple et le père des malheureux. L'empereur Decius ayant suscité une sanglante persécution, Cyprien fut obligé de quitter momentanément son troupeau ; mais il ne l'abandonna pas, et fut toujours auprès de lui par ses lettres, par ses messages ou par ses ministres. Il eut le malheur de ne pas se trouver d'accord avec le pape Corneille sur quelques points de doctrine, et il défendit son opinion avec une vivacité que saint Augustin a blâmée. Cependant il conserva toujours l'unité avec l'église romaine, et n'eut jamais la pensée de contester la supériorité de juridiction du souverain pontife.

Une seconde persécution eut lieu en 257 : Cyprien fut relégué à Curube, à douze lieues de Carthage. Après un exil de onze mois, on lui permit de revenir dans les jardins voisins de cette dernière ville ; mais bientôt après on l'arrêta, et il subit le martyre le 14 septembre de l'année 258. Il avait, une année d'avance, jour pour jour, annoncé cet événement.

Les écrits qu'a laissés saint Cyprien se composent de divers traités et de quatre-vingt-une lettres. Nous reproduisons les plus importants de ces traités : *De la Vanité des Idoles*, *de l'Unité de l'Église*, *de l'Aumône*, *de l'Envie*, *l'Exhortation au Martyre*, et le traité *de Lapsis*, dirigé contre ceux qui, après avoir apostasié pendant la persécution, demandaient à se réconcilier avec l'Église sans faire pénitence.

Il y a encore de lui le traité *des Témoignages*, *de la Mortalité*, *des Oeuvres de miséricorde*, *de la Patience*, et *l'Explication de l'Oraison dominicale*. Parmi les lettres, nous avons choisi celle qui est le plus généralement admirée.

DIVI CYPRIANI

EPISTOLA

AD FLORENTIUM PUPIANUM,

DE OBTRACTATORIBUS.

Cyprianus, qui et Thascius, Florentio cui et Pupiano fratri salutem. Ego te, frater, credideram tandem jam ad pœnitentiam converti quod in præteritum tam infanda, tam turpia, tam etiam Gentilibus execranda aut audisses de nobis temere aut credidisses. Porro autem etiam nunc in litteris tuis animadverto eundem te adhuc esse qui prius fueras, eadem te de nobis credere, et in eo quod credideris perseverare, et ne forte claritatis et martyrii tui dignitas nostra communicatione maculetur, in mores nostros diligenter inquirere, et post Deum judicem, qui sacerdotes facit, te velle, non dicam de me (quantus enim ego sum?), sed de Dei et Christi iudicio iudicare. Hoc est in Deum non credere, hoc est, rebellem adversus Christum et adversus Evangelium ejus existere, ut cum ille dicat: « Nonne duo passeresset asse veneunt, et neuter eorum cadit in terram » sine Patris voluntate¹, » et probet majestas ejus et veritas sine conscientia et permissu Dei etiam minora non fieri, tu existimes sacerdotes Dei sine conscientia ejus in Ecclesia ordinari. Nam credere quod indigni et incesti sint qui ordinantur quid aliud est quam credere quod non a Deo nec per Deum sacerdotes ejus in Ecclesia constituentur? An putas majus esse de me meum quam Dei testimonium, cum Dominus ipse doceat et dicat testimonium non esse verum si quis ipse de se testis existat, eo quod unusquisque utique sibi faveat, nec contra se aliquis infesta et adversa depromat, fides vero sincera sit veritatis, si in prædicationibus nostris alius sit prædicator ac testis. « Si testimonium, inquit, dixero de me, testimonium meum non est verum. » Alius est enim qui testis est de me². » Quod si ipse Dominus omnia

¹ Matth. x, 29. — ² Joan. v, 31-32.

LETTRE DE SAINT CYPRIEN

A FLORENTIUS PUPIANUS,

SUR LES CALOMNIATEURS.



Cyprien, surnommé Thascius, à Florentius, surnommé Pupianus, son frère. J'avais cru, mon frère, que vous vous étiez enfin repenti d'avoir témérairement ajouté foi à tant de choses infâmes et abominables, même aux yeux des Gentils, qu'on avait répandues contre nous; mais je vois par votre lettre que vous êtes toujours le même que vous étiez, et que vous avez toujours la même opinion de nous: de crainte peut-être de souiller la gloire de votre martyr en communiquant avec nous, vous faites une recherche exacte de ma vie, et vous voulez juger, je ne dirai pas moi (car qui suis-je?), mais le jugement même de Dieu et de Jésus-Christ qui fait les évêques. Agir de la sorte, ce n'est pas croire en Dieu; c'est se révolter contre Jésus-Christ et contre son Évangile, puisqu'au lieu qu'il dit que: « De deux » passereaux, qui ne se vendent qu'une obole, un seul ne tombera pas » sur la terre sans la volonté de son Père; » faisant voir par là que les moindres choses n'arrivent pas sans sa permission; vous, au contraire, croyez que les évêques se font dans l'Église sans son ordre. En effet, croire qu'on élève à ces dignités des méchants et des indignes, qu'est-ce autre chose que prétendre que ce n'est point Dieu qui établit les évêques dans l'Église? Le témoignage que je pourrais rendre de moi-même, pensez-vous qu'il soit plus respectable que celui qu'en rend Dieu lui-même? Et ne savez-vous pas que Notre-Seigneur, dans son Évangile, nous enseigne que le témoignage qu'une personne rend d'elle-même n'est pas juste, parce que chacun est prévenu en sa faveur et ne dit rien à son désavantage; mais le témoignage rendu en notre faveur par d'autres est véritable. C'est ce qu'il exprime en ces termes: « Si je rends témoignage de moi-même, mon » témoignage n'est pas véritable; mais c'est un autre qui rend témoignage de moi. « Que si Notre-Seigneur lui-même, qui doit juger tout

postmodum iudicaturus noluit de testimonio suo sibi credi, sed maluit de iudicio ac testimonio Dei Patris probari, quanto magis hoc servos ejus observare oportet, qui iudicio ac testimonio Dei non probantur tantum, sed etiam gloriantur. Prævaluit autem apud te contra divinam sententiam et contra conscientiam nostram fidei suæ viribus nixam inimicorum et malignorum commentum, quasi apud lapsos et profanos et extra Ecclesiam positos, de quorum pectoribus excesserit Spiritus sanctus, esse aliud possit nisi mens prava et fallax lingua et odia venenata et sacrilega mendacia; quibus qui credit, cum illis necesse est inveniatur cum iudicii dies venerit. Quod vero dixisti sacerdotes humiles esse debere, quia et Dominus et apostoli ejus humiles fuerunt, humilitatem meam et fratres omnes et Gentiles quoque optime norunt et diligunt; et tu quoque noveras et diligebas, cum adhuc in Ecclesia esses et mecum communicares. Quis autem nostrum longe est ab humilitate, utrumne ego, qui quotidie fratribus servio, et venientes ad Ecclesiam singulos benigne et cum voto et gaudio suscipio, an tu, qui te episcopum episcopi et iudicem iudicis ad tempus a Deo dati constituis, cum Dominus Deus in Deuteronomio dicat: « Et homo quicumque fecerit in superbia ut non exaudiat sacerdotem » aut iudicem quicumque fuerit in diebus illis, morietur homo ille, et » omnis populus cum audierit timebit, et non agent impie etiam nunc¹. » Et iterum ad Samuelem loquitur et dicit: « Non te spreverunt, sed me spreverunt². » Et adhuc Dominus in Evangelio, cum ei dictum esset: « Sic respondes pontifici? » custodiens et docens sacerdotalem honorem servari oportere, contra pontificem nihil dixerit, sed innocentiam suam tantummodo purgans responderit dicens: « Si male lo- » cutus sum, exprobra de malo. Si autem bene, quid me cædis³? » Item beatus Apostolus, cum ei dictum esset: « Sic insilis in sacerdotem Dei maledicendo⁴ » nihil contumeliose locutus sit adversus sacerdotem, quando et potuerit se constanter exerere adversus eos qui Dominum crucifixissent et qui jam Deum et Christum et templum et sacerdotium perdidissent, sed quamvis in falsis et spoliatis sacerdotibus umbram tamen ipsam inanem sacerdotalis nominis cogitans dixerit: « Nesciebam, fratres, quia pontifex est Scriptum est enim:

¹ Deut. xvii, 12, 13. — ² 1 Reg. viii, 7. — ³ Joan. xviii, 22, 23. — ⁴ Act. xxiii, 4-5.

le monde, n'a pas voulu qu'on l'en crût sur son témoignage, mais a mieux aimé être fortifié par celui de son Père, combien ses serviteurs doivent-ils observer davantage cette règle de jugement, eux qui ne tirent pas seulement leur justification, mais leur gloire, du témoignage que Dieu leur rend ! Mais vous avez mieux aimé ajouter foi aux faux rapports de personnes ennemies et malicieuses qu'à la sentence divine et au témoignage de notre conscience appuyé de la pureté de notre foi ; comme si, parmi des apostats, des impies et des gens séparés de l'Église, du cœur desquels le Saint-Esprit s'est retiré, on pouvait trouver autre chose qu'un esprit corrompu, une langue trompeuse, des haines envenimées, de noires calomnies qu'on ne saurait croire sans être puni de même qu'eux au jour du jugement. Car, quant à ce que vous dites que des évêques doivent être humbles, parce que Notre-Seigneur et les apôtres l'ont été, tous nos frères, et les Gentils eux-mêmes, connaissent et aiment mon humilité ; vous-même la connaissiez et l'aimiez lorsque vous étiez encore dans l'Église, et que vous communiquiez avec moi. Mais qui est plus humble de nous deux, de moi qui sers tous les jours mes frères, et qui reçois avec joie et charité tous ceux qui viennent à l'Église, ou de vous qui vous constituez l'évêque et le juge d'un juge et d'un évêque établi par Dieu pour un temps dans son Église ! Cependant on dit dans le Deutéronome : « Celui qui s'enorgueillira, ne voulant point obéir au commandement du prêtre qui en ce temps-là sera le ministre du Seigneur votre Dieu et à la sentence du juge, cet homme-là mourra, et vous ôterez le mal du milieu d'Israël. Et tout le peuple, entendant ce jugement, craindra, et nul désormais ne s'élèvera d'orgueil. » Et à Samuel : « Ce n'est point vous qu'ils rejettent, c'est moi. » Et Notre-Seigneur, dans l'Évangile, comme on lui eut dit : « Est-ce ainsi que tu réponds au grand-prêtre ? » nous enseignant à observer et rendant lui-même l'honneur dû aux prêtres, ne s'emporta point contre le pontife, mais, se contentant de justifier son innocence, répondit : « Si j'ai mal parlé, montrez-moi ce que j'ai dit de mal : mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous ? » Pareillement, comme on eut dit au bienheureux Apôtre : « Quoi ! tu maudis le grand-prêtre de Dieu ! » il ne dit rien d'offensant contre lui, quoiqu'il eût pu s'élever fortement contre ceux qui avaient crucifié Notre-Seigneur, qui avaient perdu Dieu et Jésus-Christ aussi bien que leur temple et leur sacerdoce. Mais, respectant encore en quelque sorte la vaine image de la prêtrise dans ces faux prêtres, il leur dit : « Je ne savais pas, mes frères, que ce

» Principem populi tui non maledices¹. » Nisi si sacerdos tibi fui ante persecutionem, quando mecum communicabas, post persecutionem sacerdos esse desivi. Persecutio enim veniens te ad summam martyrii sublimitatem provexit. Me autem proscriptionis onere depressit, cum publice legeretur : « Si quis tenet vel possidet de bonis Cæciliæ Cy- » priani episcopi christianorum : » ut etiam qui non credebant Deo episcopum constituenti, vel diabolo crederent episcopum proscribenti. Nec hæc jacto, sed dolens profero, cum te iudicem Dei constituas et Christi, qui dicit ad apostolos ac per hoc ad omnes præpositos, qui apostolis vicaria ordinatione succedunt : « Qui audit vos, me audit; » et qui me audit, audit eum qui me misit. Et qui rejicit vos, me rejicit » et eum qui me misit². » Inde enim schismata et hæreses abortæ sunt et oriuntur, dum episcopus, qui unus est et ecclesiæ præest, superba quorundam præsumptione contemnitur, et homo dignatione Dei honoratus indignus hominibus judicatur. Quis enim hic est superbiæ tumor, quæ arrogantia animi, quæ mentis inflatio, ad cognitionem suam præpositos et sacerdotes vocare, ac nisi apud te purgati fuerimus et sententia tua absoluti, ecce jam sex annis nec fraternitas habuerit episcopum, nec plebs præpositum, nec grex pastorem, nec Ecclesia gubernatorem, nec Christus antisitem, nec Deus sacerdotem. Subveniat Pupianus et sententiam dicat et iudicium Dei et Christi in acceptum referat, ne tantus fidelium numerus, qui sub nobis accessitus est, sine spe salutis et pacis exiisse videatur, nec novus credentium populus nullam per nos consecutus esse baptismi et Spiritus sancti gratiam iudicetur, ne tot lapsis et pœnitentibus pax data et communicatio nostra examinatione concessa iudicii tui auctoritate solvatur. Annue aliquando et dignare pronuntiare de nobis, et episcopatum nostrum cognitionis tuæ auctoritate firmare, ut Deus et Christus ejus agere tibi gratias possint quod per te sit antistes et rector altari eorum pariter et plebi restitutus. Apes habent regem et ducem pecudes, et ei fidem servant. Latrones mancipi obsequio pleno humilitatis obtemperant. Quanto simpliciores et meliores vobis sunt brutæ pecudes et muta animalia, et cruenti licet ac furentes inter gladios atque inter arma prædones? Præpositus illic agnoscitur et timetur, quem non

¹ Exod. xxii, 28. — ² Luc. x, 16.

» fût le grand-prêtre. Car il est écrit : vous ne maudirez point le chef » de votre peuple. » Mais c'est peut-être que vous me considérez comme évêque avant la persécution, lorsque vous communiquiez avec moi, et que depuis j'ai cessé d'être tel à votre égard. Car la persécution vous a élevé jusqu'à la gloire du martyr; au lieu qu'elle m'a abaissé comme par le poids de la proscription, l'huissier ayant lu à haute voix devant tout le monde : « Si quelqu'un possède quelque chose qui appartient à Cæcilius Cyprien, évêque des chrétiens, » afin que ceux qui ne croyaient pas à Dieu par lequel j'ai été établi évêque, crussent du moins au diable qui me proscrivait comme tel. Je ne vous rapporte pas ce fait pour me vanter, mais à regret, parce que vous vous constituez juge de Dieu et de Jésus-Christ, qui a dit aux apôtres et conséquemment à tous les prélats qui leur succèdent et sont ordonnés à leur place : « Qui vous » écoute m'écoute, et qui vous rejette me rejette : or, qui me rejette » rejette celui qui m'a envoyé. » Telle est en effet la source des schismes et des hérésies : c'est lorsque, par une témérité présomptueuse, quelques-uns méprisent l'évêque qui ne peut être qu'unique dans une église, et quand les hommes jugent indigne de cette dignité celui qu'il a plu à Dieu d'en juger digne. Car quel est cet orgueil et cette arrogance, de vouloir s'attribuer la connaissance des évêques, de sorte que, si nous ne nous justifions devant vous, et ne sommes absous par votre jugement, voilà déjà six ans que nos frères n'ont point d'évêque, ni le peuple de prélat, ni le troupeau de pasteur, ni l'Église de conducteur, ni Jésus-Christ de pontife, ni Dieu de grand-prêtre ? Il faut que Pupianus vienne au secours, qu'il prononce sa sentence, qu'il ratifie le jugement de Dieu et de Jésus-Christ. Sans cela, ce grand nombre de fidèles qui sont morts sous notre épiscopat, sont morts sans espérance de paix et de salut, tous ceux que nous avons baptisés n'ont pas la grâce du baptême, ni le Saint-Esprit ; et la communion accordée par nous à tant de pénitens est nulle et invalide. Ayez donc la bonté de prononcer en notre faveur ; veuillez bien confirmer notre élection par votre autorité, afin que Dieu et son Christ puissent vous rendre grâce de ce que vous êtes cause qu'un évêque est rendu à son autel et à son peuple. Les abeilles ont un roi, les animaux un chef, et les voleurs mêmes sont fidèles à leur capitaine. Combien donc les bêtes brutes, et les brigands eux-mêmes, quoique accoutumés au sang et au pillage, sont-ils plus simples et plus justes que vous ! On craint et l'on reconnaît parmi eux un chef qui n'a pas été établi par Dieu, mais par le consentement d'une troupe

sententia divina constituit, sed in quem factio perdita et nocens cetera consensit. Dixisti sane scrupulum tibi esse tollendum de animo, in quem incidisti. Incidisti, sed tua credulitate irreligiosa. Incidisti, sed tua mente et voluntate sacrilega, dum incesta, dum impia, dum nefanda contra fratrem, contra sacerdotem facile audis, libenter credis, aliena mendacia quasi propria et privata defendis; nec recordaris scriptum esse: « Sepi aures tuas spinis, et noli audire linguam nequam¹. » Et iterum: « Malus obaudit linguæ iniquorum, justus autem non intendit labiis mendacibus². » Quare in hunc scrupulum non inciderunt martyres Sancto spiritu pleni et ad conspectum Dei et Christi ejus passione jam proximi, qui ad Cyprianum episcopum litteras de carcere direxerunt, sacerdotem Dei agnoscentes et contestantes ei. Quare in hunc scrupulum non inciderunt tot episcopi collegæ mei, qui vel cum medio recederent proscripti sunt, vel apprehensi in carcerem coniecti et in catenis fuerunt, aut qui in exilium relegati, illustri itinere ad Dominum profecti sunt, aut qui quibusdam locis animadversi cœlestes coronas de Domini clarificatione sumpserunt? Quare in hunc scrupulum non inciderunt de plebe ista nostra quæ apud nos est, et nobis de Dei dignatione commissa est, tot confessores quæstionati et torti et insignium vulnerum et cicatricum memoria gloriosi, tot virgines integræ, tot laudabiles viduæ, ecclesiæ denique universæ per totum mundum nobiscum unitatis vinculo copulatæ? Nisi si omnes isti communicantes mecum, secundum quod scripsisti, polluto nostro ore polluti sunt et spem vitæ æternæ communicationis nostræ contagione perdiderunt. Pupianus solus integer, inviolatus, sanctus, pudicus, qui nobis miscere se noluit, in paradiso atque in regno cœlorum solus habitabit. Scripsisti quoque quod Ecclesia nunc propter me portionem sui in disperso habeat, quando omnis Ecclesiæ populus et collectus sit et adunatus et individua concordia sibi junctus, soli illi foris remanserint qui etsi intus essent, ejiciendi fuerant, nec patiatur Dominus populi sui protector et tutor triticum de area sua diripi, sed solæ possint paleæ de Ecclesia separari, quando et Apostolus dicat: « Quid enim si exciderunt a fide quidam illorum?

¹ Eccles. xxviii, 28. — ² Prov. xvii, 4.

d'hommes factieux et désespérés. Vous dites qu'il vous faut ôter de l'esprit un scrupule où vous êtes tombé. Mais comment y êtes-vous tombé, sinon par une injuste crédulité, et par une malice sacrilège? sinon parce que vous avez été bien aise d'écouter et de croire des médisances honteuses et punissables contre votre frère et contre un évêque? C'est ce qui fait que maintenant vous défendez les mensonges d'autrui comme étant devenus les vôtres propres, sans vous souvenir qu'il est écrit : « Environne tes oreilles d'une haie d'épines ; n'écoute pas la langue perverse. » Et encore : « Le pervers obéit à la langue inique ; mais le juste n'écoute point la lèvre mensongère. » Pourquoi des martyrs remplis du Saint-Esprit, prêts à paraître devant Dieu et devant son Christ, ne sont-ils point tombés dans ce scrupule, et ont-ils écrit de la prison des lettres qu'ils adressaient à l'évêque Cyprien, comme le reconnaissant pour l'évêque établi par Dieu? Pourquoi n'est-il pas venu dans l'esprit de tant d'évêques mes collègues, qui, après avoir assisté à mon ordination, ont été proscrits ou mis en prison et chargés de chaînes, ou morts en exil, ou ont remporté la couronne du martyr? Pourquoi tant de confesseurs d'entre le peuple que Dieu nous a confié, qui sont illustres par la gloire de leurs tourmens et par leurs cicatrices honorables; pourquoi tant de chastes vierges, tant de saintes veuves, et enfin toutes les églises qui sont unies avec nous dans le monde entier par les liens d'une même communion, ne sont-elles point tombées dans ce scrupule? si ce n'est, comme vous le dites, que toutes ces personnes qui communiquent avec moi soient souillées par ce commerce, et déchues par là de l'espérance de la vie éternelle, et qu'il n'y ait que le seul Pupianus qui n'a point voulu se mêler parmi nous, qui soit pur, saint, et qui entre dans le paradis. Vous dites encore que je suis cause qu'une partie de l'Église est maintenant dispersée. Mais tout le peuple de l'Église est rallié et joint ensemble d'une manière indissoluble. Ceux-là seuls sont demeurés dehors qu'il faudrait chasser s'ils étaient dedans. Car Dieu, qui est le protecteur de son peuple, ne permet pas que le froment soit emporté hors de la grange. Il n'y a que la paille à qui cela puisse arriver. C'est pourquoi l'Apôtre dit : « Si quelques-uns d'eux n'ont pas cru, leur infidélité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu? Non, sans doute. Dieu est véritable, et tout homme est menteur. » Et Notre-Seigneur, de même dans l'Évangile, lorsque quelques-uns de ses disciples l'eurent abandonné, se tournant vers les douze, leur dit : « Et vous, ne voulez-vous point vous en aller aussi? » Mais saint Pierre

» Numquid infidelitas illorum fidem Dei evacuavit? Absit. Est enim » Deus verax, omnis autem homo mendax¹. » Et Dominus quoque in Evangelio, cum eum loquentem discipuli derelinquerent, conversus ad duodecim dixit : « Numquid et vos vultis ire? Respondit ei Petrus » dicens : Domine, ad quem ibimus? Verbum vitæ æternæ habes, et » nos credimus et cognovimus quoniam tu es Filius Dei vivi². » Loquitur illic Petrus, super quem ædificanda fuerat Ecclesia, Ecclesiæ nomine docens et ostendens qui etsi contumax ac superba obaudire nolentium multitudo discedat, Ecclesia tamen a Christo non recedit, et illi sunt Ecclesia plebs sacerdoti adunata et pastori suo grex adhærens. Unde scire debes episcopum in Ecclesia esse et Ecclesiam in episcopo, et si quis cum episcopo non sit, in Ecclesia non esse, et frustra sibi blandiri eos qui pacem cum sacerdotibus Dei non habentes, obrepunt et latenter apud quosdam communicare se credunt, quando Ecclesia, quæ catholica et una est, scissa non sit neque divisa, sed sit utique connexa et cohærentium sibi invicem sacerdotum glutino copulata. Quamobrem, frater, si majestatem Dei, qui sacerdotes ordinat, cogitaveris, si Christum, qui arbitrio et nutu ac præsentia sua et præpositos ipsos et Ecclesiam cum præpositis gubernat, aliquando respexeris, si de innocentia sacerdotum, non humano odio, sed divino iudicio credideris, si temeritatis et superbiæ atque insolentiæ tuæ agere vel sero pœnitentiam cœperis, si Deo et Christo ejus, quibus servio, et quibus puro atque immaculato ore sacrificia et in persecutione pariter et in pace indesinenter offero, plenissime satisfeceris, communicationis tuæ poterimus habere rationem, manente tamen apud nos divinæ censuræ respectu et metu, ut prius Dominum meum consulam an tibi pacem dari et te ad communicationem Ecclesiæ suæ admitti sua ostensione et admonitione permittat. Memini enim quid jam mihi sit ostensum, imo quid sit servo obsequenti et timenti de dominica et divina auctoritate præceptum ; qui inter cætera quæ ostendere et revelare dignatus est et hoc addidit : Itaque qui Christo non credit sacerdotem facienti et postea credere incipiet sacerdotem vindicanti. Quanquam sciam somnia ridicula et visiones ineptas quibusdam videri, sed utique illis qui malunt contra sacerdotes credere

¹ Rom. III, 3, 4 — ² Joan. VI, 68, 69, 70.

lui répondit : « Seigneur, à qui irions-nous ? vous avez les paroles de » la vie éternelle. Et nous avons cru, et nous avons connu que vous » êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » C'est saint Pierre qui parle, lui sur qui l'Église avait été fondée, nous enseignant au nom de l'Église qu'encore que des gens rebelles et orgueilleux se séparent d'elle, elle néanmoins ne se sépare jamais de Jésus-Christ ; et c'est le peuple uni à son évêque, et le troupeau uni à son pasteur, qui la composent. Vous devez donc savoir que l'évêque est dans l'Église, et que l'Église est dans l'évêque, en sorte que celui qui n'est point avec l'évêque n'est point dans l'Église. Et c'est en vain que se flattent d'y être ceux qui, ne conservant point la paix avec les évêques de Dieu, s'insinuent adroitement dans les esprits de quelques-uns, et semblent communiquer avec eux. Car l'Église, qui est catholique, n'est point divisée ; mais elle a tous ses membres unis par le moyen des évêques, qui, étant joints ensemble, sont comme la chaîne de cette union. C'est pourquoi, mon frère, si vous voulez penser à la majesté de Dieu qui ordonne les évêques et jeter les yeux sur Jésus-Christ, qui gouverne les prélats et l'Église avec un souverain empire ; si vous voulez juger de l'innocence des évêques, non par les rapports calomnieux de leurs ennemis, mais par le jugement de Dieu même ; si vous commencez, quoique tard, à vous repentir de votre orgueil et de votre témérité ; si vous satisfaites pleinement à Dieu et à son Christ, que je sers, et à qui j'offre sans cesse d'une bouche pure et sans tache des sacrifices dans la persécution et pendant la paix ; nous pourrons faire quelque état de votre communion, après néanmoins avoir consulté mon Seigneur, pour savoir s'il veut que l'on vous donne la paix, et après lui avoir demandé qu'il lui plaise de me faire connaître si vous devez être admis à la communion de son Église. Je me souviens de ce qui m'a été montré, ou plutôt de ce que Notre-Seigneur a daigné faire entendre à son serviteur qui le sert et qui le craint. Car, entre autres choses qu'il lui a plu de me révéler, il a ajouté celle-ci : C'est pourquoi celui qui ne croit point à Jésus-Christ, lorsque Jésus-Christ fait un évêque, commencera à le croire lorsque Jésus-Christ vengera l'évêque. Je n'ignore pas que les songes et les visions semblent ridicules à certaines gens ; mais c'est à ceux qui aiment mieux croire ce que l'on dit contre les évêques, que de croire les évêques. Et il ne faut pas le trouver étrange, puisque les frères de Joseph disaient de lui : « Voilà que le songeur » vient : venez, tuons-le. » Et cependant ce qu'avait prédit ce songeur arriva ; et ceux qui voulaient le tuer et qui le vendirent, furent confus.

quam sacerdoti. Sed nihil mirum, quando de Joseph fratres sui dixerunt : «Ecce somniator ille venit, nunc ergo venite, occidamus illum¹,» et somniator postea quod somniaverat consecutus sit, et occisores ac venditores confusi sint ; ut qui verbis prius non credidissent, factis postmodum crederent. De iis autem quæ tu egisti vel in persecutione vel in pace stultum est ut velim te judicare, quando tu magis judicem te nostri constitueris. Hæc pro animi mei pura conscientia et pro Domini et Dei mei fiducia rescripsi. Habes tu litteras meas, et ego tuas. In die iudicii ante tribunal Christi utrumque recitabitur.

¹ Gen. xxxvii, 19, 20.



et obligés de croire aux effets, n'ayant pas voulu croire aux paroles. Pour ce qui regarde les choses que vous avez faites dans la persécution et dans la paix, ce serait une folie à moi d'en vouloir juger, puisque vous vous êtes établi notre juge. Voilà ce que j'ai cru devoir vous écrire, porté à le faire par le témoignage que me rend ma conscience, et par la confiance que j'ai en mon Dieu. Vous avez ma lettre, et moi la vôtre. Toutes deux seront lues au jour du jugement, devant le tribunal de Jésus-Christ.



DIVI CYPRIANI

LIBER

DE LAPSIS.

Pax ecce, dilectissimi fratres, Ecclesiæ reddita est, et quod difficile nuper incredulis ac perfidis impossibile videbatur, ope atque ultione divina securitas nostra reparata est. In lætitiâ mentes redeunt, et tempestate pressuræ ac nube discussa tranquillitas ac serenitas refulserunt. Dandæ laudes Deo, et benefic'ia ejus ac munera cum gratiarum actione celebranda, quamvis agere gratias nostra vox nec in persecutione cessaverit. Neque enim tantum inimico licere potest ut non qui Dominum toto corde et anima et virtute diligimus, benedictiones ejus et laudes semper et ubique cum gloria prædicemus. Exoptatus votis omnium dies venit, et post longæ noctis horribilem tetramque caliginem, Domini luce radiatus mundus eluxit. Confessores præconio boni nominis claros et virtutis ac fidei laudibus gloriosos lætis conspectibus intuemur, sanctis oculis adhærentes, desideratos diu inexplebili cupiditate complectimur. Adest militum Christi cohors candida, qui persecutionis urgentis ferociam turbulentam stabili congressione fregerunt, parati ad patientiam carceris, armati ad tolerantiam mortis. Repugnastis fortiter sæculo, spectaculum gloriosum præbuitis Deo, secuturis fratribus fuistis exemplo. Religiosa vox Christum locuta est, in quem se semel credidisse confessa est. Illustres manus, quæ non nisi divinis operibus assueverant, sacrificiis sacrilegis restiterunt. Sanctificata ora cœlestibus cibus post corpus et sanguinem Domini profana contagia et idolorum reliquias respuerunt. Ab impio sceleratoque velamine, quo illic velabantur sacrificantium capita captiva, caput vestrum liberum mansit. Frons cum signo Dei pura diaboli coronam ferre non potuit, coronæ se Domini reservavit. Quam vos læte sinu suo excipit mater Ecclesia de prælio revertentes! Quam beata, quam gaudens portas suas aperit, ut adunatis agminibus intretis, de

SAINT CYPRIEN.

SUR CEUX QUI SONT TOMBÉS

PENDANT LA PERSÉCUTION.

Enfin, mes très-chers frères, la paix a été rendue à l'Église ; et ce qui paraissait naguère difficile aux incrédules, et impossible aux apostats, Dieu l'a fait par sa puissance souveraine. Nous commençons à reprendre nos esprits ; l'orage est passé, et le calme a succédé à la tempête. Louons-en Dieu, et remercions-le d'une faveur tellement signalée, quoique nous n'ayons cessé de célébrer ses louanges au plus fort de la persécution ; car l'ennemi n'est pas assez puissant pour faire que ceux qui aiment le Seigneur de tout leur cœur, comme nous, ne le louent et ne le bénissent pas en tout temps. Ce jour si désiré par tout le monde est venu ; et après les horribles et affreuses ténèbres d'une longue nuit, Dieu a fait paraître les rayons favorables de sa bonté. Nous contemplons maintenant avec plaisir ces confesseurs glorieux que leur foi et leur courage ont rendus illustres, et nous ne saurions nous lasser de les embrasser. Voici la troupe éclatante des soldats de Jésus-Christ, qui, par leur fermeté, ont brisé les plus violents efforts de la persécution, et qui étaient prêts à souffrir toutes les rigueurs de la prison et de la mort. Vous avez généreusement résisté au siècle, braves athlètes de Jésus-Christ. Vous avez donné à Dieu un spectacle magnifique et un grand exemple à tous les chrétiens. Votre voix a fidèlement confessé Jésus-Christ, et ne s'est point démentie depuis qu'une fois elle a fait profession de croire en lui. Vos mains illustres, qui ne s'occupaient qu'à des œuvres saintes et divines, ont rejeté courageusement des sacrifices impies. Votre bouche, sanctifiée par des mets célestes, après avoir reçu le corps et le sang du Seigneur, a eu horreur de se souiller de viandes offertes aux idoles. Votre tête n'a point été couverte de ce voile profane dont on couvrait les têtes captives de ceux que l'on obligeait à sacrifier aux fausses divinités. Un front consacré par le signe de la croix n'a pu souffrir la couronne du diable, et s'est réservé pour celle du Seigneur. Avec quels transports de joie l'Église, votre mère, ne vous reçoit-elle point

hoste prostrato trophæa referentes! Cum triumphantibus viris et feminæ veniunt, quæ cum sæculo dimicantes, sexum quoque vicerunt. Veniunt et geminata militiæ suæ gloria virgines et pueri annos suos virtutibus transeuntes. Necnon et cætera stantium multitudo vestram gloriam sequitur, proximis et pene conjunctis laudis insignibus vestigia vestra comitatur. Eadem et in illis sinceritas cordis, eadem fidei tenacis integritas. Inconcussis præceptorum cœlestium radicibus nixos et evangelicis traditionibus roboratos non præscripta exilia, non destinata tormenta, non rei familiaris damna, non corporis supplicia teruerunt. Explorandæ fidei præfiniebatur dies. Sed qui sæculo renuntiasset se meminit, nullum sæculi diem novit; nec tempora terrena jam computat qui æternitatem de Deo sperat. Nemo, fratres dilectissimi, nemo hanc gloriam mutilet, nemo incorruptam stantium firmitatem maligna obtreptione debilitet. Cum dies negantibus præstitutus excessit, quisquis professus intra diem non est christianum se esse confessus est. Primus est victoriæ titulus, Gentilium manibus apprehensum, Dominum confiteri. Secundus ad gloriam gradus est, cauta secessionem subtractum Domino reservari. Illa publica, hæc privata confessio est. Ille iudicem sæculi vincit, hic contentus Deo suo iudice conscientiam puram cordis integritate custodit. Illic fortitudo promptior, hic sollicitudo securior. Ille appropinquante hora sua jam maturus inventus est. Hic fortasse dilatus est qui, patrimonio derelicto, idcirco secessit, quia non erat negaturus. Confiteretur utique, si fuisset et ipse detentus. Has martyrum cœlestes coronas, has confessorum glorias spirituales, has stantium fratrum maximas eximiasque virtutes mœstitia una contristat, quod avulsam nostrorum viscerum partem violentus inimicus populationis suæ strage dejecit. Quid hoc loco faciam, dilectissimi fratres? Fluctuans vario mentis æstu quid aut quomodo dicam? Lacrymis magis quam verbis opus est ad exprimendum dolorem quo corporis nostri plaga deflenda est, quo populi aliquando numerosi multiplex lamentanda jactura est. Quis enim sic durus aut ferreus, quis sic fraternæ caritatis oblitus, qui inter suorum multiformes ruinas et lugubres ac multo squalore deformes reliquias constitutus, siccos oculos tenere prævaleat, nec erumpente statim fletu, prius gemitus suos lacrymis quam voce depromat? Doleo, fratres, do-

maintenant dans son sein au retour du combat ! Avec quel contentement et quelle allégresse ne vous ouvre-t-elle point ses portes, afin que vous entriez en troupe, chargés des dépouilles de l'ennemi terrassé ! Les femmes mêmes ont part au triomphe des hommes, et elles ont vaincu le monde par la victoire qu'elles ont remportée sur leur sexe. Les vierges l'accompagnent aussi, ornées d'une double victoire, avec les enfans qui ont surmonté par leur courage la faiblesse de leur âge. Ensuite vient la troupe de ceux qui sont demeurés debout, et qui vous suivent de près dans la gloire de votre triomphe. Ils ont la même fidélité et le même attachement à la foi. Appuyés sur les fondemens inébranlables des divins préceptes et des lois de l'Évangile, ils ont regardé sans effroi les bannissemens, la perte de leurs biens et les supplices les plus cruels. On leur donnait du temps pour tâcher d'ébranler leur foi ; mais celui qui a renoncé au monde se moque de tous ces délais artificieux, et celui qui aspire à l'éternité ne s'arrête point au temps. Que personne, mes très-chers frères, ne diminue une gloire qu'ils ont si justement acquise ! que personne ne rabaisse malicieusement leurs avantages ! Lorsque le temps porté par les édits pour renier la foi est expiré, quiconque, dans ce temps, n'a point renoncé à Jésus-Christ a mérité le titre de confesseur. Le premier degré d'honneur est de confesser Notre-Seigneur quand on est pris ; et le second, c'est de se retirer prudemment et de se réserver pour ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner de nous. La première confession est publique ; la seconde est particulière. Celui-là demeure victorieux des juges du monde, et celui-ci, se contentant d'avoir Dieu pour juge, conserve sa conscience pure, en ne trahissant point les sentimens de son cœur. L'un témoigne plus de courage, et l'autre plus de prudence. Le premier se trouve prêt lorsque son temps est venu, et le second est peut-être réservé pour un autre temps ; et de ce qu'il s'est retiré et qu'il a abandonné ses biens pour ne point renier Jésus-Christ, c'est une preuve qu'il l'aurait confessé s'il avait été pris. Mais parmi le triomphe des martyrs, la gloire des confesseurs et le courage de ceux qui sont demeurés fermes, il y a une chose qui nous afflige sensiblement, c'est que la fureur de l'ennemi nous a arraché une partie de nos entrailles, et en a terrassé plusieurs d'entre nous. Que ferai-je ici, mes très-chers frères ? j'en suis extrêmement en peine. Que dirai-je, ou de quelle manière parlerai-je ? Certes, nous avons plus besoin de larmes que de paroles pour exprimer notre douleur, pour pleurer nos blessures, pour déplorer la ruine d'un peuple autrefois si nom-

leo vobiscum, nec mihi ad leniendos dolores meos integritas propria et sanitas privata blanditur, quando plus pastor in gregis sui vulnere vulneretur. Cum singulis pectus meum copulo, mœroris et funeris pondera luctuosa participo. Cum plangentibus plango, cum deflentibus defleo, cum jacentibus jacere me credo. Jaculis illis grassantis inimici mea simul membra percussa sunt, sævientes gladii per mea viscera transierunt. Immunis et liber a persecutionis incursu fuisse non potest animus. In prostratis fratribus et me prostravit affectas.

Habenda tamen est, fratres dilectissimi, ratio veritatis, nec sic mentem debet et sensum persecutionis infestæ tenebrosa caligo cæcasse ut nihil remanserit lucis et luminis unde divina præcepta perspicere possint. Si cladis causa cognoscitur, et medela vulneris invenitur. Dominus probari familiam suam voluit; et quia traditam nobis divinitus disciplinam pax longa corruperat, jacentem fidem et pene, ut ita dixerim, dormientem censura cœlestis erexit; cumque nos peccatis nostris amplius mereremur, clementissimus Dominus sic cuncta moderatus est ut hoc omne quod gestum est exploratio potius quam persecutio videretur. Studebant augendo patrimonio singuli; et oblii quid credentes aut sub apostolis ante fecissent aut semper facere deberent, insatiabili cupiditatis ardore ampliandis facultatibus incubabant. Non in sacerdotibus religio devota, non in ministris fides integra, non in operibus misericordia, non in moribus disciplina. Corrupta barba in viris, in feminis forma fucata. Adulterati post Dei manus oculi, capilli mendacio colorati. Ad decipienda corda simplicium callidæ fraudes, circumveniendis fratribus subdolæ voluntates. Jungere cum infidelibus vinculum matrimonii, prostituere Gentilibus membra Christi. Non jurare tantum temere, sed adhuc etiam pejerare, præpositos superbo tumore contemnere, venenato sibi ore maledicere, odiis pertinacibus invicem dissidere. Episcopi plurimi, quos et hortamento esse oportet cæteris et exemplo, divina procaratione contempta,

breux ; car qui serait si dur et si impitoyable, que de demeurer les yeux secs au milieu d'une si grande désolation, et de voir ses frères tombés d'une chute mortelle, sans faire retentir le ciel de ses cris ? Je m'afflige avec vous, mes frères, je m'afflige avec vous ; et je ne me console point sur ce que je suis demeuré moi-même sain et entier, puisqu'un véritable pasteur ressent plus vivement les plaies de son troupeau, que son troupeau même. J'entre dans tous les sentimens de votre cœur, et je partage avec vous le poids de votre tristesse. Je gémiss avec ceux qui gémissent, je pleure avec ceux qui pleurent, et il me semble que je suis couché par terre avec ceux que l'ennemi a terrassés. Je suis percé des mêmes traits dont vous avez été percés, et l'épée qui vous a blessés a passé au travers de mes entrailles. Ainsi, je ne puis pas dire que j'aie été à couvert de la violence de la persécution, puisque l'affection que j'ai pour mes frères fait que j'ai reçu le contre-coup de tous les coups qu'on nous a portés.

Cependant, mes très-chers frères, il ne faut pas nous désespérer, et les ténèbres de la persécution ne doivent pas tellement couvrir nos yeux, qu'il ne nous reste encore quelque lumière pour voir ce que Dieu nous commande. Si nous reconnaissons la cause de nos maux, nous en trouverons le remède. Notre-Seigneur a voulu éprouver sa famille ; et parce qu'une longue paix avait corrompu la discipline, les châtimens du ciel ont réveillé notre foi languissante et endormie. Et quoique nos péchés eussent mérité de plus grandes peines, Dieu, qui est bon, a tellement tempéré toutes choses, que tout ce qui est arrivé a paru plutôt une épreuve qu'une persécution. Tout le monde ne songeait qu'à s'enrichir ; et sans se souvenir de ce que les fidèles faisaient du temps des apôtres, et qu'ils devraient toujours faire, ils s'appliquaient avec une ardeur extrême à augmenter leurs biens. Le zèle de la religion et la pureté de la foi étaient éteints dans les prêtres et dans les ministres de l'Église. La charité ne paraissait plus dans les œuvres des chrétiens, ni la discipline dans les mœurs. Les hommes se peignaient la barbe, et les femmes se fardaient, comme pour corriger l'ouvrage de Dieu. Les cheveux étaient couverts d'une couleur men-songère, et l'altération de la couleur des sourcils corrompait les regards. On trouvait des artifices pour frauder les simples. On prostituait aux païens les membres de Jésus-Christ en contractant des mariages avec les infidèles. On jurait en vain, et même on se parjurait : on se disait des injures ; on était divisé par des haines opiniâtres ; on méprisait insolemment les prélats. Plusieurs évêques, au lie

procuratores rerum sæcularium fieri, derelicta cathedra, plebe deserta, per alienas provincias oberrantes, negotiationis quæstuosæ nundinas aucupari, esurientibus in Ecclesia fratribus, habere argentum largitere velle, fundos insidiosis fraudibus rapere, usuris multiplicantibus fœnus augere. Quid non perpeti tales pro peccatis ejusmodi mereremur, cum jam pridem præmonuerit ac dixerit censura divina: « Si dereliquerint legem meam, et in judiciis meis non ambulaverint, » si justificationes meas profanaverint, et præcepta mea non observaverint, visitabo in virga facinora eorum et in flagellis delicta eorum¹. » Prænuntiata sunt ista nobis et ante prædicta. Sed nos datæ legis et observationis immemores, id egimus per nostra peccata ut dum Domini mandata contemnimus, ad correctionem delicti et probationem fidei remediis severioribus veniremus. Nec saltem sero conversi ad Domini timorem sumus ut hanc correctionem nostram probationemque divinam patienter et fortiter subiremus. Ad prima statim verba minantis inimici maximus fratrum numerus fidem suam prodidit; nec prostratus est persecutionis impetu, sed voluntario lapsu se ipse prostravit. Quid, oro, inauditum, quid novum venerat ut velut incognitis atque inopinatis rebus exortis, Christi sacramentum temeritate præcipiti solveretur? Nonne hæc et prophetæ ante et apostoli postmodum nuntiaverunt? Nonne justorum pressuras et Gentilium semper injurias pleni sancto Spiritu prædicaverunt? Nonne fidem nostram semper armans et Dei servos cœlestis voce corroborans dicit Scriptura divina: « Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies.² » Nonne iram divinæ indignationis ostendens et pœnæ metum præmonens denuo dicit: « Adoraverunt eos quos fecerunt digiti eorum; et curvatus est homo, et humiliatus est vir, et non laxabo illis³? » Et iterum Deus loquitur dicens: « Sacrificans diis eradicabitur, nisi Domino soli⁴. » In Evangelio quoque postmodum Dominus in verbis doctor et consummator in factis, docens quid fieret, et faciens quodcumque docuisset, quicquid nunc geritur et geretur nonne ante præmonuit? Nonne et negantibus æterna supplicia et salutaria confidentibus præmia ante constituit? Exciderunt quibusdam, proh

¹ Psal. LXXXVIII, 30, 32. — ² Deut. VI, 13. — ³ Matth. IV, 10. Isa. II, 8, 9. —

⁴ Exod. XXII, 20.

d'exhorter les autres et de leur montrer l'exemple, négligeaient l'administration des choses saintes pour se mêler des affaires temporelles, d'autres quittaient leur chaire, et couraient de province en province pour fréquenter les foires et s'enrichir par le commerce. Ils ne secouraient point leurs frères qui mouraient de faim; ils voulaient avoir de l'argent en abondance, usurper des terres par de mauvais artifices, obtenir de grands profits par des usures. Étant tels et coupables de si grands péchés, que ne méritons-nous pas de souffrir? surtout après les avertissemens que Dieu nous donne dans l'Écriture : « Si mes » enfans répudient ma loi, s'ils ne marchent pas selon mes jugemens, » s'ils profanent ma justice et transgressent mes commandemens, la » verge à la main, je visiterai leurs iniquités, je frapperai leur péché. » Ces prédictions nous ont été faites il y a long-temps; mais nous, oubliant les commandemens qui nous ont été prescrits et n'en tenant aucun compte, nous avons obligé la justice de Dieu d'employer des remèdes plus forts pour nous guérir et pour éprouver notre foi. Encore, si nous nous fussions convertis à Dieu, quoique tard, et que nous eussions souffert constamment ses châtimens et ses épreuves! Mais aux premières menaces de l'ennemi une grande partie de nos frères ont trahi leur foi; et sans attendre que l'effort de la persécution les atteignit et les renversât par terre, ils s'y sont jetés d'eux-mêmes. Cependant qu'était-il arrivé de si extraordinaire et de si imprévu, pour violer aussi légèrement le serment prêté à Jésus-Christ dans le baptême? Les prophètes et les apôtres, remplis du Saint-Esprit, n'ont-ils pas prédit toutes ces choses? N'ont-ils pas parlé des souffrances des justes et des persécutions des Gentils? L'Écriture sainte, qui arme toujours notre foi et qui fortifie les serviteurs de Dieu par une voix puissante, ne dit-elle pas : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras » lui seul. » Ne dit-elle pas encore, pour montrer la grandeur de la colère de Dieu, et nous avertir d'en redouter les effets : « Sa terre » n'est plus qu'un temple d'idoles, de simulacres : il adore l'ouvrage » de ses propres mains. L'homme courbe son front, il s'humilie : qu'il » soit puni, ô Seigneur! » Dieu dit encore dans un autre endroit : « Celui qui sacrifie à des dieux autres que le Seigneur sera puni de » mort. » Et de même, dans l'Évangile, Notre-Seigneur, qui a accompli par ses actions ce qu'il a enseigné par ses paroles, ne nous a-t-il pas avertis de tout ce qui se fait à cette heure, de ce qui se fera à l'avenir? N'a-t-il pas menacé de supplices éternels ceux qui le renieront, et promis de grandes récompenses à ceux qui confessent ro

nefas, omnia et de memoria recesserunt. Non expectaverunt saltem ut ascenderent apprehensi, ut interrogati negarent. Ante aciem multi victi, sine congressione prostrati, nec hoc sibi reliquerunt ut sacrificare idolis viderentur invitati. Ultra ad forum currere, ad mortem sponte properare, quasi hoc olim cuperent, quasi amplecterentur occasionem datam quam semper optassent. Quot illic a magistratibus vespera urgente dilati sunt, quot ne eorum differretur interitus etiam rogaverunt? Quam vim potest talis obtendere qua crimen suum purget, cum vim magis ipse fecerit ut periret? Nonne quando ad Capitolium sponte ventum est, quando ultro ad obsequium diri facinoris accessum est, labavit gressus, caligavit aspectus, tremuerunt viscera, brachia conciderunt? Nonne sensus obstupuit, lingua hæsit, sermo defecit? Stare illic potuit Dei servus et loqui et renuntiare Christo, qui jam diabolo renuntiaverat et sæculo? Nonne ara illa quo moriturus accessit rogos illi fuit? Nonne diaboli altare, quod fœtore tetro fumare ac redolere conspexerat, velut funus et bustum vitæ suæ horrere ac fugere debeat? Quid hostiam tecum, miser, quid victimam immolaturus imponis! Ipse ad aram hostia, victima ipse venisti. Immolasti illic salutem tuam, spem tuam, fidem tuam funestis illis ignibus concremast.

Ac multis proprius interitus satis non fuit. Hortamentis mutuis in exitium populus impulsus est, mors invicem letali poculo propinata est. Ac ne quid deesset ad criminis cumulum, infantes quoque parentum manibus vel impositi vel attracti amiserunt parvuli quod in primo statim nativitatis exordio fuerant consecuti. Nonne illi cum iudicii dies venerit dicent: Nos nihil mali fecimus, nec derelicto cibo et poculo Domini ad profana contagia sponte properavimus. Perdidit nos aliena perfidia, parentes sensimus parricidas. Illi nobis Ecclesiam matrem, illi Patrem Deum negaverunt, ut dum parvi et improvidi et tanti facinoris ignari, per alios ad consortium criminum jungimur, aliena fraude caperemur. Nec est, prohi dolor, justa aliqua et gravis causa quæ tan-

son nom ? Mais, hélas ! toutes ces instructions se sont effacées de l'esprit de quelques-uns. Ils n'ont pas seulement attendu qu'on les interrogeât pour renoncer à Jésus-Christ, ni qu'on se saisit d'eux pour brûler de l'encens sur les autels. Plusieurs ont été vaincus avant le combat, et terrassés avant le choc ; et ils ne se sont pas seulement réservé cette excuse d'avoir sacrifié aux idoles malgré eux. Ils ont couru d'eux-mêmes à la place publique ; ils se sont hâtés d'aller à la mort, comme s'ils eussent souhaité cela depuis longtemps, et qu'ils n'eussent attendu que l'occasion. Mais que dirai-je de ceux qui, remis au lendemain par les magistrats, parce qu'il était tard, les ont priés de ne pas attendre plus longtemps, comme s'ils n'eussent pu se perdre assez tôt ? Peuvent-ils alléguer qu'on leur a fait violence, puisque ce sont plutôt eux-mêmes qui l'ont faite ? Lorsqu'ils sont montés volontairement au Capitole, lorsqu'ils se sont présentés de leur plein gré pour commettre un sacrilège détestable, comment le pied ne leur a-t-il pas manqué ? comment leurs yeux n'ont-ils pas été troublés ? comment leurs entrailles ne se sont-elles point renversées ? comment ont-ils eu le courage de lever les bras ? comment ne sont-ils pas restés interdits et muets ? Un serviteur de Dieu a-t-il bien eu l'assurance de demeurer là debout, de parler, de renoncer à Jésus-Christ, lui qui avait renoncé au monde et au démon ? L'autel sur lequel il a offert de l'encens aux dieux n'a-t-il pas été son bûcher, et ne devait-il pas le fuir comme le lieu de ses funérailles ? Pourquoi y apportiez-vous une victime pour y sacrifier ? N'étiez-vous pas vous-même la victime ? Vous y avez immolé votre salut, vos espérances, votre foi.

Plusieurs même, ne se contentant pas de leur propre chute, ont exhorté les autres à les imiter, et leur ont donné à boire le poison dont ils avaient bu les premiers. Et afin que rien ne manquât à l'énormité de ce crime, des enfans ont été portés aux autels par leurs propres pères, et ont perdu la grâce qu'à peine ils venaient de recevoir : ces enfans n'auront-ils pas sujet de dire au jour du jugement : Nous n'avons rien fait, nous n'avons point quitté le pain ni le breuvage du Seigneur pour nous souiller de l'attouchement de viandes profanes. C'est la perfidie d'autrui qui nous a perdus. Nos pères ont été nos parricides. Ce sont eux qui nous ont ôté l'Église pour mère, et Dieu pour père. Nous ne connaissions point la grandeur du crime que l'on nous faisait commettre, et nous ne sommes coupables que parce que d'autres le sont. Mais ce qui est encore plus fâcheux, c'est qu'il n'y a point

tum facinus excuset. Relinquenda erat patria, et patrimonii facienda jactura. Cui enim nascenti atque morienti non relinquenda quandoque patria et patrimonii sui facienda jactura est? Christus non relinquatur, salutis ac sedis æternæ jactura timeatur. Clamat ecce per prophetam Spiritus sanctus : « Discedite, discedite, exite inde, et immundum no- » lite tangere. Exite de medio ejus, separamini qui fertis vasa Do- » mini¹. » Et qui vasa sunt Domini ac templum Dei, ne immundum tangere et feralibus cibus pollui violarique cogantur, non exeunt de medio, nec recedunt. Alibi quoque vox auditur e cælo præmonens quid Dei servos facere conveniat dicens : « Exi de ea populus meus, » ne particeps sis delictorum ejus, et ne perstringaris plagis ejus². » Qui exit et cedit, delicti particeps non fit. Plagis vero et ipse perstringitur qui socius criminis invenitur. Et ideo Dominus in persecutione secedere et fugere mandavit, atque ut id fieret et docuit et fecit. Nam cum corona de Dei dignatione descendat, nec possit accipi nisi fuerit hora sumendi, quisquis in Christomanens interim cedit, non fidem negat, sed tempus exspectat. Qui autem cum non secederet cecidit, negaturus remansit. Dissimulanda, fratres dilectissimi, veritas non est, nec vulneris nostri materia et causa reticenda. Decepit multos patrimonii sui amor cæcus, nec ad recedendum parati aut expediti esse potuerunt quos facultates suæ velut compedes ligaverunt. Illa fuerunt remanentibus vincula, illæ catenæ, quibus et virtus retardata est, et fides pressa, et mens vincta, et anima præclusa, ut serpenti terram secundum Dei sententiam devoranti præda et cibus fierent qui terrestribus inhærent. Et idcirco Dominus honorum magister et præmonens in futurum : « Si vis, inquit, perfectus esse, vade, vende omnia tua, et » da pauperibus, et habebis thesaurum in cælis, et veni, sequere me³. » Si hoc divites facerent, per divitias suas non perirent, thesaurum in cælo reponentes hostem nunc et expugnatorem domesticum non haberent. Esset in cælo cor et animus et sensus, si thesaurus esset in cælo. Nec vinci a sæculo posset qui unde vinceretur in sæculo non haberet. Sequeretur Dominum solutus et liber, ut apostoli et sub apostolis multi et nonnulli sæpe fecerunt, qui et rebus suis et parentibus derelictis,

¹ Isa. LII, 11. — ² Apoc. XVIII, 2. — ³ Math. XIX, 21.

de prétexte pour excuser un si grand crime ; car dira-t-on qu'il eût fallu abandonner sa patrie et perdre son bien ? Mais ne perdrons-nous pas l'un et l'autre en mourant ? C'était Jésus-Christ qu'il fallait craindre de perdre, et les demeures éternelles qu'il nous a promises. Le Saint-Esprit crie par la bouche du prophète : « Retirez-vous, retirez-vous ; sortez, ne touchez rien d'impur : purifiez-vous, ô vous qui portez les vases du Seigneur ! » et aujourd'hui ceux qui sont les vases du Seigneur et le temple de Dieu ne veulent pas sortir et se retirer, de peur qu'on ne les oblige à toucher à des choses impures et à se souiller de viandes abominables. On entend encore ailleurs une voix du ciel, qui avertit les serviteurs de Dieu de ce qu'ils doivent faire, et qui dit : « Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne soyez enveloppés dans ses plaies. » Celui qui sort et se retire ne participe point au péché ; mais celui qui est trouvé complice en porte aussi la peine. C'est pour cela que Notre-Seigneur a prescrit de s'enfuir pendant la persécution, et ne l'a pas seulement enseigné, mais l'a fait lui-même ; car comme la couronne du martyr est une grâce de Dieu qu'on ne peut recevoir que lorsque le temps est venu, quiconque, demeurant fidèle à Jésus-Christ, se retire, ne renie pas la foi, mais laisse venir le temps : au lieu que celui qui, ne s'étant pas retiré, a renié Jésus-Christ, n'est demeuré que pour le renier. Ne dissimulons point la vérité, mes frères, et ne cachons point la cause de nos maux. Un amour aveugle du bien en a perdu plusieurs, et ceux que leurs richesses ont tenus enchaînés n'ont pu être prêts pour se retirer. Ce sont les liens qui ont arrêté les efforts de leur courage, et qui les ont empêchés de prendre aucune résolution généreuse ; de sorte qu'étant attachés aux choses de la terre, ils sont devenus la proie du serpent que Dieu a condamné à manger la terre. Aussi Notre-Seigneur, qui, comme un bon maître, nous donne toujours les avertissements nécessaires pour notre conduite, s'exprime ainsi : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous possédez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel : puis revenez, et suivez-moi. » Si les riches faisaient cela, leurs richesses ne les perdraient pas. S'ils mettaient leur trésor dans le ciel, leurs biens ne seraient pas leurs ennemis domestiques, et leur cœur serait avec leur trésor. Le monde n'aurait point de prise sur eux pour les vaincre ; et ils suivraient le Seigneur libres et dégagés comme les apôtres, et comme plusieurs du temps des apôtres et depuis, qui, ayant abandonné leurs biens et leurs parens, se sont étroitement unis à Jésus-Christ ; mais comment ceux-là pourraient-ils suivre

individuis Christo nexibus adhæserunt. Sequi autem Christum quomodo possunt qui patrimonii vinculo detinentur? Aut quomodo cœlum petunt, et ad sublimia et alta conscendant qui terrenis cupiditatibus degravantur? Possidere se credunt qui potius possidentur, census sui servi, nec ad pecuniam suam domini, sed magis pecuniæ mancipati. Hoc tempus, ho's homines Apostolus denotat dicens : « Qui autem volunt divites fieri, incidunt in tentationem et muscipulam et desideria multa inutilia et nocentia, quæ mergunt hominem in perditionem et in interitum. Radix enim omnium malorum est cupiditas, quam quidam appetentes erraverunt a fide, et inseruerunt se doloribus multis ¹. » Dominus autem quibus nos præmiis ad contemptum rei familiaris invitat? Parva hæc et exigua hujus temporis damna quibus mercedibus pensat? « Nemo est, » inquit, « qui relinquat domum aut agrum aut parentes aut fratres aut uxorem aut filios propter regnum Dei, et non recipiat septies tantum in isto tempore, » in sæculo autem venturo vitam æternam ². » Quibus cognitis et de Domini pollicentis veritate compertis, non tantum timenda non est ejusmodi sed et optanda jactura, ipso denuo Domino prædicante et mouente : « Beati eritis cum persecuti vos fuerint, et separaverint vos, et expulerint, et maledixerint nomini vestro ut nequam propter Filium hominis. Gaudete in illa die et exultate. Ecce enim merces vestra multa est in cœlis ³. »

Sed tormenta postmodum venerant, et cruciatus graves reluctantibus imminebant. Queri de tormentis potest qui per tormenta superatus est! Potest excusationem doloris obtendere qui victus est in dolore? Potest rogare talis et dicere : Certare quidem fortiter volui, et sacramenti mei memor devotionis ac fidei arma suscepi, sed me in congressione pugnans cruciamenta varia et supplicia longa vicerunt. Stetit mens stabilis et fides fortis, et cum torquentibus pœnis immobilis diu anima luctata est. Sed cum durissimi judicis recrudescente sævitia jam fatigatum nunc flagella scinderent, nunc contunderent fustes, nunc equuleus extenderet, nunc ungula effoderet, nunc flamma torreret,

¹ 1 Tim. vi, 9, 10. — ² Marc. x, 29, 30. — ³ Luc. vi, 22, 23.

Jésus-Christ, qui sont enchaînés par leur bien ? Ou comment s'élevaient-ils au ciel, étant retenus contre terre par le poids de leurs convoitises ? Ils croient posséder leurs biens, et ce sont leurs biens qui les possèdent ; ils ne sont pas les maîtres, mais les esclaves de leurs richesses. L'Apôtre a marqué ce temps et ces personnes, lorsqu'il a dit : « Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et » dans le piège du diable, et en plusieurs désirs inutiles et pernicieux, » qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perte et de la » damnation ; car le désir des richesses est la racine de tous les maux ; » et quelques-uns en étant possédés, se sont égarés de la foi et se sont » jetés dans de grandes douleurs. » Mais quelles sont les récompenses que Notre-Seigneur nous propose pour nous inspirer le mépris de nos biens ? Comment nous promet-il de nous dédommager des pertes si légères que nous ferons ici-bas ? Voici quelles sont ses expressions : « Je vous dis en vérité que personne ne quittera, pour moi et pour » l'Évangile, sa maison ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa » mère, ou ses enfans, ou ses biens, que, même dans ce siècle, il ne re- » çoive au centuple des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des » enfans et des richesses, au milieu des persécutions, et, dans le siècle » à venir, la vie éternelle. » Puis donc que nous savons cela, et que nous ne saurions douter de la vérité des promesses de Notre Seigneur, tant s'en faut que nous devions craindre cette perte ; nous la devons désirer au contraire, puisque le même Seigneur nous dit encore : « Vous serez bien heureux lorsque les hommes vous persécuteront, » vous chasseront et vous maudiront comme des méchans, à cause du » Fils de l'homme. Réjouissez-vous en ce jour-là, et soyez dans l'allé- » gresse : voici que votre récompense est grande dans le ciel. »

Mais, dites-vous, on menaçait de tourmenter horriblement ceux qui refusaient de sacrifier. Celui-là peut se plaindre des tourmens, qui a été vaincu par les tourmens ; et celui qui a cédé à la douleur peut s'excuser sur la douleur. Celui qui a subi cette persécution peut demander qu'on lui pardonne, et dire : J'ai voulu combattre vaillamment ; et me souvenant du serment que j'avais prêté, je me suis armé de zèle et de foi ; mais la longueur et la diversité des supplices m'ont vaincu. Mon esprit est demeuré ferme, ma foi constante, et mon ame immobile a long-temps lutté contre la douleur. Mais lorsque, la cruauté d'un juge barbare se redoublant, mon corps déjà lassé et affaibli a été encore déchiré par les fouets, meurtri de coups, étendu sur le chevalet, entamé par les ongles de fer, brûlé par les flammes,

caro me in colluctatione deseruit, infirmitas viscerum cessit, nec animus sed corpus in dolore defecit. Potest cito proficere ad veniam causalis. Potest ejusmodi excusatio esse miserabilis. Sic hic Casto et Emilio aliquando Dominus ignovit. Sic in prima congressione devictos victores in secundo prælio reddidit, ut fortiores ignibus fierent qui ignibus ante cessissent, et unde superati essent, inde superarent. Deprecabantur illi non lacrymarum miseratione, sed vulnerum, nec sola lamentabili voce, sed laceratione corporis et dolore. Manabat profletibus sanguis, et pro lacrymis cruor semiustulatis visceribus defluebat. Nunc vero quæ vulnera ostendere victi possunt, quas plagas hiantium viscerum, quæ tormenta membrorum, ubi non fides congressa cecidit, sed congressionem perfidia prævenit? Nec excusat oppressum necessitas criminis ubi crimen est voluntatis. Nec hoc ideo dico ut fratrum causas onerem, sed ut magis fratres ad precem satisfactionis instigem. Nam cum scriptum sit: « Qui vos felices dicunt » in errorem vos mittunt, et semitas pedum vestrum turbant¹, » qui peccantem blandimentis adulantibus palpat, peccandi fomitem subministrat; nec comprimit delicta ille, sed nutrit. At qui consiliis fortioribus redarguit simul atque instruit fratrem, promovet ad salutem. « Quos diligo, » inquit Dominus, « redarguo et castigo². » Sic oportet et Dei sacerdotem non obsequiis decipientibus fallere, sed remediis salutaribus providere. Imperitus est medicus qui tumentes vulnerum sinus manu parcente contrectat, et in altis recessibus viscerum virus inclusum dum servat exaggerat. Aperendum vulnus est et secandum, et putraminibus amputatis medela fortiore curandum. Vociferetur et clamet licet et conqueratur æger impatiens per dolorem, gratias aget postmodum cum senserit sanitatem. Emersit enim, fratres dilectissimi, novum genus cladis; et quasi parum persecutionis procella sævierit, accessit ad cumulum sub misericordiæ titulo malum fallens et blanda pernicies. Contra Evangelii vigorem, contra Domini ac Dei legem temeritate quorundam laxatur incautis communicatio, irrita et falsa pax, periculosa dantibus, et nihil accipientibus profutura. Non quærunt sanitatis patientiam, nec veram de satisfactione medicinam. Pœnitentia de pectoribus excussa est, gravissimi extremique delicti memoria

¹ Isa. III, 12. — ² Apoc. III, 19.

la chair m'a abandonné dans le combat, les sens ont été vaincus, et ce n'est pas l'esprit, mais le corps, qui a succombé sous la douleur. On peut plutôt pardonner à un homme qui se défend de la sorte, et son malheur est digne de compassion. C'est ainsi que Dieu a pardonné autrefois à Castus et à Émilus, et qu'après avoir été vaincus dans un premier combat, ils triomphèrent dans le second. Après avoir cédé aux flammes, ils obligèrent les flammes à leur céder. Ils se servirent pour vaincre des armes mêmes que leur ennemi avait employées pour les terrasser. Ils demandaient pardon de leur faiblesse moins par leurs larmes qu'en montrant les plaies qu'ils avaient reçues. La voix des blessures dont on les voyait couverts était plus efficace pour l'obtenir que les plaintes qu'ils faisaient entendre à l'occasion de leur malheur, et arrachait leur grâce. Le sang qui coulait de leurs entrailles à demi-brûlées intercédait bien autrement pour eux que tous les pleurs qu'ils eussent pu répandre. Mais maintenant quelles plaies peuvent montrer ceux qui ont été vaincus, que les tortures de leurs membres, puisque la foi n'est pas tombée après qu'un combat a été livré, mais que la perfidie a prévenu les tourmens; puisque a nécessité ne peut excuser le crime qu'on a commis, lorsqu'on l'a commis volontairement? Je ne dis pas cela pour exagérer la faute de nos frères, mais pour leur mieux prouver qu'ils doivent prier qu'on la leur pardonne, et faire une juste satisfaction; car puisqu'il est écrit : « O » mon peuple, ceux qui t'appellent heureux te trompent; ils dérobent à tes yeux le sentier où tu dois marcher; » ce ui qui flatte le pécheur lui donne matière de pécher; et, au lieu d'arrêter ses crimes, il les fomente. Mais celui qui reprend son frère et lui donne des conseils généreux, lui ouvre la porte du salut. C'est ce que nous dit le Seigneur : « Je reprends et châtie ceux que j'aime. » De même il faut qu'un prêtre de Dieu ne trompe pas les chrétiens par une complaisance pernicieuse; mais les guérisse par des remèdes salutaires. Un chirurgien qui n'ose toucher et sonder une plaie est un malhabile homme et en augmente la pourriture et la corruption. Il faut l'ouvrir, faire des incisions, couper les chairs, et guérir le mal d'une manière plus forte. Le malade a beau se plaindre et crier lorsqu'il souffre, il remerciera le médecin quand il sera guéri; car une nouvelle espèce de mal s'est élevée parmi nous, mes très-chers frères; et comme si la tempête de la persécution n'avait pas causé assez de désordres, pour comble de malheur, une peste agréable et trompeuse s'est glissée parmi les fidèles sous le nom spécieux de compassion et de miséri-

subla a est. Operiuntur morientium vulnera, et plaga lethalis altis et profundis visceribus infixis disimulato dolore contigitur. A diaboli aris revertentes ad sanctum Domini sordidis et infectis nidore manibus accedunt. Mortiferos idolorum cibos adhuc pene ructantes exhalantibus etiam nunc scelus suum faucibus et contagia funesta redolentibus, Domini corpus invadunt, quando occurrat Scriptura divina et clamet et dicat: « Omnis mundus manducabit carnem, et anima quaecumque » manlucaverit ex carne sacrificii salutaris, quod est Domini et immunditia ipsius super ipsum est, peribit anima illa de populo suo¹. » Apostolus item testetur et dicat: « Non potestis calicem Domini bibere » et calicem dæmoniorum, non potestis mensæ Domini communicare » et mensæ dæmoniorum². » Idem contumacibus et pervicacibus comminatur et denuntiat dicens: « Quicumque ederit panem aut biberit » calicem Domini indigne, reus erit corporis et sanguinis Domini³. » Spreta his omnibus atque contemptis, ante expiata delicta, ante exomologesin factam criminis, ante purgatam conscientiam sacrificio et manu sacerdotis, ante offensam placatam indignantis Domini et minantis, vis inferitur corpori ejus et sanguini, et plus modo in Dominum manibus atque ore delinquant quam cum Dominum negaverunt. Pacem putant esse quam quidam verbis fallacibus venditant. Non est pax illa, sed bellum; nec Ecclesiæ jungitur qui ab Evangelio separatur. Quid injuriam beneficium vocant? Quid impietatem vocabulo pietatis appellent? Quid eis qui flere jugiter et rogare Dominum suum debent intercepta pœnitentiæ lamentatione communicare se simulant? Hoc sunt ejusmodi lapsis quod grando frugibus, quod turbidum sidus arboribus, quod armentis pestilens vastitas, quod navigiis sæva tempestas. Solatium æternæ spei adimunt, arborem a radice subvertunt, sermone morbido ad lethale contagium serpunt, navem scopulis, ne in portum perveniat, illidunt. Non concedit pacem facilitas ista, sed tollit; nec communicationem tribuit, sed impedit ad salutem. Persecutio est hæc alia et alia tentatio, per quam subtilis inimicus impugnantis adhuc lapsis occulta populatione grassatur, ut lamentatio conquiescat, ut dolor sileat, ut delicti memoria evanescat, ut compri-

¹ Levit. vii, 19, 20. — ² 1 Cor. x, 20, 21. — ³ *Ibid.* xi, 27.

corde. Contre la vigueur de l'Évangile, contre la loi de Dieu et de Jésus-Christ, il se trouve des gens assez téméraires pour accorder la paix et la communion à quelques personnes imprudentes : inutile et fausse paix, pernicieuse à ceux qui la donnent, et infructueuse à ceux qui la reçoivent ! Ils ne donnent pas le temps aux malades de guérir par une satisfaction véritable et légitime. La pénitence est bannie du cœur des chrétiens, et on leur fait perdre le souvenir des crimes les plus énormes. On se contente de couvrir les plaies des mourans, et l'on dissimule des blessures profondes et mortelles. Au retour des autels du diable, ils approchent du saint du Seigneur, les mains encore toutes souillées par les sacrifices des idoles. Ayant à peine digéré les viandes offertes aux faux dieux, et leur bouche publiant encore leur crime par l'odeur funeste qui en sort, ils viennent enlever le corps du Sauveur, malgré l'Écriture qui crie : « Quiconque sera pur » pourra manger de la victime pacifique ; l'homme souillé qui mangera » de la chair d'une victime pacifique offerte au Seigneur sera exter- » miné du milieu de son peuple. » L'Apôtre fait encore la déclaration suivante : « Vous ne pouvez pas boire la coupe du Seigneur et la » coupe des démons. Vous ne pouvez point participer à la table du » Seigneur et à la table des démons. » Et il menace les rebelles et les opiniâtres, quand il dit : « Quiconque mangera ce pain ou boira la » coupe du Seigneur indignement, sera coupable d'un crime contre le » corps et le sang du Seigneur. » Au mépris de toutes ces paroles divines, on fait violence au corps et au sang de Jésus-Christ, et par là se commet une offense plus grave que lorsqu'il a été renié. Avant d'avoir expié et confessé publiquement leur crime, avant que leur conscience ait été purifiée par le sacrifice et l'imposition des mains de l'évêque, avant qu'ils aient apaisé un Dieu irrité qui les menace, ils croient que la paix que quelques-uns se vantent faussement de leur donner est une véritable paix. Ce n'est pas une paix, mais une guerre ; et celui qui se sépare de l'Évangile ne peut être joint à l'Église. Pourquoi donnent-ils à une injure le nom de bienfait ? pourquoi appellent-ils douceur une cruauté, pourquoi paraissent-ils communiquer avec ceux qui devraient pleurer et prier sans relâche, après leur avoir enlevé les larmes de la pénitence ? Ils sont à ces pécheurs ce qu'est la grêle aux fruits, une constellation maligne aux arbres, la peste aux troupeaux et la tempête aux navires. Ils leur ôtent ce qui seul pourrait consoler, l'espérance. Ils coupent l'arbre par la racine. Ils les empoisonnent par des paroles mortelles. Ils bri-

matur pectorum gemitus, statuatur fletus oculorum, nec Dominum graviter offensum longa et plena pœnitentia deprecetur, cum scriptum sit : « Memento unde cecideris, et age pœnitentiam¹. »

Nemo se fallat, nemo se decipiat. Solus Dominus misereri potest. Veniam peccatis quæ in ipsum commissa sunt solus potest ille largiri qui peccata nostra portavit, qui pro nobis doluit, quem Deus tradidit pro peccatis nostris. Homo Deo esse non potest major; nec remittere aut donare indulgentia sua servus potest quod in Dominum delicto graviore commissum est; ne adhuc lapso et hoc accedat ad crimen, si nesciat esse prædictum : « Maledictus homo qui spem habet in homine². » Dominus orandus est, Dominus nostra satisfactione placandus est; qui negantem negare se dixit, qui omne iudicium de Patre solus accepit. Credimus quidem posse apud iudicem plurimum martyrum merita et opera justorum, sed cum iudicii dies venerit, cum post occasum sæculi hujus et mundi ante tribunal Christi populus ejus adstiterit. Cæterum si quis præpropere festinatione temerarius remissionem peccatorum dare se cunctis putat posse, aut audet Domini præcepta rescindere, non tantum nihil prodest, sed et obest lapsis. Provocasse est iram non servasse sententiam, nec misericordiam prius Dei deprecandam putare, sed contempto Domino de sua facultate præsumere. Sub ara Dei animæ occisorum martyrum clamant magna voce dicentes : « Quousque, Domine sanctus et verus, non iudicas et vindicas sanguinem nostrum de his qui in terris inhabitant³? » et requiescere ac patientiam tenere adhuc jubentur. Et quemquam posse aliquis existimat remittendis passim donandisque peccatis bonum fieri contra iudicem velle, aut priusquam vindicetur ipse alios posse defendere? Mandant martyres aliquid fieri, sed si justa, si licita, si non contra ipsum Dominum a Dei sacerdote facienda, si obtemperantis fa-

¹ Apoc. 11, 5. — ² Hier. xvii, 5. — ³ Apoc. vi, 10, 11.

sent leur vaisseau contre les écueils, pour les empêcher d'arriver au port. Cette facilité ne donne pas la paix, mais la ravit; ne remet pas dans la communion de l'Église, mais ferme la porte du salut. C'est là une nouvelle persécution; c'est une nouvelle tentation dont l'ennemi se sert pour achever de perdre ceux qui sont tombés, pour faire cesser leurs regrets, pour charmer leur douleur, pour leur faire perdre le souvenir de leur crime, pour arrêter leurs soupirs, pour sécher leurs larmes, et pour empêcher qu'après avoir cruellement offensé Dieu, ils ne le fléchissent par une longue et pleine satisfaction. Cependant il est écrit : « Souviens-toi d'où tu es tombé, et fais pénitence. »

Que personne ne se trompe! il n'y a que Jésus-Christ qui puisse faire miséricorde; celui-là seul peut pardonner les péchés, qui a porté nos péchés, qui a souffert pour nous, que Dieu a livré à la mort pour expier nos crimes. Un homme ne peut pas être plus grand que Dieu, et un serviteur ne peut pas faire grâce, ni remettre par compassion les plus grands crimes que l'on a commis contre son maître. Autrement, ce serait ajouter une seconde faute à la première, pour ne pas savoir que l'Écriture prononce « malédiction contre celui qui met son espérance en l'homme. » C'est le Seigneur qu'il faut prier; c'est le Seigneur qu'il faut apaiser, lui qui a dit qu'il renoncerait à celui qui aurait renoncé à lui, et qui seul a reçu de son Père tout pouvoir pour juger. Nous croyons, à la vérité, que les mérites des martyrs et les œuvres des justes peuvent beaucoup auprès du souverain juge; mais ce ne sera que pour le jour du jugement, lorsque, après la fin du monde, les chrétiens comparîtront devant le tribunal de Jésus-Christ. Mais si quelqu'un est assez téméraire pour prévenir le temps, et croire pouvoir donner à tous la rémission des péchés contre le commandement du Seigneur, qu'il sache qu'au lieu de servir, il nuit à ceux qui sont tombés. C'est irriter Dieu que de ne pas lui obéir, et de croire, en abusant de son pouvoir par un mépris et une présomption insupportables, qu'il n'est point nécessaire de fléchir sa justice. Les ames des martyrs crient à haute voix sous l'autel de Dieu : « Seigneur, qui êtes saint et véritable, jusques à quand différerez-vous de juger et de venger notre sang sur ceux qui habitent la terre? » On leur commande de se tenir en repos, et de prendre encore patience; et l'on croira que quelqu'un d'eux a assez de mérite pour remettre indifféremment les péchés à tout le monde contre l'autorité du souverain juge, ou qu'il peut défendre les autres avant d'être vengé lui-même! Les martyrs ordonnent-ils quelque

cilis et prona consensio, si petentis fuerit religiosa moderatio. Mandant aliquid martyres fieri; sed si scripta non sint in Domini lege quæ mandant, ante est ut sciamus illos de Deo impetrasse quod postulant, tunc facere quod mandant. Neque enim statim violeri potest de divina majestate concessum quod fuerit humana pollicitatione promissum. Nam et Moyses pro peccatis populi petiit, nec tamen peccantibus veniam cum petisset accepit. « Precor, ait, Domine, deliquit populus hic » delictum grande, et fecerunt sibi deos aureos; et nunc si dimittis eis, » delictum dimitte; sin autem, dele me de libro quem scripsisti; et » dixit Dominus ad Moysen: Si quis deliquerit ante me, deleam eum » de libro meo¹. » Ille amicus Dei, in la facie ad faciem locutus sæpe cum Domino, quod petiit impetrare non potuit, nec Dei indignantis offensam sua deprecatione placavit. Hieremiam Deus laudat et prædicat dicens: « Prius quam te formarem in utero novi te, et prius quam » exires de vulva sanctificavi te, et prophetam in gentibus posui te²; » et eidem pro peccatis populi deprecanti frequentius et oranti: « Noli, » ait, orare pro populo hoc, et noli postulare pro eis in prece et oratione, quia non exaudiam in tempore in quo invocabunt me, in » tempore afflictionis suæ³. » Quid vero justius Noe, qui cum repleta esset terra peccatis, solus inventus est justus in terris? Quid gloriosius Daniele? Quid illo ad facienda martyria in fidei firmitate robustius, in Dei dignatione felicius, qui toties et cum confligeret vicit, et cum vinceret supervixit? Quid Job in operibus promptius, in tentationibus fortius, in dolore patientius, in timore submissius, in fide verius? Nec histamen, si rogarent, concessurum se Deus dixit. Cum propheta Ezechiel pro delicto populi deprecaretur, « Terra, inquit, quæcumque » peccaverit mihi ut delinquat delictum, extendam manum meam super eam, et obteram stabilimentum panis, et immittam in eam famem, et auferam ab ea hominem et pecora. Et si fuerint tres viri hi » in medio ejus, Noe, et Daniel, et Job, non liberabunt filios neque filias, ipsi soli salvi erunt⁴. » Adeo non omne quod petitur in præjudici petentis, sed in dantis arbitrio est; nec quicquam sibi usurpat et vindicat humana sententia, nisi annuat et censura divina. In Evan-

¹ Exod. xxxii, 31, 32, 33. — ² Hier. i, 5. — ³ *Ibid.* vii, 16. — ⁴ Ezech. xiv, 13, 14.

chose? Si ce qu'ils ordonnent est juste, s'il est légitime, si cela ne va point contre Dieu, ses ministres doivent le faire. On leur accordera de bon cœur ce qu'ils demandent, si leurs demandes sont justes et modérées. Les martyrs ordonnent-ils quelque chose? mais ce qu'ils ordonnent n'est point écrit dans la loi de Dieu; il faut que nous sachions auparavant s'ils l'ont obtenu de Dieu, et puis nous le leur accorderons; car il ne faut pas croire que Dieu accorde tout ce que promettent les hommes. Moïse pria pour les péchés du peuple, et cependant il n'en obtint pas le pardon. Voici quelles furent ses paroles : « Écoutez-moi, Seigneur, je vous supplie : ce peuple a commis un » très-grand péché, puisqu'il s'est fait un dieu d'or. Pardonnez-leur » cette faute, ou effacez-moi maintenant de votre livre que vous avez » écrit. Mais le Seigneur lui répondit : J'effacerai de mon livre celui » qui aura péché contre moi ». Cet ami de Dieu, cet homme qui parlait souvent au Seigneur face à face, ne put obtenir ce qu'il demandait, ni apaiser la colère de Dieu irrité. Dieu loue et reprend Jérémie, lorsqu'il dit : « Avant de t'avoir formé dans les entrailles de ta » mère, je t'ai connu; avant que tu fusses sorti de son sein, je t'ai » sanctifié, je t'ai établi prophète pour les nations. » Cependant Jérémie ayant prié Dieu pour les péchés du peuple, et l'ayant pressé de les pardonner, Dieu lui dit : « Toi donc, ne prie pas pour ce peuple, » ne m'adresse pour eux ni cantique ni prière, et ne t'oppose point » à moi, parce que je ne l'exaucerai point, dans le temps de leur affliction, lorsqu'ils auront recours à moi. » Qu'y avait-il de plus juste que Noé, qui fut trouvé seul juste sur la terre lorsqu'elle était toute couverte d'iniquités? Qu'y avait-il de plus illustre que Daniel, de plus ferme dans la foi, de plus constant dans le martyre, de plus favorisé de Dieu, qui le fit vaincre tant de fois et survivre à ses victoires? Qui a été plus fervent que Job dans les œuvres de charité, plus fort dans les tentations, plus patient dans la douleur, plus humble, plus fidèle, plus craignant Dieu? Et néanmoins Dieu dit qu'il ne leur accorderait pas certaines choses quand ils les lui demanderaient; car le prophète Ézéchiél priant pour les péchés du peuple, Dieu lui répondit : « Lors- » qu'une terre aura péché contre moi, et qu'elle se sera établie dans » sa prévarication, j'étendrai ma main sur elle, et je briserai la force » de son pain, et j'enverrai sur elle la faim, et je ferai mourir en elle » les hommes et les animaux, et si trois hommes justes, Noé, Daniel » et Job, sont au milieu d'elle, eux-mêmes, par leur propre justice, » délivreront leurs ames, mais ils ne sauveront point les autres. »

gehio Dominus loquitur dicens : « Qui confessus me fuerit coram ho-
 » minibus, et ego confitebor eum coram Patre meo qui in caelis est.
 » Qui autem me negaverit, et ego negabo eum¹. » Si negantem non
 negat, nec confitentem confitetur. Non potest Evangelium in parte con-
 sistere et in parte nutare. Aut utrumque oportet valeat aut utrumque
 vim veritatis amittat. Si negantes rei criminis non erunt, nec confi-
 tentes præmium virtutis accipient. Porro si fides quæ vicerit coronatur,
 necesse est ut victa perfidia puniatur. Ita martyres aut nihil possunt,
 si Evangelium solvi potest ; aut si Evangelium non potest solvi, contra
 Evangelium facere non possunt qui de Evangelio martyres fiunt. Ne-
 mo, fratres dilectissimi, nemo infamet martyrum dignitatem, nemo
 eorum glorias destruat et coronas. Manet incorruptæ fidei robor in-
 colume, nec dicere aliquid aut facere contra Christum potest cujus
 et spes et fides et virtus et gloria omnis in Christo est. Ut ob episcopis
 contra mandatum Dei fiat auctores esse non possunt qui ipsi Dei man-
 data fecerunt.

An quisquam major Deo aut divina bonitate clementior, qui aut in-
 fectum velit quod passus est Deus fieri, aut quasi illi minus potestatis
 ad protegendam Ecclesiam suam fuerit, auxilio nos suo putet posse
 servari? Nisi si hæc ignaro Deo gesta sunt, aut non permittente illo
 omnia ista venerunt, cum doceat indociles et admoneat immemores
 Scriptura divina, quæ loquitur dicens : « Quis dedit in direptionem
 » Jacob et Israel iis qui prædabantur illum? Nonne Deus, cui peccave-
 » runt, et noluerunt in viis ejus ambulare neque audire legem ejus?
 » Et superduxit super eos iram animationis suæ². » Et alibi testatur
 ac dicit : « Numquid non valet manus Dei ut salvos faciat, aut gra-
 » vavit aurem ut non exaudiat? Sed peccata vestra inter vos et Deum
 » separant, et propter delicta vestra avertit faciem a vobis ne mise-
 » reatur³. » Delicta potius nostra reputemus, actus nostros et animi
 secreta revolventes, conscientiam merita ponderemus. Redeat in cor nos-
 trum non ambulasse nos in viis Domini et abjecisse legem Dei, præ-

¹ Luc. XII, 10, 11. — ² Isa. XLII, 24. — ³ *Ibid.* LIX, 1, 2.

Pour montrer que tout ce qu'on demande ne dépend pas du désir de celui qui demande, mais de la volonté de celui qui donne, et que le pouvoir que les hommes pourraient s'attribuer est vain, si Dieu ne l'autorise, le Seigneur dit dans l'Évangile : « Celui qui m'aura confessé devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père » qui est dans les cieus, et je renierai celui qui m'aura renié. » Celui qui ne renie pas l'homme qui a renié ne confesse pas celui qui aura confessé. L'Évangile ne peut pas avoir lieu pour une chose, et ne pas subsister pour l'autre. Il faut que toutes deux soient vraies, ou que toutes deux soient fausses. Si ceux qui renient Jésus-Christ ne sont point coupables, ceux qui le confessent ne seront point récompensés. Mais si la foi qui est victorieuse remporte des couronnes, il faut que l'infidélité vaincue souffre des supplices. Si donc l'Évangile peut être détruit, les martyrs ne peuvent rien ; et s'il ne peut l'être, ils ne peuvent rien faire contre lui, puisque c'est lui qui les fait martyrs. Que personne ne leur ravisse leur gloire et leurs couronnes ! La fermeté de leur foi demeure incorruptible et inébranlable ; et ceux dont la foi, le courage, l'espérance et la gloire est en Jésus-Christ ne sauraient rien dire ni rien faire contre Jésus-Christ. Ceux qui ont accompli les commandemens de Dieu ne peuvent engager les évêques à les violer.

Quelqu'un est-il plus grand ou plus clément que Dieu, pour ne vouloir pas que ce qu'il a permis soit arrivé, ou pour prétendre que nous ayons besoin d'un secours étranger, comme s'il n'était pas assez puissant pour protéger son Église ? Dira-t-on que toutes ces choses se sont faites à son insu, et sont arrivées sans sa permission ? pendant que l'Écriture, instruisant les incrédules et les ignorans, dit : « Qui a livré » Jacob au pillage, et donné Israël à ceux qui l'ont ravagé ? N'est-ce » pas Dieu qu'ils ont offensé ? car ils ne voulaient pas marcher dans » ses voies, ni observer sa loi. C'est pourquoi il a répandu sur eux les » flots de son indignation. » Et en un autre endroit : « Le bras du » Seigneur n'est pas raccourci, et peut encore sauver ; son oreille n'est » point appesantie, et peut encore entendre ; mais vos crimes vous » ont séparés de votre Dieu ; vos péchés vous ont voilé sa face, et il » ne vous exauce plus. » Pensons donc aux offenses que nous avons commises contre Dieu, et repassant dans notre mémoire nos actions et nos pensées, examinons soigneusement notre conscience, remettons-nous devant les yeux que nous n'avons point marché dans les voies du Seigneur, que nous avons rejeté la loi de Dieu, et n'avons jamais voulu garder les avertissemens salutaires. Quel jugement pou-

cepta ejus et monita salutaria nunquam servare voluisse. Quid de eo boni sentias, quem timorem fuisse apud eum, quam fidem credas quem corrigere nec metus potuit, quem persecutio ipsa non reformavit? Alta et erecta cervix nec quia cecidit inflexa est. Tumens animus et superbus nec quia victus est fractus est. Jacens s antibus et integris vulneratus minatur; et quod non statim Domini corpus inquinatis manibus accipiat, aut ore polluto Domini sanguinem bibat, sacerdotibus sacrilegus irascitur. Atque o tuam nimiam, furiose, dementiam. Irasceris ei qui abs te avertere iram Dei nititur; ei minaris qui pro te Domini misericordiam deprecatur, qui vulnus tuum sentit quod ipse non sentis, qui pro te lacrymas fundit, quas forsitan ipse non fundis. Oneras adhuc crimen et cumulas; et cum sis ipse implacabilis ad antistites et sacerdotes Dei, putas circa te Dominum posse placari? Accipe potius et admite quæ loquimur. Quid surdæ aures salutaria præcepta non audiunt quæ monemus? Quid cæci oculi pœnitentiæ iter non vident quod ostendimus? Quid percussa et alienata mens remedia vitalia non percipit, quæ de Scripturis coelestibus et discimus et docemus? Aut si incredulis quibusdam minor fides est futurorum, vel præsentibus terreantur. Ecce eorum qui negaverunt quæ supplicia conspicimus, quos eorum tristes exitus flemus? Nec hic esse sine pœna possunt, quamvis necdum dies venerit pœnæ. Plectuntur interim quidam, quo cæteri corrigantur. Exempla sunt omnium tormenta paucorum. Unus ex his qui sponte Capitolium negaturus ascendit, postquam Christum negavit obmutuit. Pœna inde cœpit unde cœpit et crimen; ut nec rogare jam posset qui verba ad precum misericordiam non haberet. Alia in balneis constituta (hoc enī crimini ejus et malis deerat ut et ad balneas statim pergeret quæ lavacri vitalis gratiam perdidisset) illic ab immundo spiritu immunda correpta laniavit dentibus linguam, qua fuerat vel pasta impie vel locuta. Postquam sceleratus cibus sumptus est, in perniciem suam rabies oris armata est. Ipsa sui carnifex exstitit, nec diu superesse postmodum potuit. Doloribus ventris et viscerum cruciata deficit. Præsente ac teste me ipso accipite quid evenerit. Parentes forte fugientes dum repidius consulunt, sub nutricis alimento parvulam filiam reliquerunt, relictam nutrix detulit ad magistratus. Illi ei apud idolum quo popu-

vez-vous faire d'un homme de cette sorte ? quelle crainte de Dieu, quelle foi croyez-vous qu'ait pu avoir celui que la crainte de ses jugemens n'a pu corriger, que la persécution même n'a pu changer ? Il marche la tête droite et levée, et pour être tombé, il n'a pas fléchi. Cet esprit superbe et altier a été vaincu ; mais il n'est pas humilié. Celui qui est couché par terre menace ceux qui sont debout ; un malade menace ceux qui se portent bien, et l'impie se met en colère contre les évêques de ce qu'on ne veut pas qu'il reçoive le corps du Seigneur en des mains encore toutes souillées, ni qu'il boive son sang d'une bouche toute corrompue. Étrange fureur ! vous vous mettez en colère contre celui qui tâche de détourner de dessus vous la colère de Dieu. Vous menacez celui qui implore pour vous la miséricorde du Seigneur, qui sent votre plaie que vous-même ne sentez pas, qui répand des larmes pour vous lorsque peut-être vous demeurez dur et insensible ! N'est-ce pas augmenter votre crime, et le porter à son comble ? Et pensez-vous pouvoir apaiser Dieu, tandis que ses ministres ne sauraient vous apaiser vous-même ? Écoutez plutôt ce que nous disons. Pourquoi fermez-vous les oreilles à nos avis salutaires, et les yeux au chemin de la pénitence que nous vous montrons ? Pourquoi votre esprit furieux et révolté rejette-t-il les remèdes que nous tirons de l'Écriture, et qui pourraient vous rendre la vie ? Que si quelques incrédules ajoutent moins de foi aux choses à venir, qu'ils soient au moins épouvantés par celles qui nous frappent les yeux ! car ne voyons-nous pas tous les jours les châtimens terribles de ceux qui ont renié la foi, et ne pleurons-nous pas leur malheur ? Ils ne sont pas demeurés impunis, même dès ce monde, quoique le jour de la punition ne soit pas encore venu. Dieu en châtie quelques-uns dès cette heure, afin que les autres deviennent sages, et que le supplice de peu de personnes soit un exemple pour tous. L'un de ceux qui étaient volontairement montés au Capitole pour renier Jésus-Christ devint muet aussitôt après l'avoir renié. Sa langue, qui avait servi d'instrument à son crime, fut le sujet de sa peine, et il ne put plus s'en servir pour demander à Dieu miséricorde. Une femme étant dans le bain (car il ne manquait plus que cela à son crime, de se baigner après avoir perdu la grâce du bain salutaire), devint possédée de l'esprit immonde, qui l'agita de telle sorte, qu'elle tomba, se coupa avec les dents la langue, dont elle s'était servie pour manger des viandes détestables, ou pour prononcer des paroles sacrilèges, et mourut quelque temps après dans les douleurs d'une colique effroyable. Mais

lus confluebat, quod carnem necdum posset edere per ætatem, panem mero mixtum, quod tamen et ipsum de immolatione pereuntium supererat, tradiderunt. Recepit filiam postmodum mater. Sed facinus puella commissum tam loqui et indicare non potuit, quam nec intelligere prius potuit nec arcere. Ignoracione igitur obreptum est ut sacrificantibus nobis eam secum mater inferret. Sed enim puella mixta cum sanctis, precis nostræ et orationis impatiens, nunc ploratu concuti, nunc mentis æstu cœpit fluctuabunda jactari, et velut tortore cogente, quibus poterat iudiciis conscientiam facti in simplicibus adhuc annis rudis anima fatebatur. Ubi vero solemnibus adimpletis calicem diaconus offerre præsentibus cœpit, et accipientibus cæteris locus ejus advenit, faciem suam parvula instinctu divinæ majestatis avertere, os labiis obturantibus premere, calicem recusare. Perstitit tamen diaconus, et reluctanti licet et sacramento calicis infudit. Tunc sequitur singultus et vomitus. In corpore atque ore violato Eucharistia permanere non potuit. Sanctificatus in Domini sanguine potus de pollutis visceribus erupit. Tanta est potestas Domini, tanta majestas. Secreta tenebrarum sub ejus luce detecta sunt, sacerdotem Dei nec occulta crimina fefellerunt. Hoc circa infantem quæ ad eloquendum alienum circa se crimen necdum habuit ætatem. At vero ea quæ ætate proventa et in annis adultioribus constituta sacrificantibus nobis latenter obrepit, non cibum sed gladium sibi sumens; et velut quædam venena lethalia intra fauces et pectus admittens, angi et anima exæstuante concludi postmodum cœpit. Et pressuram non jam persecutionis sed delicti sui passa, palpitans et tremens concidit. Impunitum diu non fuit nec occultum dissimulatæ conscientiæ crimen. Quæ fefellerat hominem, Deum sensit ultorem. Et cum quædam arcam suam, in qua Domini sanctum fuit, manibus indignis tentasset aperire, igne inde surgente deterrita est ne auderet attingere. Et quidem alius, quia et ipse maculatus, sacrificio a sacerdote celebrato, partem cum cæteris ausus est latenter accipere, sanctum Domini edere et contrectare non potuit, cinerem ferre se apertis manibus invenit. Documento unius ostensum est Dominum recedere cum negatur, nec immerentibus ad salutem prodesse quod sumitur, quando gratia salutaris in cinerem saucitate fugente mutatur. Quam multi quotidie pœnitentiam non agentes, nec

écoutez une chose qui est arrivée en ma présence, et dont je suis témoin. Un père et une mère, s'enfuyant en hâte et en désordre, laissèrent chez eux une petite fille qui était encore à la mamelle, et que sa nourrice porta aux magistrats, qui lui donnèrent du pain trempé dans du vin, le reste du sacrifice des apostats, parce qu'elle était encore trop petite pour manger de la viande. Quelque temps après, sa nourrice la remit entre les mains de sa mère. Mais cette enfant ne put non plus déclarer ce qui s'était passé, qu'elle ne l'avait pu comprendre ni empêcher, de sorte que sa mère, n'en sachant rien, l'apporta avec elle lorsque nous célébrions notre sacrifice. La petite fille, se trouvant dans l'assemblée des saints, ne put supporter notre prière, pleurant et se tourmentant comme si on lui eût donné la question ; elle témoignait ce qui lui était arrivé par tous les signes qu'elle pouvait donner dans un âge si tendre ; mais quand les cérémonies furent achevées, et que le diacre lui présenta le calice à son tour, alors, poussée d'un instinct que Dieu lui donna, elle se mit à tourner la tête, serrer les lèvres, et rejeter le calice. Le diacre néanmoins persista, et lui fit boire de force le sacrement du calice ; mais aussitôt son cœur se souleva, elle vomit. L'Eucharistie ne put rester dans un corps souillé et une bouche infectée. Le breuvage sanctifié dans le sang du Seigneur sortit des entrailles qui avaient été profanées, tant la puissance et la majesté de Dieu sont grandes ! sa lumière découvrit ce qui était caché dans les ténèbres, et un crime secret ne put tromper un ministre de Dieu ! Voilà ce qui arriva à cette petite fille, qui était encore trop jeune pour pouvoir déclarer le crime qu'on avait commis en elle. Mais une autre plus âgée, qui s'était rendue coupable de la même faute sciemment, s'étant présentée pour recevoir l'Eucharistie, ce ne fut pas pour elle une nourriture, mais une épée et un poison qui lui ôta la vie ; car le sang du Seigneur demeura entre son gosier et son estomac, tellement qu'il l'étouffait. Ainsi, opprimée par son crime, et non par la persécution, après plusieurs tremblemens et plusieurs convulsions, elle tomba morte sur la place. Le crime qu'elle avait dissimulé ne demeura pas long-temps caché ni impuni ; et celle qui avait trompé les hommes sentit les effets de la colère de Dieu. Une autre femme ayant ouvert avec des mains impures l'armoire où elle avait mis le saint du Seigneur, il en sortit une flamme qui l'empêcha d'y toucher. Et un homme souillé du même crime ayant eu la hardiesse, après la célébration du sacrifice, d'en prendre sa part avec les autres, ne put manger ni manier le saint du Seigneur, et trouva qu'il n'avait



delicti sui conscientiam confitentes, immundis spiritibus adimplentur, quam multi usque ad insaniam mentis excordes dementiae furore quaeruntur? Nec necesse est ire per exitus singulorum, cum per orbis multiformes ruinas tam delictorum poena sit varia quam delinquentium multitudo numerosa. Unusquisque consideret, non quid alius passus sit, sed quid pati et ipse mereatur. Nec evasisse se credat, si eum interim poena distulerit, cum timere plus debeat quam sibi Dei iudicis ira servavit.

Nec sibi quo minus agant poenitentiam blandiantur qui etsi nefandis sacrificiis manus non contaminaverunt, libellis tamen conscientiam polluerunt. Et illa professio denegantis contestatio est christiani quod fuerat abnuentis. Fecisse se dixit quicquid alius faciendo commisit. Cumque scriptum sit: « Non potestis duobus dominis servire ¹, » servivit saeculari Domino qui obtemperavit ejus edicto; magis obaudivit humano imperio quam Deo. Viderit an minore vel dedecore vel crimine apud homines publicaverit quod admisit. Deum tamen iudicem fugere et vitare non poterit, cum dicat Spiritus sanctus in Psalmis: « Quod est imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo » omnes scribentur². » Et iterum: « Homo videt in facie, Deus autem » in corde³. » Ipse quoque Dominus praemoneat et praestruat dicens: « Et scient omnes ecclesiae quia ego sum scrutator renis et cordis⁴. » Perspicit ille abdita, et secreta atque occulta considerat. Nec Dei oculos potest aliquis evadere dicentes: « Ego Deus approximans, et non » Deus longinquo. Si absconditus fuerit homo in absconditis, ego » ergo non videbo eum? Nonne caelum et terram ego impleo⁵? » Videt ille corda et pectora singulorum, et iudicaturus est, non tantum de factis, sed et de verbis et de cogitationibus nostris, omnium mentes voluntatesque conceptas in ipsis adhuc clausi pectoris latebris intue-

¹ Matth. vi, 24. — ² Psal. cxxxviii, 15. — ³ 1 Reg. xvi, 7. — ⁴ Apoc. ii, 23. —

⁵ Hier. xxiii, 23, 24.

que de la cendre dans la main. Cet exemple fait voir que Notre-Seigneur se retire quand on le renie, et que ce qu'on reçoit du prêtre est inutile pour le salut, lorsqu'on le reçoit indignement, puisque la grâce salutaire est changée en cendre, la sainteté se retirant. Combien en voyons-nous tous les jours, qui, ne faisant point pénitence de ce crime, et ne le confessant point, sont possédés par les démons? combien y en a-t-il qui perdent l'esprit et deviennent furieux? Il n'est pas besoin de rapporter en particulier tous ces accidens funestes. La diversité des châtimens qui se font de ce crime par toute la terre est aussi grande que le nombre des coupables. Que chacun considère, non ce que les autres ont souffert, mais ce que lui-même mérite de souffrir, et qu'il ne se croie pas en sûreté parce que son supplice est différé; mais qu'il croie, au contraire, que la vengeance de Dieu est d'autant plus grande, qu'elle vient plus tard!

Que ceux qui à la vérité n'ont pas souillé leurs mains par des sacrifices détestables, mais qui ont souillé leur conscience par des billets, ne se flattent pas de n'avoir point de pénitence à faire. Cette protestation qui y est contenue est celle d'un homme qui renonce au christianisme. C'est la déclaration d'un chrétien qui se désavoue pour ce qu'il est. C'est avoir commis un crime que de confesser qu'on l'a commis; et puisqu'il est écrit que : « Nul ne peut servir deux maîtres, » il n'a pas servi Dieu puisqu'il a servi un homme, puisqu'il a obéi à ses édits, puisqu'il a exécuté ses commandemens. Je veux que son crime paraisse moindre et moins honteux aux yeux des hommes, mais peut-il éviter le jugement de Dieu? puisque le Saint-Esprit dit dans les Psaumes : « Vos yeux ont vu ce qu'il y a d'imparfait en moi, » et tous les hommes seront écrits dans votre livre. » Et encore : « L'homme voit le visage, mais Dieu voit le cœur. » Notre-Seigneur dit aussi : « Toutes les églises sauront que je pénètre le fond des » cœurs. » Il découvre les choses les plus cachées, et nul ne saurait se dérober à ses yeux. Voici ses expressions : « Penses-tu que je sois Dieu » de près, et que je ne sois plus Dieu de loin? Si un homme se cache » dans les ténèbres, ne le verrai-je pas? Est-ce que je ne remplis pas » le ciel et la terre? » Il voit à nu le cœur et les desseins qui sont encore cachés dans ses replis, et il ne nous jugera pas seulement sur nos actions, mais aussi sur nos paroles et sur nos pensées. Mais combien la foi et la crainte de ceux-là est-elle plus louable, qui, bien qu'ils n'aient ni sacrifié, ni donné des billets, néanmoins, parce qu'ils en ont conçu la pensée, viennent s'en confesser simplement et avec

tur. Denique quanto et fide majores et timore meliores sunt qui quamvis nullo sacrificii aut libelli facinore constricti, quoniam tamen de hoc vel cogitaverunt, hoc ipsum apud sacerdotes Dei dolenter et simpliciter confitentes, exomologesin conscientiae faciunt, animi sui pondus exponunt, sa utarem medelam parvis licet et modicis vulneribus exquirunt, scientes scriptum esse : « Deus non deridetur ¹. » Derideri et circumveniri Deus non potest nec astutia aliqua fallente deludi. Plus imo delinquit qui secundum hominem Deum cogitans evadere se poenam criminis credit, si non palam crimen admisit. Christus in praecipis suis dicit : « Qui confusus me fuerit, confundet eum Filius » hominis ². » Et christianum se putat qui christianus esse aut confunditur aut veretur? Quomodo potest esse cum Christo qui ad Christum pertinere aut erubescit aut metuit? Minus plane peccaverit non videndo idola, nec sub oculis circumstantis atque insultantis populi sanctitatem fidei p. fauando, non polluendo manus suas funestis sacrificiis, nec sceleratis cibus ora maculando. Hoc eo proficit ut sit minor culpa, non ut innocens conscientia. Facilius potest ad veniam criminis pervenire. Non est tamen immunis a crimine. Nec cesset in agenda poenitentia atque in Domini misericordia deprecanda, ne quod minus esse in qualitate delicti videtur in neglecta satisfactione cumuletur. Confiteantur singuli, quaeso vos, fratres dilectissimi, delictum suum dum adhuc qui deliquit in saeculo est, dum admitti confessio ejus potest, dum satisfactio et remissio facta per sacerdotes apud Dominum grata est. Convertamur ad Dominum mente tota; et poenitentiam criminis veris doloribus exprimentes, Dei misericordiam deprecemur. Illi se anima prosternat, illi maestitia satisfaciatur, illi spes omnis incumbat. Rogare qualiter debeamus dicit ipse. « Revertimini, » inquit, ad me ex toto corde vestro, simulque et jejuniis et fletu et » planctu; et scindite corda vestra, et non vestimenta vestra ³. » Ad Dominum toto corde redeamus. Iram et offensam ejus jejuniis, fletibus, planctibus, sicut admonet ipse, placemus. Lamentari eum putamus ex toto corde, jejuniis, fletibus, planctibus Dominum deprecari qui ex primo criminis die lavacra quotidie cum feminis celebrat, qui

¹ Gal. vi, 7. — ² Marc. viii, 38. — ³ Joel. ii, 12, 13.

douleur aux prêtres de Dieu, découvrent le secret de leur conscience, mettent leur esprit en repos, et cherchent un remède salutaire à leurs blessures, quoique légères, parce qu'ils savent qu'il est écrit : « On ne se moque point de Dieu. » On ne peut se moquer de Dieu, ni le tromper; et j'ose dire même que celui-là est plus coupable qui, traitant Dieu comme un homme, pense que son crime demeurera impuni, parce qu'il ne l'a pas commis publiquement. Jésus-Christ dit : « Celui qui rougit de moi, le Fils de l'homme rougit de lui. » Et l'on s'imagine être chrétien lorsqu'on craint ou qu'on a honte de paraître tel ! Comment celui-là peut-il être avec Jésus-Christ, qui craint ou rougit d'appartenir à Jésus-Christ ? Je veux qu'il soit moins coupable, en ce qu'il ne s'est point présenté devant les idoles, en ce qu'il n'a point profané la sainteté de la foi aux yeux d'un peuple qui s'en moque, en ce qu'il n'a point souillé ses mains ni sa bouche par des sacrifices funestes et des viandes criminelles. Cela peut rendre sa faute moindre; mais cela ne peut pas le rendre innocent. Cela peut lui faire obtenir plus aisément le pardon de son crime; mais cela ne peut pas exempter de crime. Qu'il ne cesse donc pas de faire pénitence et d'implorer la miséricorde de Dieu; de crainte que ce qui manque à la qualité de son crime ne soit suppléé par sa négligence à y satisfaire ! Que chacun, mes très-chers frères, confesse sa faute pendant que celui qui a failli est encore au monde, pendant qu'on peut recevoir sa confession, pendant que sa satisfaction et la remission qui lui est donnée par les prêtres peut être agréable à Dieu ! Convertissons-nous à Dieu de tout notre cœur; et, témoignant par un véritable regret que nous nous repentons sincèrement de notre crime, tâchons d'attirer sur nous sa miséricorde ! Que l'âme s'humilie devant lui, qu'elle le satisfasse par une vive douleur, et qu'elle mette toute son espérance en sa bonté ! Lui-même nous apprend comment nous devons le prier, lorsqu'il nous dit : « Convertissez-vous à moi de tout » votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes, dans les gémissemens. » Déchirez vos cœurs, et non vos vêtements. » Retournons donc à Dieu de tout notre cœur, et tâchons de l'apaiser par nos jeûnes, nos gémissemens et nos larmes, comme lui-même nous avertit de le faire. Peut-on croire que celui-là s'afflige de tout son cœur, et qu'il implore la clémence de Dieu par des jeûnes, des soupis et des larmes, qui, depuis qu'il a commis le crime, n'a cessé de prendre un bain tous les jours, de se traiter tous les jours splendidement, de se remplir de vin et de viande avec excès, sans faire la moindre part de ses biens aux

epulis affluentibus pastus et sagina largiore distentus cruditates suas postridie ructat, nec cibos et potus suos cum pauperum necessitate communicat? Qui hilaris ac lætus incedit quomodo mortem suam deflet? Cumque scriptum sit: « Non corrumpetis (fig. em barbæ vestis) træ¹, » barbam vellit et faciem suam comit? Et p'acere nunc cuiquam studet qui Deo displicet? An illa ingemisci et plangit cui vacat cultum pretiosæ vestis induere nec indumentum Christi quod l'perdi it cogitare, accipere pretiosa ornamenta et monila elaborata, nec divini et cœlestis ornatus damna deflere? Tu licet indumenta peregrina et vestes sericas induas, nuda es. Auro te licet et margaritis gemmisque condecoras, sine Christi decore deformis es. Et quæ capillos tuos inficis, vel nunc in doloribus desine; et quæ nigri pulveris ductu oculorum linimenta depingis, vel nunc lacrymis oculos tuos ablue. Si quem de tuis carum mortalitatis exitu perdidisses, ingemisceres dolenter et fleres, facie inculta, veste mutata, neglecto capillo, vultu nubilo, ore dejecto indicia mœroris ostenderes. Animam tuam, misera, perdidisti, spiritualiter mortua supervivere hic tibi et ipsa ambulans funus tuum portare cœpisti; et non acriter plangis, non jugiter ingemiscis; non te vel pudore criminis vel continuatione lamentationis abscondis.

Ecce pejora adhuc peccandi vulnera, ecce majora delicta, peccasse nec satisfacere, deliquisse nec delicta deflere. Ananias, Azarias, Mizaël illustres ac nobiles pueri quo minus exomologesin Deo facerent nec inter flammam et camini exæstantis incendia quieverunt. Bene sibi licet conscii, et Dominum fidei ac timoris obsequio sæpe promeriti, humilitatem tamen tenere et Domino satisfacere nec inter ipsa gloriosa virtutum suarum martyria destiterunt. Loquitur Scriptura divina: « Stans, inquit, Azarias precatus est, et aperuit os suum, et » exomologesin faciebat Deo simul cum sodalibus suis in medio » ignis². » Daniel quoque post fidei atque innocentiae suæ multiplicem gratiam, post d'ignationem Domini circa virtutes ac laudes suas sæpe repetitam, jejuniis adhuc promereri Deum nititur, in sacco et in cinere volutatur, exomologesin faciens dolenter et dicens: « Dominus » Deus magnus et fortis et metuendus, qui servas testamentum tuum

¹ Levit. xix, 27. — ² Dan. iii, 25.

pauvres? Comment celui-là pleure-t-il sa mort qui porte toujours de la gaité sur son visage? Il est écrit : « Vous ne raserez point votre » barbe. » Et lui épile la sienne et se rase, tandis qu'il déplaît à Dieu, et il tâche de plaire aux hommes. Cette femme-là gémit-elle, qui peut bien songer à se vêtir superbement, et qui ne songe point qu'elle a perdu Jésus-Christ dont elle étoit revêtue; qui se pare d'ornemens précieux et de riches colliers, et qui ne pleure point la perte qu'elle a faite des ornemens célestes et divins? Vous avez beau vous vêtir d'étoffes de pourpre et de soie, vous êtes nue. Vous avez beau vous couvrir de perles et de diamans, sans les beautés de Jésus-Christ, vous êtes nue. Vous qui peignez vos cheveux et vos sourcils, quittez au moins ces vanités pendant le temps de la douleur et des larmes. Si vous aviez perdu quelqu'un de vos amis, vous ne feriez que gémir et pleurer; vous changeriez d'habit, vous ne prendriez aucun soin de vous-même; la tristesse serait peinte sur votre visage, et enfin vous donneriez des marques de votre affliction. Vous avez perdu votre ame, misérable que vous êtes; vous êtes morte spirituellement, vous portez votre tombeau, vous survivez à vous-même, et vous ne fondez pas en larmes, vous ne remplissez pas l'air de vos cris et de vos plaintes. Ne devriez-vous pas vous cacher, sinon par regret, au moins par honte?

Ne pas vouloir satisfaire à la pénitence pour son crime, ne pas pleurer son péché, c'est commettre un crime plus grand que le premier. Ces illustres enfans de Babylone, Ananias, Azarias et Mizael, ne purent être dispensés par les flammes d'une fournaise ardente de faire à Dieu la confession de leurs fautes; et quoique leur conscience leur rendit un témoignage si avantageux, et que la crainte de Dieu et leur foi eût souvent mérité de recevoir de lui des grâces particulières, ils ne laissèrent pas néanmoins de conserver l'humilité et de satisfaire à sa justice au milieu de leur triomphe même. C'est ce que nous apprend l'Écriture en ces termes : « Azarias étant debout, pria et fit » une confession de ses fautes à Dieu avec ses compagnons au milieu de la fournaise. » Daniel de même, après avoir donné tant de preuves de sa foi et de son innocence, après tant de faveurs signalées qu'il avait reçues de Dieu, ne laissait pas de tâcher de se le rendre favorable par ses jeûnes, de se rouler dans la cendre, de lui confesser ses fautes avec un vif sentiment de douleur, et de dire : « Je vous prie, Seigneur, Dieu grand et terrible, qui gardez la misé-

» et miserationes eis qui te deliquunt et conservant imperia tua, peccavimus, facti us admisimus, impii fuimus, transgressi sumus, ac de servimus præcepta tua et judicia tua, non audimus verba perorum tuorum prophetarum quæ locuti sunt in nomine tuo super reges nostros et omnes gentes et super omnem terram. Tibi, Domine, justitia, nobis autem confusio ¹. » Hæc mites, hæc simplices, hæc innocentes in promeranda Dei majestate fecerunt: et nunc satisfacere et Dominum rogare detrectant qui Dominum negaverunt. Quæso vos, fratres, acquiescite salubribus remediis, consiliis obedite melioribus; cum lacrymis nostris vestras lacrymas jungete, cum nostro gemitu vestros gemitus copulate. Rogamus vos ut pro vobis Deum rogare possimus. Preces ipsas ad vos prius vertimus, quibus Deum pro vobis ut misereatur oramus. Agite pœnitentiam plenam, dolentis ac lamentantis animi probate mœstitiam. Nec vos quorum iam moveat aut error improvidus aut stupor vanus, qui cum teneantur in tam gravi crimine, percussi sunt animi cæcitate, ut nec intelligant delicta nec plangant. Indignantis Dei major hæc pœga est, sicut scriptum est: « Et dedit illis Deus spiritum transpunctionis ². » Et item: « Dilectum veritatis non receperunt ut salvi fierint; ac propterea mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio, ut judicentur omnes qui non crediderunt veritati, sed sibi placeant in injustitia ³. » Injuste sibi placentes et transpunctæ mentis alienatione dementes Domini præcepta contemnunt, medeam vulneris negigant, agere pœnitentiam nolunt. Ante admissum facinus improvidi, post facinus obstinati, nec prius stabiles, nec postmodum supplices. Quando debuerant stare, jacuerunt; quando jacere et prosternere se Deo debent, stare se opinantur. Pacem sibi ultro nemine dante sumpserunt. Falsa pollicitatione seducti, et apostatis ac perdidis juncti, errorem pro veritate suscipiunt. Communicationem non communicantum ratam ducunt; hominibus contra Deum credunt, qui contra homines Deo non crediderunt. Ejusmodi homines quantum potestis effugite, perniciosos contactibus adhærentes salubri cautione vitate. Sermo eorum sicut cancer serpit, colloquium velut contagium transilit, noxia et venenata persuasio persecutione ipsa per se interficit. Illic superest pœnitentia

¹ Dan. ix, 4, 5, 6, 7. — Isa. xxix, 10. — 32 Thess. ii, 10, 11.

» ricorde à ceux qui vous aiment et qui observent vos commande-
 » mens. Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons
 » agi avec impiété, et nous nous sommes éloignés, et nous nous
 » sommes écartés de vos commandemens et de vos jugemens. Nous
 » n'avons point obéi à vos serviteurs les prophètes, qui ont parlé en
 » votre nom à nos rois, à nos princes, à nos pères et à tout le peuple
 » de la terre. Seigneur, à vous la justice et à nous la confusion. » Des
 hommes doux, simples et innocens, ont fait toutes ces choses pour fé-
 çher la majesté de Dieu; et des criminels qui ont renié leur Seigneur
 refusent de lui faire satisfaction! Je vous prie, mes frères, suivez de
 meilleurs conseils, recevez les remèdes salutaires qu'on vous présente,
 joignez vos larmes et vos gémissemens aux nôtres. Nous vous prions de
 vous mettre en mesure de prier Dieu pour vous, et nous nous adres-
 sons à vous, avant de nous adresser à lui pour vous-mêmes. Faites une
 pleine et entière pénitence, donnez des marques d'un cœur vraiment
 touché, et ne soyez point émus par l'erreur ou la stupidité de ceux
 qui, étant coupables d'un si grand crime, sont tellement aveugles qu'ils
 ne peuvent ni voir ni pleurer leurs fautes. Cet aveuglement est une
 plaie plus grande que la première, dont Dieu les frappe dans son
 indignation, suivant cette parole: « Le Seigneur a répandu sur eux un
 » esprit d'assoupissement. » Et cette autre de saint Paul; « Ils n'ont pas
 » aimé la vérité qui les eût sauvés; c'est pourquoi Dieu leur enverra
 » un esprit d'erreur, afin qu'ils croient au mensonge, et que tous ceux
 » qui n'ont pas cru à la vérité et qui se plaisent dans l'injustice, soient
 » condamnés. » Ce sont donc ceux qui ont une fausse complaisance
 pour eux-mêmes qui sont dans l'assoupissement et dans l'erreur, ce
 sont ceux qui méprisent les commandemens de Dieu qui négligent les
 remèdes de leurs plaies, qui ne veulent pas faire pénitence. Impru-
 dens avant de commettre le crime, opiniâtres après l'avoir commis,
 faibles devant leur faute, et glorieux après, lorsqu'ils devaient se
 tenir debout, ils sont tombés par terre; et quand ils devaient se cou-
 cher par terre pour demander miséricorde à Dieu, ils se croient en-
 core debout. Ils se sont donné la paix à eux-mêmes; et, séduits par de
 vaines promesses, ils se joignent à des apostats, et prennent l'erreur
 pour la vérité. Ils s'imaginent que la communion est bonne avec ceux
 qui ne sont pas eux-mêmes dans la communion. Après n'avoir pas
 voulu croire Dieu plutôt que les hommes, ils croient plutôt les
 hommes que Dieu. Fuyez ces gens-là tant que vous pouvez. Prenez
 bien garde de n'avoir point de commerce avec eux. Leurs discours

quæ sat' s'faciat. Qui autem pœnitentiam criminis tollunt, satisfactionis viam claudunt. Ita fit ut dum temeritate quorundam vel promittitur sa'us falsa vel creditur, spes veræ salutis adimatur. Vos vero, fratres dilectissimi, quorum timor in Deum pronus est, et in ruina licet animus constitutus, mali sui memor est, pœnitentes ac dolentes peccata vestra perspicite, gravissimum conscientiaë crimen agnoscite, ad intelligentiam delicti vestri oculos cordis aperite, nec desperantes misericordiam Domini, nec tamen jam veniam vindicantes. Deus quantum patris pietate indulgens semper et bonus est, tantum judicis majestate metuendus est. Quam magna deliquimus, tam granditer defleamus. Alto vulnere diligens et longa medicina non desit. Pœnitentia crimine minor non sit. Putasne tu Dominum cito posse placari, quem verbis perfidis abnuisti, cui patrimonium præphere ma'uisti, cujus templum sacrilega contagione violasti? Putas facile eum miserere tui, quem tuum non esse dixisti? Orare oportet impensius et rogare, diem luctu transigere, vigiliis noctes ac fletibus ducere, tempus omne lacrymosis lamentationibus occupare, stratos solo adhærere, in cinere et cilicio et sordibus volutari, post indumentum Christi perditum nullum jam velle vestitum, post diaboli cibum malle jejunium, justis operibus incumbere, quibus peccata purgantur, eleemosynis frequent. r insistere, quibus a morte animæ liberantur.

Quod adversarius auferebat Christus accipiat. Nec teneri jam nec amari patrimonium debet, quo quis et deceptus et victus est. Pro hoste vitanda res, pro latrone fugienda, pro gladio metuenda possidentibus et veneno. Ad hoc tantum profuerit quod remansit ut inde crimen et culpa redimatur. Incunctanter et largiter fiat operatio, census omnis in medelam vulneris erogetur, opibus et facultatibus nostris qui de nobis judicaturus est Domino fœneretur. Sic sub apostolis fides viguit. Sic primus credentium populus Christi mandata servavit. Prompti erant, largi erant, distribuendum per apostolos totum dabant, et non talia delicta redimebant. Si precem toto corde quis faciat, si veris pœnitentiaë lamentationibus et lacrymis ingemiscat, si ad veniam delicti sui Dominum justis et continuis operibus inflectat, misereri talium pe-

répandent la contagion comme un chancre, leurs entretiens sont pernicieux, et leurs paroles empoisonnées sont plus mortelles que la persécution même. Après la chute, il ne reste plus que la pénitence pour satisfaire à Dieu. Or, ceux qui ôtent la pénitence ruinent la satisfaction ; il arrive ainsi, tandis que plusieurs personnes sont assez téméraires pour promettre ou pour croire une fausse rémission, qu'on ôte l'espérance de la véritable. Mais quant à vous, mes très-chers frères, qui avez encore la crainte de Dieu, et qui, bien que blessés de plaies mortelles, sentez votre mal et considérez vos péchés avec douleur, reconnaissez que vous avez commis un grand crime, et ouvrez les yeux de votre cœur pour en découvrir l'énormité, sans désespérer de la miséricorde de Dieu, ni vouloir en exiger le pardon sur-le-champ. Autant que Dieu est bon comme père, autant il est terrible comme juge. Que nos larmes soient proportionnées à nos fautes. Une plaie profonde ne peut être guérie qu'avec beaucoup de temps et de soin ; il ne serait pas juste que la pénitence fût moindre que le crime. Pensez-vous pouvoir sitôt fléchir le Seigneur après l'avoir renié lâchement, après lui avoir préféré un peu de bien ; après avoir violé son temple ? Pensez-vous qu'il vous pardonnera aisément après l'avoir désavoué pour votre Dieu. Il faut le prier sans relâche, passer les jours et les nuits à pleurer et à soupirer, coucher dans la cendre, se couvrir d'un cilice ; après avoir perdu Jésus-Christ, ce riche et précieux vêtement de l'âme, il ne faut plus désirer d'autres vêtemens. Après avoir mangé des viandes du diable, il ne faut plus aimer que le jeûne. Il faut s'occuper à faire de bonnes œuvres pour laver ses péchés ; il faut faire beaucoup d'aumônes pour délivrer son âme de la mort.

Donnons à Jésus-Christ ce que nous donnions auparavant à notre adversaire, et n'aimons ni ne conservons des richesses qui n'ont servi qu'à nous tromper et à nous vaincre. Regardons notre bien comme notre ennemi, fuyons-le comme un larron, craignons-le comme un glaive, et vendons-le. Qu'il ne nous serve que pour racheter notre crime. Faisons-en d'amples aumônes ; employons-le tout entier à guérir nos plaies ; plaçons-le à intérêt entre les mains du Dieu qui doit nous juger. C'est ainsi que la foi a fleuri sous les apôtres, c'est ainsi que les premiers chrétiens ont observé les préceptes de Jésus-Christ. Ils étaient charitables, ils étaient libéraux, ils donnaient tout leur bien à distribuer aux apôtres, et cependant ils n'avaient pas à racheter de semblables crimes. Si vous priez de tout votre cœur, si vous êtes pénétré de douleur comme doit l'être un vrai pénitent, si vous tâchez d'obtenir de Dieu le pardon de votre faute,

test qui et misericordiam suam protulit dicens : « *Cam conversus in-*
*» gemueris, tunc salvaberis, et scies ubi fueris*¹. » Et iterum : « *Nolo*
*» in artem morientis, dicit Dominus, quantum ut revertatur et vivat*². »
 Et Joel propheta pietatem Domini, Domino ipso monente, declarat :
 « *Revertimini*, inquit, ad Dominum Deum vestrum, quoniam miseri-
 » cors et pius est et patiens et multae miserationis, et qui sententiam
 » flectat adversus malitias irrogatas³. » Potest ille indulgentiam dare,
 sententiam suam potest ille deflectere. Pœnitenti, ope anti, roganti po-
 test clementer ignoscere, potest in acceptum referre quicquid pro ta-
 libus et petierint martyres et fecerint sacerdotes. Vel si quis plus eum
 suis satisfactionibus moverit, si ejus iram, si indignantis offensam
 justa deprecatione placaverit, dat ille et arma rursum quibus victus
 armetur, reparat et corroborat vires quibus fides instaurata vegete-
 tur. Repetet certamen suum miles, interabit aciem, provocabit hostem,
 et quidem factus ad prælium fortior per dolorem. Qui sic Deo satisfac-
 cerit, qui pœnitentia facti sui, qui pudore delicti, plus et virtutis et
 fidei de ipso lapsus sui dolore conceperit, exauditus et adjutus a Do-
 mino, quam contristaverat nuper lætam faciet Ecclesiam ; nec jam so-
 lam Dei veniam merebitur, sed et coronam.

¹ Isa. xxx, 15. — ² Ezech. xviii, 23. — ³ Joel. ii, 13, 14.

par une pratique **continue** de bonnes œuvres, il pourra avoir pitié de vous, lui qui vous a fait espérer sa miséricorde, lorsqu'il a dit : « Quand, vous tournant vers moi, vous gémirez, alors vous serez sauvé; » et vous connaîtrez où vous étiez. » Et encore : « Je ne veux pas la mort de celui qui meurt, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. » Et le prophète Joël nous déclare la bonté de Dieu par des paroles que Dieu même adresse aux pécheurs. Les voici : « Retournez au Seigneur votre Dieu; car il est doux, clément; patient et infiniment bon. » Quelquefois il révoque les arrêts de sa justice. » Il peut faire grâce aux coupables et révoquer ses arrêts. Il peut pardonner miséricordieusement à celui qui se repent, qui fait de bonnes œuvres et qui le prie. Il peut avoir égard à ce que demandent les martyrs, et à ce que font les prêtres pour ces sortes de pénitens. Ou même, si quelqu'un le touche davantage par les satisfactions qu'il lui fait, s'il apaise son indignation par l'ardeur de ses prières, il donnera de nouvelles armes et des forces nouvelles pour ranimer la foi du pécheur. Ce soldat retournera au combat, rentrera dans la mêlée, provoquera l'ennemi, et le regret d'avoir été vaincu le rendra plus fort pour remporter la victoire. Celui qui satisfera ainsi au Seigneur, et qui, animé par la honte et le repentir, tirera de sa chute même, avec l'aide de Dieu, un nouveau sujet de courage et de foi, il réjouira ainsi l'Église, qu'il avait attristée, et ne méritera pas seulement le pardon, mais la couronne.

DIVI CYPRIANI

LIBER

DE UNITATE ECCLESIAE.

Cum moneat Dominus et dicat : «Vos estis sal terræ¹,» cumque esse nos jubeat ad innocentiam simplices, et tamen cum simplicitate prudentes, quid aliud, fratres dilectissimi, quam providere nos convenit et sollicito corde vigilantes subdoli hostis insidias intelligere pariter et cavere, ne qui Christum sapientiam Dei Patris induimus, minus sapere in tuenda salute videamur? Neque enim persecutio sola metuenda est et ea quæ subruendis ac dejiendis Dei servis aperta impugnatione grassantur. Facilius cautio est ubi manifesta formido est, et ad certamen animus ante præstruitur quando se adversarius confitetur. Plus metuendus est et cavendus inimicus cum latenter obrepit, cum per pacis imaginem fallens, occultis accessibus serpit, unde et nomen serpentis accepit. Ea est ejus semper astutia, ea est circumveniendi hominis cæca et latebrosa fallacia. Sic ab initio statim mundi fefellit et verbis mendacibus blandiens rudes animas incauta credulitate decepit. Dominum ipsum tentare conatus, quasi obreperet rursus et falleret, latenter accessit. Intellectus tamen est et retusus; et ideo prostratus, quia agnitus atque detectus. Unde nobis exemplum datum est veteris hominis viam fugere, vestigiis Christi viventis insistere; ne denuo incauti in mortis laqueum revolvamur, sed ad periculum providi accepta immortalitate potiamur. Immortalitatem autem potiri quomodo possumus, nisi ea quibus mors expugnatur et vincitur Christi mandata servemus, ipso monente et dicente : « Si vis ad vitam » venire, serva mandata². » Et iterum : « Si feceritis quæ mando vobis, » jam non dico vos servos, sed amicos³. » Hos denique fortes dicit et stabiles, hos super petram robusta mole fundatos, hos contra omnes

¹ Matth. v, 13. — ² *Ibid.* xix, 17. — ³ Joan. xv, 14.

SAINT CYPRIEN.

TRAITÉ

SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Notre-Seigneur nous dit : « Vous êtes le sel de la terre. » Et ensuite : « Soyez à la fois prudents et simples. » A quoi donc devons-nous travailler davantage, mes très-chers frères, qu'à veiller soigneusement pour découvrir et pour éviter les embûches de l'ennemi, de peur qu'après nous être revêtus de Jésus-Christ, qui est la sagesse de Dieu le Père, il ne semble que nous soyons moins sages pour défendre notre vie? Car nous n'avons pas seulement à craindre la persécution et les entreprises qui se font ouvertement pour perdre les serviteurs de Dieu. Il est plus aisé de se défendre de ce qu'on connaît et de ce qu'on craint, et l'on se prépare pour combattre un ennemi déclaré. Mais quand c'est un ennemi caché qui trompe sous une fausse apparence de paix, et qui se glisse par des conduits cachés et souterrains, ce qui lui a fait donner le nom de serpent; c'est alors que nous devons beaucoup le redouter, et nous tenir extrêmement sur nos gardes. C'est un artifice dont le démon s'est toujours servi pour surprendre l'homme. C'est ainsi qu'il en a usé dès le commencement du monde, et qu'il séduisit par ses flatteries des âmes simples et crédules. C'est ainsi qu'il attaqua Notre-Seigneur lui-même par fraude et par subtilité; mais il fut découvert, et par là terrassé : ce qui doit nous servir d'exemple pour fuir la trace du vieil homme, et marcher sur celle de Jésus-Christ victorieux, afin de ne pas retomber par notre imprudence dans les pièges de la mort, mais de jouir plutôt de l'immortalité, en évitant sagement les dangers. Or, comment pouvons-nous jouir de l'immortalité qu'en observant les commandemens de Jésus-Christ, qui sont les seules armes capables de détruire et de vaincre la mort? C'est ce qu'il nous apprend quand il dit : « Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandemens de Dieu. » Et encore : « Vous êtes mes amis si vous faites ce que je » vous commande. » Enfin il dit que ceux-là sont fermes et stables qui sont établis solidement sur la pierre, et inébranlables à toutes les tempêtes du monde. Voici ses expressions : « Tout homme qui entend



tempestates et turbines sæculi immobili et inconcussa firmitate solidatos. « Qui audit, inquit, verba mea et facit ea, similibo eum viro » sapienti qui ædificavit domum suam supra petram. Descendit pluvia, » venerunt flumina, flaverunt venti, et impegerunt in domum illam, et » non cecidit. Fundata enim fuit super petram¹. » Verbis igitur ejus insiste, quæcumque et docuit et fecit discere et facere debemus. Cæterum credere se in Christum quomodo dicit qui non facit quod Christus facere præcepit? Aut unde perveniet ad præmium fidei qui fidem non vult servare mandati? Nutet necesse est et vagetur et spiritu erroris abreptus velut pulvis quem ventus excutit ventiletur; nec ambulando proficiet ad salutem qui salutaris viæ non tenet veritatem. Caven'ia sunt autem, fratres dilectissimi, non solum quæ sunt aperta atque manifesta, sed et astutæ fraudis subtilitate fallentia. Qu' d vero astutius, quidve subtilius quam ut Christi adventu detectus ac prostratus inimicus, postquam lux gentibus venit et sospitandis hominibus salutare lumen effulsit, ut surdi auditum gratiæ spiritualis admitterent, aperirent ad Deum oculos suos cæci, infirmi æterna sanitate revalescerent, claudi ad Ecclesiam currerent, muti claris vocibus et precibus orarent. videns ille idola derelicta et per nimium credentium populum sedes suas ac templa deserta, excogitaverit novam fraudem, ut sub ipso christiani nominis titulo fallat incautos? Hæreses invenit et schismata, quibus subverteret fidem, veritatem corrumpere, scinderet unitatem. Quos detinere non potest in viæ veteris cæcitate circumscribit et decipit novi itineris errore. Rapit de ipsa Ecclesia homines; et dum sibi appropinquasse jam lumini atque evasisse sæculi noctem videntur, alias nescientibus tenebras rursus infundit, ut cum Evangelio Christi et cum observatione ejus et lege non stantes christianos se vocent, et ambulantes in tenebris habere se lumen existiment, blandiente adversario atque fallente, qui secundum Apostoli vocem, « transfiguratur se velut angelum lucis, et ministros suos subornat » velut ministros justitiæ², » asserentes noctem pro die, interitum pro salute, desperationem sub obtentu spei, perfidiam sub prætextu fidei, Antichristum sub vocabulo Christi, ut dum verisimilia mentiuntur, veritatem subtilitate frustrentur. Hoc eo fit, fratres dilectissimi, dum

¹ Matth. vii, 2, 25. — ² 2 Cor. xi, 14, 15.

» ces paroles que je dis, et les accomplit, sera comparé à un homme
 » sage qui a bâti sa maison sur la pierre; et la pluie est descendue,
 » et les fleuves sont venus, et les vents ont soufflé; ils se sont précipités
 » sur cette maison, et elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée
 » sur la pierre. » Il faut donc que nous accomplissions exactement
 tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a fait; car comment celui-là prétend-
 il croire en Jésus-Christ, qui ne fait pas ce que Jésus-Christ a com-
 mandé? Ou comment parviendra-t-il à la récompense de la foi, s'il
 n'est pas fidele à observer les commandemens? Il faut nécessairement
 qu'il chancelle et qu'il s'égaré, qu'il soit poussé çà et là par l'esprit
 d'erreur, comme la poussière que le vent emporte, et qu'il ne marche
 point dans le chemin du salut, puisqu'il abandonne celui de la vérité.
 Ainsi, mes très-chers frères, nous ne devons pas seulement nous dé-
 fendre des attaques qui se font à force ouverte, mais encore des
 ruses et des subtilités de notre ennemi. Or, qu'y a-t-il de plus adroit
 et de plus subtil que la manière dont il s'est conduit pour nous sur-
 prendre? Car après avoir été découvert et terrassé par l'avènement de
 Jésus-Christ, par cette lumière favorable qui a brillé aux yeux des
 hommes pour les sauver, qui a rendu l'ouïe aux sourds pour les faire
 jouir de la grâce de la prédication, et la vue aux aveugles pour con-
 templer un Dieu qui a rendu la santé aux malades, et une santé
 éternelle, qui a fait courir les boiteux à l'Eglise, et délié la langue des
 muets pour l'employer en prières et en actions de grâces; notre en-
 nemi, ayant vu ses idoles renversées et ses temples déserts, à cause
 du grand nombre des chrétiens, a imaginé un nouveau stratagème
 pour surprendre les simples sous le nom spécieux de chrétien. Il a
 inventé les hérésies et les schismes pour détruire la foi, corrompre la
 vérité et rompre l'unité. Ainsi ceux qu'il ne peut plus retenir dans l'a-
 veuglement de leur ancienne voie, il les engage dans une nouvelle er-
 reur. Il prend ces hommes dans l'Eglise même, et tandis qu'ils croient
 s'être déjà approchés de la lumière, et s'être dégagés de la nuit du
 siècle, il les enveloppe de nouvelles ténèbres, sans qu'ils s'en aper-
 çoivent; car, quoiqu'ils n'observent pas l'Evangile et la loi de Jésus-
 Christ, ils ne cessent pas de s'appeler chrétiens et de croire qu'ils ont
 la lumière, quoiqu'ils marchent dans les ténèbres, trompés par les
 artifices de l'ennemi qui, selon la parole de l'apôtre: « se transforme
 » en ange de lumière et aposte ses ministres comme les ministres de la
 » justice, » afin de faire passer la nuit pour le jour, la mort pour la vie,
 le desespoir pour l'espérance, la perdition pour la foi, l'ante-Christ

ad veritatis originem non reditur, nec capat quæritur, nec magistri coelestis doctrina servatur. Quæ si quis consideret et examinet, tractatu longo atque argumentis opus non est. Probatio est ad fidem facilis compendio veritatis.

Loquitur Dominus ad Petrum. « Ego tibi dico, » inquit, « quia tu » es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et » portæ inferorum non vincunt eam. Et tibi dabo claves regni cælo- » rum, et quæ ligaveris super terram, erunt ligata et in cælis; et quæ » cumque solveris super terram, erunt soluta et in cælis¹. » Et iterum eidem post resurrectionem suam dicit: « Pasce oves meas. » Super illum unum ædificat Ecclesiam suam, et illi pascendas mandat oves suas. Et quamvis apostolis omnibus post resurrectionem suam parem potestatem tribuat et dicat: « Sicut misit me Pater, et ego mitto vos; » accipite Spiritum sanctum; si cuius remiseritis peccata, remittentur » illi, si cuius tenueritis, tenebuntur², » tamen ut unitatem manifestaret, unitatis ejusdem originem ab uno incipientem sua auctoritate disposuit. Hoc erant utique et cæteri apostoli quod fuit Petrus, pari consortio præditi et honoris et potestatis, sed exordium ab unitate proficiscitur, et primatus Petro datur ut una Christi Ecclesia et cathedra una monstretur. Et pastores sunt omnes, et grex unus ostenditur, qui ab apostolis omnibus unanimi consensione pascatur, Christi una ut Ecclesia monstretur. Quam unam Ecclesiam etiam in Cantico canticorum Spiritus sanctus ex persona Domini designat et dicit: « Una est columba mea, perfecta mea, una est matri suæ, electa genitrici suæ³. » Hanc Ecclesiæ unitatem qui non tenet, tenere se fidem credit? Qui Ecclesiæ renititur et resistit, qui cathedram Petri, super quem fundata est Ecclesia, deserit, in Ecclesia se esse confidit? quando et beatus apostolus Paulus hoc idem doceat et sacramentum unitatis ostendat, dicens: « Unum corpus et unus Spiritus, una spes » vocationis vestræ, unus Dominus, una fides, unum baptisma, unus » Deus⁴. » Quam unitatem firmiter tenere et vindicare debemus,

¹ Matth. xvi, 18. — ² Joan. xx, 21, 22, 23. — ³ Cant. vi. — ⁴ Ephes. iv, 4, 5.

pour Jésus-Christ, afin de confondre enfin et de faire perdre la vérité par leurs mensonges spécieux. La cause de ce mal, mes très-chers frères, c'est qu'on ne remonte point à l'origine de la vérité, qu'on ne cherche point le chef, qu'on ne garde point la doctrine du maître céleste ; car si l'on veut jeter les yeux sur ces choses, il n'est pas besoin de tant de discours. La preuve en est bien aisée, car le chemin de la vérité est court.

Notre Seigneur parle ainsi à saint Pierre : « Je te dis que tu es Pierre ; » et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévauront pas contre elle, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans les cieux. » Il a édifié son Église sur un seul ; et quoique après sa résurrection il donne à tous les apôtres une puissance égale en disant : « Comme mon Père m'a envoyé, moi, je vous envoie... Recevez le Saint-Esprit : » ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; et ceux à qui vous les retiendrez, ils seront retenus. » Néanmoins, pour montrer l'unité, il en a établi l'origine par son autorité, en la faisant descendre d'un seul. Sans doute que les autres apôtres étaient ce qu'était saint Pierre, et qu'ils partageaient également avec lui un même honneur et une même puissance ; mais l'on commence par l'unité, afin que l'on reconnaisse que l'Église de Jésus-Christ est une. C'est cette Église que le Saint-Esprit, en la personne de Notre-Seigneur, marque être unique, lorsqu'il dit dans le Cantique des cantiques : « Ma colombe est unique, elle est parfaite ; il n'y a qu'elle pour sa mère, elle est le choix de celle qui l'a engendrée. » Celui qui ne garde pas cette unité de l'Église croit-il avoir la foi ? Celui qui se révolte contre l'Église s'imagine-t-il être dans l'Église ? Le bienheureux apôtre saint Paul n'est pas de ce sentiment, puisque, marquant le sacrement de l'unité, il dit : « Vous n'êtes qu'un corps et qu'un esprit, » comme vous avez tous été appelés à une même espérance. Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi et un baptême. » Nous devons donc garder et maintenir fortement cette unité, surtout nous autres évêques qui présidons dans l'Église, afin de montrer que l'épiscopat est aussi un et indivisible. Que nul ne trompe les fideles et n'aliène la vérité ! L'épiscopat est un, et chaque évêque en possède solidairement une portion. L'Église de même est une, et elle se répand par sa fécondité en plusieurs personnes ; comme il émane plusieurs rayons du soleil, quoiqu'il n'y ait qu'une lumière ; comme un arbre a plusieurs bran-

maxime episcopi, qui in Ecclesia praesidemus, ut episcopatum quoque ipsum unum atque indivisum probemus. Nemo fraternitatem mendacio fallat, nemo fidei veritatem perfida praevagatione corrumpat. Episcopatus unus est, cujus a singulis in solidum pars tenetur. Ecclesia quoque una est, quae in multitudinem latius incremento fecunditatis extenditur. Quomodo solis multi radii, sed lumen unum, et rami arboris multi, sed robur unum tenaci radice fundatum, et cum de fonte uno rivi plurimi defluunt, numerositas licet diffusa videatur exundantis copiae largitate, unitas tamen servatur in origine. Avelle radium solis a corpore, divisionem lucis unitas non capit. Ab arbore frange ramum, fractus germinare non poterit. A fronte praecide rivum, praecisus arescit. Sic et Ecclesia Domini luce perfusa per orbem totum radios suos porrigit. Unum tamen lumen est, quod ubique diffunditur, nec unitas corporis separatur. Ramos suos in universam terram copia ubertatis extendit, profluentes largiter rivos latius expandit. Unum tamen caput est, et origo una, et una mater fecunditatis successibus copiosa. Illius foetu nascimur, ilius lacte nutrimur, spiritu ejus animamur. Adulterari non potest sponsa Christi, incorrupta est et pudica. Unam domum novit, unius cubiculi sanctitatem casto pudore custodit. Haec nos Deo servat, haec filios regno quos generavit assignat. Quisquis ab Ecclesia segregatus a altera jungitur, a promissis Ecclesiae separatur. Nec perveniet ad Christi praemia qui relinquit Ecclesiam Christi. Alienus est, prophanus est, hostis est. Habere jam non potest Deum patrem qui Ecclesiam non habet matrem. Si potuit evadere quisquam qui extra arcam Noe fuit, et qui extra Ecclesiam foris fuerit evadit. Monet Dominus et dicit: « Qui non est mecum, adversus me est; et qui non mecum colligit, » spargit ¹. » Qui pacem Christi et concordiam rumpit, adversus Christum facit. Qui alibi praeter Ecclesiam colligit, Christi Ecclesiam spargit. Dicit Dominus: « Ego et Pater unum sumus ² » Et iterum de Patre et Filio et Spiritu sancto scriptum est: « Et hi tres unum sunt ³. » Et quisquam credit hanc unitatem de divina firmitate venientem, sacramentis caelestibus cohaerentem, scindi in Ecclesia posse et voluntatum collidentium divortio separari? Hanc unitatem qui non tenet, Dei

¹ Matth. xii, 30. — ² Joan. x, 30 — ³ *Ibid.* v, 7.

ches ; mais n'a qu'un tronc et une racine, comme une source se divise en plusieurs ruisseaux, mais conserve toujours son unité dans son origine. Vous ne sauriez séparer un rayon du corps du soleil : une branche d'arbre rompue ne peut plus prendre racine ; et un ruisseau, retranché de sa source, reste à sec. Ainsi l'Église, tout éclatante de la lumière du Seigneur, répand ses rayons par toute la terre, et cependant ce n'est qu'une seule lumière qui est ainsi répandue de toutes parts, sans que l'unité du corps soit divisée. Elle étend ses branches dans le monde entier, et fait couler ses ruisseaux de tous côtés ; cependant c'est un seul tronc, une seule origine et une seule mère extrêmement féconde et abondante. C'est elle qui nous fait naître, son lait nous nourrit et son esprit nous vivifie. L'épouse de Jésus-Christ ne peut pas être corrompue ; car elle est chaste et incorruptible. Elle ne connaît qu'une seule maison, et n'a qu'une seule couche, qu'elle conserve pure et inviolable. Elle nous garde pour Dieu, et destine au royaume les enfans qu'elle a engendrés. Quiconque se sépare de l'Église s'unit à une adultère, n'a point de part aux promesses qui lui ont été faites. Celui qui abandonne l'Église de Jésus-Christ, ne recevra jamais les récompenses de Jésus-Christ. C'est un étranger, c'est un profane, un ennemi. Celui-là ne peut avoir Dieu pour père, qui n'a point l'Église pour mère. Si quelqu'un a pu se sauver hors de l'arche de Noé, l'on peut aussi se sauver hors de l'Église. Notre Seigneur dit : « Qui n'est » point avec moi est contre moi ; et qui n'amasse point avec moi dis- » perse. » Celui qui rompt la paix et la concorde de Jésus-Christ se déclare contre Jésus-Christ ; celui qui se retire hors de l'Église disperse l'Église du Seigneur. Le Seigneur dit encore : « Mon père et moi » ne sommes qu'un. » Et il est écrit du Père, du Fils et du Saint Esprit : « Ces trois ne sont qu'un. » Et quelqu'un s'imaginera que cette unité établie par une autorité divine, et cimentée par des sacremens célestes, peut être divisée dans l'Église par la division des esprits ? Celui qui ne garde point cette unité, ne garde point la loi de Dieu, ne garde point la foi du Père et du Fils, ne garde point la vie et le salut. Ce sacrement de l'unité, cet indissoluble lien de la concorde est marqué dans l'Évangile, lorsque la robe de Jésus-Christ n'y est point divisée, mais tirée au sort et possédée tout entière par un seul ; car voici comme l'Écriture sainte en parle : « La tunique (de Jésus) était sans » couture et d'un seul tissu, depuis le haut jusqu'en bas. Ils se dirent » donc les uns aux autres : Ne la coupons point, mais tirons au sort à » qui elle sera. » Elle portait la figure de cette unité qui vient d'en

legem non tenet, non tenet at. is et Filii fidem, vitam non tenet et salutem. Hoc unitatis sacramentum, hoc vinculum concordie inseparabiliter coherentis ostenditur quando in Evangelio tunica Domini Jesu Christi non dividitur omnino nec scinditur, sed sortentibus de veste Christi quis Christum inueret, integra vestis accipitur et incorrupta atque indivisa tunica possidetur. Loquitur ac dicit Scriptura divina : « De tunica autem, quia de superiore parte non consutis, » sed per totum textilis fuerat, dixerunt ad invicem : Non scindamus illam, sed sortiamur de ea cujus sit¹. » Unitatem illa portabat de superiore parte venientem, id est de cœlo et a Patre venientem quæ ab accipiente ac possidente scindi omnino non poterat, sed totam simul et solidam firmitatem inseparabiliter obtinebat. Possidere non potest indumentum Christi qui scindit et dividit Ecclesiam Christi. Contra denique cum, Salomone moriente, regnum ejus et populus scinderetur, Achias propheta Jeroboam regi obvius factus in campo, in duodecim scissuras vestimentum suum discidit, dicens : « Sume tibi decem » scissuras, quia hæc dicit Dominus : Ecce scindo regnum de manu » Salomonis, et dabo tibi decem sceptras, et duo sceptras erunt ei propter » servum meum David et propter Hierusalem civitatem quam » elegi ut ponam nomen meum illic². » Cum duodecim tribus Israel scinderentur, vestimentum suum propheta Achias discidit. At vero quia Christi populus non potest scindi, tunica ejus per totum textilis et coherens divisa a possidentibus non est. Individua, copulata, connexa ostendit populi nostri, qui Christum induimus, concordiam coherentem. Sacramento vestis et signo declaravit Ecclesiæ unitatem.

Quis ergo sic est sceleratus et perfidus, quis sic discordiæ furore vesanus ut aut credat scindi posse aut audeat scindere unitatem Dei, vestem Domini, Ecclesiam Christi? Monet ipse in Evangelio suo et docet, dicens : « Et erit unus grex et unus pastor³. » Et esse posse uno loco aliquis existimat aut multos pastores aut plures greges? Apostolus item Paulus hanc eandem nobis insinuans unitatem obsecrat et hortatur, dicens : « Obsecro, inquit, vos fratres, per nomen Domini » nostri Jesu Christi ut id ipsum dicatis omnes, et non sint in vobis » schismata. Sitis autem compositi in eodem sensu et in eadem sen-

¹ 1 Joan. xix, 23, 24. — ² 2 Reg. xi, 31, 32. — ³ Joan. i, 10.

haut, c'est-à-dire du ciel et du Père; c'est pourquoi elle ne pouvait être divisée, mais s'entretient dans toutes ses parties par une liaison inséparable. Celui-là ne saurait posséder la robe de Jésus-Christ, qui divise l'Église de Jésus-Christ. Nous voyons au contraire que Salomon étant prêt à mourir, et son royaume devant être divisé, le prophète Achias vint trouver Jéroboam dans un champ, et déchirant sa robe en douze morceaux, lui dit : « Prenez ces dix parts pour vous; car voici » ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Je diviserai et j'arracherai » le royaume des mains de Salomon, et je te donnerai dix tribus. Or, » deux tribus lui resteront, à cause de David mon serviteur, et de la » ville de Jérusalem, que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël. » Parce que les douze tribus d'Israël devaient être divisées, le prophète Achias divisa sa robe; mais parce que le peuple de Jésus-Christ ne peut être divisé, sa robe, faite d'un seul tissu, ne fut point divisée. Cette union indivisible de toutes les parties de cette robe marquait l'union indissoluble du peuple fidèle qui a été revêtu de Jésus-Christ. Le signe et le sacrement de cette robe déclaraient l'unité de l'Église.

Y a-t-il donc quelqu'un qui soit assez méchant, assez perfide, assez furieux, assez ennemi de la paix, pour croire que l'unité de Dieu, la robe de notre Seigneur, l'Église de Jésus-Christ, puisse être rompue, ou pour ser la rompre? Notre Seigneur dit dans son Évangile : « Il y » aura un seul troupeau et un seul berger. » Et quelqu'un croira qu'il peut y avoir en un même lieu ou plusieurs bergers ou plusieurs troupeaux! L'apôtre saint Paul nous exhorte aussi, et nous conjure de conserver cette unité, lorsqu'il dit : « Je vous conjure, mes frères, au » nom de Jésus-Christ notre Seigneur d'avoir tous un même langage, » et de ne point souffrir de divisions parmi vous, mais d'être unis tous » ensemble dans un même esprit et dans les mêmes sentimens. » Et

» tent a¹. » Et iterum dicit : « Sistentes invicem in dilectione, satis » agentes servare unitatem spiritus in conjunctione pacis². » Stare tu et vivere putas posse de Ecclesia recedentem, sedes sibi alias et diversa domicilia condentem, cum dictum sit ad Rahab, in qua præformabatur Ecclesia : « Patrem tuum et matrem tuam et fratres tuos et » totam domum patris tui colliges ad te ipsam in domum tuam, et » omnis qui exierit ostium domus tuæ foras reus sibi erit³. » Item sacramentum Paschæ nihil aliud in Exodi lege contineat quam ut agnus, qui in figura Christi occiditur, in domo una edatur. Loquitur Deus dicens : « In domo una comeditur, non ejicietis de domo carnem foras⁴. » Caro Christi et sanctum Domini ejici foras non potest, nec alia ulla credentibus præter unam Ecclesiam domus est. Hanc domum hoc unanimi- tatis hospitium designat et denuntiat Spiritus sanctus in psalmis dicens : « Deus qui inhabitare facit unanimes in » domo⁵. » In domo Dei, in Ecclesia Christi, unanimes habitant, concordantes et simplices perseverant. Idcirco et in columba venit Spiritus sanctus, simplex animal et lætum, non felle amarum, non morsibus ævum, non unguium laceratione violentum, hospita humana digere, unius domus consortium nosse, cum generant, simul filios edere, cum comitant, volatibus invicem cohærere, communi conversatione vitam suam degere, oris osculo concordiam pacis agnoscere, legem circa omnia unanimi- tatis implere. Hæc est in Ecclesia noscenda simplicitas, hæc caritas continenda, ut co-umbas dilectio fraternitatis imitetur, ut mansuetudo et lenitas agni et ovibus æquetur. Quid facit in pectore christiano luporum feritas, et canum rabies, et venenum lethale serpentum, et cruenta sævitia bestiarum? Gratulandum est cum tales de Ecclesia separantur, ne columbas, ne oves Christi sæva sua et venenata contagione prædentur. Colærere et conjungi non potest amaritudo cum dulcedine, caligo cum lumine, pluvia cum serenitate, pugna cum pace, cum sæcunditate sterilitas, cum fontibus siccitas, cum tranquillitate tempestas. Nemo existimet bonos de Ecclesia posse discedere. Triticum non rapit ventus, nec arborem solida radice fundatam procella subvertit. Inanes palæ tempestate jactantur,

¹ 1 Cor. I, 10. — ² Ephes. I, 2, 3. — ³ Josue. II, 18, 19. — ⁴ Exod. XII, 44. —

⁵ Psal. LXVII, 6.

ailleurs : « Supportez-vous les uns les autres avec charité. Travaillez » avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la » paix. » Croyez-vous que celui-là puisse vivre et demeurer debout, qui se retire de l'Église, et qui se construit une autre habitation ? Puisqu'il a été dit à Rahab, qui figurait l'Église : « Si tu assembles en » ta maison ton père, ta mère, tes frères et toute ta parenté, qui- » conque franchira le seuil de ta maison, son sang sera sur sa tête, » et nous en serons innocents. » Il est commandé aussi dans l'Exode de manger dans une même maison l'agneau pascal, qui était tué en figure de Jésus-Christ. C'est Dieu lui-même qui parle en ces termes : « L'agneau » se mangera en une maison, et vous ne porterez point sa chair » au dehors. » La chair de Jésus-Christ et le saint du Seigneur ne peuvent être portés dehors, et les fidèles n'ont point d'autre maison que l'Église, qui est unique. C'est cette maison et cette demeure de la concorde que le Saint Esprit désigne dans les Psaumes quand il dit : « C'est Dieu qui donne un même cœur à ceux qui habitent dans » sa maison. » Ceux qui sont bien d'accord, et les simples, demeurent et persévèrent dans la maison de Dieu, dans l'Église de Jésus-Christ. C'est pour cela que le Saint Esprit a pris la forme de la colombe ; car c'est un oiseau simple et gai, qui n'a point de fiel, qui ne mord point, qui n'a point de griffes pour déchirer, qui aime à demeurer avec les hommes, qui ne connaît qu'une maison. Ils sont ensemble, leurs petits, ils sortent ensemble, passent leur vie ensemble, s'entretiennent leur affection par de petits baisers, et gaudent en toutes choses la paix et la concorde. Telle est la simplicité qui doit être dans l'Église, et qui la montre ; telle est la charité qui doit s'y observer. Il faut qu'on y voie un amour de colombe et une douceur d'agneau. Que fait, dans le cœur d'un chrétien, la férocité des loups, la rage des chiens, le venin des serpents, la cruauté des bêtes farouches ? Ne devons-nous pas nous réjouir quand des gens de cette sorte sont séparés de l'Église, de peur qu'ils ne gâtent les colombes et les brebis de Jésus-Christ ? L'amertume ne peut s'accorder avec la douceur, ni les ténèbres avec la lumière, ni la pluie avec le beau temps, ni la guerre avec la paix, ni la fécondité avec la stérilité, ni la sécheresse avec les sources d'eau, ni la tranquillité avec la tempête. Nul ne doit s'imaginer que les bons puissent sortir de l'Église. Le vent n'emporte point le froment, et un arbre bien enraciné n'est point arraché par la tempête. Il n'y a que la paille légère qui serve de jouet aux vents, et que les arbrisseaux qui cèdent à la violence des tourbillons. L'apôtre saint

invalidæ arbores turbinis incursione evertuntur. Hos execratur et percutit Jannes apostolus, dicens : « Ex nobis exierunt, sed non » fuerunt ex nobis. Si enim fuissent ex nobis, mansissent utique no- » biscum ¹. » Hinc hæreses et factæ sunt frequenter et fiunt, dum per- » versa mens non habet pacem, dum perfidia discordans non tenet unitatem. Fieri vero hæc Dominus permittit et patitur, manente propriæ libertatis arbitrio, ut dum corda nostra et mentes nostras veritatis discrimen examinat, probatorum fides integra manifesta luce clarescat. Per Apostolum præmonet Spiritus sanctus et dicit : « Opor- » tet hæreses esse, ut probati manifesti sint in vobis ². » Sic probantur fideles, sic perfidi deteguntur. Sic et ante judicii diem hic quoque jam justorum atque injustorum animæ dividuntur, et a frumto paleæ separantur. Hi sunt qui se ultro apud temerarios convenas sine divina dispositione præficiunt, qui se præpositos sine ulla ordinationis lege constituunt, qui nemine episcopatum dante, episcopi sibi nomen assumunt; quos designat in psalmis Spiritus sanctus sedentes in pestilentiæ cathedra, pestes et lues fidei, serpentis ore fallentes, et corrumpendæ veritatis artifices, venena lethalia linguis pestiferis evomentes : quorum sermo ut cancer serpit, quorum tractatus pectoribus et cordibus singulorum mortale virus infundit.

Contra ejusmodi clamat Dominus, ab his refrænât et revocat errantem plebem suam dicens : « Nolite audire sermones pseudopropheta- » tarum; quoniam visiones cordis eorum frustrantur eos. Loquuntur, » sed non ab ore Domini. Dicunt eis qui abjiciunt verbum Dei : Pax » erit vobis et omnibus ambulatibus in voluntatibus suis. Omnis qui » ambulat in errore cordis sui, non venient super eum mala. Non » locutus sum ad eos, et ipsi prophetaverunt. Si stetissent in substan- » tia mea; et audissent verba mea, et si docuissent populum meum, » convertissem eos a malis cogitationibus eorum ³. » Hos eosdem denuo Dominus designat et denotat dicens : « Me dereliquerunt » fontem aquæ vivæ, et effoderunt sibi lacus detricos, qui non pos- » sunt aquam portare ⁴. » Quando aliud baptisma præter unum esse

¹ 1 Joan. II, 19. — ² 1 Cor. XI, 19. — ³ Hier. XIII, 16, 17. — ⁴ *Ibid.* II, 13.

Jean reprend et déteste en même temps des gens de cette sorte. Il dit : « Ils sont sortis du milieu de nous ; mais ils n'étaient pas de nous , car » s'ils eussent été de nous, ils seraient demeurés avec nous. » Telle est la cause de tant d'hérésies qui se sont élevées et s'élèvent tous les jours, de ce que des esprits mal faits ne sauraient demeurer en paix, de ce que des brouillons et des perfides ne sauraient conserver l'unité ; et Notre Seigneur, qui nous laisse l'usage de notre libre arbitre, permet et souffre que ces choses arrivent, et son but est évident. Tandis que la vérité sonde nos cœurs et nos esprits, cette épreuve fera connaître clairement ceux dont la foi est ferme et sincère. C'est ce que déclare le Saint-Esprit par la bouche de l'Apôtre : « Il faut qu'il y ait » même des hérésies, afin que l'on reconnaisse ceux d'entre vous qui » sont d'une vertu éprouvée. » C'est ainsi que les fidèles et les perfides se reconnaissent ; c'est ainsi qu'avant même le jour du jugement, et dès ici-bas les bons seront séparés d'avec les méchants, et le froment d'avec la paille. Ce sont ces sortes de personnes, qui, sans aucune disposition divine, s'élèvent elles-mêmes sur une troupe de téméraires qui s'établissent prélats contre les lois de l'ordination, qui s'attribuent le nom d'évêques, quoi que nul ne les admette à l'épiscopat. Le Saint-Esprit les désigne dans les Psaumes quand il parle des pécheurs qui perdent la foi pour s'asseoir dans la chaire de la contagion. Ce sont des seigneurs qui corrompent artificieusement la vérité, qui lancent avec leurs langues un venin mortel, dont le discours s'insinue comme un chancre, et dont le commerce est un poison qui pénètre jusqu'au cœur.

C'est contre ces gens-là que crie Notre Seigneur ; c'est pour arrêter le peuple voulant suivre leur erreur qu'il dit : « N'écoutez point » ce que disent les faux prophètes, car les visions de leur cœur les » trompent. Ils parlent ; mais ce n'est pas après le Seigneur. Ils disent » à ceux qui me blasphèment : — Le Seigneur a parlé ; la paix sera » sur vous ; — et à tous ceux qui marchent dans la perversité de leur » cœur — le mal ne viendra pas sur vous —... Je ne leur ai point parlé, » et ils prophétisaient. S'ils eussent assisté à mon conseil, ils auraient » annoncé ma parole à mon peuple, et ils l'auraient détourné de ses » voies perverses et de ses conseils détestables. » C'est d'eux que parle encore Notre Seigneur, quand il dit : « Ils m'ont abandonné, moi, » source d'eau vive, pour se creuser des citernes, fosses entr'ouvertes, » qui ne peuvent retenir l'eau. » Ne pouvant y avoir qu'un seul baptême, ils croient pouvoir baptiser de nouveau. Ayant abandonné la

non possit, baptizare se posse opinantur. Vitæ fonte deserto, vitalis et salutaris aquæ gratiam pollicentur. Non abluuntur illic homines, sed potius sordidantur; nec purgantur delicta, sed immo cumulantur. Non Deo nativitas illa sed diabolo filios generat. Per mendacium nati veritatis promissa non capiunt. De perfidia procreati, fidei gratiam perdunt. Ad pacis præmium venire non possunt qui pacem Domini discordiæ furore ruperunt. Nec se quidam vana interpretatione decipiant quod dixerit Dominus: « Ubi cumque fuerint duo aut tres collecti in nomine meo, ego cum eis sum¹. » Corruptores Evangelii atque interpretes falsi extrema ponunt et superiora prætereunt, partis memores, et partem subdole comprimentes. Ut ipsi ab Ecclesia scissi sunt, ita capituli unius sententiam scindunt. Dominus enim cum discipulis suis unanimitatem suaderet et pacem: « Dico, inquit, vobis quoniam » si duobus ex vobis convenerit in terra, de omni re quamcumque » petieritis continget vobis a Patre meo qui in cælis est. Ubi cumque » enim fuerint duo aut tres collecti in nomine meo, ego cum eis sum, » ostendens non multitudini sed unanimitati deprecantium plurimum tribui. « Si duobus, inquit, ex vobis convenerit in terra, » unanimitatem prius posuit, concordiam pacis ante præmissi, ut conveniat nobis fideliter et firmiter docuit. Quomodo autem potest ei cum aliquo convenire cui cum corpore ipsius Ecclesiæ et cum universa fraternitate non convenit? Quomodo possunt duo aut tres in nomine Christi colligi quos constat a Christo et ab ejus Evangelio separari? Non enim nos ab illis, sed illi a nobis recesserunt. Et cum hæreses et schismata postmodum nata sint, dum conventicula sibi diversa constituunt, veritatis caput atque originem reliquerunt. Dominus autem de Ecclesia sua loquitur, et ad hos qui sunt in Ecclesia loquitur, ut si ipsi concordēs fuerint, si secundum quod mandavit et monuit, duo aut tres licet collecti unanimiter oraverint, duo aut tres licet sint, impetrare possint de Dei majestate quod postulant. « Ubi » cumque fuerint duo aut tres collecti in nomine meo, ego, inquit, » cum eis sum, » cum simplicibus scilicet atque pacatis, cum Deum timētibz et Dei præcepta servantibus. Cum his duobus vel tribus licet esse se dixit, quomodo et cum tribus pueris in camino ignis fuit, et

¹ Math. xviii, 20.

fontaine de vie, ils promettent la grâce de l'eau vivifiante et salutaire. Ils ne nettoient pas les hommes, mais les souillent encore davantage; ils ne purifient pas leurs crimes, ils les accroissent. Cette naissance n'engendre pas des enfans à Dieu, mais au diable. Comment ceux qui sont nés du mensonge peuvent-ils recevoir les promesses de la vérité? Comment ceux qui sont engendrés de la perfidie peuvent-ils conserver la grâce de la foi? ou comment ceux-là peuvent-ils obtenir la récompense de la paix, qui, par une fureur séditeuse, ont rompu la paix du Seigneur? Et qu'ils ne se prévalent point de ce qu'a dit Notre Seigneur : « Que partout où il y aura deux ou trois personnes » assemblées en son nom, il sera avec eux; » car ceux qui allèguent ce passage sont des corrupteurs et de faux interprètes de l'Évangile. Ils ne produisent que la fin du passage, et laissent ce qui précède; ils ne font mention que d'une partie, et suppriment l'autre malicieusement. Comme ils sont retranchés de l'Église, ils retranchent les paroles de l'Écriture; car Notre Seigneur, exhortant ses disciples à conserver l'union et la paix, s'exprime ainsi : « Je vous dis de nouveau » que si deux d'entre vous sont unis sur la terre, quelque chose qu'ils » demandent, il leur sera fait par mon Père qui est dans les cieux, » car partout où seront deux ou trois personnes assemblées en mon » nom, là je suis au milieu d'eux. » Par où il montre qu'il n'a pas tant d'égard au nombre qu'à l'union de ceux qui le prient; car il dit : « Si » deux d'entre vous sont unis sur la terre. » Il établit premièrement l'union et la concorde, et nous enseigne à être bien d'accord ensemble. Or comment celui-là peut-il être d'accord avec quelqu'un, qui est désuni d'avec le corps de l'Église et de tous les fidèles? Comment deux ou trois peuvent-ils s'assembler au nom de Jésus-Christ, lorsqu'il est certain qu'ils sont séparés de Jésus-Christ et de son Évangile? Car nous ne nous sommes pas éloignés d'eux; ce sont eux qui se sont éloignés de nous; et tandis que, faisant des assemblées à part, ils ont formé le schisme et l'hérésie, ils ont abandonné la source et l'origine de la vérité. Or, Notre Seigneur parle de son Église, et parle à ceux qui y sont quand il dit que s'ils entendent bien et si, selon qu'il leur a commandé, ils prient avec union de cœurs, quoiqu'ils ne soient que deux ou trois, ils pourront obtenir de la majesté de Dieu ce qu'ils demanderont. Voici ses paroles : « Partout où seront deux ou trois per- » sonnes assemblées en mon nom, là je suis au milieu d'eux. » C'est-à-dire avec ceux qui sont simples et paisibles, avec ceux qui craignent Dieu et qui gardent ses commandemens. Quand ils ne seraient que

quia in Deum simplices atque inter se unanimes permanebant, flammis ambientibus medios spiritu roris animavit¹. Quomodo apostolis duobus in custodia clausis, quia simplices, quia unanimes erant, ipse adfuit; ipse resolutis carceris claustris, ut verbum quod fideliter prædicabant multitudini traderent, ad forum rursus imposuit². Quando ergo in præceptis suis ponit et dicit: «Ubi fuerint duo aut tres collecti in nomine meo, ego cum eis sum,» non homines ab Ecclesia dividit qui instituit et fecit Ecclesiam, sed exprobrans discordiam perfidis, et fidelibus pacem sua voce commendans, ostendit magis esse se cum duobus aut tribus unanimiter orantibus quam cum dissidentibus plurimis, plusque impetrari posse paucorum concordie prece quam discordiosa oratione multorum. Ideo et cum orandi legem daret, addidit dicens: «Et cum steteritis ad orationem, remittite si quid habetis» adversus aliquem, ut et Pater vester qui in cælis est remittat vobis» peccata³. Et ad sacrificium cum dissentione venientem revocat ab altari, et jubet prius concordare cum fratre, tunc cum pace redeuntem Deo munus offerre, quia nec ad Cain munera respexit Deus⁴. Neque enim pacatum habere Deum poterat qui cum fratre pacem per zeli discordiam non habeat.

Quam sibi igitur pacem promittunt inimici fratrum, quæ sacrificia celebrare se credunt æmuli sacerdotum? An secum esse Christum cum collecti fuerint opinantur qui extra Christi Ecclesiam colliguntur? Tales etiamsi occisi in confessione nominis fuerint, macula ista nec sanguine abluitur. Inexpiables et gravis culpa discordiæ nec passione purgatur. Esse martyr non potest qui in Ecclesia non est. Ad regnum pervenire non poterit qui eam quæ regnatura est derelinquit. Pacem nobis Christus de lit, concordies atque unanimes esse præcept, dilectionis et charitatis fœdera incorrupta atque inviolata servari mandavit. Exhibere se non potest martyrem qui fraternam non tenuit charitatem. Docet hoc et contestatur Paulus apostolus, dicens: «Et si habuero» fidem ita ut montes transferam, charitatem autem non habeam, nihil

¹ Dan. III, 23. — ² Act. V, 19. — ³ Marc. XI, 25. Matth. V, 26. — ⁴ Gen. IV, 5.

deux ou trois de cette sorte, il assure qu'il sera avec eux. C'est ainsi qu'il fut avec les trois enfans de Babylone dans la fournaise ardente; et parce qu'ils étaient simples et bien unis, il envoya un vent frais pour détourner les flammes qui les environnaient. C'est ainsi, et par la même raison, qu'il se trouva avec les deux apôtres qui étaient prisonniers, et qu'après avoir lui-même ouvert les portes de la prison, il les remit dans la place publique, pour continuer à prêcher au peuple la parole qu'ils lui avaient déjà fidèlement annoncée. Lors donc qu'il dit : « Partout où seront deux ou trois personnes assemblées en mon nom, là je suis au milieu d'eux, » il n'a pas voulu diviser l'Église, puisque c'est lui qui l'a établie et formée; mais, reprochant aux perfides leur discorde, et recommandant la paix aux fidèles, il fait voir qu'il est plutôt avec deux ou trois qui prient unanimement ensemble, qu'avec plusieurs qui sont désunis; et que la prière de peu de personnes bien d'accord a plus de pouvoir que celle d'une multitude discordante. C'est pour cela que, nous donnant des règles pour prier, il dit : « Quand vous irez pour prier, pardonnez si vous avez quelque chose contre quelqu'un, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne. » il rappelle de même de l'autel celui qui y était venu pour sacrifier étant mal avec quelqu'un; il lui commande de s'accorder premièrement avec son frère, et puis d'offrir son présent à Dieu dans un esprit de paix. C'est ainsi que Dieu ne regarda point les présens de Caïn, parce que celui-là ne pouvait pas être en bonne intelligence avec Dieu, qui ne l'était pas avec son frère à cause de sa jalousie.

Quelle paix donc se promettent de la part de Dieu ceux qui n'ont point de paix avec leurs frères? Que ses sacrifices peuvent cébrer ceux qui ont de la jalousie contre les évêques? Croient-ils que Jésus-Christ soit avec eux lorsqu'ils sont ensemble, n'étant ensemble que hors de l'Église? Quand ils souffriraient la mort pour la confession de son nom, tout leur sang n'est pas capable d'effacer cette faute. Le schisme est un crime si énorme, que la mort même ne peut l'expier. Celui-là ne peut être martyr qui n'est point dans l'Église; celui-là ne peut arriver au royaume, qui abandonne celle qui doit régner. Jésus-Christ nous a donné la paix, il nous a commandé d'être bien unis. Il nous a ordonné de conserver inviolables les liens de la charité; celui-là donc ne peut être martyr qui ne garde pas la charité fraternelle. C'est ce que témoigne l'apôtre saint Paul, lorsqu'il dit : « Quand j'aurais toute la foi possible, jusqu'à transporter les montagnes, si je

» sum. Et si in cibos pauperum distribuero omnia mea, et si tradidero
 » corpus meum ut ardeam, charitatem autem non habeam, nihil profi-
 » cio. Charitas magnanima est, charitas benigna est, charitas non æmu-
 » latur, non agit perperam, non inflatur, non irritatur, non cogitat
 » malum, omnia diligit, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet.
 » Charitas nunquam excidit¹. » Nunquam, inquit, excidit charitas. Hæc
 enim semper in regno erit, hæc in æternum fraternitatis sibi cohæ-
 rentis unitate durabit. Ad regnum cælorum non potest pervenire dis-
 cordia. Ad præmia Christi, qui dixit, « Hoc est mandatum meum ut
 » diligatis invicem, quemadmodum dilexi vos² », pertinere non pote-
 rit qui dilectionem Christi perfida dissensione violavit. Qui charitatem
 non habet, Deum non habet. Joannis beati apostoli vox est : « Deus,
 » inquit, dilectio est, et qui manet in dilectione, in Deo manet, et Deus
 » in illo manet³. » Cum Deo manere non possunt qui esse in Ecclesia
 Dei unanimes noluerunt. Ardeant licet flammis et ignibus traditi, vel
 objecti bestiis animas suas ponant, non erit illa fidei corona, sed pœna
 perfidiæ, nec religiosæ virtutis exitus gloriosus, sed desperationis in-
 teritus. Occidit talis potest, coronari non potest. Sic se christianum
 esse profitetur (quomodo et Christum diabolus sæpe mentitur, ipso
 Domino præmonente et dicente : « Multi venient in nomine meo di-
 » centes, Ego sum Christus, et multos fallent⁴. » Sicut ille Christus
 non est, quamvis fallat in nomine, ita nec christianus videri potest
 qui non permanet in Evangelii eius et fidei veritate. Nam et propheta
 et dæmonia excludere et virtutes magnas in terris facere sublimis
 atque et admirabilis res est, non tamen regnum cælestis consequitur
 quisquis in his omnibus invenitur, nisi recti et justi itineris observa-
 tione gradiatur. Denuntiat Dominus et dicit : « Multi mihi dicunt in
 » illo die : Domine, Domine, nonne in tuo nomine prophetavimus, et
 » in tuo nomine dæmonia exclusimus, et in nomine tuo virtutes magnas
 » fecimus? Et tunc dicam illis : Nunquam vos cognovi, recedite a me
 » qui operamini iniquitatem⁵. » Justitia opus est ut promereri quis
 possit Deum judicem. Præceptis ejus et monitis obtemperandum est
 ut accipiant merita nostra mercedem. Dominus in Evangelio suo cum

¹ 1 Cor. xiii, 2, 8. — ² Joan. xv, 12. — ³ 1 Joan. iv, 16. — ⁴ Marc. xiii, 6. —
⁵ Matth. vii, 22, 23.

» n'ai point la charité, je ne suis rien ; et quand je distribuerais toutes
 » mes richesses pour nourrir les pauvres, et que je livrerais mon corps
 » pour être brûlé, si je n'ai point la charité, tout cela ne me sert de
 » rien. La charité est magnanime, la charité est douce, la charité
 » n'est point jalouse, ni indiscrete, ni orgueilleuse, ni colere, ni ma-
 » ligue. Elle aime tout le monde, elle croit tout, espère tout, supporte
 » tout. En n'a la charité ne sera jamais d'hoïte. » La charité, dit-il,
 ne se a jamais détruite ; car elle subsistera toujours dans le paradis ;
 elle demeurera éternellement, parce que les fideles seront éternelle-
 ment unis ensemble. La discorde n'existe point dans le royaume des
 cieux. Celui qui, par une division criminelle, a violé l'amour de Jésus-
 Christ n'aura point de part aux récompenses de Jésus-Christ, qui a
 dit : « C'est mon commandement que vous vous aimiez les uns les au-
 » t es, comme je vous ai aimés. » Celui qui n'a point la charité n'a
 point Dieu avec lui. Écoutez ce que dit le benheureux apôtre saint
 Jean : « Dieu est amour, et quiconque demeure dans l'amour demeure
 en Dieu, et Dieu en lui. » Ils ne peuvent pas demeurer avec Dieu,
 parce qu'ils n'ont pas voulu demeurer en paix dans l'Église. Ils ont
 beau être exposés au feu et aux bêtes, ce ne sera pas la couronne de
 leur foi, mais la peine de leur perfidie ; ce ne sera pas une mort glo-
 rieuse, mais un désespoir. Un homme de la sorte peut être tué ; mais
 il ne peut pas être couronné. Il se dit chrétien, comme souvent le
 diable se dit le Christ, selon le témoignage de Notre Seigneur même :
 « Plusieurs viendront en mon nom, disant : Moi, je suis le Christ ; et
 » ils en séduiront plusieurs. » Comme donc le diable n'est pas Jésus-
 Christ, quoiqu'il se couvre faussement de son nom, celui-là de même
 ne doit pas passer pour chrétien, qui ne demeure pas dans la vérité
 de l'Évangile et de la foi. Prophétiser, chasser les démons, faire de
 grands miracles, tout cela est admirable, et néanmoins, avec tout
 cela, on n'entre point dans le royaume des cieux, si l'on ne marche
 dans le droit chemin. C'est ce que Notre Seigneur déclare quand il
 dit : « Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-
 » nous pas prophétisé en votre nom, et chassé les démons en votre
 » nom, et fait beaucoup de prodiges en votre nom ? Et alors je leur
 » déclarerai : Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous
 » qui opérez l'iniquité. » Il faut vivre dans la justice, si nous voulons
 que notre juge nous soit favorable. Il faut obéir à Dieu, si nous pré-
 tendons qu'il nous récompense. Notre Seigneur, dans l'Évangile, vou-
 lant abrégier le chemin de notre espérance et de notre foi, nous dit :

sp. i et fidei nostræ viam compendio breviant dirigeret: « Dominus
 » Deus tuus, inquit, Deus unus est, et Diliges Dominum Deum tuum
 » de toto corde tuo, et de tota anima tua, et de tota virtute tua. Hæc
 » est primum mandatum; et secundum simile huic: Diliges proximum
 » tuum tanquam te. In his duobus præceptis tota Lex pendet et Pro-
 » pheætæ¹. » Unitatem simul et dilectionem magisterio suo docuit,
 Prophetas omnes et Legem præceptis duobus inclusit. Quam vero uni-
 tatem servat, quam dilectionem custodit aut cogitat qui discordiæ fu-
 rore vesanus Ecclesiam scindit, fidem destruit, pacem turbat, charita-
 tem dissipat, sacramentum profanat? Malum hoc, fidelissimi fratres,
 jam per idem coepit; sed nunc crevit ejusdem mali infesta clades, et
 exurgere ac pullulare plus coepit hæreticæ perversitatis et schismatum
 venenata perniciēs: quia et sic in occasu mundi fieri oportebat, præ-
 nuntiante per apostolum nobis et præmonente Spiritu sancto, « In no-
 » vissimis, inquit, diebus aderunt tempora molesta, et erunt homines
 » sibi placentes, superbī, tumidi, cupidi, blasphemī, parentibus ino-
 » becientes, ingrati, impii, sine affectu, sine fide, delatores, in-
 » continentēs, immites, bonum non amantes, proditores, procaces,
 » stupore inflati, voluptates magis quam Deum diligentes, habentes
 » deformationem religionis, virtutem autem ejus abnegantes. Ex iis
 » sunt qui repunt in domos, et prædantur mulierculas oneratas pec-
 » catis quæ ducuntur variis desideriis, semper discentes, et nunquam
 » ad scientiam veritatis pervenientes. Et quomodo Jamnes et Mam-
 » bres restiterunt Moyse, sic et hi resistunt veritati, sed non proficient
 » plurimum. Imperitia enim eorum manifesta erit omnibus, sicut et il-
 » lorum fuit². »

Adimplentur quæcumque prædicta sunt, et appropinquante jam
 sæculi fine, hominum pariter ac temporum probatione venerunt. Ma-
 gis ac magis adversario sæviante error fallit, extollit stupor, livor in-
 cendit, cupiditas excæcat, depravat impietas, superbia inflat, discordia
 exasperat, ira præcipitat. Non tamen nos moveat aut turbet multorum
 nimia et abrupta perfidia, sed potius fidem nostram prænuntiante rei
 veritate corroboret. Ut quidam tales esse coeperunt, quia hæc ante
 prædicta sunt, ita cæteri fratres ab ejusmodi caveant, quia et hæc

¹ Marc. xii, 29-31. — ² 2 Tim. iii, 2-9.

« Le Seigneur est ton Dieu, ton seul Dieu. Et tu aimeras le Seigneur »
 » ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, de toute ta pensée »
 » et de toute ta force. C'est là le premier commandement; et le se- »
 » cond, semblable au premier : Tu aimeras ton prochain comme toi- »
 » même. Et ces deux commandemens renferment toute la loi et les »
 » prophètes. » Il a enseigné en même temps l'unité et l'amour, et il »
 a renfermé tous les prophètes et toute la loi en ces deux commande-
 mens. Mais quelle unité ou quel amour garde celui qui, transporté
 d'une fureur séditieuse, divise l'Église, renverse la foi, trouble la
 paix, détruit la charité, profane les sacremens? Il y a long-temps,
 mes très-chers frères, que ce mal est éclos; mais maintenant il prend
 un nouvel accroissement et de nouvelles forces, parce que cela doit
 arriver ainsi sur la fin du monde, selon que le Saint-Esprit nous en
 avertit par l'Apôtre, qui dit : « Dans les derniers jours, les temps se- »
 » ront difficiles et périlleux. Il y aura des hommes amateurs d'eux- »
 » mêmes, avares, fiers, superbes, médisans, désobéissans à leurs »
 » pères et à leurs mères, ingrats, impies, dénaturés, sans foi et sans »
 » parole, calomnieux, intempérens, inhumains, ennemis des gens »
 » de bien, traîtres, insolens, enflés d'orgueil, ayant plus d'amour »
 » pour la volupté que pour Dieu; qui auront une apparence de piété, »
 » mais qui en renonceront la vérité et l'esprit. Fuyez encore ceux là; »
 » car il y en a parmi eux qui s'insinuent dans les maisons, et qui en- »
 » traînent après eux, comme captives, des femmes chargées de pé- »
 » chés et possédées de diverses passions, lesquelles apprennent tou- »
 » jours sans jamais connaître la vérité. Or, comme Jannès et Mam- »
 » brès résistèrent à Moïse, ceux-ci de même résistent à la vérité. Ce »
 » sont des hommes corrompus dans l'esprit, et pervers dans la foi; »
 » mais le progrès qu'ils feront s'arrêtera, car leur folie sera connue »
 » de tout le monde, comme le fut alors celle de ces magiciens. »

Tout cela s'accomplit aujourd'hui, et nous éprouvons maintenant
 que les hommes et les temps sont tels qu'ils doivent être à la fin du
 monde. La rage de l'ennemi croissant tous les jours, les hommes sont
 plus aisés à surprendre; ils sont plus superbes, plus envieux, plus
 aveuglés par leurs passions, plus impies, plus arrogans, plus querel-
 leurs, plus colères. Que néanmoins la perfidie des autres ne nous
 ébranle point, mais plutôt qu'elle fortifie notre foi, puisque c'est l'ac-
 complissement des prophéties. Comme quelques-uns commencent à
 être tels parce que cela a été prédit, que les autres se donnent de
 garde d'eux, parce que cela a été prédit de même, et que Notre Seigneur

ante prædicta sunt, instruente Domino et dicente : « Vos autem ca-
 » vete, ecce prædixi vobis omnia ¹. » Vitate, quæso vos, fratres, ejus-
 modi homines, et a latere atque auribus vestris perniciose colloquia
 velut contagium mortis arcete, sicut scriptum est : « Sepi aures tuas
 » spinis, et noli audire linguam nequam ². » Et iterum : « Corruptant
 » ingenia bona confabulationes pessimæ ³. » Docet Dominus et admo-
 net a talibus recedendum. « Cæci sunt, inquit, duces cæcorum. Cæcus
 » autem cæcum ducens simul in foveam cadunt ⁴. » Aversandus est ta-
 lis atque fugiendus quisquis fuerit ab ecclesia separatus. Perversus est
 hujusmodi et peccat, et est a semetipso damnatus ⁵. An esse sibi cum
 Christo videtur qui adversus sacerdotes Christi facit, qui se a cleri ejus
 et plebis societate secernit? Arma ille contra Ecclesiam portat, contra
 Dei dispositionem repugnat. Hostis altaris, adversus sacrificium
 Christi rebellis, pro fide perfidus, pro religione sacrilegus, inobse-
 quens servus, filius impius, frater inimicus, contemptis episcopis et
 Dei sacerdotibus derelictis, constituere audet aliud altare, precem al-
 teram illicitis vocibus facere, dominicæ hostiæ veritatem per falsa
 sacrificia prophanare, nec scire quoniam qui contra ordinationem
 Dei nititur, ob temeritatis audaciam divina animadversione punitur.
 Sic Chore et Dathan et Abiron, qui sibi contra Moysen et Aaron sa-
 cerdotem sacrificandi licentiam vindicare conati sunt, poenas pro suis
 statim conatibus pependerit ⁶. Terra compagibus ruptis in profun-
 dum sinum patuit, stantes atque viventes recedentis soli hiatus absor-
 buit. Nectantum eos qui auctores fuerant Dei indignantis ira percussit,
 sed et cæteros ducentos quinquaginta participes eiusdem furoris et
 comites, qui coagulati cum iisdem simul ad audaciam fuerant, exiens
 a Domino ignis properata ultione consumpsit, admonens scilicet et
 ostendens contra Deum fieri quicquid improbi fuerint ad destruendam
 ordinationem Dei humana voluntate conati. Sic et Ozias rex, cum thu-
 ribulum ferens et contra legem Dei sacrificium sibi violenter assumens,
 resistente sibi Azaria sacerdote, obtemperare nollet et cedere, divina
 indignatione confusus et lepræ varietate in fronte maculatus est, ea
 parte corporis notatus offenso Domino ubi signantur qui Dominum

¹ Marc. XIII, 23. — ² Eccles. XXVIII, 28. — ³ I Cor. — ⁴ Matth. xv, 14. — ⁵ Tit.
 III, 11. — Num. 16.

a dit : « Prenez garde à vous ; vous voyez que je vous ai tout prédit. » Évitez, je vous prie, ces sortes de personnes, et fuyez leur entretien comme une chose mortelle et contagieuse, suivant cette parole de l'Écriture : « Env ronne tes oreilles d'une haie d'épines ; n'écoute pas la » langue perverse. » Et encore : « Les mauvais entretiens corrompent » le bon naturel. » Notre-Seigneur nous avertit de fuir ces sortes de personnes ; il nous dit : « Laissez-les : ils sont aveugles et conducteurs » d'aveugles ; or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous » deux dans la fosse. » Il faut fuir un homme séparé de l'Église, quel qu'il soit, car un tel homme est perverti, et il pèche, étant condamné par son propre jugement. Celui-là croit-il être avec Jésus-Christ, qui s'élève contre les prêtres de Jésus-Christ, qui se sépare du clergé et du peuple ? Il prend les armes contre l'Église, il combat la disposition de Dieu même. C'est un ennemi de l'autel et du sacrifice de Jésus-Christ ; c'est un traître, un impie, un serviteur désobéissant, un fils dénaturé, un faux frère, qui, méprisant les évêques et abandonnant les prêtres de Dieu, ose élever un autre autel, faire une autre prière, profaner la vérité de la victime du Seigneur par de faux sacrifices. Mais il oublie que quiconque va contre ce que Dieu a ordonné reçoit le châtement de son audace. C'est ainsi que Coré, Dathan et Abiron, qui voulurent usurper sur Moïse et sur Aaron le pouvoir de sacrifier, portèrent sur-le-champ la peine de cet attentat ; car la terre, s'étant ouverte sous leurs pieds, les engloutit tout vivans, et la colère de Dieu irrité ne tomba pas seulement sur les auteurs de la sédition ; mais un feu sortant de l'autel en consuma deux cent cinquante autres qui avoient été complices de leur fureur et de leur témérité. L'Écriture nous fait voir par ce récit que c'est s'attaquer à Dieu même que de vouloir détruire ce qu'il a ordonné. C'est ainsi que le roi Ozias mettant la main sur l'encensoir, et voulant sacrifier de force, contre la loi de Dieu, sans avoir égard à la résistance du prêtre Azarias, fut frappé de lèpre sur le front, qui est la partie du visage où sont marqués ceux qui reçoivent la grâce de Dieu. De même les enfans d'Aaron, qui mirent un feu étranger sur l'autel, tombèrent morts sur la place en présence du Seigneur irrité. Or ceux-là les imitent, qui, méprisant la tradition divine, courent après des doctrines nouvelles, et introduisent des traditions humaines. Ce sont eux que reprend Notre-Seigneur dans son Évangile, quand il dit : « Vous rejetez » les commandemens de Dieu pour conserver la tradition des » hommes. » Ce crime-là est pire que celui de ceux qui sont tom-

promerentur¹. Et filii Aaron, qui imposuerunt altari ignem alienum, quem non præceperat Dominus, in conspectu statim Domini vindicantis extincti sunt. Quos imitantur scilicet atque sectantur qui Dei traditione contempta alienas doctrinas appetunt et magisteria humanae institutionis inducunt; quos increpat Dominus et objurgat in Evangelio suo, dicens: « Rejicitis mandatum Dei, ut traditionem vestram statuatis². » Pejus hoc crimen est quam quod admisisse lapsi videntur; qui tamen in poenitentia criminis constituti Deum plenis satisfactionibus deprecantur. Hic Ecclesia quaeritur et rogatur, illic Ecclesiae repugnatur. Hic potest necessitas fuisse, illic voluntas tenetur in scelere. Hic qui lapsus est sibi tantum nocuit, illic qui hæresim vel schisma facere conatus est multos secum trahendo decipit. Hic animæ unius est damnum, illic periculum plurimorum. Certe peccasse se hic et intelligit et lamentatur et plangit; ille tumens in pectore suo, et in ipsis sibi delictis placens, a matre filios segregat, oves a pastore sollicitat, Dei sacramenta disturbat. Et cum lapsus semel peccaverit, ille quotidie peccat. Postremo lapsus martyrium postmodum consecutus potest regni promissa percipere; ille si extra Ecclesiam fuerit occisus, ad Ecclesiae non potest præmia pervenire. Nec quisquam miretur, dilectissimi fratres, etiam de confessoribus quosdam ad ista procedere, inde quoque aliquos tam nefanda quam gravia peccare. Neque enim confessio immunem facit ab insidiis diaboli, aut contra tentationes et pericula et incursus atque impetus sæculares adhuc in sæculo positum perpetua securitate defendit. Cæterum nunquam in confessoribus fraudes et stupra et adulteria postmodum videremus, quæ nunc in quibusdam videntes ingemiscimus et dolemus. Quisquis ille confessor est, Salomone major aut melior aut Deo carior non est: qui tamen quamdiu in viis Domini ambulavit, tamdiu gratiam quam de Domino fuerat consecutus obtinuit; postquam dereliquit Domini viam, perdidit et gratiam Domini. Et ideo scriptum est: « Tene quod habes, ne alius accipiat coronam tuam³. » Quod utique Dominus non minaretur auferri posse coronam justitiæ, nisi quia recedente justitia, recedat necesse est et corona.

Confessio exordium gloriæ est, non meritum jam coronæ; nec per-

¹ 2 Paral. xxvi, 18: ² Reg. xv, 5: — ³ Marc. vii, 8. — ³ Apoc. iii, 11.

bés pendant la persécution; et néanmoins ils sont mis en pénitence, et ils tâchent d'apaiser la colère de Dieu par une pleine satisfaction. Ceux-ci demandent à rentrer dans l'Église, et ceux-là se révoltent contre l'Église. Ceux-ci peuvent être excusés sur la violence qu'on leur a faite, et le crime de ceux-là est tout volontaire. Celui qui est tombé n'a fait tort qu'à lui-même, au lieu que celui qui a fait un schisme ou une hérésie en a surpris plusieurs en les entraînant avec lui. Il ne s'agit ici que de la perte d'une seule ame, et là plusieurs courent le danger de se perdre. L'un reconnaît au moins sa faute, la pleure, en a du regret; l'autre, orgueilleux dans son péché, s'y complait, sépare les enfans de la mère, débauche au pasteur ses brebis, et renverse les sacremens divins. Celui qui est tombé n'a péché qu'une seule fois, et l'autre pèche tous les jours. Enfin un apostat, souffrant ensuite le martyre, peut entrer dans le paradis; au lieu qu'un schismatique qui est tué hors de l'Église ne peut avoir part aux récompenses de l'Église. Que personne, mes très-chers frères, ne s'étonne d'en voir, même parmi les confesseurs, qui s'engagent dans le schisme; car la confession du nom de Jésus-Christ ne nous met pas à couvert des embûches du diable, et ne nous assure pas contre tous les dangers auxquels nous sommes exposés pendant cette vie : autrement les confesseurs ne tomberaient jamais dans l'adultère et les autres crimes où nous en voyons avec douleur tomber quelques-uns. Un confesseur, quel qu'il soit, n'est pas plus grand ni plus vertueux que Salomon, ni plus chéri de Dieu. Cependant nous voyons qu'après avoir marché long-temps dans la voie du Seigneur, et obtenu de lui une infinité de grâces, il abandonna cette voie, et perdit toutes les grâces qu'il avait reçues. L'Écriture dit : « Dieu suscita un adversaire contre Salomon. » C'est pourquoi il est écrit : « Garde ce que tu as, de peur que quelque autre ne reçoive ta couronne. » Car Dieu ne dirait pas que la couronne de justice peut être ôtée, et ne menacerait pas de ce malheur, si ce n'était une conséquence nécessaire de perdre la couronne quand on a perdu la justice.

La confession de Jésus-Christ est le commencement de la gloire, mais n'en est pas le couronnement; et puisqu'il est écrit que : « Il n'y

ficat laudem, sed initiat dignitatem. Cumque scriptum sit : « Qui per- » severaverit usque in finem, hic salvus erit ¹, » quicquid ante finem fuerit gradus est quo ad fastigium salutis ascenditur, non terminus quo iam culminis summa teneatur. Confessor est; sed post confessionem periculum majus est, quia plus adversarius provocatus est. Confessor est; hoc magis stare debet cum Domini Evangelio, per Evangelium gloriam consecutus a Domino. Ait enim Dominus : « Cui multum da- » tur, multum queritur ab eo; et cui plus dignitatis adscribitur, plus » de illo exigitur servitutis ². » Nemo per confessoris exemplum pereat, nemo injustitiam, nemo insolentiam, nemo perfidiam de confessoris moribus discat. Confessor est; sit humilis et quietus, sit in actu suo cum disciplina modestus; ut qui Christi confessor dicitur, Christum quem confitetur imitetur. Nam cum dicat ille, « Qui se extollit humi- » liabitur, et qui humiliat se exaltabitur ³, » et ipse a Patre exaltatus sit, quia se in terris sermo et virtus et sapientia Dei Patris humiliavit, quomodo potest extollentiam diligere qui et nobis humilitatem suam lege mandavit, et ipse a Patre amplissimum nomen premio humilitatis accepit? Confessor est Christi, sed si non postea blasphemetur per ipsum majestas et dignitas Christi. Lingua Christum confessa non sit maledica, non sit turbulenta, non conviciis et litibus perstrepens audiatur, non contra fratres et Dei sacerdotes post verba 'audis serpentis venena jaculetur. Cæterum si culpabilis et detestabilis postmodum fuerit, si confessionem suam mala conversatione prodegerit, si vitam suam turpi fœditate maculaverit, si Ecclesiam denique, ubi confessor factus est, derelinquens, et unitatis concordiam scindens, fidem primam perfidia posteriore mutaverit, blandiri sibi per confessionem non potest, quasi sit electus ad gloriæ præmium, quando ex hoc ipso magis creverint merita pœnarum. Nam et Judam inter apostolos Dominus elegit, et tamen Dominum Judas postmodum prodidit. Non tamen idcirco apostolorum fides et firmitas cecidit; quia proditor Judas ab eorum societate defecit. Sic et hic non statim confessorum sanctitas et dignitas comminuta est, quia quorundam fides fracta est. Beatus Paulus apostolus in epistola sua loquitur : « Quid enim si exciderunt » a fide quidam illorum, numquid infidelitas illorum fidem Dei eva-

¹ Math. x, 22. — ² Luc. xii, 48. — ³ Luc. xviii, 14.

» aura de sauvé que celui qui persévérera jusqu'à la fin, » tout ce qui précède la fin est un degré pour arriver au salut, mais n'est pas le salut. C'est un confesseur; mais le danger est plus grand après la confession, parce que l'ennemi est plus irrité. C'est un confesseur; il doit donc se tenir plus attaché à l'Évangile, puisque c'est par l'Évangile que Notre-Seigneur lui a donné la gloire qu'il possède; car Notre-Seigneur dit : « On exigera beaucoup de celui à qui l'on a donné beaucoup; » et l'on exige plus de reconnaissance de celui qui reçoit plus d'honneur. » Que personne ne se serve de l'exemple d'un confesseur pour se perdre : que personne n'apprenne de lui à être injuste, insolent, perfide. C'est un confesseur; qu'il soit donc humble, doux et retenu, afin que celui qui porte le nom de confesseur de Jésus-Christ imite Jésus-Christ qu'il confesse, car puisque Jésus-Christ dit : « Quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé; » et que lui-même n'a été élevé par son Père que parce qu'étant la parole, la vertu et la sagesse de Dieu le Père, il s'est humilié sur la terre; puisqu'il nous a recommandé si expressément l'humilité dans sa loi, et que son Père ne lui a donné un nom si excellent qu'en récompense de son humilité, comment pourrait-il aimer l'orgueil? C'est un confesseur de Jésus-Christ; mais c'est pourvu que dans la suite il ne donne point sujet de blasphémer la majesté de Jésus-Christ. Qu'une langue qui a confessé Jésus-Christ ne soit ni médisante, ni querelleuse, ni séditieuse; et qu'après avoir proferé des paroles glorieuses à Dieu, elle ne lance point de venin contre ses frères et contre les prêtres de Dieu! Mais si, après avoir confessé Jésus-Christ, un confesseur tombe en des crimes détestables; s'il flétrit la gloire de sa confession par le dérèglement de sa vie; s'il se souille d'ordure et de corruption : en un mot, si, abandonnant l'Église où il a été reconnu confesseur, et rompant le lien de l'unité, il trahit lâchement la foi qu'il a professée d'abord, il ne peut plus se vanter de sa confession comme s'il était destiné pour la gloire, puisque cela ne servira qu'à accroître ses châtimens; car Notre-Seigneur choisit Judas pour l'un de ses apôtres, et toutefois Judas le trahit ensuite. Mais comme les autres apôtres ne perdirent pas leur foi et leur fermeté pour avoir été abandonnés par ce traître, l'infidélité de quelques confesseurs ne détruit pas la sainteté et la dignité de tous. Le bienheureux Apôtre dit dans son épître aux Romains : « Si quelques-uns d'eux n'ont pas cru, leur infidélité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu? Non, sans doute; car Dieu est véritable, et tout homme est menteur. » La plus grande et la meilleure partie des confesseurs

» cuavit? Absit. Est enim Deus verax, omnis autem homo mendax ¹. » Stat confessorum pars major et melior in fidei suæ robore et in legis ac disciplinæ dominicæ veritate; nec ab Ecclesiæ pace discedunt qui se in Ecclesia gratiam consecutos de Dei dignatione meminerunt; atque hoc ipso ampliorem consequuntur fidei suæ laudem quod ab eorum perfidia segregati qui juncti confessionis consortio fuerunt, a contagio criminis recesserunt, vero illuminati Evangelii lumine, pura et candida Domini luce radiati, tam sunt in conservanda Christi pace laudabiles quam fuerunt in diaboli congressione victores. Opto equidem, dilectissimi fratres, et consulo pariter et suadeo ut, si fieri potest, nemo de fratribus pereat et consentientis populi corpus unum gremio suo gaudens mater includat. Si tamen quosdam schismatum duces et dissensionis auctores in cæca et obstinata dementia permanentes non potuerit ad salutis viam consilium salubre revocare; cæteri tamen vel simplicitate capti, vel errore inducti, vel aliqua fallentis astutiæ calliditate decepti, a fallaciæ vos laqueis solvite, vagantes gressus ab erroribus liberate, iter rectum viæ cœlestis agnoscite. Contestantis Apostoli vox est: « Præcipimus vobis, inquit, in nomine » Domini nostri Jesu Christi ut recedatis ab omnibus fratribus ambul- » lantibus inordinate et non secundum traditionem quam acceperunt » a nobis². » Et iterum dicit: « Nemo vos decipiat inanibus verbis. » Propterea enim venit ira Dei super filios contumaciæ. Nolite ergo » esse participes eorum³. » Recedendum est a delinquentibus, vel imo fugiendum, ne dum quis male ambulantis jungitur, et per itinera erroris et criminis graditur, a via veri itineris exerrans, pari crimine et ipse teneatur. Deus unus est, et Christus unus, et una Ecclesia ejus, et fides una, et plebs una in solidam corporis unitatem concordiae glutino copulata. Scindi unitas non potest, nec corpus unum discidio compaginis separari, divulsis laceratione visceribus in frustra discerpi. Quicquid a matrice discesserit, seorsum vivere et spirare non poterit, substantiam salutis amittit. Monet nos Spiritus sanctus et dicit: « Quis est homo qui vult vitam et amat videre dies optimos? Contine linguam tuam a malo, et labia tua ne loquantur insidiose. Declina a malo et fac bonum, quære pacem et sequere eam⁴. »

¹ Rom. III, 4. — ² 2 Thess. III, 6. — ³ Ephes. V, 6, 7. — ⁴ Psal. XXXIII, 12, 13. 14.

demeure ferme dans sa foi et dans la vérité de la loi du Seigneur ; et ceux qui se souviennent qu'ils ont reçu la grâce dans l'Église par la miséricorde de Dieu ne rompent point la paix de l'Église. Leur fidélité même est d'autant plus louable, qu'étant unis par une même confession avec ceux qui se sont retirés de l'Église, ils ne les ont pas imités dans leur perfidie. Éclairés de la pure et véritable lumière de l'Évangile, ils sont aussi zélés pour conserver la paix de Jésus-Christ, qu'ils ont été généreux pour maintenir sa gloire. Je souhaite véritablement, mes très-chers frères, qu'aucun des fidèles, s'il se peut, ne périclite, et que l'Église, cette bonne mère, ait la joie de recueillir dans son sein tous ses enfans bien unis. Je le souhaite, et je vous y exhorte de tout mon cœur. Mais néanmoins, si mes conseils salutaires ne sont pas capables de ramener dans la voie du salut quelques auteurs du schisme, qui demeurent dans une obstination aveugle et furieuse, qu'au moins les autres, qui se sont laissé surprendre par leur simplicité, se retirent du piège où ils sont tombés, qu'ils sortent de leur erreur, et qu'ils rentrent dans le droit chemin ! Voici ce que dit saint Paul sur ce sujet : « Nous vous ordonnons, mes frères, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que vous ayez à vous séparer de tous ceux d'entre nos frères qui se conduisent d'une manière déréglée, et non selon la tradition qu'ils ont reçue de nous. » Et ailleurs : « Que personne ne vous séduise par de vains discours ! car c'est là ce qui attire la colère de Dieu sur les opiniâtres. N'ayez donc rien de commun avec eux ! » Il faut s'éloigner des pécheurs, ou plutôt il faut les fuir, de peur que si l'on se joint à eux et qu'on marche avec eux dans la voie de l'erreur, on ne devienne complice de leur crime. Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Jésus-Christ, qu'une Église, qu'une foi et qu'un peuple fidèle uni en un même corps par le lien indissoluble de la concorde. L'unité ne peut pas être divisée, et un corps ne subsiste plus quand il est démembré et mis en pièces. Quiconque se sépare du tronc ne peut plus avoir de vie et perd le fondement du salut. Le Saint-Esprit dit dans les Psaumes : « Quel est l'homme qui veut la vie, qui soupire après les jours de bonheur ? Qu'il préserve sa langue de la calomnie et ses lèvres des discours artificieux ! qu'il s'éloigne du mal et pratique le bien ! qu'il cherche la paix et la poursuive sans relâche ! » Un enfant de la paix doit chercher la paix, et travailler à la maintenir ; il faut que celui qui connaît et qui aime le lien de la charité s'abstienne de tous les discours qui sont capables de l'altérer.

Pacem querere debet et sequi filius pacis; a dissensionis malo continere linguam suam debet qui novit et diligit vinculum caritatis.

Inter sua divina mandata et magisteria salutaria, passioni jam proximus Dominus addidit, dicens: « Pacem dimitto vobis, pacem » meam do vobis ¹. » Hanc nobis hereditatem dedit, dona omnia sue pollicitationis et premia in pacis conservatione promisit. Si cohæredes Christi sumus, in Christi pace maneamus. Si filii Dei sumus, pacifici esse debemus. « Beati, inquit, pacifici, quoniam ipsi filii Dei vocantur ². » Pacificos esse oportet Dei filios, corde mites, sermone simplices, affectione concordēs, fideliter sibi unanimatis nexibus cohærentes. Hæc unanimitas sub apostolis olim fuit. Sic novus credentium populus, Domini mandata custodiens, charitatem suam tenuit. Probat Scriptura divina quæ dicit: « Turba autem eorum qui crediderant anima et mente una agebant ³. » Et iterum: « Et erant perseverantes omnes unanimes in oratione cum mulieribus et Maria quæ fuerat mater Jesu et fratribus ejus ⁴. » Et ideo quia efficacibus precibus orabant, ideo impetrare cum fiducia poterant quodcumque de Domini misericordia postulabant. In nobis vero sic unanimitas diminuta est ut et largitas operationis infracta est. Domos tunc et fundos vendebant, et thesauros sibi in cælo reponentes, distribuenda in usus indigentium præ a apostolis offerebant. At nunc de patrimonio nec decimas damus; et cum vendere jubeat Dominus, emimus pretius et augemus. Sic in nobis emarcuit vigor fidei, sic credentium robur elanguit. Et idcirco Dominus tempora nostra respiciens in Evangelio suo dicit: « Filius hominis cum venerit, parvas inveniet fidem in terra ⁵. » Videmus fieri quod ille prædixit. In Dei timore, in lege justitiæ, in dilectione, in opere fides nulla est. Nemo futurorum metum cogitat, diem Domini et iram Dei, et incredulis ventura supplicia, et statuta perfidis æterna tormenta nemo considerat. Quod metueret conscientia nostra, si crederet. Quia non credit omnino, nec metuit. Si autem crederet, et caveret. Si caveret, evaderet. Excitemus nos quantum possumus, dilectissimi fratres, et somno inertie veteris abrupto, ad observanda et gerenda Domini præcepta vigilemus. Simus tales quales esse nos ipse præcepit, dicens: « Sint lumbi vestri accincti et lucernæ

¹ Joan. XIV, 27. — ² Matth. V, 9. — ³ Act. IV, 32. — ⁴ *Ibid.* I, 14. — ⁵ Luc. XVIII, 8.

Notre Seigneur étant proche de sa passion, parmi ses autres enseignemens divins et salutaires, nous a laissé celui-ci : « Je vous laisse » la paix ; je vous donne ma paix. » Voilà l'héritage que Jésus-Christ nous a laissé. Il nous a promis la jouissance de toute sorte de biens, pourvu que nous conservions la paix. Si donc nous sommes les héritiers de Jésus-Christ, demeurons dans la paix de Jésus-Christ. Si nous sommes les enfans de Dieu, soyons doux et paisibles. Jésus-Christ dit encore : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils sont appelés enfans de Dieu ! » Il faut que les enfans de Dieu soient pacifiques ; il faut qu'ils soient doux, simples, unis. Cette union florissait parmi les fidèles du temps des apôtres, et l'on voyait entre eux une charité admirable. L'Écriture sainte le témoigne, quand elle dit : « La multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une ame. » Et encore : « Tous persévéraient unanimement dans la prière avec les femmes, avec Marie, mère de Jésus, et ses frères. » C'est aussi pour cela que leurs prières étaient si efficaces, et qu'ils pouvaient s'assurer d'obtenir de Dieu tout ce qu'ils demandaient. Mais maintenant cette union est autant diminuée parmi nous que les bonnes œuvres qui en sont la suite : alors ils vendaient leurs maisons et leurs héritages, et en donnaient le prix aux apôtres pour le distribuer aux pauvres, afin de s'acquiescer un trésor dans le ciel. A présent nous ne donnons pas seulement la dîme de notre revenu ; et au lieu que Notre-Seigneur nous commande de vendre notre bien, nous achetons, au contraire, et l'augmentons. C'est ainsi que la vigueur de la foi s'est éteinte parmi nous ; c'est ainsi que la force des fidèles est languissante, et c'est pourquoi Notre-Seigneur, envisageant le temps où nous sommes, dit : « Quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre ? » Nous voyons l'accomplissement de cette parole. Il n'y a plus de crainte de Dieu, plus de justice, plus de charité, plus de bonnes œuvres, plus de foi. Personne ne pense aux choses à venir. Nul ne considère le jour du Seigneur, le jour de la colère d'un Dieu, les supplices préparés pour les incrédules, les tourmens éternels qui attendent les perfides. Si nous avions de la foi, nous aurions aussi de la crainte ; mais parce que nous ne croyons rien, nous ne craignons rien non plus. Que si nous craignons quelque chose, nous nous en donnerions de garde, et conséquemment nous l'éviterions aussi. Aimons-nous donc autant que nous pouvons, mes très-chers frères,

» ardentes in manibus vestris, et vos similes hominibus expectantibus
» dominum suum quando veniat a nuptiis, ut cum venerit et pulsa-
» verit aperiant ei. Beati servi quos adveniens Dominus invenerit vi-
» gilantes¹. » Accinctos nos esse oportet, ne cum expeditionis dies
venerit, impeditos nos et implicitos apprehendat. Luceat in bonis ope-
ribus nostrum lumen et fulgeat, ut ipsum nos ad lucem claritatis æternæ
de hac sæculi nocte perducatur. Expectemus solliciti semper et cauti
adventum Domini repentinum, ut quando ille pulsaverit, evigilet fides
nostra, vigilantia præmium de Domino receptura. Si hæc mandata
serventur, si hæc monita et præcepta teneantur, opprimi dormientes
diabolo fallente non possumus, servi vigiles Christo dominante regna-
bimus.

¹ Luc. XII, 35, 36, 37.



et sortant de l'assoupissement de notre paresse, veillons à observer les préceptes de Notre-Seigneur. Soyons tels qu'il nous ordonne d'être, quand il dit : « Que vos reins soient entourés d'une ceinture, » et que vos lampes brûlent en vos mains, comme des serviteurs qui » attendent que leur maître revienne des noces, se tenant prêts à lui » ouvrir dès qu'il frappera à la porte ! Bienheureux sont ces serviteurs » que leur maître trouvera veillant quand il viendra ! » Il faut que nous soyons ceints, de crainte que, le jour du combat étant venu, il ne nous surprenne embarrassés ! Que notre lumière éclate dans nos bonnes œuvres, afin qu'elle nous conduise de la nuit du siècle à la clarté éternelle ! Tenons-nous toujours sur nos gardes, dans l'attente de l'avènement imprévu de Notre-Seigneur, afin que, lorsqu'il frappera à la porte, notre foi veille et reçoive le prix de notre vigilance. Si nous observons fidèlement ces avis salutaires, le diable ne nous surprendra jamais endormis ; mais comme des serviteurs soigneux et vigilans, nous régnerons éternellement avec Jésus-Christ.

DIVI CYPRIANI

LIBER

DE IDOLORUM VANITATE.

Quod idola dii non sint, et quod Deus unus sit, et quod per Christum salus credentibus data sit. Deos non esse quos colit vulgus hinc notum est. Reges olim fuerunt, qui ob regalem memoriam coli apud suos postmodum etiam in morte cœperunt. Inde illis instituta templa, inde ad defunctorum vultus per imaginem detinendos expressa simulacra, et immolabant hostias, et dies festos dando, honore celebrabant. Inde posteris facta sunt sacra quæ primis fuerant assumpta solatia. Et videamus an stet hæc apud singulos veritas. Melicertes et Leucothea præcipitantur in maria, et fiunt postmodum maris numina. Castores alternis moriuntur ut vivant. Æsculapius ut in deum surgat fulminatur. Hercules ut hominem exuat OËteis ignibus concrematur. Apollo Admeti pecus pavit. Laomedonti muros Neptunus instituit, nec mercedem operis infelix structor accepit. Antrum Jovis in Creta visitur, et sepulcrum ejus ostenditur, et ab eo Saturnum fugatum esse manifestum est. Inde Latium de latebra ejus nomen accepit. Hic litteras imprimere, hic signare nummos in Italia primus instituit. Inde ærarium Saturni vocatur. Et rusticitatis hic cultor fuit. Inde falcem serens senex pingitur. Hunc fugatum hospitio Janus exceperat; de cujus nomine Janiculum dictum est, et mensis Januarius institutus est. Ipse bifrons exprimitur, quod in medio constitutus annum incipientem pariter et recedentem spectare videatur. Mauri vero manifeste reges colunt, nec ullo velamento hoc nomen obtexunt. Inde per gentes et provincias singulas varia deorum religio mutatur, dum non unus ab omnibus Deus colitur, sed propria cuique majorum suorum cultura servatur. Hoc ita Alexander magnus insigni volumine ad matrem suam

SAINT CYPRIEN.

TRAITÉ

SUR LA VANITÉ DES IDOLES.

Que les idoles ne sont point des dieux, que Dieu est un, et que le salut est donné par Jésus-Christ à ceux qui croient. Que les dieux adorés par le peuple ne soient pas dieux, cela paraîtra clairement si l'on considère d'où cette superstition a pris son origine. Car on verra qu'elle ne vient que de ce qu'autrefois il y a eu des rois dont la mémoire a été honorée après leur mort par leurs sujets. Ensuite on leur érigea des temples et des statues pour en transmettre le souvenir à la postérité. Puis on leur offrit des sacrifices, et l'on institua des fêtes en leur honneur ; si bien que ce que les premiers avaient inventé pour se consoler, les autres le firent passer pour un objet de religion. Ainsi Méléagre et Leucothée s'étant précipités dans la mer, devinrent les dieux de cet élément. Castor et Pollux, afin de vivre, meurent tour à tour. Esculape pour devenir dieu est frappé d'un coup de foudre. Hercule est brûlé sur le mont OËta pour consumer dans le feu tout ce qu'il a de terrestre. Apollon est bouvier d'Admète. Neptune se loue à Laomédon pour bâtir les murs de Troie, et il est assez malheureux pour ne pas être payé de ses journées. On voit encore en Crète une caverne où Jupiter se retirait, et l'on y montre son sépulcre. Saturne s'enfuit pour ne pas tomber entre ses mains, et se retira en Italie, qui reçut de là le nom de Latium, comme qui dirait en latin, *latebra*, une cachette, parce qu'il s'y était caché. Il y porta le premier l'invention des lettres et de la monnaie, d'où vient qu'on appelle encore aujourd'hui le trésor public trésor de Saturne ; et il s'adonna à l'agriculture, ce qui fait qu'on le représente sous la figure d'un vieillard qui tient une faux à la main. Pendant qu'il fut en Italie, il se retira chez Janus, qui a donné son nom au Janicule et au mois de janvier. On le peint avec deux visages, parce qu'il semble regarder en même temps l'année qui commence et celle qui finit. Pour les Maures, ils adorent leurs rois sans contredit, et ne s'en cachent point. C'est ce qui cause la diversité des religions, parce que chaque nation adore ceux que leurs pères ont adorés. Alexandre

scribit metu suæ potestatis proditum sibi de diis hominibus a sacerdote secretum, quod majorum et regum memoria servata sit, inde colendi et sacrificandi ritus inoleverit. Si autem aliquando dii nati sunt, cur non hodieque nascuntur? Nisi si forte Jupiter senuit, aut partus in Junone defecit. Cur vero deos putas pro Romanis posse, quos videas nihil pro suis adversus eorum arma valuisse? Romanorum enim vernaculos deos novimus. Est Romulus pejerante Proculo deus factus, et Picus, et Tiberinus, et Pilumnus, et Consus, quem deum fraudis, velut consiliorum deum, coli Romulus voluit postquam in raptum Sabinarum perfidia provenit. Deam quoque Cloacinam Tadius et invenit et coluit. Pavorem Hostilius atque Pallorem. Mox a nescio quo Febris dedicata, et Acca et Flora meretrices. Hi dii Romani. Cæterum Mars Thracius, et Jupiter Creticus, et Juno vel Argiva, vel Samia, vel Pœna, et Diana Taurica, et deorum mater Idæa, et Ægyptia portentata, non numina : quæ utique si quid potestatis habuissent, sua ac suorum regna servassent. Plane sunt apud Romanos et victi Penates, quos Æneas profugus advexit. Est et Venus Calva multo hic turpius calva quam apud Homerum vulnerata. Regna autem non merito accidunt, sed sorte variantur. Cæterum imperium ante tenuerunt et Assyrii et Medi et Persæ, et Græcos et Ægyptios regnasse cognovimus. Ita vicibus potestatum variantibus, Romanis quoque ut et cæteris imperandi tempus obvenit. Cæterum si ad originem redeas, erubescas. Populus de sceleratis et nocentibus congregatur, et asylo constituto facit numerum impanitas criminum. Nunc ut rex ipse principatum habeat ad crimina, fit Romulus parricida. Atque ut matrimonium faciat, rem concordiæ per discordias auspicatur. Rapiunt, ferociunt, fallunt, ad copiam civitatis augendam. Nuptiæ sunt illis rupta hospitii fœdera et cum soceris bella crudelia. Est et gradus summus in Ro-

le Grand, dans un discours assez long qu'il adresse à sa mère, lui raconte qu'il a fait découvrir par force à un prêtre ce mystère des dieux. Et véritablement, s'il est né des dieux, pourquoi n'en naît-il pas encore aujourd'hui? c'est peut-être que Jupiter est trop âgé, ou que Junon n'est plus capable d'avoir des enfans. Comment croyez-vous que ces dieux-là puissent quelque chose pour les Romains, n'ayant rien pu contre eux pour la défense de leurs peuples? Car pour les dieux des Romains, nous savons quels ils étaient d'abord : Romulus, qui fut fait dieu sur un faux serment de Proculus; Picus, Tiberinus, Pilumnus, Consus, ce dieu de la fourberie, que Romulus voulut être adoré comme le dieu des conseils, après que, par une perfidie honteuse, il eut enlevé les Sabines. Tatius trouva dans un cloaque une idole qu'il adora sous le nom de la déesse Cloacine. Hostilius bâtit un temple à la Crainte et à la Pâleur. Un autre consacra la Fièvre, et fit des divinités d'Acca et de Flora, ces deux fameuses courtisanes. Et pour montrer que les Romains inventent des noms qu'ils déifient, c'est qu'il y a parmi eux le dieu *Viduus* qui sépare le corps de l'ame, et qui le rend comme *veuf* (signification du mot latin *viduus*). Mais, comme un dieu malencontreux, ils le mettent hors de la ville, et par là le condamnent plutôt qu'ils ne l'adorent. Ils ont aussi *Scansus*, *Forculus*, *Limentinus*, *Cardea* et *Orbana*. Voilà les dieux de Rome. Pour les étrangers qu'ils adorent, c'est le Mars de Thrace, le Jupiter de Crète, la Junon d'Argos ou de Samos ou de Carthage, la Diane taurique, la mère des dieux, avec les dieux d'Égypte, qui sont plutôt des monstres que des divinités, et qui n'eussent pas manqué d'employer leur puissance, s'ils en avaient quelque peu, pour conserver les peuples qui les adoraient depuis tant de siècles. Les Romains adorent encore les Pénates vaincus qu'Énée fugitif apporta en Italie. Ils rendent un culte à Vénus la Chauve, qu'ils déshonorent par là plus que ne fait Homère en la représentant blessée. Pour les empires, c'est plutôt l'effet du hasard qui les leur a donnés que la récompense du mérite. Mais, de plus, ne savons-nous pas que les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Grecs et les Égyptiens, ont possédé l'empire du monde avant les Romains? Et si l'on remonte même à leur origine, n'est-elle pas honteuse? C'est une troupe de voleurs et de scélérats qui s'assemblent, et dont le nombre s'augmente par l'impunité. Leur roi Romulus monte sur le trône par un parricide. Ensuite ils pillent, saccagent, trompent. Pour peupler leur ville, ils ravissent des filles, violent les droits de l'hospitalité, et font la guerre à leurs beaux-pères. C'est ainsi qu'ils se

manis honoribus consulatus. Sic consulatum cœpisse videmus ut regnum. Filios interficit Brutus ut crescat de suffragio sceleris commendatio dignitatis. Non ergo de religionibus sanctis, nec de auspiciis aut auguriis Romani regna creverunt, sed acceptum tempus certo sine custodiunt. Cæterum et Regulus auspicia servavit, et captus est et victus; et Mancinus religionem tenuit, et sub jugum missus est. Pullos edaces Paulus habuit, et apud Cannas tamen cæsus est. C. Cæsar ne ante brumam in Africam navigia transmitter et auguriis et auspiciis renitentibus sprevit, eo facilis et navigavit et vicit.

Horum autem omnium ratio est illa quæ fallit et decipit, et præstigiis cæcantibus veritatem stultum et credulum vulgus inducit. Spiritus sunt insinceri et vagi, qui postea quam terrenis vitiis immersi sunt, et a vigore cœlesti terreno contagio recesserunt, non desinunt perditum perdere et depravatum errorem pravitatis infundere. Hos et poetæ dæmonas norunt; et Socrates instrui se et se ad arbitrium dæmonis prædicabat, et magis inde est ad perniciosam vel ludicram potentiam; quorum tamen præcipuus Hostanes et formam veri Dei negat conspici posse, et angelos veros sedi ejus dicit assistere. In quo et Plato pari ratione consentit, et unum Deum servans, cæteros angelos vel dæmonas dicit. Hermes quoque Trismegistus unum Deum loquitur, eumque incomprehensibilem atque inæstimabilem confitetur. Hi ergo spiritus sub statuis atque imaginibus consecrati delitescunt. Hi afflatu suo vatam pectora inspirant, extorum fibras animant, avium volatus gubernant, sortes regunt, oracula efficiunt, falsa veris semper involvunt, nam et falluntur et fallunt, vitam turbant, somnos inquietant, irrepentes etiam spiritus in corporibus occulte mentes terrent, membra distorquent, valetudinem frangunt, morbos lacescunt ut ad cultum sui cogant, ut nidore altarium et rogis pecorum saginati, remissis quæ constrinxerant curasse videantur. Hæc est de illis medela cum illorum cessat injuria; nec aliud illis studium est quam a Deo homines avocare et ad superstitionem sui ab intellectu veræ religionis avertere, et cum sint ipsi pœnales, quærere sibi ad pœnam comites quos ad cri-

servent d'un lien de paix pour rompre la paix. La première dignité, parmi eux, c'est le consulat. La naissance en est à peu près semblable à celle de leur empire ; car Brutus l'acheta par le meurtre de ses enfans, si bien que l'on peut dire que cette dignité n'a tiré sa grandeur que de celle de son crime. Ce n'est donc pas la religion, ce ne sont pas les auspices ni les augures qui ont porté l'empire romain où il est, mais la révolution des choses du monde. Car Régulus a observé les augures, et n'en a pas moins été fait prisonnier. Mancinus leur a obéi, et n'en a pas moins été contraint de se rendre et de subir des conditions infâmes. Les poussins de Paulus mangeaient fort bien à la bataille de Cannes, et cependant il y fut tué. César méprisa les augures et les auspices, qui lui défendaient de passer en Afrique avant l'hiver, et ne laissa pas de faire une heureuse navigation et de vaincre. On dirait même que cette audace hâta sa victoire.

Voici la raison de tous ces prestiges qui abusent le peuple : il y a des esprits malins et vagabonds qui ont été dépouillés de leur beauté native par les souillures du monde. Ces malheureux, après avoir perdu leurs avantages naturels et s'être plongés dans les vices, tâchent, pour se consoler, d'y précipiter les autres. Les poètes connaissent ces mauvais génies, et Socrate se vantait d'en avoir un qui le gouvernait à sa fantaisie. Ce sont eux qui opèrent ce que les magiciens font d'admirable, et qui donnent de l'efficacité à leurs enchantemens. Cependant Hostanès, le premier d'entre eux, dit qu'on ne peut voir la figure du vrai Dieu, et que les anges sont toujours auprès de son trône. Platon est du même avis : il dit qu'il n'y a qu'un Dieu, et que les autres esprits sont des anges et des génies. Trismégiste de même parle d'un seul Dieu, et avoue qu'il est incompréhensible. Ces génies donc se cachent dans les statues et les images consacrées ; ils inspirent leurs prophètes, font mouvoir les entrailles des bêtes, gouvernent le vol des oiseaux, président au sort, rendent des oracles embrouillés de plusieurs mensonges. En effet ils se trompent, et sont trompés comme ceux qui ne savent pas bien la vérité, et qui ne veulent pas la publier contre eux-mêmes. Au reste ils troublent notre vie ; ils traversent notre sommeil et notre repos ; ils se glissent même dans les corps, forment les maladies, épouvantent l'ame, tordent les membres pour nous contraindre à les adorer, afin qu'après que, gorgés de sang et de victimes, ils auront défait leurs charmes, on leur attribue la gloire de la guérison. Ainsi, ils ne guérissent ceux qu'ils tourmentent que parce qu'ils cessent de les tourmenter. Ils ne s'étudient qu'à détour-

men suum fecerint errore participes. Hi tamen adjurati per Deum verum a nobis statim cedunt et fatentur et de obsessis corporibus exire coguntur. Videas illos nostra voce et operatione maestatis oc ultæ flagris cædi, igne torreri, incremento pœnæ propagantis extendi, ejulare, gemere, deprecari, unde veniant et quando discedant ipsis etiam qui se colunt audientibus confiteri; et vel exiliunt statim, vel evanescent gradatim, prout fides patientis adjuvat aut gratia curantis aspirat. Hinc vulgus in odium nostri nominis cogunt, ut nos odisse incipiant homines antequam nosse, ne cognitos aut imitari possint aut damuare non possint. Unus igitur omnium Dominus est Deus. Neque enim illa sublimitas potest habere consortem, cum sola omnem teneat potestatem. Ad divinum imperium etiam de terris mutuemur exemplum. Quando unquam regni societas aut cum fide cepit aut sine cruore desiit? Sic Thebanorum germanitas rupta, et permanens rogis dissidentibus etiam in morte discordia. Et Romanos geminos unum non capit regnum, quos unum uteri cepit hospitium. Pompeius et Cæsar affines fuerant, nec tamen necessitudinis lædus in æmula potestate tenuerunt. Nec hoc tu de homine mireris, cum in hoc omnis natura consentiat. Rex unus est apibus, et dux unus in gregibus, et in armentis rector unus. Multo magis mundi unus est rector, qui universa quæcumque sunt verbo jubet, ratione dispensat, virtute consummat. Hic nec videri potest, visu clarior est, nec comprehendî, tactu purior est, nec æstimari, sensu major est. Et ideo sic eum digne æstimamus, dum inæstimabilem dicimus. Quod vero templum habere possit Deus cujus templum totus est mundus; et cum homo latius maneat, intra unam ædiculam vim tantæ majestatis includam. In nostra dedicandus est mente, in nostro consecrandus est pectore. Nec nomen Deo quæras. Deus nomen est illi. Illic vocabulis opus est ubi propriis appellationum insignibus multitudo dirimenda est. Deo, qui solus est, Dei vocabulum totum est. Ergo unus est, et ubique totus diffusus est. Nam et vulgus in multis Deum naturaliter confitetur, cum mens et anima sui auctoris et principis admonetur. Dicit frequenter audimus, « o Deus, et Deus videt, et Deo commendo, et Deus tibi » reddat, et quod vult Deus, et si Deus dederit. » Atque hæc est summa delicti, nolle agnoscere quem ignorare non possis. Quod vero Chris-

ner les hommes du culte du vrai Dieu, pour les porter à la superstition ; et comme ils souffrent, ils ne demandent qu'à avoir des compagnons de leurs souffrances, en les rendant complices de leurs crimes. Néanmoins, quand nous les conjurons par le Dieu vivant, ils sont obligés de sortir des corps. Vous les voyez, à notre voix et par l'opération d'une puissance secrète, témoigner qu'on les gêne et qu'on les brûle ; pleurer, gémir, prier, enfin être forcés d'avouer ce qu'on leur demande en présence même de ceux qui les adorent. Et s'ils ne sortent pas sur-le-champ, ils se retirent du moins peu à peu, selon que la foi du patient est grande, ou la grâce du médecin. C'est ce qui fait qu'ils préviennent les esprits du peuple, afin qu'on nous haisse avant de nous connaître, et de peur que si l'on nous connaissait on ne nous imitât, ou que du moins on ne nous condamnât pas. Il n'y a donc qu'un Seigneur et qu'un Dieu, parce qu'étant tout-puissant il ne peut avoir de compagnon de sa puissance. Cela peut même être prouvé par l'exemple des empires d'ici-bas. Où a-t-on vu deux rois sur un même trône vivre long-temps en bonne intelligence, et sans qu'il y eût bientôt du sang répandu ? C'est ainsi que la discorde se mit entre ces deux frères de Thèbes, et qu'elle dura jusqu'après leur mort. C'est ainsi que Rémus et Romulus, qui avaient été ensemble dans le sein de leur mère, ne purent vivre ensemble dans un même royaume. César et Pompée étaient alliés, et néanmoins ils ne purent s'accorder pour la puissance. Il ne faut pas s'étonner que cela arrive parmi les hommes, puisqu'il semble que ce soit comme un consentement général de la nature. Les abeilles n'ont qu'un roi, les troupeaux n'ont qu'un conducteur. A plus forte raison donc il n'y a qu'un maître de l'univers, qui a créé tout ce que vous voyez par sa parole, qui le gouverne par sa sagesse et l'entretient par sa vertu. On ne le voit pas, parce qu'il passe la portée de nos sens. On ne peut le comprendre, parce qu'il est au-dessus de notre entendement, et nous ne le comprenons jamais mieux que lorsque nous disons qu'il est incompréhensible. Quel temple peut-on lui bâtir, puisque le monde entier ne peut le contenir ? Nous qui logeons dans de grands palais, enfermerons-nous tant de majesté dans un si petit espace ? Il faut lui dresser un temple dans notre esprit, et lui consacrer un autel dans notre cœur. Ne vous informez point de son nom ; il s'appelle Dieu. On cherche des noms pour distinguer la multitude des choses ; mais Dieu est seul et n'a pas besoin d'être distingué. Il est donc un, et répandu partout. Le peuple le confesse même naturellement en plusieurs occa-

tus sit, et quomodo per ipsum nobis salus venerit, sic est ordo, sic est ratio. Judæis primum erat apud Deum gratia. Sic olim justi erant, sic majores eorum religionibus obediebant. Inde illis et regni sublimitas floruit, et generis magnitudo provenit. Sed illi negligentes et indisciplinati et superbi postmodum facti, et fiducia patrum inflati, dum divina præcepta contemnunt, datam sibi gratiam perdiderunt. Quam vero fuerit illis profana vita, quæ contracta sit violatæ religionis offensa, ipsi quoque testantur, qui etsi voce tacent, exitu confitentur. Dispersi et palabundi vagantur, soli et coeli sui profugi per hospitia aliena jactantur. Necnon Deus ante prædixerat fore ut vergente sæculo et mundi fine jam proximo, ex omni gente et populo et loco cultores sibi allegeret Deus multo fideliores et melioris obsequii, qui indulgentiam de divinis muneribus haurirent, quam acceptam Judæi contemptis religionibus perdidissent.

Hujus igitur gratiæ disciplinæque arbiter et magister sermo et filius Dei mittitur, qui per prophetas omnes retro illuminator et doctor humani generis predicabatur. Hic est virtus Dei, hic ratio, hic sapientia ejus et gloria. Hic in virginem illabitur, carnem Spiritus sanctus induitur, Deus cum homine miscetur. Hic Deus noster, hic Christus est, qui mediator duorum, hominem induit, quem perducatur ad Patrem. Quod homo est esse Christus voluit, ut et homo possit esse quod Christus est. Sciebant et Judæi Christum esse venturum. Nam hic illis semper prophetis admonentibus annuntiabatur. Sed significato duplici ejus adventu, uno qui exercitio et exemplo hōminis fungeretur, altero qui Deum fateretur, non intelligendo primum adventum, qui in passione præcessit occultus, unum tantum credunt qui erit in potestate manifestus. Quod autem hoc Judæorum populus intelligere non potuit, delictorum meritum fuit. Sic erant sapientiæ et intelligentiæ cæcitate mulctati ut qui vita indigni essent haberent vitam ante oculos nec viderent. Itaque cum Christus Jesus, secundum a prophetis ante prædicta, verbo et vocis imperio dæmonia de hominibus excuteret, paralyticos restringeret, leprosos purgaret, illuminaret cæcos, claudis gressum daret, mortuos rursus animaret, cogeret sibi elementa famu-

sions, lorsque l'ame, comme par instinct, s'élève vers son principe et son auteur. Ainsi l'on dit souvent : Mon Dieu ! Dieu voit tout ; s'il plaît à Dieu ! et autres expressions semblables. C'est ce qui rend les hommes encore plus coupables , de ne vouloir pas reconnaître celui qu'ils ne peuvent ignorer. Quant à Jésus-Christ, pour montrer qu'il est, et que c'est lui qui est l'auteur de notre salut, voici comment on y procède. Les Juifs étaient d'abord le peuple chéri de Dieu ; ils observaient soigneusement leur religion. De là vint que leur état fut florissant, et leur population nombreuse. Mais depuis, enorgueillis de la gloire de leurs ancêtres, ils méprisèrent les commandemens de Dieu , et perdirent la grâce qu'ils avaient reçue. Ils portent eux-mêmes un témoignage vivant et public des offenses qu'ils ont commises contre Dieu , et de leur religion violée ; car ils sont fugitifs et vagabonds, bannis de leur pays et de leur état, sans habitation et sans retraite. C'est ce que Dieu avait prédit auparavant : que sur la fin du monde il rassemblerait de tous les endroits de la terre des gens qui le serviraient bien plus fidèlement que les Juifs, et qui feraient un meilleur usage de ses faveurs.

La parole éternelle, le Fils de Dieu, dont tous les prophètes ont parlé comme du maître du genre humain, Jésus-Christ, a donc été envoyé au monde pour être l'arbitre et le dispensateur des grâces de Dieu. C'est lui qui est sa vertu, sa raison, sa sagesse et sa gloire. Il descend dans le sein d'une vierge, et se revêt d'un corps par l'opération du Saint-Esprit. Dieu s'unit à l'homme, et par là cet homme devient notre Dieu, notre Christ et notre médiateur, pour nous conduire en lui à son Père. Jésus-Christ a voulu être homme, afin que l'homme pût être ce qu'est Jésus-Christ. Les Juifs savaient bien aussi que Jésus-Christ devait venir ; car leurs prophètes ne faisaient autre chose que le leur annoncer. Mais comme ils ont parlé de ses deux avénemens, l'un où il devait venir comme homme, et l'autre comme Dieu, ils n'ont pas connu le premier, parce qu'il était humble, et ne croient que le second, parce qu'il sera glorieux. Et ce qui les a empêchés de le connaître, ce sont leurs péchés, ayant été tellement aveuglés de l'opinion de leur propre sagesse, qu'ils n'ont pas vu la vie qui était présente devant leurs yeux. Ainsi, quand Jésus-Christ, pour accomplir les prédictions des prophètes, chassait les démons des corps par la puissance de sa parole, guérissait les paralytiques, nettoyait les lépreux, rendait la vue aux aveugles, redressait les boiteux, ressuscitait les morts, en un mot, obligeait les vents, la mer et les

lari, servire ventos, maria obedire, inferos cedere, Judæi, qui illum crediderant hominem tantum de humilitate carnis et corporis, existimabant magum de licentia potestatis. Hunc magistri eorum atque primores, hoc est, quos et doctrina ille et sapientia revincebat, accensi ira et indignatione provocati insecuti sunt, et postremo detentum Pontio Pilato, qui tunc ex parte Romana Syriam procurabat, tradiderunt, crucem ejus et mortem suffragiis violentis ac pertinacibus flagitantes: Hoc eos facturos et ipse prædixerat, et prophetarum omnium testimonium sic ante præcesserat, oportere illum pati, non ut sentiret mortem, sed ut vinceret, et cum passus esset, ad superos denuo regredi, ut vim divinæ majestatis ostenderet. Fidem itaque rerum cursus implevit. Nam et crucifixus prævento carnificis officio spiritum sponte dimisit, et die tertio rursus a mortuis sponte surrexit. Apparuit discipulis suis talis qualis et fuerat, agnoscendum se videntibus præbuit, simul vinctus et substantiæ corporalis firmitate conspicuus, ad dies quadraginta remoratus est, ut de eo ad præcepta vitalia instrui possent, et discerent quæ docerent. Tunc in cælum circumfusa nube sublatus est, ut hominem quem dilexit, quem induit, quem a morte protexit, ad Patrem victor imponeret, jam venturus e cælo ad pœnam diaboli et ad censuram generis humani ultoris vigore et judicis potestate, per orbem vero discipuli, magistro et Deo monente diffusi, præcepta in salutem darent, ab errore tenebrarum ad viam lucis adducerent, cæcos et ignaros ad agnitionem veritatis occurrerent. Ac ne esset probatio minus solida et de Christo delicata confessio, per tormenta, per cruces, per multa pœnarum genera tentantur. Dolor, qui veritatis testis est, admovetur ut Christus Dei Filius, qui hominibus ad vitam datus creditur, non tantum præconio vocis, sed et passionis testimonio prædicaretur. Hunc igitur comitamur, hunc sequimur, hunc habemus itineris ducem, lucis principem, salutis auctorem, cælum pariter et Patrem quærentibus et credentibus pollicentem. Quod est Christus erimus christiani, si Christum fuerimus imitati.

enfers à lui obéir, les Juifs, qui ne le prenaient que pour un homme, à cause de la chair dont il était revêtu, croyaient que c'était par magie qu'il faisait toutes ces merveilles. Ainsi les plus considérables d'entre eux, c'est-à-dire ceux qu'il confondait par sa doctrine et sa sagesse, transportés de fureur contre lui, le prirent et le livrèrent à Pilate, alors gouverneur de la Syrie ou plutôt de la Judée, lui demandant avec clameurs qu'il le crucifiât. Lui-même avait prédit cela, aussi bien que tous les prophètes qui l'avaient précédé, ayant déclaré qu'il devait souffrir la mort pour la vaincre, et ressusciter ensuite, afin de donner des preuves de sa majesté et de sa puissance. L'événement accomplit ces prédictions, car il fut crucifié, et, prévenant ses bourreaux, il rendit volontairement l'esprit : trois jours après, il resuscita. Ensuite il apparut à ses disciples, tel qu'il était auparavant, et se fit connaître à tous ceux qui le virent, ayant la même chair visible et palpable ; il demeura quarante jours sur la terre pour leur enseigner les préceptes de vie qu'ils devaient donner aux autres. Ensuite il monta au ciel, environné d'une nuée, afin de présenter victorieux à son Père l'homme qu'il a aimé, dont il s'est revêtu, et qu'il a délivré de la mort : et maintenant il doit venir du ciel pour punir le diable et pour juger les hommes. Il commanda aussi à ses disciples d'aller dans toute la terre prêcher sa parole, ramener à la lumière ceux qui sont dans les ténèbres, et leur donner la connaissance de la vérité. Afin de faire mieux éclater leur foi et la confession qu'ils font de son nom, il permet qu'ils soient éprouvés par les tortures, par les croix et par diverses sortes de supplices. Car leurs souffrances sont comme autant de témoins qui déposent pour la divinité de Jésus-Christ, qui, ayant été donné aux hommes pour leur communiquer la vie, a voulu que le sacrifice de la leur fût une prédication encore plus forte et plus puissante que celle de leur voix. C'est donc lui que nous suivons, c'est lui qui est notre guide et l'auteur de la lumière et du salut, c'est lui qui promet le ciel et la possession de son Père à ceux qui croiront en lui. Imitons-le donc, afin d'être un jour ce qu'il est.



DIVI CYPRIANI

LIBER

DE OPERE ET ELEEMOSYNIS.

Multa et magna sunt, fratres carissimi, beneficia divina quibus in salutem nostram Dei Patris et Christi larga et copiosa clementia et operata sit et semper operetur, quod conservandis ac vivificandis nobis Pater Filium misit, ut reparare nos posset, quodque Filius missus esse et hominis filius fieri voluit ut nos Dei filios faceret. Humiliavit se, ut populum qui prius jacebat erigeret. Vulneratus est, ut vulnera nostra curaret. Servivit, ut ad libertatem servientes extraheret. Mori sustinuit, ut immortalitatem mortalibus exhiberet. Multa hæc sunt et magna divinæ misericordiæ munera. Sed adhuc qualis providentia illa et quanta clementia est quod nobis salutaris ratione prospicitur, ut homini qui redemptus est reservando plenius consulatur. Nam cum Dominus adveniens sanasset illa quæ Adam portaverat vulnera, et vena serpentis antiqua curasset, legem dedit sano, et præcepit ne ultra jam peccaret, ne quid peccanti gravius eveniret. Coarctati eramus et in angustum innocentiae præscriptione conclusi. Nec haberet quid fragilitatis humanæ infirmitas atque imbecillitas faceret, nisi iterum pietas divina subveniens, justitiæ et misericordiæ operibus ostensis, viam quamdam tuendæ salutis aperiret, ut sordes postmodum quascumque contrahimus eleemosynis ablueremus¹. Loquitur in Scripturis divinis Spiritus sanctus et dicit. « Eleemosynis et fide delicta purgantur². » Non utique illa delicta quæ fuerant ante contracta. Nam illa Christi sanguine et sanctificatione purgantur. Item denuo dicit : « Sicut aqua exstinguit ignem, sic eleemosyna exstinguit peccatum³. » Hic quoque ostenditur et probatur quia sicut lavacro aquæ salutaris gehennæ ignis exstinguitur, ita et eleemosynis atque operationibus justis delictorum flamma sopitur. Et quia semel in baptismo remissa

¹ Joan. v, 14. — ² Prov. xv, 27. — ³ Eccles. iii, 23.

SAINT CYPRIEN.

TRAITÉ

SUR L'AUMONE.



Les grâces que nous avons reçues de Dieu et de Jésus-Christ sont grandes, mes très-chers frères. Car le Père éternel a envoyé son Fils pour nous racheter et nous rendre la vie, et le Fils de Dieu a bien voulu devenir enfant de l'homme pour nous faire enfans de Dieu. Il s'est humilié afin de nous relever lorsque nous étions couchés par terre. Il a été couvert de plaies afin de guérir les nôtres. Il s'est fait esclave pour nous tirer de l'esclavage. Il a souffert la mort pour nous donner l'immortalité. Ces faveurs sont grandes et signalées. Mais quelle est cette bonté par laquelle, ne se contentant pas d'avoir racheté l'homme, il lui donne encore les moyens de se sauver? Car Notre-Seigneur ayant guéri en venant au monde les blessures d'Adam et les morsures du serpent, notre ancien ennemi, il donna une loi à l'homme ainsi guéri, et il lui commanda de ne plus pécher, de peur qu'il ne lui arrivât quelque plus grande disgrâce. Ce commandement, d'un côté, nous liait et nous obligeait de conserver notre innocence recouvrée; mais notre faiblesse, de l'autre, nous en rendait incapables, si la bonté de Dieu, venant encore à notre secours, ne nous eût ouvert un moyen pour le faire, en nous montrant les œuvres de justice et de miséricorde, pour purifier avec leur secours toutes les souillures que nous pouvions contracter ensuite. C'est ce que le Saint-Esprit témoigne dans l'Écriture, en disant : « Les péchés sont expiés par la foi et par » les aumônes. » Cela ne doit pas s'entendre des péchés contractés avant le baptême; car ceux-là ont été effacés par le sang de Jésus-Christ. L'Écriture dit encore : « L'eau éteint le feu dans sa force, et » l'aumône résiste au péché, » c'est-à-dire que, comme l'eau du baptême éteint le feu de l'enfer, les aumônes et les bonnes œuvres servent à remettre les péchés; et que, comme nous en avons une fois obtenu le pardon par le baptême, la pratique continuelle des œuvres de miséricorde renouvelle en quelque sorte la vertu de ce sacrement, et nous fait encore obtenir la même grâce. C'est ce que Notre-Seigneur

peccatorum datur, assidua et jugis operatio baptismi instar imitata Dei rursus indulgentiam largitur. Hoc et in Evangelio Dominus docet. Nam cum denotarentur discipuli ejus quod ederent, nec prius manus abluissent, respondit et dixit : « Qui fecit quod intus est fecit et quod » foris est. Verum date eleemosynam, et ecce vobis munda omnia¹. » Docens scilicet et ostendens non manus lavandas esse, sed pectus, et sordes intrinsecus potius quam extrinsecus detrahendas, verum qui purgaverit quod est intus, eum quoque id quod foris est repurgasse, et emundata mente, cute quoque et corpore mundum esse cœpisse. Porro autem monens et ostendens unde mundi et purgati esse possimus, addidit eleemosynas esse faciendas. Misericors docet et monet misericordiam fieri; et quia servare quærit quos magno pretio redemit, post baptismi gratiam sordidatos docet denuo posse purgari. Agnoscamus itaque, fratres carissimi, divinæ indulgentiæ munus salubre, et emundandis purgandisque peccatis nostris, qui sine aliquo conscientiae vulnere esse non possumus, medelis spiritualibus vulnera nostra curemus. Nec quisquam sic sibi de puro atque immaculato pectore blandiatur ut innocentia sua fretus medicinam non putet adhibendam esse vulneribus, cum scriptum sit : « Quis gloriabitur castum » se habere cor, aut quis gloriabitur mundum se esse a peccatis²? » Et iterum in epistola sua Joanne ponat et dicat : « Si dixerimus quia » peccatum non habemus, nos ipsos decipimus, et veritas in nobis non » est³. » Si autem nemo esse sine peccato potest, et quisquis inculpatus se esse dixerit aut superbus aut stultus est, quam necessaria, quam benigna est divina clementia, quæ cum sciat non deesse sanatis quædam postmodum vulnera, dedit curandis denuo sanandisque vulneribus remedia salutaria. Nunquam denique, fratres dilectissimi, admonitio divina cessavit et tacuit quo minus in Scripturis sanctis tam veteribus quam novis semper et ubique ad misericordiæ opera Dei populus provocaretur; et canente atque exhortante Spiritu sancto quisquis ad spem regni cœlestis instruitur, facere eleemosynas jubetur. Mandat et præcipit Esaïæ Deus : « Exclama, inquit, in fortitudine, et noli parcere. Sicut tuba exalta vocem tuam, et annuntia » plebi meæ peccata ipsorum et domui Jacob facinora eorum⁴. » Et

¹ Luc. xi, 40, 41. — ² Prov. xx, 9. — ³ 1 Joan. i, 8, 9. — ⁴ Isa. LVIII, 1.

nous enseigne dans l'Évangile. Car comme on reprochait à ses disciples qu'ils mangeaient avant d'avoir lavé leurs mains, il répondit : « Insensés, celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans? » donnez l'aumône de ce que vous avez, et tout sera pur en vous. » C'est ainsi qu'il fait voir que ce ne sont pas les mains, c'est le cœur qu'il faut nettoyer. On doit avoir plus de soin de purifier les taches du dedans que celles du dehors, parce que l'esprit ne saurait être pur sans que le corps ne le soit aussi. Mais Jésus-Christ ajoute en même temps que le moyen de nous purifier, c'est de faire l'aumône. Un Dieu miséricordieux enseigne à faire miséricorde, et songeant à conserver ceux qui lui ont coûté si cher à racheter, il leur enseigne comment ils peuvent se laver des fautes qu'ils commettent après le baptême. Reconnaissons donc, mes très-chers frères, la grandeur de ce bienfait, et puisque nous ne pouvons nous empêcher de recevoir ici quelques blessures, employons au moins ces remèdes pour les guérir, et que nul ne se repose tellement sur son innocence, qu'il s'imagine n'en avoir pas besoin. Il est écrit : « Qui peut dire : Mon cœur est pur, » je suis exempt de péché? » Et saint Jean, dans son épître : « Si » nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. Mais si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les remettre et pour nous purifier de toute iniquité. » Si donc personne n'est exempt de péché, et que ce soit un orgueil ou une folie de le prétendre, ne devons-nous pas bien remercier Dieu de nous avoir fourni des moyens pour nous en purifier? Car il n'a jamais cessé, dans les Écritures saintes, tant anciennes que nouvelles, d'exciter son peuple aux œuvres de miséricorde, et le Saint-Esprit y commande partout à ceux qui aspirent au royaume du ciel de faire des aumônes. C'est ainsi qu'il dit à Isaïe : « Crie avec force, ne te lasse point, fais retentir ta voix » comme les éclats bruyans de la trompette, annonce à mon peuple » ses crimes, à la maison de Jacob ses prévarications. » Et après leur avoir reproché leurs péchés et leurs abominations, après avoir déclaré qu'ils avaient beau prier, jeûner, se coucher dans la cendre et dans un cilice, que tout cela n'apaiserait point la colère de Dieu, il leur fait entendre cependant à la fin qu'ils pourraient le fléchir par leurs aumônes. Il ajoute : « Partagez votre pain avec celui qui a faim, et » recevez sous votre toit ceux qui n'ont point d'asile : lorsque vous » voyez un homme nu, couvrez-le, et ne méprisez point la chair dont » vous êtes formés. Alors votre lumière brillera comme l'aurore, je

cum peccata eis sua exprobrari præcepisset, cumque eorum facinora pleno indignationis impetu protulisset, dixissetque eos nec si orationibus et precibus et jejuniis uterentur satisfacere pro delictis posse, nec si in cilicio et cinere volverentur, iram Dei posse lenire, in novissima tamen parte demonstrans solis eleemosynis Deum posse placari, addidit dicens : « Frange esurienti panem tuum, et egenos sine tecto in » duc in domum tuam. Si videris nudum, vesti eum, et domesticos » seminis tui non despicias. Tunc erumpet temporaneum lumen tuum, » et vestimenta tua cito orientur, et præbit ante te justitia, et claritas » Dei circumdabit te. Tunc exclamabis, et Deus exaudiet te. Dum » adhuc loqueris dicit : Ecce adsum¹. » Remedia propitiando Deo ipsius Dei verbis data sunt, quid deberent facere peccantes magisteria divina docuerunt, operationibus justis Deo satisfieri, misericordiæ meritis peccata purgari. Et apud Salomonem legimus : « Conclude » eleemosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit ab omni » malo². » Et iterum : « Qui obturat aures ne audiat imbecillum, et » ipse invocabit Deum, et non erit qui exaudiat eum. » Neque enim promereri misericordiam Domini poterit qui misericors ipse non fuerit, aut impetrabit de divina pietate aliquid in precibus qui ad precem pauperis non fuerit humanus. Quod item in Psalmis Spiritus sanctus declarat et probat, dicens : « Beatus qui intelligit super egenum et » pauperem, in die mala liberabit eum Dominus³. »

Quorum præceptorum memor Daniel, cum rex Nabuchodonosor adverso somnio territus æstualet, pro avertendis malis ad divinam opem impetrandam remedium dedit, dicens : « Propterea, rex, con- » silium meum placeat tibi, et peccata tua eleemosynis redime et in- » justitias tuas miserationibus pauperum, et erit Deus parcens pecca- » tis tuis. » Cui rex non obtemperans, adversa quæ viderat et infesta perpeusus est : quæ evadere et vitare potuisset, si peccata sua eleemosynis redemisset. Raphael quoque angelus paria testatur, et ut eleemosyna libenter ac largiter fiat hortatur, dicens : « Bona est ora- » tio cum jejunio et eleemosyna, quia eleemosyna a morte liberat, et » ipsa purgat peccata⁴. » Ostendit orationes nostras ac jejunia minus posse nisi eleemosynis adjuventur, deprecationes solas parum ad im-

¹ Isa. LVIII, 1. — ² Prov. XXI, 13. — ³ Psal. XL, 1. — ⁴ Tob. XII, 8, 9.

» vous rendrai la santé, votre justice marchera devant vous, vous
» serez environnés de la gloire du Seigneur. Alors vous invoquerez le
» Seigneur, et il vous exaucera; à votre premier cri, le Seigneur ré-
» pondra : Me voici ! » Dieu lui-même nous enseigne les moyens de
l'apaiser, qui sont les aumônes. C'est ce qui a fait dire à Salomon :
« Renferme l'aumône dans le cœur du pauvre, et elle éloigne : a le mal
» de toi. » Et encore : « Celui qui ferme l'oreille au cri du pauvre
» criera lui-même, et ne sera point écouté. » Car celui-là se rend in-
digne de la miséricorde de Dieu, qui ne fait pas miséricorde; et il se
ferme la porte de la bonté, parce qu'il ferme son cœur aux prières des
misérables. Le Saint-Esprit témoigne encore la même chose dans les
Psaumes, en disant : « Heureux celui qui veille sur le pauvre ! Au
» jour mauvais le Seigneur le délivrera. »

Daniel se souvenait de ces préceptes, lorsque le roi Nabuchodonosor
étant effrayé d'un mauvais songe, il lui donna ce remède pour dé-
tourner les malheurs dont il était menacé, disant : « O roi, que mon
» conseil te soit agréable ! rachète tes péchés par l'aumône, et tes
» iniquités par la miséricorde envers les pauvres : peut-être Dieu te
» pardonnera-t-il tes péchés. » Ce roi n'ayant pas voulu suivre un con-
seil qui, dans la bouche de Daniel, était un ordre, tomba dans les
calamités que son mauvais songe lui avait annoncées, et qu'il aurait
pu éviter s'il eût racheté ses péchés par des aumônes. L'ange Raphaël,
dans Tobie, confirme aussi la même chose; il exhorte à faire l'au-
mône gaîment et libéralement. Il dit : « La prière est bonne avec le
» jeûne, et l'aumône vaut mieux que d'amasser des trésors, parce que
» l'aumône délivre de la mort, et c'est elle qui lave les péchés. » Il
témoigne par là que nos oraisons sont moins puissantes lorsqu'elles ne
sont pas secondées par des aumônes. Il nous apprend que ce sont les

petrandum valere, nisi factorum et operum accessione satientur. Revelat angelus et manifestat et firmat eleemosynis petitiones nostras efficaces fieri, eleemosynis vitam de periculis redimi, eleemosynis animas a morte liberari. Nec si, fratres carissimi, ista proferimus ut non quod Raphael angelus dixit veritatis testimonio comprobemus. In Actibus apostolorum facti fides posita est, et quod eleemosynis, non tantum a secunda, sed a prima morte animæ liberentur, gestæ e impletæ rei probatione compertum est. Tabitha operationibus justis et eleemosynis præstandis plurimum dedita, cum inermata esset et mortua, ad cadaver exanime Petrus accitus est: qui cum impigre pro apostolica humanitate venisset, circumsteterunt eum viduæ flentes et rogantes, pallia et tunicas et omnia illa quæ prius sumpserant indumenta monstrantes, nec pro defuncta suis vocibus, sed ipsius operibus deprecantes. Sensit Petrus impetrari posse quod sic petebatur, nec defuturum Christi auxilium viduæ deprecantibus, quando esset in vultu ipse vestitus. Cum itaque genibus nixus orasset, viduarum ac pauperum idoneus advocatus legatas sibi preces ad Dominum pertulisset, conversus ad corpus, quod in tabula jam lotum jacebat: « Tabitha, inquit, exsurge in nomine Jesu Christi¹. » Nec defuit Petro quo minus statim ferret auxilium qui in Evangelio dari dixerat quicquid fuisset ejus nomine postulatum. Mors itaque suspenditur, et spiritus redditur, et mirantibus ac stupentibus cunctis ad hanc mundi denuo lucem redivivum corpus animatur. Tantum potuerunt misericordiæ merita, tantum opera justa valuerunt. Quæ laborantibus viduis largita fuerat subsidia vivendi, meruit ad vitam viduarum petitione revocari. Itaque in Evangelio Dominus doctor vitæ nostræ, et magister salutis æternæ, vivificans credentium populum, et vivificatis consulens in æternum, inter sua mandata divina et præcepta cœlestia nihil crebrius mandat et præcipit quam ut insistamus eleemosynis dandis, nec terrenis possessionibus incubemus, sed cœlestes thesauros potius recondamus. « Vendite, inquit, res vestras, et date eleemosynam². » Et iterum: « Nolite vobis condere thesauros super terram, ubi tinea et comestura exterminat, et ubi fures effodiunt et furantur. Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo, ubi neque

¹ Act. ix, 40. — ² Luc. xii, 33.

aumônes qui rendent nos prières efficaces, qui nous garantissent des dangers, qui délivrent nos âmes de la mort. Ce que vous ne devez pas considérer, mes très-chers frères, comme une explication que je donne de moi-même aux paroles de l'ange, puisque les Actes des apôtres rapportent une histoire qui justifie que l'aumône délivre non seulement de la seconde mort de l'âme, mais aussi de la première: Car une femme nommée Tabithe, qui s'annonçait à faire des aumônes et de bonnes œuvres, étant morte, on alla chercher aussitôt saint Pierre, qui, rempli d'une charité apostolique, vint sans différer. Les veuves l'environnèrent en pleurant; elles lui montrèrent les robes et les habits que la défunte leur avait donnés, ses actions priant pour elle plutôt que leurs paroles. Saint Pierre crut pouvoir obtenir ce qui était demandé d'une manière si touchante; il crut que Jésus-Christ ne manquerait pas d'exaucer des veuves dans la personne desquelles c'était lui-même qui avait été vêtu. S'étant donc mis à genoux, ce puissant intercesseur offrit au Seigneur les prières des veuves et des pauvres: il se tourna vers le corps déjà lavé et étendu sur un ais, et dit: « Au nom de Jésus-Christ, Tabithe, levez-vous. » Celui qui avait dit dans l'Évangile qu'on obtient tout ce qui serait demandé à Dieu en son nom ne trompa point l'espoir de saint Pierre en cette occasion, et l'exauça sur-le-champ. Ainsi la mort fut arrêtée, et l'âme retourna dans ce saint corps avec l'étonnement de tout le monde, tant les œuvres de charité sont puissantes! Et celle qui avait fait vivre ces pauvres veuves par ses libéralités recouvra la vie par le moyen de leurs prières. Aussi voyons-nous que Notre-Seigneur, qui ne vivifie pas seulement les fidèles, mais qui leur donne encore des préceptes pour les faire vivre éternellement, ne nous recommande rien tant dans l'Évangile que de faire l'aumône et de songer plutôt à amasser des trésors dans le ciel que sur la terre. Il dit: « Vendez ce que vous avez, et faites-en l'aumône. » Et ailleurs: « N'amassez pas des trésors sur la terre, où la rouille et les vers dévorent, et où les voleurs fouillent et dérobent; mais amassez des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne dévorent, et où les voleurs ne fouillent ni ne dérobent; car où est votre trésor, là est aussi votre cœur. » Et voulant montrer en quoi consiste la perfection, lorsqu'on a accompli tous les préceptes de la loi, il dit: « Si vous voulez être parfaits, allez, vendez ce que vous possédez, et donnez-le aux pauvres: vous aurez un trésor dans le ciel; venez, suivez-moi. » Il dit encore, en un autre endroit, que celui qui veut acquérir la grâce et le salut doit acheter de tout son bien la

» tinea neque comestura exterminat, et ubi fures non effodiunt nec » furantur. Ubi enim fuerit thesaurus tuus, ibi erit et cor tuum⁴. » Et cum observata lege perfectum et consummatum vellet ostendere : « Si vis, inquit, perfectus esse, vade et vende omnia tua, et da egenis, » et habebis thesaurum in cœlo, et veni, sequere me². » Item alio loco negotiatorem cœlestis gratiæ et comparatorem salutis æternæ, distractis omnibus rebus suis, pretiosam margaritam, hoc est, vitam æternam Christi cruore pretiosam, de quantitate patrimonii sui dicit debere mercari. « Simile est, inquit, regnum cœlorum homini negotiatori quærenti bonas margaritas. Ubi autem invenit pretiosam » margaritam, abiit, et vendidit omnia quæ habuit, et emit illam³. » Eos denique et Abrahæ filios dicit quos in juvandis alendisque pauperibus operarios cernit. Nam cum Zachæus dixisset : « Ecce dimidium ex substantia mea do egenis, et si cui quid fraudavi, quadruplum reddo⁴, » respondit Jesus et dixit : « Quia salus hodie huic domui facta est, quoniam et hic filius est Abrahæ⁵. » Nam si Abraham credidit Deo, deputatum est ei ad justitiam, utique qui secundum præceptum Dei eleemosynas facit, Deo credit, et qui habet fidei veritatem, servat Dei timorem ; qui autem Dei timorem servat, in miserationibus pauperum Deum cogitat. Operatur enim ideo quia credit, quia scit vera esse quæ prædicta sunt verbis Dei, nec Scripturam sanctam posse mentiri, arbores infructuosas, id est steriles homines, excidi et in ignem mitti, misericordes autem ad regnum vocari. Qui et alio in loco operarios et fructuosos fideles appellat, infructuosos vero et sterilibus fidem derogat, dicens : « Si in injusto mammona fideles » non fuistis, quod est verum quis credet vobis? Et si in alieno fideles » non fuistis, quod est vestrum quis dabit vobis⁶? » Si vereris et metuis ne si operari plurimum cœperis, patrimonio tuo larga operatione finito ad penuriam forte redigaris, esto in hac parte intrepidus, esto securus ; finiri non potest unde in usus Christi impenditur, unde opus cœleste celebratur. Nec hoc tibi de meo spondeo, sed de sanctarum Scripturarum fide et divinæ pollicitationis auctoritate promitto. Loquitur per Salomonem Spiritus sanctus et dicit : « Qui dat pauperi-

⁴ Matth. vi, 19, 20, 21. — ² *Ibid.* xix, 21. — ³ *Ibid.* xiii, 45, 46. — ⁴ Luc. xix, 8. — ⁵ *Ibid.*, 9. — ⁶ Luc. xvi, 11, 12.

vie éternelle, qui est cette pierre précieuse que le sang de Jésus-Christ a élevée à un si haut prix. Voici ses expressions : « Le royaume des » cieux est semblable à un homme qui cherche de véritables perles. » Or, ayant trouvé une perle de grand prix, il s'en va, il vend tout ce » qu'il a, et l'achète. » Enfin il appelle enfans d'Abraham ceux qui s'emploient à aider et à nourrir les pauvres. Car, comme Zachée lui eut dit : « Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres ; et » si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui rendrai quatre » fois autant. » Jésus lui répondit : « Cette maison a reçu aujourd'hui » le salut, parce que celui-ci aussi est enfant d'Abraham. » En effet, si Abraham a été réputé juste parce qu'il a cru à Dieu, celui qui fait l'aumône pour accomplir le commandement de Dieu croit aussi à Dieu, le craint et l'a en vue quand il assiste les pauvres. Car il ne les assiste que parce qu'il croit, parce qu'il sait que l'Écriture sainte ne peut mentir lorsqu'elle dit que les arbres stériles, c'est-à-dire les hommes qui ne font point de bonnes œuvres, seront jetés au feu, et que les personnes charitables seront appelées au royaume. Aussi Notre-Seigneur appelle fidèles ceux qui font de bonnes œuvres, et ôte toute confiance en ceux qui n'en font point. Il dit : « Si vous n'avez pas été » fidèles dans les richesses injustes, qui vous confiera les véritables ? » et si vous n'avez pas été fidèles dans ce qui n'est point à vous, qui » vous donnera ce qui vous appartient ? » Mais vous craignez peut-être qu'en assistant ainsi les pauvres votre bien ne s'épuise et que vous ne tombiez vous-mêmes ensuite dans la pauvreté. N'avez point de peur que cela arrive, et mettez-vous en repos de ce côté-là. Les richesses ne s'épuisent point lorsqu'on s'en sert pour Jésus-Christ, lorsqu'on les emploie en des œuvres du ciel. Et ce n'est pas moi qui vous le promets et vous en assure, c'est l'Écriture sainte, c'est Dieu même. Le Saint-Esprit dit, par la bouche de Salomon : « Celui qui donne au pauvre » ne connaîtra pas l'indigence ; celui qui méprise la prière du mal- » heureux sera réduit à une extrême pauvreté. » C'est de la même manière que le bienheureux apôtre saint Paul, plein de la grâce du Saint-Esprit, dit : « Dieu, qui donne la semence à celui qui sème, vous » donnera le pain dont vous avez besoin pour vivre ; il multipliera ce » que vous aurez semé, et fera croître de plus en plus les fruits de » votre justice, afin que vous soyez riches en tout. » Et encore : « Ces » aumônes ne fournissent pas seulement au besoin des saints, mais » encore elles contribuent beaucoup à la gloire du Seigneur, par le » grand nombre d'actions de grâces qui lui sont rendues. » Car les

» bus nunquam egebit, qui autem avertit oculum suum, in magna » penuria erit¹, » ostendens misericordes atque operantes egere non posse, magis parcos et steriles ad inopiam postmodum devenire. Item beatus apostolus Paulus dominicæ inspirationis gratia plenus : « Qui » administrat, inquit, semen seminanti, et panem ad edendum præ- » stabit, et multiplicabit seminationem vestram, et augebit incrementa » frugum justitiæ vestræ, ut in omnibus locis complemini². » Et iterum : « Administratio hujus officii non tantum supplebit ea quæ sanctis de- » sunt, sed et abundabit per multam gratiarum actionem in Deum³. » Quoniam dum gratiarum actio ad Deum pro eleemosynis atque operationibus nostris pauperum oratione dirigitur, census operantis Dei retributione cumulatur. Et Dominus in Evangelio jam tunc ejusmodi hominum corda considerans, et perfidis atque incredulis præscia voce denuntians, contestatur et dicit : « Nolite cogitare dicentes : Quid » edemus, aut quid bibemus, aut quid vestiemur? Hæc enim nationes » quærunt. Scit autem Pater vester quia omnium horum indigetis. » Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et omnia ista appo- » nentur vobis⁴. » Eis omnia apponi dicit et tradi qui regnum et justitiam Dei quærunt. Eos enim Dominus, cum judicii dies venerit, ad percipiendum regnum dicit admitti qui fuerint in Ecclesia ejus operati. Metuis ne patrimonium tuum forte deficiat, si operari ex eo largiter cœperis; et nescis, miser, quia dum times ne res familiaris deficiat, vita et salus deficit, et dum ne quid de rebus tuis minuatur attendis, non respicis quod ipse minuaris, amator magis mammonæ quam animæ tuæ; ut dum times ne pro te patrimonium tuum perdas, ipse pro patrimonio tuo pereas. Et ideo bene Apostolus clamat et dicit : « Nihil iatulimus in hunc mundum, verum nec auferre quid pos- » sumus. Habentes itaque exhibitionem et tegumentum, his contenti » simus. Qui autem volunt divites fieri, inidunt in tentationem et in » muscipulam et desideria multa et nocentia, quæ mergunt hominem » in perditionem et in interitum. Radix enim omnium malorum est » cupiditas, quam quidam appetentes naufragaverunt a fide, et inse- » ruerunt se doloribus multis⁵. » Metuis ne patrimonium tuum forte

¹ Prov. xxviii, 27. — ² 2 Cor. ix, 10, 11. — ³ *Ibid.* 12. — ⁴ Matth. vi, 31, 32, 33. — ⁵ 1 Tim. vi, 7, 8, 9, 10.

actions de grâces que les pauvres lui rendent pour les aumônes que nous leur faisons attirent sa bénédiction sur nos biens, et les font croître. Aussi c'est pour ces sortes de personnes incrédules que Notre-Seigneur dit dans l'Évangile : « Ne vous inquiétez donc point, disant : » Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous » vêtirons-nous? Car les Gentils s'occupent de toutes ces choses; » mais votre Père sait que vous en avez besoin. Cherchez donc pre- » mièrement le royaume de Dieu et sa justice; et toutes ces choses » vous seront données par surcroît. » Il dit que toutes choses seront données à ceux qui cherchent le royaume et la justice de Dieu. Car, pour le royaume, il assure ailleurs qu'il est acquis pour le jour du jugement à ceux qui font de bonnes œuvres dans l'Église. Vous craignez que votre revenu ne vienne à manquer si vous en assistez libéralement les pauvres; et vous ne savez pas, misérable que vous êtes, que tandis que vous craignez que votre bien ne vous manque, la vie et le salut vous manquent en effet. Vous prenez bien garde que vos richesses ne diminuent, et vous ne considérez pas que vous diminuez vous-même, parce que vous aimez mieux votre argent que votre âme. Vous avez peur de perdre votre patrimoine, et vous vous perdez vous-même pour votre patrimoine. C'est donc avec juste raison que l'apôtre saint Paul dit : « Nous n'avons rien apporté en ce monde; et il est certain » que nous ne pouvons non plus en rien emporter. Ayant donc de quoi » nous nourrir et de quoi nous couvrir, nous devons être contents. » Mais ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et » dans le piège du diable, et en plusieurs désirs inutiles et pernicieux » qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition et de la » damnation. Car le désir des richesses est la racine de tous les maux; » et quelques-uns en étant possédés, se sont égarés de la foi et se » sont jetés dans de grandes douleurs. » Vous craignez que votre bien ne vous manque si vous en faites beaucoup d'aumônes; mais quand est-ce qu'un homme de bien a jamais manqué de quoi vivre? puisqu'il est écrit : « Le Seigneur ne laissera point le juste mourir de faim. » Élie est nourri par les corbeaux dans le désert, et Daniel, enfermé par l'ordre du roi dans la fosse aux lions, y subsiste miraculeusement; et vous craignez, en faisant de bonnes œuvres, et vous rendant Dieu favorable, de manquer du nécessaire! Notre-Seigneur, faisant des reproches à ceux qui ont peu de foi, leur dit : « Regardez les oiseaux du » ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent ni n'amassent dans les gre- » niers, et votre Père céleste les nourrit; n'êtes-vous pas beaucoup

deficiat, si operari ex eo largiter cœperis. Quando enim factum est ut justo possent deesse subsidia vitæ, cum scriptum sit : « Non occidet » fame Dominus animam justam¹. » Helias in solitudine cœvis ministrantibus pascitur, et Danieli in lacu ad leonum prædam jussu regis incluso prandium divinitus apparatur; et tu metuis ne operanti tibi et Dominum promerenti desit alimentum, quando ipse in Evangelio ad exprobrationem eorum quibus mens dubia est et fides parva contestetur et dicat : « Aspicite volatilia cœli, quoniam non seminant, » neque metunt, neque colligunt in horrea, et Pater vester cœlestis » alit illa. Nonne vos pluris illis estis²? » Volucres Deus pascit, et passeribus alimenta diurna præstantur; et quibus nullus divinæ rei sensus est, eis nec potus nec cibus deest. Tu christiano, tu Dei servo, tu operibus bonis dedito, tu Domino suo caro aliquid existimas defuturum? Nisi si putas quia qui Christum pascit, a Christo ipse non pascitur, aut eis terrena deerunt quibus cœlestia et divina tribuuntur. Unde hæc incredula cogitatio, unde impia et sacrilega ista meditatio? Quid facit in domo fidei perfidum pectus? Quid qui Christo omnino non credit appellatur et dicitur christianus? Pharisæi tibi magis congruit nomen. Nam cum Dominus in Evangelio de eleemosynis disputaret, et ut nobis amicos de terrestribus lucris provida operatione faceremus, qui nos postmodum in tabernacula æterna susciperent, fideliter ac salubriter præmoneret, addidit post hæc Scriptura dicens : « Audiebant autem hæc omnia Pharisæi, qui erant cupidissimi, et » irridebant eum³. » Quales nunc quosdam in Ecclesia videmus, quorum præclusæ aures et corda cæcata nullum de spiritualibus ac salutaribus monitis lumen admittunt; de quibus mirari non oportet quod contemnant in tractatibus servum, quando a talibus ipsum Dominum videamus esse contemptum. Quid tibi in istis ineptis et stultis cogitationibus plaudis, quasi metu et sollicitudine futurorum ab operibus retarderis? Quid umbras et præstigias quasdam vanæ excusationis obtendis? Confitere imo quæ vera sunt; et quia scientes non potes fallere, secreta et abdita mentis exprome. Obsederunt animum tuum sterilitatis tenebræ, et recedente inde lumine veritatis, carnale pectus alta et profunda avaritiæ caligo cæcavit.

¹ Prov. x, 3. — ² Matth. vi, 26. — ³ Luc. xvi, 14

» plus qu'eux? » Dieu nourrit les oiseaux ; des gens qui n'ont aucun sentiment de la divinité ne manquent de rien ; et vous qui êtes chrétien, qui êtes serviteur de Dieu, qui vous employez à faire de bonnes œuvres, qui êtes cher à votre Seigneur, vous avez peur de manquer de quelque chose ! Croyez-vous que Jésus-Christ ne nourrisse pas ceux qui le nourrissent, ou que les choses de la terre puissent manquer à ceux auxquels on donne même celles du ciel ? N'est-ce pas là une pensée infidèle ? Ce sentiment n'est-il pas impie et sacrilège ? Que fait un incrédule dans la maison de la foi ? Pourquoi vous appelle-t-on chrétien, si vous n'avez aucune confiance en Jésus-Christ ? Le nom de pharisien vous conviendrait mieux ; car Notre-Seigneur, dans l'Évangile, parlant de l'aumône, et nous avertissant de nous faire avec les biens d'ici-bas des amis qui nous reçoivent dans les demeures éternelles, l'évangéliste ajoute : « Les pharisiens, qui étaient avares, écou- » taient tout cela et se moquaient de lui. » Nous en voyons aujourd'hui dans l'Église, qui, à l'exemple des pharisiens, ont les oreilles et le cœur fermés ; si bien qu'ils ne sont capables d'écouter aucun avis salutaire. Il ne faut pas s'étonner que ces sortes de personnes méprisent ce que disent les serviteurs, puisqu'ils n'ont tenu aucun compte de ce qu'a dit le maître lui-même. Pourquoi vous repaître de ces vaines imaginations, comme si en effet c'était la crainte de manquer qui vous empêchât d'être charitable ? Pourquoi tâchez-vous de vous couvrir de ces faux prétextes ? Avouez plutôt la vérité, et puisque vous ne sauriez tromper ceux qui vous connaissent, ne faites pas difficulté de dire ce qui en est. N'est-il pas vrai que c'est l'avarice qui vous obsède, et qu'elle a répandu dans votre cœur des ténèbres épaisses qui vous empêchent de voir la lumière de la vérité ?

Pecuniæ tuæ captivus et servus es, catenis cupiditatis et vinculis alligatus es, et quem jam solverat Christus, denuo vinctus es. Servas pecuniam quæ te servata non servat. Patrimonium cumulas, quod te pondere suo onerat; nec meministi quid Deus responderit diviti exuberantium fructuum copiam stulta exultatione jactanti: « Stulte, in- » quit, hac nocte expostulatur anima tua a te. Quæ ergo parasti cujus » erunt¹? » Quid divitiis tuis solus incubas, quid in pœnam tuam patrimonii tui pondus exaggeras, ut quo locupletior sæculo fueris, pauperior Deo fias? Redditus tuos divide cum Domino Deo tuo, fructus tuos partire cum Christo, fac tibi possessionum terrestrium Christum participem, ut et ille te sibi faciat regnorum cœlestium cohæredem. Erras et falleris quisquis te in sæculo divitem credis. Audi in Apocalypsi Domini tui vocem ejusmodi homines justis objugationibus increpantem: « Dicis, inquit, dives sum, et ditatus sum, et nullius rei » egeo; et nescis quoniam tu es miser, et miserabilis, et pauper, et » cæcus, et nudus. Suadeo tibi emere a me aurum ignitum de igni, ut » sis dives, et vestem albam, ut vestiaris, et non appareat in te fœditas » nuditatis tuæ, et collyrio inunge oculos tuos ut videas². » Qui ergo locuples et dives es, eme tibi a Christo aurum ignitum, ut sordibus tuis tanquam igne decoctis, esse aurum mundum possis, si eleemosynis et justa operatione purgeris. Eme tibi albam vestem, ut qui secundum Adam nudus fueras, et horrebas ante deformis, indumento Christi candido vestiaris. Et quæ matrona in Ecclesia Christi locuples et dives es, inunge oculos tuos, non stibio diaboli, sed collyrio Christi: ut pervenire ad videndum Deum possis, dum Deum et operibus et moribus promereris. Cæterum quæ talis es, nec operari in Ecclesia potes. Egentem enim et pauperem non vident oculi tui superfusi nigroris tenebris et nocte contecti. Locuples et dives es, et dominicum celebrare te credis, quæ corban omnino non respicis, quæ in dominicum sine sacrificio venis, quæ partem de sacrificio quod pauper obtulit sumis. Intuere in Evangelio viduam præceptorum cœlestium memorem inter ipsas pressuras et angustias egestatis operantem, in gazophylacium duo quæ sola sibi fuerant minuta mittente: quam cum animadvertet Dominus et videret, non de patrimonio sed de animo opus ejus

¹ Luc. xii, 20. — ² Apoc. iii, 17, 18.

Vous êtes esclave de votre argent. La convoitise vous lie et vous garrotte, et vous êtes retombé dans la captivité d'où Jésus-Christ vous avait dégagé. Vous gardez des richesses qui ne vous gardent point. Vous amassez des trésors qui ne font que vous charger; et vous oubliez ce que Dieu dit à ce riche qui se réjouissait déjà dans l'espérance d'une récolte abondante : « Insensé ! en cette même nuit on te redemande ton ame ; et les choses que tu as, à qui seront-elles ? » Pourquoi veillez-vous auprès de votre bien sans vous donner aucun repos ? Pourquoi, en l'augmentant, augmentez-vous vos peines ? Pourquoi voulez-vous devenir si riche pour en être plus pauvre devant Dieu ? Partagez votre revenu avec Notre-Seigneur. Associez Jésus-Christ à vos biens, afin qu'il vous associe à son royaume. Qui que vous soyez, qui pensez être riche en ce monde, vous vous trompez. Écoutez ce que votre Seigneur dit dans l'Apo-lypse à ces sortes de personnes : « Tu » dis : Je suis riche et opulent, et je n'ai besoin de rien. Et tu ne sais » pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu. Je te » conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu pour t'enrichir, et » des habits blancs pour te vêtir, de peur que la honte de ta nudité ne » paraisse ; et un collyre pour appliquer sur tes yeux, afin que tu voies. » Vous donc, qui êtes riche, achetez de Jésus-Christ cet or étincelant, afin que, vos souillures étant purifiées par les aumônes comme par le feu, vous puissiez être vous-même de l'or très-pur. Achetez une robe blanche, afin qu'au lieu que vous étiez nu et difforme en Adam, vous soyez revêtu des ornemens éclatans de Jésus-Christ. Et vous, dame de condition, qui êtes riche dans l'Église, frottez vos yeux, non des pom-mâdes du diable, mais du collyre salutaire de Jésus-Christ, afin que vous puissiez mériter de voir Dieu en vous le rendant favorable par vos aumônes et votre bonne conduite. Mais je ne m'étonne pas qu'étant telle que vous êtes, vous ne vous serviez pas de votre bien pour des œuvres de charité. Vos yeux sont tellement peints et nircis que cela forme au-devant d'eux comme une nuit épaisse qui les empêche de voir les pauvres. Vous êtes riche, et cependant vous croyez célébrer comme il faut les divins mystères en ne regardant même pas le tronc, en venant à l'église sans sacrifice, et en prenant une partie de celui que le pauvre a offert. Considérez cette veuve de l'Évangile, qui, se souvenant des commandemens de Dieu au milieu de la dernière pauvreté, mit dans le tronc deux deniers qui étaient tout ce qu'elle avait. Aussi Notre-Seigneur la voyant, et prenant moins garde à son action qu'à sa volonté, et à la somme qu'elle donnait qu'à celle d'où elle ti-

examinans, et considerans non quantum sed ex quanto dedisset, respondit et dixit : « Amen dico vobis, quoniam vidua ista plus omnibus misit in dona Dei. Omnes enim isti ex eo quod abundavit illis » miserunt in dona Dei. Hæc autem de inopia sua omnem quemcumque habuit victum misit ¹. » Multum beata mulier et gloriosa, quæ etiam ante diem iudicii meruit iudicis voce laudari. Pudeat divites sterilitatis atque infidelitatis suæ. Vidua, et vidua inops, rebus dives in opere invenitur. Cumque universa quæ dantur pupillis et viduis conferantur, dat illa quam oportebat accipere ; ut sciamus quæ pœna sterilem divitem maneat, quando hoc ipso documento operari etiam pauperes debeant. Atque ut intelligamus hæc opera Deo dari et eum quisquis hæc faciat Dominum promereri, Christus illud Dei dona appellat, et in dona Dei viduam duos quadrantes misisse significat, ut magis ac magis possit esse manifestum quia qui miseretur pauperis Deum fœnerat. Sed nec illa res, fratres carissimi, a bonis operibus et justis refrænet et revocet christianum quod excusari se posse aliquis existimet beneficio filiorum, quando in impensis spiritualibus Christum cogitare qui accipere se professus est debeamus, nec conservos liberis nostris sed Dominum præferamus, ipso instruente et monente. « Qui » diligit, inquit, patrem aut matrem super me, non est me dignus ; et » qui diligit filium aut filiam super me, non est dignus ². » Item in Deuteronomio ad corroborationem fidei et dilectionem Dei paria conscripta sunt : « Qui dicunt, inquit, patri aut matri, non novi te, et filios » suos non agnoverunt, hi custodierunt præcepta tua, et testamentum » tuum servaverunt ³. » Nam si Deum toto corde diligimus, nec parentes nec filios Deo præferre debemus. Quod et Joannes in epistola sua ponit, charitatem Dei apud eos non esse quos videamus operari in pauperes nolle : « Qui habuerit, inquit, substantiam mundi, et viderit » fratrem suum desiderantem, et clauserit viscera sua, quomodo charitas Dei manet in illo ⁴. » Si enim Deus eleemosynis pauperum fœneratur, et cum datur minimis, Christo datur, non est quod quis terrena cœlestibus præferat nec divinis humana præponat. Sic vidua illa in tertio Regnorum libro, cum in siccitate et fame consumptis omnibus de modico farre et oleo quod superfuerat fecisset subcineritium panem,

¹ Luc. XXI, 3, 4. — ² Math. x, 37. — ³ Deut. XXXIII, 9. — ⁴ Joan. III, 17.

rait ce qu'elle donnait, dit à ses disciples : « Je vous dis en vérité que » cette pauvre femme a mis plus que les autres ; car tous ceux-là ont » fait à Dieu des offrandes de leur superflu ; mais celle-ci a donné » de son indigence même tout ce qu'elle avait pour vivre. » Femme heureuse et illustre, d'avoir mérité, avant le jour du jugement, d'être louée de son juge ! Que les riches aient honte de leur avarice et de leur peu de foi ; voici une veuve, et une pauvre veuve qui est libérale. Tout ce que l'on donne, c'est pour les veuves et les orphelins, et en voilà une qui donne au lieu de recevoir, pour nous apprendre quelles peines sont préparées aux riches avarés, puisque les pauvres mêmes ne sont pas exempts de faire l'aumône. Et pour montrer que c'est à Dieu même que ces charités sont faites, et que quiconque les fait obtient sa grâce et en mérite récompense, Jésus-Christ les appelle offrandes faites à Dieu, et dit que cette veuve mit deux deniers dans les dons faits à Dieu ; ce qui ne sert encore qu'à justifier cette parole : Celui qui donne au pauvre prête au Seigneur, qui lui en paiera l'intérêt. Au reste, mes très-chers frères, que nul ne s'excuse de faire l'aumône sur ce qu'il a des enfans, puisque c'est Jésus-Christ seul que nous y devons considérer, comme nous ayant assuré que c'est lui qui la reçoit, et qu'ainsi ce ne sont pas des serviteurs que nous préférons à nos enfans, mais Notre-Seigneur lui-même. C'est aussi ce qui lui a fait dire pour notre instruction : « Celui qui aime son père ou » sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; et celui qui aime son » fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi. » Nous lisons la même chose dans le Deutéronome, pour justifier notre foi et animer notre amour : « Ceux qui disent à leur père ou à leur mère : Je ne » vous connais pas ; et à leurs enfans : Je ne sais qui vous êtes ; » ceux-là gardent vos préceptes et vos ordonnances. » Car si nous aimons Dieu de tout notre cœur, nous ne devons préférer ni nos parens, ni nos enfans à Dieu. C'est pourquoi saint Jean dit dans son épître, que ceux qui ne sont pas charitables ne l'aiment point. Voici ses expressions : « Un homme qui a les biens de ce monde, et qui, » voyant son frère dans la nécessité, lui ferme son cœur et ses en- » trailles, comment aurait-il en soi l'amour de Dieu ? » Car si Dieu récompense avec intérêt les charités que l'on fait aux pauvres, et si l'on donne à Jésus-Christ ce que l'on donne au moindre des chrétiens, quelle apparence de préférer les choses de la terre à celles du ciel, et les humaines aux divines ? Ainsi cette bonne veuve, au troisième livre des Rois, après avoir consommé toutes ses provisions pendant

quo absumpto moritura cum liberis esset, supervenit Helias et petiit sibi prius ad edendum dari, tunc quod superfuisset inde illam cum filiis suis vesci. Nec obtemperare illa dubitavit, aut Heliae filios mater in fame et egestate præposuit. Fit imo in conspectu Dei quod Deo placeat; prompte ac libenter quod petebatur offertur; nec de abundantia portio, sed de modico totum datur, et esurientibus liberis alter prius pascitur, neque in penuria et fame cibus antequam misericordia cogitatur; ut dum in opere salutari carnaliter vita contemnitur, spiritualiter anima servetur.

Helias itaque typum Christi gerens, et quod ille pro misericordia vicem singulis reddat ostendens, respondit et dixit: « Hæc dicit Dominus: Fidelia farris non deficiet, et capsaces olei non minuetur usque in diem quo dabit Dominus imbrem super terram ⁴. » Secundum divinæ pollicitationis fidem multiplicata sunt viduæ et cumulata quæ præstitit, et operibus justis ac misericordiæ meritis augmenta et incrementa sumentibus, farris et olei vasa completa sunt. Nec filiis abstulit mater quod Heliae dedit, sed magis contulit filiis quod benigne et pie fecit. Et illa nondum Christum sciebat, nondum præcepta ejus audierat, non cruce et passione ejus redempta cibum et potum pro sanguine rependebat; ut ex hoc appareat quantum in Ecclesia peccet qui se et filios Christo anteponens divitias suas servat, nec patrimonium copiosum cum indigentium paupertate communicat. Sed enim multi sunt in domo liberi, et retardat te numerositas filiorum quo minus largiter bonis operibus insistas. Atqui hoc ipso operari amplius debes quo multorum pignorum pater es. Plures sunt pro quibus Dominum deprecaris, multorum delicta redimenda sunt, multorum purgandæ conscientiæ, multorum animæ liberandæ. Ut in hac vita sæculari alendis sustinendisque pignoribus quo major est numerus, hoc major et sumptus est, ita et in vita spirituali atque cœlesti, quo amplior fuerit pignorum copia, esse et operum debet major impensa. Sic et Job sacrificia numerosa pro liberis offerebat; quantusque erat in

⁴ 3 Reg. xvii, 14.

la famine, ayant fait d'un peu de farine et d'huile qui lui restaient un pain cuit sous la cendre, qui était le dernier repas qu'elle et ses enfans devaient faire, et Élie étant survenu là-dessus et lui ayant demandé à manger, elle lui en donna sans délibérer. Cette mère, qui aimait si tendrement ses enfans, ne lui alléguait point pour excuse qu'ils mouraient de faim. Elle fit en la présence de Dieu une action qui était extrêmement agréable à Dieu, et la fit promptement et galement : elle ne donna pas une partie de ce qu'elle avait de trop, mais donna tout le peu qu'elle avait. Ses enfans étaient affamés, et elle les laissa pour nourrir un étranger ; au milieu d'une pauvreté si pressante, elle songea plutôt à soulager la misère d'autrui que la sienne propre. Elle méprisa la vie de son corps pour conserver celle de son ame.

Cette générosité fut récompensée. Élie, qui était la figure de Jésus-Christ, pour montrer qu'il ne laisse point les actions de miséricorde sans récompense, lui dit : « Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : La farine de ce vase ne diminuera point, et l'huile qui est dans cette petite cruche ne décroîtra point, jusqu'au jour où le Seigneur répandra la pluie sur la terre. » Cet ordre fut exécuté, et les vaisseaux de la veuve furent remplis sans décroître, pour récompenser sa charité. Ainsi, la mère n'ôta point à ses enfans ce qu'elle donna à Élie, mais augmenta, au contraire, par cet acte de bienfaisance, le peu de bien de ses enfans. Cependant elle ne connaissait point encore Jésus-Christ, et n'avait pas osé parler de ses préceptes. Elle n'était pas rachetée par sa croix et par sa passion, et elle ne lui donnait point à boire et à manger pour le sang qu'il avait répandu pour elle. Combien donc est coupable un chrétien qui, se préférant soi-même et ses enfans à Jésus-Christ, garde ses richesses, et n'en veut pas faire part à ceux qui languissent dans la pauvreté ! Mais vous avez, dites-vous, plusieurs enfans, et cela vous empêche d'être extrêmement aumônier. Au contraire, c'est ce qui doit vous le rendre encore davantage ; car plus vous avez d'enfans, plus vous avez de personnes pour lesquelles vous devez prier Dieu, dont vous devez racheter les péchés, dont il vous faut sauver les ames. Et comme à mesure qu'ils sont en plus grand nombre, vous êtes obligé de travailler davantage pour les nourrir humainement, vous êtes obligé de même à faire plus de bonnes œuvres pour leur conserver la vie de l'esprit. C'est ainsi que Job, ayant beaucoup d'enfans, offrait à Dieu beaucoup de sacrifices ; il immolait tous les jours une victime pour chacun

domo pignorum numerus, tantus dabatur Deo et numerus hostiarum. Et quoniam quotidie deesse non potest quod peccetur in conspectu Dei, sacrificia quotidiana non deerant, quibus possent peccata tergeri. Probat Scriptura divina dicens : « Job homo verus et justus habuit filios septem et filias tres, et emundabat illos, offerens pro eis hostias Deo secundum numerum illorum, et pro peccatis eorum vitulum unum ¹. » Si ergo vere filios tuos diligis, si eis exhibes plenam et paternam dulcedinem, charitatis, operari magis debes ut filios tuos Deo justa operatione commendes. Nec eum liberis tuis cogites patrem qui et temporarius et infirmus est, sed illum pares qui æternus et firmus filiorum spiritualium pater est. Illi assigna facultates tuas quas hæredibus servas. Ille sit liberis tuis tutor, ille curator, ille contra omnes injurias sæculares divina majestate protector. Patrimonium Deo creditum nec respublica eripit, nec fiscus invadit, nec calumnia aliqua forensis evertit. In tuto hæreditas ponitur quæ Deo custode servatur. Hoc est caris pignoribus in posterum providere, hoc est futuris hæredibus paterna pietate consulere secundum fidem Scripturæ sanctæ dicentis : « Junior fui, et senui, et non vidi justum derelictum, neque semen ejus egens pane. Tota die miseretur et foenerat, et semen ejus in benedictione est ². » Et iterum : « Qui conversatur sine vituperatione in justitia, beatos post se filios relinquet ³. » Prævaricator itaque et proditor pater es, nisi filiis tuis fideliter consulas, nisi conservandis eis religiosa et vera pietate prospicias. Qui studes terreno magis quam cœlesti patrimonio, filios tuos diabolo magis commendare quam Christo, bis delinquis, et geminum ac duplex crimen admittis, et quod non præparas filiis tuis Dei Patris auxilium, et quod doces filios patrimonium plus amare quam Christum. Esto potius liberis tuis pater talis qualis Tobias exstitit. Da utilia et salutaria præcepta pignoribus qualia ille filio dedit; manda filiis tuis quod et ille filio mandavit dicens : « Et nunc, fili, mando tibi, servi Deo in veritate, et fac coram illo quod illi placet, et filiis tuis manda ut faciant justitiam et eleemosynas, et sint memores Dei, et benedicant nomen ejus omni tempore ⁴. » Et iterum : « Omnibus diebus vitæ tuæ, fili dilectissime, Deum in mente habe, et noli præterire præcepta ejus. Justitiam fac

¹ Job. I, 2, 5. — ² Psal. xxxvi, 25, 26. — ³ Prov. x, 7. — ⁴ Tob. iv, 10, 11.

d'eux, parce qu'il est impossible que nous ne tombions tous les jours en quantité de fautes. L'Écriture en rend témoignage quand elle dit : « Job, qui était un homme juste et droit, avait sept fils et trois filles... » et il les purifiait, en offrant pour eux autant d'holocaustes qu'ils étaient, et un veau pour leurs péchés. » Si donc vous aimez véritablement vos enfans, si vous avez pour eux de l'affection et de la tendresse, travaillez par vos bonnes œuvres à leur mériter les grâces de Dieu. Ne pensez point à ce père infirme et mortel, mais tâchez de leur donner pour père celui qui, étant éternel et tout-puissant, est le père des enfans spirituels. Faites-le dépositaire des biens que vous gardez pour vos héritiers ; qu'il soit le tuteur de vos enfans, qu'il en soit le curateur, qu'il en soit le protecteur ! Un bien mis entre les mains de Dieu ne peut être ni confisqué par le prince, ni ravi par un procès injuste. Une succession est en sûreté quand on la donne à garder à Dieu ; c'est le moyen de pourvoir à ses enfans, c'est le moyen de ménager les intérêts de ses héritiers. L'Écriture sainte nous le déclare en ces termes : « J'ai été jeune et j'ai vieilli, et je n'ai point vu le juste abandonné, ni ses enfans mendier leur pain. Chaque jour il prête, il donne ; sa postérité sera bénie. Celui qui vit bien et sans reproche laissera des enfans heureux après lui. » Vous êtes donc un prévaricateur et non un père, si vous ne procurez les véritables avantages à vos enfans, si votre affection ne tend pas à les conserver pour l'éternité. Mais pour vous, qui avez plus de soin d'acquérir les biens de la terre que ceux du ciel, et de donner vos enfans au diable qu'à Jésus-Christ, vous commettez un double crime, et parce que vous ne pensez pas à leur mériter le secours de Dieu, et parce que vous leur enseignez à aimer plus les biens de ce monde que Notre-Seigneur. Ressemblez plutôt à Tobie, et donnez à vos enfans les préceptes salutaires qu'il donna à son fils, en lui disant : « Mes enfans, écoutez votre père ; servez le Seigneur dans la vérité, et cherchez à faire ce qui lui plaît, et recommandez à vos enfans de faire des œuvres de justice et des aumônes, de se souvenir de Dieu, et de le bénir en tout temps dans la vérité et de toutes leurs forces. » Et encore : « Mon très-cher fils, ayez Dieu dans le cœur tout le temps de votre vie, et prenez bien garde de ne point violer ses commandemens. Ne cessez jamais de bien faire, évitez le mal, et Dieu aura égard à vos bonnes œuvres. Donnez l'aumône de votre bien, et ne refusez aucun pauvre ; si vous agissez ainsi, Dieu ne vous refusera rien. Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup ; si vous avez peu,

» omnibus diebus vitæ tuæ, et noli ambulare viam iniquitatis; quo-
 » niam agente te ex veritate, erit respectus operum tuorum. Ex sub-
 » stantia tua fac eleemosynam, et noli avertere faciem tuam ab ullo
 » paupere. Ita fiet ut nec a te avertatur facies Dei. Prout habueris, fili,
 » sic fac. Si tibi fuerit copiosa substantia, plus ex illa fac eleemosynam.
 » Si exiguum habueris, ex hoc ipso exiguo communica. Et ne timueris
 » cum facis eleemosynam. Præmium enim bonum reponis tibi in diem
 » necessitatis, quia eleemosyna a morte liberat, et non patitur ire in ge-
 » hennam. Munus bonum est eleemosyna omnibus qui faciunt eam
 » coram summo Deo. » Quale munus est, fratres carissimi, cujus editio
 » Deo spectante celebratur? Si in Gentilium munere grande et glo-
 » riosum videtur proconsules vel imperatores habere præsentem, et ap-
 » paratus ac sumptus apud munerarios major est ut possint placere ma-
 » joribus, quanto illustrior muneris et major est gloria Deum et Chris-
 » tum spectatores habere? Quanto istic et apparatus uberius et sumptus
 » largior exhibendus est ubi ad spectaculum conveniunt cælorum vir-
 » tutes, conveniunt angeli omnes, ubi munerario non quadriga vel consu-
 » latus petitur, sed vita æterna præstatur, nec captatur inanis et tempo-
 » rarius favor vulgi, sed perpetuum præmium regni cælestis accipitur?

Atque ut pigros, et steriles, et cupiditate nummaria nihil circa
 fructum salutis operantes magis pudeat, ut plus conscientiam sor-
 didam dedecoris ac turpitudinis suæ rubor cædat ponat unusquis-
 que ante oculos suos diabolum cum servis suis, id est, cum populo
 perditionis ac mortis, in medium prosilire, plebem Christi, præsentem
 et judicante ipso, comparationis examine provocare dicentem: Ego
 pro istis quos tecum vides nec alapas accepi, nec flagella sustinui,
 nec crucem pertuli, nec sanguinem fudi, nec familiam meam pretio
 passionis et cruoris redemi; sed nec regnum illis cæleste promitto,
 nec ad paradysum restituta immortalitate denuo revoco; et munera
 mihi quam pretiosa, quam grandia, quam nimio et longo labore quæ-
 sita sumptuosissimis apparatus comparant, rebus suis vel obligatis
 in muneris comparatione vel venditis; ac nisi editio honesta succes-
 serit, conviciis ac sibilis ejiciuntur, et furore populari nonnunquam
 pene lapidantur? Tuos tales munerarios, Christe, demonstra, illos di-
 vites, illos copiosis opibus affluentes, an in Ecclesia præsentem et

» ne laissez pas de donner de ce peu-là , et n'ayez aucune inquiétude
 » quand vous faites l'aumône : vous vous amassez un riche trésor
 » pour le temps de la nécessité ; car l'aumône délivre de la mort et
 » empêche d'aller en enfer. L'aumône est un don excellent pour tous
 » ceux qui la font dans la vue de Dieu. » Quel est ce don , mes très-
 chers frères , qui a Dieu même pour témoin ? Si les Gentils se croient
 fort honorés , dans les largesses qu'ils font au peuple , de la présence
 des proconsuls ou des empereurs ; et si les préparatifs de leurs spec-
 tacles sont d'autant plus grands que les personnes qui doivent y assister
 sont plus distinguées , combien les libéralités des chrétiens sont-
 elles plus illustres , puisqu'elles ont pour spectateurs un Dieu et son
 Christ ! Combien l'appareil en doit-il être plus magnifique , puisque
 tous les anges et toutes les puissances des cieux doivent s'y trouver ,
 puisque le prix qu'on remporte n'est pas un char ni le consulat , mais
 une vie éternelle ; puisqu'on n'y cherche pas une vaine faveur du
 peuple , mais qu'on y reçoit le royaume céleste !

Mais afin de confondre encore mieux ceux qui , possédés de l'a-
 mour des richesses , ne les emploient point pour leur salut , afin de les
 faire rougir de leur lâcheté , imaginons que le diable , environné de
 ses esclaves et de ses suppôts , vienne en la présence de Jésus-Christ ,
 et , comparant ceux qui sont à lui avec le peuple du Christ , lui adresse
 ce discours : Je n'ai point été fouetté ni souffleté pour ceux que vous
 voyez avec moi : je n'ai point souffert le supplice de la croix , ni rép-
 andu mon sang pour eux ; je ne leur promets point un royaume cé-
 leste , ni de leur donner le paradis et l'immortalité ; et cependant voyez
 quels présens ils me font , combien ces dons sont précieux , combien
 ils leur coûtent de travail et de dépense ! Ils ont engagé ou vendu
 pour cela tout ce qu'ils avaient de plus cher ; et si leur spectacle n'est
 accompagné d'éclat et de magnificence , on les chasse avec injure et
 infamie ; quelquefois même ils courent le risque d'être lapidés. Mon-
 trez-m'en , si vous pouvez , parmi ceux qui sont instruits de vos pré-
 ceptes , et qui doivent recevoir des récompenses célestes pour les
 biens de la terre , parmi ces riches qui regorgent d'aise et de biens ,
 qui vous fassent de tels présens , et qui , pour vous donner des spec-

spectante te ejus modi munus edant, oppignoratis vel distractis re-
 bus suis, imo ad cœlestes thesauros mutata in melius possessione
 translatis. In istis muneribus meis caducis atque terrēnis nemo pasci-
 tur, nemo vestitur, nemo cibi alicujus aut potus solatio sustinetur.
 Cuncta inter furorem edentis et spectantis errorem prodiga et stulta
 voluptatum frustrantium vanitate depereunt. Illic in pauperibus tuis
 tu vestiris et pascaris, tu æternam vitam operantibus polliceris; et vix
 tui meis pereuntibus adæquantur, qui a te divinis mercedibus et præ-
 miis cœlestibus honorantur. Quid ad hæc respondemus, fratres caris-
 simi? Sacrilega sterilitate et quadam tenebrarum nocte coopertas di-
 vitum mentes qua ratione defendimus, qua excusatione purgamus, qui
 diaboli servis minores sumus, ut Christo pro pretio passionis et san-
 guinis vicem nec in modicis rependamus? Præcepta ille nobis dedit,
 quid facere servos suos oporteret instruxit, operantibus præmium
 pollicitus, et supplicium sterilibus comminatus, sententiam suam pro-
 tulit, quid judicaturus sit ante prædixit. Quæ potest excusatio esse
 cessanti, quæ defensio sterili, nisi quod non faciente servo quod præ-
 cipitur, Dominus faciet quod minatur, qui et dicit: « Cum venerit Fi-
 » lius hominis in claritate sua, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit
 » in throno claritatis suæ, et colligentur ante eum omnes gentes, et se-
 » gregabit eos ab invicem, quemadmodum pastor segregat oves ab
 » hædis, et statuet oves ad dexteram suam, hædos autem ad sinis-
 » tram. Tunc dicet Rex iis qui ad dexteram suam erunt: Venite, bene-
 » dicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est ab ori-
 » gine mundi. Esurivi enim, et dedistis mihi manducare; sitivi,
 » et potastis me; hospes fui, et adduxistis me, nudus, et ves-
 » tistis me; infirmatus sum, et visitastis me; in carcere fui, et ve-
 » nistis ad me. Tunc respondebunt ei justi dicentes: Domine, quando
 » te vidimus esurientem et pavimus, sitientem et potavimus? Quando
 » te vidimus hospitem, et adduximus; nudum, et vestivimus; quando
 » autem te vidimus infirmari et in carcere, et venimus ad te? Tunc
 » respondens Rex dicet eis: Amen dico vobis, quamdiu fecistis uni
 » horum ex fratribus meis minimis, mihi fecistis. Tunc dicet et illis
 » qui ad sinistram ejus erunt: Discedite a me, maledicti, in ignem
 » æternum quem paravit Pater meus diabolo et angelis ejus. Esurivi

tacles aussi magnifiques, engagent et vendent leurs héritages, ou plutôt les échangent contre les trésors du ciel. D'ailleurs, dans ces présens que l'on me fait, pers nne n'est nourri, personne n'est vêtu, nul n'est soulagé : t ut y est consommé entre ceux qui les donnent et ceux qui les regardent, et toute cette folle dépense se termine à un plaisir d'un instant. Mais vous, vous êtes vêtu et nourri dans vos pauvres, et vous promettez la vie éternelle à ceux qui les assistent; et malgré cela, à peine vos serviteurs peuvent-ils être comparés à mes esclaves. Que répondrons-nous à cela, mes très-chers frères? Comment défendrons-nous l'avarice et l'inhumanité des personnes riches, qui sont sur ce point dans un aveuglement prodigieux? Quel prétexte alléguerons-nous, nous qui ne voulons pas faire la moindre chose en reconnaissance de ce que Jésus-Christ a souffert la mort et versé son sang pour nous, qui sommes inférieurs aux esclaves du diable? Notre Seigneur nous a donné des préceptes, il a instruit ses serviteurs de ce qu'ils doivent faire, il a promis des récompenses à ceux qui feront de bonnes œuvres, et menacé du supplice ceux qui n'en feront point, et ainsi il nous a appris d'avance l'arrêt qu'il doit prononcer un jour. Quelle excuse peut donc alléguer celui qui ne fait point l'aumône? De quelle défense peut-il se couvrir? Et, puisque le serviteur ne fait pas ce qui lui est commandé, le maître n'aura-t-il pas le droit d'exécuter ses menaces? car voici en quels termes il s'exprime sur ce sujet :

« Quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, et tous les anges » avec lui, il s'assiéra sur le trône de sa gloire; et toutes les nations » seront assemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs; et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors le roi dira » à ceux qui seront à sa droite : — Venez, les bénis de mon Père, » possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement » du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai » eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez » recueilli; j'étais nu, et vous m'avez revêtu; j'étais malade, et » vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus à moi. — » Alors les justes lui diront : — Seigneur, quand est-ce que nous » vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger; ou avoir soif, et que nous vous avons donné à boire? Quand » est-ce que nous vous avons vu étranger, et que nous vous avons » recueilli; ou sans vêtemens, et que nous vous avons revêtu? Et » quand est-ce que nous vous avons vu ma'ade ou en prison, et que

» enim, et non dedistis mihi manducare; sitiivi, et non potastis me; » hospes fui, et non adduxistis me; nudus, et non vestistis me; infirmus et in carcere, et non visitastis me. Tunc respondebunt et ipsi » dicentes : Domine, quando te vidimus esurientem aut sitientem, aut » hospitem aut nudum, aut infirmum aut in carcere, et non ministravimus » tibi? Et respondebit illis : Amen dico vobis, quamdiu non fecistis uni » ex minimis his, neque mihi fecistis. Et abibunt isti in ambustionem » æternam, justi autem in vitam æternam ¹. » Quid potuit nobis majus Christusedicere? Quomodo magis potuit justitiæ ac misericordiæ nostræ opera provocare quam quod præstari dixit sibi quicquid egenti præstatur et pauperi, et se dixit offendi nisi egenti præstetur et pauperi; ut qui respectu fratris in Ecclesia non movetur, vel Christi contemplatione moveatur, et qui non cogitat in labore atque in egestate conservum, vel Dominum cogitet in ipso illo quem despicit constitutum. Et idcirco, fratres carissimi, quibus metus in Deum pronus est, et spreto calcatoque jam mundo ad superna et divina animus erectus est, fide plena, mente devota, operatione continua promerendo Domino obsequium præbeamus. Demus Christo vestimenta terrena, indumenta cœlestia recepturi. Demus cibum et potum sæcula rem, cum Abraham et Isaac et Jacob ad convivium cœlestis venturi. Ne parum metamus, plurimum seminemus.

Securitati ac salutis æternæ dum tempus est consulamus, Paulo apostolo admonente et dicente : « Ergo dum tempus habemus opere- » mur quod bonum est ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei. » Bonum autem facientes non deficiamus. Tempore enim suo mete- » mus ². » Cogitemus, fratres dilectissimi, quid sub apostolis fecerit credentium populus, quando inter ipsa primordia majoribus virtutibus

¹ Math. xxv, 31-46. — ² Gal. vi, 10.

» nous vous avons visité? — Et le Roi, répondant, leur dira : — Je
 » vous dis, en vérité, qu'autant de fois que vous l'avez fait à l'un des
 » moindres de mes frères que vous voyez, vous l'avez fait pour moi.
 » — Alors il dira à ceux qui sont à sa gauche : — Allez loin de moi,
 » maudits, dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour
 » ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger;
 » j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais étranger,
 » et vous ne m'avez pas recueilli; j'étais nu, et vous ne m'avez pas
 » revêtu; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité.
 » — Alors ceux-ci lui diront : — Seigneur, quand est-ce que nous
 » vous avons vu avoir faim ou soif, ou étranger, ou sans habits, ou
 » malade ou en prison, et que nous avons manqué de vous secourir?
 » — Et il leur répondra : — Je vous le dis, en vérité, autant de fois
 » que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, vous ne l'avez pas
 » fait à moi-même. — Et ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes
 » à la vie éternelle. » Qu'est-ce que Jésus pouvait nous dire de plus
 fort? Comment nous pouvait-il exciter davantage aux œuvres de mi-
 séricorde, qu'en déclarant que tout ce que l'on donne aux pauvres,
 c'est à lui-même qu'on le donne, et que c'est l'offenser que de ne pas
 les secourir? afin que si nous n'étions point touchés de compassion
 pour nos frères, nous le fussions au moins pour lui; et si nous mé-
 prisions les souffrances d'un serviteur, nous pensassions à notre maître
 qui souffre en celui que nous méprisons. C'est pourquoi, mes très-
 chers frères, tous tant que nous sommes, qui avons la crainte de Dieu,
 et qui, foulant le monde aux pieds, nous élevons vers le ciel, travail-
 lons par l'ardeur de notre foi et de notre zèle, et par l'exercice conti-
 nuel des bonnes œuvres, à acquérir de nouveaux mérites. Revêtons
 ici-bas Jésus-Christ, afin qu'il nous revête un jour de l'immortalité.
 Nourrissons-le en ce monde, afin d'être assis en l'autre au banquet
 céleste avec Abraham, Isaac et Jacob. Semons beaucoup, afin de re-
 cueillir beaucoup.

Tâchons d'assurer notre salut tandis que nous le pouvons, suivant
 ce conseil de l'Apôtre, qui dit : « Pendant que nous en avons le temps,
 » faisons du bien à tous, mais principalement à ceux qui sont entrés,
 » par la foi dans la famille du Seigneur..... et ne nous laissons point,
 » de faire le bien, puisque, si nous ne perdons point courage, nous,
 » en recueillerons le fruit en son temps. » Considérons, mes très-chers
 frères, ce que les fidèles faisaient sous les apôtres, lorsque la vertu
 était encore florissante, lorsque la foi des nouveaux chrétiens était

mens vigebat, quando credentium fides novo adhuc fidei calore fervebat. Domicilia tunc et prædia venundabant, et dispensandam pauperibus quantitatem libenter ac largiter apostolis offerebant, terreno patrimonio vendito atque distracto, fundos illuc transferentes ubi fractus caperent possessionis æternæ, illic comparantes domos ubi inciperent semper habitare. Talis tunc fuit in operationibus cumulus qualis in diectione consensus, sicut legimus in Actis apostolorum : « Turba autem eorum qui crediderant anima ac mente una agebant ; » nec fuit inter illos discrimen ullum, nec quicquam suum judicabant » ex bonis quæ eis erant, sed fuerunt illis omnia communia ¹. » Hoc est nativitate spirituali vere Dei filios fieri, hoc est lege cœlesti æquitatem Dei Patris imitari. Quodcumque enim Dei est, in nostra usurpatione commune est, nec quisquam a beneficiis ejus et muneribus arcetur quo minus omne humanum genus bonitate ac largitate divina æqualiter perfruatur. Sic æqualiter dies illuminat, sol radiat, imber rigat, ventus adspirat; et dormientibus somnus unus est, et stellarum splendor ac lunæ communis est. Quo æqualitatis exemplo qui possessor in terris redditus ac fructus suos cum fraternitate partitur, dum largitionibus gratuitis communis ac justus est, Dei Patris imitator est. Quæ illa erit, fratres carissimi, operantium gloria, quam grandis et summa lætitia, cum populum suum Dominus cœperit recensere, et meritis atque operibus nostris præmia promissa contribuens, pro terrenis cœlestia, pro temporalibus sempiterna, pro modicis magna præstare, offerre nos Patri cui nos sua sanctificatione restituit, æternitatem nobis immortalitatemque largiri, ad quam nos sanguinis sui vivificatione reparavit, reduces ad paradysum denuo facere, regna cœlorum fide et veritate suæ pollicitationis aperire. Hæc hæreant firmiter sensibus nostris, hæc intelligantur plena fide, hæc corde toto diligentur, hæc indesinentium operum magnanimitate redimantur. Præclara et divina res, fratres carissimi, salutaris operatio, solatium grande credentium, securitatis nostræ salubre præsidium, munimentum spei, tutela fidei, medela peccati, res posita in potestate facientis, res et grandis et facilis, sine periculo persecutionis, corona pacis, verum Dei munus et maximum, infirmis necessarium, fortibus gloriosum, quo christianus adjutus perfert gratiam

¹ Act. iv, 32.

vive et embrasée d'une ardente charité. Ils vendaient alors leurs maisons et leurs héritages, et en donnaient libéralement le prix aux apôtres pour le distribuer aux pauvres; et par là ils acquéraient des demeures éternelles. Leurs bonnes œuvres étaient en aussi grand nombre que leur union était grande. Or, comme nous le voyons dans les Actes : « La multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une » ame; nul ne considérait comme à lui rien de ce qu'il possédait; » mais toutes choses leur étaient communes. » C'est là véritablement devenir enfant de Dieu, c'est imiter sa justice; car tout ce qui est à Dieu est commun à tous les hommes, et nul n'est exclu de ses grâces et de ses bienfaits. Ainsi le jour éclaire également tout le monde, le soleil répand ses rayons partout, la pluie arrose toutes les terres, le vent souffle en tout pays, un même sommeil est pour tous, et tous voient la lumière de la lune et des étoiles. Celui donc qui, à l'exemple d'une si belle égalité, partage ses revenus avec ses frères, imite Dieu en quelque sorte. Quelle sera la gloire et la joie des personnes charitables, lorsque Notre Seigneur, faisant la revue de son peuple, et récompensant, selon ses promesses, nos mérites et nos bonnes œuvres, nous donnera des biens célestes pour des biens terrestres, des choses éternelles pour des passagères, beaucoup pour peu; lorsqu'il nous présentera à son Père après nous avoir sanctifiés et rendus dignes de lui! lorsqu'il nous communiquera l'immortalité qu'il nous a acquise par son sang! lorsqu'il nous fera rentrer dans le paradis, et nous ouvrira le royaume des cieux! Imprimons fortement ces espérances dans notre ame; que la foi nous les fasse comprendre! que la charité nous les fasse aimer! et tâchons de les mériter par une suite continuelle d'actions libérales et généreuses! L'aumône, mes très-chers frères, est quelque chose d'excellent et de divin: c'est la consolation des fidèles, le gage de notre salut, le fondement de notre espérance, le bouclier de notre foi, le remède de nos péchés; c'est une chose grande et facile tout ensemble; c'est une couronne qu'on remporte dans le temps de la paix, et qui est exempte des périls et de la persécution; c'est un des plus grands dons de Dieu, nécessaire aux faibles, glorieux aux forts, et utile à tous les chrétiens pour obtenir les grâces du ciel, pour se rendre Jésus-Christ favorable au jour du jugement, et pour mettre Dieu même au nombre de nos débiteurs. Combattons à l'envi pour remporter cette palme; courons tous dans la carrière de la justice, où nous avons Dieu et Jésus-Christ pour spectateurs; et, puisque nous nous sommes déjà élevés au-dessus du monde, qu'aucun

spiritualem, promeretur Christum judicem, Deum computat debitorem. Ad hanc operum salutarium palmam libenter ac prompte certemus, omnes in agone justitiæ Deo et Christo spectante curramus, et qui sæculi et mundo majores esse jam cœpimus, cursum nostrum nulla sæculi et mundi cupiditate tardemus. Si expeditos, si celeres, si in hoc operis agone currentes dies nos vel redditionis vel persecutionis invenerit, nusquam Dominus meritis nostris ad præmium deerit. In pace vincentibus coronam candidam pro operibus dabit, in persecutione purpureum pro passione geminabit.



de ses faux biens ne soit capable de retarder notre course ! Si le jour de la mort ou de la persécution nous trouve ainsi détachés du monde, prompts à bien faire, et occupés de bonnes œuvres, Notre-Seigneur ne manquera pas de nous donner la récompense que nous aurons méritée. Il mettra sur notre tête une couronne d'une blancheur éclatante si nous triomphons dans la paix, et y en ajoutera une autre couleur de pourpre si nous sortons victorieux de la persécution.

DIVI CYPRIANI

LIBER

DE ZELO ET LIVORE.

Zelare quod bonum videas et invidere melioribus leve apud quosdam et modicum crimen videtur, fratres dilectissimi; dumque existimatur leve esse et modicum, non timetur; dum non timetur, contemnitur; dum contemnitur, non facile vitatur, et fit cæca et occulta perniciēs : quæ dum minus perspicitur ut caveri a providentibus possit, improvidas mentes latenter affligit. Porro autem Dominus prudentes esset nos jussit, et cauta sollicitudine vigilare præcepit ne adversarius vigilans semper et semper insidians, ubi in pectus obreperit, de scintillis conflēt incendia, de parvis maxima exaggeret, et dum remissis et incautis leniore aura et flatu molliore b'anditur, procellis ac turbinibus excitatis, ruinas fidei et salutis ac vitæ naufragia moliatur. Excubandum est itaque, fratres dilectissimi, atque omnibus viribus elaborandum ut inimico sævienti et jacula sua in omnes corporis partes quibus percuti et vulnerari possumus dirigenti, sollicita et plena vigilantia repugnemus, secundum quod Petrus apostolus in epistola sua præmonet et docet, dicens : « Sobrii estote » et vigilate, quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens » circuit aliquem devorare quærens ¹. » Circuit ille nos singulos, et tanquam hostis clausos obsidens, muros explorat, et tentat an sit pars aliqua murorum minus stabilis et minus fida, cujus aditu ad interiora penetretur. Offert oculis formas illices et faciles voluptates ut visu destruat castitatem. Aures per canora musica tentat, ut soni dulcioris auditu solvat et molliat christianum vigorem. Linguam convicio provocat, manum injuriis lacescentibus ad petulantiam cædis instigat; ut fraudatorem faciat, lucra opponit injusta; ut animam pecunia capiat, ingerit pernicioosa compendia; honores terrenos promittit

¹ 1 Pet. v, 8.

SAINT CYPRIEN.

TRAITÉ

SUR LA JALOUSIE ET L'ENVIE.



Quelques-uns s'imaginent, mes très-chers frères, que ce n'est pas un grand péché d'envier le bien d'autrui ; et parce qu'ils le croient peu important, ils y font peu attention, et ne se mettent pas en peine de l'éviter. Cependant Notre-Seigneur nous commande d'être prudents et vigilans, de crainte que notre adversaire, qui veille toujours et nous dresse continuellement des embûches, ne se glisse adroitement dans notre cœur, et, d'une étincelle, n'allume un grand embrasement ; de crainte, je le répète, que, tandis que, nous reposant trop sur un calme apparent, nous ne nous tenons pas sur nos gardes, il n'excite tout-à-coup une tempête qui nous mette en danger de faire naufrage. Il faut donc veiller sur nous, mes très-chers frères, et employer tous nos efforts pour repousser les flèches que l'ennemi lance contre nous de tous côtés, selon cet avis salutaire que l'apôtre saint Pierre nous donne dans son épître : « Soyez sobres et veillez ; car le démon votre » ennemi tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant » qui il pourra dévorer. » Il tourne autour de chacun de nous comme un ennemi qui assiège une place pour reconnaître les endroits les plus faibles, et tâcher d'entrer par là. Il présente à nos yeux des objets agréables pour détruire la chasteté par la vue. Il tente nos oreilles par des musiques délicieuses, afin de relâcher notre courage et notre rigueur. Il porte notre langue à dire des injures et nos mains à commettre des meurtres. Il nous présente des gains injustes et des voies courtes de nous enrichir pour nous perdre par l'amour de l'argent. Il nous promet les honneurs de la terre pour nous ravir ceux du ciel. Il nous vante de faux biens, pour nous arracher les véritables ; et lorsqu'il reconnaît qu'il ne peut nous surprendre par ses artifices, il a recours aux menaces, et tâche de nous effrayer par la crainte des persécutions ; toujours actif et inquiet pour perdre les serviteurs de Dieu ; rusé dans la paix, violent dans la persécution. C'est pourquoi, mes très-chers frères, nous devons être également armés contre ses arti-

ut cœlestes adimat ; ostentat falsa ut vera subripiat, et cum latenter non potest fallere, exerte atque aperte minatur, terrorem turbidæ persecutionis intentans, ad debellandos Dei servos inquietus semper et semper infestus, in pace subdolanus, in persecutione violentus. Quamobrem, fratres dilectissimi, contra omnes diaboli fallaces insidias vel apertas minas stare debet instructus animus et armatus, tam paratus semper ad repugnandum quam est ad impugnandum semper paratus inimicus. Et quoniam frequentiora sunt tela ejus quæ latenter obrepunt, magisque occulta et clandestina jaculatio quo minus perspicitur, hoc et gravius et crebrius in vulnera nostra grassatur, ad hæc quoque intelligenda et depellenda vigilemus ex quibus est zeli et livoris malum. Quod si quis penitus inspiciat, inveniet nihil magis christiano cavendum, nihil cautius providendum quam ne quis invidia et livore capiatur, ne quis fallentis inimici cæcis laqueis implicatus, dum zelo frater in fratris odia convertitur, gladio suo nescius ipse perimatur. Quod ut colligere plenius et manifestius perspicere possimus, ad caput ejus atque originem recurramus. Videamus unde zelus, et quando, et quomodo cœperit. Facilius enim a nobis malum tam perniciosum vitabitur, si ejusdem mali et origo et magnitudo noscatur. Hinc diabolus inter initia statim mundi et periit primus et perdidit. Ille angelica majestate subnixus, ille Deo acceptus et carus, postquam hominem ad imaginem Dei factum conspexit, in zelum malivolo livore prorupit, non prius alterum dejiciens instinctu zeli quam ipse zelo ante dejectus, captivus antequam capiens, perditus antequam perdens, dum stimulante livore homini gratiam datæ immortalitatis eripit, ipse quoque id quod prius fuerat amisit. Quale malum est, fratres dilectissimi, quo angelus cecidit, quo circumveniri et subverti alta illa et præclara sublimitas potuit, quo deceptus est ipse qui decepit? Exinde invidia grassatur in terris, dum livore periturus magistro perditionis obsequitur, dum diabolum qui zelat imitatur, sicut scriptum est : « Invidia » autem diaboli mors introivit in orbem terrarum ¹. » Imitantur ergo illum qui sunt ex parte ejus. Hinc denique novæ fraternitatis primæ odia, hinc parricidia nefanda cœperunt, dum Abel justum Cain zelat injustus, dum bonum malus invidia et livore persequitur ². Tantum va-

¹ Sap. II, 24. — ² Gen. IV, 5.

fices et contre ses menaces, et toujours aussi prêts à lui résister qu'il est prêt à nous attaquer. Mais, parce qu'il nous combat plus souvent par ruses qu'à force ouverte, et que les blessures qu'il nous fait sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont cachées, c'est principalement à celles-là qu'il faut prendre garde. Or de ce nombre sont l'envie et la jalousie. Car, si l'on considère bien ces vices, on reconnaîtra qu'il n'y en a point qu'un chrétien doive éviter plus rigoureusement, parce qu'il n'y en a guère de plus imperceptibles, ni qui nous fassent plus tôt périr sans que nous l'apercevions. Et afin que cela paraisse plus évidemment, remontons à l'origine de l'envie, et voyons quand et comment elle a commencé. Car il nous sera plus aisé de nous garantir d'un mal si pernicieux lorsque nous en connaissons la naissance et la grandeur. C'est cette malheureuse passion qui, dès le commencement du monde, fut cause que le diable se perdit lui-même et qu'il entraîna l'homme dans sa chute. Car cet esprit angélique, auparavant si glorieux et si chéri de Dieu, voyant l'homme créé à son image, en conçut une maligne jalousie, et par là il tomba lui-même avant de le faire tomber; il devint captif avant de le réduire en captivité, et ne le fit déchoir de son immortalité qu'après être déchu lui-même de sa gloire. Que ce crime est grand, mes très-chers frères, puisqu'il a pu précipiter l'ange du haut du ciel, qu'il a renversé une créature si noble et si excellente, qu'il a trompé celui qui trompe les autres! C'est de là que l'envie est venue sur la terre, et qu'elle tue tous ceux qui se rendent en cela les imitateurs du diable, suivant cette parole de l'Écriture : « La mort est entrée dans l'univers par l'envie de Satan, et » ceux qui sont de son parti l'imitent. » Telle fut la source de cette haine que conçut antrefois un frère contre son frère; par là commencèrent d'exécrables parricides; lorsque Caïn fut animé de jalousie contre le juste Abel, lorsqu'un méchant homme, conduit par cette passion, forma un dessein criminel contre un homme de bien, la fureur de l'envie le transporta tellement, qu'il ne put être arrêté ni par l'amour fraternel, ni par la crainte de Dieu, ni par l'énormité du crime, ni par la punition qu'il en devait attendre. Celui qui le premier avait montré le chemin de la justice est injustement meurtri; celui qui ne connaissait pas la haine en ressent la cruauté; et l'on massacre barbarement celui qui se laisse égorger comme un agneau. C'est l'envie aussi qui fut cause de l'inimitié d'Ésaü contre Jacob, et il ne le persécuta que parce qu'il était envieux de la bénédiction que Jacob avait reçue de son père. Les frères de Joseph de même ne le vendirent

luit ad consummationem facinoris æmulationis furor, ut nec charitas fratris, nec sceleris immanitas, nec timor Dei, nec pœna delicti cogitaretur. Injuste oppressus est qui justitiam primus ostenderat, odia perpeusus est qui odisse non noverat, occisus est impie qui moriens non repugnabat. Et quod Esau fratri suo Jacob inimicus exstitit, zelus fuit¹. Nam quia ille benedictionem patris acceperat, hic in odium persecutionis facibus livoris exarsit. Et quod Joseph fratres sui vendiderunt, causa vendendi de æmulatione descendit². Postquam id quod sibi in visionibus prosperum fuerat ostensum simpliciter ut fratribus frater exposuit, in invidiam malivolus animus erupit. Saul quoque rex ut David odisset, ut persecutionibus sæpe repetitis innocentem, misericordem, mitem, lenitate patientem necare cuperet, quid aliud quam zeli stimulus provocavit³? Quia Goliath interfecto, et ope ac dignatione divina tanto hoste deleto, populus admirans in laudes David prædicationis suffragio prosiliit, Saul simultatis atque infectationis furias de livore concepit. Et ne longam faciam singulos recensendo, pereuntis semel populi attendamus interitum. Judæi nonne inde perierunt dum Christo malunt invidere quam credere? Obtrectantes magnalibus quæ ille faciebat, zelo excæcante decepti sunt, nec ad divina noscenda cordis oculis aperire potuerunt.

Quæ nos considerantes, fratres dilectissimi, contra tantam mali perniciem vigilanter et fortiter dicata Deo pectora muniamus. Aliorum mors proficiat ad nostram salutem, imprudentium pœna providentibus conferat sanitatem. Non est autem quod aliquid existimet malum istud una specie contineri aut brevibus terminis et angusto fine concludi. Late patet zeli multiplex et fœcunda perniciēs. Radix est malorum omnium, fons cladum, seminarium delictorum, materia culparum. Inde odium surgit, animositas inde procedit. Avaritiam zelus inflammat, dum quis suo non potest esse contentus, videns alterum ditiozem. Ambitionem zelus excitat, dum cernit quis alium in honoribus altiozem. Zelo excæcante sensus nostros atque in ditionem suam mentis arcana redigente, Dei timor spernitur, magisterium Christi negligitur, judicii dies non providetur. Inflat superbia, exa-

¹ Gen. xxvii, 41. — ² *Ibid.* xxxvii, 18. — ³ 1 Reg. xviii, 29.

que par une envie qu'ils conçurent contre lui, parce qu'il leur avait simplement rapporté quelques visions qui lui présageaient du bonheur. Qu'est-ce qui portait Saül à haïr si cruellement David, le plus doux et le meilleur de tous les hommes, à le persécuter, à le chercher tant de fois pour le faire mourir, sinon une violente jalousie, de ce qu'ayant tué Goliath, le peuple lui donnait mille louanges? Et pour n'être pas obligé de rapporter en détail les exemples de tous ceux que l'envie a perdus, voyons seulement les maux qu'elle a causés à un peuple entier. N'est-ce pas elle qui a été cause de la perte des Juifs, pendant que, remplis de jalousie contre Jésus-Christ, ils ne voulurent point ajouter foi à ce qu'il leur disait? Car, étant aveuglés par cette passion, ils tâchaient de décrier ses plus grands miracles, et se fermaient les yeux pour ne pas voir les choses divines qu'il opérait.

Considérant donc toutes ces choses, mes très-chers frères, travaillons de tout notre pouvoir à préserver de cette peste les cœurs dévoués à Dieu. Profitons du malheur des autres, et devenons sages à leurs dépens. Et que nul ne s'imagine que ce vice se renferme en des limites fort étroites; il s'étend extrêmement loin, et n'est pas moins fécond que pernicieux. C'est la racine de tous les maux, la source de toutes sortes de calamités, la pépinière des crimes, et la matière de tous les péchés. C'est de l'envie que naissent la haine et l'animosité; c'est d'elle que vient l'avarice lorsqu'on ne peut souffrir qu'un autre soit plus riche que nous; c'est en elle que prend sa source l'ambition, tandis que, pour s'élever plus haut que les autres, on méprise la crainte de Dieu, on néglige les enseignemens de Jésus-Christ, on ne prévoit point le jour du jugement, on est orgueilleux, cruel, perfide, impatient, colère, querelleur, sans qu'on puisse jamais s'arrêter lorsqu'on a une fois lâché la bride à cette passion. C'est par envie que l'on rompt le lien de la paix, qu'on viole la charité fraternelle, que l'on

cerbat sævitia, perfidia prævaricatur, impatientia concutit, furit discordia, ira fervescit; nec se jam potest cohibere vel regere qui factus est potestatis alienæ. Hinc dominicæ pacis vinculum rumpitur, hinc charitas fraterna violatur, hinc adulteratur veritas, unitas scinditur, ad hæreses atque ad schismata prosilitur, dum obtrectatur sacerdotibus, dum episcopis invidetur, dum quis aut queritur non se potius ordinatum, aut dedignatur alterum ferre præpositum. Hinc recalcitrat, hinc rebellat de zelo superbus, de æmulatione perversus animositate et livore non hominis, sed honoris inimicus. Qualis vero est animæ tinea, quæ cogitationum tabes, pectoris quanta rubigo, zelare in altero vel virtutem ejus vel felicitatem, id est, odisse in eo vel merita propria vel beneficia divina, in malum proprium bona aliena convertere, illustrium prosperitate torqueri, aliorum gloriam facere suam pœnam et velut quosdam pectori suo admovere carnifices, cogitationibus et sensibus suis adhibere tortores, qui se intestinis cruciatibus lacerent, qui cordis secreta malivolentiæ unguis pulsent. Non cibus talibus lætus, non potus potest esse jucundus. Suspiratur semper et ingemiscitur et doletur; dumque ab invidis nunquam livor exponitur, diebus ac noctibus pectus obsessum sine intermissione laniatur. Mala cætera habent terminum; et quodcumque delinquitur, delicti consummatione finitur. In adultero cessat facinus perpetrato stupro, in latrone conquiescit scelus homicidio admissio, et prædoni rapacitatem statuit præda possessa, et falsario modum ponit impleta fallacia. Zelus terminum non habet, permanens jugiter malum et sine fine peccatum; quantoque ille cui invidetur successu meliore profecerit, tanto invidus in majus incendium livoris ignibus inardescit. Hinc vultus minax, torvus aspectus, pallor in facie, in labiis tremor, stridor in dentibus, verba rabida, effrænata convicia, manus ad cædis violentiam prompta, etiamsi a gladio interim vacua odio tamen furiatæ mentis armata. Et idcirco Spiritus sanctus dicit in Psalmis: « Noli zelare bene ambulantem in via sua¹. » Et iterum: « Observabit » peccator justum, et stridebit ad eum dentibus suis. Deus autem iridebit eum, quoniam providet quia veniet dies ejus. » Hos beatus apostolus Paulus designat et denotat dicens: « Venenum aspidem

¹ Psal. xxxvi, 7.

tère la vérité, que l'on déchire l'unité pour former des schismes et des hérésies, pendant qu'on se plaint de n'avoir pas été ordonné évêque, ou qu'on ne veut pas obéir à celui qui nous a été préféré. C'est ce qui fait révolter un orgueilleux, et le rend plutôt ennemi de la dignité que de la personne. D'ailleurs, quelle pitié n'est-ce pas d'envier la vertu d'autrui ou sa félicité, c'est-à-dire de haïr en lui ou ses propres mérites ou les grâces de Dieu; de faire son malheur du bonheur des autres; d'être tourmenté de leur prospérité, de s'affliger de leur gloire, et de nourrir sans cesse dans son cœur ces chagrins qui sont autant de bourreaux occupés à le déchirer! quelle joie un homme ainsi tourmenté peut-il avoir au monde? Il soupire et se plaint continuellement, et la jalousie ne le laisse reposer ni jour ni nuit. Tous les autres crimes ont une fin, et se terminent par l'accomplissement. Un adultère est content quand il a joui de la personne qu'il aime. Un voleur se tient en repos quand il a fait son vol. Un faussaire est satisfait lorsqu'il a commis un faux: mais l'envie ne s'arrête jamais; c'est un péché toujours subsistant, et plus celui à qui elle s'attache est heureux, plus elle s'irrite et s'enflamme. Elle met les menaces dans la bouche, la colère dans les yeux, la pâleur sur le visage; elle fait grincer les dents et dire des paroles outrageantes; elle pousse les mains aux autres et à la violence, et les aime par ses propres forces. C'est pour quoi le Saint-Esprit dit dans les Psaumes: « Ne portez point envie à celui qui réussit heureusement. » Et encore: « L'impie observe le juste, et grince des dents contre lui. Mais le Seigneur se rit de l'impie; il voit son jour qui approche. » Le bienheureux apôtre saint Paul désigne aussi les envieux quand il dit: « Ils ont sur leurs lèvres un venin d'aspic; leur bouche est remplie de malédiction et d'amertume; leurs pieds accélèrent leur marche pour répandre le sang; le malheur et la ruine sont dans leurs voies; ils ne connaissent point le chemin de paix; la crainte de Dieu n'est pas devant leurs yeux. » Les blessures que l'on reçoit dans le corps sont bien moins dangereuses que celles de l'envie; car, comme on les voit, on en cherche aussitôt la guérison, au lieu que les autres étant secrètes, on ne se met pas même en peine d'y porter remède. Qui que vous soyez, qui êtes méchant et envieux, vous avez beau chercher les moyens de nuire à celui que vous haïssez, vous ne lui ferez jamais tant de mal que vous vous en faites. Celui que vous persécutez peut vous échapper; mais vous ne pouvez vous fuir vous-même. Partout où vous êtes, votre adversaire est avec vous; vous portez toujours votre ennemi; le mal

» sub labiis eorum, et os eorum maledictione et amaritudine plenum
 » est. Veloces ad effundendum sanguinem pedes eorum, contritio et
 » calamitas in viis eorum qui viam pacis non agnoverunt, nec est ti-
 » mor Dei ante oculos eorum ¹. » Multo malum levius et periculum
 minus est cum membra gladio vulnerantur. Facilis cura est ubi plaga
 perspicua est, et cito ad sanitatem medela subveniente perducitur
 quod videtur. Zeli vulnera abstrusa sunt et occulta; nec remedium
 curæ medentis admittunt quæ se intra conscientiæ latebras cæco do-
 lore clauserunt. Quicumque es invidus et malignus, videris quam sis
 eis quos odisti insidiosus, perniciosus, infestus. Nullius magis quam
 tuæ salutis inimicus es. Quisquis ille est quem zelo persequeris, sub-
 terfugere et vitare te poterit. Tu te non potes fugere. Ubicumque fue-
 ris, adversarius tuus tecum est, hostis semper in pectore tuo est, per-
 nicies intus inclusa est, ineluctabili catenarum nexu ligatus et victus
 es, zelo dominante captivus es, nec solatia tibi ulla subveniunt. Per-
 severans malum est hominem persequi ad Dei gratiam pertinentem.
 Calamitas sine remedio est odisse felicem. Et idcirco, fratres dilectis-
 simi, huic periculo consulens Dominus, ne quis zelo fratris in laqueum
 mortis incurreret, cum eum discipuli interrogarent quis inter illos ma-
 jor esset: « Qui fuerit, inquit, minimus in omnibus vobis, hic erit
 magnus ². » Amputavit omnem æmulationem responso suo, omnem cau-
 sam et materiam mordacis invidiæ eruit et abscidit. Discipulo Christi
 zelare non licet, non licet invidere. Exaltationis apud nos non potest
 esse contentio. De humilitate ad summa crescimus, didicimus unde
 placeamus. Denique et apostolus Paulus instruens et monens ut qui il-
 luminati Christi lumine tenebras nocturnæ conversationis evasimus,
 in factis atque in operibus luminis ambulemus, scribit et dicit: « Nox
 » transivit, dies autem appropinquavit. Abjiciamus ergo opera tene-
 » rarum, et induamus arma lucis. Tanquam in die decenter ambu-
 » lemus, non in comessionibus et ebrietatibus, non in concupiscen-
 » tiis et impudicitiiis, non in certaminibus et zelo ³. » Si recesserunt de
 pectore tuo tenebræ, si nox inde discussa est, si caligo deteresa est, si illu-
 minavit sensus tuos splendor diei, si homo lucis esse cœpisti, quæ sunt
 Christi gere; quia lux et dies Christus est. Quid in zeli tenebras ruis,

¹ Rom. III, 13, 18. — ² Luc. XXII, 26. — ³ Rom. XIII, 12, 13.

est renfermé en vous ; vos liens sont indissolubles ; vous êtes esclave de la jalousie, et rien n'a la puissance de vous tirer de cette servitude. C'est un mal opiniâtre de persécuter un homme que Dieu lui-même prend sous sa protection ; c'est un malheur sans remède que de haïr un homme heureux. C'est par cette raison, mes très-chers frères, que Notre-Seigneur voulant prévenir un si grand mal, et empêcher qu'il ne fit tomber personne dans les filets de la mort, répondit à ses disciples qui lui demandaient quel était le plus grand d'entre eux : « Celui qui sera le moindre parmi vous sera le plus grand. » Par cette réponse, il a coupé court à toute jalousie et en a détruit tout sujet. Il n'est plus permis à un disciple de Jésus-Christ d'être envieux. Nous ne pouvons plus disputer de gloire et d'élévation entre nous, puisqu'on n'y arrive que par l'humilité. Aussi l'apôtre saint Paul, nous exhortant à faire des œuvres de lumière, après être sortis de la nuit où nous étions, s'exprime ainsi : « La nuit est déjà avancée, et le » jour s'approche. Quittons donc les œuvres de ténèbres, et revêtons- » nous des armes de lumière. Marchons avec pudeur, comme durant » le jour, et non dans la débauche et les festins, dans les impudicités » et les dissolutions, dans les querelles et les jalousies. » Si les ténèbres se sont retirées de votre cœur, si le jour l'a éclairé, si vous avez commencé à être un homme de lumière, faites des œuvres de Jésus-Christ, car Jésus-Christ est le jour et la lumière. Pourquoi vous précipitez-vous dans l'abîme de l'envie ? Pourquoi vous enveloppez-vous dans cette nuit épaisse et obscure ? Pourquoi éteignez-vous le flambeau de la paix et de la charité ? Pourquoi retournez-vous au diable, à qui vous aviez renoncé ? Pourquoi vous rendez-vous semblable à Caïn ? Car l'apôtre saint Jean déclare dans son épître que quiconque est envieux et hait son frère, est homicide comme lui. Il dit : « Tout homme qui hait » son frère est homicide ; et vous savez que nul homicide n'a la vie » éternelle demeurant en lui. » Saint Jean dit encore : « Celui qui pré- » tend être dans la lumière, et qui hait son frère, est encore dans les » ténèbres... Il marche dans les ténèbres et ne sait où il va, parce que » les ténèbres l'ont aveuglé. » Celui, dit-il, qui hait son frère, marche dans les ténèbres et ne sait où il va, parce qu'il se jette sans le savoir dans le feu de l'enfer, en se retirant de la lumière de Jésus-Christ, qui dit : « Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marche point » dans les ténèbres ; mais il aura la lumière de vie. » Or, celui-là suit Jésus-Christ qui observe ses commandemens, qui marche par le chemin qu'il a tracé, qui fait ce que lui-même a fait et enseigné. L'apôtre

quid te nubilo livoris involvis, quid invidiæ cæcitate omne pacis et charitatis lumen exstinguis, quid ad diabolum cui renuntiaveras redis, quid Cain similis existis? Homicidii namque facinore constringi eum qui zelaverit et odio habuerit fratrem suum declarat Joannes apostolus, in epistola sua dicens: « Qui fratrem suum odit homicida est; » et scitis quia omnis homicida non habet in se vitam manentem ¹. » Et iterum: « Qui dicit se in luce esse, et fratrem suum odit, in tenebris est usque adhuc, et in tenebris ambulat, et non scit quo eat; » quoniam tenebræ excæcaverunt oculos ejus ². » Qui odit, inquit, fratrem suum, in tenebris ambulat, et non scit quo eat. It enim nescius in gehennam, ignarus et cæcus præcipitatur in pœnam, recedens scilicet a Christi lumine monentis et dicentis: « Ego sum lumen » mundi. Qui me secutus fuerit non ambulabit in tenebris, sed habebit » lumen vitæ ³. » Sequitur autem Christum qui præceptis ejus insistit, qui per magisterii ejus viam graditur, qui vestigia ejus atque itinera sectatur, qui id quod Christus et docuit et fecit imitatur, secundum quod Petrus quoque hortatur et monet dicens: « Christus » passus est pro nobis, relinquens vobis exemplum ut sequamini vestigia ejus ⁴. » Meminisse debemus quo vocabulo plebem suam Christus appellet, quo titulo gregem suum nuncupet. Oves nominat, ut innocentia christiana ovibus æquetur ⁵. Agnos vocat, ut agnorum naturam simplicem simplicitas mentis imitetur. Quid sub vestitu ovium lupo latitat, quid gregem Christi qui se christianum mentitur infamat? Christi nomen induere et non per Christi viam pergere, quid aliud quam prævaricatio est divini nominis, quam desertio itineris salutaris, quando ipse doceat et dicat eum ad vitam venire qui mandata servaverit, et eum esse sapientem qui verba ejus audierit et fecerit, doctorem quoque eum maximum in regno cœlorum vocari qui fecerit et sic docuerit, tunc prædicanti profuturum quod bene atque utiliter prædicatum fuerit, si id quod ore promittitur factis sequentibus impleatur. Quid vero insinuavit crebrius discipulis suis Dominus, quid inter salutaria monita et præcepta cœlestia custodiendum magis servandumque mandavit quam ut eadem dilectione qua discipulos ipse

¹ 1 Joan. III, 15. — ² *Ibid.* II, 9, 11. — ³ *Ibid.* VIII, 12. — ⁴ 1 Pet. II, 21. — ⁵ Joan. XXI, 17.

saint Pierre dit : « Jésus-Christ a souffert pour nous, vous laissant un » exemple, afin que vous marchiez sur ses pas. » Souvenons-nous du nom que Notre-Seigneur donne à son peuple. Il lui donne celui de brebis, pour montrer quelle doit être l'innocence des chrétiens, et celui d'agneaux, pour faire voir qu'il en doit avoir la simplicité. Pourquoi le loup se cache-t-il sous la peau d'une brebis? Pourquoi celui qui se dit faussement chrétien déshonore-t-il le troupeau de Jésus-Christ? Car prendre le nom de Jésus-Christ et ne pas marcher dans sa voie, qu'est-ce autre chose que diffamer son nom? Ne dit-il pas lui-même que celui-là seul arrivera à la vie qui garde ses commandemens; que pour être sage il faut accomplir ses paroles, et qu'on ne peut être grand dans le royaume des cieux si l'on ne fait ce qu'il a fait, si l'on n'enseigne ce qu'il a enseigné, c'est-à-dire que, pour instruire utilement les autres, il faut pratiquer le premier ses instructions? Or, parmi tant de préceptes qu'il a donnés à ses disciples, que leur a-t-il recommandé davantage que de s'entre-aimer de la même manière qu'il les a aimés? Et comment celui-là peut-il aimer ses frères qui a une jalousie continuelle contre eux? Aussi l'apôtre saint Paul, faisant valoir les avantages de la paix et de la charité, après avoir avancé comme une vérité certaine que la foi, les aumônes et le martyre même lui seraient inutiles s'il ne gardait inviolablement la charité, ajoute : « La charité est patiente; elle est douce et bienfaisante; » elle n'est point envieuse. » Il veut montrer par ces expressions qu'il n'y a que ceux qui sont bienfaisans, bons, exempts d'envie, qui puissent posséder cette vertu. C'est ce qui fait qu'exhortant ailleurs celui qui est déjà rempli du Saint-Esprit, et devenu enfant de Dieu par une naissance céleste, à ne plus s'occuper que des choses divines et spirituelles, il dit : « Je n'ai pu vous parler, mes frères, comme à des hommes spirituels, mais comme à des personnes encore charnelles, et » comme à des enfans en Jésus-Christ : je ne vous ai nourris que de lait, » et non pas de viandes solides, parce que vous n'en étiez pas alors capables; et à présent même vous ne l'êtes pas encore, parce que vous » êtes encore charnels. En effet, puisqu'il y a parmi vous des jalouses » et des disputes, n'est-il pas visible que vous êtes charnels, et que » vous vous conduisez selon l'homme. » Il faut surmonter, mes très-chers frères, les vices de la chair; il faut les fouler généreusement aux pieds, de crainte que si nous retournons aux pratiques du vieil homme, nous ne tombions dans des pièges mortels. C'est l'avertissement que nous donne l'Apôtre lorsqu'il dit : « Ainsi, mes frères, nous

dilexit nos quoque invicem diligamus. Quomodo autem vel pacem Domini vel charitatem tenet qui intercedente zelo nec pacificus potest esse nec carus. Ideo et apostolus Paulus cum pacis et charitatis merita depromeret, cumque asseveraret firmiter et doceret nec fidem sibi nec eleemosynas nec passionem quoque ipsam confessoris et martyris profuturam, nisi charitatis fœdera integra atque inviolata servasset, adjecit et dixit: « Charitas magnanima est, charitas benigna est, charitas » non zelat¹. » Docens scilicet et ostendens eum posse charitatem tenere quisquis magnanimus fuerit et benignus et zeli ac livoris alienus. Item alio loco cum moneret ut homo jam sancto Spiritu plenus et nativitate cœlesti Dei filius factus non nisi spiritualia et divina sectetur, ponit et dicit: « Et ego quidem, fratres, non potui vobis loqui quasi spiritualibus, sed quasi infantibus in Christo. Lacte vos potavi, non cibo. » Nondum enim poteratis, sed neque nunc potestis. Adhuc enim estis » carnales. Ubi enim in vobis zelus et contentio et dissensiones sunt, » nonne carnales estis et secundum hominem ambulatis². » Obterenda sunt, fratres dilectissimi, vitia et peccata carnalia, et terreni corporis infesta labes spirituali vigore calcanda; ne dum iterum ad veteris hominis conversationem revolvimur, lethalibus laqueis implicemur, Apostolo hoc idem providenter et salubriter præmonente. « Itaque, inquit, fratres, » non secundum carnem vivamus; si enim secundum carnem vixeritis, » incipietis mori. Si autem spiritu opera carnis mortificaveritis, vivetis. » Quotquot enim spiritu Dei aguntur, hi filii Dei sunt³. » Si filii Dei sumus, si templa ejus esse jam cœpimus, si accepto Spiritu sancto sancte et spiritualiter vivimus, si de terris oculos ad cœlum sustulimus, si ad superna et divina plenum Deo et Christo pectus ereximus, non nisi quæ sunt Deo et Christo digna faciamus, sicut et Apostolus excitat et hortatur: « Si consurrexistis, inquit, cum Christo, quæ sursum sunt quærite, ubi » Christus est in dextera Dei sedens; quæ sursum sunt sapite, non » quæ super terram. Mortui enim estis, et vita vestra abscondita est » cum Christo in Deo. Cum autem Christus apparuerit vita vestra, » tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria⁴. » Qui ergo in baptismo secundum hominis antiqui peccata carnalia et mortui et sepulti sumus,

¹ 1 Cor. XIII, 4. — ² *Ibid.* III, 1, 2, 3. — ³ Rom, VIII, 12, 13, 14. — ⁴ Coloss. III, 1, 4.

» ne sommes pas redevables à la chair, pour vivre selon la chair. Que
 » si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si vous faites mourir
 » par l'esprit les passions de la chair, vous vivrez. Car tous ceux qui
 » sont poussés par l'esprit de Dieu sont enfans de Dieu. » Si nous
 sommes enfans de Dieu, si nous avons déjà commencé à être ses tem-
 ples, si, ayant reçu le Saint-Esprit, nous vivons saintement et spiri-
 tuellement, si nous avons retiré nos yeux de la terre pour les lever au
 ciel, si nous portons aux choses hautes et sublimes un cœur plein de
 Dieu et de Jésus-Christ, ne faisons rien qui ne soit digne de Dieu et de
 Jésus-Christ. L'Apôtre nous y exhorte par ces paroles : « Si vous êtes
 ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez ce qui est dans le ciel, où
 Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu ; n'ayez de goût que pour
 les choses du ciel, et non pour celles de la terre. Car vous êtes morts,
 et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Lorsque Jésus-
 Christ, qui est votre vie, viendra à paraître, vous paraîtrez aussi
 avec lui dans la gloire. » Puis donc que nous sommes morts et ense-
 velis dans le baptême, quant aux péchés charnels du vieil homme, et
 ressuscités pour Jésus-Christ par une naissance céleste, ne pensons
 et ne faisons que les choses qui sont agréables à Jésus-Christ, ainsi que
 le même Apôtre nous l'enseigne en ces termes : « Le premier homme
 est le terrestre, formé de la terre ; et le second homme est le céleste,
 qui vient du ciel. Comme le premier homme a été terrestre, ses en-
 fans sont aussi terrestres ; et comme le second homme est céleste,
 ses enfans sont aussi célestes. Comme donc nous avons porté l'i-
 mage de l'homme terrestre, nous portons aussi l'image de l'homme
 céleste. » Or, nous ne pouvons pas porter l'image de l'homme cé-
 leste, si nous ne ressemblons pas à Jésus-Christ. Car vous commencez
 proprement à n'être plus ce que vous étiez, et à être ce que vous n'é-
 tiez pas, lorsque vous donnez des marques de votre naissance divine,
 lorsque vous ne démentez point par vos actions la qualité d'enfant de
 Dieu, lorsque vous l'honorez par votre bonne conduite, et que vous
 méritez par là qu'il vous honore comme il le dit lui-même : « Je glori-
 fierai celui qui m'aura glorifié ; mais ceux qui me méprisent seront
 couverts d'ignominie. » C'est pour nous apprendre à faire cet hon-
 neur à Dieu et à lui ressembler comme ses enfans, que Notre-Seigneur
 dit dans son Évangile : « Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu ai-
 meras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Et moi je vous dis :
 — Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et
 priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que

qui regeneratione cœlesti Christo consurreximus, quæ sunt Christi et cogitemus pariter et geramus, sicut idem Apostolus docet rursus et monet dicens : « Primus homo de terræ limo, secundus homo de cœlo. Qualis » ille de limo, tales et qui de limo, et qualis cœlestis, tales et cœlestes. » Quomodo portavimus imaginem ejus qui de limo est, portemus et imaginem ejus qui de cœlo est¹. » Imaginem autem cœlestem portare non possumus, nisi in eo quod esse jam cœpimus Christi similitudinem præbeamus. Hoc est enim mutasse quod fueras et cœpisse esse quod non eras ut in te divina nativitas luceat, ut ad Patrem Deum deifica disciplina respondeat, ut honore et laude vivendi Deus in homine clarescat, ipso exhortante et movent et eis qui se clarificant vicem mutuam pollicente : « Eos, inquit, qui clarificant me clarificabo ; et qui spernit me spernetur². » Ad quam clarificationem formans nos ac præparans Dominus et Filius Dei similitudinem Dei Patris insinuans in Evangelio suo dicit : « Audistis quia dictum est : Diliges proximum tibi, et odio habebis inimicum tibi. Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros ; et orate » pro his qui vos persequantur, ut sitis filii Patris vestri qui in cœlis » est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super » justos et injustos³. » Si hominibus lætum est et gloriosum filios habere consimiles, et tunc magis generasse delectat, si ad patrem lineamentis paribus soboles subsiciva respondeat, quanto major in Deo Patre lætitia est cum quis sic spiritaliter nascitur ut in actibus ejus et laudibus divina generositas prædicetur ? Quæ justitiæ palma est, quæ corona, esse se talem de quo Deus non dicat : « Filios generavi et exaltavi, » ipsi autem spreverunt me⁴. » Collaudet te potius Christus et invitet ad præmium, dicens : « Venite, benedicti Patris mei, percipite regnum » quod vobis paratum est ab origine mundi⁵. »

His meditationibus corroborandus est animus, fratres dilectissimi, ejusmodi exercitationibus contra omnia diaboli jacula firmandas. Sit in manibus divina lectio, in sensibus dominica cogitatio. Oratio jugis omnino non cesset. Salutaris operatio perseveret. Spiritualibus semper actibus occupemur, ut quotiescumque inimicus accesserit, quoties adire tentaverit, et clausum adversum se pectus inveniat et armatum.

¹ 1 Cor. xv, 47, 48, 49. — ² 1 Reg. ii, 30. — ³ Matth. v, 43, 44, 45. — ⁴ Isa. i, 2. — ⁵ Matth. xxv, 34.

» vous soyez les enfans de votre Père qui est dans les cieux, qui fait
» lever son soleil sur les bons comme sur les méchans, et pleuvoir sur
» les justes et les injustes. » Si les hommes se réjouissent et se glori-
fient d'avoir des enfans qui leur ressemblent, et si leur joie est d'au-
tant plus grande que cette ressemblance est plus parfaite, combien
Dieu se réjouit-il davantage lorsqu'il voit ceux qui sont nés spirituel-
lement en lui faire éclater dans leurs actions des traits de leur Père
céleste ! Quelle gloire et quel avantage d'être tels que Dieu ne puisse
pas dire de nous : « J'ai nourri des enfans, je les ai élevés, et ils se
» sont révoltés contre moi. » Mais plutôt que Notre-Seigneur nous
leure et nous invite à la récompense, en disant : « Venez, les bénis de
» mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le com-
» mencement du monde. »

Telles sont les méditations dont nous devons nous servir, mes très-
chers frères, pour fortifier notre cœur et le rendre invulnérable à tous
les traits de l'ennemi. Lisons la sainte Écriture, faisons de bonnes
œuvres, pensons souvent à Jésus-Christ, prions sans cesse et soyons
toujours occupés de bonnes œuvres, afin que, si notre adversaire
s'approche pour nous attaquer, il trouve toutes les entrées de notre
cœur fermées et bien défendues. Un chrétien n'a pas à attendre la
seule couronne du martyr; la paix a aussi ses couronnes, qui sont

Non enim christiani hominis corona una est quæ tempore persecutionis accipitur. Habet et pax coronas suas, quibus de varia et multiplici congressione victores prostrato et subacto adversario coronantur. Libidinem subegisse continentiae palma est. Contra iram, contra injuriam repugnasse corona patientiae est. De avaritia triumphus est pecuniam spernere. Laus est fidei fiducia futurorum mundi adversa tolerare. Et qui superbus in prosperis non est, gloriam de humilitate consequitur. Et qui ad pauperum, fovendorum misericordiam pronus est, retributionem thesauri caelestis adipiscitur. Et qui zelare non novit, quique unanimis et mitis fratres suos diligit; dilectionis et pacis praemio honoratur. In hoc virtutum stadio quotidie currimus, ad has justitiae palmas et coronas sine intermissione temporis pervenimus, ad quas ut pervenire tu etiam possis, qui fueras zelo et livore possessus, omnem illam malitiam qua prius tenebaris abjice, ad viam vitae aeternae vestigiis salutaribus reformare. Evelle de pectore tuo spinas et tribulos, ut te dominicum semen fertili fruge locupletet, ut divina et spiritualis seges in copiam fecundae messis exuberet. Venena fellis evome, discordiarum virus exclude, purgetur mens quam serpentinus livor infecerat amaritudo omnis quae intus insederat Christi dulcedine leniatur. Si de sacramento crucis et cibum sumis et potum, lignum quod apud Merrham profecit in imagine ad saporis dulcedinem tibi in veritate proficiat ad mulcendi pectoris lenitatem, nec ad medelam prosperandae valetudinis laborabis. Unde vulneratus fueras, inde curare. Ama eos quos ante oderas, dilige illos quibus injustis obtreptionibus invadebas. Bonos imitare, si sectari potes. Si autem eos sectari non potes, collætare certe et congratulare melioribus. Fac te illis adunata dilectione participem, fac te consortio charitatis et fraternitatis vinculo cohaerentem. Dimittentur tibi debita, quando et ipse dimiseris; accipientur sacrificia tua, cum pacificus ad Deum veneris. Sensus atque actus tui divinitus dirigentur, quando ea quae divina et justa sunt cogitaveris, sicut scriptum est: « Cor viri cogitet justa, ut a Domino » dirigantur gressus ejus¹. » Habes autem multa quae cogites. Paradisum cogita, quo Cain non ingreditur, qui zelo fratrem peremit. Cogita caeleste regnum, ad quod non nisi concordēs atque unanimes

¹ Prov. xvi, 9.

les récompenses des différentes victoires que nous remportons sur notre ennemi. Surmonter la volupté, dompter la colère, souffrir les injures, triompher de l'avarice, supporter en patience les afflictions, tout cela mérite une couronne. Celui qui ne s'enorgueillit point dans la bonne fortune sera récompensé de son humilité; celui qui est aumônier et charitable aura un trésor dans le ciel. Celui qui n'est point envieux et qui vit doucement et paisiblement avec ses frères recevra le prix de sa douceur. Nous courons tous les jours dans cette carrière des vertus, et nous avançons à grands pas pour cueillir ces palmes et ces couronnes. Afin donc que vous puissiez y avoir part, vous qui avez été possédés jusqu'ici par la jalousie et l'envie, défaites-vous de cette malignité pour entrer dans le chemin de la vie éternelle. Arrachez de votre cœur ces ronces et ces épines, afin que la semence du Seigneur y fructifie et produise une moisson abondante. Vomissez et rejetez loin de vous le fiel et le poison de la discorde; purifiez votre esprit du venin du serpent, et que Jésus-Christ ôte par sa douceur toute l'amertume de votre ame. Si vous prenez la nourriture et le breuvage eucharistique comme le sacrement de la croix, le bois qui adoucit les eaux de Mara, et qui en était la figure, adoucira votre cœur, et il ne faudra point d'autre remède pour vous rendre la santé. Servez-vous des mêmes choses qui vous ont blessé pour guérir vos blessures. Aimez ceux que vous haïssez auparavant, et dont vous médisiez. Imittez les gens de bien, si vous le pouvez, sinon réjouissez-vous au moins de ce qu'ils sont meilleurs que vous. Unissez-vous à eux d'affection, afin d'avoir part à leurs mérites, et que le lien de la charité fraternelle vous fasse leur co-héritier. Vos dettes vous seront remises quand vous remettrez ce qu'on vous doit. Dieu recevra vos sacrifices lorsque vous approcherez de lui avec un esprit de paix. Lui-même prendra soin de vous conduire lorsque vous n'aurez que de saintes et bonnes pensées, suivant cette parole de l'Écriture: « Le cœur de l'homme » dispose sa voie; mais l'œil du Seigneur affermit ses pas. » Or vous avez à penser à bien des choses. Pensez au paradis, où Caïn n'est point entré, parce qu'il tua son frère par envie. Pensez au royaume céleste, où Dieu n'admet que ceux qui sont bien d'accord ensemble. Pensez que ceux-là seuls peuvent être appelés enfans de Dieu, qui sont paisibles et qui utilisent l'avantage de leur renaissance et des instructions divines, pour se rendre semblables à Dieu et à Jésus-Christ, par l'union qu'ils ont avec leurs frères. Pensez que nous sommes toujours en présence de Dieu, que nous l'avons pour juge et pour té-

Dominus admittit. Cogita quod filii Dei hi soli possint vocari qui sint pacifici, qui nativitate cœlesti et lege divina ad similitudinem Dei Patris et Christi respondeant adunati. Cogita sub oculis Dei nos stare, spectante ac judicante ipso conversationis ac vitæ nostræ curricula decurrere, pervenire nos tunc demum posse ut eum videre contingat, si ipsum nunc videntem delectemus actibus nostris, si nos dignos gratia ejus et indulgentia præbeamus, si placituri semper in regno, in hoc mundo ante placeamus.



moin de toutes nos actions, et que l'unique moyen de le voir un jour est de lui plaire ici-bas par nos bonnes œuvres, et de nous rendre dignes de sa grâce en ce monde, pour l'être de sa gloire en l'autre.



DIVI CYPRIANI

EPISTOLA

AD FORTUNATUM,

DE EXHORTATIONE MARTYRII.



Desiderasti, Fortunate carissime, ut quoniam persecutionum et pressurarum pondus incumbit, et in fine atque in consummatione mundi Antichristi tempus infestum appropinquare jam cœpit, ad præparandas et corroborandas fratrum mentes de divinis Scripturis hortamenta componerem, quibus milites Christi ad cœleste et spirituale certamen animarem. Obtemperandum fuit desiderio tuo tam necessario, ut quantum sufficit mediocritas nostra auxilio divinæ inspirationis instructa quasi arma ac munimenta quædam pugnaturis fratribus de præceptis dominicis promerentur. Parum est enim quod Dei plebem classico nostræ vocis erigimus, nisi credentium fidem et dicatam Deo devotamque virtutem divina lectione firmemus. Quid autem potius aut majus curæ nostræ ac sollicitudini congruit, quam ut commissum nobis divinitus populum et exercitum in castris cœlestibus constitutum adversus diaboli tela et jacula exhortationibus assiduis præparemus? Neque enim idoneus potest esse miles ad bellum qui non exercitatus prius in campo fuerit, aut qui agonisticam coronam quærit adipisci in stadio coronabitur, nisi usum et peritiam virium ante meditetur. Adversarius vetus est et hostis antiquus cum quo prælium gerimus. Sex millia annorum jam pene complentur ex quo hominem diabolus impugnat. Omnia genera tentandi et artes atque insidias dejiciendi usu ipso vetustatis edidicit. Si imparatum invenerit militem Christi, si rudem, si non sollicitum ac toto corde vigilantem, circumvenit nescium, fallit incautum, decipit imperitum. Si vero quis dominica præcepta custodiens et fortiter Christo adhærens, contra eum steterit, vincatur necesse est: quia Christus, quem confitetur,

LETTRE DE SAINT CYPRIEN

A FORTUNAT.

EXHORTATION AU MARTYRE.

Vous avez désiré de moi, mon cher Fortunat, que, comme nous sommes menacés d'une grande persécution, et que le temps de l'Ante-christ approche, je tirasse des saintes Écritures quelques exhortations puissantes pour fortifier l'esprit de nos frères et animer au combat les soldats de Jésus-Christ. J'obéis à votre désir, et je le fais d'autant plus volontiers que je trouve la chose extrêmement juste et même nécessaire. Ainsi je vous envoie des armes pour nos frères qui doivent combattre, puisées dans les livres saints, comme dans un arsenal divin. Car c'est peu d'avoir excité le peuple de Dieu par nos discours, comme par une trompette spirituelle, si nous n'employons encore les paroles sacrées de l'Écriture pour affermir leur foi et leur courage. En effet, qu'y a-t-il de plus important pour nous et de plus digne de nos soins que de préparer par de continuelles exhortations le peuple que Dieu nous a confié et l'armée qui est dans le camp céleste à soutenir vaillamment les assauts du diable? Car un soldat ne peut être disposé pour la guerre, s'il n'a été auparavant exercé et instruit aux combats, comme un athlète ne peut remporter le prix dans la carrière, s'il n'a pas fait l'épreuve de ses forces. Celui à qui nous avons affaire est un ennemi âgé et expérimenté. Il y a déjà près de six mille ans qu'il fait la guerre à l'homme. Il a appris dans un si long espace de temps toutes les ruses, tous les artifices dont il doit se servir pour l'attaquer. S'il trouve quelque soldat de Jésus-Christ qui ne soit pas prêt, ou qui ne soit qu'apprenti dans son métier, ou qui ne se tienne pas assez sur ses gardes, il ne manque pas de le surprendre et de le faire tomber dans le piège. Mais lorsqu'il rencontre quelqu'un qui observe les préceptes de Notre-Seigneur, et qui marche invariablement dans la voie qu'il nous a tracée, il faut nécessairement qu'il soit vaincu, parce que Jésus-Christ, que nous confessons, est

invictus est. Ac ne in longum sermonem meum extenderem, frater carissime, et audientem vel legentem stili latioris copia fatigarem, compendium feci; ut propositis titulis, quos quis et nosse debeat et tenere, capitula dominica subnecterem et id quod proposueram divinæ lectionis auctoritate solidarem, ut non tam tractatum meum videar tibi misisse quam materiam tractantibus præbuisse. Quæ res in usum singulis proficit utilitate majore. Nam si ~~confectam~~ et paratam jam vestem darem, vestis esset mea, qua alius uteretur, et forsitan non pro habitudine staturæ et corporis res alteri facta minus congruens haberetur. Nunc vero de Agno, per quem redempti ac vivificati sumus, lanam ipsam et purpuram misi; quam cum acceperis, tunicam tibi pro voluntate conficies, et plus ut in domestica tua atque in propria veste lætaberis, et cæteris quoque ut conficere et ipsi pro arbitrio suo possint quod misimus exhibebis, ut vetere illa nuditate contacta, perferant omnes indumenta Christi, cælestis gratiæ sanctificatione vestiti. Necnon et illud consilium, frater carissime, utile et salubre prospexi, in exhortatione tam necessaria quæ martyres faciat amputandas esse verborum nostrorum moras et tarditates, atque ambages sermonis humani subtrahendas, ponenda sola illa quæ Deus loquitur, quibus servos suos ad martyrium Christus hortatur. Præcepta ipsa divina velut arma pugnantibus suggerenda sunt. Illa sint militaris tubæ hortamenta, illa pugnantibus classica. Inde aures erigantur, inde instruantur mentes, inde et animi et corporis vires ad omnem passionis tolerantiam roborentur. Nos tantum qui Domino permittente primum baptismum credentibus dedimus, ad aliud quoque singulos præparemus, insinuantes et docentes hoc esse baptismum in gratia majus, in potestate sublimius, in honore pretiosius, baptismum in quo angeli baptizant, baptismum in quo Deus et Christus ejus exsultant, baptismum post quod nemo jam peccat, baptismum quod fidei nostræ incrementa consummat, baptismum quod nos de mundo recedentes statim Deo copulat. In aquæ baptismum accipitur peccatorum remissa, in sanguinis baptismum corona virtutum. Amplectenda res est et optanda et omnibus postulationum nostrarum precibus expetenda, ut qui servi Dei sumus, simus et amici.

In exhortandis itaque ac præparandis fratribus nostris, et virtutis

invincible. Mais afin d'être plus court et de ne pas fatiguer le lecteur par un discours trop étendu, j'ai disposé par titres les sujets dont je voulais parler, et je les ai appuyés ensuite par l'autorité de l'Écriture; ainsi ce que je vous envoie n'est pas tant un Traité que l'exposé abrégé de ce qui doit en composer un. Je serai plus utile de cette manière que de toute autre; car si je vous envoyais une robe toute faite, peut-être ne conviendrait-elle pas à tout le monde; au lieu que maintenant je vous envoie de la laine et de la pourpre de l'Agneau qui nous a rachetés et vivifiés, dont vous ferez une robe telle que vous la voudrez, et que vous aimerez d'autant mieux qu'elle sera faite par vous. Je vous supplie aussi de communiquer mon travail à nos autres frères, afin qu'ils puissent s'en servir pour couvrir leur ancienne nudité, et que nous portions tous en même temps les habillemens de Jésus-Christ, c'est-à-dire que nous soyons tous remplis de sa sainte grâce. J'ai encore considéré en cela, mon très-cher frère, que lorsqu'il est question d'exhortations aussi nécessaires que celles-ci, destinées à faire des martyrs, il est bon de supprimer tous les longs circuits des discours humains, pour ne proposer que les seules paroles dont Jésus-Christ lui-même s'est servi pour encourager ses serviteurs à la mort. Ces préceptes divins sont comme des armes promptes et commodes qu'on met entre les mains des combattans. Qu'ils les considèrent donc comme les trompettes et les clairons de l'armée de Dieu! Qu'ils s'en servent pour s'animer et se préparer le corps et l'esprit aux souffrances! Et pour nous, qui, par la permission de Dieu, avons donné aux fidèles le premier baptême, tâchons de les disposer à en recevoir un second, qui est encore bien plus grand, bien plus puissant, bien plus illustre que l'autre! car c'est le baptême que confèrent les anges, que Dieu et Jésus-Christ voient avec joie, après lequel on ne pèche plus, qui consomme notre foi, et qui nous unit à Dieu au sortir de ce monde. Au baptême d'eau l'on reçoit le pardon de ses péchés; mais au baptême de sang on obtient la couronne de ses vertus. Enfin c'est une chose qui mérite bien de faire le sujet de tous nos vœux et de toutes nos prières, puisque par là, de serviteurs de Dieu que nous étions, nous devenons ses amis.

Pour exhorter nos frères à confesser généreusement le nom de

ac fidei firmitate ad præconium dominicæ confessionis atque ad prælium persecutionis et passionis armandis, primo in loco dicendum est idola Deos non esse quæ homo sibi facit. Neque enim quæ fiunt factore suo et fabricatore majora sunt, aut protegere et servare quemquam possunt quæ ipsa de templis suis pereunt, nisi ab homine servantur. Sed nec elementa colenda esse, quæ homini secundum dispositionem et præceptum Dei serviunt. Destructis idolis, et elementorum ratione monstrata, ostendendum Deum solum colendum esse. Tunc addendum quæ comminatio Dei sit adversus eos qui idolis sacrificant. Præterea docendum non facile ignoscere Deum idololatriæ, et quod sic idololatriæ indignetur Deus ut præceperit etiam eos interfici qui sacrificare et servire idolis suaserint. Subjungendum post hæc quod redempti ac vivificati Christi sanguine nihil Christo præponere debeamus, quia nec ille quicquam nobis præposuerit, et ille propter nos mala bonis prætulit, paupertatem divitiis, servitutem dominationi, mortem immortalitati, nos contra in passionibus nostris paupertati sæculari paradisi divitias et delicias præferamus, dominatum et regnum æternum temporariæ servituti, immortalitatem morti, Deum et Christum diabolo et Antichristo. Insinuandum quoque ne erepti de faucibus diaboli et de laqueis sæculi liberati, si in angustiis et pressuris esse cœperint, regredi denuo ad sæculum velint et perdant quod evaserint. Insistendum potius esse et perseverandum in fide, et virtute, et cœlestis ac spiritualis gratiæ consummatione, ut ad palmam et coronam possit perveniri. Ad hoc enim pressuras et persecutiones fieri ut probemur. Nec timendas esse injurias et pœnas persecutionum, quia major est Dominus ad protegendum quam diabolus ad impugnandum. Ac ne expavescat quis et conturbetur ad pressuras et persecutiones quas patimur in isto mundo probandum ante prædictum esse quod nos mundus odio habiturus esset, et quod persecutiones adversum nos excitaret, ut ex hoc ipso quod hæc fiant manifesta sit fides divinæ pollicitationis in mercedibus et præmiis postmodum sequentibus, nec novum quid accidat christianis, quando ab initio mundi boni laboraverint, et oppressi atque occisi sint ab injustis. In novissima parte ponendum est quæ spes et quæ merces maneat justos et martyres post conflictationes hujus temporis et passiones, et quod p[ro]p[ter]

Jésus-Christ, et les armer contre la persécution, il faut prouver d'abord que les idoles fabriquées par des hommes ne sont point des dieux ; car l'ouvrage n'est pas plus grand que l'ouvrier, et ces idoles ne peuvent secourir personne, puisqu'elles-mêmes ont besoin du secours des hommes pour être conservées. Il ne faut pas non plus adorer les élémens, puisque, selon l'ordre établi par Dieu, ils ont été formés pour satisfaire aux besoins des hommes. Après avoir détruit le culte des idoles et des élémens, il faut démontrer que Dieu seul doit être adoré. Puis les châtimens dont il menace ceux qui sacrifient aux idoles. Qu'il ne pardonne pas aisément l'idolâtrie. Qu'il hait tellement les idolâtres, qu'il commande qu'on fasse même mourir ceux qui conseillent aux autres de sacrifier et de servir aux idoles. Qu'après avoir été rachetés et vivifiés par le sang de Jésus-Christ, nous ne lui devons plus rien préférer, puisque lui-même ne nous a rien préféré, et qu'au contraire, il a préféré pour nous la pauvreté aux richesses, la servitude à la domination, la mort à l'immortalité, et que cela doit nous engager aussi à préférer les richesses et les délices du paradis à une pauvreté de peu de durée, un empire éternel à une servitude passagère, l'immortalité à la mort, Dieu et Jésus-Christ au diable et à l'antéchrist. Qu'étant une fois échappés de la gueule du diable et des filets du monde, il faut se bien garder de n'y plus retomber, et ne pas perdre ce que nous avons acquis. Qu'il faut plutôt persévérer dans la foi et dans la vertu, pour attirer la plénitude des grâces de Dieu, et remporter la couronne. Parce que les afflictions et les persécutions n'arrivent que pour nous éprouver. Qu'il ne faut point les craindre, parce que Dieu est plus puissant pour nous protéger que le diable pour nous vaincre. Et afin que nul ne soit surpris ou effrayé, il faut prouver qu'il a été prédit que le monde doit nous haïr et qu'il doit exciter des tempêtes contre nous, afin que l'accomplissement même de cette prédiction serve à nous assurer des récompenses qui nous ont été promises et qui doivent suivre. Que les chrétiens ne doivent point être surpris de cette conduite de Dieu à leur égard, puisque dès le commencement du monde les gens de bien ont souffert, qu'ils ont été opprimés et assassinés par les méchans. Enfin il faut parler des récompenses qui attendent les justes et les martyrs, après les travaux et les souffrances de cette vie, et que tout ce que nous endurons ici-bas n'est rien en comparaison de ce que nous recevons dans le ciel.

accepturi simus in passionis remuneratione quam quod hic sustineamus in ipsa passione.

1. Quod idola dii non sint et quod nec elementa vice Deorum colenda sint ostenditur in psalmo centesimo decimo tertio : « Idola gentium argentum et aurum, opera manuum hominum. Os habent et non loquuntur, oculos habent et non vident, aures habent et non audiunt. Neque enim est spiritus in ore ipsorum. Similes illis fiant qui faciunt ea. » Item in Sapientia Salomonis : « Omnia idola nationum æstimaverunt deos ; quibus neque oculorum usus est ad videndum, neque nares ad percipiendum spiritum, neque aures ad audiendum, neque digiti in manibus ad tractandum, sed et pedes eorum pigri ad ambulandum. Homo enim fecit illos, et qui spiritum mutuatus est finxit illos. Nemo autem sibi similem homo poterit Deum fingere. Cum sit enim mortalis, mortuum fingit manibus iniquis. Melior est autem ipse iis quos colit, quoniam ipse quidem vixit, illi autem nunquam¹. » Item in Exodo : « Non facies tibi idolum nec cujusquam similitudinem². » Item apud Salomonem de elementis : « Neque opera attendentes agnoverunt quis esset artifex, sed aut ignem, aut spiritum, aut citatum aerem, aut gyrum stellarum, aut nimiam aquam, aut solem aut lunam deos putaverunt. Quorum si propter speciem hoc æstimaverunt, sciant quanto iis Dominus sit speciosior. Aut si virtutes et opera eorum mirati sunt, intelligant ab ipsis quoniam qui hæc constituit fortia fortior est illis³. »

2. Quod Deus solus colendus sit, sicut scriptum est : « Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies. » Item in Exodo : « Non erunt tibi dii alii absque me⁴. » Item illic : « Videte, videte quia ego sum, et non est Deus præter me. Ego interimam et vivere faciam, percutiam et ego sanabo, et non est qui eripiat de manibus

¹ Sap. 15, 16, 17. — ² Exod. xx, 4. — ³ Sap. xiii, 1-5. — ⁴ Deut. vi, 13.

1. Que les idoles ne sont point des dieux, et qu'il ne faut point adorer les élémens. Cela se prouve par le psaume cent treizième : « Les » idoles des nations ne sont que de l'or et de l'argent, ouvrage de la » main des hommes. Elles ont une bouche, et ne parlent point; des » yeux, et ne voient point; elles ont des oreilles, et n'entendent pas; » elles ont des narines, et ne sentent pas; elles ont des mains, et elles » ne touchent pas; des pieds, et elles ne marchent pas; et leur gosier » ne rend pas de son. Que ceux qui font les idoles, et ceux qui se con- » fient en elles, leur soient semblables. » Et dans la Sagesse de Sa-
 lomon : « Ils regardent comme des dieux les idoles des nations, qui » n'ont ni des yeux pour voir, ni des narines pour respirer, ni des » oreilles pour entendre, ni des doigts pour toucher, ni des pieds » pour marcher. Car un homme a fait les idoles, et celui qui a reçu » de Dieu l'esprit de vie les a formées. Nul homme n'a le pouvoir de » faire un Dieu qui lui soit semblable. Mortel, avec ses mains impies, » il ne forme qu'un ouvrage mort : il vaut mieux que ceux qu'il adore, » parce qu'il vit quelque temps, quoiqu'il meure après; et ces idoles » n'ont jamais vécu. » De même dans l'Exode : « Tu ne feras point » d'idole taillée, ni aucune image de ce qui est au ciel ni sur la terre. » Pour les élémens, voici ce que dit Salomon : « Ils n'ont pu, en consi- » dérant les œuvres, connaître quel était l'ouvrier. Mais le feu, le » vent, l'air subtil, la multitude des étoiles, l'abîme des eaux, le so- » leil, la lune, voilà les dieux qu'ils ont crus les arbitres du monde. » Si, charmés de leur beauté, ils les ont appelés des dieux, qu'ils ap- » prennent combien est plus beau leur dominateur, puisque toute » beauté découle de celui qui leur a donné l'être ! Et s'ils ont admiré » la force et le pouvoir des créatures, qu'ils comprennent par là com- » bien est plus puissant et plus fort celui qui les a créées ! Par la gran- » deur, par la beauté de la créature, le créateur peut se rendre » visible. »

2. Qu'on ne doit adorer que Dieu seul. Au Deutéronome : « Tu » craindras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras seul. » Dans l'Exode :
 « Tu n'auras point d'autres dieux que moi. » Et encore au Deutéro-
 nome : « Reconnaissez que je suis seul, et qu'il n'y a point d'autre » Dieu que moi. Moi je fais mourir, et moi je fais vivre; je frappe et » je guéris, et nul ne peut s'arracher de ma main. » Dans l'Apoca-
 lypse : « Je vis un autre ange qui volait dans le milieu du ciel, portant

» meis¹. » Item in Apocalypsi : « Et vidi alium angelum volantem in » medio cœlo, habentem Evangelium æternum, ut annuntiaret super » terram et super omnes nationes et tribus et linguas et populos, di- » centem voce magna : Metuite potius Deum, et date illi claritatem, » quoniam venit hora iudicii ejus; et adoratur eum qui fecit cœlum et » terram et mare et omnia quæ in eis sunt². » Sic et Dominus in Evan- » gelio commemorationem facit primi et secundi præcepti, dicens : » Audi, Israel. Dominus Deus tuus Deus unus est. Et diliges Dominum » tuum de toto corde tuo et de tota anima tua et de tota virtute tua. » Hoc primum, et secundum simile huic : Diliges proximum tuum » tanquam te. In his duobus præceptis tota lex pendet et prophetæ³. » Et iterum : « Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum et » verum Deum et quem misisti Jesum Christum⁴. »

3. Quæ comminatio Dei sit adversus eos qui idolis sacrificant. In Exodo : « Sacrificans diis eradicabitur, nisi Domino soli. » Item in Deuteronomio : « Sacrificaverunt dæmoniis, et non Deo⁵. » Item apud Esaiam : « Adoraverunt eos quos fecerunt digiti eorum, et cur- » vatus est homo, et humiliatus est vir, et non laxabo illis⁶. » Et ite- » rum : « Illis fudistis libamina, et illis imposuistis sacrificia. Super » hæc ergo non indignabor, dicit Dominus⁷. » Item apud Hieremiam : Nolite « ambulare post Deos alienos ut serviatis eis, et ne adoraveri- » tis eos, et ne incitetis me in operibus manuum vestrarum ad dis- » perdendos vos⁸. » Item in Apocalypsi : « Si quis adoratur bestiam et » imaginem ejus, et accipit notam in fronte sua aut in manu, bibet et » ipse de vino iræ Dei mixto in poculo iræ ejus, et punietur igne et » sulphure sub oculis sanctorum angelorum et sub oculis agni, et fu- » mus de tormentis eorum in sæcula sæculorum ascendet; nec habe- » bunt requiem die ac nocte quicumque adorant bestiam et imaginem » ejus⁹. »

4. Non facile ignoscere Deum idololatriis. Moyses et Exodo pro populo rogat, nec impetrat. « Precor, ait, Domine, deliquit populus hic

¹ Exod. xx, 3. — ² Apoc. xiv, 6, 7. — ³ Matth. xxii, 20. — ⁴ Joan. xvii, 3. — ⁵ Exod. xxxii, 20. — ⁶ Deut. xxxii, 17. — ⁷ Isai. ii, 8, 9; lvii, 6. — ⁸ Hier. xv, 6. — ⁹ Apoc. xv, 2, 10, 11.

» l'Évangile éternel, pour l'annoncer aux habitans de la terre, à toute nation, à toute tribu, en toute langue et à tout peuple; disant à haute voix : — Craignez le Seigneur, et rendez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les fontaines. » Notre Seigneur, dans l'Évangile, faisant mention des deux premiers commandemens, s'exprime ainsi : « Le premier de tous les commandemens est : Écoute, Israël, le Seigneur est ton Dieu, ton seul Dieu; et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton ame, de toute ta pensée et de toute ta force. C'est là le premier commandement. Et le second, semblable au premier : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a point de commandement plus grand que ceux-ci. » Ces deux commandemens renferment toute la loi et les prophètes. Et encore : « C'est la vie éternelle de vous connaître, vous, le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez envoyé. »

3. Menaces que Dieu fait à ceux qui offrent des sacrifices aux idoles. Dans l'Exode : « Celui qui sacrifie à des dieux autres que le Seigneur sera puni de mort. » Au Deutéronome : « Ils ont sacrifié aux démons, et non à Dieu. » Dans Isaïe : « Il adore l'ouvrage de ses propres mains. L'homme courbe son front et s'humilie devant les idoles; qu'il soit puni, ô Seigneur! » Et encore : « Vous répandez des libations, vous leur offrez des sacrifices; et mon indignation ne s'allumera pas contre vous! dit le Seigneur. » Dans Jérémie : « Ne suivez plus les dieux étrangers, pour les servir et les adorer : ne me provoquez pas à la colère par les œuvres de vos mains. » Dans l'Apocalypse : « Celui qui adorera la bête et son image, et qui en portera le caractère sur son front ou dans sa main; celui-là boira du vin pur de la colère de Dieu, qui est préparé dans le calice de sa colère; et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre, devant les saints anges, en présence de l'agneau; et la fumée de leurs tourmens s'élèvera dans les siècles des siècles; et il n'y aura de repos ni jour ni nuit pour ceux qui auront adoré la bête et son image, et qui auront porté le caractère de son nom. »

4. Dieu ne pardonne pas aisément l'idolâtrie. Moïse, dans l'Exode, demande pardon pour le peuple qui était tombé dans ce crime, et ne l'obtient pas. Moïse retourna vers le Seigneur, et lui dit : « Écoutez-moi, je vous supplie : ce peuple a commis un très-grand péché, puisqu'il s'est fait des dieux d'or. Mais pardonnez-leur cette faute, ou effacez-moi maintenant de votre livre que vous avez écrit. » Le

» delictum grande. Fecerunt sibi deos aureos. Et nunc si dimittis illis
 » delictum, dimitte. Sin autem, dele me de libro quem scripsisti. Et
 » dixit Dominus ad Moysen : Si quis deliquit ante me, deleam eum
 » de libro meo¹. » Item cum Hieremias pro populo deprecaretur,
 Dominus ad eum loquitur, dicens : « Et tu noli orare pro populo hoc,
 « et noli postulare pro ipsis in prece et oratione; quia non exaudiam
 » in tempore quo invocabunt me, in tempore afflictionis suæ². » Eze-
 chiel quoque hanc eandem denuntiat indignationem Dei his qui in
 Deum delinquant. « Et fuit, inquit, verbum Domini ad me, dicens :
 » Fili hominis, terra quæcumque peccaverit mihi ut delinquat delic-
 » tum, extendam manum meam super eam, et obteram stabilimentum
 » panis, et immittam in eam famem, et auferam de ea hominem et pe-
 » cora. Et si fuerint tres viri hi in medio ejus, Noe, Daniel et Job,
 » non liberabunt filios neque filias, ipsi soli salvi erunt³. » Item in
 libro Regnorum primo : « Si delinquendo peccet vir adversus virum,
 « orabunt pro eo Dominum. Si autem in Deum peccet homo, quis ora-
 » bit pro eo⁴? »

5. Quod sic idololatriæ indignetur Deus ut præceperit etiam eos
 interfici qui sacrificare et servire idolis suaserint. In Deuteronomio :
 » Quod si rogaverit te frater tuus, aut filius tuus, aut filia tua, aut
 » uxor tua, quæ est in sinu tuo, aut amicus tuus, qui æqualis est ani-
 » mæ tuæ, latenter dicens : Eamus et serviamus diis alienis, diis gen-
 tum; non consenties ei, et non exaudies eum, et non parces oculus
 » tuus super eum, et non celabis eum; annuntians annuntiabis de
 » illo. Manus tua erit super eum, in primis interficere eum, et manus
 » omnis populi postremo; et lapidabunt eum, et morietur, quoniam
 » quæsit avertere te a Domino Deo tuo⁵. » Et iterum loquitur Do-
 minus, et dicit nec civitati parcendum, etiamsi universa consenserit
 ad idololatriam : « Aut si audieris in una ex civitatibus quas Domi-
 » nus Deus tuus dabit tibi inhabitare te illic dicentes : Eamus et ser-
 » viamus diis aliis quos non nosti; interficiens necabis omnes qui
 » sunt in civitate cæde gladii, et incendes civitatem igni, et erit sine
 » habitaculo in æternum. Non reædificabitur etiam nunc, ut averta-

¹ Exod. xxxii, 31, 32, 33. — ² Hier. vii, 15. — ³ Ezech. xiv, 12, 13, 14. — ⁴ 1 Reg.
 ii, 25. — ⁵ Deut. xiii, 6, 10.

Seigneur lui répondit : « J'effacerai de mon livre celui qui aura péché » contre moi. » Jérémie de même priant pour le peuple, Dieu lui dit : « Toi donc, ne prie pas pour ce peuple ; ne m'adresse pour eux ni can- » tique ni prières, et ne t'oppose point à moi, parce que je ne t'exau- » cerai point au temps de leur affliction. » Ezéchiél annonce aussi cette même colère de Dieu à ceux qui pèchent contre lui : « Le Seigneur » me parla, encore disant : Fils de l'homme, lorsqu'une terre aura péché » contre moi, et qu'elle se sera établie dans sa prévarication, j'éten- » drai ma main sur elle, et je briserai la force de son pain, et j'enverrai » sur elle la faim, et je ferai mourir en elle les hommes et les animaux. » Et si trois hommes justes, Noé, Daniel et Job sont au milieu d'elle, » eux-mêmes seulement, par leur propre justice, délivreront leurs » ames, et ne sauveront personne. » Au premier livre des Rois : « Lorsqu'un homme offense un homme, on peut demander à Dieu le » pardon du coupable ; mais si l'homme offense le Seigneur, qui priera » pour le pécheur ? »

5. Dieu a une telle aversion pour l'idolâtrie, qu'il veut qu'on fasse mourir même ceux qui conseillent aux autres de sacrifier aux idoles et de les servir. Au Deutéronome : « Si votre frère, le fils de votre mère, » ou votre fils, ou votre fille, ou votre femme qui repose sur votre sein, » ou votre ami que vous aimez comme votre vie, vous dit en secret : — » Allons, et servons les dieux étrangers que vous ignoriez, vous et vos » pères, les dieux de toutes les nations qui nous entourent de près ou » de loin, d'une extrémité de la terre à l'autre, ne vous laissez point » aller à ces discours, et n'y prêtez l'oreille, et ne vous laissez pas émou- » voir jusqu'à l'épargner ou le cacher ; mais tuez-le aussitôt. Que votre » main soit d'abord sur lui ; et qu'ensuite tout le peuple le frappe. Il périra » accablé de pierres, parce qu'il a voulu vous arracher du culte du Sei- » gneur votre Dieu. » Et Dieu ajoute qu'il ne faut pas même pardonner à toute une ville lorsqu'elle tombe dans l'idolâtrie : « Si dans quelqu'une » des villes que le Seigneur votre Dieu vous donnera pour habiter, vous » entendrez des hommes qui disent : Allons servir les dieux étrangers, » que vous ne connaissez pas, vous passerez au fil de l'épée tous ceux qui » sont dans cette ville-là, et vous la brûlerez afin qu'elle devienne éter- » nellement déserte. Elle ne sera jamais rebâtie, afin d'apaiser la colère » de Dieu ; et il vous comblera de ses grâces et de ses bénédictions, si

» tur Dominus ab indignatione iræ suæ. Et dabit tibi misericordiam, » et miserebitur tui, et multiplicabit te, si exaudieris vocem Domini » Dei tui, et observaveris præcepta ejus¹. » Cujus præcepti et vigoris memor Mathathias interfecit eum qui ad aram sacrificaturus accesserat². Quod si ante adventum Christi circa Deum colendum et idola spernenda hæc præcepta servata sunt, quanto magis post adventum Christi circa Deum colendum servanda sunt, quando ille veniens non verbis tantum nos hortatus sit, sed et factis, post omnes injurias et contumelias passus quoque et crucifixus, ut nos pati et mori exemplo suo doceret, ut nulla sit homini excusatio pro se non passi, cum passus sit ille pro nobis, et cum ille passus sit pro alienis peccatis, multo magis pro peccatis suis pati unumquemque debere. Et ideo in Evangelio comminatur et dicit: « Quicumque confessus fuerit me coram ho- » minibus, et ego confitebor eum coram Patre meo qui in cælis est. » Qui autem negaverit me coram hominibus, et ego negabo eum coram Patre meo qui in cælis est³. » Item apostolus Paulus: « Si enim » commorimur, inquit, et convivemus; si toleramus, et conregnabimus; si negaverimus, et ipse negabit nos⁴. » Item Joannes: « Qui » negat Filium, neque Patrem habet. Qui confitetur Filium, et Filium » et Patrem habet⁵. » Unde nos ad contemptum mortis hortatur Dominus et corroborat, dicens: « Nolite timere eos qui occidunt corpus, » animam autem non possunt occidere. Magis autem metuite eum qui » potest animam et corpus occidere in gehennam⁶. » Et iterum: « Qui » amat animam suam perdet eam; et qui odit animam suam in isto » sæculo, in vitam æternam conservabit illam⁷. »

6. Quod redempti et vivificati Christi sanguine nihil Christo præponere debeamus. In Evangelio Dominus loquitur et dicit: « Qui diligit patrem aut matrem super me non est me dignus, et qui diligit filium aut filiam super me non est me dignus⁸. » Sic et in Deuteronomio scriptum est: « Qui dicunt patri et matri: Non novi te, et filios » suos non agnoverunt, hi custodierunt præcepta tua et testamentum » tuum servaverunt⁹. » Item apostolus Paulus: « Quis nos, inquit,

¹ Deut. xiii, 12-18. — ² Macch. ii, 24. — ³ Matth. x, 32, 33. — ⁴ 2 Tim. ii, 11, 12.

— ⁵ 1 Joan. ii, 23. — ⁶ Matth. x, 28. — ⁷ Joan. xii, 25. — ⁸ Matth. x, 37, 38. —

⁹ Deut. xixiii, 9.

» vous écoutez sa parole et si vous observez ses préceptes. » Ce fut pour obéir à ce commandement que Mathathias, animé d'un zèle divin, tua celui qui s'était approché de l'autel pour sacrifier aux idoles. Que si ces préceptes sur le culte de Dieu et le mépris des idoles ont été observés avant l'avènement de Jésus-Christ, combien doivent-ils l'être davantage maintenant qu'il est venu, et qu'il ne nous a pas seulement exhortés par des paroles, mais par des actions, ayant souffert toutes sortes d'affronts et d'indignités, pour nous apprendre à souffrir et à mourir à son exemple ? C'est ainsi que nous serons sans excuse si nous n'endurons pour celui qui a tant enduré pour nous, et si nous refusons de souffrir pour nos propres péchés ce qu'il a souffert pour ceux d'autrui. C'est ce qui lui fait dire dans l'Évangile : « Quiconque m'avouera » devant les hommes, moi aussi je l'avouerai devant mon Père qui est » dans les cieux ; et celui qui me renonce devant les hommes, je le » renoncerai devant mon Père qui est aux cieux. » Et l'apôtre saint Paul : « Si nous mourons avec Jésus-Christ, nous vivrons aussi avec » lui. Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui. Si » nous le renonçons, il nous renoncera aussi. » Et saint Jean : « Qui- » conque nie le Fils, ne reconnaît point le Père ; et quiconque confesse » le Fils, reconnaît le Père. » Et Notre Seigneur, nous exhortant au mépris de la mort, dit : « Ne craignez point ceux qui tuent le » corps, et ne peuvent tuer l'âme ; mais plutôt craignez celui qui peut » précipiter l'âme et le corps dans l'enfer. » Et encore : « Celui qui » aime sa vie la perdra ; et celui qui hait sa vie en ce monde la garde » pour la vie éternelle. »

6. Après avoir été rachetés et vivifiés par le sang de Jésus-Christ, nous ne devons plus rien lui préférer. Notre Seigneur dit dans l'Évangile : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas » digne de moi ; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est » pas digne de moi ; celui qui ne prend pas la croix et ne me suit » point, n'est pas digne de moi. » Au Deutéronome : « Qui a dit à son » père et à sa mère : Je ne vous connais pas ; qui méconnaît ses » frères, qui oublie ses enfans, pour observer la loi de Dieu et gar- » der son alliance fait son devoir. » L'apôtre saint Paul : « Qui donc » nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction, ou » les angoisses, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou les persé-

» separabit a charitate Christi, pressura, an angustia, an persecutio,
 » an fames, an nuditas, an periculum, an gladius, sicut scriptum est :
 » Quia propter te occidimur tota die, æstimati sumus ut oves victi-
 » timæ, sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos⁴. »
 Et iterum : « Non estis vestri. Empti enim estis pretio magno⁵. Cla-
 » rificate et portate Deum in corpore vestro⁶. » Et iterum : « Pro om-
 » nibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt jam non sibi vivant, sed
 » ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit⁴. »

7. Ereptos de faucibus diaboli, et de laqueis sæculi liberatos non debere denuo ad sæculum reverti, ne perdant quod evaserint. In Exodo Judaicus populus ad umbram nostri et imaginem præfiguratus, cum Deo tutore et vindice evasisset Pharaonis atque Ægypti, id est diaboli et sæculi, durissimam servitutem, circa Deum perfidus et ingratus, adversus Moysen mussitat, respiciens solitudinis ac laboris incommoda, et non intelligens libertatis ac salutis beneficia divina, et reverti quærit ad Ægypti, hoc est ad sæculi servitutem unde fuerat exutus, cum magis fidere deberet in Deum et credere quoniam qui a diabolo et sæculo liberat populum suum protegit liberatum. « Quid » hoc nobis, inquit, fecisti in ejiciendo nos de Ægypto? Melius est » nobis servire Ægyptiis quam mori in solitudine hac. Et dixit Moyses » ad populum : Fidite et state, et cernite salutem quæ a Domino est, » quam vobis faciet hodie. Dominus ipse pugnabit pro vobis, et vos » tacebitis⁵. » Quod nos admonens in Evangelio suo Dominus, et docens ne ad diabolum rursus et ad sæculum quibus renuntiavimus et unde evasimus revertamur, dicit : « Nemo retro attendens et super- » ponens manum suam super aratrum aptus est regno Dei⁶. » Et ite- » rum : « Et qui in agro est non convertatur retro. Memores estote » uxoris Loth⁷. » Ac ne quis aliqua vel cupiditate rerum vel suorum dulcedine retardetur quo minus Christum sequatur, addit et dicit : « Qui non renuntiat omnibus quæ sunt ejus non potest meus esse dis- » cipulus⁸. »

8. Insistendum esse et perseverandum in fide et virtute, et cœ-

⁴ Rom. VIII, 35, 36, 37. — ⁵ Psal. XLIII, 22. — ⁶ 1 Cor. VI, 19, 20. — ⁷ 2 Cor. V, 15. — ⁸ Exod. XIV, 11, 12. — ⁶ Luc. IX, 62. — ⁷ Ibid. XIV, 33. — ⁸ Joan. XIV, 33.

» cutions, ou le glaive? selon qu'il est écrit : On nous livre tous les
 » jours à la mort à cause de vous; on nous regarde comme des brebis
 » destinées aux sacrifices. Mais parmi tous ces maux, nous demeu-
 » rons victorieux par la vertu de celui qui nous a aimés.» Et encore :
 « Vous n'êtes plus à vous-mêmes; car vous avez été achetés d'un
 » grand prix. Glorifiez Dieu, et prenez-le dans votre corps.» Et ail-
 leurs : « Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne
 » vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et res-
 » suscité pour eux. »

7. Étant une fois échappés de la gueule du diable et des filets du monde, il faut se garder de n'y plus retomber, et de ne pas perdre ce que nous avons acquis. Dans l'Exode, le peuple juif, qui était la figure des chrétiens, après avoir été délivré, par une protection visible de Dieu, du cruel esclavage de Pharaon et de l'Égypte, c'est-à-dire du diable et du siècle, ingrat et infidèle envers Dieu, murmure contre Moïse, et ne songeant qu'aux incommodités qu'il souffrait dans le désert, oubliant le bienfait de sa délivrance, demande le retour en Égypte, c'est-à-dire qu'il veut rentrer dans l'esclavage du siècle, duquel il avait été retiré; au lieu de mettre sa confiance en Dieu, et de croire que celui qui avait pu le sauver des mains du diable et des pièges du monde était assez puissant pour le protéger et le conserver, il s'écriait : « Pourquoi as-tu voulu nous retirer de l'Égypte?... Il » valait mieux servir les Égyptiens que mourir au désert.» Et Moïse répondit au peuple : « Ne craignez point, arrêtez-vous et considérez » les merveilles que le Seigneur fera aujourd'hui; car les Égyptiens » que vous voyez à présent, vous ne les verrez plus jamais. Le Sei- » gneur combattra pour vous, et vous n'aurez rien à dire.» Notre Seigneur de même nous avertit de ne plus retourner au diable ni au siècle, auxquels nous avons renoncé et d'où nous sommes sortis; il dit dans son Évangile : « Celui qui met la main à la charrue et regarde » en arrière ne convient point au royaume de Dieu.» Et encore : « Que celui qui sera dans les champs ne revienne point sur ses pas : » souvenez-vous de la femme de Loth.» Et afin que personne, par amour de ses biens ou de ses proches, ne soit mis en retard de le suivre, il ajoute : « Celui d'entre vous qui ne renonce pas à tout ce » qu'il possède ne peut être mon disciple.»

8. Il faut persévérer dans la foi et dans la vertu pour obtenir la plénitude des grâces de Dieu, et remporter la couronne. On lit dans les Paralipomènes : « Si vous cherchez le Seigneur, vous le trouverez;

lestis ac spiritualis gratiæ consummatione, ut ad palmas et coronam possit perveniri. In Paralipomenon : « Dominus vobiscum est quoad » et vos estis cum ipso. Si autem dereliqueritis eum, derelinquet vos ¹. » Item apud Ezechielem : « Justitia justî non liberabit eum in quacum- » que die exerraverit ². » Item in Evangelio Dominus loquitur et dicit : « Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit ³. » Et iterum : « Si permanseritis in verbo meo, vere discipuli mei eritis, et cognos- » cetis veritatem, et veritas liberabit vos ⁴. » Præmonens quoque nos paratos semper esse debere, et expeditos in præcinctu firmiter stare, addit et dicit : « Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes, et » vos similes hominibus expectantibus dominum suam quando rever- » tatur a nuptiis, ut cum venerit et pulsaverit aperiant eî. Felices » servi illi quos adveniens Dominus invenerit vigilantes ⁵. » Item beatus apostolus Paulus ut fides nostra proficiat et crescat et ad summa perveniat hortatur, dicens : « Nescitis quoniam qui in stadio currunt, » omnes quidem currunt, unus tamen accipit palmam. Sic currite ut » occupetis. Et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, vos » autem incorruptam ⁶. » Et iterum : « Nemo militans Deo obligat se » molestiis sæcularibus, ut possit placere cui se probavit. Sed et si » certaverit quis, non coronabitur, nisi legitime pugnaverit ⁷. » Et iterum : « Oro autem vos, fratres, per misericordiam Dei, ut con- » stituatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, placentem Deo; » nec configuremini sæculo huic, sed transformamini in renovatione » spiritus, ad probandum quæ sit voluntas Dei bona et placens et per- » fecta ⁸. » Et iterum : « Sumus filii Dei. Si autem filii, et hæredes » Dei, cohæredes autem Christi, siquidem compatiamur, ut et commu- » gnificemur ⁹. » Et in Apocalypsi eadem loquitur divinæ prædicatio- nis hortatio dicens : « Tene quod habes, ne alius accipiat coronam » tuam ¹⁰. » [Quod exemplum perseverandî et permanendi designatur in Exodo, ubi Moyses ad superandum Amalech, qui figuram portabat diaboli, in signo et sacramento crucis adlevabat supinas manus, nec vincere adversarium potuit, nisi postquam stabilis in signo adlevatus

¹ 2 Paral. xv, 2. — ² Ezech. xxxiii, 12. — ³ Matth. x, 22. — ⁴ Joan. viii, 31, 32. — ⁵ Luc. xii, 35, 36, 37. — ⁶ 1 Cor. ix, 24, 25. — ⁷ 2 Tim. ii, 1, 2. — ⁸ Rom. 12, 1, 2. — ⁹ Ibid. viii, 17. — ¹⁰ Apoc. iii, 11.

» mais si vous l'abandonnez, il vous abandonnera. » Dans Ézéchiel :
 « En quelque jour que le juste pèche, sa justice ne le délivrera point. »
 Notre Seigneur dit dans l'Évangile : « Celui-là seul qui persévérera
 » jusqu'à la fin, sera sauvé. » Et encore : « Si vous persévérez en ma
 » parole, vous serez vraiment mes disciples ; et vous connaîtrez la
 » vérité, et la vérité vous affranchira. » En nous avertissant de nous
 tenir toujours prêts, il dit ailleurs : « Que vos reins soient entourés
 » d'une ceinture, et que vos lampes brûlent en vos mains, comme des
 » serviteurs qui attendent que leur maître revienne des noces, se
 » tenant prêts à lui ouvrir dès qu'il frappera à la porte ! Bienheureux
 » sont ces serviteurs que leur maître trouvera veillant quand il vien-
 » dra ! » Le bienheureux apôtre Paul nous exhorte aussi en ces termes,
 à faire croître notre foi de jour en jour pour la porter à sa perfection :
 « Ne savez-vous pas que lorsqu'on court dans la lice tous courent,
 » mais un seul remporte le prix ? Courez donc de telle sorte que vous
 » le remportiez. Or, tous les athlètes vivent dans une grande conti-
 » nence ; cependant il ne s'agit pour eux que de gagner une couronne
 » corruptible, au lieu que nous en attendons une incorruptible. » Et
 encore : « Quiconque est au service de Dieu, évite l'embarras des
 » affaires du siècle, pour plaire à celui à qui il s'est donné. Celui qui
 » combat dans les jeux publics, n'est couronné qu'après avoir com-
 » battu vaillamment. » Il dit ailleurs : « Je vous conjure, mes frères,
 » par la miséricorde de Dieu, de lui offrir vos corps comme une hostie
 » vivante, sainte et agréable à ses yeux ; que votre foi soit raison-
 » nable. Et ne vous conformez pas au siècle présent, mais qu'il se
 » fasse en vous une transformation par le renouvellement de votre
 » esprit, afin que vous reconnaissiez quelle est la volonté de Dieu, ce
 » qui est bon, agréable à ses yeux et parfait. » Et plus haut : « Si nous
 » sommes enfans, nous sommes aussi héritiers, je dis héritiers de
 » Dieu, et cohéritiers de Jésus-Christ, pourvu toutefois que nous souf-
 » friens avec lui, afin que nous soyons glorifiés avec lui. » Dans l'A-
 pocalypse : « Garde ce que tu as, de peur que quelque autre ne prenne
 » ta couronne. » Nous avons un exemple de persévérance dans l'Exode
 lorsque Moïse, pour vaincre Amalec, qui était la figure du diable,
 tenait ses mains élevées en haut comme un signe de la croix, et ne
 put le vaincre qu'en demeurant ferme en ce signe, et en continuant
 de les tenir toujours élevées. En effet, l'Écriture dit : « Quand Moïse
 » élevait les mains, Israël triomphait ; mais quand il les abaissait un
 » peu, Amalec l'emportait. Or, les mains de Moïse s'appesantissaient ;

jugiter manibus perseveravit. « Et factum est, inquit, cum levabat » Moyses manus, prævalebat Israel; ubi autem submiserat manus, » invalescebat Amalech. Et accepto lapide supposuerunt sub eo, et » sedebat super eum. Et Aaron et Ur sustentabant manus ejus hinc et » inde; et factæ sunt manus Moysi stabiles usque in occasum solis. » Et fugavit Jesus Amalech et omnem populum ejus. Et dixit Dominus » ad Moysen : Scribe hoc ut sit memoria in libro, et da in aures Jesu, » quoniam delectione deileam memoriam Amalech de sub cælo ⁴. »

9. Ad hoc pressuras et persecutiones fieri ut probemur. In Deuteronomio : « Tentat vos Dominus Deus vester, ut sciat si diligitis Domi- » num Deum vestrum ex toto corde vestro et ex tota anima vestra et » ex tota virtute vestra². » Et iterum apud Salomonem : « Vasa figuli » fornax, et homines justos tentatio tribulationis³. » Paulus quoque paria testatur ac loquitur, dicens : « Gloriamur in spe claritatis Dei. » Non solum autem, sed et gloriamur in pressuris, scientes quoniam » pressura tolerantiam operatur, tolerantia autem probationem, pro- » batio autem spem, spes autem non confundit, quia dilectio Dei in- » fusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est no- » bis ⁴. » Et Petrus in Epistola sua ponit et dicit : « Carissimi, nolite » mirari ardorem accidentem vobis, qui ad tentationem vestram fit, » nec excidatis tanquam novum aliquid vobis contingat. Sed quoties- » cumque communicatis Christi passionibus, per omnia gaudete, ut » et in revelatione facta claritatis ejus gaudentes exultetis. Si impro- » peratur vobis in nomine Christi, beati estis, quia majestatis et vir- » tutis Domini nomen in vobis requiescit : quod quidem secundum » illos blasphematur, secundum nos autem honoratur⁵. »

10. Timendas non esse injurias et pœnas persecutionum, quia major est Dominus ad protegendum quam diabolus ad impugnandum. Joannes in epistola sua probat, dicens : « Major est qui in vobis est quam » qui in isto mundo. » Item in psalmo centesimo decimo septimo. « Non » metuum quid mihi faciat homo, Dominus mihi auxiliator est⁶. » Et iterum : « Isti in curribus et isti in equis, nos autem in nomine Domini » Dei nostri magnificabimus. Ipsi obligati sunt et ceciderunt, nos au-

⁴ Exod. xvii, 11, 12, 13, 14. — ² Deut. xiii, 3. — ³ Eccli. xxvii, 6. — ⁴ Rom. v, 3, 4, 5. — ⁵ 1 Pet. iv, 12, 13, 14. — ⁶ 1 Joan. iv, 4.

» ils prirent donc une pierre, et la mirent sous lui : il s'assit. Aaron et
 » Ur soutenaient ses mains des deux côtés, et il arriva que ses mains
 » ne se lassèrent point jusqu'au soleil couchant. Et Josué mit en fuite
 » Amalec et son peuple, à la pointe de l'épée. Et le Seigneur dit à
 » Moïse : Écris ceci dans un livre pour en conserver la mémoire,
 » et fais-le entendre à Josué, car j'effacerai la mémoire d'Amalec de
 » dessous le ciel. »

9. Les afflictions et les pertes ne sont que pour nous éprouver. Au
 Deutéronome : « Le Seigneur votre Dieu vous éprouve, afin qu'il pa-
 » raisse si vous l'aimez ou non de tout votre cœur et de toute votre
 » ame. » Dans Salomon : « La fournaise éprouve les vases du potier,
 » et les atteintes de la tribulation les hommes justes. » Saint Paul
 témoigne la même chose quand il dit : « Nous nous glorifions dans nos
 » afflictions, sachant que l'affliction produit la patience, la patience
 » l'épreuve, et l'épreuve l'espérance. Or cette espérance n'est pas
 » vaine, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs
 » par le Saint-Esprit qui nous a été donné. » Saint Pierre dans son
 Épître : « Mes très-chers frères, lorsque Dieu vous éprouve par le feu
 » des afflictions, n'en soyez point surpris, comme s'il vous arrivait
 » quelque chose d'extraordinaire, mais réjouissez-vous de ce que
 » vous avez part aux souffrances de Jésus-Christ, afin que vous soyez
 » aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire. Vous êtes
 » bien heureux, si vous êtes outragés pour le nom de Jésus-Christ,
 » parce que l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu et son esprit re-
 » posent sur vous. »

10. Il ne faut pas craindre les persécutions, parce que Dieu est plus
 puissant pour nous protéger que le diable pour nous vaincre. Saint
 Jean le prouve quand il dit : « Celui qui est en vous est plus grand que
 » celui qui est dans le monde. » Au psaume cent dix-septième, on
 lit : « Je ne craindrai pas : que peut l'homme contre moi ? Le Seigneur
 » est avec moi ; je dédaigne mes ennemis. » Et encore : « Les uns
 » implorent la multitude de leurs chars, les autres la force de leurs
 » coursiers ; et nous, nous invoquerons le nom de notre Dieu. Ils ont
 » été courbés et ils sont tombés ; et nous, nous nous sommes relevés,
 » et nous sommes restés debout. » Le Saint-Esprit nous montre en

» tem surreximus et erecti sumus¹. » Et adhuc fortius docens et ostendens Spiritus sanctus castra diaboli non timenda, et ei bellum nobis hostis indixerit, in ipso magis bello spem nostram consistere, et congressione illa justos ad divinæ sedis et salutis æternæ præmium pervenire, in psalmo vicesimo sexto ponit et dicit: « Si directa fuerint in me » castra, non timebit cor meum; si exsurrexit super me bellum, in illud » ego sperabo. Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in » domo Domini per omnes dies vitæ meæ. » Item in Exodo declarat Scriptura divina pressuris multiplicari nos potius et augeri, dicens: « Quantoque eos deprimebant, tanto plures fiebant, et invalescebant » magis². » Et in Apocalypsi protectio divina promittitur passionibus nostris. « Nihil, inquit, eorum timeas quæ passurus es³. » Nec alius securitatem nobis et protectionem pollicetur quam qui et per Esaiam prophetam loquitur, dicens: « Noli timere, quia te redemi, et vocavi » te nomine tuo, meus es tu. Et si transieris per aquam, tecum sum, » et flumina te non inundabunt. Et si transieris per ignem, flamma te » non comburet, quoniam ego Dominus Deus tuus sanctus Israel, qui » te salvum facio⁴. » Qui et in Evangelio promittit auxilium divinum Dei servis in persecutionibus non defuturam, dicens: « Cum autem » vos tradiderint, nolite cogitare quomodo aut quid loquamini. Da- » bitur enim vobis in illa hora quid loquamini. Non enim vos estis » qui loquimini, sed spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis⁵. » Et iterum: « Ponite in cordibus vestris non præmeditari excusare. Ego » enim dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere adversarii vestri⁶. » Sicut in Exodo ad Moysen cunctantem et ad populum ire trepidantem Deus loquitur, dicens: « Quis dedit os homini, » et quis fecit mogilabum, et quis surdum, et quis videntem et cæcum? » Nonne ego Dominus Deus? Et nunc perge, et ego aperiam os tuum, » et instruam te quid loquaris⁷. » Nec difficile est Deo aperire os hominis devoti sibi, et confessori suo inspirare constantiam et fiduciam loquendi, qui in Numeris adversus Balaam prophetam etiam asinam fecerit loqui. Quare in persecutionibus nemo cogitet quod periculum diabolus importet, sed imo consideret quod auxilium Deus

¹ Psal. xlix, 8, 9. — ² Exod. i, 12. — ³ Apoc. ii, 10. — ⁴ Isai. xlii, 1, 2, 3. — ⁵ Matth. x, 19, 20. — ⁶ Luc. xxi, 14, 15. — ⁷ Exod. ix, 11, 12.

termes plus forts qu'il ne faut pas craindre les armées du diable, et que, lorsqu'il nous fait une plus rude guerre, nos espérances doivent s'accroître, parce que c'est cela même qui ouvre aux gens de bien l'entrée du ciel et du salut. Il nous dit au psaume vingt-sixième : « Quand des armées camperaient autour de moi, mon cœur n'aurait » point de crainte. Quand le signal du combat serait donné, je tres- » saillerais d'espérance. J'ai demandé une grâce au Seigneur, et je la » lui demanderai encore, d'habiter dans la maison du Seigneur tous » les jours de ma vie. » L'Écriture déclare encore, dans l'Exode, que notre vertu et notre force augmentent par les afflictions, quand elle dit : « Plus ils étaient opprimés, plus ils multipliaient et croissaient. » La protection divine nous est aussi promise dans l'Apocalypse au milieu de nos souffrances : « Ne crains rien de ce que tu auras à souffrir. » Et celui qui nous promet cette protection est le même que celui qui nous dit encore par le prophète Isaïe : « Ne crains point : » je t'ai racheté, je t'ai appelé par ton nom ; c'en est fait, tu es à moi. » Si tu traverses les fleuves, je serai avec toi, et les eaux s'arrêteront » à ta présence ; si tu marches au milieu des flammes, elles s'éloigne- » ront à ton passage, elles perdront leur ardeur. Je suis le Seigneur » ton Dieu, le saint d'Israël, ton Sauveur. » Notre Seigneur promet de même dans l'Évangile que l'assistance de Dieu ne manquera point à ses serviteurs dans les persécutions : « Lorsqu'ils vous feront com- » paraître, ne vous inquiétez pas comment vous parlerez ni de ce que » vous direz : ce que vous devez dire vous sera inspiré à l'heure » même ; car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'esprit de votre Père » qui parle en vous. » Et encore : « Lorsqu'ils vous traîneront devant » les rois et les gouverneurs, mettez dans vos cœurs de ne point pré- » méditer comment vous répondrez ; car je vous donnerai moi-même » des paroles et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront » résister, et qu'ils ne pourront contredire. » C'est ainsi que, dans l'Exode, Moïse hésitant et craignant d'aller trouver le peuple, Dieu lui dit : « Qui a fait la bouche de l'homme ? et qui a fait le muet et le » sourd, celui qui voit et l'aveugle ? n'est-ce pas moi ? Va donc, et je » serai en ta bouche, et je t'enseignerai ce que tu diras. » Et certainement il n'est pas difficile à Dieu d'ouvrir la bouche d'un homme qui est à lui, et d'inspirer à ses confesseurs l'assurance nécessaire pour parler, lui qui, au livre des Nombres, fait même parler une ânesse contre le prophète Balaam. Que personne donc, pendant la persécution, ne pense aux efforts que fait le diable pour le vaincre ;

præset; nec mentem labefactet humana infestatio, sed corroboret fidem divina protectio; quando unusquisque secundum dominica promissa et fidei suæ merita tantum accipiat de Dei ope quantum se credat accipere nec sit quod omnipotens præstare non possit, nisi si accipientis fides caduca defecerit¹.

11. Ante prædictum esse quod nos mundus odio habiturus esset, et quod persecutiones adversum nos excitaret, et quod nihil novum christianis accidat, quando ab initio mundi boni laboraverint, et oppressi atque occisi sint justis ab injustis. Dominus in Evangelio præmonet et prænuntiat, dicens: « Si mundus vos odit, scitote quoniam » me primo odit. Si de mundo essetis, mundus quod suum esset » amaret; sed quia de mundo non estis, et ego elegi vos de mundo, » propterea odit vos mundus. Mementote sermonis quem dixi vobis: » Non est servus major domino suo. Si me persecuti sunt, et vos per- » sequentur². » Et iterum: « Veniet hora ut omnis qui vos occiderit » putet se officium Deo facere; sed hoc facient, quoniam non cogno- » verunt Patrem neque me. Hæc autem locutus sum vobis ut cum ve- » nerit hora eorum memores sitis quia ego dixi vobis³. » Et iterum: « Amen, amen dico vobis, quoniam vos plorabitis et plangetis, sæculum » autem gaudebit; vos tristes eritis, sed tristitia vestra in lætitiâ » veniet⁴. « Et iterum: « Hæc locutus sum vobis ut in me pa- » cem habeatis, in sæculo autem pressuram; sed fidite, quoniam ego » vici sæculum⁵. » Et cum a discipulis suis interrogaretur de signo adventus sui et consummationis mundi, respondit et dixit: « Cavete » ne quis vos fallat. Multi enim venient in nomine meo dicentes, Ego » sum Christus, et multos fallent. Incipietis autem audire bella et au- » ditus bellorum. Videte, nolite tumultuari. Oportet enim hæc fieri. » Sed nondum est finis. Exsurget enim gens super gentem et regnum » super regnum, et erunt fames et terræ motus et pestilentia per sin- » gula loca. Omnia autem ista initia parturitionum sunt. Tunc tradent » vos in pressuram, et interficient vos, et eritis odibiles omnibus gen- » tibus propter nomen meum. Et tunc scandalizabuntur multi, et in- » vicem tradent, et odient invicem. Et multi pseudoprophetae exsur-

¹ Num. XII, 28. — ² Joan. xv, 18, 19, 20. — ³ *Ibid.* xvii, 2, 3, 4. — ⁴ *Ibid.* 20. — ⁵ *Ibid.* 33.

mais qu'il songe plutôt à l'assistance que Dieu lui donne; et qu'il ne se laisse point ébranler par la violence des hommes, mais qu'il se fortifie dans la foi par la vue de la protection divine, puisque cette protection sera plus grande à mesure que sa foi sera plus forte, et qu'il n'y a que notre incrédulité qui nous empêche de recevoir ce qu'un Dieu tout-puissant peut nous donner.

11. Il a été prédit que le monde nous haïrait, et qu'il exciterait des persécutions contre nous. Cela ne doit point paraître étrange à des chrétiens, puisque, dès le commencement du monde, les gens de bien ont souffert, qu'ils ont été opprimés et tués par les méchants. Notre-Seigneur nous en avertit dans l'Évangile en ces termes : « Si le monde » vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde, » le monde aimerait ce qui serait à lui; mais parce que vous n'êtes » pas du monde, et que je vous ai choisis au milieu du monde, c'est » pour cela que le monde vous hait. Souvenez-vous de ma parole que » je vous ai dite : — Le serviteur n'est pas plus grand que le maître. » — S'ils m'ont persécuté, il vous persécuteront aussi. » Et encore : « L'heure vient que quiconque vous fera mourir croira être agréable » à Dieu. Ils vous feront ces maux, parce qu'ils ne connaissent ni mon » Père ni moi. Or, je vous ai dit toutes ces choses, afin que, quand » cette heure sera venue, vous vous souveniez que je vous les ai di- » tes. » Et peu après : « En vérité, en vérité, je vous le dis : vous pleu- » rerez et vous gémirez, vous, et le monde sera dans la joie; vous se- » rez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie. » Et encore : « Je vous ai dit ces choses afin que vous ayez la paix en moi. » Vous aurez de grandes tribulations dans le monde; mais, ayez con- » fiance, j'ai vaincu le monde. » Et comme ses disciples lui deman- » daient les signes qui précéderaient son avènement et la fin du monde, il leur répondit : « Prenez garde qu'aucun ne vous séduise; car plu- » sieurs viendront en mon nom, disant : — Moi, je suis le Christ; — » et ils en séduiront plusieurs. Et vous entendrez parler de guerre, et » de bruits de guerre. Prenez garde d'être troublés; car il faut que » ces choses arrivent. Mais ce n'est pas encore la fin; car une nation » se lèvera contre une nation, et un royaume contre un royaume; et » la peste, la famine et les tremblemens de terre, seront en divers » lieux. Or toutes ces choses ne sont que le commencement des dou- » leurs. Alors ils vous livreront aux tribulations, et ils vous tueront, » et vous serez en haine à toutes les nations, à cause de mon nom; et » plusieurs alors se scandaliseront; ils se trahiront et se haïront les

» gent et seducent multos ; et eo quod facinus abundet, refrigescet cha-
 » ritas multorum. Qui autem toleraverit usque in finem, hic salvus
 » erit. Et prædicabitur Evangelium istud regni per totum orbem terræ
 » in testimonium omnibus gentibus, et tunc veniet finis. Cum ergo vi-
 » deritis abominationem vastationis quæ dicta est per Danielem pro-
 » phetam stantem in loco sancto (qui legit intelligat), tunc qui in Ju-
 » dæa sunt fugiant in montes, et qui in tecto est non descendat tollere
 » quicquam de domo, et qui in agro est non convertatur retro auferre
 » vestimentum suum. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis
 » diebus. Orate autem ne fiat fuga vestra hieme neque sabbato. Erit
 » enim tunc pressura magna, qualis non est facta ab initio mundi usque
 » nunc, sed neque fiet ; et nisi breviati essent dies illi, non esset salva
 » omnis caro. Propter electos autem breviabuntur illi dies. Tunc si
 » quis dixerit vobis : Ecce hic est Christus, aut : Ecce illic, nolite cre-
 » dere. Surgent enim pseudochristi et pseudoprophetæ, dabunt signa
 » magna et prodigia ad errorem faciendum, si fieri potest, etiam elec-
 » tis. Vos autem cavete. Ecce prædixi vobis omnia. Si ergo dixerint
 » vobis, Ecce in solitudine est, nolite exire ; Ecce in cubiculis, nolite
 » credere. Sicut enim coruscatio exit ab oriente, et apparet usque ad
 » occidentem, ita erit et adventus filii hominis. Ubi fuerit cadaver,
 » illuc colligentur aquilæ. Continuo autem post pressuram dierum il-
 » lorum sol tenebrescet, et luna non dabit lumen suum, et stellæ ca-
 » dent de cælo, et virtutes cælorum movebuntur. Et tunc apparebit
 » signum filii hominis in cælo, et lamentabuntur omnes tribus terræ,
 » et videbunt filium hominis venientem in nubibus cæli cum virtute
 » magna et claritate. Et mittet angelos suos cum tuba magna. Et col-
 » ligent electos ejus a quatuor ventis, a summis cælorum usque ad
 » summities eorum ¹. » Nec nova aut repentina hæc sunt quæ nunc
 accidunt christianis, cum boni semper et justis, et Deo innocentiae lege
 ac veræ religionis timore devoti, per pressuras et injurias, et graves
 ac multiformes infestationum pœnas angusti itineris difficultate gra-
 dianantur. Sic in origine statim mundi Abel justus a fratre primus oc-
 ciditur, et Jacob fugatur, et Joseph venundatur, et David misericor-
 dem Saül rex persequitur, et Heliam majestatem Dei constanter ac

¹ Matth. xxiv, 4-32.

» uns les autres. Et plusieurs faux prophètes s'élèveront et en sédui-
 » ront plusieurs ; et comme l'iniquité sera fort augmentée, la charité
 » de plusieurs se refroidira ; mais celui qui persévérera jusqu'à la fin,
 » celui-là sera sauvé, et cet Évangile du royaume sera prêché dans
 » tout l'univers, comme un témoignage pour toutes les nations, et alors
 » la fin arrivera. Quand donc vous verrez dans le lieu saint l'abomi-
 » nation de la désolation, prédite par le prophète Daniel (que celui
 » qui lit, entende) ; alors, que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient
 » dans les montagnes ; que celui qui sera sur le toit ne descende point
 » pour emporter quelque chose de sa maison ; que celui qui sera dans
 » les champs ne retourne point pour prendre son vêtement. Malheur
 » aux femmes qui seront enceintes et qui allaiteront en ces jours-là !
 » Priez que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour du sabbat ;
 » car la tribulation alors sera grande, telle qu'il n'y en a pas eu en-
 » core depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il
 » n'y en aura jamais ; et si ces jours n'eussent été abrégés, toute chair
 » aurait été détruite ; mais ils seront abrégés à cause des élus. Alors,
 » si quelqu'un vous dit : — Voilà que le Christ est ici ou là, — n'en
 » croyez rien ; car de faux Christs et de faux prophètes s'élèveront ;
 » ils feront de grands prodiges et des choses étonnantes, de manière à
 » séduire, s'il était possible, les élus mêmes. Je vous le prédis d'a-
 » vance. Si donc ils vous disent : — Voilà qu'il est dans le désert, —
 » n'y allez point. — Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison,
 » — n'en croyez rien. — Comme l'éclair qui part de l'orient, et appa-
 » rait en occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme. Par-
 » tout où sera le corps, là se rassembleront les aigles. Or, aussitôt après
 » la tribulation de ces jours, le soleil s'obscurcira, et la lune ne répan-
 » dra plus sa lumière ; les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des
 » cieux seront ébranlées ; et alors paraîtra le signe du Fils de l'homme
 » dans le ciel ; et alors pleureront toutes les tribus de la terre, et elles
 » verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel, avec une
 » grande puissance et une grande majesté. Et il enverra ses anges avec
 » la trompette et un grand bruit, et ils rassembleront ses élus des
 » quatre vents, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre. » Au
 » reste, les choses qui arrivent maintenant aux chrétiens ne doivent point
 » les surprendre, ni leur sembler nouvelles, puisque les gens de bien, et
 » ceux qui tâchent de plaire à Dieu par la pureté et l'innocence de leurs
 » mœurs, marchent toujours par le sentier étroit des peines et des af-
 » flictions. C'est ainsi que, dès la naissance du monde, le juste Abel fut

fortiter asserentem rex Achab opprimere conatur¹. Zacharias sacerdos interficitur in medio templi et altaris, ut illic hostia ipse fiat ubi Deo hostias immolabat. Tot denique martyria justorum sæpe celebrata, tot edita in posterum fidei et virtutis exempla. Tres pueri, Ananias, Azarias, Misahel, ætate compares, dilectione concordēs, fide stabiles, virtute constantes, flammis ac pœnis urgentibus fortiores, soli se Deo servire, solum nosse, solum colere proclamant, dicentes: « Nabuchodonosor rex, non opus est nobis de hoc verbo respondere » tibi. Est enim Deus, cui nos servimus, potens nos eripere de camino » ignis ardentis; et de manibus tuis, rex, liberabit nos. Et si non, » notum sit tibi quia Diis tuis non servimus et imaginem auream quam » statuisti non adoramus². » Et Daniel Deo devotus et sancto spiritu plenus exclamat et dicit: « Nihil colo ego nisi Dominum Deum meum, » qui condidit cœlum et terram³. » Tobias quoque sub regali licet ac tyrannica servitute, sensu tamen ac spiritu liber, confessionem suam Deo servat, et virtutem majestatemque divinam sublimiter prædicat, dicens: « Ego in terra captivitatis meæ confiteor illi, et ostendo virtutem ejus in natione peccatrice⁴. » Quid vero in Machabæis septem fratres et natalium pariter et virtutum sorte consimiles septenarium numerum sacramento perfectæ consummationis implentes⁵? Sic septem fratres in martyrio cohærentes ut primi in dispositione divina septem dies annorum septem millia continentes, ut septem spiritus et angeli septem qui assistunt et conversantur ante faciem Dei, et lucerna septiformis in tabernaculo martyrii, et in Apocalypsi septem candelabra aurea, et apud Salomonem columnæ septem, super quas ædificavit domum sapientia, ita et istic septenarius fratrum numerus ecclesias septem numeri sui quantitate complexus, secundum quod in primo regnorum libro legimus sterilem septem peperisse⁶. » Et apud Esaiam septem mulieres unum hominem apprehendunt, cujus invocari super se nomen exposcunt. Et apostolus Paulus, qui hujus numeri legitimi et certi meminit, ad septem ecclesias scribit. Et in Apocalypsi Dominus mandata sua divina et præcepta cœlestia ad septem ecclesias et earum angelos dirigit⁷. Qui nunc istic numerus in septem

¹ Gen. iv, 8. ¹ Reg. xviii, 8; ³ Reg. xix, 2. — ² Dan. iii, 16, 17, 18. — ³ *Ibid.* xv, 4. — ⁴ Tob. xiii, 7. — ⁵ ² Mach. vii, 27. — ⁶ Apoc. i, 13. — ⁷ *Ibid.* 4.

tué par son frère, Jacob obligé de s'enfuir, Joseph vendu, David persécuté par Saül, et Élie par Achab, parce que le prophète soutenait courageusement l'honneur dû à Dieu. Le grand-prêtre Zacharie fut tué aussi au milieu du temple, près de l'autel, et immolé comme une victime, au lieu même où il offrait des victimes à Dieu. Enfin combien de martyrs dont on célèbre la mémoire, et qui sont autant d'exemples illustres de foi et de courage? Les trois enfans de Babylone, Ananias, Azarias et Misaël, tous trois du même âge, tous trois extrêmement unis, tous trois pleins de foi et de courage, plus forts que les flammes et les tourmens dont on les menaçait, crient qu'ils ne servent que Dieu seul, qu'ils ne connaissent que lui, qu'ils n'adorent que lui. Ils disent à Nabuchodonosor : « Nous ne pouvons te promettre d'adorer ta statue, » car notre Dieu, que nous adorons, peut nous délivrer de la fournaise » de feu, et nous arracher de tes mains, ô roi ! Que s'il ne le veut, sa- » che, ô roi ! que nous n'honorons point tes dieux, et n'adorons point » la statue d'or que tu as élevée. » Et Daniel, consacré à Dieu, et rempli du Saint-Esprit, s'écria de même : « Je n'adore que le Dieu » vivant, qui a créé le ciel et la terre, et qui a puissance sur toute » chair. Tobie aussi, conservant toujours un cœur libre et généreux » au milieu de sa captivité, confesse Dieu hautement, et publie sa » grandeur et sa puissance en ces termes : — Je le chanterai dans la » terre de ma captivité, parce qu'il a manifesté sa majesté sur une na- » tion pécheresse. » Que dirai-je des sept frères Machabées, pareils en courage aussi bien qu'en naissance, et accomplissant le nombre de sept comme la figure de la perfection? Ils sont sept frères unis dans la gloire d'un même martyr, comme les sept premiers jours pendant lesquels Dieu a créé le monde, qui contiennent les sept mille ans, comme les sept esprits bienheureux qui se tiennent toujours en la présence de Dieu, comme les sept lampes dans le tabernacle de Moïse, les sept chandeliers d'or de l'Apocalypse, comme les sept colonnes de Salomon, sur lesquelles la sagesse a élevé une maison, comme les sept enfans au premier livre des Rois, dont la femme stérile accoucha, comme les sept femmes dans Isaïe, qui ne prennent qu'un mari, et qui en veulent toutes porter le nom; comme les sept églises auxquelles écrit saint Paul, et les sept auxquelles Notre-Seigneur s'adresse dans l'Apocalypse, aussi bien qu'à leurs anges. A ces sept enfans généreux, se joint leur mère, qui en était la source et l'origine, comme celle qui a été fondée sur la pierre par la parole même de Jésus-Christ. Et ce n'est pas sans mystère que ces sept enfans n'ont que leur mère pour

fratribus invenitur, ut consummatio legitima compleatur. Cum septem liberis plane copulatur et mater origo et radix; quæ ecclesias septem postmodum peperit, ipsa prima et una super Petrum Domini voce fundata. Nec vacat quod in passionibus sola cum liberis mater est. Martyres enim qui se Dei filios in passione testantur, jam non nisi Deo patre censentur, sicut in Evangelio Dominus docet, dicens: « Ne vos caveritis vobis patrem super terram. Unus est enim Pater vester qui in cœlis est¹. » Quæ vero ediderunt confessionum præconia, quam præclara, quam magna documenta fidei præbuerunt²? Rex Antiochus infestus, imo in Antiocho antichristus expressus, ora martyrum gloriosa et spiritu confessionis invicta contagio suillæ carnis maculare quærebat, et cum flagellis graviter verberasset, ac nihil promovere potuisset, sartagine sumpsit igniri: quibus ignitis et accensis, eum qui primus locutus fuerat et magis regem virtutis et fidei constantia provocaverat admoveri præcepit et frigi, producta et exsecta prius lingua quæ confessa Deum fuerat. Quod martyri gloriosius contigit. Lingua enim quæ confessa nomen Dei fuerat prior ad Deum debuit ipsa proficisci. Post in secundo excogitatis acrioribus pœnis, antequam cætera membra torqueret, cutem capitis cum capillis detraxit, odio scilicet certo, nam cum caput viri Christus sit, et caput Christi Deus, qui caput laniabat in martyre, Deum et Christum persequebatur in capite. At ille in martyrio suo fidens, et resurrectionis sibi præmium de Dei remuneratione promittens, exclamavit et dixit: « Tu quidem impotens ex hac præsentī vita nos perdis: sed mundi Rex defunctos nos pro suis legibus in æternam vitæ resurrectionem suscitabit. » Tertius linguam postulatus cito protulit. Nam pœnam linguæ exsecandæ jam didicerat a fratre contemnere. Manus quoque amputandas constanter extendit, multum beatus genere isto supplicii, cui contigit extensis ad pœnam manibus passionis dominicæ instar imitari. Nec non et quartus pari virtute tormenta contemnens et ad retundendum regem cœlesti voce respondens, exclamavit et dixit: « Potius est ab hominibus morti datos expectare spem a Deo iterum ab eo suscitandos in vitam æternam. Tibi enim resurrectio ad vitam non erit. » Quintus, præter quod carnificinam regis et duos variosque cruciatus

¹ Matth. xxiii, 9. — ² 2 Mach. vii, 9.

compagne de leurs souffrances, et non pas leur père ; car cela nous apprend que les martyrs n'ont pas d'autre père que Dieu même, suivant cet avertissement que Notre-Seigneur nous donne dans l'Évangile : « N'appellez sur la terre personne votre père ; car vous n'avez » qu'un seul père, qui est dans les cieux. » Mais quelle a été la gloire de leur confession, la grandeur de leur foi et de leur générosité ! Le roi Antiochus, ce tyran, ou plutôt cet antéchrist, voulant les obliger à souiller leur bouche en mangeant de la chair de porc, les fit battre cruellement de verges. Mais comme il vit que cela ne servait de rien, il commanda qu'on mit le feu à des chaudières, et quand elles furent toutes rouges, il y fit jeter le premier des Machabées, qui avait parlé le plus hardiment, après lui avoir fait couper la langue. Ce premier supplice fut d'autant plus glorieux pour le martyr, qu'il était convenable qu'une langue qui avait confessé le nom de Dieu fût envoyée la première à Dieu. Il inventa encore de plus cruels supplices contre le second ; car avant de le tourmenter dans ses autres membres, il lui fit arracher la peau de la tête avec les cheveux ; il fit ainsi paraître que sa colère s'adressait à Dieu lui-même, puisque Jésus-Christ étant la tête de l'homme, et Dieu la tête de Jésus-Christ, il persécutait Dieu et Jésus-Christ dans la tête du martyr qu'il faisait écorcher ; mais le jeune homme, se confiant en ses souffrances, et plein de l'espoir d'une résurrection future, s'écria : « Certes, homme pervers, » tu nous fais mourir en la vie présente ; mais le roi du monde nous » ressuscitera en la résurrection de la vie éternelle, nous qui sommes » morts pour ses lois. » On demanda la langue au troisième pour la couper, et il la donna aussitôt, ayant déjà appris de son frère à mépriser ce supplice. Il présenta les mains avec une égale constance, heureux d'imiter par là Notre-Seigneur qui étendit les siennes sur la croix. Le quatrième, méprisant les tourmens avec un semblable courage, et voulant rabaisser l'orgueil du roi, lui dit : « La mort est un » bien pour des hommes qui attendent de Dieu qu'il les ressuscitera ; » mais toi, tu ne ressusciteras point à la vie. » Le cinquième, ne foulant pas seulement aux pieds les divers supplices par lesquels on le tourmentait ; mais prévoyant encore par l'esprit de Dieu ce qui devait arriver, prédit au roi qu'il verrait bientôt les effets de la colère et de la vengeance divine, en disant : « Tu as la puissance parmi les hommes, quoique tu ne sois qu'un mortel, et tu fais ce que tu veux ; » mais ne crois pas que notre nation soit délaissée de Dieu ; attends » patiemment, et tu verras quelle est sa puissance, et comme il te tour-

fidei vigore calcabat, ad præscientiam quoque et notitiam futurorum spiritu divinitatis animatus, prophetavit regi indignationem Dei et ultionem velociter secuturam. « Potestatem, inquit, inter homines habens, cum sis corruptibilis, facis quod vis. Noli autem putare genus nostrum a Deo derelictum esse. Sustine et vide magnam potestatem ejus, qualiter te et semen tuum torquet. » Quale illud levamentum fuit martyrii, quam magnum, quam grande solatium, in cruciatibus suis non tormenta propria cogitare, sed tortoris sui supplicia prædicare? In sexto vero non virtus sola, sed et humilitas prædicanda est, nihil sibi martyrem vindicasse, nec confessionis suæ honorem superbis vocibus ventilasse, peccatis potius suis adscripsisse quod persecutionem a rege pateretur, Deo vero dedisse quod postmodum vindicaretur. Docuit esse martyres verecundos, de ultione fidere, et nihil in passione jactare. « Noli, inquit, frustra errare. Nos enim propter nosmetipsos hæc patimur, peccantes in Deum nostrum. Tu autem ne te existimes impunitum futurum, aggressus pugnare cum Deo. » Admirabilis quoque mater, quæ nec sexus infirmitate fracta, nec multiplici orbitate commota, morientes liberos spectavit libenter, nec pœnas illas pignorum sed glorias computavit, tam grande martyrium Deo præbens virtute oculorum suorum quam præbuerant filii ejus tormentis et passione membrorum. Cum sex punitis et occisis superesset unus ex fratribus, cui rex divitias et potentatus et multa pollicebatur, ut crudelitas ejus ac feritas vel unius subacti solatio foveretur, et peteret ut ad filium dejiciendum secum deprecaretur et mater, deprecata est illa, sed ut decebat martyrum matrem, ut decebat Legis et Dei memorem, ut decebat filios suos non delicate sed fortiter diligentem. Deprecata est enim, sed ut Deum confiteretur. Deprecata est ne a fratribus suis frater in consortio laudis et gloriæ separaretur, tunc se septem filiorum computans matrem, si sibi contingeret filios septem Deo potius peperisse, non sæculo. Armans itaque eum et corroborans, et feliciore tunc partu filium generans: « Fili, inquit, miserere mei, quæ te in utero mensibus decem portavi, et lac triennio dedi et alui, et in ætatem istam perduxì. Oro, fili, aspicias in cœlum et terram, et omnibus quæ in eis sunt adspectis, intelligas quia ex nihilo fecit illa Deus et hominum genus. Itaque, fili, ne timeas carnificem istum,

» mentera, toi et ta race ! » Quelle consolation pour ce martyr, et quel soulagement au milieu de ses supplices, de ne pas tant songer aux maux qu'il souffrait, qu'à ceux que devait bientôt souffrir son bourreau ! Le sixième ne mérite pas seulement d'être loué pour son courage, mais encore pour son humilité ; car il ne se glorifia point de ses souffrances et de l'honneur de sa confession ; mais il attribua à ses péchés la persécution du roi, et à la justice de Dieu la vengeance qui devait en résulter. Il fit voir que les véritables martyrs sont modestes, et qu'en espérant que Dieu les vengera, ils ne s'enorgueillissent jamais de leur martyre ; il lui dit : « Ne te trompe pas, car nous souffrons à cause de nous-mêmes, parce que nous avons péché contre notre Dieu, et ces maux terribles sont venus sur nous. Mais toi, ne crois pas rester impuni, après avoir tenté de combattre contre Dieu. » Leur admirable mère de même, sans être ébranlée par la faiblesse de son sexe, ni par la mort de tant d'enfans, les regarda mourir d'un visage assuré, et considéra leurs supplices, non comme des peines, mais comme un honneur ; en sorte que l'on peut dire que cette constance qu'elle témoigna à voir ainsi ses enfans tourmentés, fut une espèce de martyre qui égala en quelque manière le leur. Mais son courage n'en demeura pas là, car après la mort de ces six frères, comme il en restait encore un plus jeune, le roi lui promettant des richesses et des honneurs pour tâcher de l'ébranler, et se consoler au moins, par la victoire d'un seul, de la honte qu'il avait d'avoir été vaincu par les autres, et voulant engager sa mère à l'y exhorter, elle l'exhorta en effet, mais comme une mère des martyrs, comme une mère qui se souvenait de la loi de son Dieu, comme une mère qui n'aimait pas ses enfans mollement, mais d'une affection mâle et généreuse. En effet, elle exhorta le dernier de ses fils à confesser le nom de Dieu, et à ne point se séparer de ses frères dans la gloire de leur martyre ; ne se croyant véritablement leur mère qu'en tant qu'elle les avait engendrés pour Dieu. L'armant donc et le fortifiant, et l'enfantant plus heureusement que la première fois, elle lui dit : « Mon fils, aie pitié de moi, qui t'ai porté neuf mois en mon sein, qui t'ai allaité trois ans, qui t'ai nourri et amené jusqu'à cet âge ; mon enfant, je te conjure de regarder le ciel et la terre et toutes les choses qu'ils renferment, et de comprendre que Dieu a fait toutes ces choses de rien, ainsi que la race humaine. Tu ne craindras donc point ce meurtrier ; mais tu seras digne de tes frères ; reçois la mort, afin que, dans le sein de la miséricorde, je te reçoive avec tes frères. » Cette mère mérite de grandes louanges d'avoir ainsi encouragé son fils à la

» sed dignus fratribus effectus excipias mortem, ut in illa miseratione » cum fratribus tuis te recipiam. » Magna laus matris in exhortatione virtutis, sed major in Dei timore et in fidei veritate, quod nihil sibi aut filio de sex martyrum honore promisit, nec fratrum precem profuturam credidit ad negantis salutem : persuasit potius participem passionis fieri, ut in iudicii die posset cum fratribus inveniri. Post hæc liberis suis commoritur et mater. Neque enim aliud jam decebat quam ut quæ martyres pepererat et fecerat in consortio illis gloriæ jungeretur, et quos ad Deum præmiserat ipsa quoque sequeretur. Ac ne quis vel libelli vel alicujus rei oblata sibi occasione qua fallat amplectatur decipientium malum munus, nec Eleazarus tacendus est ; qui cum sibi a ministris regis offerretur facultas ut accepta carne qua liceret sibi vesci, ad circumveniendum regem simularet se illa edere quæ de sacrificiis atque illicitis cibis ingerebantur, consentire ad hanc fallaciam noluit, dicens nec ætati suæ nec nobilitati convenire id fingere quo cæteri scandalizarentur et in errorem inducerentur, existimantes Eleazarum nonaginta annos natum ad alienigenarum morem, relicta et prodita Dei lege, transisse, nec tanti esse lucrari brevia vitæ momenta ut offenso Deo incurreret æterna supplicia¹. Atque ille excruciatu diu, et in extremo jam constitutus, cum inter verbera et tormenta moreretur, ingemiscens ait : « Domine, qui sanctam habes » scientiam, manifestum est quia cum possim a morte liberari, durissimos dolores corporis tolero flagellis vapulans, animo autem propter tui ipsius metum libenter hæc patior. » Sincera prorsus fides et virtus integra ac satis pura, non regem Antiochum cogitasse, sed Deum judicem, et scisse proficere sibi ad salutem non posse si hominem derideret ac falleret, quando Deus, qui conscientiae nostræ iudex est, et solus timendus est, nec derideri possit omnino nec falli. Si igitur et nos dicati Deo ac devoti vivimus, si supra justorum antiqua et sancta vestigia iter facimus, per eadem documenta pœnarum, per eadem passionum martyria pergamus, hoc ampliorem gloriam computantes temporis nostri quod cum vetera exempla numerentur, exuberante postmodum copia virtutis ac fidei, numerari non possunt martyres christiani, testante Apocalypsi et dicente : « Post hæc vidi turbam magnam,

¹ 2 Mach. vi, 30.

vertu ; mais elle en mérite encore de plus grandes de ne pas s'être prévaluë de la gloire de ses martyrs, ni cru que les prières de ses autres enfans pussent servir à celui-ci s'il se laissait engager à renoncer à sa religion, et de lui avoir persuadé de souffrir plutôt avec eux, afin de se trouver avec eux au jour du jugement. Enfin cette généreuse mère meurt aussi avec ses enfans, car il n'était pas convenable que celle qui avait engendré tant de martyrs ne prit point de part à l'honneur de leurs triomphes, et qu'elle ne suivit pas ceux qu'elle avait envoyés devant elle à Dieu. Mais afin que nul ne se trompe et ne se laisse tromper par des billets ou par quelque autre artifice de cette sorte, il ne faut point passer sous silence Éléazar, qui, sur l'offre que lui firent les ministres du prince de lui apporter des viandes qu'il lui était permis de manger, pour faire croire qu'il avait mangé de celles offertes aux idoles selon le commandement du roi, ne voulut point consentir à cette supercherie. Il dit que son âge et la noblesse de sa vie entière ne lui permettaient pas d'user d'une telle feinte qui scandaliserait les autres et les induirait en erreur, puisqu'ils croiraient qu'Éléazar, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, aurait trahi lâchement la loi de son Dieu pour suivre des coutumes étrangères ; et que le peu de temps qui lui restait à vivre n'était pas si considérable que, pour le conserver, il voulût offenser Dieu et s'exposer à des supplices éternels. Ainsi, après avoir été long-temps et cruellement tourmenté, sur le point de rendre l'ame au milieu des fouets et des tortures, il dit en soupirant : « Seigneur, qui avez une science sainte, vous savez » qu'ayant pu éviter le supplice, je souffre dans mon corps de cruelles » douleurs ; mais que, dans l'ame, je souffre avec joie, par la crainte » que j'ai de vous déplaire. » Merveilleuse foi ! d'avoir plutôt songé à Dieu qui devait le juger, qu'au roi Antiochus qui le tourmentait ; et d'avoir compris qu'il ne lui eût servi de rien pour son salut de tromper les hommes, puisque Dieu, qui est le juge de notre conscience et qui est le seul à craindre, ne peut être trompé ni dupe de nos mensonges ! Si donc nous sommes véritablement décidés à nous donner à Dieu, si nous marchons sur les anciennes et saintes traces des justes, ne faisons point difficulté de passer par les mêmes épreuves et les mêmes souffrances. Nous devons nous féliciter de vivre dans un temps où la foi et la vertu sont si florissantes, qu'on ne peut plus compter comme autrefois le nombre de ceux qui signalent leur valeur par le martyre, suivant ce témoignage de l'Apocalypse : « Après cela je vis » une grande multitude que nul ne pourrait compter, de toute nation,

» quam dinumerare nemo poterat, ex omni gente, et ex omni tribu
 » et populo et lingua, stantes in conspectu throni et Agni; et erant
 » amicti stolas albas, et palmæ fuerunt in manibus eorum, et magno
 » clamore dicebant: *Salus Deo nostro sedenti super thronum et Agno.*
 » Et respondit unus ex senioribus dicens mihi: *Hi qui amicti sunt*
 » *stolas albas, qui sunt, et unde venerunt? Et dixi ei: Domine mi, tu*
 » *scis. Et ait mihi: Hi sunt qui venerunt ex magna tribulatione, et*
 » *laverunt stolas suas, et candidas eas fecerunt in sanguine agni.*
 » *Propter hoc sunt in conspectu throni Dei, et serviunt ei die ac nocte*
 » *in templo ejus*¹. » Quod si tantus ostenditur et probatur christiano-
 rum martyrum populus, nemo difficile vel arduum putet esse marty-
 rem fieri, quando videat martyrum populum non posse numerari.

12. Quæ spes et merces maneat justos et martyres post conflictatio-
 nes hujus temporis et passiones per Salomonem Spiritus sanctus os-
 tendit et præcinit, dicens: « *Et si coram hominibus tormenta passi sunt,*
 » *spes eorum immortalitate plena est, et in paucis vexati, in multis*
 » *bene disponentur; quoniam Deus tentavit illos, et invenit illos dignos*
 » *se. Tanquam aurum in fornace probavit illos, et quasi holocausta*
 » *hostiæ accepit illos, et in tempore erit respectus illorum. Fulgebunt,*
 » *et tanquam scintillæ in arundinetis discurrent. Judicabunt nationes,*
 » *et dominabuntur populis, et regnabit Dominus eorum in perpetuum*². »
 Item apud eundem vindicta nostra describitur, et persequentium nos
 atque infestantium pœnitentia prædicatur. « *Tunc stabunt, inquit,*
 » *justi in magna constantia adversus eos qui se angustiaverunt, et*
 » *qui abstulerunt labores eorum, videntes turbabuntur timore horri-*
 » *bili, et mirabuntur in subitatione insperatæ salutis, dicentes inter*
 » *se, pœnitentiam habentes, et præ angustia spiritus gementes: Hi*
 » *sunt quos aliquando habuimus in derisum et in similitudinem im-*
 » *properii. Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam et finem*
 » *illorum sine honore. Quomodo ergo computati sunt inter filios Dei,*
 » *et inter sanctos sors illorum est? Ergo erravimus a via veritatis, et*
 » *justitiæ lumen non luxit nobis, et sol non est ortus nobis. Lassati*

¹ Apoc. vii, 9 — 15. — ² Sap. iii, 4, 5, 6, 7, 8.

» de toute tribu, de tout peuple, de toute langue, qui étaient debout
 » devant le trône et devant l'Agneau, revêtus de robes blanches, avec
 » des palmes en leurs mains, et ils criaient à haute voix, disant : —
 » Le salut vient de notre Dieu, qui est assis sur le trône, et de l'A-
 » gneau. — Et tous les anges étaient debout autour du trône, et des
 » vieillards, et des quatre animaux ; et ils se prosternèrent sur le vi-
 » sage devant le trône, et ils adoraient Dieu, disant : — Amen, béné-
 » diction, gloire, sagesse, actions de grâce, honneur, jouissance et
 » force à notre Dieu, dans les siècles des siècles. Amen. — Alors un
 » des vieillards, prenant la parole, me dit : — Qui sont ceux-ci qui
 » paraissent revêtus de robes blanches, et d'où viennent-ils ? — Je lui
 » répondis : — Seigneur, vous le savez. — Et il me dit : — Ce sont
 » ceux qui sont venus ici après de grandes afflictions, et qui ont lavé
 » et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. — C'est pourquoi
 » ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans
 » son temple. » Que personne donc ne croie qu'il soit difficile d'être
 martyr, puisque le nombre des martyrs est incalculable !

12. Le Saint-Esprit déclare, par l'organe de Salomon, que des récompenses attendent les justes et les martyrs, après les travaux et les souffrances de cette vie, lorsqu'il dit : « Si devant les hommes, ils (les justes)
 » ont souffert des tourmens, leur espérance est pleine d'immortalité.
 » Leur affliction a été légère, et leur récompense sera grande, parce
 » que Dieu les a éprouvés, et les a trouvés dignes de lui ; il les a éprouvés
 » comme l'or dans la fournaise, et les a reçus comme un holocauste,
 » et ils resplendiront au jour qu'il les visitera ; et ils brilleront comme
 » la flamme qui court dans le chaume aride ; ils jugeront les nations,
 » et ils domineront les peuples ; et leur Seigneur régnera à jamais. »
 Le même Salomon décrit la vengeance qui sera exercée sur ceux qui nous persécutent, et il annonce leur repentir en ces termes : « Alors
 » les justes se soulèveront avec une grande fermeté contre ceux qui
 » les ont tourmentés, et qui ont méprisé leurs travaux. A cette vue,
 » les impies seront troublés, et, dans un grand effroi, ils s'étonneront
 » de ce salut inespéré et soudain, disant en eux-mêmes, se repentant
 » et gémissant dans l'angoisse de leur esprit : — Les voilà ceux que
 » nous avons méprisés, et qui étaient l'objet de nos outrages ! Nous,
 » insensés, jugions leur vie une folie, et leur fin un opprobre ; et les
 » voilà comptés parmi les fils de Dieu, et leur partage est entre les
 » saints ! Nous avons donc erré hors de la voie de la vérité, et la lu-
 » mière de la justice n'a pas été pour nous, et le soleil de l'intelligence

» sumus in iniquitatis via et perditionis, et ambulavimus solitudines
 » difficiles, viam autem Domini ignoravimus. Quid nobis profuit su-
 » perbia, aut quid divitiarum jactatio contulit nobis? Transierunt om-
 » nia illa tanquam umbra¹. » Item in psalmo centesimo quindecimo
 pretium et merces passionis ostenditur. « Pretiosa est, inquit, in con-
 » spectu Domini mors sanctorum ejus. » Item in psalmo centesimo vi-
 gesimo quinto tristitia conflictationis et lætitia retributionis exprimi-
 tur: « Qui seminant, inquit, in lacrymis, in gaudio metent. Ambu-
 » lantes ambulabant et flebant mittentes senina sua; venientes autem
 » venient in exultatione portantes gremia sua. » Et iterum in psalmo
 centesimo decimo octavo: « Beati qui immaculati sunt in via, qui
 » ambulant in lege Domini. Beati qui perscrutantur martyria ejus,
 » in toto corde exquirunt eum. » Item Dominus in Evangelio, ultor ipse
 persecutionis nostræ et remunerator passionis: « Beati, inquit, qui
 » persecutionem passi fuerint propter justitiam, quia ipsorum est reg-
 » num cœlorum². » Et iterum: « Beati eritis cum odio vos habuerint
 » homines et separaverint vos, et expulerint, et maledixerint nomini
 » vestro quasi nequam propter filium hominis. Gaudete in illa die, et
 » exultate. Ecce enim merces vestra multa est in cœlis. » Et iterum:
 « Qui perdidit animam suam propter me, hic salvabit illam. » Nec
 solos animadversos et interfectos divinæ pollicitationis manent præ-
 mia, sed etiam si ipsa passio fidelibus desit, fides tamen integra atque
 invicta perstiterit, et contemptis ac relictis suis omnibus Christum se se-
 qui christianus ostenderit, ipse quoque a Christo inter martyres ho-
 noratur, pollicente ipso et dicente: « Nemo est qui relinquat domum,
 » aut agrum, aut parentes, aut fratres, aut uxorem, aut filios propter
 » regnum Dei, et non recipiat septies tantum in isto tempore, in sæ-
 » culo autem venturo vitam æternam³. » Item in Apocalypsi hoc idem
 loquitur: « Et vidi, inquit, animas occisorum propter nomen Jesu et
 » sermonem Dei⁴. » Et cum primo in loco posuisset occisos, addidit
 dicens: « Et quicumque imaginem bestię non adoraverunt, nec acce-
 » perunt inscriptionem in fronte aut in manu sua; » quos universos a
 se in eodem loco simul visos conjungit et dicit: « Et vixerunt et regna-
 verunt cum Christo. » Vivere omnes dicit et regnare cum Christo, non

¹ Sap. v, 19. — ² Matth. v, 10. — ³ Luc. xviii, 29, 30. — ⁴ Apoc. xx, 4.

» ne s'est pas levé sur nous. Nous nous sommes lassés dans la voie
 » d'iniquité et de perdition ; nous avons marché en des voies difficiles,
 » et nous avons ignoré la voie du Seigneur. Que nous a servi l'orgueil ?
 » que nous a rapporté l'ostentation des richesses ? Toutes ces choses
 » ont passé comme l'ombre. » Au psaume cent quinzième, il est parlé
 aussi de la récompense du martyr. David y dit : « La mort des élus
 » du Seigneur est précieuse à ses yeux. » Et au psaume cent vingt-
 » cinquième, il est question de la peine du combat et de la joie cau-
 sée par la récompense. « Ceux qui ont semé dans les larmes mois-
 » sonneront dans l'allégresse. Ils allaient et pleuraient en répandant
 » leurs semences ; ils reviendront dans la joie, portant leurs gerbes
 » dans leurs mains. » Et au psaume cent dix-huitième : « Heureux les
 » hommes irréprochables dans leurs voies, qui suivent la loi du Sei-
 » gneur ! heureux ceux qui observent ses commandemens, qui le
 » cherchent de tout leur cœur ! » Dans l'Évangile aussi, Notre-Seigneur,
 qui nous vengera et nous récompensera, nous dit : « Bienheureux ceux
 » qui souffrent des persécutions pour la justice, parce que le royaume
 » des cieux est à eux ! » Et encore : « Vous serez bienheureux quand
 » les hommes vous haïront et vous sépareront, qu'ils vous feront des
 » outrages, et repousseront votre nom comme mauvais, à cause du
 » Fils de l'homme. Réjouissez-vous ce jour-là, et soyez dans l'allé-
 » gresse : voici que votre récompense est grande dans le ciel ! » Et en
 un autre endroit : « Quiconque perdra la vie pour l'amour de moi la
 » sauvera. » Et Dieu ne promet pas seulement des récompenses à ceux
 qui souffrent le martyre, mais aussi à ceux qui conservent une foi pure
 et entière. Car tout chrétien qui abandonnera ce qu'il possède pour
 suivre Jésus-Christ, sera mis au rang des martyrs, suivant cette pa-
 role : « Il n'est personne qui ait quitté ou sa maison, ou son père, ou
 » sa mère, ou ses frères, ou sa femme, ou ses enfans à cause du
 » royaume de Dieu, qui ne reçoive dans ce monde bien davantage, et
 » dans le siècle futur la vie éternelle. » Il dit la même chose dans
 l'Apocalypse, où il s'exprime ainsi : « Je vis les ames de ceux qui sont
 » morts pour avoir rendu témoignage à Jésus, et pour la parole de
 » Dieu. » Et il ajoute : « Et qui n'ont point adoré la bête, ni son image,
 » ni reçu son caractère sur leur front, ou dans leurs mains ; et ils ont
 » vécu et régné avec Jésus-Christ. » Il dit que non seulement ceux qui
 ont souffert la mort vivront et règneront avec Jésus-Christ, mais aussi
 tous ceux qui, demeurant fermes dans leur foi, et conservant toujours
 la crainte de Dieu, n'adoreront point l'image de la bête, ni n'obéiront

tantum qui occisi fuerint, sed et quique in fidei suæ firmitate et Dei timore perstantes imaginem bestię non adoraverint, neque ad funesta ejus et sacrilega edicta consenserint. Plus nos accipere in passionis mercede quam quod hic sustinemus in ipsa passione probat beatus apostolus Paulus, qui dignatione divina usque in tertium cœlum atque in paradysum raptus audisse se inenarrabilia testatur, qui oculata fide Jesum Christum vidisse se gloriatur, qui id quod et didicit et vidit majori conscientię veritate profitetur. « Non sunt, inquit, condignę » passiones hujus temporis ad superventuram claritatem quę revelabitur in nobis ⁴. » Quis ergo non omnibus viribus elaboret ad tantam claritatem pervenire, ut amicus Dei fiat, ut cum Christo statim gaudeat, ut post tormenta et supplicia terrena præmia divina percipiat? Si militibus sæcularibus gloriosum est ut hoste devicto redeant in patriam triumphantes, quanto potior et major est gloria victo diabolo ad paradysum triumphantem redire et unde Adam peccator ejectus est illuc prostrato eo qui ante deiecerat trophæa victricia reportare, offerre Deo acceptissimum munus, incorruptam fidem, et virtutem mentis incolumem, laudem devotionis illustrem, comitari eum cum venire cœperit vindictam de inimicis recepturus, lateri ejus adsistere cum sederit judicaturus, cohæredem Christi fieri, angelis adæquari, cum patriarchis, cum apostolis, cum prophetis cœlestis regni possessione lætari? Has cogitationes quę persecutio potest vincere, quę possunt tormenta superare? Durat fortis et stabilis religiosis meditationibus fundata mens, et adversus omnes diaboli terrores et minas mundi animus immobilis perstat quem futurorum fides certa et solida corroborat. Clauduntur oculi in persecutionibus terrę, sed patet cœlum; minatur antichristus, sed Christus tuetur; mors infertur, sed immortalitas sequitur; occiso mundus eripitur, sed restituto paradysus exhibetur; vita temporalis extinguitur, sed æterna reparatur. Quanta est dignitas et quanta securitas exire hinc lætum, exire inter pressuras et angustias gloriosum, c'audere in momento oculos quibus homines videbantur et mundus, et aperire eosdem statim ut Deus videatur et Christus? Tam feliciter migrandi quanta velocitas! Terris repente subtraheris, ut in regnis cœlestibus reponaris. Hęc oportet mente et co-

⁴ Rom. viii, 18.

à ses édits détestables et sacrilèges. Que la récompense doive être plus grande que les souffrances, saint Paul le montre, lui qui fut ravi jusqu'au troisième ciel, où il entendit des paroles ineffables. Il se glorifie d'avoir vu le Seigneur Jésus-Christ par la lumière de la foi, et il est d'autant plus croyable, qu'il parle de ce qu'il a appris et de ce qu'il a vu, lorsqu'il dit : « Les souffrances de la vie présente n'ont aucune » proportion avec cette gloire qui doit un jour éclater en nous. » Qui ne travaillerait donc de tout son pouvoir pour arriver à une gloire si éclatante, pour devenir l'ami de Dieu, pour se réjouir avec Jésus-Christ, au sortir de cette vie, et passer des supplices d'ici-bas aux récompenses célestes ? S'il est glorieux aux soldats du siècle, après avoir vaincu l'ennemi, de retourner triomphans dans leur patrie, quel plus grand honneur n'est-ce point de retourner dans le paradis après avoir surmonté le diable, et de rapporter des trophées dans un lieu d'où Adam avait été chassé pour son crime, après avoir terrassé celui qui l'en avait chassé ? d'offrir à Dieu une foi incorruptible, une vertu sans tache, un zèle plein de vigueur ? de l'accompagner lorsqu'il viendra exercer sa vengeance sur ses ennemis ? d'être à côté de lui lorsqu'assis sur son trône il jugera le monde ? d'être fait le cohéritier de Jésus-Christ ? d'être rendu égal aux anges ? d'entrer en partage du royaume des cieux avec les patriarches, les apôtres et les prophètes ? Y a-t-il quelque persécution assez grande, quelque tourment assez terrible pour affaiblir un cœur fortifié par ces pensées ? L'âme reste inaccessible à toutes les terreurs inspirées par le diable et aux menaces du monde, quand elle est appuyée sur ces fondemens, et sur la base solide et inébranlable de la foi. Dans la persécution, il est vrai, les yeux des martyrs sont fermés pour la terre, mais ils sont ouverts pour le ciel. L'antéchrist les menace, mais Jésus-Christ les rassure. On leur donne la mort, mais cette mort est suivie de l'immortalité. On leur ôte le monde, mais le paradis leur est ouvert. On les prive de la vie temporelle, mais ils recouvrent la vie éternelle. Quelle joie de sortir d'ici au milieu des supplices et des tortures qui sont le gage le plus assuré de notre espérance ! de fermer en un moment les yeux aux hommes et au monde, et de les ouvrir aussitôt pour voir Dieu et Jésus-Christ ! Quel bonheur d'être retiré si promptement de cette vie, pour être transporté à l'heure même dans le royaume des cieux ! Tel est le sujet qui doit occuper entièrement notre esprit. Voilà ce qu'il faut méditer nuit et jour. Si la persécution trouve un soldat de Jésus-Christ disposé par ces hauts pensées, un cœur ainsi armé pour le combat ne sera

gitatione complecti, hæc die ac nocte meditari. Si talem persecutionis dies invenerit Dei militem, vinci non poterit virtus ad prælium prompta. Vel si accersitio ante prævenerit, sine præmio non erit fides quæ erat ad martyrium præparata. Sine damno temporis merces iudice Deo redditur. In persecutione militia, in pace conscientia coronatur.



jamais vaincu; et si Dieu l'enlève du monde auparavant, une foi si bien préparée pour le martyr ne restera pas sans récompense; car Dieu, qui est un juge équitable, n'a point égard au temps. Durant la persécution, il couronne le courage; et durant la paix, il récompense la vertu et la bonne volonté.



LACTANTIUS.

DIVINARUM INSTITUTIONUM LIBER PRIMUS.



LACTANCE.

LIVRE PREMIER DES INSTITUTIONS DIVINES.

TRADUCTION

DE M. GONNET.

LACTANCE.

Si le génie des grands hommes éclaire et illustre les nations, à leur tour les nations honorent et immortalisent la mémoire des grands hommes. Sept villes se sont disputé la naissance du prince des poètes grecs, deux contrées revendiquent la gloire d'avoir donné le jour à un philosophe chrétien, à Lactance. Les uns veulent qu'il soit né à *Firmium*, ville de l'Italie aujourd'hui *Fermo*, dans la marche d'Ancône, et le surnom de *Firminianus*, *Firmien*, leur semble suffire pour justifier cette assertion. Les autres ont placé son berceau en Afrique, parce que, disent-ils, il fut dès sa plus tendre enfance le disciple d'Arnobé. Chacun sent la faiblesse de ces raisons, et demeure dans l'incertitude sur le pays qui vit naître ce célèbre défenseur de la religion. Le lieu, le temps de sa mort et l'époque de sa conversion au christianisme sont également inconnus. Il n'y a de certain que quelques circonstances de sa vie, et surtout le mérite de ses nombreux ouvrages. On sait, par exemple, que, sur la foi de sa grande réputation, Nicomédie, alors résidence des empereurs, le demanda pour professer l'éloquence : mais la violence des persécutions, mais les livres que les païens composaient dans ce même temps contre la religion chrétienne le forcèrent à abandonner ses fonctions pour se livrer tout entier à sa défense, il y travailla en élevant son bel ouvrage des *Institutions divines*, lorsque l'empereur Constantin, à qui il le dédia, l'appela dans sa cour pour diriger l'éducation du jeune Crispus, son fils aîné. Voilà tout ce que nous avons pu recueillir, dans l'historien des philosophes des trois premiers siècles, sur la vie de ce père de l'Eglise ; passons à l'examen de ses œuvres.

On lui doit : 1° *Le Banquet*, ouvrage de sa première jeunesse, et dont le titre seul, emprunté à Platon, est venu jusqu'à nous ; 2° *les Institutions divines*, son plus grand et son plus important ouvrage : il est divisé en sept livres ; il a de plus laissé un *épitome* qui en offre une analyse substantielle ; 3° il composa un traité historique sur la *Mort des persécuteurs*, et un philosophique sur la *Colère de Dieu*. Auparavant il en avait produit un autre sur la *Création de l'Homme* ; il l'avait dédié à un de ses disciples nommé Démétrien, à qui il a écrit un grand nombre de lettres qui nous sont parvenues, ainsi que celles adressées à Probus et à Sévère. On a encore de lui quelques épîtres en vers et un petit poème. Le style de cet écrivain est clair et naturel. Ses expressions sont nobles et élégantes, et ses pensées se déroulent dans une période longue, harmonieuse, abondante, qui imite si bien la phrase de Cicéron, que les hommes, du goût le plus sûr lui ont donné le surnom de Cicéron chrétien, et que par la suite les critiques les plus sévères n'ont pas osé le lui contester. Qu'on juge s'il en est digne seulement par ce premier livre dont nous offrons la traduction. C'est là qu'il démontre avec un rare talent que tout homme de sens ne peut s'empêcher de reconnaître une Providence, un Dieu unique, et que la raison repousse ces légions de dieux que reconnaissait le polythéisme païen.

LUCII COELII FIRMIANI
LACTANTII
DIVINARUM INSTITUTIONUM
LIBER PRIMUS.
DE FALSA RELIGIONE DEORUM.

PRÆFATIO.

Quanti sit et fuerit semper cognitio veritatis.

Magno et excellenti ingenio viri, cum se doctrinæ penitus dedissent, quidquid laboris poterat impendi, contemptis omnibus et privatis et publicis actionibus, ad inquirendæ veritatis studium contulerunt; existimantes multo esse præclarus humanarum divinarumque rerum investigare ac scire rationem, quam aut struendis opibus, aut cumulandis honoribus inhærere. Quibus rebus, quoniam fragiles terrenæque sunt, et ad solius corporis pertinent cultum, nemo melior, nemo justior effici potest. Erant illi quidem veritatis cognitione dignissimi, quam scire tantopere cupiverunt, atque ita, ut eam rebus omnibus anteponerent. Nam et abjecisse quosdam res familiares suas, et renuntiasse universis voluptatibus constat, ut solam nudamque veritatem nudi expeditique sequerentur: tantumque apud eos veritatis nomen et auctoritas valuit, ut in ipsa esse summi boni præmium prædicarent. Sed neque adepti sunt id quod volebant: et operam simul atque indutriam perdiderunt; quia veritas, id est arcanum summi Dei, qui fecit omnia, ingenio ac propriis non potest sensibus comprehendi: alioqui nihil inter Deum hominemque distaret, si consilia et dispositiones illius majestatis æternæ cogitatio assequeretur humana. Quod quia fieri non potuit, ut homini per seipsum ratio divina innotesceret, non est passus hominem Deus lumen sapientiæ requirentem diutius errare, ac sine ullo laboris effectu vagari per tenebras inextricabiles; aperuit oculos ejus aliquando, et notionem veritatis munus suum fecit; ut et humanam sapientiam nullam esse monstraret, et errant ac vago viam consequendæ immortalitatis ostenderet.

LUCIUS CÉLIUS FIRMIEN
LACTANCE.
INSTITUTIONS DIVINES.

LIVRE PREMIER.

DU CULTE DES FAUX DIEUX.

PRÉFACE.

Que la connaissance de la vérité a toujours été d'un grand prix.

Les hommes d'un esprit supérieur qui se sont adonnés à l'étude de la sagesse ont toujours dédaigné le soin des affaires publiques et privées, pour diriger tout ce qu'ils avaient de forces vers la recherche de la vérité, dans cette pensée qu'il était plus grand de marcher à la découverte des choses divines et humaines, et d'en posséder la raison, que de s'attacher à amasser des richesses et des honneurs, biens fragiles et terrestres qui, n'ayant d'autre fin que la satisfaction des besoins corporels, ne peuvent rendre un seul homme ni meilleur, ni plus juste. Ah! qu'ils étaient bien dignes de connaître la vérité, ceux qui la désirèrent avec une ardeur qui la leur fit préférer à toutes choses; ardeur si vive qu'il est certain que quelques-uns d'entre eux s'y abandonnèrent au dérivement de leurs intérêts domestiques, et que, renonçant à tous les plaisirs du monde afin de rester libres d'inquiétudes et d'attachemens, ils se livrèrent sans partage à la poursuite de cette vérité! Son nom, son autorité, fut pour eux d'un si haut prix, qu'ils proclamèrent qu'en elle seule résidait la plus noble récompense du bien; mais ils n'atteignirent pas le but où ils tendaient: efforts et travaux, tout fut inutile; car la vérité, qui est le secret de Dieu, auteur de tout ce qui existe, échappe à notre pensée, à nos sens; et en effet quelle serait la distance entre Dieu et l'homme, si l'ordonnance et les desseins de la majesté éternelle pouvaient être saisis par une intelligence humaine? Aussi, comme il n'a pu arriver que l'homme conçu par lui-même la sagesse divine, Dieu ne pouvant souffrir qu'il errât plus long-temps à chercher ce flambeau, et que sans fruit de ses veilles il se perdît dans d'inextricables ténèbres, Dieu lui a ouvert enfin les yeux, et lui a fait don de la vérité, afin de lui prouver l'im-

Verum quoniam pauci utuntur hoc cœlesti beneficio ac munere, quod obvoluta in obscuro veritas latet; eaque vel contemptui doctis est, quia idoneis assertoribus eget; vel odio indoctis, ob insitam sibi austeritatem, quam natura hominum proclivis in vitia pati non potest: (nam quia virtutibus amaritudo permista est, vitia vero voluptate condita sunt; illa offensi, hac deliniti feruntur in præceps, et bonorum specie falsi, mala pro bonis amplectuntur) succurrendum esse his erroribus credidi; ut et docti ad veram sapientiam dirigantur, et indocti ad veram religionem. Quæ professio multo melior, utilior, gloriosior putanda est, quam illa oratoria, in qua diu versati, non ad virtutem, sed plane ad argutam malitiam juvenes erudiebamus. Multo quippe nunc rectius de præceptis cœlestibus disseremus, quibus ad cultum veræ majestatis mentes hominum instruere possimus: nec tam de rebus humanis bene meretur, qui scientiam bene dicendi affert, quam qui p̄e atque innocenter docet vivere: idcirco apud Græcos majore in gloria philosophi, quam oratores fuerunt. Illi enim recte vivendi doctores sunt existimati: quod est longe præstabilius: quoniam bene dicere, ad paucos pertinet; bene autem vivere, ad omnes. Multum tamen nobis exercitatio illa fictarum litium contulit, ut nunc majore copia et facultate dicendi causam veritatis peroremus: quæ licet possit sine eloquentia defendi, ut est a multis sæpe defensa; tamen claritate ac nitore sermonis illustranda, et quodammodo disserenda est, ut potentius in animos influat et vi sua instructa, et luce orationis ornata.

CAPUT PRIMUM.

De religione et sapientia.

De religione itaque nobis rebusque divinis instituitur disputatio. Nam si qui iam maxime oratores professionis suæ quasi veterani, de cursis operibus actionum suarum, postremo se philosophiæ tradide-

puissance de la sagesse humaine, et de lui montrer en même temps, au milieu de ses incertitudes, la route qui lui ouvre l'immortalité.

Mais puisqu'il en est peu qui profitent de ce bienfait du ciel, puisque la vérité reste enveloppée de nuages, qu'elle est soit un objet de dédain pour les savans, parce qu'elle manque de défenseurs habiles, soit un objet de haine pour le vulgaire (parce qu'on l'entoure d'une austérité odieuse à la nature humaine, toujours portée au vice, et que les hommes repoussés par cette amertume qui se mêle aux vertus, attirés par le voluptueux attrait dont les vices se font un voile, se précipitent dans l'abîme, et trompés par de fausses apparences embrassent le mal pour le bien), j'ai cru qu'il importait de remédier à ces erreurs, afin d'ouvrir aux savans une voie vers la vraie science, au vulgaire une voie vers la vraie religion. Cette fonction me paraît même plus belle, plus utile, plus glorieuse que celle de rhéteur, dans laquelle j'exerçai long-temps la jeunesse, bien moins à la vertu qu'aux arguties et aux subtilités de l'éloquence. Il y aura donc maintenant pour nous plus de mérite à développer les célestes préceptes, à former l'intelligence de l'homme au culte de la majesté souveraine. En effet, celui qui enseigne l'art de discourir ne mérite pas si bien de l'humanité que celui qui apprend à vivre avec innocence et avec piété; aussi dans la Grèce, la gloire des philosophes, regardés comme les docteurs des mœurs, l'emporta-t-elle sur celle des orateurs, car leur mission était bien plus importante; l'art de la parole n'étant utile qu'à certaines personnes, l'art de bien vivre servant à toutes, notre pratique des déclamations littéraires nous aura servi du moins à apporter une élocution plus abondante et plus facile dans la défense de la vérité, qui peut sans doute se passer du secours de l'éloquence, ainsi que cela est souvent arrivé, mais qui toutefois devrait être embellie de la clarté et de la splendeur du discours, afin que, puissante de toute son énergie, ornée de la beauté du langage, elle pénétrât dans les âmes avec plus de force.

CHAPITRE PREMIER.

De la religion et de la sagesse.

Nous allons donc commencer un traité sur la religion et les choses divines : de fameux orateurs, vénérables doyens de leur art, après avoir terminé leur carrière, se sont retirés dans la philosophie, et

runt, eamque sibi requiem laborum justissimam putaverunt; sed animos suos in earum rerum, quæ inveniri non poterant, inquisitione torquerent, ut non tam otium sibi, quam negotium quæsisse videantur, et quidem multo molestius, quam in quo fuerant ante versati: quanto justius ego me ad illam piam, veram, divinamque sapientiam, quasi ad portum aliquem tutissimum conferam, in quam omnia dicta prona sunt, auditu suavia, facilia intellectu, honesta susceptu? Et, si quidam prudentes, et arbitri æquitatis, institutiones civilis juris compositas ediderunt, quibus civium dissidentium lites contentionesque sopirent, quanto melius nos et rectius divinas institutiones litteris persequemur; in quibus non de stillicidiis, aut aquis arcendis, aut de manu conserenda, sed de spe, de vita, de salute, de immortalitate, de Deo loquemur, ut superstitiones mortiferas, erroresque turpissimos sopiamus?

Quod opus nunc nominis tui auspicio inchoamus, Constantine imperator maxime, qui primus Romanorum principum, repudiatis erroribus, majestatem Dei singularis ac veri et cognovisti et honorasti. Nam cum ille dies felicissimus orbi terrarum illuxisset, quo te Deus summus ad beatum imperii culmen evexit, salutarem universis et optabilem principatum præclaro initio auspicatus es, cum eversam sublatamque justitiam reducens, teterrimum aliorum facinus expiasti: pro quo facto dabit tibi Deus felicitatem, virtutem, diuturnitatem; ut eadem justitia, qua juvenis exersus es, gubernaculum reipublicæ etiam senex teneas, tuisque liberis, ut ipse a patre accepisti, tutelam Romani nominis tradas. Nam malis qui adhuc adversus justos in aliis terrarum partibus sæviunt, quanto serius, tanto vehementius idem omnipotens mercedem sceleris exsolvet: quia ut est erga pios indulgentissimus pater, sic adversus impios rectissimus iudex. Cujus religionem cultumque divinum cupiens defendere, quem patris appellem, nisi eum, per quem rebus humanis justitia et sapientia restituta est?

Omissis ergo hujusce terrenæ philosophiæ auctoribus nihil certi afferentibus, aggrediamur viam rectam: quos equidem, si putarem satis idoneos ad bene vivendum duces esse, et ipse sequerer, et alios, ut sequerentur, hortarer. Sed cum inter se magna concertatione dis-

l'ont regardée comme un heureux loisir, après leurs fatigues, à chercher ce qui ne pouvait être trouvé. Ce n'était pas là le repos, c'était un travail plus aride que celui auquel ils avaient renoncé. Combien j'ai plus de raisons pour me reposer dans l'étude de la vraie et saine sagesse comme dans un port assuré ! là, tout est facile à dire et à saisir, doux à écouter et honorable à entreprendre. Si de savans jurisconsultes, arbitres de la justice, composèrent les institutes du droit civil, et les publièrent pour assoupir les différends et les contestations de leurs concitoyens, n'est-il pas plus utile et plus grand d'écrire les institutions divines, dans lesquelles il ne s'agit ni des égouts, ni des cours d'eaux, ni des conventions assermentées, mais de l'espérance, mais du salut et de la vie, mais de l'immortalité de Dieu même, institutions destinées à étouffer de honteuses erreurs et des superstitions qui mènent à la mort ?

A notre début, nous plaçons cet ouvrage sous les auspices de votre nom, Constantin, empereur ; vous qui, le premier des princes romains, après avoir répudié l'erreur, avez reconnu et honoré la majesté du seul vrai Dieu. Dès ce beau jour qui brillait pour le bonheur de la terre, ce jour où le Tout-Puissant vous éleva au faite de l'empire, l'avènement de votre règne, si désirable pour les peuples, s'est annoncé par le retour de la justice qui n'exista plus ; et c'est vous qui avez expié les horreurs des temps passés. Pour prix de ce bienfait, Dieu vous donnera pour de longues années et l'honneur et la vertu, afin qu'avec cette justice, que vous exerçâtes dès le jeune âge, vos vieilles mains tiennent avec autant de gloire les rênes du gouvernement, et que vous transmettiez à vos fils, comme vous l'avez reçu de votre père, l'honneur de protéger le nom romain. Sans doute que le même Tout-Puissant réserve un châtimement d'autant plus terrible qu'il aura été tardif à ces persécuteurs, qui dans les autres parties du globe tyrannisent les justes ; car s'il est un père plein d'indulgence pour ses serviteurs, il est un juge inexorable pour les impies. Désireux de défendre et la religion et son culte, qui invoquerais-je ? à qui m'adresserais-je, si ce n'est à celui qui releva parmi les hommes et la justice et la sagesse ?

Maintenant entrons dans la vraie route, laissant de côté tous les faux philosophes qui n'enseignent rien de certain ; si je les croyais dignes de servir de guides dans la conduite de la vie, je suivrais moi-même leurs traces, et j'engagerais les autres à se ranger à ma suite ; mais de grandes divergences les partagent, même dans leurs sectes

sideant, secumque ipsi plerumque discordent, apparet eorum iter nequaquam esse directum: siquidem sibi quique, ut est libitum, proprias vias impresserunt, confusionemque magnam inquiringibus veritatem reliquerunt. Nōlis autem, qui sacramentum veræ religionis accepimus, cum sit veritas revelata divinitus, cum doctorem sapientiæ ducemque veritatis Deum sequamur, universos sine ullo discrimine vel sexus vel ætatis ad cœleste pabulum convocamus. Nullus enim suavior animo cibus est, quam cognitio veritatis, cui asserendæ atque illustrandæ septem volumina destinavimus: quamvis ea res infiniti pene sit operis et immensi; ut si quis hæc dilatare atque exsequi plenissime velit, tanta illi rerum copia exuberet, ut nec libri modum nec finem reperiat oratio. Sed nos idcirco breviter omnia colligemus, quod ea quæ allaturi sumus, tam clara sunt et lucida, ut magis mirum esse videatur, tam obscuram videri hominibus veritatem, et iis præcipue, qui sapientes vulgo putantur; vel quod tantummodo instituendi nobis homines erunt, hoc est, ab errore, quo sunt implicati, ad rectiorem viam revocandi.

Quod si fuerimus (ut spero) assecuti, mitemus eos ad ipsum doctrinæ uberrimum ac plenissimum fontem, cujus haustu atque potu conceptam visceribus sitim sedent, ardoremque restinguant. Eruntque illis omnia facilia, prona, manifesta: modo ne pigeat ad percipiendam sapientiæ disciplinam, legendi, vel audiendi patientiam commodare. Multi enim superstitionibus vanis pertinaciter inhærentes, obdurant se contra manifestam veritatem; non tam de suis religionibus, quas prave asserunt, bene meriti, quam de se male: qui cum habeant iter rectum, devios sequuntur anfractus; planum deserunt, ut per præcipitium labantur; lucem relinquunt, ut in tenebris cæci ac debiles jaceant. Illis consulendum est ne contra se pugnent, velintque se tandem ab inveteratis erroribus liberari: quod utique facient, si, quare sint nati, aliquando perviderint. Hæc enim pravitatis est causa, ignoratio sui: quam si quis cognita veritate discussit, sciet quo referenda, et quemadmodum sibi vita degenda sit. Cujus scientiæ summa breviter circumscribo: ut neque religio ulla sine sapientiâ suscipienda sit, nec ulla sine religione probanda sapientiâ.

particulières, et les voies qu'ils indiquent sont tortueuses; car chacun se frayant une ligne, ils égarent ceux qui, de bonne foi, marchent à la recherche du vrai. Pour nous, qui par consécration avons embrassé la religion véritable, qui, forts de la révélation d'en-haut, prenons Dieu même pour docteur de la sagesse, nous appelons au banquet céleste tout le genre humain, sans distinction d'âge ni de sexe. Eh! quelle nourriture est plus douce à l'ame que la connaissance du vrai! c'est à l'exposer dans tout son jour que nous consacrons nos sept livres; mais ce sujet est tellement vaste et fécond que, si quelqu'un entreprenait de le développer dans toute son étendue et de le pousser à son terme, il abonderait de tant de richesses qu'il ne saurait trouver un livre pour le contenir, et aucune fin à ses discours; toutefois je rassemblerai la matière dans un cadre étroit, d'abord parce que les raisons que j'apporte sont si claires, si lucides, si évidentes, qu'il semblerait que de telles vérités fussent obscures pour le commun des hommes impies, et qu'elles exigeassent de longues discussions pour ceux-là surtout qui sont réputés sages, ensuite parce que mon but est seulement d'instruire les hommes, c'est-à-dire de les ramener de l'erreur qui les égare à un chemin plus droit.

Si nous y parvenons, comme je l'espère, ce n'est que pour les conduire à la source pleine et abondante de la véritable doctrine, dont les flots étancheront la soif qui dessèche leurs entrailles, et éteindront l'ardeur qui les brûle; alors tout leur deviendra aisé, facile et manifeste, pourvu que, par de l'attention à mon ouvrage, s'ils le lisent ou l'entendent lire, ils se prêtent patiemment à recevoir ces sages leçons. Par malheur il en est beaucoup qui, s'attachant obstinément à leurs superstitions mensongères, s'endurcissent contre l'évidence des preuves, et par une aveugle approbation servent moins leurs religions qu'ils ne se nuisent à eux-mêmes. Ajoutez qu'ils s'écartent de la bonne voie pour se jeter dans les embranchemens et les détours; ils quittent la route pour tomber dans les précipices qui la bordent, et fuient la lumière pour rester faibles et débiles au sein des ténèbres. C'est à ces malheureux qu'il faut prêter appui, de peur qu'ils ne combattent contre eux-mêmes, et pour qu'enfin ils veuillent s'affranchir de leurs vieilles erreurs; ils le tenteraient assurément s'ils prenaient la peine d'examiner pourquoi ils sont nés; car une cause de perversité, c'est l'ignorance de soi-même, ignorance que se hâte de dissiper celui qui reconnaît la vérité; par elle il apprend à rapporter sa vie à son principe, et comment il doit la remplir. J'offrirai le sommaire de cette science

CAPUT II.

Quod providentia sit in rebus humanis.

Suscepto igitur illustrandæ veritatis officio, non putavi adeo necessarium ab illa quæstione principium sumere, quæ videtur prima esse natura : sit ne providentia, quæ rebus omnibus consulat ; an fortuito vel facta sint omnia, vel regantur. Cujus sententiæ auctor est Democritus, confirmator Epicurus. Sed et antea Protagoras, qui deos in dubium vocavit; et postea Diagoras, qui exclusit; et alii nonnulli qui non putaverunt deos esse; quid aliud effecerunt, nisi ut nulla esse providentia putaretur? quos tamen et cæteri philosophi, ac maxime Stoici acerrime retuderunt, docentes, nec fieri mundum sine divina ratione potuisse, nec constare, nisi summa ratione regeretur. Sed et M. Tullius, quamvis Academicæ disciplinæ defensor esset, de providentia gubernatrice rerum et multa et sæpe disseruit, Stoicorum argumenta confirmans; et nova ipse afferens plurima : quod facit tum in omnibus philosophiæ suæ libris, tum maxime in iis, qui sunt de Natura deorum.

Nec difficile sane fuit, paucorum hominum prave sentientium redarguere mendacia testimonio populorum atque gentium in hac una re non dissidentium. Nemo est enim tam rudis, tam feris moribus, qui oculos suos in cælum tollens, tametsi nesciat cujus Dei providentia regatur hoc omne quod cernitur, non aliquam tamen esse intelligat ex ipsa rerum magnitudine, motu, dispositione, constantia, utilitate, pulchritudine, temperatione : nec posse fieri quin id, quod mirabili ratione constat, consilio majori aliquo sit instructum. Et nobis utique facillimum est exsequi hanc partem quamlibet copiose. Sed quia multum inter philosophos agitata res est, et providentiam tollentibus satis responsum videtur ab hominibus argutis et eloquentibus, et de solertia divinæ Providentiæ per totum hoc opus, quod suscepimus, sparsim dicere necesse est : omittamus in præsentî hanc quæstionem, quæ

dans ce seul précepte : aucune religion ne peut se passer de sagesse ; et il n'y a pas de sagesse à laquelle la religion ne serve de base.

CHAPITRE II.

De l'intervention d'une providence dans les choses humaines.

Après avoir entrepris la tâche de mettre la vérité en lumière, je n'ai point pensé qu'il fût indispensable de commencer par cette question, qui semble naturellement se présenter la première ; savoir, s'il existe une providence qui veille sur l'univers, ou s'il doit aux caprices du hasard et son origine, et l'harmonie qui le gouverne. Démocrite est l'auteur de cette opinion ; Épicure l'a enseignée après lui. Mais avant eux, Protagoras, qui éleva des doutes sur la divinité, après eux Diagoras, qui la nia absolument, et quelques autres athées, n'ont abouti qu'à accréditer et à répandre ce sentiment, qu'il n'existe aucune providence. Ils furent à la vérité vivement réfutés par une foule de philosophes, par les Stoïciens surtout, qui affirmèrent que le monde ne devait son origine et sa conservation qu'aux soins d'une souveraine intelligence. Cicéron lui-même, bien que disciple et partisan de l'Académie, dans de longues et nombreuses dissertations, reconnut la main d'un créateur intelligent, et confirmant les dogmes des Stoïciens les fortifia de ses propres argumens, dans tous ses livres sur la philosophie, principalement dans son Traité de la Nature des Dieux.

Sans doute il ne fut pas difficile de repousser les mensonges de quelques impies, par le témoignage universel des nations qui, sur ce sujet, manifestent un accord unanime. Nul, en effet, quelles que soient et son ignorance et sa simplicité, n'élève les yeux vers le ciel, n'observe sa grandeur, sa magnificence, la régularité constante et l'ordre admirable de ses mouvemens, sans supposer, bien qu'il ne puisse la comprendre, une merveilleuse puissance qui dirige tout ce qu'il voit, sans deviner que ce qui, par son existence, révèle tant de génie, n'a pu être établi que par une raison sublime. Rien ne nous sera plus facile que d'en produire la preuve. Mais comme ce point de notre sujet a beaucoup occupé les philosophes, qu'ensuite des voix éloquantes et renommées ont suffisamment répondu à ceux qui contestent la création, et que, dans tout le cours de cet ouvrage, nous serons souvent obligés de parler de la sagesse de cette divine Providence, pour le moment nous nous abstiendrons de toucher à cette question, qui s'unit

cum cæteris sic cohæret, ut nihil a nobis disseri posse videatur, ut non simul de Providentia disseratur.

CAPUT III.

Uniusne potestate Dei mundus regatur, an multorum?

Sit ergo nostri operis exordium quæstio illa consequens ac secunda: Utrum potestate unius Dei mundus regatur, ane multorum? Nemo est qui quidem sapiat, rationemque secum putet, non unum esse intelligat, qui et condiderit omnia, et eadem, qua condidit, virtute moderetur. Quid enim multis opus est ad mundi regimen sustinendum? nisi forte arbitremur, si plures sint, minus habere singulos nervorum atque virium. Quod quidem faciunt ii, qui multos esse volunt; quia necesse est imbecilles esse: siquidem singuli, sine auxilio reliquorum, tantæ molis gubernaculum sustinere non possent. Deus autem, qui est æterna mens, ex omni utique parte perfectæ consummatæque virtutis est. Quod si verum est, unus sit necesse est. Potestas enim, vel virtus absoluta, retinet suam propriam firmitatem. Id autem solidum existimandum est, cui nihil decedere; id perfectum, cui nihil possit accedere.

Quis dubitet potentissimum esse regem, qui totius orbis habeat imperium? neque immerito: cum illius sint, quæ ubique sunt omnia; cum ad eum solum omnes undique copiæ congerantur. At si plures partiantur orbem, minus certe opum, minus virium singuli habebunt, cum intra præscriptam portionem se quisque contineat. Eodem etiam modo dii, si plures sint, minus valebunt, aliis tantumdem in se habentibus. Virtutis autem perfectior natura potest esse in eo in quo totum est quam in eo in quo pars exigua de toto est. Deus vero, si perfectus est (quia perfectus est) ut esse debet, non potest esse nisi unus, ut in eo sint omnia. Deorum igitur virtutes ac potestates infirmiores sint necesse est: quia tantum singulis deerit, quantum in cæteris fuerit; ita quanto plures, tanto minores erunt. Quid, quod summa illa rerum potestas ac divina vis ne semel quidem dividi potest? Quidquid enim capit divisionem, et interitum capiat necesse est. Si autem interitus procul est a Deo, quia incorruptibilis est, et æternus, consequens est

aux autres par des liens si intimes, que nous ne pourrions en traiter aucun sans traiter tout à la fois de la Providence.

CHAPITRE III.

Le monde est-il régi par la puissance d'un ou de plusieurs dieux ?

Cette question qui, par l'ordre naturel, arrive comme une conséquence de la précédente, à savoir si le monde est soumis à la puissance d'un ou de plusieurs dieux, va servir d'exorde à notre ouvrage. Il n'est personne (si du moins on use et de jugement et de raison) qui ne comprenne qu'il est seul et unique l'auteur qui a créé l'univers, et qui le conserve par la même force qui le créa : car quel besoin d'en appeler plusieurs à la direction du monde, à moins qu'on ne pense que le nombre diminue l'énergie et la puissance de chacun ? et c'est ce qui arrive à ceux qui en admettent plusieurs ; car il est de nécessité qu'ils soient faibles, puisque chacun d'eux ne pourrait sans le secours des autres soutenir ce poids énorme. Mais Dieu, qui est l'intelligence éternelle, comporte la perfection infinie ; et, si cela est, il faut en déduire son unité, car la puissance et la force divisées retiennent toujours l'élément de leur propre essence, et l'on ne peut alors regarder comme ferme que ce qui ne peut rien perdre, comme parfait que ce à quoi l'on ne peut rien ajouter.

Qui peut douter qu'il serait le plus puissant des rois celui qui réunirait dans sa main la domination de l'univers entier ? Et cette assertion est juste, puisque tout lui appartiendrait, et que toutes les forces de tous les points se rassembleraient vers lui seul ; mais si plusieurs se partagent cet univers, chacun retiendra et moins de forces et moins de richesses, puisque les uns et les autres devront se renfermer dans la part assignée. Il en est de même du partage entre plusieurs divinités qui perdraient tout le pouvoir qu'elles se distribueraient entre elles ; car la nature du pouvoir infini réside plutôt dans l'être en qui toutes choses sont que dans l'être qui ne renferme qu'une faible partie du tout. Or si Dieu est parfait (et il doit l'être), cette perfection même ne se peut trouver que dans son unité, afin que tout soit en lui. Tandis que les divinités sont nécessairement affaiblies dans leurs vertus diverses, parce qu'il manque aux unes tout ce qui est transmis aux autres ; d'où il suit que plus elles sont nombreuses, moins elles sont puissantes, bien plus de ce que cette puissance est infinie et di-

ut dividi potestas divina non possit. Deus ergo unus est si nihil esse aliud potest, quod tantumdem capiat potestatis; et ii tamen, qui multos esse arbitrantur, officia inter se dicunt esse partitos: de quibus omnibus suo loco disputabimus. Illud interim, quod ad præsentem locum pertinet, teneo. Si partiti sunt inter se officia, eodem revolvitur res, ut ex iis quilibet sufficere omnibus nequeat. Perfectus igitur jam non erit, qui, cessantibus cæteris, non potest omnia gubernare. Ita fit ut ad regendum mundum unius perfecta virtute magis opus sit, quam imbecillitate multorum. Qui autem putat hanc tantam magnitudinem non posse ab uno regi, fallitur. Nec enim quanta sit vis potestasque divinæ majestatis, intelligit, si existimat, singularem Deum, qui facere mundum potuit, eundem regere non posse quem fecit. At si concipiat animo, quanta sit divini hujus operis immensitas, cum antea nihil esset, tamen virtute atque consilio Dei ex nihilo esse conflata; quod opus nisi ab uno inchoari perficique non potuit: jam intelliget, multo facilius esse ab uno regi, quod est ab uno constitutum.

Dicat fortasse aliquis, ne fabricari quidem tam immensum opus mundi, nisi a pluribus potuisse: quamlibet multos, quamlibet magus faciat, quidquid in multis magnitudinis, potestatis, virtutis, majestatisque posuerit, id totum in unum confero, et in uno esse dico; ut tantum in eo sit istarum rerum, quantum nec cogitari nec dici potest. Qua in re quoniam et sensu deficiamus et verbis; quia neque tantæ intelligentiæ lucem pectus humanum, neque explanationem tantarum rerum capit lingua mortalis: id ipsum intelligere nos oportet ac dicere. Video rursus quid e contrario dici possit: tales esse illos plures, qualem nos volumus unum. At hoc fieri nullo pacto potest, quod singulorum potestas progredi longius non valebit, occurrentibus sibi potestatibus cæterorum. Necessè est enim ut suos quisque limites aut transgredi nequeat aut si transgressus fuerit, suis alterum finibus pellat. Non vident, qui deos multos esse credunt, fieri posse ut aliqui

vine, il suit qu'elle ne peut souffrir la moindre division, car tout ce qui la souffre est sujet à périr, et si Dieu ne peut périr puisqu'il est incorruptible et éternel, il est de rigueur qu'il ne puisse être scindé dans sa puissance divine. Donc Dieu est un, s'il n'y a nulle nature qui embrasse autant de puissance. Mais les partisans de la pluralité affirment que des fonctions différentes ont été réparties à chacun des dieux ; nous les examinerons tous, sous ce point de vue, en temps et lieu. Je me borne à les considérer, pour le moment, dans leurs rapports avec le point que je discute. Si des fonctions diverses leur ont été attribuées à chacun, le reproche se reproduit, c'est-à-dire qu'aucun d'eux n'a pu suffire à toutes. Donc il cesse d'être parfait celui qui, sans le concours des autres, ne peut diriger le tout à lui seul. D'où il faut conclure que le monde, pour être bien gouverné, a plus besoin de la force d'un seul Dieu que de la faiblesse de plusieurs ; car il se trompe celui qui s'imagine qu'un aussi grand corps ne peut être régi par un seul, et il prouve qu'il ne comprend pas combien est vaste et étendue la majesté divine, s'il pense que le Dieu créateur du monde est impuissant à manier son œuvre. Mais s'il embrasse par la pensée l'étendue immense de cette création sortie du néant par une simple détermination de Dieu, création qui n'a pu avoir un commencement et arriver à sa fin que par l'opération d'une seule volonté, alors il comprendra plus aisément que ce qui a été créé par un seul puisse aussi être gouverné par un seul.

Mais peut-être on osera dire : Un monde aussi vaste n'a pu être formé que par le concours de plusieurs. Eh bien ! quelque nombreux, quelque grands qu'on les fasse, tout ce qu'on aura placé en eux de puissance, de vertu, de grandeur, de majesté, je le réunis en un seul être, et je soutiens que tout est réellement réuni, en sorte qu'il comprend en lui plus encore qu'on ne peut le dire et le concevoir. Mais puisque sur ce sujet nous sommes faibles par la nature de nos sens et de notre langage, que la conception de l'homme ne peut contenir une telle intelligence, et que sa parole ne peut suffire au développement de si grands mystères, c'est cela même que nous nous efforcerons et de comprendre et d'expliquer. Je vais au-devant d'une autre objection, celle par laquelle on affirme que chacune des divinités est par elle-même semblable à notre Dieu tel que nous le voulons. Mais cela ne peut arriver ; car, pour peu que l'on veuille étendre le pouvoir de l'une d'elles, elle rencontre un obstacle insurmontable dans le pouvoir des autres, car il est nécessaire que chacun reste dans ses limites, et

diversum velint; ex qua re disceptatio inter eos et certamen oriatur: sicut Homerus bellantes inter se deos finxit; cum alii Trojam capi vellent, alii repugnarent. Unius igitur arbitrio mundum regi necesse est. Nisi enim singularum partium potestas ad unam providentiam referatur, non poterit summa ipsa constare; unoquoque nihil curante amplius, quam quod ad eum proprie pertinet: sicut ne res quidem militaris, nisi unum habeat ducem atque rectorem. Quod si in uno exercitu tot fuerint imperatores, quot legiones, quot cohortes, quot cunei, quot alæ, primum nec instrui poterit acies, unoquoque periculum recusante; nec regi facile, aut temperari, quod suis propriis consiliis utantur omnes, quorum diversitate plus noceant, quam prosint: sic in hoc rerum naturæ imperio, nisi unus fuerit, ad quem totius summæ cura referatur, universa solventur et corrudent.

Dicere autem, multorum arbitrio regi mundum, tale est, quale si quis affirmet in uno corpore multas esse mentes: quoniam multa et varia sunt ministeria membrorum; ut singulos corporis sensus singulæ mentes regere credantur: item multi affectus, quibus commoveri solemus vel ad iram, vel ad cupiditatem, vel ad lætitiâ, vel ad metum, vel ad miserationem; ut in his omnibus totidem mentes putentur operari: quod si quis profecto dicat, ne ipsam quidem, quæ una est, habere videatur. Quod si in uno corpore tantarum rerum gubernationem mens una possidet, et universis simul intenta est, cur aliquis existimet mundum non posse ab uno regi, a pluribus posse? Quod quia intelligunt isti assertores deorum, ita eos præesse singulis rebus ac partibus dicunt, ut tamen unus sit rector eximius. Jam ergo cæteri dii non erunt, sed satellites ac ministri, quos ille unus maximus et potens omnium his officiis præfecerit; et ipsi ejus imperio ac nutibus servient. Si universi pares non sunt, non igitur dii omnes sunt. Nec enim potest hoc idem esse, quod servit, et quod dominatur. Nam si Deus est nomen summæ potestatis, incorruptibilis esse debet, perfectus, impassibilis, nulli rei subjectus. Ergo dii non sunt, quos pa-

que si quelqu'une les transgresse, elle puisse être repoussée par celle dont elle envahit le domaine. En outre, ceux qui soutiennent l'existence de plusieurs dieux ne prévoient pas ce qui doit résulter du choc des volontés contraires, qui amènera entre eux et la discorde et le combat, comme dans ces fictions où Homère représente une assemblée où les uns sont pour, et les autres contre le siège de Troie. Il est donc nécessaire que le gouvernement de l'univers soit soumis à une volonté unique; car, si toutes les puissances partielles ne sont rapportées à une seule, il n'en pourra pas exister de souveraine; et ne prenant souci chacune que de ce qui la concerne, il en serait comme dans une armée qui ne reconnaîtrait pas un seul général, un seul chef. Là enfin où se trouveraient autant de commandans que de corps d'armée, que de légions, que de régimens, on ne pourrait d'abord ranger les troupes en bataille, chacun refusant pour soi le danger; elle ne pourrait facilement ni être mise en marche, ni être dirigée, parce que tous ne prendraient conseil que d'eux-mêmes, et que, par cette diversité, ils nuiraient plus à l'action qu'ils ne pourraient lui servir. De même, dans la conduite de la nature, tout s'écroulerait s'il n'existait un Dieu unique aux soins duquel l'ordre général est remis.

Mais soutenir que l'univers est régi par des volontés diverses, c'est comme si l'on disait que dans un seul corps se trouvent plusieurs âmes, soit de ce que les fonctions que remplissent les membres sont si nombreuses et si variées, qu'on serait tenté de croire que chaque sens corporel obéit à l'impulsion d'une âme qui lui est propre, ou bien à cause des diverses affections de colère, de désir, de joie, de crainte et de pitié, qui souvent nous agitent et que tout autant d'âmes semblent mettre en mouvement. Tel qui oserait affirmer cette supposition se montrerait dépourvu de l'âme qu'il porte en lui, et qui est une et simple. Que si dans un seul corps une âme unique dirige et gouverne cet ensemble, et en même temps est attentive à tout, pourquoi quelqu'un penserait-il que le monde ne peut être régi par un seul et peut l'être par plusieurs? Mais de ce que les défenseurs des dieux pensent que chacun d'eux préside seulement à une partie et se trouve subordonné à un supérieur éminent, il suit de là que ces mêmes dieux ne sont plus les satellites et les ministres du chef suprême qui les a mis à la tête de certaines fonctions, et qu'ils obéissent à ses commandemens et à ses signes. Si tous ne sont pas égaux, tous ne sont pas dieux; et, en effet, dominer et servir ne peuvent être une même chose; car, si le mot Dieu exprime la souveraine puissance, il doit être incorruptible,

rere uni maximo Deo necessitas cogit. Sed quia non frustra falluntur ii qui hoc ita putant, causam hujus erroris paulo post aperiemus. Nunc unitatem divinæ potestatis testimoniis comprobemus.

CAPUT IV.

Quod unus vere sit Deus a prophetis etiam prænuntiatus.

Prophetæ, qui fuerunt admodum multi, unum Deum prædicant, unum loquuntur : quippe qui unius Dei spiritu pleni, quæ futura essent, pari et consona voce prædixerunt. At enim veritatis expertes non putant his esse credendum. Illas enim non divinas, sed humanas voces fuisse aiunt. Videlicet quia de uno Deo præconium faciunt, aut insani, aut fallaces fuerunt. At quin impleta esse implerique quotidie illorum vaticinia videmus ; et in unam sententiam congruens divinatio docet non fuisse furiosos. Quis enim mentis emotæ, non modo futura præcinere, sed etiam cohærentia loqui possit ? Num ergo fallaces erant qui talia loquebantur ? quid ab his tam longe alienum, quam ratio fallendi ; cum cæteros ab omni fraude cohiberent ? Idcirco enim a Deo mittebantur, ut et præcones essent majestatis ejus, et correctores pravitatis humanæ.

Præterea voluntas fingendi ac mentiendi eorum est, qui opes appetunt, qui lucra desiderant, quæ res procul ab illis sanctis viris abfuit. Ita enim delegato sibi officio functi sunt, ut derelictis omnibus ad tutelam vitæ necessariis, non modo in futurum, sed ne in diem quidem laborarent, contenti ex temporali cibo, quem Deus subministrasset : et hi non modo quæstum nullum habuerunt, sed etiam cruciatus atque mortem. Amara sunt enim vitiosis ac male viventibus præcepta justitiæ. Itaque ii, quorum peccata et arguebantur et prohibebantur, excruciatos eos acerbissime necaverunt. Ergo a quibus abfuit studium lucri, abfuit etiam voluntas et causa fallendi. Quid, quod aliqui eorum

parfait, impassible, et n'être soumis à rien ; ils ne sont donc pas dieux ceux que la nécessité contraint à une obéissance quelconque. Mais comme ce n'est pas sans raison que ceux qui pensent ainsi soutiennent ces erreurs, nous en exposerons bientôt la cause. Établissons maintenant l'unité de la divine puissance par la preuve des témoignages.

CHAPITRE IV.

Qu'il existe un Dieu véritablement un, annoncé comme tel par les prédictions des prophètes.

Les prophètes (et ils furent assez nombreux) qui, pleins de l'inspiration divine, s'accordent à prédire ce qui devait arriver dans les siècles, annoncent tous un Dieu et le disent seul et unique. Mais ceux qui sont dans l'aveuglement pensent qu'on doit leur refuser toute croyance, parce que leurs prédictions émanent non pas de la divinité, mais de voix purement humaines. Bien plus, de ce qu'ils prêchent un Dieu unique, ils les accusent ou de fanatisme ou d'imposture, et cependant nous voyons chaque jour que ces prophéties se sont accomplies ou s'accomplissent sous nos yeux. Leur parfait accord enseigne assez qu'elles ne proviennent pas de quelques fanatiques ! Quel est donc l'esprit frappé qui, tout en prédisant l'avenir, conservera tant d'ordre et de suite dans ses discours ? Maintenant étaient-ils des imposteurs ceux qui parlaient un tel langage ? Qu'y avait-il de plus éloigné d'eux qu'un motif d'en imposer aux peuples, eux qui ne cherchaient qu'à les prémunir contre toute fraude ? Ils étaient donc les envoyés de Dieu non seulement pour publier son nom, mais pour régénérer les hommes.

Ensuite, la raison qui inspire les supercheries des fourbes, c'est la passion du gain et des richesses, et ce motif est si étranger à ces saints hommes, que, pour remplir leur mission, ils délaissèrent tout soin des nécessités de la vie, et que, sans vue pour l'avenir, ils travaillaient à peine dans la prévoyance du jour, se contentant de la nourriture temporelle que Dieu leur fournissait ; ils ne retirèrent de l'exercice de leurs fonctions ni biens ni richesses, mais des supplices et la mort. Les préceptes de la justice sont insupportables aux méchants et aux gens de mauvaise vie ; aussi ceux dont ils voulaient réprimer ou prévenir les désordres les firent-ils périr au milieu des tourmens. Qui ne

principes aut etiam reges fuerunt, in quos cadere non posset suspicio cupiditatis ac fraudis; et tamen præconium Dei singularis eadem, qua cæteri, divinatione fecerunt?

CAPUT V.

De testimoniis poetarum et philosophorum.

Sed omittamus sane testimonia prophetarum, ne minus idonea probatio videatur esse de his, quibus omnino non creditur. Veniamus ad auctores; et eos ipsos ad veri probationem testes citemus, quibus contra nos uti solent, poetas dico ac philosophos. Ex his unum Deum probemus necesse est: non quod illi habuerint cognitam veritatem; sed quod veritatis ipsius tanta vis est, ut nemo possit esse tam cæcus, qui non videat ingerentem se oculis divinam claritatem. Poetæ igitur, quamvis deos carminibus ornaverint, et eorum res gestas amplificaverint summis laudibus, sæpissime tamen confitentur, spiritu vel mente una contineri regique omnia. Orpheus, qui est vetustissimus poetarum et æqualis ipsorum deorum (siquidem traditur inter Argonautas cum Tyntaridis et Hercule navigasse), Deum verum et magnum *πρωτόγονον*, id est primogenitum appellat; quod ante ipsum nihil sit genitum, sed ab ipso sicut cuncta generata: eundem etiam πάντα *νομιν*at; quod, cum adhuc nihil esset, primus ex infinito apparuerit et exstiterit. Cujus originem atque naturam quia concipere animo non poterat, ex aere immenso natum esse dixit: *Πρωτόγονος; θεῖον πρὸ μήκειος ἠέρος υἱός*. Aliud enim amplius quod diceret non habebat. Hunc ait esse omnium deorum parentem, quorum causa cælum condiderit, liberisque prospexerit ut haberent habitaculum, sedemque communem: *ἔκτισεν ἀθανάτους δῖμον ἄφθιτον*. Natura igitur et ratione ducente, intellexit esse præstantissimam potestatem cœli ac terræ conditricem. Non poterat enim dicere, Jovem esse principem rerum, qui erat Saturnogenitus; neque Saturnum ipsum, qui Cœlo natus ferebatur: Cælum autem tanquam Deum primum constituere non audebat, quod videbat elementum esse mundi, quod ipsum egerit auctore. Hæc enim

voit que ces hommes pleins de désintéressement ne purent avoir ni volonté ni motif pour tromper? Que sera-ce donc si nous ajoutons que parmi ces prophètes se sont trouvés des princes et des rois à l'abri de tout soupçon d'avidité et de fraude, et qui annoncèrent comme les autres la venue d'un Dieu unique?

CHAPITRE V.

Du témoignage des poètes et des philosophes.

Mais laissons là le témoignage des prophètes pour ne pas affaiblir nos preuves aux yeux de ceux qui n'ajoutent aucune foi en ces hommes; examinons donc les auteurs, et appuyons-nous principalement sur ceux qu'on est dans l'usage d'invoquer contre nous, je veux dire les philosophes et les poètes. Nous leur emprunterons des preuves, non point comme ayant possédé la vérité, mais parce que sa force est telle, que nul ne peut être assez aveugle pour ne pas voir la divine clarté alors qu'elle brille à ses regards. C'est pourquoi, bien que les poètes aient embelli les divinités dans leurs chants, et que par des louanges ils aient agrandi et célébré leurs exploits, il leur échappe souvent des aveux où ils reconnaissent l'empire d'un seul esprit, d'une seule intelligence souveraine. Orphée, le plus ancien des poètes et l'égal des dieux eux-mêmes (car on rapporte qu'il navigua, lors de l'expédition des Argonautes, avec Hercule et les fils de Tyndare), Orphée appelle Dieu *πρωτόγονος* le premier-né, parce qu'avant lui rien n'avait été engendré, et qu'il fut le principe de toutes choses; il l'appelle encore *πάντα* l'apparu, parce que ce fut lui qui le premier sortit du néant, et prit une existence dans l'immensité du chaos; et comme il ne pouvait concevoir ni son origine ni sa nature, il le dit issu de l'air: *Phaëton, premier-né, fils de l'air, qui environne tout*. Il ne pouvait en effet rien dire de plus. Il le fait père de tous les dieux; c'est dans leur intention que son affectueuse prévoyance a créé le ciel; afin que tous ses fils eussent une demeure et une résidence commune, *il construisit avec immortels une habitation impérissable*. Guidé tout à la fois et par l'instinct et par la raison, il comprit qu'il devait exister une puissance prééminente, créatrice du ciel et de la terre: ne pouvant reconnaître Jupiter auteur du monde, puisqu'il était fils de Saturne, ni Saturne lui-même, qui tirait sa naissance du Ciel, il n'osa pas constituer le ciel comme premier Dieu, parce qu'il sentit qu'étant le principe du

ratio perduxit ad illum Deum primogenitum, cui assignat et tribuit principatum.

Homerus nihil nobis dare potuit, quod pertineat ad veritatem, qui humana potius quam divina conscripsit. Potuit Hesiodus, qui deorum generationem unius libri operè complexus est. Sed tamen nihil dedit, non a Deo conditore sumens exordium, sed a chaos, quod est rudis inordinatæque materiæ confusa congeries : cum explanare ante debuerit, chaos ipsum unde, quando, quomodo esse, aut constare cœpisset. Nimirum sicut ab aliquo artifice disposita, ordinata, effecta sunt omnia : sic ipsam materiam fictam esse ab aliquo necesse est. Quis igitur hanc, nisi Deus, fecit, cujus potestati subjacent omnia? Sed refugit hoc ille, dum horret incognitam veritatem. Non enim Musarum instinctu, sicut videri volebat, in Helicone carmen illud effudit; sed meditatus venerat et paratus.

Nostrorum primus Maro non longe fuit a veritate ; cujus de summo Deo, quem mentem ac spiritum nominavit, hæc verba sunt :

Principio cœlum, ac terras, camposque liquentes,
Lucentemque globum lunæ, Titaniaque astra,
Spiritus intus alit; totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.

Ac ne quis forte ignoret, quisnam esset ille spiritus, qui tantum haberet potestatis, declaravit alio loco, dicens :

Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum.
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas.

Ovidius quoque in principio præclari operis, sine ulla nominis dissimulatione, a Deo, quem fabricatorem mundi, quem rerum opificem vocat, mundum fatetur instructum. Quod si vel Orpheus, vel hi nostri, quæ natura ducente senserunt, in perpetuum defendissent, eandem, quam nos sequimur, doctrinam comprehensa veritate tenuissent.

Sed hactenus de poetis. Ad philosophos veniamus, quorum gravior est auctoritas, certiusque iudicium : quia non rebus commentitiis, sed investigandæ veritati studuisse creduntur. Thales Milesius, qui unus

monde, lui-même eût requis un créateur. Ces conséquences l'amènent à un dieu premier-né, à qui il assigne et remet le gouvernement du monde.

Quant à Homère, il ne nous offre rien qui touche à cette vérité ; il a décrit des actions humaines qui n'ont rien de divin ; mais Hésiode a composé tout un livre sur la généalogie des dieux, et cependant il ne nous est d'aucun secours. Il part, non pas de l'existence d'un Dieu créateur, mais du chaos qui est une masse informe, un amas de matière, dont il eût dû, avant tout, expliquer l'origine, la date, et la manière d'exister ; car comme toute chose a reçu une vie, un ordre, un arrangement de la main d'un ouvrier, de même il est de nécessité que cette matière ait reçu son existence. Qui donc aura pu la lui donner, si ce n'est Dieu, à qui tout est soumis ? mais il repousse toutes ces conséquences, parce qu'il a horreur de la vérité qu'il ne connaît pas. Ce ne fut donc point, comme il le prétend, sous l'inspiration des Muses, mais après l'avoir médité à loisir, qu'il écrivit son poème.

Virgile, le premier de nos poètes, s'écarta peu de la vérité en traçant ces vers sur le dieu souverain, qu'il nomma un esprit, un souffle :

Au commencement, un souffle intérieur anime le ciel, les terres, les mers, le globe lumineux de la lune et l'astre solaire ; cet esprit se répand et se mêle dans toutes les parties de l'univers qu'il meut et agite.

Et afin de ne laisser aucune incertitude sur cet esprit, auquel il accorde un pouvoir si étendu, il déclare dans un autre passage :

Que la terre, l'océan et les airs sont remplis de Dieu, que les troupeaux, les hommes et tous les genres animés tirent de lui leur vie.

Ovide, en commençant son bel ouvrage, avoue que l'univers est sorti de Dieu, sans aucun déguisement de nom, et il lui donne souvent celui d'auteur de la nature, de grand ordonnateur du monde. Que si Orphée et tous nos poètes fussent restés fidèles à ces inspirations de la nature, ils fussent arrivés, par leur propre intelligence, à la doctrine que nous professons aujourd'hui.

Assez sur les poètes. Passons aux philosophes, dont l'autorité est plus grave et le jugement plus sûr, parce qu'ils sont censés porter leurs études, non pas sur des inventions, mais sur la recherche des vérités. Thalès de Milet, qui fut au nombre des sept sages, et qui passe pour

e septem sapientum numero fuit, quique primus omnium quæsisse de causis naturalibus traditur, aquam esse dixit, ex qua nata sint omnia : Deum autem esse mentem, quæ ex aqua cuncta formaverit. Ita materiam rerum posuit in humore ; principium causamque nascendi constituit in Deo. Pythagoras ita definivit quid esset Deus : Animus, qui per universas mundi partes, omnemque naturam commeanz atque diffusus ; ex quo omnia, quæ nascuntur, animalia vitam capiunt. Anaxagoras Deum esse dixit infinitam mentem, quæ per se ipsam moveatur. Antisthenes multos quidem esse populares deos, unum tamen naturalem, summæ totius artificem. Cleanthes et Anaximenes æthera dicunt esse summum Deum ; cui opinioni poeta noster assensit :

Tum pater omnipotens fecundis imbribus æther
 Conjugis in gremium lætæ descendit, et omnes
 Magnus alit magno permistus corpore fœtus.

Chrysippus naturalem vim divina ratione præditam, interdum divinam necessitatem Deum nuncupat. Item Zeno divinam naturalemque legem.

Horum omnium sententia, quamvis sit incerta, eodem tamen spectat, ut providentiam unam esse consentiant. Sive enim natura, sive æther, sive ratio, sive mens, sive fatalis necessitas, sive divina lex, sive quid aliud dixeris ; idem est, quod a nobis dicitur Deus. Nec obstat appellationum diversitas, cum ipsa significatione ad unum omnia revolvantur. Aristoteles, quamvis secum ipse dissideat, ac repugnantia sibi et dicat et sentiat, in summum tamen unam mentem mundo præesse testatur. Platon, qui omnium sapientissimus judicatur, monarchiam plane aperteque defendit ; nec æthera, aut rationem, aut naturam, sed, ut est, Deum nominat : ab eo mundum hunc perfectum atque mirabilem esse fabricatum. Quem Cicero secutus atque imitatus in plurimis, Deum frequenter confitetur, ac supremum vocat in iis libris, quos de Legibus scripsit ; ab eoque regi mundum argumentatur, cum disputat de Natura deorum, hoc modo : « Nihil est præstantius » Deo : ab eo igitur mundum regi necesse est. Nulli igitur est naturæ » obediens aut subjectus Deus : omnem ergo regit ipse naturam. » Quid autem sit Deus, in Consolatione definit : « Nec vero Deus ipse, » qui intelligitur a nobis, alio modo intelligi potest, nisi mens soluta

s'être occupé le premier de l'examen des causes naturelles, dit que c'est de l'eau que tout a pris naissance, mais que Dieu est l'intelligence qui a tout formé de cet élément. Ainsi il a posé la source de la matière dans un fluide ; mais le principe, la cause de la naissance, il l'a établie en Dieu. Voici la définition de Pythagore : Dieu est une ame répandue dans toutes les parties du monde, circulant dans toute la nature, et dont tous les êtres animés tirent la vie. Selon Anaxagore, c'est un être infini qui renferme en soi le principe de ses mouvemens. Antisthène, dans une foule de petits dieux, en distingue un seul naturel, souverain auteur de tout. Cléanthe et Anaximène trouvent Dieu dans cette pure partie de l'air qui avoisine le ciel, et Virgile semble donner son assentiment à cette opinion lorsqu'il dit :

Alors le Tout-Puissant, l'air, par ses pluies fécondes, descendit dans le sein de sa joyeuse épouse, et, mêlé à son corps immense, nourrit tous les germes de la terre.

Chrysippe veut que ce soit une force naturelle douée d'une divine raison ; il nomme quelquefois Dieu une nécessité divine. C'est pour Zénon une loi divine et tout à la fois naturelle.

L'opinion de tous ces philosophes, encore qu'elle soit erronée, tend à un même but, savoir qu'ils s'accordent tous à admettre une Providence unique ; car que ce soit ou la nature, ou un souffle, un air, une ame, une raison souveraine, une intelligence, une nécessité fatale, une loi divine, ou tout ce qu'il vous plaira de dire, c'est toujours ce que nous appelons Dieu. Et qu'importe cette diversité dans les noms, lorsque, par une signification identique, ils ramènent tout à l'unité ? Quoique Aristote, souvent en désaccord avec lui-même, dise et pense des choses contradictoires, sur ce point important il atteste la prééminence d'une autorité unique. Platon, estimé le plus sage de tous, défend pleinement et ouvertement le gouvernement d'un seul, et, sans recourir aux dénominations d'air, de nature, de raison, il le nomme ce qu'il est, Dieu, et lui attribue la création de ce monde admirable et parfait. Cicéron, son disciple et son imitateur, dans plusieurs passages, reconnaît un Dieu et le nomme suprême dans les livres qu'il écrivit sur les lois ; il reconnaît son empire sur le monde, et argumente sur cette base, lorsqu'il dispute ainsi sur la *Nature des dieux* : « Rien, » dit-il, n'est au-dessus de Dieu, il est donc nécessaire que son bras » gouverne le monde ; il n'est soumis à aucune nature, n'est le sujet » d'aucun être, donc il régit la nature entière. » Il le définit dans une

» quædam, et libera, segregata ab omni concretione mortali, omnia
 » sentiens ac movens. »

Annæus quoque Seneca, qui ex Romanis vel acerrimus Stoicus fuit, quam sæpe summum Deum merita laude prosequitur. Nam cum de immatura morte dissereret : « Non intelligis, inquit, auctoritatem ac » majestatem judicis tui, rectorem orbis terrarum, cœlique et deorum » omnium Deum, a quo ista numina, quæ singula adoramus, et colimus, suspensa sunt. » Item in Exhortationibus : « Hic, cum prima » fundamenta molis pulcherrimæ jaceret, et hoc ordiretur, quo neque » majus quidquam novit natura, nec melius ; ut omnia sub ducibus » suis irent, quamvis ipse per totum se corpus intenderat, tamen ministros regni sui deos genuit. » Et quam multa alia de Deo nostris similia locutus est : quæ nunc differo, quod aliis locis opportuniora sunt ! Nunc satis est demonstrare, summo ingenio viros attigisse veritatem, ac pene tenuisse ; nisi eos retrorsum infatuata pravis opinionibus consuetudo rapuisset, qua et deos alios esse opinabantur, et ea, quæ in usum hominis Deus fecit, tanquam sensu prædita essent, pro diis habenda, et colenda credebant.

CAPUT VI.

De divinis testimoniis, et de sibyllis et earum carminibus.

Nunc ad divina testimonia transeamus : sed prius unum proferam, quod est simile divino, et ob nimiam vetustatem, et quod is, quem nominabo, ex hominibus in deos relatus est. Apud Ciceronem C. Cotta pontifex disputans contra Stoicos de religionibus, et de varietate opinionum, quæ solent esse de diis, ut more Academicorum omnia faceret incerta, quinque fuisse Mercurios ait ; et enumeratis per ordinem quatuor, quintum fuisse eum, a quo occisus sit Argus, ob eamque causam in Ægyptum profugisse, atque Ægyptiis leges, ac litteras tradidisse. Hunc Ægyptii Thoth appellant, a quo apud eos primus anni

lettre sur la Consolation : « Le Dieu que je comprends ne peut être » conçu que comme un esprit libre, immatériel, immortel, qui con- » naît tout, qui donne la vie à tout. »

Sénèque même, qui parmi les Romains fut un des Stoïciens les plus violens, adresse au Dieu suprême de magnifiques louanges. Ayant à parler de la mort prématurée, il s'écrie : « Vous ne concevez pas la » puissance et la majesté de votre juge, maître de toute la terre, Dieu » du ciel et des dieux, tenant suspendues dans sa main toutes ces di- » vinités, objets de notre culte et de nos adorations. » Il dit encore dans ses Exhortations : « Lorsque Dieu jeta les fondemens de cette » masse pleine de beauté, il lui assigna un ordre tel que la nature n'en » connut ni de plus grand ni de meilleur ; et afin que chaque partie » suivît son guide propre, encore qu'il se fût répandu lui-même par- » tout pour veiller à ce vaste corps, il créa en outre des dieux pour » lui servir de ministres au milieu de son empire. » Et combien d'autres opinions entièrement semblables aux nôtres n'émet-il pas sur la Divinité, que je diffère d'examiner, et qui le seront plus à propos en d'autres endroits ! Il suffit d'avoir démontré que certains hommes, par l'élévation de leur génie, avaient approché de la vérité, et l'eussent presque possédée, si une longue habitude, grossie d'erreurs, ne les eût forcés à rétrograder, soit en leur montrant d'autres dieux, soit en les disposant à voir des divinités dans divers objets que Dieu créa pour l'entretien de la vie des hommes, et auxquels ils ont cru devoir un culte comme à des êtres doués de sens.

CHAPITRE VI.

Des témoignages divins des sibylles et de leurs prédictions.

Traisons maintenant des témoignages divins ; mais je veux auparavant en produire un qui ne l'est qu'à peu près, soit à cause de l'ancienneté qui le consacre, soit que celui qui le fournit, et que je vais nommer, a, du milieu des hommes, été mis au rang des dieux. D'après Cicéron, le pontife Cotta, disputant contre les Stoïciens sur les religions et sur la diversité des opinions qui s'établissent sur les dieux, assure, en vrai académicien qui laisse tout dans le doute, qu'on a reconnu jusqu'à cinq Mercures ; et, après en avoir successivement compté quatre, trouve le cinquième dans le meurtrier d'Argus, qui, fagitif pour ce meurtre, se retira en Égypte, et y porta et la législation et l'é-

sui mensis, id est september, nomen accepit. Idem oppidum condidit, quod etiam nunc græce vocatur Ἐρμόπολις; et Pheneatæ colunt eum religiose. Qui tametsi homo, fuit tamen antiquissimus; et instructissimus omni genere doctrinæ: adeo ut ei multarum rerum et artium scientia Trismegisto cognomen imponeret. Hic scripsit libros, et quidem multos, ad cognitionem divinarum rerum pertinentes, in quibus majestatem summi ac singularis Dei asserit, iisdemque nominibus appellat, quibus nos, Deum et Patrem. Ac ne quis nomen ejus requireret, ἀνώνυμον esse dixit; eo quod nominis proprietate non egeat, ob ipsam scilicet unitatem. Ipsi hęc verba sunt: ὁ δὲ Θεὸς εἷς, ὁ δὲ εἷς ὀνόματος οὐ προσδέεται· ἔστι γὰρ ὁ ὦν ἀνώνυμος. Deo igitur nomen non est, quia solus est: nec opus est proprio vocabulo, nisi cum discrimen exigit multitudo, ut unamquamque personam sua nota et appellatione designes. Deo autem, quia semper unus est, proprium nomen est Deus.

Superest de responsis carminibusque sacris testimonia, quæ sunt multo certiora, proferre. Nam fortasse ii, contra quos agimus, nec poetis putent esse credendum, tanquam vana fingentibus; nec philosophis, quod errare potuerint, quia et ipsi homines fuerint. M. Varro, quo nemo unquam doctior, ne apud Græcos quidem, nedum apud Latinos vixit, in libris rerum divinarum, quos ad C. Cæsarem pontificem maximum scripsit, cum de quindecimviris loqueretur, sibyllinos libros ait non fuisse unius sibyllæ; sed appellari uno nomine sibyllinos, quod omnes feminæ vates sibyllæ sint a veteribus nuncupatæ, vel ab unius Delphidis nomine, vel a consiliis deorum enuntiandis. Σιούς enim deos, non θεούς, et consilium non βουλὴν, sed βυλὴν appellabant Æolico genere sermonis. Itaque sibyllam dictam esse, quasi σιοβυλὴν. Cæterum sibyllas decem numero fuisse; easque omnes enumeravit sub auctoribus qui de singulis scriptaverint. Primam fuisse de Persis, cujus mentionem fecerit Nicanor, qui res gestas Alexandri Macedonis scripsit: secundam Libyssam, cujus meminit Euripides in *Lamiæ* prologo: tertiam Delphida, de qua Chrysippus loquitur in eo libro, quem de Divinatione composuit: quartam Cimmeriam in Italia, quam Nævius in libris *Belli Punici*, Piso in *Annalibus* nominat: quintam

loquence. Les Égyptiens le nomment Thoth : c'est de lui que septembre, le premier mois de leur année, a reçu son nom. Il y fonda une ville que les Grecs appellent encore Ἐρμούπολις ou ville de Mercure, et les habitans continuent à lui rendre un culte religieux. Quoique ce dieu ne fût qu'un homme, il n'en fut pas moins très-vénéré, et posséda une foule de sciences diverses, en sorte que cette variété de savoir lui valut le surnom de Trismégiste. Il composa un assez grand nombre de livres sur la connaissance des choses divines et humaines ; il atteste dans tous ses ouvrages la grandeur, la souveraineté et l'unité de Dieu ; et comme nous il l'appelle Dieu et Père. Mais afin qu'on ne demandât pas son nom, il le dit *anonyme*, et soutint qu'à cause même de son unité, il pouvait s'en passer. Citons ses propres expressions : « Dieu est un, ce qui est un n'a pas besoin de nom ; » donc Dieu, qui existe par lui-même, n'a pas besoin d'être nommé. Il est seul, par conséquent innommé ; car on n'a recours à une dénomination propre que lorsqu'un grand nombre établit des différences, en sorte qu'il faut marquer chaque personne d'un nom particulier, et le seul qui convienne à celui qui est éternellement un, c'est Dieu.

Il nous reste à examiner les preuves beaucoup plus certaines des oracles et des prédictions sacrées, car ceux que nous avons à combattre refuseront d'ajouter foi aux poètes, comme auteurs de pures fictions, et aux philosophes, parce que, comme hommes, ils ont pu aussi tomber dans l'erreur. Varron, le plus savant homme qui ait existé chez les Grecs et chez les Romains, dans son *Traité sur les choses divines*, qu'il dédie au grand pontife C. César, dans le passage où il parle des quindécemvirs, affirme que les livres sibyllins ne proviennent pas d'une seule sibylle, et que les anciens avaient ainsi nommé toutes les femmes prophétesses, soit du nom de celle qui prophétisait à Delphes, soit parce qu'elles émettaient les desseins de Dieu. Tirant l'étymologie du nom de deux mots grecs θεός qui signifie Dieu, et βουλή volonté ; mais changeant θε en *si* et βου en *by*, selon l'usage du dialecte éolien, et formant le mot de *sibylle* par la réunion de ces deux termes. Au reste, elles sont au nombre de dix, et il les nomme sur l'assertion des auteurs qui ont écrit sur chacune d'elles. La première vient de chez les Perses, d'après Nicanor, historien d'Alexandre de Macédoine. La seconde est d'origine libyenne, ainsi que le rapporte Euripide dans son prologue de *Lamia*. La troisième est celle de Delphes, et Chryssippe nous en parle dans son *Traité de la divination*. La quatrième est de Cimmérie, ville d'Italie ; Nævius, dans ses livres des

Erythræam, quam Apollodorus Erythræus affirmat suam fuisse civem, eamque Graiis Ilium petentibus vaticinatam, et perituram esse Trojam, et Homerum mendacia scripturum : sextam Samiam, de qua scribit Eratosthenes in antiquis Annalibus Samiorum reperisse se scriptum : septimam Cumanam, nomine Amaltheam, quæ ab aliis Demophile vel Herophile nominatur; eamque novem libros attulisse ad regem Tarquinium Priscum, ac pro eis trecentos Philippeos postulasse; regemque aspernatum pretii magnitudinem, derisisse mulieris insaniam : illam in conspectu regis tres combussisse, ac pro reliquis idem pretium postulasse : Tarquinium multo magis mulierem insanice putasse. Quæ denuo tribus aliis exustis, cum in eodem pretio perseveraret, motum esse regem, ac residuos trecentis aureis emisse : quorum postea numerus sit auctus, Capitolio refecto, quod ex omnibus civitatibus et Italicis, et Græcis, et præcipue Erythræis coacti, allatique sunt Romam, cujuscumque sibyllæ nomine fuerint : octavam Hellespontiam in agro Trojano natam, vico Marpesso, circa oppidum Gergithium; quam scribit Heraclides Ponticus Solonis et Cyri fuisse temporibus : nonam Phrygiam, quæ vaticinata sit Ancyræ : decimam Tiburtem, nomine Albuneam, quæ Tiburi colitur ut dea, juxta ripas amnis Anienis, cujus in gurgite simulacrum ejus inventum esse dicitur, tenens in manu librum : cujus sortes senatus in Capitolium translulerit.

Harum omnium sibyllarum carmina et feruntur et habentur, præterquam Cumææ, cujus libri a Romanis occultantur, nec eos ab ullo, nisi a quindecimviris inspicere fas habent. Et sunt singularum singuli libri : qui quia sibyllæ nomine inscribuntur, unius esse creduntur; suntque confusi, nec dicerni ac suum cuique assignari potest, nisi Erythrææ, quæ et nomen suum verum carmini inseruit, et Erythræam se nominatum iri prælocuta est, cum esset orta Babylone : sed et nos confuse sibyllam dicemus, sicubi testimoniis earum fuerit abutendum. Omnes igitur hæ sibyllæ unum Deum prædicant; maxime tamen Erythræa, quæ celebrior inter cæteras ac nobilior habetur : siquidem Fe-

Guerres puniques, Pison, dans ses Annales, en font tous deux mention. L'Érythréenne est la cinquième : Apollodore d'Érythrée la reconnut comme sa concitoyenne. Ce fut elle qui présagea aux Grecs partant pour Troie la ruine de cette ville, et qui prédit les fictions qu'Homère fit entrer dans son poème. La sixième tire son origine de Samos, selon qu'on le trouve écrit dans Ératosthène, dans ses antiques Annales des Samiens. La septième est celle de Cumes, nommée Amalthée, par quelques-uns Démophile, et par d'autres Hérophile. C'est elle qui ayant apporté neuf livres à Tarquin l'Ancien, lui en demanda trois cents pièces d'or ; le roi, sans se laisser toucher par une si haute valeur, se moqua des folles prétentions de cette femme ; mais en sa présence elle en brûla trois, et n'en demanda pas moins les trois cents pièces pour les six qui restaient. Tarquin pensa qu'il y avait redoublement de folie ; mais en ayant de nouveau jeté trois autres dans les flammes, elle persista à demander la même somme ; alors le roi, tout ému, acheta au prix de trois cents pièces d'or les trois derniers volumes. Leur nombre fut par la suite augmenté, parce qu'après la restauration du Capitole on rassembla de toutes les villes d'Italie et de la Grèce, et principalement à Érythrée, tous ceux qu'on attribua à quelque sibylle, et ils furent apportés à Rome. La huitième est l'Hellespontine, née dans les champs troyens, au village de Marpesse, près la ville de Gergithium, et Héraclide de Pont la fait contemporaine de Cyrus et de Solon. La Phrygienne est la neuvième ; ce fut dans Ancyre qu'elle porta ses oracles. La dixième enfin fut la Tiburtine, appelée Alburnée : elle est honorée comme une déesse à Tibur, sur les bords du fleuve Anio, à l'embouchure duquel on rapporte que fut trouvée son mage, tenant un livre à la main : le sénat fit transférer ses prédictions au Capitole.

Les oracles de toutes ces sibylles sont à la disposition de tout le monde, excepté ceux de la sibylle de Cumes, dont les livres sont tenus secrets par les Romains ; nul autre que les quindécemvirs n'ayant la permission d'y jeter les yeux. Chacun de ces livres peut être imputé à chaque sibylle, parce qu'ils sont inscrits sous le nom de l'une d'elles ; ils sont supposés appartenir à une seule sans qu'on puisse assigner à chacun son auteur, si ce n'est que l'Érythréenne a mis son véritable nom en tête d'un de ses chants, et s'est dite d'Érythrée, quoique ayant pris naissance à Babylone. Dans notre ouvrage, partout où nous invoquerons leur témoignage, nous leur donnerons indistinctement le nom de sibylle. Toutes ces prophétesses annoncent l'unité de Dieu ;

nestalla diligentissimus scriptor de quindecimviris dicens, ait, restituto Capito'io, retulisse ad senatum C. Curionem Cos. ut legati Erythras mitterentur, qui carmina sibyllæ conquisita Romam deportarent: itaque missos esse P. Gabinium, M. Otacilium, L. Valerium, qui descriptos a privatis versus circa mille Romam deportarunt. Idem supra ostendimus dixisse Varronem. In iis ergo versibus, quos legati Romam attulerunt, de uno Deo hæc sunt testimonia :

Εἷς Θεὸς ὃς ἐστὶν ὑπερμεγέθης ἀγέννητος.

Unus Deus qui solus est excedens omnem magnitudinem increatus.

Hunc esse solum Deum summum, qui cælum fecerit, luminibusque distinxerit.

Ἄλλὰ Θεὸς μόνος εἷς παννύκτερος ὃς πεποιήκει
 Οὐρανὸν ἥλιον τε καὶ ἀστέρας, ἡδὲ σελήνην,
 Καρποφόρον γαῖάν τε, καὶ ὕδατος οἰδῆματα πόντου.
 Sed Deus solus unus eminentissimus, qui fecit
 Cælum, solemque, et stellas, et lunam,
 Fructiferamque terram, et aquæ maris fluctus.

Qui quoniam solus sit ædificator mundi, et artifex rerum, vel quibus constat, vel quæ in eo sunt, solum coli oportere testatur.

Αὐτὸν τὸν μόνον ὄντα σίβεισθ' ἡγήτορα κόσμου,
 Ὅς μόνος εἰς αἰῶνα καὶ ἐξ αἰῶνος ἐτύχθη.
 Ipsum qui solus est, colite principem mundi,
 Qui solus est in sæculum, atque a sæculo fuit.

Item alia sibylla, quæcumque est, cum perferre se ad homines Dei vocem diceret, sic ait :

Εἷς μόνος εἰμὶ Θεὸς καὶ οὐκ ἐστὶ Θεὸς ἄλλος.
 Unus solus sum Deus, et non est Deus alius.

Exsequeretur nunc testimonia cæterarum, nisi et hæc sufficerent, et illa opportunioribus locis reservarem. Sed cum defendamus causam veritatis apud eos, qui aberrantes a veritate falsis religionibus serviunt, quod genus probationis adversus eos magis adhibere debemus, quam ut eos deorum suorum testimoniis revincamus?

mais l'Érythréenne surtout, l'Érythréenne, la plus célèbre et la plus renommée d'entre ses compagnes, si nous en croyons Fenestalla, écrivain plein d'exactitude, qui, venant à parler des quindécemvirs, rapporte qu'après la reconstruction du Capitole, C. Curion, consul, proposa au sénat d'envoyer quelques députés à Érythrée, avec mission d'y recueillir les vers de la sibylle et de les transporter à Rome. On choisit P. Gabinus, M. Otacilius, L. Valère, qui en rapportèrent environ un mille, transcrits des textes originaux. Plus haut, nous avons vu que tel était aussi le récit de Varron : dans ces vers apportés à Rome se trouvent les passages suivans sur l'unité de Dieu :

Il n'y a qu'un seul Dieu incréé et qui surpasse tout par sa grandeur infinie.

Affirmant ensuite que c'est ce Dieu souverain qui a créé le ciel et l'a parsemé d'étoiles, elle dit :

Ce Dieu est seul, il plane au-dessus de tous les êtres ; c'est de lui que sont sortis les cieux, les astres, la terre chargée de fruits, la mer et les eaux qui s'y portent.

Ensuite, de ce que Dieu est le créateur du monde, l'ordonnateur de toutes choses, soit à cause de son essence, soit par les propriétés qui existent en lui, elle conclut que c'est le seul être à qui un culte soit dû.

Peuples, adorez le prince du monde, Dieu seul et unique dans les siècles passés et à venir.

Une autre sibylle, je ne sais laquelle, se disant dans le transport prophétique, proclame ainsi la parole de Dieu :

Je suis le Dieu seul et unique, et il n'y en a pas d'autre que moi.

Je pousserais plus loin l'examen de ces preuves tirées des prophétesses, si ce que nous avons vu ne suffisait pas, et si je ne réservais ce qui reste pour un moment plus propice. Mais puisque nous défendons la cause de la vérité contre ceux qui s'en écartent pour se soumettre à de fausses religions, il n'est pas de preuves que nous puissions préférer à celles que leurs propres dieux vont nous fournir contre eux.

CAPUT VII.

De testimoniis Apollinis et deorum.

Apollo enim, quem præter cæteros divinum maximeque fatidicum existimant, Colophone respondens, quod Delphis (credo) migraverat, Asiæ ductus amœnitate; quærenti cuidam, quis esset, aut quid esset omnino Deus, respondit viginti et uno versibus, quorum hoc principium est :

Αὐτοφυής, ἐδίδακτος, ἀμήτωρ, ἀστυφέλικτος,
 Οὖνομα μηδὲ λόγῳ χωρούμενον, ἐν πυρὶ ναίων.
 Τοῦτ' ἑὸς, μικρὰ δὲ Θεοῦ μερὶς ἄγγελοι ἡμεῖς.
 Ex se ortus, non edoctus, sine matre, inconcussus,
 Nomen ne verbo quidem capiendum, in igne habitans,
 Hoc Deus est : modica autem Dei portio angeli, nos.

Num quis potest suspicari de Jove esse dictum, qui et matrem habuit, et nomen? Quid, quod Mercurius ille ter maximus, cujus supra mentionem feci, non modo ἀμήτωρα ut Apollo, sed ἀπάτωρα quoque appellat Deum; quod origo illi non sit aliunde? Nec enim potest ab ullo esse generatus, qui ipse universa generavit. Satis (ut opinor) et argumentis docui, et testibus confirmavi, quod per se satis clarum est: Unum esse regem mundi, unum patrem, unum Deum.

Sed fortasse quærat aliquis a nobis idem illud, quod apud Cicero-
 nem quærit Hortensius: Si Deus unus est, quæ esse beata solitudo
 queat? Tanquam, nos, qui unum esse dicimus, desertum ac solitarium
 esse dicamus; habet enim ministros, quos vocamus nuntios. Et est
 illud verum, quod dixisse in Exhortationibus Senecam supra retuli,
 genuisse regni sui ministros Deum. Verum hi neque dii sunt, neque
 deos se vocari, aut coli volunt: quippe qui nihil præter jussum ac vo-
 luntatem Dei faciant. Nec tamen illi sunt, qui vulgo coluntur, quorum
 et exiguus et certus est numerus. Quod si cultores deorum eos
 ipsos se colere putant, quos summi Dei ministros appellamus, nihil
 est quod nobis faciant invidiam, qui unum Deum dicamus, multos ne-

CHAPITRE VII.

Du témoignage d'Apollon et de celui des dieux.

Apollon, selon les païens, le plus profond des dieux dans la science des mystères, donnant ses oracles à Colophon, parce qu'il avait, je crois, quitté Delphes, attiré par le doux climat de l'Asie, fit, à quelqu'un qui l'interrogeait sur l'essence et sur la nature de Dieu, cette réponse, consignée en une vingtaine de vers qui commencent ainsi :

Issu de lui-même, ne devant à personne sa science, sa vie à aucun enfantement, ne pouvant recevoir aucun nom, et habitant au milieu des flammes ; tel est Dieu, et nous, anges, nous sommes une imperceptible émanation de ce Dieu.

On ne peut soupçonner que ces paroles soient applicables à Jupiter, dont on connaît et la mère et le nom. Mais ce n'est point assez ; disons que Mercure, ce *trois fois grand*, qui nous a occupés plus haut, appelle Dieu, non seulement *sans mère*, comme Apollon, mais encore *sans père*, parce qu'aucune origine ne peut lui venir d'autre part que de lui-même, et que celui à qui tout doit la vie n'a pu la recevoir de personne. Mais j'ai assez prouvé (je le pense du moins) par mes arguments, et assez confirmé par l'appui des témoignages, ce qui est par soi déjà bien assez clair, qu'il n'y a qu'un souverain, qu'un père, qu'un Dieu.

Que si par hasard on nous adresse l'interrogation que Cicéron prête à Hortensius : Si Dieu est un, quel peut être le bonheur de cette solitude ? il ne faut pas entendre cet état comme nous le comprenons, c'est-à-dire que celui que nous disons seul, soit solitaire et comme relégué dans un désert (1). Non, il a ses serviteurs, que nous nommons ses envoyés. C'est, en un mot, ce que nous avons dit avoir trouvé dans les exhortations de Sénèque, lorsqu'il avance que Dieu a lui-même donné la vie à ses ministres, et ces délégués n'entendent pas être appelés dieux ni être adorés comme tels, car ils ne font que subir les ordres et la volonté du Père ; et ce ne sont pas eux non plus que le vulgaire honore, eux dont le nombre est restreint et connu. Que si les adorateurs des faux dieux pensent qu'ils doivent adorer tous ces êtres que

gemus. Si eos multitudo delectat; non duodecim dicimus, aut trecentos sexaginta quinque (ut Orpheus), sed innumerabiles esse arguimus errores eorum in diversum, qui tam paucos putant. Sciant tamen, quo nomine appellari debeant: ne Deum verum violent, cujus nomen exponunt, dum pluribus tribuunt. Credant Apollini suo, qui eodem illo responso, ut Jovi principatum, sic etiam cæteris diis abstulit nomen. Tertius enim versus ostendit, Dei ministros, non deos, verum angelos appellari oportere. De se quidem ille mentitus est, qui eum sit e numero dæmonum, angelis se Dei aggregavit: denique in aliis responsis dæmonem se esse confessus est. Nam cum interrogaretur, quomodo sibi supplicari vellet, ita respondit:

Πάνσοφε, παντοδιδακτ', ἐνολοίστροφε, κέκλυθι δαῖμον.

Omnia sapiens, omnia docte, qui circa varia versaris, exaudi dæmon.

Item rursus cum precem in Apollinem Smynthium rogatus expromeret, ab hoc versu exorsus est:

Ἄρμονιᾳ κόσμου φρεσφόρε καὶ σοφῇ δαῖμον.

Concentus mundi, lucifer et sapiens dæmon.

Quid ergo superest, nisi ut sua confessione verberibus veri Dei ac pœnæ subjaceat sempiternæ? Nam et in alio responso ita dixit:

Δαίμονες οἱ φοιτῶσι περὶ χθόνα καὶ περὶ πόντον

Ἀκάματοι, δάμανται ὑποποιοὶ μάστιγι Θεοῦ.

Dæmones qui ventitant circa terram, et circa mare

Indefessi, domantur sub flagello Dei.

De utrisque generibus in secundo libro disserimus. Interim nobis sat est, quod, dum honorare se vult, et in cælo collocare, confessus est, id quod res habet, quomodo sint appellandi qui Deo semper assistunt.

Retrahant ergo se homines ab erroribus: et abjectis religionibus pravis, parentem suum dominumque cognoscant: cujus nec virtus ex-

nous appelons les ministres du Tout-Puissant, leur exemple ne saurait nous entraîner, nous qui nions la pluralité des dieux pour n'en reconnaître qu'un seul. Que si le grand nombre leur convient, nous n'en citerons ni douze, ni trois cent soixante-cinq, comme Orphée, mais d'innombrables, et nous accuserons leur erreur en sens inverse, c'est-à-dire d'en reconnaître si peu. Qu'ils apprennent pourtant de quels noms ils doivent être appelés, de peur qu'ils n'offensent le vrai Dieu dont ils compromettent le nom en l'attribuant à plusieurs; qu'ils accordent pleine confiance à leur Apollon, qui, par un même arrêt, enlève à Jupiter la souveraineté, et aux autres dieux leur nom; car, dans le troisième verset de l'oracle, il affirme que ce ne sont pas des dieux, mais de simples mandataires de Dieu, et qu'il faut les appeler des anges. Il en a cependant imposé sur son état; car, bien qu'il fût au nombre des démons, il s'éleva au rang des anges; et enfin, dans d'autres réponses, il s'avoue démon. Car lorsqu'on lui demanda de régler la formule de prière dans laquelle il voulait qu'on le suppliât, il prescrivit la suivante :

O vous ! sagesse et science suprême, vous qui êtes présent partout, exaucez-nous, démon.

Une autrefois, exprimant la prière qu'il voulait qu'on lui adressât sous le nom d'Apollon Smynthée, il la commence par ce vers :

Harmonie du monde, lucifer, démon plein de sagesse.

Que faut-il de plus, si ce n'est que, de son propre aveu, il se confesse éternellement soumis aux peines et aux châtimens infligés par le véritable Dieu? Car dans un autre de ses oracles il dit :

Les démons qui errent infatigables autour des terres et des mers sont domptés par la verge de Dieu.

Dans notre second livre nous parlerons de cette double espèce de démons; en attendant, il nous suffit de montrer que lorsque ce héros veut s'honorer lui-même en se plaçant dans le ciel, il laisse échapper le nom qu'on doit donner à ces créatures qui se tiennent autour de Dieu.

Que les hommes rompent donc avec l'erreur, et qu'après avoir repoussé les fausses religions, ils reconnaissent leur maître et leur Père,

timari potest, nec magnitudo perspicui, nec principium comprehendi. Cum ad illum mentis humanæ intentio et acumen et memoria pervenerit, quasi subductis et consummatis omnibus viis, subsistit, hæret, deficit; nec est aliquid ulterius quo progredi possit. Verum quia fieri non potest, quin id quod sit, aliquando esse cœperit, consequens est, ut quando nihil ante illum fuit, ipse ante omnia ex seipso sit procreatus. Ideoque ab Apolline *αὐτοφυής*, a sibylla *αὐτογενής*, et *ἀγέννητος*, et *ἀπαίητος* nominatur. Quod Seneca homo acutus in Exhortationibus vidit: Nos, inquit, aliunde pendemus. Itaque ad aliquem respicimus, cui, quod est optimum in nobis debeamus. Alius nos edidit; alius instruit: Deus ipse se fecit.

CAPUT VIII.

Quod Deus sine corpore sit, nec sexu ad procreandum egeat.

His igitur tot et tantis testibus comprobatur unius Dei potestate ac providentia mundum gubernari; cujus vim majestatemque tantam esse dicit in Timæo Plato, ut eam neque mente concipere, neque verbis enarrare quisquam possit, ob nimiam ejus et inæstimabilem potestatem. Dubitet verò aliquis, an quidquam difficile aut impossibile sit Deo, qui tanta tamque mirifica opera providentia excogitavit, virtute constituit, ratione perfecit; nunc autem spiritu sustentet, potestate moderetur, inexcogitabilis, ineffabilis, et nulli alii satis notus quam sibi! Unde mihi de tanta majestate sæpius cogitanti, qui deos colunt, interdum videri solent tam cæci, tam incogitabiles, tam excordes, tam non multum a mutis animalibus differentes, qui credant eos, qui geniti sunt maris ac feminæ coitu, aliquid majestatis divinæque virtutis habere potuisse, cum sibylla Erythræa dicat,

Οὐ δυνάτ' ἀνδρὸς

Ἐκ μηρῶν μήτρᾳς τε θεὸς τετοπωμένος εἶναι.

Non potest ex viti

Femoribus et utero Deus formatus esse.

Quod si est verum, sicuti est, apparet Herculem, Apollinem, Liberum, Mercurium, Jovemque ipsum cum cæteris hominibus fuisse; quando sunt

lui dont on ne peut mesurer la puissance, concevoir la grandeur, comprendre l'origine. Lorsque l'esprit humain, par sa force et sa pénétration, tente d'arriver jusqu'à lui, il s'arrête tout-à-coup comme s'il eût parcouru toute l'étendue de sa course, il demeure immobile, puis il tombe épuisé d'efforts, et comme empêché par une insurmontable barrière, il ne peut aller plus avant; mais comme il ne peut se faire que ce qui existe n'ait pas eu un commencement, il suit de là que puisqu'il n'existait rien avant lui, il a dû se créer lui-même avant toutes choses. C'est pourquoi il est appelé par Apollon, *né de lui-même*, par la sibylle, *engendré de soi, non fait, non créé*, ce que Sénèque, dans ses Exhortations, prouve avoir très-bien compris: Nous, dit-il, nous dépendons de quelqu'un; aussi devons-nous rapporter à ce principe ce que nous avons de meilleur en nous: un autre nous a produits, un autre nous a élevés, mais Dieu s'est créé lui-même.

CHAPITRE VIII.

Dieu est incorporel, et pour donner la vie il n'a pas besoin de sexe.

L'existence d'un Dieu, dont la puissance et prévoyante et sage dirige l'univers, est assez attestée par tant de preuves. Sa force et sa majesté, dit Platon dans son Timée, sont si élevées, que l'esprit ne les peut concevoir, que la parole ne peut les transmettre, à cause de leur grandeur inappréciable et infinie. Que quelqu'un ose douter ensuite qu'il peut y avoir quelque chose de difficile ou d'impossible pour celui dont la pensée imagina de si magnifiques ouvrages, les commença par sa force, les acheva par sa raison; et qui maintenant incompréhensible, inexplicable, n'étant bien connu que de lui-même, les conserve par son esprit et les gouverne par sa puissance! Après cela, en réfléchissant en moi-même sur cette majesté admirable, je me suis souvent demandé comment ceux qui adorent les faux dieux pouvaient, se rapprochant de la brutalité des bêtes, se montrer si aveugles, si dénaturés, si stupides, pour croire que des êtres issus de l'union naturelle d'un homme et d'une femme pussent renfermer en eux quelque chose de la grandeur et de la puissance d'un dieu; lorsque leur Érythréenne même s'exprime ainsi:

Dieu n'a pu être formé dans les entrailles de l'homme.

Si cela est vrai (et il ne peut y avoir de doute), il est évident qu'Hercule, qu'Apollon, que Bacchus, que Mercure, que Jupiter lui-même,

ex duobus sexibus nati. Quid est autem tam remotum a Deo, quam id opus quod ipse ad propagandum sobolem mortalibus tribuit, et quod sine substantia corporali nullum potest esse?

Dii ergo si sunt immortales et æterni, quid opus est altero sexu; cum successione non egeant, qui semper sunt futuri? Nam profecto in hominibus cæterisque animantibus diversitas sexus, et coitio, et generatio nullam habet aliam rationem, nisi ut omnia genera viventium, quando sunt conditione mortalitatis obitura, mutua possint successione servari. Deo autem, qui est sempiternus, neque alter sexus, neque successio necessaria est. Dicit aliquis, ut habeat vel ministros, vel in quos ipse possit dominari. Quid igitur opus est sexu femineo; cum Deus, qui est omnipotens, sine usu et opera femineæ possit filios procreare? Nam si quibusdam minutis animalibus id præstitit, ut sibi

E foliis natos et suavibus herbis

Ore legant :

cur existimet aliquis ipsum Deum, nisi ex permistione sexus alterius non posse generare? Illos igitur, quos imperiti et insipientes tanquam deos et nuncupant et adorant, nemo est tam inconsideratus, qui non intelligat fuisse mortales. Quomodo ergo, inquiet aliquis, dii crediti sunt? Nimirum quia reges maximi ac potentissimi fuerint : ob merita virtutum suarum, aut munerum, aut artium repertarum, cum cari fuissent iis quibus imperitaverant, in memoriam sunt consecrati. Quod si quis dubitet, res eorum gestas, et facta consideret, quæ universa tam poetæ quam historici veteres prodiderunt.

CAPUT IX.

De Hercule, et ejus vita et morte.

Hercules, qui ob virtutem clarissimus, et quasi Africanus inter deos habetur, nonne orbem terræ, quem peragrasse ac expurgasse narratur, stupris, libidinibus, adulteriis inquinavit? nec mirum, cum esset

ainsi que les autres dieux, ne sont tout simplement que des hommes, puisqu'ils sont le fruit du rapprochement de deux sexes. Rien n'est en effet si éloigné de la nature de Dieu que cette union charnelle, qu'il a lui-même in posée à l'homme pour se reproduire; rien n'en est si éloigné que cette impuissance de production sans le secours de la matière.

Si donc les dieux sont immortels et de toute éternité, qu'est-il besoin d'un double sexe, puisque ceux dont l'existence ne peut jamais cesser d'être n'ont pas besoin d'être remplacés? car assurément la différence et le rapprochement des sexes, la génération enfin, dans l'homme comme dans tout le règne animal, n'a pas d'autre but que de perpétuer l'espèce des êtres animés; car, étant nés sous une condition de mort, ils sont destinés à se remplacer par succession. Dieu, qui n'aura pas de fin, n'a pas besoin qu'on lui succède, et peut se passer de l'autre sexe. Mais il le lui faut, d'ra-t-on, pour qu'il ait des ministres et des serviteurs qu'il domine. Non; puisque par sa toute-puissance il peut à volonté se procréer des enfans sans le concours d'une femme. En effet,

S'il a accordé à quelques insectes de puiser la vie dans le suc de quelques herbes odorantes,

pourquoi quelqu'un penserait-il que Dieu lui-même n'a pu engendrer sans la coopération d'un autre sexe? Donc il n'est personne de si inconsideré qui ne comprenne parfaitement que ces êtres, que les ignorans et les sots adorent comme des dieux, n'ont été que de simples mortels. Pourquoi donc, dira quelqu'un, ont-ils pu mériter la confiance qui n'est due qu'aux dieux? c'est que plusieurs ont été de grands et puissans princes, et qu'à cause de leurs vertus, de leurs bienfaits ou de leurs inventions, ils sont devenus chers à leurs peuples, qui ont consacré leur mémoire. En cas de doute, il suffit d'examiner leurs faits et gestes, que tous les poètes et historiens anciens ont eu soin de rapporter.

CHAPITRE IX.

D'Hercule, de sa vie et de sa mort.

Hercule, si célèbre par sa force, et regardé comme le Scipion des dieux, n'a-t-il pas rempli de débauches, d'incestes et d'adultères, cet univers qu'il est censé avoir parcouru et purgé de monstres. Eh ! doit-

adulterio genitus Alcmenæ. Quid tandem potuit in eo esse divini, qui suis ipse vitiis mancipatus, et mares et feminas contra omnes leges infamia, dedecore, flagitio affecit? Sed ne illa quidem, quæ magna et mirabilia gessit, talia judicanda sunt; ut virtutibus divinis tribuenda videantur. Quid enim tam magnificum, si leonem aprumque, superavit, si aves sagittis dejecit, si regium stabulum egressit, si viraginem vicit, cingulumque detraxit, si equos feroces cum domino interemit? Opera sunt ista fortis viri, hominis tamen. Illa enim, quæ vicit, fragilia et mortalia fuerunt. Nulla enim est (quod ait orator) tanta vis, quæ non ferro ac viribus debilitari frangique possit. At animum vincere, iracundiam cohibere, fortissimi est: quæ ille nec fecit unquam, nec potuit. Hæc qui faciat, non ego eum cum summis viris comparo; sed simillimum Deo judico.

Vellem adjecisset de libidine, luxuria, cupiditate, insolentia; ut virtutem ejus impleret, quem similem Deo judicabat. Non enim fortior putandus est, qui leonem, quam qui violentam in seipso inclusam feram superat iracundiam; aut qui rapacissimas volucres dejecit, quam qui cupiditates, avidissimas coercet; aut qui Amazonem bellatricem, quam qui libidinem vincit, pudoris ac famæ debellatricem; aut qui fimum de stabulo quam qui vitia de corde suo egerit, quæ magis sunt perniciosa, quia domestica et propria mala sunt, quam illa, quæ et vitari poterant et caveri. Ex quo fit, ut ille solus vir fortis debeat judicari, qui temperans, moderatus et justus est. Quod si cogitet aliquis, quæ sint Dei opera: jam hæc omnia, quæ mirantur homines ineptissimi, ridicula judicabit. Illa enim non divinis virtutibus, quas ignorant, sed infirmitate suarum virium metiuntur. Nam illud quidem nemo negabit, Herculem non Eurystheo tantum servisse regi, quod aliquatenus honestum videri potest; sed etiam impudicæ muliæri Omphalæ, quæ illum vestibus suis indutum sedere ad pedes suos jubebat pensa facientem: detestabilis turpitude! sed tanti erat voluptas. Quid tu, inquiet aliquis, poetisne credendum putas? Quidni putem? Non enim ista Lucilius narrat, aut Lucianus, qui diis et hominibus non pepercit; sed hi potissimum qui deorum laudes canebant.

on s'en étonner, puisqu'il est lui-même le fruit de l'adultère d'Alcmène? Que pouvait-il y avoir de divin dans cet homme qui, asservi à ses passions honteuses, au mépris des lois de la nature, répandit partout, sans distinction de sexe, et l'infamie et les impuretés? Mais ses exploits mêmes ne sont pas tels qu'on doive les attribuer à des vertus divines. Qu'y a-t-il donc de si merveilleux à vaincre un lion ou un sanglier, à abattre des oiseaux à coups de flèches, à dompter une amazone, et à lui arracher sa ceinture, à nettoyer les étables d'un roi, à exterminer avec leur maître des chevaux indomptés? Ce sont là les hauts faits d'un homme plein de force, mais d'un homme enfin. Les ennemis dont il a triomphé étaient mortels et non invincibles. Il n'y a pas de résistance (dit l'orateur romain) qui ne puisse être affaiblie ou brisée par le fer et par la force; mais comprimer les élans de la colère, dompter la passion, voilà qui est le propre d'un homme courageux, et c'est ce qu'Hercule n'a jamais fait et n'a jamais pu faire : celui qui en est capable, je ne le compare pas aux héros, je l'assimile à Dieu.

Je regrette qu'il n'ait parlé ni des appétits sensuels, ni de l'orgueil, ni de l'insolence, ni de la luxure, il eût achevé de peindre les vertus de l'homme qu'il jugeait semblable à Dieu. En effet, celui qui terrasse un lion ne doit pas être tenu pour plus fort que celui qui met un frein à sa colère, cette bête furieuse enfermée en notre ame; celui qui abat des oiseaux de proie, plus fort que celui qui réprime ses désirs; ni celui qui triomphe d'une belliqueuse amazone, plus fort que celui qui dompte la débauche, cette ennemie de la pudeur et de la réputation; enfin celui qui enlève le fumier d'une étable ne doit pas être tenu pour plus fort que celui qui expulse de son cœur les vices, maux plus pernicious et plus funestes, parce qu'ils s'attachent à la personne, que tous ces accidens malheureux qu'on pouvait et prévenir et éviter. De là il faut conclure que le seul homme qui soit vraiment fort est celui qui est doué de tempérance, de modération et de justice. Que si quelqu'un prenait la peine de réfléchir sur le caractère des œuvres de Dieu, il comprendrait déjà combien sont ridicules tous ces prétendus travaux, objets de l'admiration des ignorans; car ils ne les apprécient point par les vertus divines, qu'ils ne connaissent pas, mais bien par leur propre faiblesse. Il n'est personne qui veuille nier qu'Hercule ait subi la servitude, non seulement d'Eurysthée (ce qui, sous un aspect, pourrait être considéré comme honorable), mais qu'il n'ait subi encore celle d'une femme impudique, d'Omphale, qui, l'ayant revêtu de ses

Quibus igitur credemus, si fidem laudantibus non habemus? Qui hos mentiri putat, proferat alios quibus credamus auctores, qui nos doceant, qui sint isti dii, quomodo, unde orti; quæ sit v's eorum, qui numerus, quæ potestas, quid in his admirabile, quid cultu dignum, quod denique certius veriusque mysterium: nullos dabit. Credamus igitur istis, qui non ut reprehenderent sunt locuti, sed ut prædicarent. Navigavit ergo cum Argonautis, expugnavitque Trojam, iratus Laomedonti ob negatam sibi pro filiæ salute mercedem: unde, quo tempore fuerit, apparet. Idem furore atque insania percitus, uxorem suam cum liberis interemit. Hunc homines deum putant? sed Philocteta ejus hæres non putavit; qui facem supposuit arsuro; qui artus ejus et nervos cremari ac diffluere vidit; qui ossa ejus ac cineres in OEteo monte sepelivit: pro quo munere sagittas ejus accepit.

CAPUT X.

De Æsculapii, Apollinis, Neptuni, Martis, Castoris et Pollucis, Mercurii atque Liberi vita et gestis.

Æsculapius et ipse non sine flagitio Apollinis natus, quid fecit aliud divinis honoribus dignum, nisi quod sanavit Hippolytum? mortem sane habuit clariorem, quod a Deo meruit fulminari. Hunc Tarquitius de illustribus Viris disserens, ait incertis parentibus natum, expositum, et a venatoribus inventum, canino lacte nutritum, Chironi traditum, didicisse medicinam; fuisse autem Messenium, sed Epidauri moratum. Tullius etiam Cynosuris ait sepultum. Quid Apollo pater

vêtemens, le fit asseoir à ses genoux, filant sa quenouille. Détestable infamie, sans doute ! mais c'éta t à ce prix qu'il achetait ses faveurs ! Qu'importe ? n'allez-vous pas en croire, dira quelqu'un, les assertions des poètes ? Eh ! pourquoi pas, quand les faits ne sont rapportés ni par un Lucilius ni par un Lucien, gens qui ne firent grâce ni aux dieux ni aux hommes, mais par ceux-là surtout qui chantèrent les louanges des dieux ?

A qui faut-il donc croire, si nous refusons notre foi à ceux qui n'ont écrit que des panégyriques ? Au reste, que celui qui nous accuse d'imposture produise les auteurs que nous devons adopter et qui doivent nous enseigner ce que sont ces dieux, quelle est leur origine, leur force, leur nombre, leur puissance, qui doivent nous montrer ce qu'ils ont en eux d'admirable, de digne d'adoration, nous apprendre enfin lequel de leurs mystères est le plus certain, le plus avéré. Mais ces auteurs, il ne pourra pas les produire. Croyons-en donc ceux qui ont parlé pour prêcher le culte de ces dieux, et non point dans l'intention de les blâmer. Il est donc constant qu'Hercule navigua avec les Argonautes, qu'il prit part au siège de Troie, indigné contre Laomédon, qui lui refusa son salaire pour la guérison de sa fille : ce qui nous sert à constater la date de son existence. C'est encore ce même Hercule qui, dans un accès de fureur et de démence, dévora sa femme et ses enfans ; et c'est lui que des hommes élèvent au rang d'un dieu ! Mais Philoctète, son héritier, n'eut pas cette idée, lui qui mit le feu à son bûcher, lui qui vit ses chairs brûler et se fondre, qui ensevelit sur le mont OËta ses os et ses cendres, et qui reçut ses flèches en récompense de cet office.

CHAPITRE X.

D'Esculape, Apollon, Neptune, Mars, Castor et Pollux, de la vie et des actions de Mercure et de Bacchus.

Esculape, dont la naissance est un crime d'adultère pour Apollon, que fit-il qui pût lui valoir les honneurs divins ? Il guérit Hippolyte. Sa mort fut assurément plus célèbre, puisqu'il mérita d'être foudroyé par Jupiter. Tarquitiu s, en traitant des hommes illustres, dit qu'il naquit de parens inconnus, qu'il fut exposé dans les champs, et trouvé par des chasseurs, qu'il eut pour nourrice une chienne, Chiron pour précepteur, et qu'il apprit la médecine. Né dans la Messénie, il de-

ejus? Nonne ob amorem, quo flagrabat, turpissime gregem pavit alienum, et muros Laomedonti exstruxit? cum Neptuno mercede conductus, quæ illi negari potuit impune, ab eoque primo rex perfidus, quidquid cum diis pepigisset, didicit abnegare. Idem formosum puerum et dum amat, violavit; et dum ludit, occidit.

Homicida Mars, et per gratiam cædis crimine ab Atheniensibus liberatus, ne videretur nimis ferus et immanis, adulterium cum Venere commisit. Castor et Pollux, dum alienas sponsas rapiunt, esse gemini desierunt. Nam livore injuriæ concitatus Idas, alterum gladio transverberavit; et eosdem poetæ alternis vivere, alternis mori narrant: ut jam sint non deorum tantum, sed omnium mortalium miserrimi, quibus semel mori non licet. Hos tamen Homerus ambos simpliciter (non ut poetæ solent) mortuos esse testatur. Nam cum faceret in muris assidentem Priamo Helenam, cunctos Græciæ principes recognoscere, solos autem se fratres suos requirere, subjecit orationi ejus hujusmodi versum:

Ὡς φάτο, τοὺς δ' ἔδδη κάτεχεν φυσίζους αἶα.

Sic ait: ast illos retinebat terra sepultos.

Fur ac nebulo Mercurius, quid ad famam sui reliquit, nisi memoriam fraudum suarum? Cælo scilicet dignus, quia palæstram docuit, et lyram primus invenit. Liberum patrem in senatu deorum summæ auctoritatis primæque esse sententiæ necesse est; quia præter Jovem solus omnium triumphavit, exercitum duxit, Indos debellavit. Sed invictus ille Imperator Indicus, maximus ab amore ac libidine turpissime victus est. Delatus enim Cretam cum semiviro comitatu, nactus est impudicam mulierem in littore: ac fiducia victoriæ Indicæ vir esse voluit, ne nimium mollis videretur; atque illam patris proditricem, fratris interemptricem, ab alio relictam et repudiatam, in conjugium sibi vindicavit, et Liberam fecit, et cum ea pariter ascendit in cælum.

Quid horum omnium pater Jupiter, qui in solemnī precatione

meura à Épidaure. Et Cicéron ajoute qu'il fut enseveli dans une ville d'Arcadie, nommée Cynozure. Que fit Apollon, son père? Épris d'un fol amour, ne garda-t-il pas honteusement les troupeaux d'un étranger, et ne s'associa-t-il pas à Neptune pour construire les murs d'Ilion à prix convenu avec Laomédon, qui put impunément lui retenir son salaire? Et c'est par cette première infidélité que ce prince perfide apprit à enfreindre tous ses engagements envers les dieux. C'est ce même Apollon qui aime un bel enfant et l'outrage, qui joue avec lui et le tue.

L'homicide Mars, généreusement absous d'un meurtre par les Athéniens, pour affaiblir l'impression de sa férocité, commet un adultère avec Vénus. Castor et Pollux, en ravissant des épouses, cessèrent d'être jumeaux. Idas, outré de douleur pour l'injure qu'il avait reçue, perça de son épée l'un des deux frères, et les poètes racontent qu'ils vivent et meurent alternativement, et deviennent ainsi les plus infortunés, non seulement des dieux, mais des mortels, puisqu'ils sont condamnés à mourir et à revivre. Homère, peu d'accord avec les autres poètes, les fait mourir tous les deux; car, lorsqu'il amène Hélène à côté de Priam sur les remparts pour reconnaître les princes grecs, ses frères sont les seuls dont elle remarque l'absence, et le poète ajoute ce dernier vers à sa plainte :

Elle parla ainsi, mais la terre les retenait dans son sein.

Mercuré était un fourbe et un voleur : qu'a-t-il laissé pour illustrer son nom? le souvenir de ses fraudes. Il fut digne du ciel, parce qu'il enseigna les exercices de la palestre et qu'il inventa la lyre. Il faut que Bacchus ait dans l'assemblée des dieux une grande influence, qu'il émette son opinion des premiers, parce que seul, comme Jupiter, il triompha de tous ses ennemis, parce qu'il commanda une armée, et fut victorieux des Indiens. Mais ce général invincible, si grand dans l'Inde, est honteusement vaincu par l'amour et la volupté. Abordant en Crète avec sa horde, mélange de deux sexes, il rencontra sur le rivage une impudique; et, tout fier de sa victoire sur les Indiens, voulant se montrer homme, il choisit Ariane pour femme : elle qui avait trahi son père, assassiné son frère, et qu'un autre avait abandonnée et répudiée. Il lui donna le nom de Libera, et l'introduisit avec lui dans le ciel.

Le père de toutes ces divinités, Jupiter, que, dans les invocations

Optimus, Maximus nominatur? nonne a prima sua pueritia impius ac pene parricida deprehenditur? cum patrem regno expulit ac fugavit, nec expectavit mortem decrepiti senis, cupiditate regnandi: et cum paternum solium per vim, per arma cepisset, bello est a Titanibus lacessitus; quod humano generi principium fuit malorum: quibus victis, et pace in perpetuum comparata, reliquam suam vitam in stupris adulteriisque consumpsit. Omitto virgines, quas imminuit. Id enim tolerabile judicari solet. Amphitryonem ac Tyndarum præterire non possum, quorum domos de decore atque infamia plenissimas reddidit. Illud vero summæ impietatis ac sceleris, quod regium puerum rapuit ad stupram. Parum enim videbatur, si in expugnanda feminarum pudicitia maculosus esset ac turpis, nisi etiam sexui suo injuriam faceret: hoc est verum adulterium, quod sit contra naturam. Hæc qui fecit, viderimus, an maximus; certe optimus non est: quod nomen a corruptoribus, ab adulteris, ab incestis abest; nisi forte nos erramus homines, qui talia facientes sceleratos vocamus, ac perditos, omnibusque pœnis dignissimos judicamus. Stultus autem Marcus Tullius, qui C. Verri adulteria objecit; eadem enim Jupiter, quem colebat, admisit; qui P. Clodio sororis incestum: at illi Optimo Maximo eadem fuit et soror et conjux.

CAPUT XI.

De Jovis ortu, vita, regno, nomine et morte, et de Saturno et Urano.

Quis est igitur tam excors, qui hunc in cœlo regnare putet, qui ne in terra quidem debuit? Non insulse quidam poeta triumphum Cupidinis scripsit: quo in libro non modo potentissimum deorum Cupidinem, sed etiam victorem facit. Enumeratis enim amoribus singulorum, quibus in potestatem Cupidinis ditionemque venissent, instruit pompam, in qua Jupiter cum cæteris diis ante curram triumphantis ducitur catenatus. Eleganter id quidem a poeta figuratum: sed tamen non multum distat a vero. Qui enim virtutis est excors, quia cupidi-

solennelles, on appelle le très-grand, très-excellent, n'est-il pas, dès sa première jeunesse, convaincu d'impiété et presque de parricide ? Il dépouilla son père de ses états et l'en chassa : dans son impatiente ambition de régner, il ne put attendre la mort d'un vieillard décrépité. Mais, quand il fut assis sur ce trône qu'il devait à la violence et à la force des armes, il se vit assailli par les Titans. Telle fut l'origine des maux du genre humain. Ses ennemis vaincus, et la paix à jamais rétablie, il employa le reste de sa vie en enlèvemens de filles et en adultères. Je ne parle pas des vierges qu'il déshonora, l'opinion semble indulgente pour ces excès ; mais je ne puis passer sous silence Amphitryon et Tiadare, dont il remplit les familles de déshonneur et d'infamie. Car c'est le comble de la scélératesse et de l'impiété que de ravir le fils d'un roi pour de criminels plaisirs. C'était peu en effet de s'avilir et de se déshonorer en attendant à la virginité des femmes, s'il n'eût outragé son propre sexe ; et c'est un véritable adultère que le crime qui se commet contre nature. Celui à qui l'on impute de tels attentats n'est pas digne du titre de très-grand, et moins encore de celui d'excellent ; ils ne conviennent ni aux corrupteurs, ni aux adultères, ni aux incestueux ; à moins que nous ne soyons dans l'erreur, nous qui appelons de pareils hommes pervers et dépravés, et qui les jugeons dignes de tous les châtimens. Cicéron serait donc dénué de sens de reprocher à Verrès l'espèce d'adultère commis par Jupiter qu'il adorait, et à Clodius un inceste avec sa sœur, puisque le dieu très-grand, très-excellent, eut aussi la même déesse et pour sœur et pour épouse.

CHAPITRE XI.

De la naissance de Jupiter, de sa vie, de son règne, de son nom et de sa mort, de Saturne et d'Uranus.

Quel homme aurait assez peu de sens pour regarder comme roi du ciel celui qui n'était pas même digne d'être roi de la terre ! Un poète a peint avec esprit le triomphe de Cupidon, qu'il représente non seulement comme le plus puissant, mais encore comme le vainqueur des dieux. Après avoir énuméré les aventures galantes où ils s'étaient montrés les humbles esclaves de l'amour, il imagine un pompeux cortège, dans lequel Jupiter enchaîné marche avec tous les autres dieux devant le char du triomphateur. Cette spirituelle allégorie du poète s'éloigne peu de la vérité. Celui qui, désertant le parti de la

tate ac libidinibus malis vincitur, non Cupidini (ut ille finxit) sed morti subjectus est sempiternæ. Sed omittamus de moribus dicere : rem consideremus, ut intelligant homines, in quibus miseri versentur erroribus. Regnare in cœlo Jovem vulgus existimat : id et doctis pariter et indoctis persuasum est. Quod et religio ipsa, et preces, et hymni, et delubra, et simulacra demonstrant. Eundem tamen Saturno et Rhea genitum confitentur. Quomodo potest Deus videri, aut credi (ut ait poeta) *hominum rerumque repertor*, ante cujus ortum infinita hominum millia fuerunt? eorum scilicet, qui Saturno regnante vixerunt; ac priores luce, quam Jupiter, sunt potiti. Video alium Deum regem fuisse primis temporibus, alium consequentibus. Potest ergo fieri, ut alius sit postea futurus. Si enim regnum prius mutatum est, cur desperemus etiam posterius posse mutari? nisi forte Saturnus generare potuit fortiolem : Jupiter non potest. Atqui divinum imperium aut semper immutabile est : aut, si est mutabile, quod fieri non potest, semper utique mutabile est.

Potest ergo Jupiter regnum amittere, sicut pater ejus amisit? Ita plane. Nam cum idem neque virginibus, neque maritatis unquam pepercisset, abstinuit se tamen una Thetide, quod responsum fuit, majorem patre suo futurum, quisquis ex illis natus esset. Et primum imprudentia in eo non Dei, cui nisi Themis futura dixisset, ipse nesciret. Si autem divinus non sit, ne Deus quidem sit; unde ipsa divinitas nominatur, ut ab homine humanitas. Deinde conscientia imbecillitatis, qui timuit utique majorem : quod qui facit, scit profecto non esse se maximum; quandoquidem potest aliquid majus existere. Idem per Stygiam paludem sanctissime jurat.

Vana superstitio, superis quæ reddita divis.

Quæ est ista superstitio? aut a quo reddita? Est ergo aliqua potestas maxima, quæ pejerantes deos puniat? quæ tanta formido est paludis infernæ, si sunt immortales? quid metuunt eam, quam visuri non sunt, nisi quos mori necesse est? Quid igitur homines oculos suos in cœlum tollunt? quid per superos dejerant, cum ipsi superi ad inferos revol-

vertu, se laisse vaincre par ses passions et ses penchans dépravés, n'est point l'esclave de Cupidon (comme d'après cette fiction), mais est condamné à une mort éternelle. Ne parlons plus de morale, considérons les choses en elles-mêmes, afin que les hommes apprennent une fois quelles déplorables erreurs les abusent. Jupiter règne au ciel : c'est l'opinion commune, c'est l'opinion des savans, c'est celle des ignorans ; c'est ce qu'enseignent la religion, les invocations sacrées, les hymnes religieux, les temples et les simulacres. On reconnaît cependant qu'il dut la vie à Saturne et à Rhée. Or comment reconnaître pour Dieu, et, suivant l'expression du poète, comme l'inventeur et des hommes et des choses, celui que tant de milliers d'hommes avaient précédé dans la vie ? Serait-il le dieu de ceux qui vivaient sous le règne de Saturne, et qui reçurent le jour avant lui ? Je vois un dieu qui a été roi dans les premiers temps, j'en vois un autre dans les temps postérieurs ; il peut donc arriver qu'il en survienne plus tard un troisième. Si l'empire a changé de main une fois, pourquoi désespérerions-nous qu'il pût en changer une seconde ? et si Saturne a su engendrer un dieu plus puissant que lui, pourquoi Jupiter n'aurait-il pas la même puissance ? Son empire est divin et toujours immuable, ou s'il peut changer, ce qui est impossible, il le pourra perpétuellement.

Jupiter peut-il, comme son père, perdre sa royauté ? sans doute. C'est là de l'évidence. En effet, lui qui ne respectait ni vierges ni épouses, respecte cependant Thétis, parce que l'oracle avait déclaré que le fils qui naîtrait de leur union serait plus grand que son père. Et d'abord, son ignorance prouve contre sa divinité : si Thémis ne lui eût pas découvert l'avenir, il l'eût ignoré : or, s'il n'a pas deviné, il n'est pas dieu ; car divinité dérive du mot *divinus* qui *devine*, comme *humanité* du mot *homme*. Ensuite il a la conscience de sa faiblesse, puisqu'il craint un pouvoir supérieur au sien, et ce sentiment lui révèle qu'il n'est pas le plus grand, puisqu'il peut exister un être au-dessus de lui. Jupiter jure religieusement par le marais du Styx.

Vaine superstition qui enchaîne les dieux d'en-haut.

Mais quelle est cette superstition ? où prend-elle sa source ? Existe-t-il donc une puissance souveraine capable de punir le parjure des dieux ? S'ils sont immortels, pourquoi cette crainte du Styx ? quel effroi peut-il inspirer à ceux qui ne doivent jamais le voir, à moins que leur mort ne soit aussi une nécessité ? Pourquoi les hommes élè-

vantur, ibique habeant quod venerentur et adorent? Illud vero quale est? esse fata, quibus dii omnes, et ipse Jupiter pareat. Si Parcaram tanta vis est, ut plus possint quam cœlestes universi, quamque ipse rector ac dominus, cur non illæ potius regnare dicantur, quarum legibus ac statutis parere omnes deos necessitas cogit? Nunc cui dubium est, quin is, qui alicui rei obsequitur, maximus non sit? nam si sit, non accipiat fata, sed faciat. Nunc ad aliud, quod omiseram, redeo. In una itaque sola fuit continentior, cum eam deperiret; non virtute aliqua, sed metu successoris. Quæ formido utique ejus est, qui sit et mortalis, et imbecillis, et nibili: quippe qui potuit et tunc, cum nasceretur, extingui, sicut frater ejus ante genitus, extinctus est: qui si vivere potuisset, nunquam minori concessisset imperium. Ipse autem furto servatus, furtimque nutritus, Ζεύς sive Ζην̄ appellatus est, non, ut isti putant, a fervore cœlestis ignis, vel quod vitæ sit dator, vel quod animantibus inspiret animas, quæ virtus solius Dei est: (quam enim possit inspirare animam, qui ipse accepit aliunde? sed quod primus ex liberis Saturni maribus vixerit.

Potuerunt igitur homines alium deum habere rectorem, si Saturnus non fuisset ab uxore delusus. At enim poetæ ista finxerunt. Errat quisquis hoc putat; illi enim de hominibus loquebantur: sed ut eos ornarent, quorum memoriam laudibus celebrabant, deos esse dixerunt. Itaque illa potius ficta sunt, quæ tanquam de diis, non illa, quæ tanquam de hominibus locuti sunt: quod clarum fiet exemplo, quod inferemus. Danaen violaturus, aureos nummos largiter in sinum ejus infudit. Hæc stupri merces fuit. At poetæ, qui quasi de Deo loquebantur, ne auctoritatem creditæ majestatis infringerent, finxerunt ipsum in aureo imbri delapsum, eadem figura, qua imbres ferreos dicunt, cum multitudinem telorum, sagittarumque describunt. Rapuisse dicitur in aquila Catamitum: poeticus color est. Sed aut per legionem rapuit, cujus insigne aquila est; aut navis, in qua est impositus, tate-

vent-ils les yeux vers le ciel? pourquoi jurent-ils par les dieux supérieurs, puisque ces mêmes dieux supérieurs sont entraînés vers les lieux infernaux, et que là ils trouvent un objet de vénération et de crainte? Et quel est cet objet? ce sont les destins, auxquels tous les dieux et Jupiter lui-même demeurent soumis. Si la puissance des Parques est si grande qu'elle surpasse celle de tous les habitans du ciel et de leur seigneur et maître, pourquoi ne dirait-on pas plutôt que l'empire appartient aux Parques, puisque la nécessité oblige les dieux eux-mêmes d'obéir à leurs lois et à leurs décrets? Or qui doute que celui qui se soumet à un pouvoir quelconque n'est pas souverain? car, s'il l'était, il ferait ses destinées et ne les subirait pas. Mais revenons au point d'où je me suis éloigné. Jupiter contient sa passion vis-à-vis d'une seule femme qu'il aimait éperdument; et ce ne fut point par vertu, mais par crainte d'un successeur. Toutefois cette crainte ne peut se trouver que dans un être faible et mortel, et l'on voit que celui qui a pu mourir lors de sa naissance est mort comme le frère qui l'avait précédé, et que cet aîné, s'il eût pu vivre, n'aurait jamais résigné l'empire à son plus jeune frère. Sauvé par ruse, c'est par ruse qu'on l'a élevé. Il est appelé Zeus ou Zen, non comme le pensent quelques-uns à cause de l'ardeur du feu céleste, non parce qu'il donne la vie, non parce qu'il crée les ames dans les êtres animés, ce qui n'appartient qu'à un dieu (quelle ame peut en effet créer celui qui a pu en recevoir une?), mais parce que, de tous les enfans mâles de Saturne, il est le premier qui ait vécu.

Les hommes pouvaient donc avoir un autre dieu, si Saturne n'eût point été trompé par sa femme; mais ce sont peut-être des inventions de poète : ce serait une erreur de le croire : les poètes parlaient des hommes; et, pour agrandir l'image de ceux qu'ils célébraient, ils en firent des dieux. Ainsi il y a eu fiction lorsqu'ils en ont parlé comme des dieux, et non point lorsqu'ils en ont parlé en qualité d'hommes. Un exemple va le prouver. Pour triompher de la pudeur de Danaé, il lui versa l'or à pleines mains. Ce fut le prix de son déshonneur. Les poètes, qui parlaient de Jupiter comme d'un Dieu, ne voulant pas porter atteinte à la majesté de leur idole, imaginèrent qu'il était descendu lui-même dans une pluie d'or. C'est par la même figure qu'ils disent une pluie de fer, en parlant d'une grande quantité de traits et de flèches. On dit qu'il enleva son jeune favori sur un aigle. C'est de la poésie; en réalité, ce fut à l'aide d'une légion qui avait un aigle pour enseigne, ou le vaisseau sur lequel il fut embarqué portait un

lam habuit in aquila figuratam; sicut taurum, cum rapuit et trans-
 vexit Europam. Eodem modo convertisse in bovem traditur Io Inachi
 filiam, quæ, ut iram Junonis effugeret, ut erat jam setis obsita, jam
 bos tranasse dicitur mare, in Ægyptumque venisse, atque ibi recepta
 pristina specie, dea facta quæ nunc Isis vocatur. Quo igitur argumento
 probari potest, nec Europam in Tauro sedisse, nec Io factam bovem?
 Quod certus dies habetur id Fastis, quo Isidis navigium celebratur:
 quæ res docet non tranasse illam, sed navigasse. Igitur qui sapere
 sibi videntur, quia intelligunt vivum terrenumque corpus in cælo esse
 non posse; totam Ganymedeam fabulam pro falso repudiant; ac sen-
 tiunt in terra id esse factum, quia res ac libido ipsa terrena est. Non
 ergo ipsas res gestas finxerunt poetæ; quod si facerent, essent vanis-
 simi: sed rebus gestis addiderunt quemdam colorem. Non enim ob-
 trectantes illa dicebant, sed ornare cupientes. Hinc homines decipiun-
 tur: maxime quod, dum hæc omnia fi ta esse arbitrantur a poetis,
 colunt quod ignorant. Nesciunt enim, qui sit poeticæ licentiæ mo-
 dus; quousque progredi fingendo liceat: cum officium poetæ sit in
 eo, ut ea, quæ gesta sunt vere, in alias species obliquis figurationibus
 cum decore aliquo conversa traducat. Totum autem, quod referas,
 fingere, id est ineptum esse, et mendacem potius, quam poetam.

Sed finxerit ista, quæ fabulosa creduntur; num etiam illa, quæ de
 diis feminis, deorumque connubiis dicta sunt? Cur igitur sic figuran-
 tur, sic coluntur? nisi forte non tantum poetæ, sed pictores etiam fic-
 toresque imaginum mentiuntur. Si enim hic est Jupiter, qui a vobis
 dicitur deus, si non is est, qui ex Saturno et Ope natus est, non opor-
 tuit nisi solus simulacrum in templis omnibus collocari. Quid sibi mu-
 lierum effigies volunt? quid sexus infirmus? in quem si cecidit hic Ju-
 piter, eum vero ipsi lapides hominem fatebuntur. Mentitos aiunt esse
 poetas, et his tamen credunt; imo vero non esse mentitos re ipsa
 probant. Ita enim deorum simulacra confingunt, ut ex ipsa diversitate
 sexus appareat, vera esse quæ dicunt poetæ. Nam quod aliud argu-
 mentum habet imago Catimiti; et effigies aquilæ, cum ante pedes Jo-
 vis ponuntur in templis, et cum ipso pariter adorantur: nisi ut ne-
 fandi sceleris ac stupri memoria maneat in æternum? Nihil igitur a

aigle sculpté sur la poupe, comme le vaisseau qui transporta Europe enlevée portait un taureau. C'est dans le même sens qu'il faut entendre le changement en génisse d'Io, fille d'Inachus, qui, pour échapper à la colère de Junon, traversa la mer, grâce à la peau de génisse qui couvrait son corps. Elle passa en Égypte, où elle recouvra sa première forme, et fut déifiée sous le nom d'Isis, nom sous lequel on l'invoque encore aujourd'hui. Comment attester qu'Europe ne s'assit pas sur un taureau, et qu'Io ne fut pas métamorphosée en génisse ? Il y a dans les fastes un jour fixé pour fêter le vaisseau d'Isis, et cette circonstance nous apprend qu'Io ne passa point en Égypte à la nage, mais sur un vaisseau. Ceux donc qui ont assez de sens commun pour comprendre qu'un être vivant de la vie terrestre ne peut habiter au ciel rejettent toute cette fable de Ganimède comme une fausseté, et sentent fort bien que tout cela se passe sur la terre, parce que l'acte et la passion, tout est terrestre. Les poètes n'ont donc pas inventé le fond des choses ; s'ils les avaient inventées, ils seraient par trop frivoles ; mais ils leur ont donné une certaine couleur. Ils ne voulaient pas les présenter sous un point de vue défavorable, mais bien les embellir. Voilà ce qui trompe les hommes, d'autant plus que, persuadés que tous ces faits sont des fictions poétiques, ils adorent ce qu'ils ne comprennent pas. En effet, puisque la poésie n'a d'autre mission que celle de revêtir de certaines formes des choses qui se sont réellement passées, et de leur communiquer un certain charme, à tout inventer, il y aurait folie et mensonge plutôt que de la poésie.

Mais qu'ils aient imaginé, j'y consens, toutes les fables qu'adore la crédulité des hommes, ont-ils aussi imaginé tout ce qui concerne les déesses et les mariages des dieux ? Pourquoi ces images ? pourquoi ce culte ? Ne sont-ce pas autant de mensonges, non seulement des poètes, mais des statuaires et des peintres ? Si c'est là le Jupiter que vous croyez un dieu, si ce n'est pas celui qui naquit de Saturne et d'Ops, il ne fallait placer dans les temples que la statue d'un seul. Que signifient donc toutes ces images de femmes ? A quoi bon ce sexe faible ? Si votre Jupiter a failli pour lui, les pierres même proclameront qu'il fut un homme. Les poètes mentent, dit-on, et cependant on les croit. Non, les poètes ne mentent pas ; l'évidence le prouve. Les images des dieux font ressortir par la variété du sexe la vérité de leurs récits. L'image d'un favori, l'effigie d'un aigle, placés aux pieds de Jupiter, et qu'on adore avec lui dans les temples, qu'enseignent-ils autre chose, sinon que le souvenir des infamies et des crimes ne s'é

poetis in totum fictum est : aliquid fortasse traductum, et obliqua figuratone obscuratum, quo veritas involuta tegetur; sicut illud de sortitione regnorum. Aiunt enim Jovi cœlum obtigisse, Neptuno mare, inferna Plutoni. Cur non terra potius in sortem tertiam venit; nisi quod in terra gesta res est. Ergo illud in vero est, quod regnum orbis ita partiti sortitique sunt, ut Orientis imperium Jovi cederet; Plutoni, cui cognomen Agesilao, fuit pars Occidentis obtingeret: eo quod plaga Orientis, ex qua lux mortalibus datur, superior; Occidentis autem, inferior esse videatur. Sic veritatem mendacio velaverunt, ut veritas ipsa persuasioni publicæ nihil derogaret. De Neptuni sorte manifestum est, cujus regnum tale fuisse dicimus, quale Marci Antonii fuit infinitum illud imperium; cui totius oræ maritimæ potestatem Senatus decreverat, ut prædones persequeretur, ac mare omne pacaret. Sic Neptuno maritima omnia cum insulis obveuerunt. Quomodo id probari potest? Nimirum veteres historiæ docent. Antiquus auctor Ephemeros, qui fuit ex civitate Messene, res gestas Jovis, et cæterorum qui dii putantur, collegit, historiamque contexuit ex titulis, et inscriptionibus sacris, quæ in antiquissimis templis habebantur, maximeque in fano Jovis Triphylîi; ubi auream columnam positam esse ab ipso Jove titulus indicabat, in qua columna gesta sua perscripsit, ut monumentum esset posteris rerum suarum. Hanc historiam et interpretatus est Ennius, et secutus; cujus hæc verba sunt: Ubi Jupiter Neptuno imperium dat maris, ut in insalis omnibus, et quæ secundum mare loca essent, omnibus regnaret.

Vera sunt ergo quæ loquuntur poetæ; sed obtentu aliquo specieque velata. Potest et mons Olympus figuram poetis dedisse, ut Jovem dicerent cœli regnum esse sortitum; quod Olympus ambiguum nomen est et montis, et cœli. In Olympo autem Jovem habitasse docet historia eadem, quæ dicit: Ea tempestate Jupiter in monte Olympo maximam partem vitæ colebat; et eo ad eum in jus veniebant, si quæ res controversia erant. Item, si quis quid novi invenerat, quod ad vitam humanam utile esset, eo veniebat, atque Jovi ostendebat. Multa in hunc modum poetæ transferunt; non ut in eos mentiantur, quos colunt, sed ut figuris versicoloribus venustatem ac leporem carminibus suis adq̃ant. Qui autem non intelligunt, quomodo aut quare quidque figure-

face jamais. Tout n'a donc pas été inventé par la poésie. Il y a quelque chose de traditionnel, il y a quelque chose de caché sous l'allégorie qui enveloppe et déguise la vérité. Il en est de même du partage du monde : Jupiter eut le ciel, Neptune la mer, Pluton les enfers. Pourquoi la terre ne forma-t-elle pas une part ? c'est que le fait s'est passé sur la terre. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils tirèrent au sort l'empire du monde. L'orient échut à Jupiter, l'occident à Pluton, surnommé Agésilas. Or les plages de l'orient, où le soleil se lève sur les mortels, paraissent les plus élevées, et celles de l'occident les plus basses. Le mensonge a donc voilé la vérité sans la mettre en contradiction avec la croyance publique. Quant au lot de Neptune, il fut de la même nature que l'empire immense concédé à Marc-Antoine, lorsque le sénat lui donna le commandement de toutes les côtes, avec l'ordre de poursuivre les pirates et de rétablir la sûreté sur les mers. Ainsi tous les pays maritimes et les îles tombèrent en partage à Neptune. Comment le prouver ? Rien n'est si facile : les anciennes histoires nous l'apprennent. Un vieil auteur, Evhemerus (Evhémère), qui était de la ville de Messène, a recueilli les actions attribuées à Jupiter et à ceux que l'on regarda comme dieux ; il a fait une histoire d'après les inscriptions qui se trouvaient dans les temples anciens, et surtout dans le temple de Jupiter Triphylien, où une inscription attestait qu'une colonne d'or avait été placée par Jupiter, qui de sa main y avait lui-même gravé ses exploits, afin que ce monument les transmitt à la postérité. Ennius a traduit et adopté cette histoire, car il dit : « Jupiter a donné à Neptune l'empire de la mer, afin qu'il régnât sur toutes les îles et dans tous les pays qui longent la mer. »

Les récits des poètes sont vrais ; mais la vérité y est cachée sous des images comme derrière un rideau. Le mont Olympe peut avoir fourni une figure aux poètes, et leur avoir fait dire que Jupiter avait reçu l'empire du ciel, parce que Olympe a la double signification de ciel et de montagne. La même histoire nous apprend que Jupiter habita effectivement le mont Olympe. Elle dit : Jupiter passait la plus grande partie de son temps sur le mont Olympe, et c'est à son tribunal que venaient ceux qui avaient des différends à juger. Quelqu'un faisait-il une découverte utile au genre humain, c'était là qu'il venait la lui communiquer. C'est ainsi que les poètes transforment beaucoup de choses, non point dans l'intention de mentir au détriment des dieux qu'ils honorent, mais pour donner à leur poésie de l'agrément et de la grâce, par la variété des figures et des couleurs. Ceux qui ne com-

tur, poetas velut mendaces et sacrilegos insequuntur. Hoc errore decepti etiam philosophi, quod ea, quæ de Jove feruntur, minime in deum convenire videbantur, duos Joves fecerunt, unum naturalem, alterum fabulosum. Viderunt ex parte, quod erat verum, eum scilicet, de quo poetæ loquuntur hominem fuisse : in illo autem naturali Jove, vulgari consuetudine religionis inducti, erraverunt, quod in Deum nomen hominis transtulerunt; qui (ut supra diximus) quia solus est, non indiget nomine. Jovem autem illum esse, qui sit ex Ope Saturnoque natus, negari non potest. Vana igitur persuasio est eorum, qui nomen Jovis summo Deo tribuunt. Solent enim quidam errores suos hac excusatione defendere; qui convicti de uno Deo, cum id negare non possunt, ipsum se colere affirmant, verum hoc sibi placere, ut Jupiter nominetur : quo quid absurdus? Jupiter enim sine contubernio conjugis filiæque coli non solet. Unde quid sit, apparet : nec fas est id nomen eo transferri, ubi nec Minerva est ulla, nec Juno. Quid? quod hujus nominis proprietas non divinam vim exprimit, sed humanam? Jovem enim, Junonemque a juvando esse dictos, Cicero interpretatur. Et Jupiter, quasi juvans pater dicitur; quod nomen in Deum minime congruit; quia juvare hominis est, opis aliquid conferentis in eum, qui sit alienus, et exigui beneficii. Nemo sic Deum precatur, ut se adjuvet; sed ut servet, ut vitam salutemque tribuat : quod multo plus ac majus est, quam juvare.

Et quoniam de patre loquimur, nullus pater dicitur filios juvare, cum eos generat, aut educat. Illud enim levius est, quam ut eo verbo magnitudo paterni beneficii exprimatur. Quanto id magis inconveniens est Deo, qui verus est Pater; per quem sumus, et cujus toti sumus; a quo fingimur, animamur, illuminamur; qui nobis vitam impertit, salutem tribuit, victum multiplicem subministrat. Non intelligit beneficia divina, qui se juvari tantummodo a Deo putat. Ergo non imperitus modo, sed etiam impius est, qui nomine Jovis virtutem summæ potestatis imminuit. Quare si Jovem et ex rebus gestis et ex moribus hominem fuisse, in terraque regnasse deprehendimus, superest ut mortem quoque ejus investigemus. Ennius in sacra Historia, descriptis omnibus quæ in vita sua gessit, ad ultimum sic ait : Deinde Jupiter postquam quinquies terras circumvit, omnibusque amicis atque

prennent pas l'art et le but de ces figures attaquent les poètes comme des imposteurs et des sacrilèges : telle fut l'erreur qui abusa les philosophes eux-mêmes. Les relations sur Jupiter ne convenant nullement à la divinité, ils reconnurent deux Jupiter, l'un réel, l'autre fabuleux. Ils virent un côté de la vérité : c'est que celui dont parlent les poètes était un homme. En admettant cette distinction, ils se trompèrent, encore dominés qu'ils étaient par les habitudes religieuses du vulgaire ; car ils donnèrent le nom d'un homme à Dieu, qui, étant seul, peut rester inconnu. Or on ne peut nier que Jupiter ne soit celui qui naquit d'Ops et de Saturne : ainsi tombe le système de ceux qui donnent au Dieu suprême le nom de Jupiter. Voici quelles raisons allèguent certaines personnes pour excuser leurs erreurs : convaincues de l'unité de Dieu qu'elles ne peuvent nier, elles affirment qu'elles lui rendent hommage, mais qu'il leur plaît de lui donner le nom de Jupiter. Quoi de plus absurde ? On ne peut honorer Jupiter qu'en compagnie de son épouse et de sa fille, et on devine pourquoi on ne peut mettre ce nom nulle part sans voir apparaître Minerve et Junon. Ce nom, dans son véritable sens, n'exprime rien de divin, mais quelque chose d'humain. Cicéron explique que Jupiter et Junon ont été ainsi appelés de l'expression *juvare* aider, Jupiter, ou *juvans pater*, le père qui vient en aide. Mais ce nom ne convient nullement à Dieu ; car *aider* appartient à l'homme, lorsqu'il secourt un étranger, et ne comporte qu'une faible assistance. Personne ne prie Dieu de l'aider, mais de lui conserver la vie et la santé, ce qui est bien plus important et plus précieux que de l'assister.

Et puisque nous parlons de père, on ne dit d'aucun père qu'il aide ses enfans lorsqu'il les met au monde ou les élève. Ce mot est trop faible pour exprimer toute l'étendue de la bonté paternelle ; il convient bien moins encore à l'égard de Dieu, qui est notre véritable Père, par qui nous existons, à qui nous appartenons en entier ; par qui nous sommes créés, animés, éclairés ; qui nous donne la vie, nous la conserve et pourvoit à tous nos besoins. Ne voir qu'un secours dans les bienfaits de Dieu, c'est ne pas le comprendre. Il y a donc ignorance et impiété surtout à affaiblir par le nom de Jupiter la grandeur de la puissance souveraine. Si donc les actions et les mœurs de Jupiter démontrent qu'il fut un homme et qu'il régna sur la terre, il nous reste à rechercher les détails de sa mort. Ennius, dans son Histoire sacrée, décrit tout ce que fit Jupiter, et termine ainsi : Jupiter, après avoir fait cinq fois le tour du monde, partagea ses états entre ses amis et ses

cognatis imperia divisit, reliquitque hominibus leges, mores frumē-
aque paravit, multaue alia bona fecit, immortalī gloria, memoriaque
affectus, sempiterna monimenta suis reliquit : ætate pessum acta, in
Creta vitam commutavit, et ad deos abiit, eumque Curetes filii sui cu-
raverunt, decoraveruntque eum ; et sepulcrum ejus est in Creta et in
oppido Cnosso, et dicitur Vesta hanc urbem creavisse : inque sepulcro
ejus est inscriptum antiquis litteris græcis, ΖΑΝ ΚΡΟΝΟΥ, id est latine,
Jupiter Saturni. Hoc certe non poetæ tradunt, sed antiquarum rerum
scriptores : quæ adeo vera sunt, ut ea sibyllinis versibus confirmentur ;
qui sunt tales :

Δαίμονας ἀψύχους, νεκρῶν εἰδῶλα καμόντων,
Ἰὼν Κρήτη καύχημα τάφους ἢ δῦσμορος ἴσχει.

Dæmones inanimes, cadaverum simulacra mortuorum,
Quorum Creta in jactantiam sepulcra misera habet.

Cicero de Natura deorum, cum tres Joves a theologis enumerari di-
ceret, ait tertium fuisse Cretensem, Saturni filium, cujus in illa insula
sepulcrum ostenditur. Quomodo igitur potest deus alibi esse vivus,
alibi mortuus, alibi habere templum, alibi sepulcrum? Sciant ergo
Romani, Capitolium suum, id est summum caput religionum publica-
rum, nihil esse aliud quam inane monumentum.

Veniamus nunc ad ejus patrem, qui ante regnavit, et qui fortasse
plus habebat in se, quod ex coitu tantorum elementorum genitus esse
dicatur. Videamus quid in eo fuerit deo dignum : In primis illud,
quod aureum sæculum narratur habuisse ; quod justitia sub eo fuerit
in terra. Teneo aliquid in hoc, quod in ejus filio non fuit. Quid enim
tam conveniens deo, quam justum regimen, ac pium sæculum? Sed
cum eadem ratione natum esse cogito, non possum putare Deum sum-
mum, quo videam esse aliquid antiquius, cælum scilicet atque ter-
ram. At ego Deum quæro, ultra quem nihil sit omnino, qui fons, et
origo sit rerum. Hic sit necesse est, qui cælum ipsum condidit, ter-
ramque fundavit. Saturnus autem si ex his natus est (ut putatur) quem-
admodum potest Deus esse principalis, qui aliis ortum suum debet?
aut quis præfuit mundo, priusquam Saturnus gigneretur? Sed hoc
poeticum est (ut dicebam paulo ante) figmentum. Nec enim fieri po-

parens, donna des lois aux hommes, régla leurs mœurs, les approvisionna de blé, leur rendit un grand nombre d'autres services, et, couvert d'une gloire immortelle, laissa des monumens qui devaient perpétuer sa mémoire. Il mourut en Crète dans une vieillesse avancée, et se réunit aux dieux. Les Curètes, ses fils, lui rendirent de grands honneurs. Son tombeau est dans la ville de Gnosse, que l'on dit avoir été bâtie par Vesta. On écrivit sur la pierre tumulaire en caractères grecs ΖΑΝ ΚΡΟΝΟΥ, *en latin* Jupiter, fils de Saturne. Ce sont là les traditions non des poètes, mais des écrivains de l'antiquité, et leur vérité nous est confirmée par les vers sibyllins que voici :

Démons sans vie, images des hommes après leur mort, la Crète infortunée garde vos tombeaux qui font sa gloire.

Cicéron, dans son traité de la Nature des dieux, dit que les théologiens comptent trois Jupiter, et que le troisième était fils de Saturne et natif de l'île de Crète, où l'on montre encore son tombeau. Comment un dieu peut-il être vivant dans un endroit et mort dans un autre? avoir ici un temple, là un tombeau? Que les Romains sachent donc que leur Capitole, c'est-à-dire la source de toutes les cérémonies publiques, n'est qu'un vain monument.

Passons à son père, qui régna avant lui et qui posséda une virtualité plus grande, parce qu'il fut engendré de l'union des plus grands éléments. Voyons donc ce qu'il y a en lui de divin. Son siècle fut celui de l'âge d'or, et avec lui la justice régna sur la terre. Je trouve en lui ce que je n'ai pas trouvé dans son fils. En effet, quoi de plus convenable à la divinité qu'un gouvernement juste et un siècle pieux? Mais je me rappelle aussi sa naissance; je ne puis l'admettre pour le Dieu souverain, puisqu'il y a des êtres plus anciens que lui, le ciel et la terre. Or je cherche Dieu, au-delà duquel il n'y a absolument rien, qui est la source et l'origine de toutes choses. C'est lui qui étendit la voûte du ciel et jeta les fondemens de la terre. Or si, comme on le pense, Saturne est né du ciel et de la terre, comment peut-il être le dieu primitif, lui qui doit à d'autres son origine; qui gouvernait le monde avant sa naissance? Mais ce n'est qu'une fiction des poètes, comme je le disais tout-à-l'heure, et il était impossible que des éléments insen-

terat, ut elementa insensibilia, tantoque intervallo separata, in unum coirent ac filium procrearent : aut is, qui natus esset, non potissimum genitoribus similis existeret : sed eam formam gereret, quam parentes sui non habebant.

Quæramus ergo quid veritatis sub hac figura lateat. Minutius Felix in eo libro, qui Octavius inscribitur, sic argumentatus est : Saturnum, cum fugatus esset a filio, in Italiamque venisset, Cœli filium dictum, quod soleamus eos quorum virtutem miremur, aut qui repentino advenierint, de cœlo cecidisse dicere ; Terræ autem, quod ignotis parentibus natos, terræ filios nominemus. Sunt hæc quidem similia veri, non tamen vera : quia constat etiam tunc cum regnaret ita esse habitum. Potuit et sic argumentari : Saturnum, cum potentissimus rex esset, ad retinendam parentum suorum memoriam, nomina eorum cœlo terræque indidisse, cum hæc prius aliis vocabulis appellarentur : qua ratione et montibus et fluminibus nomina scimus imposita. Neque enim cum dicunt poetæ de progenie Atlantis, aut Inachi fluminis, id potissimum dicunt, homines ex rebus sensu carentibus potuisse generari ; sed eos utique significant, qui nati sunt ex iis hominibus, qui vel vivi, vel mortui, nomina montibus aut fluminibus indiderunt. Nam id apud veteres, maximeque Græcos, fuit usitatum. Sic maria eorum traxisse nomina accepimus, qui deciderant in ea, ut Ægæum, Icarium, Hellesponticum : et in Latio Aventinus, vocabulum monti dedit, in quo sepultus est ; Tiberinus vel Tiberis, amni in quo mersus est.

Non ergo mirandum, si nomina eorum cœlo terræque attributa essent, qui reges genuerant potentissimos. Apparet ergo non ex cœlo natum esse ; quod fieri non potest : sed ex eo homine, cui nomen Urano fuit. Quod esse verum Trismegistus auctor est : qui cum diceret admodum paucos exstitisse in quibus esset perfecta doctrina, in his Uranum, Saturnum, Mercurium cognatos suos neminavit. Hæc ille quia ignoravit, alio traduxit historiam ; qui quomodo potuerit argumentari, ostendi : nunc dicam, quomodo, ubi, a quo sit hoc factum ; non enim Saturnus hoc, sed Jupiter fecit. In sacra Historia sic Ennius tradit : Deinde Pan eum deducit in montem, qui vocatur cœli Stella. Postquam eo ascendit, contemplatus est late terras, ibique eo in monte

sibles, et séparés l'un de l'autre par un espace immense, se réunissent et procréassent un fils, et que ce fils ne ressemblât pas exactement à ceux dont il était né, mais qu'il revêtit une forme que n'avaient pas ses parens.

Cherchons donc quelle vérité est cachée sous cette figure. Minutius Felix, dans un livre intitulé Octavius, a expliqué que Saturne, après avoir été chassé par son fils et s'être réfugié en Italie, fut appelé fils du Ciel, par l'habitude que nous avons de dire de ceux dont nous admirons la vertu, ou qui nous arrivent tout-à-coup, qu'ils sont tombés du ciel, mais fils de la Terre, parce que nous appelons enfans de la terre ceux dont on ne connaît pas les parens. Ces explications ont de la vraisemblance, et cependant elles ne sont pas vraies; car il est certain qu'au temps où il régnait, on le désignait sous ce double nom. On pourrait argumenter d'une autre manière. Saturne, au temps de sa puissance, pour éterniser la mémoire de ses parens, donna leurs noms au ciel et à la terre, qui jusqu'alors en avaient porté d'autres. C'est de cette manière que furent nommés les fleuves et les montagnes. Quand les poètes parlent de la famille d'Atlas et de celle du fleuve Inachus, ils ne disent pas expressément que des hommes naquirent d'êtres privés de sens; mais assurément ils veulent parler des descendans de ces hommes qui, de leur vivant ou après leur mort, donnèrent leurs noms à des fleuves ou à des montagnes. C'était l'usage des anciens et surtout des Grecs. Ainsi nous avons appris que des mers, comme la mer Égée, la mer Icarienne, la mer de l'Hellespont, ont emprunté leur dénomination de ceux qui étaient tombés dans leurs eaux. Dans le Latium, Aventinus donna son nom à la colline sur laquelle il fut enseveli, et Tiberinus ou Tiberis au fleuve dans lequel il se noya.

Il n'est donc pas surprenant qu'on ait donné au ciel et à la terre les noms de ceux qui avaient donné le jour à de si puissans rois. Ainsi il est évident que Saturne n'est pas né du ciel, mais d'un homme qui s'appelait Uranus. L'autorité de Trismégiste rend pour nous cette vérité indubitable, quand il dit qu'il n'a existé que trois hommes dont le savoir fût complet; il a nommé Uranus, Saturne et Mercure, ses parens. Minutius, dans l'ignorance des faits, a transposé cette histoire. On a montré comment il a pu l'expliquer. Maintenant je dirai comment, où, par qui ce fait a été rapporté; car ce n'est pas Saturne, mais Jupiter qui en est l'auteur. On lit dans l'Histoire sacrée d'Ennius: Pan le conduisit ensuite sur la montagne appelée l'Étoile du ciel, et, après qu'il y fut monté, il contempla autour de lui les terres, et là, en

aram creat cœlo ; primusque in ea ara Jupiter sacrificavit : in eo loco suspexit in cœlum quod nunc nos nominamus, idque quod supra mundum erat, quod æther vocabatur, de sui avi nomine Cœlo nomen indidit : idque Jupiter, quod æther vocatur, precans, primum cœlum nominavit; eamque hostiam, quam ibi sacravit, totam adolevit. Nec hic tantum sacrificasse Jupiter invenitur. Cæsar quoque in Arato refert Aglaosthenem dicere, Jovem cum ex insula Naxo adversus Titanas proficisceretur, et sacrificium faceret in litore, aquilam ei in auspiciam advolasse, quam victor bono omine acceptam tutelæ suæ subjugarit. Sacra vero Historia etiam ante consedisse illi aquilam in capite, atque illi regnum portendisse, testatur. Cui ergo sacrificare Jupiter potuit, nisi Cœlo avo? quem dicit Evhemerus in Oceano mortuum, et in oppido Aulacia sepultum.

CAPUT XII.

Quod Stoici figmenta poetarum ad philosophicam transferunt rationem.

Quoniam revelavimus mysteria poetarum, et Saturni parentes invenimus, ad virtutes ejus et facta redeamus. Justus in regno fuit. Primum ex hoc ipso jam deus non est, quod fuit. Deinde quod ne justus quidem fuit; sed impius, non modo in filios quos necavit, verum etiam in patrem, cujus dicitur abscidisse genitalia; quod forsitan vere acciderit. Sed homines respectu elementi, quod dicitur cœlum, totam fabulam explodunt tanquam ineptissime fictam: quam tamen Stoici (ut solent) ad rationem physicam conantur traducere; quorum sententiam Cicero de Natura deorum disserens posuit. Cœlestem, inquit, altissimam ætheriamque naturam, id est igneam, quæ per sese omnia gigneret, vacare voluerunt ea parte corporis, quæ conjunctione alterius egeret ad procreandum: quæ ratio in Vestam potuit convenire, si mas diceretur. Idcirco enim virginem putant Vestam, quia ignis in-

l'honneur du ciel, il dressa un autel sur lequel Jupiter sacrifia le premier ; alors il leva les yeux vers ce dôme qui, pour nous, est le ciel, et tout ce qui se déroulait au-dessus de la terre et que l'on nommait éther, il l'appela Ciel, du nom de son aïeul Uranus. Ainsi c'est Jupiter qui le premier, dans ses prières, nomma ciel ce qu'on appelle éther, et il brûla toute entière la victime qu'il avait consacrée. Ce n'est pas non plus la seule fois que Jupiter offrit des sacrifices. César, dans Aratus, dit qu'au rapport d'Aglaosthène, Jupiter, à son départ de l'île de Naxos pour marcher contre les Titans, au moment où il sacrifiait sur le bord de la mer, un aigle vint planer au-dessus de lui ; il accepta l'heureux présage de cet oiseau, qu'après sa victoire il prit pour la divinité tutélaire de son vaisseau. L'Histoire sacrée affirme même que cet aigle s'arrêta sur sa tête et lui pronostiqua la royauté. A qui donc Jupiter pouvait-il sacrifier, sinon à son aïeul le Ciel, qu'Évhémère dit avoir péri dans l'Océan et avoir été enseveli dans la ville d'Aulacie.

CHAPITRE XII.

Pourquoi les Stoïciens expliquent les fictions des poètes par la raison philosophique.

Puisque nous avons découvert les mystères cachés sous les allégories poétiques et révélé la parenté de Saturne, revenons maintenant à ses vertus et à ses actes. Il fut juste pendant la durée de son règne ; cette durée exclut déjà sa divinité, puisqu'elle annonce une fin. Ensuite il ne fut même pas juste, d'abord envers ses enfans, qu'il fit périr, puis envers son père, qu'on dit qu'il priva de ses parties sexuelles ; et ce reproche n'est peut-être pas sans fondement. Mais à l'égard de l'élément qui reçut le nom de ciel, les hommes rejettent toute cette fable comme une invention déraisonnable, et les Stoïciens, selon leur habitude, s'efforcent de l'expliquer par une raison naturelle. C'est leur sentiment que Cicéron expose dans son traité de la Nature des dieux. Cette nature céleste, élevée, aérienne, c'est-à-dire le feu, qui enfante tout par elle-même, les philosophes stoïciens ont voulu la déposséder de cette partie du corps qui a besoin de s'unir à une autre pour procréer. Cette explication eût pu convenir à Vesta si elle eût été du sexe masculin. C'est pourquoi ils regardent Vesta comme vierge, parce que le feu est par sa nature un élément inviolable de qui rien ne peut

violabile sit elementum, nihilque nasci possit ex eo, quippe qui omnia quæ arripuerit absumat. Ovidius in Fastis :

Nec tu aliud Vestam, quam vivam intellige flammas ;

Nataque de flamma corpora nulla vides.

Jure igitur virgo est, quæ semina nulla remittit,

Nec capit, et comites virginitatis amat.

Vulcano quoque id potuit adscribi, qui quidem putatur ignis ; et tamen eum poetæ non absciderunt. Potuit et soli, in quo est natura et causa gignentium ; nam sine solis igneo calore nequæ nasci quidquam, neque augeri potest : ut nulli alii elemento magis opus sit genitalibus, quam calori, cujus fotu concipiuntur, nascuntur, sustentantur omnia. Postremo etiamsi ita sit (ut volunt) qui magis abscissum esse Cælum putemus, quam omnino sine genitalibus natum ? Nam si per se gignit, non indigebat utique genitalibus, cum Saturnum ipsum procrearet. Si vero habuit, et a filio abscissa sunt, ortus rerum, et natura omnis interisset. Quid, quod ipsi Saturno non divinum modo sensum, sed humanum quoque adimunt, cum affirmant eum esse Saturnum, qui cursum et conversionem spatiorum et temporum continet ; eumque græce id ipsum nomen habere. Κρόνος enim dicitur, quod est idem quod χρόνος, id est spatium temporis. Saturnus autem est appellatus, quod saturetur annis. Hæc Ciceronis verba sunt exponentis sententiam Stoicorum : quæ quam vana sit, cuius intelligere promptissimum est. Si enim Saturnus Cæli est filius, quomodo potuit aut Tempus a Cælo gigni ; aut Cælum a Tempore abscidi, aut postea Tempus imperio spoliari a filio Jove ? Aut quomodo Jupiter natus est ex Tempore ? Aut quibus annis saturari possit æternitas, cui nullus est finis ?

CAPUT XIII.

Quam vanæ sint et inanes Stoicorum interpretationes de diis ; et ibi de Jovis ortu, Saturno et Ope.

Si ergo vanæ sunt istæ rationes philosophorum, quid superest, nisi ut vere factum esse credamus, id est hominem ab homine abscissum ?

naître et qui consume tout ce qu'il touche. Ovide s'exprime ainsi dans ses Fastes :

Ne voyez dans Vesta qu'une flamme pure et vive, car aucun corps ne peut naître de la flamme ; et c'est avec raison qu'elle peut être regardée comme vierge , puisqu'elle n'émet ni ne reçoit de semence, et qu'elle aime les vierges pour ses compagnes.

On pourrait en dire autant de Vulcain, qui est aussi pris pour le feu, et cependant les poètes ne l'ont pas privé d'organes génitaux. On le pourrait dire encore du soleil, qui porte en lui la nature et la cause de la vie ; car, sans la chaleur fécondante de cet astre, rien ne peut naître ni prendre aucun accroissement ; et à quel élément les parties génitales peuvent-elles être plus nécessaires qu'à la chaleur, qui fait naître, foment et entretient tous les êtres ? Qu'importe, après tout, qu'il en soit ainsi qu'ils le veulent, c'est-à-dire que nous regardions le Ciel plutôt comme ayant subi une amputation que comme né primitivement sans indication de sexe. En effet, puisqu'il jouit de la puissance d'engendrer, il n'a pas eu besoin d'organes générateurs pour produire Saturne ; mais s'il en a eu et que son fils les lui ait tranchés, par ce coup, l'origine des choses, la nature enfin eût péri. Que sera-ce si nous montrons que non seulement ils privent Saturne d'un sens divin, mais qu'ils lui enlèvent même sa nature humaine, puisqu'ils assurent que c'est lui qui contient l'étendue, la marche de l'espace et du temps, et que c'est pour cela qu'il a reçu en grec le nom de *Χρόνος*, qui veut dire temps, c'est-à-dire l'espace que parcourt le temps. Il est appelé Saturne parce qu'il dévore les années. Ce sont les paroles de Cicéron exposant la doctrine des Stoïciens, dont il est facile à chacun de comprendre le vide ; car si Saturne est le fils du Ciel, comment, en sa qualité de Temps, a-t-il pu être engendré par le Ciel, ou comment le Ciel a-t-il pu être détaché du Temps, et le Temps par la suite être dépossédé de l'empire par son fils Jupiter ? ou enfin, comment Jupiter est-il né du Temps, et par quel nombre d'années l'éternité peut-elle être remplie, elle qui n'a point de fin.

CHAPITRE XIII.

Combien sont vaines et futiles les interprétations des Stoïciens sur les dieux, et en même temps de la naissance de Jupiter, de Saturne et d'Ops.

Maintenant, après avoir prouvé l'inanité des raisons alléguées par les philosophes, il ne reste qu'un parti, c'est d'admettre ce qui est ;

nisi forte aliquis existimet deum fuisse, qui timuit cohæredem : cum, si quid divinitatis habuisset, non patris genitalia debuerit amputare, sed propria, ne Jupiter nasceretur, qui eum regni possessione privavit. Idem sororem suam Rheam, quam latine Opem dicimus, cum haberet uxorem, responso vetitus esse dicitur, mares liberos educare; quod futurum esset, ut a filio pelleretur : quam rem metuens, natos sibi filios non utique devorabat (ut ferunt fabulæ) sed necabat; quanquam scriptum sit in Historia sacra, Saturnum, et Opem, cæterosque tunc homines humanam carnem solitos esitare : verum primum Jovem, leges hominibus moresque condentem, edicto prohibuisse ne liceret eo cibo vesci. Quod si verum est, quæ potest in eo fuisse justitia? Sed fictum sane putemus, Saturnum filios devorasse, modo cum aliqua ratione : num idcirco, quod ait vulgus comedis filios suos eum qui extulerit, sepulturæque mandaverit? Ops autem cum Jovem peperisset, subtraxit infantem, eumque nutriendum furtim misit in Cretam. Rursum imprudentiam reprehendam necesse est. Cur enim responsum ab alio potius accepit? Cur in cœlo constitutus, quæ gerébantur in terra, non videbat? Cur eum Corybantes cymbalis fefellerunt? Postremo cur existit aliqua vis major, quæ illius vinceret potestatem? Nimirum senex a juvene facile victus est, ac spoliatus imperio. Fugit igitur expulsus, et in Italiam navigio venit, cum errasset diu; sicut Ovidius in Fastorum libris refert :

Causa ratis superest. Thuscum rate venit ad amnem
Ante pererrato falcifer orbe deus.

Hunc errantem atque inopem Janus excepit. Cujus rei argumenta sunt nummi veteres, in quibus est cum duplici fronte Janus, et in altera parte navis; sicut idem poeta subjecit :

At bona posteritas puppim formavit in ære,
Hospitis adventum testificata dei.

savoir, qu'un homme a commis sur un autre cette castration criminelle, à moins qu'on ne veuille encore tenir pour dieu celui qui a pu craindre un cohéritier. Au reste, s'il eût eu en lui quelque divinité, ce ne sont pas les organes de son père que, pour la retenir, il eût dû attaquer, mais bien les siens propres, afin que Jupiter ne vint pas à naître pour le déposséder de son royaume. C'est aussi le même qui, ayant épousé sa sœur Rhéa, qu'en latin on a nommée Ops, reçut par l'oracle la défense d'élever aucun enfant mâle, parce qu'il était prédit qu'il serait détrôné par son fils. Dans cette crainte, il faisait mettre à mort tous les enfans qui naissaient de lui; mais il ne les dévorait pas, comme dit la fable, quoiqu'il soit écrit dans l'Histoire sacrée qu'Ops, Saturne et les autres hommes fussent dans l'usage de se nourrir de chair humaine. Mais Jupiter, qui le premier corrigea les mœurs des hommes et leur donna des lois, défendit de prendre désormais une telle nourriture. Que si cela est vrai que Saturne ait dévoré ses enfans, quelle peut donc avoir été sa justice? Toutefois il faut penser que ce n'est qu'une fable qui l'en accuse. Ce qui est probable, c'est que le peuple aura dit qu'il avait dévoré ses enfans, parce qu'il les fit ensevelir après les avoir fait disparaître. Mais quand Rhéa, sa femme, fut accouchée de Jupiter, elle fit soustraire l'enfant et l'envoya furtivement en Crète pour l'y faire nourrir. Il importe de relever encore ici quelques inconséquences; car enfin qu'a-t-il besoin de consulter un oracle? pourquoi? Puisqu'il était établi dans le ciel, ne voyait-il pas ce qui se passait sur la terre? Pourquoi les cymbales des Corybantes purent-elles le tromper? Pourquoi existait-il une force majeure qui triompha de sa puissance? Enfin, dans sa vieillesse, un jeune homme remporte sur lui une victoire facile et le dépouille de ses états. Dépossédé, chassé, il s'enfuit, et, transporté sur un navire, il vient aborder en Italie, après avoir long-temps erré; c'est ce qu'Ovide rapporte dans ses Fastes :

Après avoir parcouru l'univers, le dieu qui porte la faux vint descendre sur les bords du fleuve toscan.

Dans son exil et sa misère, Janus le recueillit, et le souvenir de cette hospitalité est constaté par d'anciennes monnaies qui portent sur la première face la double tête de Janus, et sur le revers un navire. On lit encore les vers suivans dans le poète qui vient de nous fournir une citation :

La postérité reconnaissante a frappé un vaisseau sur l'airain, pour attester l'arrivée d'un dieu et l'hospitalité qui lui fut accordée.

Omnes ergo non tantam poetæ, sed historiarum quoque ac rerum antiquarum scriptores, hominem fuisse consentiunt, qui res ejus in Italia gestas memoriæ prodiderunt. Græci Diodorus et Thallus : Latini, Nepos et Cassius et Varro. Nam cum agresti quodam more in Italia viveretur.

Is genus indocile, ac dispersum montibus altis,
Composuit, legesque dedit, Latiumque vocari
Maluit, his quoniam latuisset tutus in oris.

Censet ne aliquis deum esse, qui pulsus est, qui fugit, qui latuit? nemo tam stultus est. Qui enim fugit aut latet, et vim et mortem timeat necesse est. Orpheus, qui temporibus ejus recentior fuit, aperte Saturnum in terra et apud homines regnasse commemorat :

Πρώτιστος μὲν ἄνασσει ἐπιχθονίων Κρόνος ἀνδρῶν,
Ἐκ δὲ Κρόνου γένητ' αὐτὸς ἄναξ μέγας εὐρύπια Ζεὺς.
Primus quidem regnator erat terrestrium Saturnus vivorum,
Ex Saturno autem genitus est ipse rex magnus, et late cuncta intuens Jupiter.

Item Maro noster :

Aureus hanc vitam in terris Saturnus agebat;

Et alio loco :

Aureaque (ut perhibent) illo sub rege fuere
Sæcula : sic placida populos in pace regebat.

Neque superius dixit in cælo egisse vitam, neque inferius superos in pace rexisse : unde apparet, illum regem fuisse terrenum; quod alibi apertius declarat :

Aurea condet
Sæcula; qui rursus Latio, regnata per arva
Saturno quondam.

Ennius quidem in Evhemero non primum dicit regnasse Saturnum, sed Uranum patrem. Initio, inquit, primus in terris imperium summum Cælus habuit : is id regnum una cum fratribus suis instituit atque paravit. Non magna dissentio, siquidem maximorum auctorum de filio ac patre dubitatio est. Sed tamen utrumque fieri potest : ut et primus Uranus eminere inter cæteros potentia cœperit, et principatum habere, non regnum; postea Saturnus majores sibi opes comparaverit, ac regium nomen asciverit.

Enfin , non seulement tous les poètes , mais tous les historiens anciens qui ont transmis la mémoire de ses hauts faits dans l'Italie, s'accordent unanimement à ne voir en lui qu'un homme. Diodore et Thallus chez les Grecs ; chez les Latins, Nepos, Cassius et Varron. Lorsque les mœurs des peuples d'Italie étaient rudes et sauvages,

Ce fut lui qui réunit les peuplades errantes sur le sommet des montagnes, qui les civilisa en leur imposant des lois , et parce que ce pays lui avait servi d'asile , il le nomma par prédilection Latium, du mot latin *latere*, cacher.

Quelqu'un pourra-t-il croire que celui-là est dieu qui s'est laissé chasser, qui a été réduit à la fuite et à chercher une retraite ? nul n'est assez crédule ; car celui qui fuit ou se cache, craint nécessairement ou la violence ou la mort. Orphée , l'auteur le plus rapproché de ces temps, nous parle sans tergiversation du règne de Saturne sur la terre et sur les hommes :

Saturne , dit-il , fut le premier roi des hommes sur la terre, et de lui naquit Jupiter, dont les regards s'étendent sur l'univers entier.

Virgile dit aussi :

C'est la douce vie que Saturne mena sur la terre.

Et dans un autre passage :

Sous son règne fut l'âge d'or, et il gouverna les peuples au milieu d'une heureuse paix.

Il ne dit point dans le premier vers que ce fut dans les cieux qu'il régna, ni dans le second qu'il gouverna en paix le peuple des dieux, d'où il devient constant que ce fut un roi de la terre ; et c'est enfin ce qu'il déclare ouvertement ailleurs :

Celui-ci rendra le siècle d'or au Latium , où jadis a régné Saturne.

A la vérité, Ennius affirme que le premier roi ne fut point Saturne, mais bien Uranus son père. Dès le principe, Cœlus posséda la souveraineté sur la terre ; ce fut lui qui institua le royaume ensemble avec ses frères, ou qui le leur prépara. Enfin, encore qu'il y ait des doutes entre les auteurs anciens, ils ne s'étendent guère que du père au fils ; ensorte qu'il pourrait se faire qu'Uranus eût commencé de prendre d'abord quelque puissance sans constituer un royaume ; et que par la suite son fils Saturne, par l'accroissement de ses richesses, eût ouvertement pris le titre de roi.

CAPUT XIV.

Quid de diis Evhemeri et Ennii doceat sacra Historia.

Nunc quoniam ab iis, quæ retulimus, aliquantulum sacra Historia dissentit, aperiamus ea quæ veris litteris continentur, ne poetarum ineptias in accusandis religionibus sequi ac probare videamur. Hæc Ennii verba sunt: Exin Saturnus uxorem duxit Opem. Titan, qui major natu erat, postulat ut ipse regnaret. Ibi Vesta mater eorum, et sorores Ceres atque Ops, suadent Saturno, ut de regno non concedat fratri. Ibi Titan, qui facie deterior esset, quam Saturnus, idcirco et quod videbat matrem atque sorores suas operam dare ut Saturnus regnaret, concessit ei ut is regnaret. Itaque pactus est cum Saturno, uti siquid liberum virilis sexus ei natum esset, ne educaret. Id ejus rei causa fecit, uti ad suos gnatos regnum rediret. Tum Saturno filius qui primus natus est, eum necaverunt. Deinde posteriores nati sunt gemini, Jupiter atque Juno. Tum Junonem Saturno in conspectum dedere, atque Jovem clam abscondunt, dantque eum Vestæ educandum, celantes Saturnum. Item Neptunum clam Saturno Ops parit, eumque clanculum abscondit. Ad eundem modum tertio partu Ops parit geminos, Plutonem et Glaucam. Pluto latine est Dispater: alii Orcum vocant. Ibi Glaucam filiam Saturno ostendunt, ac filium Plutonem celant atque abscondunt. Deinde Glauca parva emoritur. Hæc (ut scripta sunt) Jovis fratrumque ejus stirps, atque cognatio in hunc modum nobis ex sacra scriptione tradita est. Item paulo post hæc infert. Deinde Titan, postquam rescivit Saturno filios procreatos, atque educatos esse clam, seducit secum filios suos qui Titani vocantur, fratremque suum Saturnum, atque Opem comprehendit, eosque muro circumegit, et custodiam his apponit.

Hæc hi storia quam vera sit, docet sibylla Erythræa, eadem fere dicens; nisi quod in paucis, quæ ad rem non pertinent, discrepat. Jupiter ergo liberatur summi sce'ris crimine, quod patrem vinxisse

CHAPITRE XIV

De ce que nous apprend l'histoire sacrée sur les dieux dont parlent Évhémère et Ennius.

Maintenant, comme les récits de l'Histoire sacrée diffèrent un peu de ceux que nous avons cités, rapportons ce que les écrits véritables contiennent sur ce point, afin que lorsqu'il s'agit de combattre les fausses religions, on ne nous accuse pas d'adopter les inepties des poètes ou de leur donner une sorte d'approbation. Voici la version d'Ennius : Ensuite Saturne prit Ops pour épouse. Titan, qui était l'aîné, demanda à régner lui-même ; mais Vesta leur mère, Cérés et Ops leurs sœurs, persuadent à Saturne de ne point céder l'empire à son frère. Alors Titan, qui était plus laid de visage que Saturne, s'apercevant que sa mère et ses sœurs travaillaient à placer son frère sur le trône, consentit à cette cession, stipulant que Saturne n'élèverait aucun des enfants mâles qui lui viendraient par la naissance, afin de remettre ainsi le royaume dans sa postérité. Ils firent en effet périr le premier-né de Saturne ; mais, par la suite, deux jumeaux vinrent à naître, Jupiter et Junon, qu'on montra seule à son père. Quant à Jupiter, on le déroba aux regards de Saturne, et il fut confié à Vesta pour être secrètement élevé. Ops accoucha une seconde fois en secret, et parvint à soustraire Neptune. C'est encore par la même ruse que sont sauvés les jumeaux Pluton et Glauca, Pluton, que les Romains nomment tantôt Diéspiter, le Père du jour, et tantôt Orcus, le dieu de l'enfer. On montra Glauca à Saturne ; mais on lui fit un mystère de la naissance de son fils Pluton. La jeune Glauca mourut dans son enfance. Telle est, selon ce qui est écrit, la race de Jupiter et de ses frères, et c'est dans cet ordre même que ses liens de parenté nous ont été transmis par Ennius dans son Histoire sacrée. Le même rapporte encore, quelques passages plus bas, que Titan ayant découvert que des fils étaient nés à Saturne, et qu'ils avaient été secrètement élevés, rassembla ses fils les Titans, comme on les appelle, vint s'emparer de son frère Saturne et de sa sœur Ops, et les fit garder dans la prison où il les enferma.

La sibylle d'Érythrée, en rapportant à peu près les mêmes choses, atteste encore la vérité de cette histoire ; elle ne s'en écarte que dans des détails peu importants, et qui ne touchent pas à la nature des faits.

compedibus perhibetur : id enim Titan patruus fecit, quod ille contra pactionem jusque jurandum mares liberos sustulisset. Reliqua historia sic contextitur : Jovem adultum, cum audisset patrem atque matrem custodiis circumseptos, atque in vincula coniectos, venisse cum magna Cretensium multitudine, Titanumque ac filios ejus pugnando vicisse, parentes vinculis exemisse, patri regnum reddidisse, atque ita in Cretam remeasse. Post hæc deinde Saturno datam sortem, ut scaveret ne filius eum regno expelleret : illum elevandæ sortis atque effugiendi periculi gratia, insidiatum Jovi, ut eum necaret : Jovem, cognitis insidiis, regnum sibi denuo vindicasse, ac fugasse Saturnum, qui cum jactatus esset per omnes terras, persequentibus armatis, quos ad eum comprehendendum vel necandum Jupiter miserat, vix in Italia locum, in quo lateret, invenit.

CAPUT XV.

Quomodo cum fuerint illi homines, dii fuerint nominati.

Quibus ex rebus, cum constet illos homines fuisse, non est obscurum, qua ratione dii cœperint nominari. Si enim nulli reges ante Saturnum vel Uranum fuerunt propter hominum raritatem, qui agrestem vitam sine ullo rectore vivebant : non est dubium quin illis temporibus homines regem ipsum totamque gentem summis laudibus ac novis honoribus jactare cœperint, ut etiam deos appellarent, sive ob miraculum virtutis (hoc vere putabant rudes adhuc et simplices) sive (ut fieri solet) in adulationem præsentis potentiae, sive ob beneficia quibus erant ad humanitatem compositi. Deinde ipsi reges, cum cari fuissent iis, quorum vitam composuerant, magnum sui desiderium mortui reliquerunt. Itaque homines eorum simulacra finxerunt, ut haberent aliquod ex imaginum contemplatione solatium ; progressique longius per amorem meriti, memoriam defunctorum colere cœperunt ; ut et gratiam referre bene meritis viderentur, et successores eorum allicerent ad bene imperandi cupiditatem. Quod Cicero de Na-

Jupiter est donc acquitté de l'accusation d'avoir chargé son père de chaînes. Ce fut Titan son oncle qui punit son frère pour avoir élevé des enfans mâles contre une clause formelle de ses engagemens. Voici le reste de l'histoire : Jupiter, devenu adulte, ayant appris que ses parens étaient dans les fers, et environnés de gardiens, vint avec une foule d'habitans de son île combattre Titan et ses fils, qu'il vainquit; il délivra sa famille, rendit le royaume à son père, et repassa dans la Crète. Mais, dans la suite, Saturne, poursuivi par les prédictions du sort, qui l'avertissaient de se défier de son fils, dont il avait à craindre son expulsion, lui tendit des embûches, afin de parer les coups de sa destinée et d'en prévenir tout le mal. Jupiter ayant reconnu le piège, lui retira de nouveau le royaume, et le força à prendre la fuite. Saturne, persécuté sur toutes les terres par des émissaires armés que Jupiter attachait à ses pas pour le prendre ou le faire mourir, trouva à peine en Italie un lieu de retraite et de sécurité.

CHAPITRE XV.

Comment n'ayant été que des hommes ils ont été tenus pour dieux.

Puisque, d'après ce que nous avons dit, il est constant que ces prétendus dieux ne furent que des hommes, il n'est pas difficile d'expliquer la raison qui leur valut les honneurs divins. Si, avant Uranus et Saturne, il n'avait existé aucun roi à cause de la rareté des hommes, qui, sans guide, menaient une vie errante et sauvage, il n'est pas douteux que dans ces premiers temps les peuples n'aient accordé de grands honneurs et des louanges exagérées au premier roi et à toute sa race, et ne se soient portés jusqu'à l'appeler dieu, soit à cause de quelque action merveilleuse, que dans leur grossière simplicité ils auront crue vraie, soit que la flatterie, selon sa coutume, attaquât déjà la puissance, soit encore que les bienfaits eussent disposé les cœurs à la bienveillance. Ensuite les rois, devenus chers à ceux dont ils avaient préparé le bonheur, laissèrent de profonds regrets après leur mort. De là les sujets figuraient leurs portraits, afin de soulager leur douleur par la contemplation de ces images. Puis, poussant plus loin leur affection reconnaissante, ils offrirent un culte à la mémoire du défunt, afin de montrer d'une part la récompense qu'ils accordaient aux

tura deorum docet, dicens : Suscepit autem vita hominum consuetudoque communis, ut beneficiis excellentes viros in cœlum fama ac voluntate tollerent. Hinc Hercules, hinc Castor, hinc Pollux, hinc *Æsculapius*, hinc Liber. Et alio loco : Atque in plerisque civitatibus intelligi potest, acuendæ virtutis gratia, aut quo libentius reipublicæ causa periculum adiret optimus quisque virorum fortium; memoriam honore deorum immortalium consecratam. Hac scilicet ratione Romani Cæsares suos consecraverunt, et Mauri reges suos. Sic paulatim religiones esse cœperunt, dum illi primi, qui eos noverant, eo ritu suos liberos ac nepotes, deinde omnes posteros imbuerunt. Et hi tamen summi reges ob celebritatem nominis in provinciis omnibus colebantur.

Privatim vero singuli populi gentis aut urbis suæ conditores, seu viri fortitudine insignes erant, seu feminæ castitate mirabiles, summa veneratione coluerunt; ut *Ægyptii* *Isidem*, Mauri *Jubam*, Macedones *Cabirum*, Pœni *Uranum*, Latini *Faunum*, Sabini *Sancum*, Romani *Quirinum*. Eodem utique modo *Athenæ* *Minervam*, *Samos* *Junonem*, *Paphos* *Venerem*, *Lemnos* *Vulcanum*, *Naxos* *Liberum*, *Apollinem* *Delphi*. Sic per populos atque regiones varia sacra suscepta sunt, dum grati homines esse in suos principes cupiunt, et quod alios honores, quos vita carentibus deferant, invenire non possunt. Præterea pietas eorum, qui successerant, plurimum contulit ad errorem; qui (ut divina stirpe nati viderentur) divinos honores parentibus detulerunt, deferrique jusserunt. An potest aliquis dubitare, quomodo religiones deorum sint institutæ, cum apud Maronem legat *Æneæ* verba sociis imperantis :

Nunc pateras libate Jovi, precibusque vocato
Anchisem genitorem;

grands services, et de l'autre d'inspirer par là à leur successeur le désir de bien gouverner. C'est ce que nous apprend Cicéron dans son traité sur la Nature des dieux. C'est, dit-il, une habitude commune à la vie des nations de placer dans les cieux, par un mouvement de leur propre volonté, ceux d'entre les hommes qui se sont illustrés par leurs bienfaits. C'est ici la cause qu'il faut reconnaître à la divinité d'Hercule, de Castor, de Pollux, d'Esculape et de Bacchus. Et dans un autre passage il dit encore qu'il est naturel de penser que, pour exciter le courage, pour décider à affronter le danger avec plus d'intrépidité, on ait, dans la plupart des villes, honoré le souvenir des grands hommes en leur conférant l'immortalité des dieux. Voilà l'origine des apothéoses des Césars chez les Romains, et des rois chez les Maures ; ainsi commencèrent à s'établir divers cultes, parce que ceux qui de leur vivant avaient connu ces princes, attachèrent leurs fils, leurs neveux, puis tous leurs descendans, à la pratique de ces cérémonies, et la célébrité du nom de ces rois souverains répandit leur culte dans toutes les provinces.

Ainsi chaque peuple en particulier eut en grande vénération le fondateur de sa cité ou de sa ville, fondateurs qui furent presque tous des hommes remarquables par leur courage, ou des femmes admirables par leur chasteté. Telle fut la naissance du culte d'Isis chez les Égyptiens, de Juba chez les Maures, de Cabirus chez les Macédoniens, d'Uranus à Carthage, de Faune chez les Latins, de Sancus chez les Sabins, et chez les Romains de Quirinus. Ce fut encore à peu près de cette manière que Minerve s'introduisit à Athènes, Junon à Samos, Vénus à Paphos, à Lemnos Vulcain, à Naxos Bacchus, et Apollon à Delphes. Ainsi c'est la reconnaissance des hommes envers les bons princes qui sert de principe aux divers sacrifices qui s'instituent chez les différens peuples et dans des régions différentes, et ce sont en effet les seuls honneurs qu'ils puissent rendre à des êtres privés de vie. En outre, l'erreur fut surtout répandue par la pieuse ferveur des descendans, qui, pour paraître issus d'une tige divine, rendirent à leur père des honneurs divins : honneurs qu'ils perpétuèrent en les exigeant par des lois. Qui pourrait désormais élever quelques doutes sur la manière dont se sont formées les religions, en lisant ces paroles d'Énée commandant à ses compagnons :

Maintenant offrez dans vos coupes des libations à Jupiter, et par vos prières implorez mon père Anchise ;

Cui non tantum immortalitatem, verum etiam ventorum tribuit potestatem :

Poscamus ventos, atque hæc me sacra quotannis
Urbe velit posita templis sibi ferre dicatis.

Idem scilicet de Jove Liber, et Pan, et Mercurius, et Apollo fecerunt; ac postea de his ipsis successores eorum. Accesserunt etiam poetæ, et compositis ad voluptatem carminibus, in cælum eos sustulerunt: sicut faciunt qui apud reges, etiam malos, panegyricis mendacibus adulantur. Quod malum a Græcis ortum est: quorum levitas, instructa dicendi facultate et copia, incredibile est quantas mendaciorum nebulas excitaverit. Itaque admirati eos, et susceperunt primi sacra illorum, et universis gentibus tradiderunt. Ob hanc vanitatem, sibylla sic eos increpat :

Ἐλλάς δὴ τί πέποιθας ἐπ' ἀνδράσιν ἡγεμόνεσσι;
Πρὸς τί δὲ δῶρα μάταια καταφθιμένοι ἀνατίθης;
Θύεις εἰδῶλοις· τις σοὶ πλάνον ἐν φρεσὶ θῆκε
Ταῦτα τελεῖν προλιπόντα θεοῦ μεγάλιο πρόσωπον.
Græcia quid confidis in viros principes?
Ad quid dona inania mortuis dedicas?
Immolas idolis; quis tibi errorem in mente imposuit,
Hæc te perficere relinquentem Dei magni faciem?

M. Tullius, qui non tantum perfectus orator, sed etiam philosophus fuit; siquidem solus exstitit Platonis imitator, in eo libro, quo se ipse de morte filiæ consolatus est, non dubitavit dicere, deos, qui publice colerentur, homines fuisse. Quod ipsius testimonium eo debet gravissimum judicari, quod et augurale habuit sacerdotium, et eosdem se colere venerarique testatur. Itaque intra paucos versiculos duas res nobis dedit. Nam dum imaginem filiæ eodem modo se consecraturum esse profiteretur, quo illi a veteribus sunt consecrati, et illos mortuos esse docuit, et originem vanæ superstitionis ostendit. « Cum vero, inquit, et mares et feminas complures ex hominibus in deorum numero esse videamus, et eorum in urbibus atque agris augustissima delubra veneremur, assentiamur eorum sapientiæ, quorum ingeniis et inventis omnem vitam legibus et institutis exultam constitutamque habemus. Quod si ullum unquam animal consecrandum fuit, illud profecto fuit.

Anchise, à qui il attribue non seulement l'immortalité, mais encore l'empire des vents :

— Demandez-lui des vents propices, afin qu'après avoir jeté les fondemens de notre ville, il me permette de lui dédier des temples où chaque année je lui présenterai ces mêmes sacrifices.

Bacchus, **Pan**, **Mercure**, **Apollon**, en firent autant à l'égard de **Jupiter**, et par la suite leurs successeurs le leur rendirent. Vinrent ensuite les poètes, qui, dans des vers composés pour le plaisir, élevèrent leur nom jusqu'aux cieux, semblables à ces infâmes adulateurs qui, par des panégyriques pleins d'impostures, flattent même les mauvais princes. Ce mal partit surtout de la Grèce, dont le langage élégant et facile contribua incroyablement à élever des nuées de mensonges. Ce fut donc l'admiration des Grecs qui institua ces cultes sacrilèges et qui les transmit à toutes les nations, et c'est cette légèreté aveugle que la sibylle leur reproche en ces mots :

Grèce ! pourquoi ta confiance repose-t-elle sur des princes hommes ? Pourquoi donc offres-tu tes inutiles présens à des morts. Tu sacrifies aux idoles ; mais qui donc a mis cette erreur dans tes esprits, erreur funeste qui t'a fait abandonner la grande image du vrai Dieu ?

Cicéron, orateur accompli, et tout à la fois philosophe, puisqu'il est disciple de **Platon**, dans ce livre où il se console lui-même sur la mort de sa fille, n'hésita pas à dire que ces dieux à qui l'on adressait un culte public n'avaient été que des hommes ; et ce témoignage a d'autant plus d'autorité qu'il avait été augure, et qu'il avoue hautement le culte qu'il leur rend. En peu de lignes, il nous apprend donc deux choses ; car en confessant qu'il consacra l'image de sa fille comme l'ont été celles des dieux par les anciens, il nous enseigne d'abord qu'ils ont eu une mort, ensuite, il nous apprend encore par là l'origine de la superstition. « Quand nous voyons, dit-il, tant de divinités des deux sexes, et que nous vénérons les temples qui leur sont élevés dans les villes et dans les campagnes, ne refusons pas notre assentiment à cette sagesse dont les inventions, dont le génie nous dota de ces lois, de ces institutions qui ont poli nos mœurs et les habitudes de notre vie. Certes, si jamais être animé a mérité cette consécration, ce fut celui

Si Cadmi progenies, aut Amphitryonis, aut Tyndari in cœlum tollenda fama fuit, huic idem honos certe dicandus est. Quod quidem faciam, teque omnium optimam doctissimamque, approbantibus diis immortalibus ipsis, in eorum cœtu locatam, ad opinionem omnium mortalium consecrabo. » Fortasse dicat aliquis, præ nimio luctu delirasse Ciceronem. Atqui omnis illa oratio, et doctrina, et exemplis, et ipso loquendi genere perfecta, non ægri, sed constantis animi ac iudicii fuit; et hæc ipsa sententia nullum præfert indicium doloris. Neque enim puto illum tam varie, tam copiose, tam ornate scribere potuisse, nisi luctum ejus et ratio ipsa, et consolatio amicorum, et temporis longitudo mitigasset. Quid, quod idem dicit in libris de Republica? idem de Gloria? Nam de Legibus, quo in opere Platonem secutus, leges voluit ponere, quibus putaret usuram esse justam et sapientem civitatem, de religione ita sanxit: Divos, et eos qui cœlestes semper habiti sunt, colunto; et illos, quos in cœlo merita locaverunt, Herculem; Liberum, Æsculapium, Pollucem, Castorem, Quirinum. Item in Tusculanis, cum diceret totum pene cœlum humano genere completum: Si vero (inquit) scrutari vetera, et ex illis ea quæ scriptores Græciæ prodiderunt, eruere coner, ipsi illi majorum gentium dii qui habentur, hinc a nobis profecti in cœlum reperientur. Quære, quorum demonstrantur sepulcra in Græcia; reminiscere, quoniam es initiatus, quæ traduntur mysteriis: tum denique quam hoc late pateat intelliges. Testatus est videlicet Attici conscientiam, ex ipsis mysteriis intelligi posse, quod omnes illi homines fuerunt, qui coluntur: et cum de Hercule, Libero, Æsculapio, Castore, Polluce incunctanter fateretur, de Apolline ac Jove patribus eorum, item de Neptuno, Vulcano, Marte, Mercurio, quos majorum gentium deos appellavit, timuit aperte confiteri. Et idcirco ait late hoc patere, ut idem de Jove cæterisque antiquioribus diis intelligamus, quorum memoriam si eadem ratione veteres consecraverunt, qua se imaginem nomenque filiae consecraturum esse dicit, ignosci mœrentibus potest, credentibus non potest. Quis enim tam demens, qui consensu et placito innumerabilium stultorum aperiri cœlum mortuis arbitretur? aut aliquem, quod ipse non habeat, dare alteri posse? Apud Romanos deus Julius, quia hoc scelerato homini placuit Antonio; deus Quirinus, quia hoc pastoribus visum

que je pleure. Et si la renommée porta dans les cieux la postérité de Cadmus, d'Amphitryon, de Tyndare, nul ne fut plus digne de cet honneur que ma fille. Pour moi, je m'efforcerai de te le rendre, ô mon enfant chérie ! en te proclamant la plus accomplie, la plus parfaite ; je te placerai, avec l'approbation des immortels, au milieu de leur assemblée, et je consacrerai ta mémoire parmi les hommes. » Peut-être accusera-t-on de tendre délire ce luxe de douleur paternelle. Mais tout ce discours, la doctrine qu'il y enseigne, les exemples qu'il cite appartiennent au courage, à la constance, au jugement, et ne sont pas l'œuvre d'un esprit abattu et malade, son sentiment même n'en porte pas le caractère d'une douloureuse exaltation ; et je ne puis penser qu'il eût pu écrire avec cette variété, avec cette abondance élégante et fleurie, si la raison elle-même, les consolations de l'amitié et la durée du temps n'eussent adouci sa douleur. Mais que dira-t-on lorsqu'on l'entendra répéter les mêmes choses dans ses livres sur la République, sur la Gloire, et surtout dans celui sur les Lois ? Dans ce dernier ouvrage, il a voulu, à l'imitation de Platon, poser les lois que devrait pratiquer une cité qui aimerait et la sagesse et la justice. Quand il en vient à la religion, voici ce qu'il arrête : Honorez, non seulement les dieux originaires du ciel, mais ceux aussi que leurs vertus y ont fait admettre, Hercule, Bacchus, Esculape, Castor, Pollux et Quirinus. Il dit encore, dans les Tusculanes, que le ciel est presque tout rempli par le genre humain ; car si je tentais, par des recherches approfondies sur l'antiquité, de renverser tout ce que les Grecs nous ont transmis ; ces vieux ancêtres des premières nations qui passent pour des dieux se trouveraient avoir été d'ici-bas envoyés dans le ciel par nous-mêmes. Informez-vous de ceux dont la Grèce montre les tombeaux ; rappelez-vous les mystères qu'on en rapporte, puisque vous y êtes initiés, et vous comprendrez combien cette assertion devient évidente. Il appelle même en témoignage les confidences d'Atticus, par lesquelles il publie que les mystères eux-mêmes établissent l'humanité de tous ces dieux. Lorsqu'il s'agit d'Hercule, d'Esculape, de Bacchus, de Castor et Pollux, il l'avoue sans balancer ; mais il laisse percer une indécision méticuleuse lorsqu'il faut attaquer la divinité d'Apollon, de Jupiter et de leurs parens ; il est tout aussi craintif pour Neptune, Vulcain, Mars, Mercure, ceux enfin qu'il nomme les dieux des nations, et par cette indécision il donne assez à entendre qu'il en est de même de Jupiter et des autres dieux, et que si les anciens mirent leur mémoire en vénération par les mêmes motifs qui lui rendent le souvenir de sa fille si

est : cum alter gemini fratris exstiterit, alter patriæ parricida. Quod si consul non fuisset Antonius, C. Cæsar pro suis in rempublicam meritis etiam defuncti hominis honore caruisset, et quidem consilio Pisonis soceri, et L. Cæsaris propinqui, qui vetabant funus fieri, et Dolabellæ consulis, qui columnam in Foro, id est, tumulum ejus evertit, ac Forum expiavit. Nam Romulum desiderio suis fuisse declarat Ennius, apud quem populus amissum regem dolens, hæc loquitur :

O Romule, Romule, dic, o,
 Qualem te patriæ, custodem dii genuerunt?
 Tu produxisti nos intra luminis oras,
 O pater, o genitor, o sanguem diis oriundum!

Ob hoc desiderium facilius creditum est Julio Proculo mentienti, qui subornatus a patribus est, ut nuntiaret plebi vidisse se regem humano habitu augustiorem, eumque mandasse ad populum, ut sibi delubrum fieret, se deum esse, et Quirinum vocari. Quo facto, et ipsi populo persuasit Romulum ad deos abiisse, et senatum suspitione cædis regis liberavit.

CAPUT XVI.

Qua ratione dii esse non possint, quos sexus differentia discerant; et quod in naturam dei non cadit officium generandi.

Poteram iis, quæ retuli, esse contentus : sed supersunt adhuc multa suscepto operi necessaria. Nam quamvis ipso religionum capite destructo, universa sustulerim, libet tamen prose qui cætera, et redarguere plenius inveteratam persuasionem, ut tandem homines suorum

précieux, il faut pardonner aux regrets et à l'affliction, mais non pas à la crédulité. Eh ! qui peut être assez insensé pour croire que le ciel s'ouvre aux morts par l'assentiment et le caprice d'une foule innombrable et ignorante, ou que quelqu'un puisse transmettre une divinité qu'il n'a pas ? Jules César, chez les Romains, à qui doit-il sa divinité, au scélérat Antoine ; Quirinus fut dieu parce que des bergers se l'imaginèrent, et pourtant l'un fut le meurtrier de son frère, l'autre, le meurtrier de sa patrie ; et si Antoine n'eût pas été consul, César, malgré ses grands services, eût été privé des honneurs funèbres que l'on accorde aux hommes. Son beau-frère Pison, Lucius César son parent, s'opposaient à ses funérailles sous l'inspiration du consul Dolabella ; de Dolabella, qui renversait une colonne tumulaire élevée à César sur le Forum, et qui ordonnait qu'on y fit des expiations. Quant à Romulus, Ennius déclare qu'il fut vivement regretté par le peuple, qui exhale ainsi sa douleur :

Ô Romulus ! Romulus, dis-nous si les dieux t'ont engendré pour être le gardien de notre patrie ; tu nous as produits à la face de la lumière, ô notre père ! notre père, ô sang du sang des dieux !

Les regrets du peuple au sujet de Romulus firent croire plus facilement aux mensonges de Julius Proculus, qui fut gagné par les sénateurs. Ils l'engagèrent à annoncer aux Romains que ce roi lui était apparu d'un air auguste et brillant de gloire, et l'avait chargé de transmettre au peuple l'ordre de lui dresser des autels, et de le reconnaître dieu sous le nom de Quirinus. C'est ainsi qu'il persuada au peuple que Romulus était monté dans le ciel, et qu'il réhabilita le sénat, qu'on soupçonnait de ce meurtre.

CHAPITRE XVI.

Par quelle raison ceux que distingue la différence de sexe ne peuvent pas être dieux, et de ce que la fonction d'engendrer répugne à la nature divine.

Je pourrais me contenter de ce que j'ai rapporté ; mais il me reste encore à dire beaucoup de choses nécessaires à l'œuvre que j'ai entreprise ; car, quoique j'aie dû renverser tout le système religieux en en détruisant la tête, il faut encore pousser plus avant et ébranler entièrement une persuasion fortement invétérée, pour que le repentir et la

pudeat ac pœniteat errorum. Magnum hoc opus et homine dignum.

Religionum animos nodis exsolvere pergo,

(ut ait Lucretius) qui quidem hoc efficere non poterat, quia nihil veri afferebat. Nostrum est hoc officium, qui et verum Deum asserimus, et falsos refutamus. Illi ergo, qui poetas finxisse de diis fabulas opinantur, et deas feminas et esse credunt et colunt, revolvuntur imprudentes ad id quod negaverant, coire illos, ac parere. Nec enim fieri potest, quin duo sexus generandi causa sint instituti. Recepta vero sexuum diversitate, non intelligunt consequens esse, ut concipiant: quod in deum cadere non potest. Sed sit ut isti putant; nam et Jovis esse filios dicunt, et cæterorum deorum. Nascuntur ergo et quotidie quidem dii novi, nec enim vincuntur ab hominibus fecunditate. Igitur deorum innumerabilium plena sunt omnia, nullo scilicet moriente. Nam cum hominum vis incredibilis, numerus sit inæstimabilis, quos tamen, sicuti nascuntur mori necesse est: quid deorum esse tandem putemus, qui tot sæculis nati sunt, immortalesque manserunt? Cur ergo tam pauci coluntur? nisi forte arbitramur, non generandi causa, sed tantummodo capiendæ voluptatis duos esse sexus deorum; et ea exercere, quæ homunculos et facere et pati pudet.

Cum vero dicantur aliqui ex aliquibus nati, consequens est, ut semper nascantur; siquidem aliquando sunt nati: vel, si aliquando nasci desierunt, scire nos convenit, cur aut quando desierint. Non illepide Seneca in libris moralis Philosophiæ: Quid ergo est, inquit, quare apud poetas salacissimus Jupiter desierit liberos tollere? Utrum sexagenarius factus est, et illi lex Papia fibulam imposuit? an imprevit jus trium liberorum? An tandem illi venit in mentem:

Ab alio exspectes, alteri quod feceris,

et timet, ne quis sibi faciat, quod ipse Saturno? At isti, qui deos asserunt, videant quomodo respondeant huic argumento quod infe-

honte de ses longues erreurs s'emparent enfin de l'homme. C'est là un but grand et digne des efforts d'un mortel :

Je veux délivrer les esprits des liens dont les religions les enchaînent,

comme dit Lucrèce, qui pourtant ne put y parvenir, parce qu'il n'apportait rien de vrai. Pour nous, notre devoir est d'affirmer le vrai Dieu et d'attaquer les fausses religions. Ceux qui pensent que les poètes ont imaginé de fabuleuses fictions sur les dieux, qui croient à la divinité des déesses qu'ils adorent, reviennent imprudemment à l'erreur qu'ils ont déjà condamnée, c'est-à-dire à l'union des sexes et à la procréation. En effet, si les sexes existent, ils n'ont été établis que dans la vue de la génération ; cette différence étant donc une fois admise, ils ne comprennent pas que la conception est de rigueur : ce qui répugne à la nature d'un dieu. Mais admettons même leur opinion, et avouons l'existence du fils de Jupiter et d'autres divinités. Il suit de là que tous les jours il en doit naître encore, et que leur fécondité ne le cédant en rien à celle des hommes, l'univers doit être rempli d'une foule de ces dieux dont aucun ne peut mourir. Que si l'humanité est si répandue que le nombre de la population est innombrable, encore que des hommes naissent et meurent tour à tour, que doit-il donc en être de ces dieux, qui depuis tant de siècles s'augmentent par les naissances, et cependant demeurent immortels ? A moins qu'on ne suppose que la différence de sexe leur a été donnée non pas dans les vues de la reproduction, mais pour les seuls plaisirs de la concupiscence, et qu'on ne soutienne que des dieux s'abandonnent à des voluptés que l'homme ne donne et ne reçoit qu'avec honte.

Mais une fois qu'il est reconnu que quelques-uns descendent de quelques autres, il suit nécessairement que les naissances doivent se perpétuer ; et puisqu'elles ont une fois commencé, il nous importe de connaître la cause de leur interruption. A ce sujet, c'est assez plaisamment que Sénèque, dans sa Philosophie morale, demande comment Jupiter, que les poètes ont fait si lascif, a pu si tôt cesser d'avoir des enfans. Serait-il devenu sexagénaire (2) ? La loi Papia a-t-elle imposé des entraves à sa chasteté ? a-t-il obtenu le privilège des trois enfans (3) ? Peut-être qu'il lui est venu dans l'esprit,

Qu'il pourrait avoir à craindre d'un autre ce qu'il avait lui-même fait à autrui,

et ne veut pas subir le traitement qu'il a infligé à Saturne. Enfin l'existence de deux sexes étant admise parmi les dieux, ils se rappo-

remus : Si duo sunt sexus deorum, sequitur concubitus; et si coeunt, et domos habeant necesse est, nec enim carent virtute ac pudore, ut hoc promiscue aut in propatulo faciant, sicut muta videmus facere animalia. Si domos habent, consequens est ut et urbes habeant, et quidem auctore Nasone, qui ait :

Plebs habitat diversa locis; hac fronte potentes
Cœlicolæ clarique suos posuere penates.

Si habent urbes, et agros igitur habebunt. Jam, quis non videat quæ sequantur? arare illos, et colere : quod quidem victus causa fit. Ergo mortales sunt. Quod argumentum retroversum idem valet. Si enim agros non habent, ne urbes quidem : si urbes non habent, ne domos quidem. Si domibus carent, ergo et concubitu. Si concubitus ab his abest, et sexus igitur femineus : in diis autem videmus et feminas esse ; ergo dii non sunt. Dissolvat hoc argumentum, si quis potest. Ita enim res rem sequitur, ut hæc ultima necesse sit confiteri. Sed ne illud quidem dissolvat aliquis. Ex duobus sexibus alter fortior, alter infirmior est. Robustiores enim mares sunt, feminæ imbecilliores. Imbecillitas autem non cadit in deum ; ergo nec femineus sexus. Huic additur superioris argumenti extrema illa conclusio, ut dii non sint, quoniam in diis et feminæ sunt.

CAPUT XVII.

De Stoicorum eadem sententia ; et ibi de deorum ærumnis et turpitudinibus.

Ob has rationes Stoici alioversus deos interpretantur ; et quia non pervident, quid sit in vero, conantur eos cum rerum naturalium ratione conjungere. Quos Cicero secutus, de diis ac religionibus eorum hanc sententiam tulit : Videtisne igitur, ut a physicis rebus bene atque utiliter inventis tracta ratio sit ad commentitios ac fictos deos? quæ res genuit falsas opiniones, erroresque turbulentos, et superstitiones pene aniles. Et formæ enim deorum nobis, et ætates, et vestitus, ornatusque noti sunt : genera præterea, conjugia, cogna-

cheront, et pour ce rapprochement il leur faut des demeures et des habitations, à moins que, dépourvus de décence et de pudeur, semblables à des brutes, ils n'exposent publiquement le scandale de leurs amours. S'ils ont des demeures, il suit de là qu'ils ont aussi des villes. C'est ce qu'a remarqué Ovide dans ces vers :

Le peuple habite en différens endroits ; mais les dieux les plus puissans ont établi leurs pénates sur ce brillant sommet.

Des villes nécessitent des campagnes, et il n'est personne qui n'entrevoie les conséquences de tout ordre ; que ces champs, il faudra les labourer, les cultiver, pour qu'ils fournissent la nourriture des dieux ; d'où il faut déduire que ce ne sont que des hommes. L'inverse de cet argument n'a pas moins de force ; car, s'ils n'ont pas de champs, ils n'ont pas de villes ; si pas de villes, pas d'habitations ; si pas d'habitations, pas d'amours, et, sans amours, le sexe féminin disparaît. Cependant parmi les dieux on trouve des femmes, donc ils ne sont pas dieux. Que quelqu'un tranche le nœud de ce raisonnement s'il le peut ; car les raisons s'enchaînent et conduisent rigoureusement à cette extrême conséquence. Mais l'argument qui suit n'est pas plus facile à résoudre. De ces deux sexes, l'un est fort, l'autre est faible ; la force appartient à l'homme et la faiblesse à la femme. Un dieu ne peut pas être faible, donc une femme ne peut pas être dieu ; et nous retrouvons encore ici la conséquence précédente, c'est que si des femmes se trouvent parmi les dieux, c'est qu'alors ils ne sont vraiment pas des dieux.

CHAPITRE XVII.

Des conjectures des Stoïciens, des faiblesses et des turpitudes des dieux.

De ces contradictions évidentes sont nées les diverses interprétations des Stoïciens, qui, ne comprenant pas la vérité, s'efforcent de rattacher les dieux à des causes naturelles. Cicéron, qui les a suivis sur ce point, établit cette opinion sur les dieux et sur le culte qu'on leur rend. Remarquez-vous, dit-il, comme les fables et les fictions ont été tirées de la nature et de ses effets les plus utiles au bien des hommes ; c'est la source de tant d'erreurs, de tant de préjugés, de tant de superstitions et de contes ; c'est de là que nous sont venus l'âge, la forme, les vêtemens et tous les attributs des dieux ; ensuite leurs sexes,

tiones omnes, omniaque traducta ad similitudinem imbecillitatis humanæ. Quid planius, quid verius dici potest? Romanæ philosophiæ princeps, et amplissimo sacerdotio præditus, commentitios ac fictos deos arguit; quorum cultus, superstitiones pene aniles esse testatur: falsis opinionibus, erroribusque turbulentis implicatos esse homines queritur. Nam totus liber tertius de Natura deorum omnes funditus religiones evertit ac delet. Quid ergo a nobis expectatur amplius? Num eloquentia superare possumus Ciceronem? minime id quidem; sed fiducia illi defuit ignoranti veritatem, quod ipse simpliciter in eodem opere confitetur. Ait enim facilius se posse dicere, quid non sit, quam quid sit; hoc est, falsa se intelligere, vera nescire. Clarum est igitur homines fuisse illos, qui dii putantur, et eorum memoriam post mortem consecratam esse. Ideo etiam ætates diversæ sunt, et certæ imagines singulorum, quod in eo habitu, et ætate simulacra eorum configurata sunt, in qua quemque mors deprehendit.

Consideremus (si placet) ærumnas infelicium deorum. Isis filium perdidit; Ceres filiam; expulsa et per orbem terræ jactata Latona vix insulam parvam, in qua pareret, invenit. Deum mater et amavit formosum adolescentem, et eundem cum pellice deprehensum exsectis virilibus semivirum reddidit; et ideo nunc sacra ejus a Gallis sacerdotibus celebrantur. Juno pellices acerrime persecuta est, quia parere ipsa non potuit ex fratre. Insulam Samum scribit Varro prius Partheniam nominatam, quod ibi Juno adoleverit, ibique etiam Jovi nupserit. Itaque nobilissimum et antiquissimum templum ejus est Sami, et simulacrum in habitu nubentis figuratum, et sacra ejus anniversaria nuptiarum ritu celebrantur. Si ergo adolevit, si virgo fuit primo, postea mulier, hominem fuisse, qui non intelligit, pecudem se fatetur. Quid loquar obscœnitatem Veneris omnium libidinibus prostitutæ, non deorum tantum, sed et hominum? Hæc enim ex famoso Martis stupro genuit Harmoniam; ex Mercurio Hermaphroditum, qui est natus Androgynus; ex Jove Cupidinem; ex Anchise Æneam; ex Bute Erycen; ex Adonio quidem nullum potuit, quod etiamtum puer ab apro ictus occisus est: quæ prima (ut in Historia sacra continetur) artem meretriciam instituit, auctorque mulieribus in Cypro fuit, uti

leurs mariages, leurs parentés, et toute cette imitation empruntée aux faiblesses de la nature humaine. Que peut-on dire de plus clair et de plus vrai? Le chef de la philosophie romaine, revêtu du sacerdoce le plus auguste, accuse les dieux de n'être que des créations purement imaginaires; il prouve que leur culte n'est que superstitions de vieilles femmes, et que les hommes sont enfermés dans un dédale d'erreurs et de préjugés. Car son troisième livre de la Nature des dieux renverse de fond en comble toutes ces religions. Que devons-nous donc attendre de tous nos efforts? espérons-nous le surpasser en éloquence? Non, sans doute; mais on ne peut se reposer avec confiance en celui qui n'a pas connu la vérité, et c'est ce qu'il avoue avec une ingénuité touchante, lorsque, dans ce même ouvrage, il affirme qu'il est plus facile de dire ce qui n'est pas que ce qui est; en un mot, qu'il comprend le faux, mais qu'il ignore le vrai. Il est évident que ces êtres qui sont tenus pour dieux n'ont été que des hommes divinisés après leur mort; et toutes ces différences qui les caractérisent proviennent de ce qu'ils furent immortalisés avec l'âge, le costume, la figure qu'ils avaient lorsque la mort vint les surprendre.

^{est} Exposons maintenant les infortunes de ces misérables dieux. Isis perd son fils et Cérès sa fille. Latone, tourmentée par tout l'univers, trouve à peine une île pour déposer le fruit de ses couches. La mère des dieux, Cybèle, prend de l'amour pour un beau jeune homme, mais, l'ayant surpris en infidélité flagrante, elle le punit en le déposédant de sa virilité, et c'est en son honneur que les Galles (4) ont institué des sacrifices. Junon, dans le désespoir de son infécondité avec son frère, poursuit avec acharnement ses concubines. Varron rapporte que l'île de Samos portait autrefois le nom de Parthénie, parce que Junon y passa son enfance et qu'elle y épousa Jupiter. On y voit encore un magnifique et très-ancien temple où elle est représentée sous les habits d'une nouvelle mariée, et où des sacrifices se célèbrent annuellement avec le rite d'usage aux cérémonies nuptiales. Si donc elle a eu son adolescence, sa virginité, son mariage, c'est être stupide que de ne pas comprendre qu'elle ne fut qu'une mortelle. Que n'aurais-je pas à dire sur les obscénités de Vénus se prostituant non seulement aux plaisirs des dieux, mais encore à ceux des hommes? N'est-ce pas de ses honteux rapports avec Mars qu'est née l'Harmonie? de ceux avec Mercure qu'est né Hermaphrodite, qui vint au monde avec un double sexe? C'est par les œuvres de Jupiter qu'elle donna le jour à Cupidon. D'Anchise elle eut Énée, Érix de Butès; et si ses amours

vulgato corpore quæstum facerent : quod idcirco imperavit, ne sola præter alias mulieres impudica, et virorum appetens videretur. Etiamne habet hæc aliquid numinis, cujus plura numerantur adulteria quam partus? Sed ne illæ quidem virgines illibatam castitatem servare potuerunt.

Unde enim putemus Erichthonium esse natum? an ex terra, ut poetæ videri volunt? At res ipsa clamat. Nam cum Vulcanus diis arma fecisset, eique Jupiter optionem dedisset præmii quod vellet postulandi, jurassetque (ut solebat) per infernam paludem se nihil negaturum, tum faber claudus Minervæ nuptias postulavit. Hic Jupiter Opt. Max. tanta religione constrictus abnuere non potuit : Minervam tamen monuit repugnare, pudicitiamque defendere. Tum in illa colluctatione Vulcanum in terram profudisse aiunt semen, unde sit Erichthonius natus; idque illi nomen impositum ἀπὸ τῆς ἔριδος, καὶ χθονός, id est, ex certamine, atque humo. Cur igitur virgo eum puerum cum dracone conclusum et obsignatum tribus virginibus Cecropidis commendavit? evidens (ut opinor) incestum, quod nullo modo possit colorari. Altera cum pene amatorem suum perdidisset, qui erat *Turbatis distractus equis*, præstantissimum medicum Asclepium curando juveni advocavit; eumque sanatum

Secretis alma recondit

Sedibus, et nymphæ Egeriæ, nemorique relegat :

Solus ubi in silvis Italis ignobilis ævum

Exigeret, versoque ubi nomine Virbius esset.

Quid sibi vult hæc tam diligens, tam sollicita curatio? quid secretæ sedes? quid relegatio vel tam longe, ad mulierem, vel in solitudinem? quid deinde nominis commutatio? postremo, quid equorum tam pertinax abominatio? Quid significant hæc omnia, nisi conscientia stupri, et amorem minime virginalem? Erat plane cur tantum laborem pro tam fideli juvene susciperet, qui amanti novercæ obsequium pernegarat.

avec Adonis furent sans fruit, c'est que tout jeune encore il fut tué par un sanglier. Ce fut la première (suivant les récits de l'Histoire sacrée) qui introduisit l'art des courtisanes, et qui fut cause que, dans l'île de Chypre, les femmes firent profit de leur corps, ce qu'elle ordonna afin de ne point paraître la seule au milieu des autres femmes qui recherchèrent le commerce des hommes. A-t-elle donc quelque chose de la divinité cette Vénus dont le nombre des adultères dépasse encore celui des accouchemens, et auprès de qui les vierges elles-mêmes ne pouvaient conserver pure et sans tache leur propre chasteté ?

D'où pense-t-on qu'a pu naître Érichon ? Est-ce de la terre, comme ont bien voulu le dire les poètes ? l'événement le dit lui-même. Lorsque Vulcain eut forgé des armes aux dieux, Jupiter lui permit de faire choix d'une récompense, et jura, selon sa coutume, par les eaux du Styx, de ne lui rien refuser ; alors le forgeron boiteux demanda Minerve en mariage. Le grand Jupiter, lié par la religion d'un serment si solennel, ne put pas se rétracter ; mais il conseilla à Minerve de résister et de défendre sa pudeur. Dans cette lutte amoureuse, Vulcain répandit sa semence sur la terre, et ce fut d'elle que sortit Érichon. De cette origine lui vint son nom, formé de la réunion de deux mots grecs : *ἔρις*, combat, et *χθών* terre. Pourquoi donc cette vierge Minerve confia-t-elle aux soins des trois filles de Cécrops l'enfant enfermé avec le dragon ? c'est (je le pense du moins) une précaution employée pour déguiser un inceste évident que rien ne peut plus dissimuler. Une autre de ces déesses, sur le point de perdre son amant emporté par des chevaux, appelle pour le guérir le célèbre médecin Esculape, et, après sa guérison,

Elle le fait cacher dans des retraites secrètes, le confie à la nymphe Égérie, et aux ombres du bois où il vécut ignoré dans les forêts de l'Italie, sous le faux nom de Virbius.

Que signifient cette promptitude dans les soins et cette sollicitude inquiète ? que signifie ce renvoi auprès d'une femme et dans un désert, quelque éloigné qu'il pût être ? pourquoi ce changement de nom ? pourquoi enfin cette horreur constante pour les chevaux ? que signifie tout cela, si ce n'est le sentiment d'un attachement criminel et la conscience qui reproche un amour rien moins que chaste ? Il est évident que tant de peines ne furent prises qu'en reconnaissance de la fidélité d'un jeune homme qui avait refusé de céder aux pressans désirs de sa marâtre.

CAPUT XVIII.

De deorum consecratione propter collata in homines beneficia.

Hoc loco refellendi sunt etiam ii qui deos ex hominibus esse factos, non tantum fatentur, sed ut eos laudent etiam gloriantur, aut virtutis gratia, ut Herculem; aut munerum, ut Cererem ac Liberum; aut artium repertarum, ut Æsculapium, ac Minervam. Hæc vero quam inepta sint, quamque non digna propter quæ homines inexpiabili se scelere contaminent, hostesque Deo vero fiant, quo contempto, mortuorum sacra suscipiunt, ex singulis rebus ostendam. Virtutem esse dicunt quæ hominem tollat in cælum: non illam de qua philosophi disserunt, quæ posita est in bonis animi; sed hanc corporalem, quæ dicitur fortitudo: quæ quoniam præcipua in Hercule fuit, immortalitatem meruisse creditur. Quis tam stulte ineptus est, ut corporis vires divinum vel etiam humanum bonum iudicet, cum sint et majores pecudibus attributæ, et uno morbo sæpe frangantur, vel ipsa senectute minuantur et corruant? Itaque idem ille, cum deformari ulceribus toros suos cerneret, nec sanare se voluit, nec senem fieri, ne quando seipso minor aut deformior videretur. Hunc e rogo quo vivum se ipse combusserat, ascendisse in cælum putaverunt: eaque ipsa, quæ stultissime admirati sunt, simulacris et imaginibus expressa et consecrata posuerunt, ut in perpetuum vanitatis eorum monumenta perstarent, qui ob necem bestiarum deos fieri credidissent. Sed hæc Græcorum fortasse culpa sit, qui res levissimas pro maximis semper habuerunt. Quid nostri, num sapientiores? qui athleticam quidem virtutem contemnunt, quia nihil obest: sed regiam, quia late solet nocere, sic admirantur, ut fortes et bellicosos duces in deorum cœtu locari arbitrentur; nec esse ullam aliam ad immortalitatem viam, quam exercitus ducere, aliena vastare, urbes delere, oppida excidere, liberos populos aut trucidare, aut subjicere servituti: videlicet quo plures homines afflixerint, spoliaverint, occiderint, eo se nobiliores et clariores putant, et inanis gloriæ specie capti, sceleribus suis nomen virtutis imponunt. Jam mallet, ut

CHAPITRE XVIII.

De la consécration des dieux à cause des bienfaits rendus à l'humanité.

C'est ici le lieu de confondre ceux qui non seulement avouent que leurs dieux ne sont que des hommes, mais qui les louent et les glorifient comme tels, soit à cause de leurs forces comme Hercule, soit à cause de leurs bienfaits comme Cérès et Bacchus, ou de leurs inventions comme Esculape et Minerve. Je vais montrer par plus d'un moyen combien toutes ces espèces de consécérations sont absurdes et peu dignes que les hommes se souillent pour elles d'inexpiables impiétés et se rendent ennemis du vrai Dieu, au mépris de qui ils instituent des rites en l'honneur des morts. Ils affirment que c'est la vertu qui élève l'homme dans le ciel, non point celle qui fait l'objet des dissertations des philosophes, et qui réside dans les biens de l'ame, mais celle qui est toute dans le corps et qu'on appelle force. Comme elle se trouva éminemment dans le héros Hercule, c'est elle qui est censée lui avoir valu l'immortalité. Mais qui serait assez sottement aveugle pour trouver dans les forces corporelles un attribut de la divinité ou seulement un bonheur de l'homme, puisqu'elles sont données aux brutes à un plus haut degré, qu'une seule maladie peut les affaiblir, et que la vieillesse les diminue ou les détruit? C'est pour cela que ce même Hercule, voyant ses membres déformés par des ulcères, ne voulut ni qu'on le guérit, ni attendre la vieillesse, de peur qu'on ne le vît inférieur à lui-même et moins beau qu'il n'avait été. Alors le peuple pensa que celui qui s'était brûlé vivant sur un bûcher avait dû certainement monter dans les cieux, et, dans sa sotte crédulité, consacrant par des images les hauts faits qui avaient excité son admiration, laissa d'éternels monumens de ses erreurs, en acceptant pour dieu un homme qui n'avait tué que des bêtes. Dira-t-on que c'est une faute à imputer aux Grecs, dont la légèreté aperçut des prodiges dans les actions les plus ordinaires? Mais nos Romains, après tout, montrent-ils plus de sagesse lorsque, méprisant cette force des athlètes, qui pourtant ne nuit à rien, ils réservent toutes leurs louanges pour la force des rois, parce qu'elle porte au loin ses ravages, et, ne trouvant rien qui rende plus digne d'entrer dans l'assemblée des dieux que les grands exploits des conquérans, regardent comme la voie la plus sûre pour s'immortaliser de conduire des armées, de désoler un sol

a ferarum cædibus deos sibi fingerent, quam immortalitatem tam cruentam probarent. Si quis unum hominem jugulaverit, pro contaminato ac nefario habetur, nec ad terrenum hoc domicilium deorum admitti eum fas putant. Ille autem, qui infinita hominum millia trucidaverit, cruore campos inundaverit, flumina infecerit, non modo in templum, sed etiam in cœlum admittitur. Apud Ennium sic loquitur Africanus :

Si fas endo plagas cœlestum ascendere cuiquam est,
Mi soli cœli maxima porta patet.

Scilicet quia magnam partem generis humani exstinxit ac perdidit. O quantis in tenebris, Africane, versatus es! vel potius, o poeta, qui per cædes et sanguinem patere hominibus in cœlum ascensum putaveris! Cui vanitati et Cicero assensit. Est vero, inquit, Africane: nam et Herculi eadem ista porta patuit. Tanquam ipse plane, cum id fieret, janitor fuerit in cœlo. Equidem statuere non possum, dolendumne potius, an ridendum putem; cum videam graves et doctos, et (ut sibi videntur) sapientes viros, in tam miserandis errorum fluctibus volutari. Si hæc est virtus quæ nos immortales facit, mori quidem malim, quam exitio esse quam plurimis. Si aliter immortalitas parari non potest, nisi per sanguinem, quid fiet, si omnes in concordiam consenserint? quod certe fieri poterit, si pernicioso et impio furore projecto, innocentes esse ac justii velint. Num igitur nemo erit cœlo dignus? num peribit virtus, quia hominibus in homines sævire non dabitur? Sed isti qui eversiones urbium populorumque summam gloriam computant, otium publicum non ferent; rapient, sævient, et injuriis insolenter illatis, humanæ societatis fœdus irrupent, ut habere hostem possint, quem sceleratius deleant, quam lacessierint. Nunc ad reliqua pergamus. Nomen deorum Cereri ac Libero traditio munerum

étranger, de ruiner des villes, de renverser des forteresses, d'égorger ou d'assujettir des nations libres pour les soumettre à l'esclavage ; en sorte que plus ils ont apporté de morts et de désastres à l'humanité, plus ils se sont chargés de dépouilles, plus ils les croient fameux et illustres, et, séduits par ce vain éclat d'une fausse gloire, donnent le nom de vertus à leurs crimes célèbres ? Pour moi, j'aimerais encore mieux qu'ils prissent aussi leurs dieux parmi des hommes connus par le carnage des bêtes, que de les voir approuver une immortalité achetée par tant de sang humain. O contradiction déplorable ! si un homme en égorge un autre, il est réputé scélérat et exécration, et on l'exclut de l'approche des temples, demeure terrestre que l'on construit aux dieux ; et celui qui en a massacré des milliers, qui a infecté les fleuves et inondé la terre de flots de sang, non seulement on l'admet dans un temple, mais on le place dans les cieux. Scipion s'exprime ainsi dans Ennius :

Si la destruction ouvre la porte des cieux, il n'est personne à qui elle soit plus largement ouverte qu'à moi.

Sans doute parce qu'il extermina une grande partie du genre humain. O Scipion ! ou plutôt ô Ennius ! quel est votre aveuglement de penser que c'est par le carnage et le sang qu'on peut s'élever dans le ciel ! Et Cicéron partage ces pensées d'orgueil quand il dit : Entrez, entrez, grand Africain, par la porte qui s'ouvrit à Hercule ; comme si lui-même, lors de cette entrée, il eût tenu en main les clefs du ciel. Je n'ose pas décider s'il vaut mieux rire ou s'affliger de voir des hommes graves et savans, et qui sont remplis de sagesse (à leurs yeux du moins), se laisser entraîner à de si pitoyables erreurs. Si telle est la vertu qui nous rend immortels, j'aime mieux mourir et sauver l'humanité de cette extermination. Mais si l'on ne peut acquérir qu'une immortalité sanglante, qu'arrivera-t-il si tous les hommes s'accordent à vivre dans une fraternité cordiale ? ce qui pourrait certainement arriver si, chassant les haines et les fureurs impies, ils consentaient à rester innocens et justes. Est-ce que personne ne sera plus digne du ciel ? La vertu périra-t-elle parce que des hommes ne pourront plus sévir contre des hommes ? Non ; mais ceux qui mettent la souveraine gloire dans le renversement des villes et des peuples ne supporteraient pas ce calme ; ils exerceraient des rapines et des sévices, et porteraient partout l'injure et l'outrage, pour y trouver un ennemi à détruire avec plus de scélératesse qu'ils n'en ont mis à l'attaquer. Avançons dans

fecit. Possum divinis docere litteris, vinum atque fruges ante progeniem Coeli atque Saturni fuisse in usu hominum: sed ab his sane inventa esse fingamus. Num potest plus aut majus videri, collegisse fruges, hisque fractis, panem facere docuisse, aut uvas de vitibus lectas expressisse, vinumque fecisse, quam fruges ipsas, aut vites generasse ac protulisse de terra? Reliquerit hæc sane Deus humanis ingeniis eruenda: tamen fieri non potest, quia ipsius sint omnia, qui et sapientiam tribuit homini, ut inveniret, et illa ipsa quæ possent inveniri. Artes quoque suis inventoribus immortalitatem peperisse dicuntur, ut Æsculapio medicina, Vulcano fabrica. Colamus igitur et illos, qui fullonicam sutrinamque docuerunt. Cur autem figulinæ repertori honos non habetur? An quia isti divites vasa Samia contemnunt? Sunt et aliæ artes, quarum repertores humanæ vitæ plurimum profuerunt. Cur non et illis attributa sunt templa? sed nimirum Minerva est, quæ omnes reperit: ideoque illi opifices supplicant. Ergo ab his sordibus Minerva ascendit in cælum. Est vero cur quisquam derelinquat eum, qui terram cum animantibus, cælum cum astris et luminibus exorsus est, ut eam veneretur, quæ telam docuit ordiri? Quid ille, qui vulnera in corporibus sanare docuit? num potest esse præstantior, quam qui corpora ipsa formavit? sentiendi ac vivendi rationem dedit? herbas denique ipsas, et cætera quibus medendi ars constat, excogitavit ac protulit?

CAPUT XIX.

Quod Deum verum simul cum diis vanis nemo possit colere.

At enim dicet aliquis, et huic summo qui fecit omnia, et illis qui partim profuerunt, suam venerationem esse tribuendam. Primum nec factum est unquam, ut qui hos coluit, etiam Deum coluerit: neque fieri potest; quoniam si honos idem tribuitur aliis, ipse omnino non colitur, cujus religio est, illum esse unum ac solum Deum credere. Clamat summus poeta, eos omnes,

Qui inventas vitam excoluere per artes,

cet examen. Le souvenir de leurs bienfaits a valu à Cérès et à Bacchus la dénomination de dieux ; il est facile de démontrer que le vin et les céréales ont précédé cette généalogie céleste et saturnienne, et qu'avant elles l'usage s'en trouvait déjà parmi les hommes. Mais supposons même que cette invention provienne de leurs soins. Peut-il paraître plus utile et plus grand de broyer du froment et de le transformer en pain, de presser du raisin pour en extraire une liqueur, que d'avoir fait naître et les vignes et les épis ? Sans doute que le Créateur aura abandonné ces découvertes au génie humain ; mais elles ne sauraient cesser d'appartenir à celui qui a donné à l'homme la puissance de les trouver et la matière d'où elles pouvaient être tirées. Les arts aussi ont procuré l'immortalité à leurs inventeurs ; ainsi la médecine à Esculape. Vulcain fut immortel pour avoir été le premier forgeron. Adorons donc aussi des dieux foulons et cordonniers. Et pourquoi refuserions-nous les honneurs divins à celui qui le premier trouva l'art de la poterie ? est-ce parce que ces puissans dédaignent les vases de Samos ? Eh ! n'existe-t-il pas une foule d'autres inventions plus utiles à la vie humaine ? pourquoi n'a-t-on pas construit des temples à leurs auteurs ? Enfin Minerve est honorée par tous les artisans comme ayant inventé tous les arts, et c'est par cette lie du peuple qu'elle est élevée jusqu'aux cieux. Qui peut donc abandonner le culte de celui qui créa la terre et tous les animaux, le ciel et tous les astres qui l'éclairent, pour apporter l'hommage de sa vénération à celle qui enseigne à tisser une toile ? Eh quoi ! celui qui enseigne à guérir les plaies des corps sera placé au-dessus de celui qui les a formés, de celui qui donna la raison, le sentiment et la vie, et qui produisit par sa pensée toutes ces plantes qui servent de base à l'art de guérir.

CHAPITRE XIX.

Le culte du vrai Dieu est incompatible avec celui des fausses divinités.

Mais, dira-t-on peut-être, il est possible d'honorer le Créateur de l'univers, et tout à la fois d'accorder leur part d'hommages à ceux qui ont servi l'humanité. D'abord il n'est jamais arrivé que ceux qui rendent des honneurs à ces divinités en rendissent aussi à Dieu ; et cela ne peut même pas être. En effet, si l'hommage est partagé entre plusieurs, il est incomplet pour le Dieu dont la religion est d'être cru seul et unique. Le plus grand de vos poètes s'écrie qu'ils sont en enfer,

Tous les hommes qui ont perfectionné la vie par l'invention des arts,

apud inferos esse, ipsumque illum *repertorem medicinæ talis et artis ad Stygias undas fulmine esse detrusum*, ut intelligamus, quantum valeat Pater omnipotens, qui et deos fulminibus extinguat. Sed homines ingeniosi hanc secum habebant fortasse rationem : quia Deus fulminari non potest, apparet non esse factum ; imo vero, quia factum est, apparet hominem fuisse, non deum. Mendacium enim poetarum non in facto est, sed in nomine. Metuebant enim malum si contra publicam persuasionem faterentur quod erat verum. Quod si hoc constat inter ipsos, ex hominibus deos factos, cur ergo non credunt poetis, si quando illorum fugas, et vulnera, et mortes, et bella, et adulteria describunt? Quibus de rebus intelligi datur, non potuisse ullo pacto fieri deos : quia ne homines quidem probi fuerunt, eaque in vita sua gesserunt, quæ mortem pariunt sempiternam.

CAPUT XX.

De diis Romanorum propriis et eorum sacris.

Venio nunc ad proprias Romanorum religiones, quoniam de communibus dixi. Romuli nutrix lupa honoribus est affecta divinis. Et ferrem si animal ipsum fuisset, cujus figuram gerit. Auctor est Livius, Larentinæ esse simulacrum, et quidem non corporis, sed mentis ac morum. Fuit enim Faustuli uxor, et propter vulgati corporis vilitatem, lupa inter pastores, id est, meretrix nuncupata est ; unde etiam lupanar dicitur. Exemplum scilicet Atheniensium in ea figuranda Romani secuti sunt ; apud quos meretrix quædam nomine Leæna, cum tyrannum occidisset, quia nefas erat simulacrum constitui meretricis in templo, animalis effigiem posuerunt, cujus nomen gerebat. Itaque ut illi monumentum ex nomine, sic isti ex professione fecerunt. Hujus nomini etiam dies festus dicatus est, et Larentinalia constituta. Nec hanc solam Romani meretricem colunt, sed Faulam quoque Herculis scortum fuisse Verrius scribit. Jam quanta ista immortalitas putanda est, quam etiam meretrices assequuntur? Flora cum magnas opes ex arte meretricia quæsivisset, populum scripsit hæredem, certamque

et que ce fameux Esculape, l'inventeur de la médecine, fut précipité vers le Styx par un coup de foudre, afin de nous faire comprendre quelle est la puissance de ce Dieu qui fulmine les autres. Ici les esprits pénétrants voyaient une arrière-pensée, et raisonnaient ainsi : Puisqu'un dieu ne peut être foudroyé, il est évident que ce fait n'a pas existé. Et moi, je dis, au contraire : Parce que cela a eu lieu, il faut en conclure que ce n'était pas un dieu, mais un homme. La fiction du poète ne consiste pas dans l'action, mais dans la qualification de dieu qu'il confère ; car ils craignaient d'avouer une vérité contraire à l'opinion publique généralement répandue ; mais s'ils conviennent entre eux que ces dieux ont été choisis parmi les hommes, pourquoi refusent-ils de croire aux récits des poètes qui décrivent leurs fuites, leurs blessures, leurs combats, leurs adultères, leurs morts ? Il est dès lors évident qu'ils n'ont pu devenir dieux, puisqu'ils ne furent pas même des hommes d'une vie irréprochable, et qu'ils se sont couverts de crimes qui enfantent la mort éternelle.

CHAPITRE XX.

Des dieux particuliers aux Romains et de leurs cérémonies.

J'arrive à présent aux cultes qui sont propres aux Romains, puisque j'en ai fini avec ceux qui appartiennent à tout le monde. Lupa, nourrice de Romulus, reçoit les honneurs divins, et ce culte me ferait moins souffrir encore s'il s'adressait à l'animal même dont elle est la figure. Mais Tite-Live rapporte qu'en la ville de Larentie est son simulacre, non point comme effigie de son corps, mais comme emblème de ses mœurs ; car cette Lupa fut en effet la femme de Faustulus, qu'en raison de ses dérèglements et de sa prostitution des bergers surnommèrent la louve, c'est-à-dire débordée. C'est de là que dérive le nom de *Lupanar*, donné à de honteuses maisons. Les Romains n'ont que suivi l'exemple des Athéniens, chez qui une courtisane, appelée Léena ou *Lyonne*, délivra le pays d'un tyran ; et comme il était défendu d'introduire dans un temple l'image d'une fille publique, on lui substitua la figure de l'animal dont elle avait porté le nom. Dans Athènes c'est du nom, dans Rome c'est de la profession qu'a découlé cette consécration divine. Il y eut même un jour de fête réservé, pour lequel on institua les Larentinales. Au reste, ce n'est pas la seule courtisane que les Romains aient honorée ; Verrius écrit qu'ils adorèrent Faula, qui

pecuniam reliquit, cujus ex annuo fœnore suus natalis dies celebraretur editione ludorum, quos appellant Floralia. Quod quia senatui flagitiosum videbatur, ab ipso nomine argumentum sumi placuit, ut pudendæ rei quædam dignitas adderetur. Deam finxerunt esse, quæ floribus præsit, eamque oportere placari, ut fruges cum arboribus aut vitibus bene prospereque florescerent. Eum colorem secutus in Fastis poeta, non ignobilem nympham fuisse narravit, quæ sit Chloris vocitata, eamque Zephyro nuptam, quasi dotis loco id accepisse muneris a marito, ut haberet omnium florum potestatem. Honestè quidem ista dicuntur; sed inhonestè turpiterque creduntur. Nec debent (cum veritas quæritur) hujusmodi nos velamenta decipere. Celebrantur ergo illi ludi cum omni lascivia, convenienter memoriæ meretricis. Nam præter verborum licentiam, quibus obscenitas omnis effunditur, exuuntur etiam vestibus populo flagitante meretrices, quæ tum mimarum funguntur officio, et in conspectu populi usque ad satiætatem impudicorum luminum cum pudendis motibus detinentur.

Cloacinæ simulacrum in cloaca maxima repertum Tatinus consecravit, et quia cujus esset effigies ignorabat, ex loco illi nomen imposuit. Pavorem, Palloremque Tullus Hostilius figuravit et coluit. Quid de hoc dicam, nisi dignum fuisse, qui semper deos suos (sicut optari solet) præsentés haberet? Ab hoc illud M. Marcelli de consecratione Honoris atque Virtutis, honestate nominum differt, re congruit. Eadem vanitate Mentem quoque inter deos collocavit senatus: quam profecto si habuisset, ejusmodi sacra nunquam suscepisset. Magnum Cicero audaxque consilium suscepisse Græciam dicit, quod Cupidinum et Amorum simulacra in gymnasiis consecrasset; adulatus est videlicet Attico, et irrisit hominem familiarem. Non enim illud magnum, aut omnino consilium dicendum fuit, sed impudicorum hominum perdita et deplorata nequitia, qui liberos suos, quos erudire ad honesta deberent, prostituerunt libidini juventutis; a quibus flagitio-

avait servi aux débauches d'Hercule. Belle immortalité, que celle qu'obtiennent même des courtisanes ! Flore, après avoir amassé des richesses immenses en exerçant la prostitution, institua pour son héritier le peuple romain, et légua une certaine somme, dont le revenu annuel devait servir à célébrer le jour de sa naissance, dans des fêtes qu'on a appelées florales. Mais le sénat, trouvant cette action scandaleusement criminelle, se plut à tirer du nom propre de la fête une explication qui pût donner à une chose honteuse un vernis de dignité. On imagina de dire que ces hommages s'adressaient à la déesse qui présidait aux fleurs; qu'il fallait l'apaiser, afin que les légumes, les arbres et les vignes pussent fleurir et porter des fruits. Ovide a confirmé dans ses fastes cette déviation ingénieuse. Il raconte que ce n'était pas une nymphe sans mœurs que celle qui fut appelée Chloris; qu'elle avait été unie à Zéphyre; qu'à la place de dot elle avait accepté de son mari le don qu'il lui avait offert, l'empire des fleurs. Si ces récits peuvent se faire sans blesser la décence, on ne peut les croire sans honte, et, lorsque nous cherchons la vérité, de pareils voiles ne doivent pas nous tromper; car ces jeux sont célébrés avec toute l'indécence lascive qui caractérise et rappelle la courtisane; et outre la licence absolue des paroles, d'où débordent des torrens d'obscénités, les courtisanes se dépouillent de leurs vêtemens aux acclamations du peuple qui les entoure; et, savantes dans l'art de la pantomime, elles s'agitent en présence du peuple jusqu'à ce qu'il ait rassasié ses yeux du spectacle de ces mouvemens impudiques.

L'effigie de Cloacine, trouvée dans un cloaque, fut consacrée par Tattius, qui, ne sachant ce que représentait cette figure, lui donna un nom tiré du lieu d'où on l'avait sortie. Tullus Hostilius dressa les statues de la Peur et de la Pâleur, et leur institua un culte; et c'étaient bien les seuls dieux qu'il devait invoquer. Si M. Marcellus, en consacrant les divinités de l'Honneur et de la Vertu, s'éloigne de lui par plus de convenance dans les noms, il s'en rapproche par le fond des choses. Le sénat, par un sentiment d'orgueil, admet l'intelligence au rang des dieux, et certes, pour peu qu'il en eût été doué, il n'eût jamais établi un tel culte. Cicéron affirme que la Grèce exécuta une grande et hardie conception en ordonnant de placer dans les gymnases les statues de Cupidon et des Amours; mais ce philosophe a voulu ou flatter ou railler son ami Atticus; car il n'y a rien là de grand, et l'on ne peut honorer du nom de conception l'odieuse infamie de ces hommes perdus de débauche, qui, loin de fournir à leurs enfans une éducation ver-

rum deos, et in illis potissimum locis ubi nuda corpora corruptorum luminibus patent, et in illa coli ætate voluerunt, quæ simplex et improvida prius irretiri, et in laqueos potest cadere, quam cavere. Quid mirum si ab hac gente universa flagitia manarunt? apud quam ipsa vitia religiosa sunt, eaque non modo non vitantur, verum etiam coluntur. Et ideo huic sententiæ, tanquam Græcos prudentia vinceret, adjecit: Virtutes enim oportere, non vitia consecrari. Quod si recipis, o Marce Tulli, non vides fore ut irrumpant vitia cum virtutibus, quia mala bonis adhærent, et in animis hominum potentiora sunt; quæ si vetas consecrari, respondebit tibi illa eadem Græcia, se alios deos colere, ut prosint, alios, ne noceant.

Hæc enim semper excusatio est eorum, qui mala sua pro diis habent, ut Romani Rubiginem ac Febrem. Si ergo vitia consecranda non sunt, in quo tibi assentior, ne virtutes quidem. Non enim per se sapiunt, aut sentiunt, neque intra parietes, aut ædiculas luto factas, sed intra pectus collocandæ sunt, et interius comprehendendæ, ne sint falsæ, si extra hominem fuerint collocatæ. Itaque præclaram illam legem tuam derideo, quam ponis his verbis: Ast illa, propter quæ datur homini ascensus in cælum, mentem, virtutem, pietatem, fidem, earumque laudum delubra sunt. Atqui hæc separari ab homine non possunt. Si enim colenda sunt, in homine ipso sint necesse est. Si autem sunt extra hominem, quid opus est ea colere quibus careas? Virtus enim colenda est, non imago virtutis: et colenda est non sacrificio aliquo, aut thure, aut precatione solemni, sed voluntate sola atque proposito. Nam quid est aliud colere virtutem, nisi eam comprehendere animo, et tenere? quod unusquisque simul ac cœpit velle, consequitur. Hic solus virtutis est cultus; nam religio et veneratio nulla alia, nisi unius Dei tenenda est. Quid igitur opus est, o vir sapientissime, supervacuis exstructionibus loca occupare, quæ possint humanis usibus cedere? quid sacerdotes constituere vana et insensibilia culturos? quid immolare victimas? quid tantos sumptus vel fin-

tueuse, les abandonnèrent aux emportemens passionnés de la jeunesse en proposant à leurs adorations des dieux connus par leurs déportemens, et cela dans des lieux où les corrupteurs exposent aux regards les nudités du corps à un âge tendre et imprévoyant, plus exposé à tomber dans les pièges qu'à les éviter. Doit-on s'étonner que tant d'horreurs se soient répandues par cette nation qui a religieusement honoré les vices, et qui, loin de les fuir, les a divinisés? Aussi l'orateur philosophe, comme pour laisser voir des vues supérieures à celles des Grecs, ajoute à ces réflexions cette maxime : « Que ce ne sont pas les vices, mais les vertus, qu'il faut consacrer. » Si vous admettez ce principe, ne comprenez-vous pas, ô Cicéron, que les vices feront tout à la fois irruption avec les vertus, parce que le mal adhère au bien et qu'il a plus de force sur l'esprit des hommes? Que si vous défendez de consacrer les vices, les mêmes Grecs vous répondront qu'ils adressent un culte à certains dieux pour qu'ils leur soient en aide, à certains autres dans la crainte qu'ils ne leur soient nuisibles.

C'est l'excuse constante de ceux qui érigent les maux en divinités, comme les Romains, qui ont une déesse de la Rouille et une autre de la Fièvre. Si donc on refuse un culte aux vices, et je partage en cela votre opinion, il faut aussi le refuser aux vertus; car, par elles-mêmes, elles n'entendent et ne sentent rien, et ce n'est pas entre des murs ou des temples de pierre qu'il faut les placer, mais dans le cœur de l'homme, et enfermées au dedans de lui, de peur qu'elles ne se vicient si on les place au dehors. Je me ris de la fameuse loi que vous exprimez en ces termes : Édifiez des temples à l'Intelligence, à la Piété, à la Foi, à toutes les vertus qui donnent à l'homme un accès dans le ciel, et qui sont inséparables de l'humanité. Il s'ensuit donc que pour les adorer il faut qu'elles soient au fond de l'homme; car, si elles sont en dehors, quel besoin est-il d'adorer des vertus qui nous manquent? Car c'est la vertu elle-même, et non pas son image, qu'il faut vénérer, et cette vénération ne doit pas se produire par des sacrifices, de l'encens, des prières solennelles, mais par la volonté seule et par la ferme résolution de s'y conformer. En effet, qu'est-ce qu'honorer la vertu, si ce n'est la comprendre et la posséder au dedans de soi-même? et chacun la possède aussitôt qu'il commence à le vouloir. C'est là que se doit établir son culte, et il ne doit y avoir d'autre religion, d'autre adoration, que celle qui a le seul vrai Dieu pour objet. A quoi sert donc d'occuper en constructions inutiles des terrains qui

gendis, vel colendis imaginibus impendere? Firmius et incorruptius templum est pectus humanum : hoc potius ornatur, hoc veris illis nominibus impleatur. Has ergo falsas consecrationes sequitur, quod necesse est. Qui enim virtutes sic colunt, id est qui umbras atque imagines virtutum consecrantur, ea ipsa quæ vera sunt, tenere non possunt. Itaque nulla in quoquam virtus est, vitiiis ubique dominantibus; nulla fides, omnia pro se unoquoque rapiente; nulla pietas, nec consanguineis nec parentibus parcente avaritia, et cupiditate in venena et in ferrum ruente; nulla pax, nulla concordia, publice bellis sævientibus, privatim vero inimicitiiis usque ad sanguinem furentibus; nulla pudicitia, libidinibus effrenatis omnem sexum et omnes corporis partes contaminantibus : nec tamen desinunt ea colere quæ fugiunt et oderrunt. Colunt enim thure ac summis digitis, quæ sensibus intimis horrere debuerunt : qui error omnis ex illius principalis ac summi boni ignorance descendit.

Urbe a Gallis occupata, obsessi in Capitolio Romani, cum ex mulierum capillis tormenta fecissent, ædem Veneri Calvæ consecrarunt. Non igitur intelligunt, quam vanæ sint religiones, vel ex eo ipso quod eas his ineptiis cavillantur. A Lacedæmoniis fortasse didicerant, deos sibi ex eventis fingere; qui cum Messenios obsiderent, et illi furtim deceptis obsessoribus egressi, ad diripiendam Lacedæmonem cucurrissent, a Spartanis mulieribus fusi fugatique sunt. Cognitis autem dolis hostium, Lacedæmonii sequebantur. His armatæ mulieres obviam longius exierunt; quæ cum viros suos cernerent parare se ad pugnam, quod putarent Messenios esse, corpora sua nudaverunt. At illi uxoribus cognitis, et ad spectu in libidinem concitati, sicuti erant armati, permisti sunt utique promiscue; nec enim vacabat discernere. Sic juvenes ab iisdem antea missi, misti cum virginibus, ex quibus sunt Partheniæ nati, propter hujus facti memoriam ædem Veneri armatæ simulacrumque posuerunt : quod tametsi ex causa turpi venit, tamen honestius videtur armatam Venerem consecrasse, quam calvæ. Eodem tempore Jovi quoque Pistori ara posita est, quod eos in

pourraient être consacrés à d'autres usages? Pourquoi instituer des prêtres pour desservir des choses insensibles et muettes? pourquoi ces immolations de victimes, ces dépenses employées à faire ou à honorer des images? Le cœur de l'homme est le temple le plus incorruptible et le plus solide : voilà celui qu'il faut orner et remplir de vraies divinités. Il suit nécessairement de tout ce que nous venons de dire que toutes ces consécérations sont autant de mensonges, et que ceux qui honorent ainsi les vertus n'en possèdent que l'ombre et la simple image, et ne peuvent embrasser celles qui sont les véritables; qu'en conséquence il n'y a point de vertu là où les vices dominent, point de bonne foi là où chacun cherche à tout ravir pour soi, point de piété là où la passion s'arme du poison et du fer, et où l'avarice n'épargne aucune parenté. Il n'y a ni paix ni concorde là où les guerres publiques exercent leur fureur et où les inimitiés privées s'irritent jusqu'à verser du sang. Quelle chasteté peut-il y avoir lorsque la luxure ne respecte aucun sexe, aucune partie du corps, et qu'on ne laisse pas d'adorer ce qu'on dit fuir et avoir en haine? car ils offrent de l'encens et des honneurs à ce qu'ils doivent avoir en horreur dans le fond de l'ame : erreur qui découle de leur ignorance du principal et souverain bien.

Après la prise de Rome par les Gaulois, les Romains, assiégés dans le Capitole, font des câbles avec les cheveux de leurs femmes, et perpétuent ce souvenir en élevant un temple à Vénus la Chauve. Ils ne comprennent donc pas combien sont faibles et puériles ces religions, par cela même qu'ils les tournent en ridicule, à cause des motifs absurdes qui leur ont donné naissance. Ils tiraient leurs dieux des évènements, ainsi qu'ils l'avaient appris des Lacédémoniens. Ces derniers, au siège de Messène, furent trompés par une ruse des assiégés, qui, leur échappant, coururent au pillage de Sparte. Les femmes de cette ville les repoussèrent et les mirent en fuite. Mais bientôt les Lacédémoniens, ayant découvert le stratagème, marchèrent sur leurs pas. Les femmes armées sortirent au-devant d'eux, et voyant leurs maris les prendre pour les Messéniens et se préparer à les combattre, se dépouillèrent de tous leurs vêtements. Ils reconnaissent alors leurs femmes, et excités au plaisir par leur présence, sans avoir déposé leurs armes, ils s'unirent indistinctement à elles; car ils ne pouvaient dans le moment reconnaître chacun leur épouse; les jeunes gens qui avaient fait partie de l'expédition se rapprochèrent des vierges, et de ce rapprochement naquirent les Parthéniens. En souvenir de ce fait,

quiete monuisset, ut ex omni frumento quod habebant panem facerent, et in hostium castra jactarent; eoque facto soluta esset obsidio, desperantibus Gallis inopia subigi posse Romanos.

Quæ ista religionum derisio est? Si earum defensor essem, quid tam graviter queri possem, quam deorum nomen in tantum venisse contemptum, ut turpissimis nominibus ludibrio habeatur? Quis non rideat Fornacem deam, vel potius doctos viros celebrandis Fornacilibus operari? Quis cum audiat deam Mutam, tenere risum queat? Hanc esse dicunt, ex quo sint nati Lares, et ipsam Laram nominant, vel Larundam. Quid præstare colenti potest, quæ loqui non potest? Colitur et Caca, quæ Herculi fecit indicium de furto bouum, divinitatem consecuta, quia prodidit fratrem; et Cunina, quæ infantes in cunis tuetur, ac fascinum submovet; et Sterculus qui stercorandi agrum rationem primus induxit; et Tutinus, in cujus sinu pudendo nubentes præsidet, ut illarum pudicitiam prior deus delibasse videatur; et mille alia portenta, ut jam vaniores qui hæc colenda susceperunt, quam Ægyptios esse dicamus, qui monstruosa et ridicula quædam simulacra venerantur. Et hæc tamen habent aliquam imaginem. Quid, qui lapidem colunt informem atque rudem, cui nomen est Terminus? Hic est, quem pro Jove Saturnus dicitur devorasse; nec immerito illi honos tribuitur. Nam cum Tarquinius Capitolium facere vellet, atque in eo loco multorum deorum sacella essent, consuluit eos per auguria, utrum Jovi cederent; et cedentibus cæteris, solus Terminus mansit. Unde illum poeta

Capitoli immobile saxum

vocat. Jam ex hoc ipso quam magnus Jupiter invenitur, cui non cessat

ils construisirent un temple à Vénus armée, et lui élevèrent une statue, qui, bien qu'elle rappelle d'étranges scènes, est moins ridicule en représentant une femme armée que celle qui représente une femme chauve. A la même époque s'éleva un autel à Jupiter boulanger, parce que pendant leur sommeil il leur avait conseillé de faire du pain de tout le froment qu'ils avaient, et de le jeter dans le camp ennemi; ce qui détermina les Gaulois à lever le siège, dans le désespoir de prendre les Romains par famine.

En quel mépris sont donc tombées ces religions? Pour moi, si j'étais leur défenseur, je ne me plaindrais rien tant que de voir en si grande déconsidération la majesté des dieux, qu'on leur donne en dérision les noms les plus infâmes. Qui pourra s'empêcher de rire devant la déesse Fornaca, ou plutôt encore, en voyant de doctes personnages s'évertuer à célébrer les Fornacales? Qui pourra s'empêcher de rire en entendant nommer une déesse muette? Les Romains disent que c'est à elle que les Lares ou dieux domestiques doivent leur naissance, et ils l'appellent Lara ou Larunda. Que peut-elle pour ses adorateurs celle qui ne saurait parler? La déesse Caca reçoit aussi un culte. Ce fut elle qui décela à Hercule le larcin de ses bœufs, et elle obtint la divinité pour avoir trahi son frère. Et puis la déesse Cunina, qui garde les enfans au berceau, et écarte de leur couche les enchantemens. Et puis encore le dieu Sterculus, qui, le premier, enseigna à fumer les terres. Que penser de Tutinus, sur le giron de qui viennent se reposer les nouvelles mariées, afin qu'il soit censé avoir reçu lui-même les prémices de leur virginité? Que penser de mille autres monstruosité qui nous font juger ceux qui les ont pu prendre en adoration beaucoup plus superstitieux que ces Égyptiens qui vénèrent des monstres ou des images ridicules? Que pourrions-nous dire de ces Romains qui adorent une pierre rude et informe qu'on appelle Terminus? C'est cette pierre que Saturne est censé avoir dévorée à la place de Jupiter, et ce n'est pas sans raison qu'on lui adresse un culte. Car lorsque Tarquin voulut construire le Capitole au lieu où les dieux avaient plusieurs chapelles, il leur fit demander par les augures s'ils consentiraient à céder l'emplacement à Jupiter. Tous y accédèrent, excepté Terminus, qui demeura ferme; d'où les poètes l'ont surnommé

La pierre immobile du Capitole.

Et ce fait vous démontre quelle est la grandeur de ce Jupiter, qui cède

lapis, ea fortasse fiducia, quod illum de paternis faucibus liberaverat. Facto itaque Capitolio, supra ipsum Terminum foramen est in tecto relictum : ut quia non cesserat libero cœlo frueretur; quo ne ipsi quidem fruebantur, qui lapidem frui putaverunt. Et huic ergo publice supplicatur, quasi custodi finium deo : qui non tantum lapis, sed etiam stipes interdum est. Quid de iis dicam, qui colunt talia? nisi ipsos potissimum lapides ac stipites esse?

CAPUT XXI.

De diis Barbarorum quibusdam propriis, et eorum sacris; ac itidem de Romanis.

Diximus de diis ipsis, qui coluntur : nunc de sacris ac mysteriis eorum pauca dicenda sunt. Apud Cyprios humanam hostiam Jovi Teucus immolavit; idque sacrificium posteris tradidit, quod est nuper Hadriano imperante sublatum. Erat lex apud Tauros, inhumanam et feram gentem, uti Dianæ hospites immolarentur; et id sacrificium multis temporibus celebratum est. Galli Hesum atque Teutamem humano cruore placabant. Nec Latini quidem hujus immanitatis expertes fuerunt, siquidem Latialis Jupiter etiam nunc sanguine colitur humano. Quid a diis boni precantur, qui sic sacrificant? Aut quid tales dii hominibus præstare possunt, quorum pœnis propitiantur? Sed de Barbaris non est adeo mirandum, quorum religio cum moribus congruit. Nostri vero, qui semper mansuetudinis et humanitatis gloriam sibi vindicarunt, nonne sacrilegis his sacris immaniores reperiuntur? Hi enim potius scelerati sunt habendi, qui, cum sint liberalium disciplinarum studiis expoliti, ab humanitate desciscunt, quam qui rudes et imperiti ad mala facinora bonorum ignorance labuntur. Apparet tamen antiquum esse hanc immolatorum hominum ritum : siquidem Saturnus in Latio eodem genere sacrificii cultus est, non quidem ut homo ad aram immolaretur, sed uti in Tiberim de

à la volonté d'une pierre, peut-être dans la croyance que ce fut elle qui le délivra de la gorge de son père. Aussi, après l'érection du Capitole, laissa-t-on une ouverture au-dessus de Terminus, pour qu'il pût jouir de la part de ciel qu'il n'avait pas voulu céder; et ceux qui ont pu croire à cette jouissance d'une pierre, de quel bon sens jouissaient-ils? Eu égard à son immobilité, on lui a offert des prières publiques, comme au dieu gardien et protecteur des limites, tantôt sous la figure d'une pierre et tantôt sous celle d'un tronc de bois. Que dire des adorateurs de tels dieux, si ce n'est qu'ils sont eux-mêmes ou pierres ou troncs de bois?

CHAPITRE XXI.

De certaines divinités propres aux Barbares, des sacrifices qui leur sont offerts, et en même temps des divinités romaines.

Nous avons parlé des principaux dieux; jetons un coup d'œil rapide sur les mystères et sur les sacrifices du culte qui leur est rendu. A Chypre, Teucer immole un homme en offrande à Jupiter, et transmet cet usage à ses descendans; il est observé jusqu'à Adrien, qui l'abolit par une ordonnance. Il existait une loi chez un peuple féroce de la Tauride, qui ordonnait de sacrifier à Diane tous les étrangers qui venaient demander l'hospitalité, et cette dette de sang fut acquittée pendant de longs jours. C'est encore par un sacrifice humain que les Gaulois apaisent leurs dieux Hésus et Teutatès. Les Latins eux-mêmes ne furent pas exempts de cette inhumanité, puisque c'est encore par le sang d'un homme qu'on honore le Jupiter du Latium. Que peuvent demander aux dieux les hommes qui leur présentent de telles offrandes, et que peuvent accorder des dieux qui ne deviennent propices que par le supplice des hommes? Eh! ne nous étonnons pas des Barbares; leur religion n'est que d'accord avec leurs mœurs. Mais chez nous, qui revendiquons sans cesse la gloire d'un peuple doux et poli, combien ces sacrilèges offrandes ne doivent-elles point paraître plus cruelles? Ils doivent en effet passer pour des scélérats et des infâmes, ceux qui, civilisés et par les lettres et par les arts, répudient tout sentiment d'humanité, bien plutôt que ceux qui, dans la grossièreté de leur nature, s'abandonnent à des actes criminels par la seule ignorance du bien. Au reste, il est constant que cette coutume d'immoler des hommes aux dieux est fort antique, puisque dans le La-

ponte Milvio mitteretur. Quod ex responso quodam factitatum Varro auctor est; cujus responsi ultimus versus est talis :

Και κεφαλὰς Κρονίδη καὶ τῷ πατρὶ πέμπετε φωτὰ.

Et capita Saturno, et patri mittite lumina, seu hominem.

Quod quia videtur ambiguum, et fax illi, et homo jaci solet. Verum id genus sacrificii ab Hercule, cum ex Hispania rediret, dicitur esse sublatum, ritu tamen permanente, ut pro veris hominibus imagines jacerentur ex scirpo; ut Ovidius in Fastis docet :

Donec in hæc venit Tirythius αἶψα, quotannis
 Tristia Leucadio sacra peracta deo.
 Illum straminicos in aquam misisse Quirites,
 Herculis exemplo corpora falsa jaci.

Hæc sacra vestales virgines faciunt, ut ait idem :

Tum quoque priscorum virgo simulacra virorum
 Mittere roborco scirpea ponte solet.

Nam de infantibus, qui eidem Saturno immolabantur propter odium Jovis, quid dicam non invenio; tam barbaros, tam immanes fuisse homines, ut parricidium suum, id est tetrum atque execrabile humano generi facinus, sacrificium vocarent: cum teneras atque innocentes animas, quæ maxime est ætas parentibus dulcior, sine ullo respectu pietatis exstinguerent, immanitatemque omnium bestiarum, quæ tamen fœtus suos amant, feritate superarent! O dementia insanabilem! Quid illis isti dii amplius facere possent, si essent iratissimi, quam faciunt propitii? cum suos cultores parricidiis inquinant, orbitatibus mactant, humanis sensibus spoliant? Quid potest esse his hominibus sancti? Aut quid in profanis locis facient, qui inter aras deorum summa scelera committunt? Pescennius Festus in libris Historiarum per satyram refert Carthaginenses Saturno humanas hostias solitos immolare: et cum victi essent ab Agathocle rege Siculorum, iratum sibi

ſiſſim Saturne reçut de ſemblables honneurs, avec cette différence que la victime ne tombait pas ſur un autel, mais qu'on la précipitait dans le Tibre, des hauteurs du pont Milvius. Cette pratique eſt rapportée dans la répoſe d'un oracle cité par l'historien Varron. En voici le dernier vers :

Envoyez des têtes à Saturne, à Dieu le père envoyez des flambeaux ou un homme.

Et comme il y avait ambiguité ſur cet oracle, on lui jetait tout à la fois un homme et un flambeau. Mais ce genre de ſacrifices fut aboli par Hercule à ſon retour d'Espagne. Il n'en laissa ſubſiſter que l'effigie. Elle conſiſtait à ſubſtituer aux hommes des mannequins de jonc qu'on précipitait dans le fleuve. C'eſt ce qu'Ovide nous apprend dans ſes Faſtes :

Juſques au temps où Hercule vint dans ce pays, on a continué de célébrer ces tristes ſacrifices à Saturne : on dit qu'Hercule les abolit en faiſant jeter dans l'eau des hommes de paille, et toi auſſi, à l'exemple d'Hercule, fais précipiter des ſimulacres de corps humain.

D'après les vers du même poète, c'était une des fonctions des vierges veſtales

De lancer dans le fleuve, du haut d'un pont de bois, le buſte des perſonnages de l'ancien temps.

Mais où trouverai-je des mots pour qualifier ces infanticides offerts au même Saturne en haine de Jupiter ? A quel excès de cruauté n'eſt-ce pas ſe porter que de décorer du nom de ſacrifice le crime le plus odieux à l'eſpèce humaine, d'étouffer ſans aucun ſentiment de pitié de faibles et innocentes créatures, et de ſurpaſſer ainſi en férocité les bêtes les plus farouches, qui au moins affectionnent leur propre portée ? O incurable démence ! Ces dieux, que pourraient-ils donc faire de plus dans leur colère que ce qu'ils font lorsqu'ils vous ſont propices, puifqu'ils vous ſouillent de parricides, vous privent de poſtérité, et vous dénaturent en vous ôtant un cœur ? Que peut-il y avoir de ſaint pour de pareils hommes, et que ne commettraient-ils pas dans des lieux profanes, eux qui ſur les autels des dieux ſe livrent aux plus énormes crimes ? P'eſcennius Feſtus rapporte ſous forme de ſatire, dans ſes livres d'Histoire, que les Carthaginois offraient auſſi à Saturne des hécatombes humaines ; qu'ayant été défaits par Agathoclès, roi des Siciliens, ils avaient cru le dieu irrité contre eux, et

deum putavisse; itaque ut diligentius piaculum solverent, ducentos nobilium filios immolasse.

Tantum religio potuit suadere malorum,
Quæ peperit sæpe scelerosa, atque impia facta.

Cui ergo dementissimi homines illo sacrificio consulebant? cum tantam partem civitatis occiderent, quantam fortasse nec Agathocles quidem victor occiderat.

Ab isto genere sacrorum non minoris insanie judicanda sunt publica illa sacra: quorum alia sunt matris deum, in quibus homines suis ipsi virilibus litant; amputato enim sexu, nec viros se, nec feminas faciunt: alia Virtutis, quam eandem Bellonam vocant, in quibus ipsi sacerdotes non alieno, sed suo cruore sacrificant. Sectis namque humeris, et utraque manu districtos gladios exserentes, currunt, efferruntur, insaniunt. Optime igitur Quintilianus in Fanatico: Istud, inquit, si deus cogit, iratus est. Etiamne hæc sacra sunt? Nonne satius est pecudum more vivere, quam deos tam impios, tam profanos, tam sanguinarios colere? Sed unde isti errores et hæc tanta flagitia manaverint, suo loco disseremus, interim videamus et cætera, quæ carent scelere, ne studio insectandi videamur eligere pejora. Isis Ægyptia sacra sunt, quatenus filium parvulum vel perdidit, vel invenerit. Nam primo sacerdotes ejus deglabrato corpore pectora sua tundunt; lamentantur, sicut ipsa, cum perdidit, facerat. Deinde puer producitur quasi inventus, et in lætitiâ luctus ille mutatur; ideo Lucanus,

Nunquamque satis quæsitus Osiris.

Semper enim perdunt, et semper inveniunt. Refertur ergo in sacris imago rei, quæ vere gesta est, quæ profecto, si quid sapimus, declarat mortalem mulierem fuisse, ac pene orbam, nisi unicum reperisset.

que pour l'apaiser plus promptement ils lui avaient immolé deux cents fils de familles nobles.

Tant dut avoir de puissance une religion qui conseilla tant de maux , et porta à de si abominables excès.

Aveugles insensés ! quel dieu invoquaient-ils donc par un tel sacrifice, puisqu'ils lui immolaient plus de citoyens que leur vainqueur Agathoclès ne leur en avait peut-être tué !

Mais elles ne diffèrent en rien des précédens sacrifices, et ne sont pas moins abominables par leur folie, ces oblations dont les unes s'adressent à la mère des dieux, et dans lesquelles des hommes offrent eux-mêmes en expiation leur propre virilité, et par ces mutilations honteuses se réduisent à n'avoir point de sexe; dont les autres s'adressent à la Valeur, à qui ils donnent encore le nom de Bellone. Dans ces mystères, les prêtres mêmes de la déesse sacrifient, non pas le sang d'autrui, mais le leur propre. Ils se font des incisions sur les épaules, sortent chacun un glaive dégainé dans la main, courent, s'agitent, extravaguent; et c'est avec raison que Quintilien s'écrie, dans son traité sur le Fanatisme : Il est en démence, le dieu qui oblige à de tels actes ! Sont-ce bien là des sacrifices ? et ne serait-il pas bien préférable de vivre sans religion, comme les brutes, que de s'incliner devant des dieux si impies, si profanes, si sanguinaires ? Nous dirons, quand il en sera temps, d'où découlent ces erreurs et de si funestes cruautés. Examinons d'abord ce qui est en lui-même exempt de crime, afin qu'on ne nous suppose pas l'affectation de choisir toujours ce qu'il y a de pire. Les mystères d'Isis, en Égypte, se célébraient sous plusieurs espèces, suivant qu'elle cherchait ou retrouvait son fils. Dans les cérémonies qui se rapportent au premier événement, les prêtres apparaissaient découverts, se frappant la poitrine, s'abandonnant à des lamentations, représentant la douleur de la déesse elle-même lors de la perte de son fils. Ensuite l'enfant se présente comme trouvé, et tout ce grand deuil se change en expression de réjouissance. Ce qui fait dire à Lucain :

Osiris qu'on ne cherche jamais assez.

Car celui qu'ils perdent sans cesse, ils le retrouvent toujours. Dans ces sacrifices nous est transmise la représentation des événemens qui se sont passés, et certainement elle nous démontre (si nous avons le moindre sens) qu'Isis ne fut qu'une femme mortelle, mère presque

Quod illum ipsum poetam minime fugit, apud quem Pompeius adolescens, morte patris audita, hæc loquitur :

Evolvam busto jam numen gentibus Isim ;
Et tectum ligno spargam per vulgus Osirim.

Hic est Osiris, quem Serapim vel Serapidem vulgus appellat. Solept enim mortuis consecratis nomina immutari; credo, ne quis putet eos homines fuisse. Nam et Romulus post mortem Quirinus factus est; et Leda, Nemesis; et Circe, Marica; et Ino, postquam se præcipitavit, Leucothea, materque Matuta; et Melicertes filius ejus, Palæmon, atque Portumnus. Sacra vero Cereris Eleusinæ non sunt his dissimilia; nam sicut ibi Osiris puer planctu matris inquiritur; ita hic ad incestum patris matrimonium raptæ Proserpina: quam quia facibus ex Ætnæ vertice accensis quæsisse in Sicilia Ceres dicitur, idcirco sacra ejus ardentium tædarum jactatione celebrantur.

Apud Lampsacum Priapo litabilis victima est asellus: cujus sacrificii ratio in Fastis hæc redditur. Cum dii omnes ad festum matris magnæ convenissent, epulisque satiati noctem lusibus ducerent, quiescere humi Vestam, somnumque cepisse: ibi Priapum somno ejus ac pudicitiae insidiatum; se illam intempestivo clamore aselli, quo Silenus vehebatur, excitatam, libidinem vero insidiatoris esse deceptam: hac de causa Lampsacenos asellum Priapo, quasi in ultionem, mactare consuevisse; apud Romanos vero eundem vestalibus sacris in honorem pudicitiae conservatæ panibus coronari. Quid turpius? quid flagitiosius? quam si Vesta beneficio asini virgo est? At poeta fabulam finxit. Num ergo illud est verius, quod referunt ii, qui *φαινόμενα* conscripserunt, cum de duabus Cancris stellis loquuntur, quas Græci *ὄνοες* vocant? asellos fuisse, qui Liberum patrem transvexerint, cum amnem transire non posset; quorum alteri hoc præmium dederit, ut humana voce loqueretur: itaque inter eum Priapumque ortum esse certamen de obscæni magnitudine; Priapum victum et iratum, interemisse victorem. Hoc vero multo magis ineptum est; sed poetis licet

sans fils si elle ne l'eût enfin retrouvé. C'est ce qui n'a point échappé au poète, qui prête ces imprécations au jeune Pompée apprenant la mort de son père :

J'exhumerai de son sépulcre Isis trop long-temps prise pour une divinité parmi les nations, et je dévoilerai au peuple le mystère d'Osiris enseveli dans le bois.

Cet Osiris n'est pas autre que celui qu'on appelle Sérapis ou Sérapide; car c'est l'usage de changer le nom des morts qu'on divinise, afin, selon mon avis, de détruire toute pensée qu'ils ont été hommes. En effet, Romulus, après sa mort, reçoit le nom de Quirinus; Léda, celui de Némésis; le nom de Marica est donné à Circé; et après qu'Ino s'est précipitée, elle s'appelle Leucothée; sa mère fut appelée Matuta, et son fils Méricerte, Palémon et Portunne. Les cérémonies du culte de Cérès Éleusine ressemblent à peu près à celles du culte d'Isis; car, tout ainsi que dans les unes l'enfant Osiris est cherché par les gémissemens de sa mère, ainsi, dans les autres, Proserpine, enlevée pour le mariage incestueux de son oncle, est censée être cherchée, comme on assure que sa mère Cérès, avec des flambeaux, la chercha en Sicile sur les hauteurs du mont Etna; et c'est pour cela qu'on célèbre ses sacrifices en agitant des torches ardentes.

A Lampsaque un petit âne est une victime qu'on peut immoler à Priape, et Ovide, dans ses Fastes, en donne cette raison : Quand tous les dieux se furent assemblés pour la fête de leur grand-mère, et que, rassasiés de festins, ils passèrent la nuit au milieu des jeux, Vesta se coucha sur la terre, et le sommeil l'y surprit. Pendant qu'elle dormait, Priape se préparait à attaquer sa pudeur; mais elle fut éveillée par la subite clameur de l'âne sur lequel Silène était porté, et les impudiques desseins du traître furent mis à découvert. Depuis, les habitans de Lampsaque ont pris la coutume de tuer, comme par vengeance, un ânon dont ils font offrande à Priape. Chez les Romains, ce même animal est couronné de pains par les vierges vestales, en l'honneur de la chasteté préservée. Quoi de plus honteux? quoi de plus insultant que de n'attribuer la virginité de Vesta qu'à la rencontre fortuite de cet âne? Mais c'est là une fable de poète. Ne sont-ce pas des vérités de ce genre que rapportent ceux qui ont décrit les constellations, lorsque, parlant des deux étoiles du Cancer, que les Grecs désignent sous le nom des deux ânes, ils soutiennent que ce sont deux ânes qui passèrent sur leur dos le père Bacchus, par un fleuve qu'il ne pouvait traverser. En récompense, il accorda à l'un d'eux le privi-

quidquid velint : non excutio tam deforme mysterium, nec Priapum denudo, ne quid appareat risu dignum. Finxerunt hæc sane poetæ; sed necesse est alicujus majoris turpitudinis tegendæ gratia ficta sint. Quæ sit ergo quæramus. At ea profecto manifesta est; nam sicut Lunæ taurus mactatur, quia similiter habet cornua, et

Placat equo Persis radiis Hyperiona cinctum,
Ne detur celeri victima tarda deo;

ita in hoc quia magnitudo membri virilis enormis est, non potuit ei monstro aptior victima reperiti, quam quæ ipsum, cui mactatur, posset imitari.

Apud Lindum, quod est oppidum Rhodi, Herculis sacra sunt, quorum a cæteris longe diversus est ritus: siquidem non εὐφημια (ut Græci appellant), sed maledictis et execratione celebrantur; eaque pro violatis habent, si quando inter solemnnes ritus vel imprudenti alicui exciderit bonum verbum. Cujus rei hæc ratio redditur, si tamen ulla esse in rebus vanissimis potest. Hercules, cum eo delatus esset, famemque pateretur, aratorem quemdam adspexit operantem, ab eoque petere cœpit, ut sibi unum bovem venderet. Enimvero ille negavit fieri posse, quia spes sua omnis colendæ terræ duobus illis juvenis niteretur. Hercules solita violentia usus, quia unum accipere non potuit, utrumque sustulit. At ille infelix, cum boves suos mactari videret, injuriam suam maledictis ultus est. Quod homini eleganti et urbano gratissimum fuit. Nam dum comitibus suis epulas apparat, dumque alienos boves devorat, illum sibi amarissime conviciantem, cum risu et cachinnis audiebat. Sed postquam Herculi divinos honores ob admirationem virtutis deferri placuit, a civibus ei ara posita est, quam de facto βοδύγγων nominavit, ad quam duo juncti boves immolarentur, sicut illi quos abstulerat aratori, eumque ipsum sibi constituit sacerdotem, ac præcepit, ut iisdem maledictis semper in celebrandis sacrificiis uteretur, quod negaret se unquam epulatum esse jucundius. Hæc jam non sacra sunt, sed sacrilegia, in quibus id sanctum dicitur, quod

lège de parler avec une voix humaine. Entre cet âne et Priape s'éleva un débat sur la force du membre viril. Mais Priape, irrité de se voir vaincu, tua son victorieux rival. Or n'est-ce pas là une explication bien plus ridicule ? mais tout est permis aux poètes. Je ne m'arrêterai point à dépeindre un si honteux mystère, ni à dévoiler Priape, afin qu'on n'y trouve point matière à risée. Les poètes ont sans doute imaginé cette fiction pour couvrir quelque autre scandale ; efforçons-nous de le reconnaître. Certes, il se montre assez manifestement ; car de même qu'on immole un taureau à la terre, parce qu'il a des cornes comme elle,

Que chez les Perses on apaise le soleil ceint de rayons lumineux par le sacrifice d'un cheval, afin de ne pas donner une lourde victime au plus léger des dieux ;

de même on n'a pu offrir à Priape une oblation plus convenable que celle de l'animal qui lui ressemblait le plus par la monstruosité sexuelle.

A Linde, ville des Rhodiens, les sacrifices offerts à Hercule sont célébrés dans un rit tout différent. On n'y prononce pas des paroles d'humilité propres à rendre favorable, mais bien d'exécrables malédictions, et les sacrifices sont tenus pour profanés si pendant les cérémonies de leur célébration il s'est, même par inadvertance, prononcé quelque expression honnête. Voici quel en est le motif, s'il en peut toutefois exister un à de si vaines superstitions. Quand Hercule arriva dans cette contrée, il vint à manquer de vivres. S'approchant alors d'un cultivateur qui labourait la terre, il lui demanda de lui vendre un de ses bœufs. Le laboureur le lui refusa, disant que toutes ses espérances de récolte reposaient sur ces deux animaux. Alors Hercule, selon sa coutume, usa de ses forces, et n'ayant pu obtenir un des bœufs, les lui tua tous les deux. Le malheureux, voyant qu'on immolait ses bêtes, s'en vengea par des injures ; Hercule les agréa en homme poli et civilisé ; car, en faisant préparer les viandes pour ses compagnons, et pendant qu'il dévorait ainsi le bien d'autrui, il écoutait, avec dérision et moqueries, et les invectives et les insultes. Mais lorsque l'admiration qu'excita la force d'Hercule lui eut attiré les honneurs divins, les citoyens lui dressèrent un autel, qu'en souvenir de ce fait il fit nommer le joug des bœufs, et il ordonna qu'on lui immolât deux taureaux pareils à ceux qu'il avait enlevés jadis au laboureur, et il attacha à cet autel même un prêtre, à qui il ordonna de se servir, en célébrant les sacrifices, de ces mêmes injures et malédic-

in aliis, si fiat, etiam severissime vindicatur. Ipsius autem Cretici Jovis sacra quid aliud, quam quomodo sit aut subtractus patri, aut nutritus, ostendunt? Capella est Amaltheæ nymphæ, quæ uberibus suis aluit infantem; de qua Germanicus Cæsar in Aratæo carmine sic ait :

Illa putatur

Nutrix esse Jovis, si vere Jupiter infans

Ubera Cretææ mulsit fidissima capræ,

Sidere quæ claro gratum testatur alumnum.

Hujus capellæ corio usum esse pro scuto Jovem contra Titanas dimicantem Musæus auctor est : unde a poetis *αίγιοχος* nominatur. Ita quidquid est gestum in abscondendo puero, id ipsum per imaginem geritur in sacris. Sed et matris ejus mysterium idem continet, quod Ovidius exponit in Fastis :

Ardua jamdudum resonat tinnitibus Ida ;

Tutus ut infanti vagiat ore puer.

Pars clypeos sudibus, galeas pars tundit inanes :

Hoc Curetes habent, hoc Corybantes opus.

Res latuit, priscique manent imitamina facti ;

Æra deæ comites raucaque terga movent.

Cymbala pro galeis, pro scutis tympana pulsant :

Tibia dat Phrygios, ut dedit ante, modos.

Hanc totam opinionem, quasi a poetis fictam, Sallustius respuit, voluitque ingeniose interpretari, cur altores Jovis dicantur Curetes fuisse; et sic ait : Quia principes intelligendi divini fuerunt, vetustatem ut cætera in majus componentem, altores Jovis celebravisse. Quantum erraverit homo eruditus, jam res ipsa declarat. Si enim princeps est Jupiter, et deorum et religionum; si ante illum dii nulli colebantur vulgo, quia nondum nati fuerant, qui coluntur; apparet Curetes ex diverso principes fuisse divini non intelligendi, per quos error omnis inductus est, et Dei veri memoria sublata. Ex ipsis itaque mysteriis et ceremoniis intelligere debuerunt, hominibus se mortuis supplicare. Non igitur exigo, ut aliquis poetarum fictionibus credat. Qui hos mentiri putat, pontificum ipsorum scripta consideret, et quidquid est lit-

tions, affirmant que rien ne lui avait été plus agréable pendant son repas. Ce ne sont donc pas des sacrifices saints, mais bien des sacrilèges, puisqu'il s'y commet des choses réputées saintes, qui seraient sévèrement punies si elles se passaient en d'autres lieux. Mais que nous apprennent les sacrifices du Jupiter de Crète, si ce n'est la manière dont il fut enlevé à son père, et comment il fut nourri. C'est la chèvre de la nymphe Amalthée qui donna son lait au jeune enfant, chèvre dont parle Germanicus César dans son livre intitulé *Aratus* :

Elle est vraiment la nourrice de Jupiter (s'il est vrai que Jupiter, dans son enfance, ait puisé aux mamelles de la chèvre de Crète), celle qui, par la clarté de sa lumière, atteste la reconnaissance de son nourrisson.

Muséus rapporte que Jupiter, combattant contre les Titans, se servit de la peau de sa nourrice en place de bouclier. C'est pourquoi les poètes lui attribuent l'épithète de porte-bouclier; en sorte que les événemens qui ont rempli l'enfance toute secrète de Jupiter se trouvent représentés dans les sacrifices; mais les mystères du culte de sa mère expriment encore ces événemens, qu'Ovide expose ainsi dans ses *Fastes* :

Jadis les sommets du mont Ida résonnèrent du bruit de l'airain, afin que l'enfant pût sans danger crier dans son berceau; ici les Curètes et les Corybantes frappaient avec des bâtons ou sur des boucliers ou sur des casques vides. L'allaitement resta secret; maintenant les prêtresses de Cybèle, dans leurs sacrifices, rappellent le souvenir de ces antiques ruses en frappant sur des cymbales au lieu de casques, sur des tambours en place de boucliers, et la flûte fait entendre les mêmes sons qu'autrefois en Phrygie.

Salluste rejette toute cette version comme une invention de poète, et il explique ingénieusement ce qui a fait supposer que les Curètes avaient nourri Jupiter: C'est, dit-il, qu'ayant été les plus habiles interprètes des choses divines, ils ont, comme pour tout le reste, pensé reculer les profondeurs de l'antiquité en célébrant les nourrices de Jupiter. Mais l'explication même de ce savant historien démontre combien il fut dans l'erreur. Et en effet, si Jupiter est le premier des dieux et l'auteur des religions, si avant lui aucun dieu n'avait de culte, puisqu'aucun de ceux qu'on adore aujourd'hui n'existait encore, il est évident que les Curètes ne peuvent avoir été les premiers à posséder l'intelligence des êtres divins; car c'est d'eux seuls que procède l'erreur, c'est par eux seuls qu'a disparu le souvenir du vrai Dieu. Par ces mêmes mystères et par ces cérémonies, on a dû comprendre qu'on

terarum ad sacra pertinentium revolvat : plura fortasse, quam nos afferimus, inveniet, ex quibus intelligat, inania, inepta, commentitia esse omnia, quæ pro sanctis habentur. Si quis autem percepta sapientia deposuerit errorem, profecto ridebit ineptias hominum pene dementium; illos dico, qui vel inhoneste saltatu tripudiant, vel qui nudi, uncti, coronati, personati, aut luto obliti currunt. Quid de scutis jam vetustate putrinis dicam? quæ cum portant, deos ipsos se gestare humeris suis arbitrantur. Nam Furius Bibaculus inter præcipua pietatis exempla numeratur, qui cum prætor esset, tamen lictoribus præeuntibus, ancile portavit, cum haberet, magistratus beneficio, muneris ejus vacationem. Non ergo ille Furius, sed plane furiosus fuit, qui præturam hoc ministerio se putavit ornare. Merito igitur, cum hæc a viris non imperitis ac rudibus fiant, Lucretius exclamat :

O stultas hominum mentes, o pectora cæca!
 Qualibus in tenebris vitæ, quantisque periculis
 Degitur hoc ævi, quodcumque est!

Quis hæc ludibria non rideat, qui habeat aliquid sanitatis, cum videat homines velut mente captos ea serio facere, quæ si quis faciat in lusu, nimis lascivus et ineptus esse videatur?

CAPUT XXII

Quis auctor prædictarum vanitatum in Italia apud Romanos fuerit, et quis apud alias gentes.

Harum vanitatum apud Romanos auctor et constitutor Sabinus ille rex fuit, qui maxime animos hominum rudes atque imperitos novis superstitionibus implicavit: quod ut faceret aliqua cum auctoritate, simulavit cum dea Egeria nocturnos se habere congressus. Erat quædam spelunca peropaca in nemore Aricino, unde rivus perenni fonte

adressait des supplications à des hommes. Je n'exige donc pas qu'on ajoute foi aux fictions des poètes ; mais que celui qui les suspecte imposteurs examine les écrits des pontifes , qu'il fouille dans toutes les écritures ce qui a rapport aux sacrifices , et il trouvera peut-être encore plus de preuves que nous n'en avons apporté ; preuves qui lui démontreront que toutes ces choses, qui sont tenues pour saintes, ne sont que fausses, vaines et mensongères. Mais si quelqu'un , après avoir goûté cette science, s'affranchit de l'erreur, il ne pourra que se moquer des folies de ces hommes presque insensés, j'entends ceux qui se livrent à des danses impudiques, qui courent et sautent, nus et frottés d'huile, couronnés de fleurs, un masque sur le visage ou couverts de fange et d'ordures. Et ces écussons rongés de vétusté, dirai-je que, lorsqu'ils les portent sur leurs épaules, ils se persuadent porter leurs dieux eux-mêmes ? Et, en effet, on cite comme un grand exemple de piété *Furius Bibaculus*, qui, pendant sa magistrature prétorienne, et précédé de ses licteurs, porta le bouclier sacré, quoique sa charge l'exemptât de ce service ; et celui qui s'imagina rehausser la dignité magistrale par cet acte de dévotion est assez bien nommé par le mot de *Furius*, mais peut être regardé comme un véritable furieux de fanatisme. Et lorsque ce sont des hommes instruits et pleins de savoir qui se comportent ainsi, c'est à bon droit que s'écrie *Lucrèce* :

O stupides humains ! ô cœurs aveugles ! dans quels périls , dans quelles ténèbres vous passez aujourd'hui votre vie !

Pour en finir, quel est l'homme qui ait conservé quelque ombre de sens qui puisse ne pas tourner en dérision de telles folies, lorsqu'il voit des êtres comme subitement frappés d'imbécillité faire d'un air sérieux ce qu'ils ne pourraient hasarder, même en jouant, sans être pris pour des fous ridicules ?

CHAPITRE XXII.

Quel fut l'auteur, chez les Romains, des fausses prédictions répandues dans toute l'Italie ; quel en fut l'auteur chez les autres nations.

C'est à *Numa*, roi sabin, que remonte l'importation de toutes ces faussetés chez les Romains. Comme il ne s'adressait qu'à des esprits encore incultes et grossiers, il put facilement populariser ces superstitions ; et, pour donner à ses erreurs quelque apparence d'autorité, il affecta d'avoir des entretiens nocturnes avec la nymphe *Égérie*. Dans

manabat; huc remotis arbitris, se inferre consueverat, ut mentiri posset, monitu deæ conjugis ea sacra populo se tradere, quæ acceptissima diis essent; videlicet astutiam Minois voluit imitari: qui se in antrum Jovis recondebat, et ibi diu moratus, leges tanquam sibi a Jove traditas afferebat, ut homines ad parendum non modo imperio, sed etiam religione constringeret. Nec difficile sane fuit persuadere pastoribus. Itaque pontifices, flamines, salios, augures creavit, deos per familias descripsit. Sic novi populi feroces animos mitigavit, et ad studia pacis a rebus bellicis avocavit. Sed cum alios falleret, seipsum tamen non fefellit. Nam post annos plurimos, Cornelio et Bebio Coss. in agro scribæ Petilii sub janiculo arcæ duæ lapideæ sunt repertæ a fossoribus, quarum in altera corpus Numæ fuit, in altera septem Latini libri de jure pontifico, item Græci totidem de disciplina sapientiæ scripti, quibus religiones, non eas modo, quas ipse instituerat, sed omnes præterea dissolvit. Qua re ad Senatum delata, decretum est, ut hilibri abolerentur: ita eos Q. Petilius prætor urbanus in concione populi concremavit, insipienter id quidem. Quid enim profuit, libros esse combustos? cum hoc ipsum, quod sunt ideo combusti, quia religionibus derogabant, memoriæ sit traditum? Nemo ergo tunc in senatu non stultissimus. Potuerunt enim et libri aboleri, et res tamen e memoria non exire. Ita dum volunt etiam posteris approbare, quanta pietate defenderent religiones: auctoritatem religionum ipsarum, testando minuerunt.

Sed ut Pompilius apud Romanos institutor ineptiarum religionum fuit, sic ante Pompilium Faunus in Latio, quin et Saturno avo nefaria sacra constituit, et Picum patrem inter deos honoravit; et sororem suam Fatuam Faunam, eademque conjugem consecravit; quam Gáblius Bassus Fatuam nominatam tradit, quod mulieribus fata canere consuevisset, ut Faunus viris. Eandem Varro scribit tantæ pudicitie fuisse, ut nemo eam, quoad vixerit, præter virum suum eas viderit, nec nomen ejus audierit. Idcirco illi mulieres in aperto sacrificant, et

le bois d'Aricinum , tout auprès d'un ruisseau , était une grotte obscure et sombre ; c'était là qu'éloigné de tous les regards il avait coutume de se retirer pour transmettre au peuple des instructions sur les offrandes qui étaient les plus agréables aux dieux ; instructions de mensonge, qu'il affirmait avoir reçues de sa divine épouse. Il n'était en cela que l'imitateur de Minos , qui , se cachant dans l'ancre de Jupiter, y séjournait avec affectation, puis apportait des lois comme émanées de Jupiter lui-même, ruse dont le but était de soumettre les hommes à la double obéissance du gouvernement et de la religion ; et certes, il ne fut pas difficile d'inspirer cette persuasion à de crédules bergers. Alors il institua des pontifes , des flamines , des saliens , des augures , et classa les dieux par familles. C'est ainsi qu'il adoucit la férocité d'un peuple nouveau, et fit dévier ses inclinations guerrières vers l'amour du repos et de la paix. Mais , en trompant les autres , il ne fut pas dupe de ces sottes erreurs ; car, sous le consulat de Cornélius et de Bébius, au pied du Janicule, dans un champ appartenant à Pétilius, écrivain public, des fossoyeurs trouvèrent deux cercueils en pierre ; dans l'un était renfermé le corps de Numa, dans l'autre sept livres sur le droit des pontifes, écrits en texte latin, et tout autant en texte grec , sur la discipline et la sagesse ; ouvrages dans lesquels il détruit, non seulement les religions qu'il avait instituées, mais toutes les autres encore. On en fit un rapport au sénat, qui par décret ordonna la destruction de ces livres. Le préteur de la ville, Pétilius, les brûla devant une assemblée du peuple. Politique inhabile ! A quoi servit cette exécution ? à transmettre le souvenir qu'ils n'avaient été brûlés que parce qu'ils pouvaient affaiblir la religion ; et, en hommes éclairés, aucun des sénateurs ne dut s'y méprendre ; les livres purent être anéantis, et le souvenir de cette exécution demeurer vivant. Ainsi, lors même qu'ils veulent transmettre à la postérité un témoignage de leur zèle ardent à défendre les religions , ils ne contribuent qu'à les ébranler.

Mais comme Numa Pompilius fut ; chez les Romains, le fondateur de ces religions pleines d'absurdités, de même, avant lui, Faune les avait importées dans le Latium. Ce Faune ayant établi des sacrifices en l'honneur de son aïeul, Saturne plaça aussi Picus son père au rang des dieux, et de Fauna sa sœur, qu'il avait épousée, il fit une déesse. **Gabius Bassus** rapporte qu'elle reçut encore le nom de Fata, parce qu'elle prédisait la destinée aux femmes comme Faune la prédisait aux hommes : elle fut, selon les récits de Varron, d'une pudeur si réservée, que pendant tout le temps de sa vie elle ne voulut voir ni même

bonam deam nominant. Et Sextus Clodius in eo libro, quem Græce scripsit, refert Fauni hanc uxorem fuisse, quæ quia contra morem decusque regium clam vini ollam ebiberat, et ebria facta erat, virgis myrteis a viro usque ad mortem cæsa. Postea vero cum eum facti sui pœniteret, et desiderium ejus ferre non posset, divinum illi honorem detulisse. Idcirco in sacris ejus obvolutam vini amphoram poni. Reliquit ergo posteris Faunus quoque non parum erroris, quem tamen prudentes quique perspiciunt. Nam Lucilius eorum stultitiam, qui simulacra deos putant esse, deridet his versibus :

Terricolas Lamias Fauni, quas Pompiliique
 Instituere Numæ ; tremit has ; hic omnia ponit.
 Ut pueri infantes credunt signa omnia athena
 Vivere, et esse homines : sic isti omnia ficta
 Vera putant ; credunt signis cor inesse in athenis.
 Pergula pictorum ; veri nihil : omnia ficta.

Poeta quidem stultos homines infantibus comparavit. At ego multo imprudentiores esse dico. Illi enim simulacra homines putant esse, hi deos. Illos ætas facit putare quod non est, hos stultitia. Illi utique brevi desinunt falli, horum vanitas et durat, et semper crescit. Sacra Liberi Patris primus Orpheus induxit in Græciam, primusque celebravit in monte Bœoticiæ Thebis, ubi Liber natus est, proximo, qui cum frequenter citharæ cantu personaret, Citheron appellatus est. Ea sacra etiam nunc Orphica nominantur, in quibus ipse postea dilaceratus, et carptus est, et fuit per eadem fere tempora, quibus Faunus. Sed quis ætate præcesserit, dubitari potest : siquidem per eosdem annos Latinus Priamusque regnaverunt ; item patres eorum Faunus et Laomedon, quo regnante, Orpheus cum Argonautis ad Iliensium littus accessit.

Procedamus igitur ulterius, et quæramus quis omnino colendorum deorum primus auctor exstiterit. Didymus in libris *Ἐξηγήσεως Πενταρικῆς* ait, Melissea Cretensium regem primum diis sacrificasse, ac ritus novos sacrorumque pompas introduxisse. Hujus duas fuisse filias,

entendre nommer aucun autre homme que son mari. Aussi les femmes lui sacrifièrent seules et avec le plus grand mystère sous le nom de la bonne déesse. Sextus Clodius, dans ce livre qu'il écrivit en langue grecque, raconte qu'elle fut en effet l'épouse de Faune, mais qu'un jour, au mépris des convenances royales, elle but en cachette toute une coupe de vin ; devenue ivre, son époux la fouetta de verges jusqu'à la tuer. Par la suite, le repentir lui vint, et ne pouvant supporter la force de ses regrets, il lui voua un culte : dans les sacrifices de ce culte on lui présentait en offrande une amphore de vin couverte d'un voile. Ce Faune, comme on le voit, a laissé un assez vaste champ à l'erreur ; mais les habiles savent en pénétrer le sens. Lucilius, dans les vers qui suivent, plaisante assez finement sur leur bonhomie ceux qui reconnaissent des dieux dans tous ces vains simulacres.

Cet adorateur des divinités chimériques de Faune et de Pompilius tremble en leur présence et place tout en elles ; dans leur crédulité ils ressemblent à ces enfans qui prennent les statues d'airain pour des hommes véritables ; ils adoptent comme vérités de pures chimères, ils se persuadent que dans ce bronze est renfermé un cœur humain, déception de l'art : rien n'est vrai, tout n'est que fiction.

Le poète se contente de comparer à des enfans ces jouets de la superstition, moi je les dis plus imprudens encore ; car les enfans dans ces ressemblances ne voient que des hommes, tandis qu'ils y aperçoivent des dieux. Les uns sont trompés par la faiblesse de leur âge, les autres sont influencés par leur propre sottise. Le temps dissipe l'erreur de l'enfance ; il endurecit et augmente leur crédulité absurde. Orphée, le premier dans la Grèce, importa le culte de Bacchus, et lui offrit les premiers sacrifices sur une montagne de Béotie voisine du lieu de naissance de ce dieu. Cette montagne reçut le nom de Cithéron, du mot latin *cithara*, qui signifie lyre, parce qu'on entendait souvent la sienne résonner dans les environs. Ces fêtes retiennent encore le nom d'Orphée depuis qu'il y fut déchiré et mis en pièces par les Bacchantes ; et cela se passa à peu près dans le même temps que Faune établissait son culte. Mais il peut s'élever quelque doute sur la question de savoir lequel des deux a précédé l'autre, puisque Latinus et Priam ont régné en même temps, et que leurs pères Faune et Laomédon ont été contemporains. Ce fut sous le règne de ce dernier qu'Orphée aborda avec les Argonautes au rivage d'Ilion.

Mais poursuivons encore et cherchons à connaître le véritable auteur du culte des faux dieux. Didyme, dans ses livres de l'Exposition pindarique, dit que ce fut Mélissée, roi de Crète, qui le premier sacrifia aux dieux, et imagina les rites, la magnificence et les pompes

Amalthæam, et Melissam, quæ Jovem puerum caprino lacte ac melle nutrierunt. Unde poetica illa fabula originem sumpsit, advolasse apes, atque os pueri melle complexisse. Melissam vero a patre primam sacerdotem Matri magnæ constitutam, unde adhuc ejusdem Matris antistites Melissæ nuncupantur. Historia vero sacra testatur, ipsum Jovem, postquam rerum potitus est, in tantam insolentiam venisse, ut ipse sibi fana multis in locis constitueret. Nam cum terras circumiret, ut in quacumque regionem venerat, reges principesque populorum hospitio sibi et amicitia copulabat, et cum a quoque digrederetur, jubebat sibi fanum creari hospitis sui nomine, quasi ita posset amicitiae et foederis memoria conservari. Sic constituta sunt templa Jovi Atabyrio, Jovi Labrandio. Atabyrius enim et Labrandius hospites ejus, atque adjuutores in bello fuerunt. Item Jovi Laprio, Jovi Molioni, Jovi Casio, et quæ sunt in eundem modum. Quod ille astutissime excogitavit, ut et sibi honorem divinum, et hospitibus suis perpetuum nomen acquireret cum religione conjunctum. Gaudebant ergo illi, et hinc imperio ejus libenter obsequebantur, et nominis sui gratia ritus annuos et festa celebrabant. Simile quidem in Sicilia fecit Æneas, cum conditæ urbi Acestæ hospitis nomen imposuit, ut eam postmodum lætus ac libens Acestes diligeret, augetet, ornaret. Hoc modo religionem cultus sui per orbem terræ Jupiter seminavit, et exemplum cæteris ad imitandum dedit. Sive igitur a Melisseo, sicut Didymus tradidit, colendorum deorum ritus effluxit; sive ab ipso quoque Jove, ut Evhemerus: de tempore tamen constat quando dii coli cœperint. Melisseus quidem multum antecessit ætate, quippe qui educaverit Jovem nepotem. Et idcirco fieri potest, vel ut ante, vel adhuc puero Jove deos colere instituerit, id est alumni sui matrem; et aviam Tellurem quæ fuit Urani conjux, et patrem Saturnum: et ipse hoc exemp'o atque instituto Jovem ad tantam superbiam provexerit, ut postea sibi divinos honores auderet assumere.

des cérémonies. Il eut deux filles, Amalthée et Mélisse, qui, dans son enfance, nourrirent Jupiter et de lait et de miel, d'où l'on a dit poétiquement que des abeilles avaient déposé leur miel sur ses lèvres. La dignité de grande-prêtresse de Cybèle fut confiée à Mélisse par son père, et par la suite toutes celles qui lui succédèrent dans cette fonction prirent aussi le nom de Méliesses. Quant à Jupiter, l'histoire sacrée atteste que, devenu maître de l'univers, il poussa l'insolence à un tel point, qu'il se fonda lui-même des temples en plusieurs lieux. Pendant ses excursions terrestres, dans toutes les contrées où il s'arrêtait, il s'attachait les rois et les chefs des peuples par des démonstrations d'amitié et sous les apparences des devoirs de l'hospitalité; puis, en se retirant de chez eux, il ordonnait qu'on lui bâtît des temples sous le nom de ses hôtes; temples qu'il destinait à perpétuer le souvenir et de l'alliance contractée et de l'hospitalité généreusement offerte et reçue. Ce fut ainsi que s'élevèrent les temples à Jupiter Atabyrien, à Jupiter Labrandien, du nom d'Atabyrius et de Labrandius, ses hôtes et ses alliés pendant la guerre. Ainsi encore ceux à Jupiter Laprien, Molion, Casien, et une infinité d'autres qui se sont élevés de la même manière; combinaison d'autant plus habile qu'il s'assurait les honneurs divins en flattant ses hôtes par l'appât d'un haut intérêt, celui de voir immortaliser leur nom en l'associant au culte religieux. Dans la joie de leur orgueil, ils s'empressaient d'accorder leur obéissance à son commandement, et lui instituaient des fêtes annuelles en considération de leur propre nom. Ce fut aussi l'adresse qu'employa Énée lorsqu'après la fondation d'une ville il lui donna le nom d'Aceste, son hôte; afin que par la suite Aceste se complût à l'accroître et à l'orner d'embellissemens. Ce fut encore par cette voie que Jupiter répandit son culte par tout l'univers, et légua aux autres un exemple à imiter. Au reste, que ce soit ou de Melisseus, comme le rapporte Didyme, que descend le culte des faux dieux, ou bien de Jupiter lui-même, comme le veut Evhémère, il n'y a pas d'incertitude sur l'époque où les dieux ont commencé à être adorés. A la vérité, Melisseus vécut long-temps auparavant, puisqu'il fit l'éducation de son neveu Jupiter. Il peut donc arriver que, soit avant Jupiter, soit même durant son enfance, il ait commencé à instituer un culte et à créer des divinités, entre autres celle de la mère de son nourrisson, celle de Tellus, son aïeule, qui était femme d'Uranus, celle enfin de son père Saturne. En sorte que ce fut sur ces premiers fondemens que Jupiter appuya son orgueil pour en venir un jour à s'arroger les honneurs divins.

CAPUT XXIII.

De vanarum superstitionum ætatibus, et quibus cœperint temporibus.

Nunc quoniam vanarum superstitionum originem deprehendimus, superest ut etiam tempora colligamus, per quæ fuerint illi quorum memoria colitur. Theophilus in libro de temporibus ad Autolicum scripto ait, in historia sua, Thallum dicere, quod Belus, quem Babylonii et Assyrii colunt, antiquior Trojano bello fuisse invenitur trecentis viginti duobus annis: Belum autem Saturno æqualem fuisse, et utrumque uno tempore adolevisse. Quod adeo verum est, ut ratione ipsa colligi possit. Nam et Agamemnon, qui gessit bellum Troicum, Jovis abnepos fuit, et Achilles Ajaxque pronepotes, et Ulysses eodem gradu proximus fuit; Priamus quidem longa serie. Sed auctores quidam tradunt, Dardanum et Jasium Coryti filios fuisse, non Jovis. Nec enim, si ita fuisset, ad usus impudicos Ganymedem pronepotem suum habere potuisset. Itaque parentibus illorum, quos supra nominavi, si congruentes annos divides, numerus consentiet. Ab excidio autem Trojanæ urbis colliguntur anni MCCCCLXX. Ex hac temporum ratione manifestum est, ante annos non amplius quam MDCCC natum esse Saturnum, qui et sator omnium deorum fuit. Non ergo isti gloriantur sacrorum vetustate, quorum et origo, et ratio, et tempora deprehensa sunt. Restant adhuc aliqua, quæ ad arguendas religiones falsas plurimum valent. Sed jam finem facere libro decrevi, ne modum excedat. Ea enim plenius sunt exsequenda, ut omnibus refutatis, quæ veritati videntur obstare, homines, qui bonorum ignorantia vagantur incerti, ad religionem veram possimus imbuere. Primus autem sapientiæ gradus est falsa intelligere, secundus vera cognoscere. Ergo apud quem hæc prima institutio nostra profecerit, qua falsa deteximus, excitabitur ad veri cognitionem, qua nulla est homini jucundior voluptas; et erit jam sapientia cœlestis disciplinæ dignus, qui ad cognoscenda cætera libens ac paratus accesserit.

CHAPITRE XXIII.

De l'âge des vaines superstitions et du temps où elles ont pris naissance.

Puisque nous avons entrepris d'établir le point de départ des superstitions fabuleuses, il nous reste à déterminer le temps où vivaient ces hommes dont la mémoire est devenue un culte public. Voici ce qu'avance Théophile dans ses Annales dédiées à Autolicus : Thalus, dit-il, écrit dans son Historique, que Bélus, le dieu des Babyloniens et des Assyriens, précéda de trois cent vingt-deux ans le siège de Troie. Or Belus était contemporain de Saturne ; tous deux grandirent dans le même temps. C'est une vérité que la raison seule démontre. En effet, Agamemnon, qui fit la guerre de Troie, était arrière-petit-fils de Jupiter ; Achille et Ajax étaient arrière-petits-fils d'Agamemnon ; Ulysse venait au même degré de parenté. Priam lui-même descendait de Jupiter, mais séparé par une plus longue distance. Toutefois certains auteurs rapportent que Dardanus et Jasius sont les fils de Coryte, et non point de Jupiter ; car si ce prince eût été son parent, il n'eût point prostitué le jeune Ganymède à un usage infâme. Comptez à chacun de ses ancêtres le nombre d'années qu'ils ont probablement vécu, et vous trouverez la date historique, c'est-à-dire quatorze cent soixante-dix ans depuis la prise de Troie. Ce chiffre prouve jusqu'à l'évidence que la naissance de Saturne, qui fut la tige de tous les dieux, ne remonte pas à plus de mille huit cents ans. Qu'ils ne se glorifient donc pas de l'antiquité de leurs sacrifices, puisqu'on les explique dans leur origine, dans leur cause, et dans leur durée. Il resterait encore des argumens bien puissans à produire pour débrouiller tous ces mensonges ; mais il est temps de finir ce livre, afin qu'il ne dépasse pas ses justes bornes. Ce n'est pourtant pas l'œuvre d'un moment que de dissiper toutes ces ténèbres qui voilent encore la vérité, que de rallier ces hommes qui marchent au hasard dans cette nuit de l'ignorance, et de faire luire à leurs yeux la vraie religion. La sagesse a deux degrés : le premier c'est de discerner le mensonge, le second de connaître la vérité. Aussi celui qui aura profité de cette première institution, dans laquelle nous avons dévoilé les erreurs, se sentira plus de zèle pour arriver à la connaissance du vrai (et il n'y a pour l'homme aucune volupté au-dessus de cette connaissance). En outre, ce sera déjà se montrer digne de goûter la science divine que d'apporter un cœur tout préparé à recevoir le reste de nos enseignemens.



NOTES

SUR LE TRAITÉ DU CULTÉ DES FAUX DIEUX DE LACTANCE.

(1) Cette proposition est fautive ; car si Dieu n'est pas seul , il le doit à la pluralité des personnes divines et non pas à la société des anges , puisqu'ils sont d'une autre nature que lui. On est seul dans un jardin , quoiqu'il y ait aussi une grande multitude d'animaux et de plantes. (Voyez Saint-Thomas , p. p. quest. 31 , art. 3.) Lactance se prête ici aux idées du paganisme , mais un peu plus qu'il ne faudrait , et pour donner une raison qui plaise à des esprits grossiers , il prétend que Dieu n'est pas seul parce qu'il est avec ses anges , tandis qu'en réalité l'isolement n'est pas détruit par la présence d'un être d'une nature différente.

(2) L'orateur chrétien fait allusion aux vers de Juvénal , satire 6 :

Quis tamen affirmat , etc.

Encore qui me garantira qu'il ne s'est rien passé dans les montagnes et dans les grottes ? Jupiter et Mars sont-ils si décrépits ?

Fibulam imponere (mettre une agrafe) est une métaphore qui indique ici l'empêchement au mariage par suite de l'âge. Tertullien a dit aussi *carni fibulam imponere* , pour dire comprimer ses passions. La loi Pappia Poppea défendait le mariage aux sexagénaires , comme si l'âge leur avait enlevé le pouvoir de reproduire , et pour exprimer cette défense on se sert du terme d'*infibulare*.

(3) Il y avait des exemptions et des privilèges accordés pour augmenter la population à ceux qui avaient trois fils. Mais quelquefois la faveur du prince concédait aussi ces privilèges à ceux qui avaient moins d'enfants ou même qui n'en avaient pas du tout , et quand on avait obtenu cette grâce on jouissait , entre autres avantages , du droit d'avoir part comme pour trois enfants aux distributions qui pouvaient avoir lieu en faveur du peuple. — V. L. prom. du Code de ceux qui se font excepter pour le nombre d'enfants. V. L. prom. Code du droit des enfants. V. encore Tertullien et Plutarque.

(4) Prêtres de Cybèle , ainsi nommés du fleuve Gallus en Phrygie. Les eaux de ce fleuve avaient , dit-on , la propriété de faire entrer au transport prophétique.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.



ORIGÈNE.

	Pages.
Notice.....	3
Traité de la Prière.....	6
Notes.....	170
Exhortation au Martyre.....	172

SAINT CYPRIEN.

Notice.....	245
Lettre sur les Calomnieurs.....	246
Traité sur ceux qui sont tombés.....	258
Traité sur l'unité de l'Église catholique.....	298
Traité sur la vanité des Idoles.....	332
Traité sur l'Aumone.....	342
Traité sur la Jalousie et l'Envie.....	377
Lettre à Fortunat. Exhortation au Martyre.....	396

LACTANCE.

Notice.....	441
Du Culte des faux dieux.....	442
Notes.....	571



